TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 273 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 28 AVRIL 1981

L'agence Tass dénonce les « révisionnistes » dans le P.C. polonais

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le premier tour de scrutin recrée les conditions d'un duel serré entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand

• Face à la progression du P.S., le comité central du P.C. tire les leçons du grave échec de M. Marchais

• Sans donner de consignes à ses électeurs, M. Chirac annonce qu'il votera « à titre personnel » pour le président sortant

MM. Giscard d'Estaing (28,21 % des suffrages exprimés) et Mitterrand (25,90 %) sont arrivés en tête des dix candidats du premier tour de l'élection présidentielle.

Plus que ce résultat attendu, c'est le recul général et important de l'électoral communiste qui caractérise le scrutin du 26 avril. Avec 15,42 % des suffrages exprimés, M. Georges Marchais se situe au plus bas niveau de l'audience du parti communiste en France depuis le Front populaire de 1936. Le secrétaire général du P.C.F. a mis en cause « les efforts conjugués de la droite et du parti socialiste » *pour détourner les électeurs du vote communiste, et a indiqué que le comité central du parti, convoqué mardi 28 avril, fixerait les conditions dans lesquelles serait poursuivie* « la lutte engagée depuis le début de la campagne ». *M. Juquin a précisé, lundi, que l'exigence d'une participation communiste à un éventuel gouvernement de gauche reste entière.*

« Le combat continue », *a déclaré M. François Mitterrand en se félicitant du succès remporté avec plus de sept millions de voix au premier tour. L'état-major du candidat socialiste s'est réuni lundi, précédant la réunion, mardi, du comité directeur et des secrétaires fédéraux du P.S., qui doit arrêter la marche à suivre jusqu'au second tour.*

Mlle Arlette Laguiller, Lutte ouvrière (2,30 %), Mme Huguette Bouchardeau, P.S.U. (1,10 %) et M. Michel Crépeau, M.R.G. (2,21 %) ont confirmé leur désistement au profit du candidat socialiste.

Dans la majorité, M. Giscard d'Estaing, qui est reparti en campagne dès lundi à Dijon et à Dole, après avoir réuni son état-major, s'est déclaré prêt à représenter « sans exclusive ni manœuvres » *tous ceux qui* « refusent la bureaucratie et le marxisme ». *Le président sortant, qui a prévu de participer le 3 mai à un grand meeting à Paris, souhaite affronter M. Mitterrand au cours de deux débats télévisés.*

M. Jacques Chirac (17,95 %) a indiqué, lundi matin, qu' « à titre personnel » *il ne pouvait* « que voter pour M. Giscard d'Estaing », *mais il a précisé que ses électeurs du premier tour devraient se déterminer le 10 mai* « selon leur conscience ». *Le bureau du groupe parlementaire du R.P.R. se réunit mardi. Mme Garaud (1,32 %) fera connaître sa position le vendredi précédant le deuxième tour de scrutin. M. Debré (1,66 %) réunit mardi le comité politique permanent de son comité de soutien.*

M. Brice Lalonde (3,88 %) laisse à ses électeurs le soin de se prononcer à partir des engagements pris par les deux candidats sur les douze mesures d'urgence réclamées par les écologistes. Si l'on ne tient pas compte de cette fraction de l'électorat, l'ensemble de la gauche représente, le 26 avril, 46,95 % des suffrages exprimés, et la majorité 49,16 %.

Il y a eu, le 26 avril, 18,91 % d'abstentions contre 15,77 % le 5 mai 1974.

Dans les milieux syndicaux, la satisfaction de la C.F.D.T. et de la FEN tranche sur l'embarras de la C.G.T. dont l'état-major a eu quelque mal, semble-t-il, à élaborer un communiqué, insistant sur « les moyens indispensables au vrai changement » *et rappelant la réunion de la commission exécutive le 29 avril, à l'issue de laquelle sera connue la position de la centrale. A l'inverse, la C.F.D.T., par la voix de M. Edmond Maire, estime que* « l'élection de François Mitterrand le 10 mai doit permettre de s'engager dans la voie du changement ». *La C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. ne prendront pas position entre les deux tours.*

Dans les milieux patronaux, M. Bernasconi, président de la C.G.P.M.E., a déclaré : « Compte tenu des orientations que le parti communiste a eues à l'égard des P.M.E. pendant la campagne du premier tour, le choix *(de ces dernières)* est maintenant facile à définir ».

A la Bourse de Paris, une certaine déception s'est fait jour, les cours accusant un recul de 1,9 % environ après avoir gagné 4 % la semaine précédente.

	MÉTROPOLE	OUTRE-MER	TOTAL
INSCRITS	35 517 816	728 441	36 246 257
VOTANTS	28 998 497 (81,64 %)	392 260 (53,84 %)	29 390 757 (81,08 %)
ABSTENTIONS	6 519 319 (18,35 %)	336 181 (46,15 %)	6 855 500 (18,91 %)
BLANCS OU NULS	480 837 (1,35 %)	8 895 (1,22 %)	489 732 (1,35 %)
EXPRIMES	28 517 660	383 365	28 901 025

Candidats	MÉTROPOLE Nombre de voix obtenues	MÉTROPOLE (%) Suff. expr.	MÉTROPOLE (%) Inscrits	OUTRE-MER Nombre de voix obtenues	OUTRE-MER (%) Suff. expr.	OUTRE-MER (%) Inscrits	TOTAL Nombre de voix obtenues	TOTAL (%) Suff. expr.	TOTAL (%) Inscrits
GISCARD D'ESTAING	7 933 962	27,82	22,33	221 334	57,73	30,38	8 155 297	28,21	22,49
MITTERRAND	7 439 577	26,08	20,94	46 299	12,07	6,35	7 485 876	25,90	20,65
CHIRAC	5 141 063	18,02	14,47	47 091	12,28	6,46	5 188 154	17,95	14,31
MARCHAIS	4 415 028	15,48	12,43	41 836	10,91	5,74	4 456 864	15,42	12,29
LALONDE	1 118 885	3,92	3,15	3 560	0,92	0,48	1 122 445	3,88	3,09
LAGUILLER	661 523	2,31	1,86	5 534	1,44	0,75	667 057	2,30	1,84
CREPEAU	639 238	2,24	1,79	2 118	0,55	0,29	641 356	2,21	1,76
DEBRE	469 249	1,64	1,32	11 280	2,94	1,54	480 529	1,66	1,32
GARAUD	380 815	1,33	1,07	3 007	0,78	0,41	383 822	1,32	1,05
BOUCHARDEAU	318 319	1,11	0,89	1 306	0,34	0,17	319 625	1,10	0,88

Nous donnons ci-dessus les résultats tels que nous les avons établis à partir des renseignements qui nous ont été communiqués par nos correspondants au cours de la nuit du 26 et au 27 avril, à l'exception de ceux de la Polynésie française et des Français de l'étranger.

Et l'eurocommunisme ?

Il est vain d'attendre de l'étranger des commentaires rapides et substantiels après le premier tour d'une élection en France, que celle-ci soit présidentielle ou législative. Les observateurs de la presse mondiale et même européenne ont d'autant plus de mal à s'y reconnaître que le résultat final est suspendu, presque toujours incertain et que le système majoritaire à deux tours paraît rébarbatif à leurs lecteurs.

Qu'il s'agisse en effet des pays anglo-saxons, adeptes du scrutin uninominal à un seul tour, ou des pays latins habitués de la proportionnelle, aucun des grands Etats ne pratique le système français.

Les chances de M. Giscard d'Estaing de se maintenir au pouvoir étant en l'état actuel des choses trop incertaines pour susciter autre chose que de hasardeuses supputations, le seul fait qui se dégage clairement du scrutin est le recul du parti communiste. Ce recul est-il durable et de nature à modifier le paysage politique non seulement français mais européen ? Faut-il y voir un avatar supplémentaire de cet « eurocommunisme » dont la notion même a été contestée avant d'avoir été définie ?

Les exégèses ne manqueront pas, tant en France que dans les pays voisins, mais l'on peut déjà observer que le succès ou l'échec électoral des P.C. européens est moins affaire de « ligne » que de constance dans son application et d'organisation sur le terrain. Un parti aussi sectaire et « orthodoxe » dans son prosoviétisme que le P.C. portugais reste isolé sur l'échiquier politique de son pays, mais cela ne l'a pas empêché de progresser de 16,6 % des suffrages aux élections législatives de 1976 à 19 % en 1979, quitte à retomber à quelque 17 % en octobre 1980.

Le parti italien paie encore l'échec de sa stratégie du compromis historique qui l'a ramené de 34,4 % des voix en 1976 à 30,4 % en 1979. Mais il reste un « super grand » et l'on attend avec curiosité les commentaires de « l'Unita », qui s'était montrée très discrète tout au long de la campagne sur l'entreprise des camarades français. Ce n'est un secret pour personne que les positions prises par le P.C.F., sur le problème des émigrés par exemple, n'avaient pas les faveurs de M. Berlinguer.

Quant aux tentatives des communistes espagnols de conquérir les sympathies par une politique d'ouverture, elles n'ont jamais valu qu'un succès modeste à leur parti, qui plafonne aux alentours de 10 % des suffrages et voit en outre sa ligne contestée par sa « filiale » de Catalogne, laquelle peut compter, elle, sur 19 % des électeurs...

Ces exemples confirment que l'orthodoxie marxiste-léniniste, la fidélité ou non à Moscou pèsent moins que ce que l'on suppose généralement sur le plan local.

Lire page 3 :
Partis dominants et forces d'appoint
par ANDRE LAURENS
Lire page 6 :
Le recul du P.C.F.
par PATRICK JARREAU.
Lire page 48 :
Le second tour, vu de la rue de Marignan et de la rue de Tilsitt.
par NOEL-JEAN BERGEROUX et ANDRE PASSERON.

Double succès

LE premier tour de l'élection présidentielle se traduit non par une victoire de la gauche, dont le pourcentage global augmente peu, mais par un double succès du candidat socialiste. En prenant une forte avance sur le parti communiste, il talonne le président sortant. Jamais le parti socialiste n'avait atteint un pourcentage aussi élevé depuis la Libération. Ceux qui, à droite, déploraient depuis trente ans sa faiblesse face au parti communiste devraient s'en féliciter. Pas du tout. Les premières estimations étaient à peine connues que les giscardiens relançaient leur campagne et leur slogan contre le candidat de la gauche, « otage des communistes » !

La défaite des communistes — qui a tourné à la débâcle dans la capitale — a certainement bien des causes, dont la principale n'est sans doute pas le « vote utile ». Seule une analyse, à l'aide non seulement de sondages mais d'enquêtes sur le terrain, permettra de faire la part du style de la campagne et du sectarisme (qui n'ont pas rebuté que des intellectuels), de la réalité de la condition ouvrière (qui n'est pas aussi dégradée dans toutes les professions et toutes les régions), et de la volonté unitaire, consciente ou non, d'électeurs communistes moins militants que les membres du parti eux-mêmes.

De cette défaite le parti peut tirer des leçons fort différentes. Ou bien il refuse plus que jamais, parce qu'affaibli, d'être la force d'appoint d'une gauche nettement dominée cette fois par le parti socialiste, ou bien il considère que, rompue en tant qu'alliance, l'entente de la gauche est le seul moyen de reconstituer ses forces électorales.

∴

Dès les premières estimations, les giscardiens ont attaqué les socialistes sur les deux thèmes étroitement liés de la participation de ministres communistes et du choix de société. Pendant quinze jours, ils enfonceront ce clou dans la tête d'électeurs centristes et plus encore chiraquiens, naturellement tentés de battre par tous les moyens le président sortant. Un membre du gouvernement a même été jusqu'à dire que le choix du second tour serait entre le collectivisme et la liberté. Pourquoi pas entre le fascisme et la liberté puisque les mots n'ont plus aucun sens ?

Parle-t-on alors du projet socialiste ? S'il comprend effectivement plus de nationalisations que l'économie française ne pourrait en supporter, il ne saurait conduire au collectivisme, et sa stricte application se heurterait au refus des radicaux de gauche sans lesquels, on l'oublie trop souvent, la gauche ne peut l'emporter ni à l'élection présidentielle ni aux élections législatives qui suivraient la dissolution.

∴

Si l'élection de M. Mitterrand dépend essentiellement du report des voix communistes, celle de M. Giscard d'Estaing dépend du transfert des suffrages obtenus par M. Chirac. La réélection du président sortant réduirait de toute évidence la portée du relatif succès du maire de Paris, qui a réussi à justifier la raison d'être et à sauver l'avenir du R.P.R.

J. F.

(Lire la suite page 2.)

Bouleversements

par RAYMOND BARRILLON

Depuis bien longtemps déjà, c'est-à-dire depuis le divorce entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac en août 1976, et depuis la rupture de l'union de la gauche en septembre 1977, on était fondé à penser que la quatrième élection du président de la République au suffrage universel ne ressemblerait à aucune des trois précédentes.

Nul ne pouvait cependant pronostiquer, et aucun sondage, ni aucun politologue n'avait laissé prévoir, que la consultation du 26 avril 1981 mettrait en lumière non pas des évolutions, mais bel et bien des bouleversements qui affectent l'un et l'autre de deux camps autrefois étroitement unis.

A l'issue du premier tour, M. Giscard d'Estaing dispose d'un potentiel de voix « majoritaires » qui s'élève théoriquement à 49,16 %, si l'on additionne ses propres suffrages et ceux de M. Chirac, de M. Debré et de Mme Garaud (14 207 802 sur 28 901 025 exprimés).

Le tout est évidemment de savoir si le président sortant, personnellement affaibli (28,21 % des suffrages exprimés au lieu de 32,60 % le 5 mai 1974), peut escompter le ralliement massif des suffrages « gaulliens-pompidoliens ». Une remarquable étude intitulée *France de gauche vote à droite* (1) avait montré qu'en 1978 les électorats gaulliste et giscardien avaient tendance à se diversifier sociologiquement, mais demeuraient profondément solidaires dès que les choix fondamentaux étaient en cause.

(Lire la suite page 3.)

(1) Hugues Portelli avait rendu compte dans *le Monde* du 9 avril de cette étude réalisée par M. Jacques Capdevielle, Mme Elisabeth Dupoirier, M. Gérard Grunberg, M. Etienne Schweisguth et Mme Colette Ysmal, membre du Centre d'étude de la vie politique française contemporaine.

AU JOUR LE JOUR

Trois contre sept

D'accord, elles n'étaient que trois et ils étaient sept à se présenter. Il n'empêche qu'en voyant le résultat global du premier tour : femmes, 4,75 % ; hommes, 95,25 %, on se dit que l'égalité entre les hommes et les femmes demeure sûrement un bon thème électoral, à défaut d'être devenue une réalité.

MICHEL CASTE.

La physionomie du scrutin

LE PREMIER TOUR

Les déclarations des candidats...

M. GISCARD D'ESTAING : je représenterai tous ceux qui rejettent la bureaucratie et le marxisme.

« Par leur vote d'aujourd'hui, les Françaises et les Français m'ont placé en tête des dix candidats à la présidence de la République. Je suis *profondément* touché et heureux de cette marque de confiance.

» *Je remercie* toutes celles et tous ceux qui ont voté pour moi. *Le 10 mai, chacun des deux* candidats qui demeurent désormais en lice *rassemblera nécessairement* des voix qui ne ne se sont pas portées sur lui au premier tour.

» Pour l'essentiel, M. Mitterrand a besoin des voix communistes. Pour moi, je représenterai *dans le respect* de leur personnalité, et sans exclusive ni rancune *comme* je l'ai dit vendredi dernier, les autres familles démocratiques, *c'est-à-dire toutes* celles qui rejettent la bureaucratie et le marxisme.

» Je le ferai en tenant compte des préoccupations qui se sont exprimées au cours de ces dernières semaines. Demain soir, à Dijon, je commencerai à développer les thèmes de ma campagne au second tour : une société de liberté et de responsabilité, *une société plus juste* et plus unie, une nation forte et *paisible, une société* d'espoir pour la France.

» La règle du second tour doit être *celle de la clarté. Chacun* doit pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause en mesurant les conséquences de son vote. Aussi je suis prêt à rencontrer M. Mitterrand au cours de débats télévisés pour donner à l'opinion publique les éléments d'information et de réflexion nécessaires. En raison de l'importance des sujets, deux débats me paraissent s'imposer, l'un sur les problèmes économiques et sociaux, l'autre *sur* la politique étrangère et sur la sécurité de la France.

» Merci encore à vous toutes et à *vous tous dont j'ai ressenti profondément* cette manifestation de confiance. Et maintenant ce sont nos idées qui vont gagner, car ce sont les seules qui peuvent assurer l'avenir et le bonheur de la France. »

M. MITTERRAND : que nul ne relâche son effort.

« Je remercie du fond du cœur les sept *millions* et davantage encore de Françaises et de Français qui m'ont fait confiance en ce jour important pour la France et pour la République. Et l'on comprendra que j'ajoute l'expression particulière de ma gratitude aux socialistes, mes amis.

» Mais le combat continue. Il nous faut maintenant rassembler *dans un grand élan national* celles et ceux qui ont choisi le changement, contre *la* politique de chômage, d'injustices sociales et d'inégalités. Ils sont la majorité. Que nul ne relâche son effort et le 10 mai sera jour de victoire pour les forces de la jeunesse, du renouveau et du progrès. »

M. CHIRAC : les idées auxquelles je crois l'emporteront un jour.

« Plus de cinq millions de Françaises et de Français m'ont apporté aujourd'hui suffrages. Je les en remercie du fond du cœur. *Je les en remercie tout* d'abord parce que leur confiance me donne *la force et l'espoir. Elle* me sera précieuse pour continuer à défendre les idées auxquelles je crois et qui, un jour, je le sais, l'emporteront. Nous ne construirons pas, en effet, l'avenir les yeux tournés vers le passé.

» Je les en remrecie aussi pour notre pays. Qu'ils aient été aussi nombreux à se rassembler pour soutenir mes propositions est d'ores et déjà un élément nouveau et essentiel de no're vie politique. Leur vote ne pourra être ni *négligé ni ignoré, et ceci* quelle que soit l'issue du prochain scrutin. Gr ce à *eux*, rien ne sera *plus* comme avant.

» Quant à ma position personnelle dans le nouveau débat électoral qui va s'ouvrir, je la ferai connaître dès demain. »

M. MARCHAIS : poursuivre la même lutte.

« Je tiens avant toute chose à *remercier toutes les électrices* et les électeurs, près de cinq *millions, qui, en votant communiste*, ont exprimé clairement leur volonté de changer vraiment.

» Dès le début de cette campagne électorale, nous avons nous-même souligné que l'élection présidentielle constitue par son caractère même une bataille particulièrement difficile pour le candidat communiste.

» Cette difficulté a été considérablement accentuée en raison de l'*action* convergente de tous les autres candidats pour escamoter les conditions réelles du changement, pour empêcher les Françaises et les Français de choisir librement une politique nouvelle, *pour restreindre* le *vote* à un choix entre deux candidats.

» *Ces efforts* conjugués de la droite et du parti socialiste ont ainsi conduit un certain nombre d'électeurs, qui aspirent au changement, à voter dès le premier tour pour le candidat qui leur a été présenté comme le seul capable de battre Giscard d'Estaing.

» Dans ces dures conditions, la *détermination dont* viennent de faire preuve les électrices et les *électeurs communistes doit* être d'autant plus appréciée.

» En votant communiste, ils se sont prononcés en faveur d'une politique nouvelle comportant les améliorations attendues par les travailleuses et les travailleurs, ainsi que les profondes réformes *anticapitalistes sans lesquelles* ces objectifs ne peuvent pas être atteints. *Ils se sont affirmés pour* un gouvernement d'union capable d'agir efficacement pour mettre en œuvre cette politique nouvelle.

» *Ils ont exprimé* leur volonté d'agir eux-mêmes pour le changement. *Ils ont bien fait. Ils* ont fait le meilleur choix possible pour le changement et pour l'union.

» Pour le deuxième tour, les *communistes* vont *maintenant* poursuivre cette même lutte qu'ils ont engagée depuis le début de cette campagne.

» Pour prendre les décisions utiles à cet *effet*, le *comité central* de notre parti se réunira mardi. »

***

En réponse aux questions qui lui étaient posées, le secrétaire général du P.C.F. a notamment déclaré :

« J'aurais évidemment souhaité un résultat meilleur, mais les communistes en ont vu d'autres... Je n'ai pas été suivi comme j'aurais souhaité l'être, y compris par des hommes et des femmes qui nous font confiance, mais je promets *quelques bonnes surprises* aux rêveurs qui pensent au déclin du parti communiste.

» (...) L'élection présidentielle au suffrage universel est machiavélique... nous avons contribué à la rendre plus difficile en ne présentant pas un candidat à chaque élection. »

M. Marchais a dénoncé une nouvelle fois « le numéro honteux de duettistes » *de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand et stigmatisé* « les manœuvres sordides de la part de M. Giscard d'Estaing qui a désigné M. Mitterrand comme son adversaire privilégié, et, celles de M. Mitterrand qui lui a renvoyé la balle ».

Le candidat communiste a dit également : « Un gouvernement d'union, avec des ministres socialistes et communistes reste la condition même du changement. Il est *totalement* exclu *que* nous changions notre politique et que le parti communiste soutienne un gouvernement qui ne comprendrait pas des ministres communistes...

» Il est totalement exclu que le parti communiste puisse lutter pour une autre politique que celle qu'il mène, celle des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, *totalement exclu* qu'il puisse lutter pour une autre politique que celle des cent trente et une propositions de son candidat.

» ...Nous allons poursuivre la lutte avec tous ceux... qui veulent battre Giscard. Mais pour quelle politique ? »

M. LALONDE : pas de consigne de vote.

« Il n'y a jamais eu autant d'électeurs qui ont voté écologiste malgré les pressions pour le « vote utile ». Tout laisse à penser que les voix écologistes seront déterminantes au second tour. Par conséquent, les douze mesures *d'urgence que nous* proposons prennent maintenant toute leur importance... Je ne donnerai pas de consigne de vote pour le second tour mais je veux que le vote écologiste soit aussi un vote utile... Je souhaite que les deux candidats en présence s'adressent à tous les électeurs écologistes. »

Mlle LAGUILLER : pour Mitterrand sans illusion.

« J'appelle à voter pour François *Mitterrand au second tour*, sans illusion, mais parce que nous sommes solidaires de *l'ensemble* des électeurs de gauche.

» Le parti communiste paie *aujourd'hui sur le plan électoral* ses changements incessants de poli*tique que les travailleurs ne peu*vent ni admettre ni comprendre.

» Je me félicite du total des voix de droite inférieur à celui de 1974 et notamment de la diminution des voix de Giscard. En ce qui concerne mes résultats, je *maintiens, voire améliore* mes voix de 1974 et j'en remercie tous ceux qui ont voté pour ma candidature.

» Je remarque que contrairement à tous les autres petits candidats — Brice Lalonde excepté — y compris ceux qui étaient considérés comme représentant de courants politiques plus importants par la presse et les médias que Lutte ouvrière, je n'ai pas été écrasée par le phénomène du vote *prétendu* utile.

» J'aurais, bien sûr, préféré faire un meilleur score, mais cela représente 700 000 ou 800 000 électeurs qui ont voté contre la *droite* au pouvoir et qui, au-delà du deuxième tour, pèseront de toute façon dans les entreprises, les *villes et les villages* pour *faire* en sorte que ce ne soit plus les plus pauvres qui *fassent* principalement les frais de la crise. »

M. CRÉPEAU : le président sortant sanctionné.

Michel Crépeau a déclaré qu'il apporterait à François Mitterrand « un supplément de 2 % de voix », *et il a ajouté* « c'est ce qui fera la différence au deuxième tour » *des élections.*

« La gauche non communiste n'a jamais obtenu un pareil score. »

Après s'être réjoui du fait que « le peuple français a sanctionné sévèrement la politique *du* président sortant », *le candidat du M.R.G. a indiqué que sa formation* « discutera avec le parti socialiste » *et il a ajouté :* « Je suis sûr que François Mitterrand devra tenir compte des voix obtenues par les petits candidats qui représentent une sensibilité qui pèsera lourd dans le jugement définitif des électeurs. »

M. Crépeau a estimé que son propre score était « meilleur que tout ce qui avait été dit dans les sondages », *mais, a-t-il ajouté,* « il est certain que les Français *ont voulu voter* utile ».

Mme GARAUD : aller plus loin.

« Ce qui me paraît important c'est *que* l'élection présidentielle va être commandée par des *ralliements* et des *négociations partisanes*.

» *Les chefs de partis vont* maintenant négocier deux à deux dans la perspective du deuxième tour. Je pense que c'est fâcheux alors qu'une élection présidentielle devrait être une élection d'adhésion à une politique.

» En ce qui me concerne, j'espère que la confrontation personnelle qui va s'instaurer entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand va permettre d'aller plus loin qu'on ne l'a fait dans la définition de la politique que chacun d'entre eux propose aux Français et détermine pour la France.

» C'est pourquoi j'attendrai le vendredi 8 mai pour faire connaître mon sentiment sur le deuxième tour. »

Mme BOUCHARDEAU : rassembler.

« Je mènerai campagne pour François Mitterrand. Ce que je voudrais, c'est qu'il fasse une campagne suffisamment pluraliste et ne se comporte pas comme un chef de parti, mais en homme qui veut rassembler, en homme plus soucieux de rassembler toutes ces voix qui se perdent dans l'abstention. »

La candidate du P.S.U. s'est déclarée satisfaite de son propre résultat mais satisfaite des progrès de la gauche tout en faisant observer : « La gauche enregistre souvent des progrès au premier tour que, malheureusement, le second tour ne vient pas confirmer. » *Elle a indiqué :* « Notre électorat a eu peur de l' « effet Chirac » et a décidé de voter dès le premier tour pour Mitterrand. »

***

M. Michel Debré s'est abstenu pour sa part de tout commentaire.

... les réactions de leurs entourages

● A l'U.D.F.

M. JEAN LECANUET, président de l'U.D.F. : « *Ce qui est important c'est de regarder ce que pourront être les résultats définitifs du deuxième tour, qui sera un choix de société. Une grande bataille d'idées va se développer. Je n'ai aucun doute que le président de la République sera Giscard d'Estaing.*

» *Il y a un faible écart avec M. Mitterrand, eh bien, cela montre que nous allons connaître une très grande bataille d'idées. Le problème pour nous c'est l'union de la majorité.*

M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU, responsable de la campagne de M. Giscard d'Estaing : « *Le choix des Français au second tour sera un choix de société, de politique, de la façon dont on conçoit la vie avec les risques, du côté de M. François Mitterrand, de l'aventure politique qui est une politique qui écrasera l'économie française et avec la possibilité, du côté de M. Valéry Giscard d'Estaing, de continuer, de faire mieux, d'aller plus loin et, je crois, de rassembler les Français sur les tâches d'avenir.* »

Mme PELLETIER, ancien ministre délégué chargé de la condition féminine : « *Je ne peux pas croire que M. Chirac n'appelle pas ses électeurs à se prononcer pour le candidat qui va battre l'opposition.* »

***

LE PARTI RADICAL-SOCIALISTE : « *Rien n'est joué. Une démobilisation prématurée pourrait donner au candidat socialiste des possibilités artificielles. Il faut éviter à la France l'accident par lequel elle se retrouverait avec une politique qu'au fond d'elle-même elle n'aurait pas voulue. Les radicaux-socialistes lancent un appel solennel au centre gauche et à la gauche authentique, celle qui ne se reconnait pas dans le collectivisme, pour écarter l'aventure d'un changement de société et pour se rassembler, par un choix responsable, autour de Valéry Giscard d'Estaing.* »

● Au parti socialiste

LE BUREAU EXECUTIF DU P.S. : « *François Mitterrand vient de réaliser le score le plus élevé de l'histoire du socialisme en France. Avec les millions de suffrages qu'il a obtenus, François Mitterrand est l'espérance du rassemblement populaire, de toutes les forces de démocratie et de progrès qui sont la majorité en France. La politique de Giscard d'Estaing a été désavouée par plus de 70 % des Français, telle est la deuxième signification du scrutin du 26 avril. (...) Le changement auquel aspire le pays est désormais possible. Toutes les conditions sont créées pour sortir la France de la crise en assurant la victoire de François Mitterrand le 10 mai.* »

M. PIERRE MAUROY, porte-parole du candidat socialiste :

« *Je comprends la déception des électeurs communistes. Mais l'essentiel est maintenant de battre la droite, et elle peut l'être. (...) Comment pourrait-il manquer une seule voix de gauche au deuxième tour, au moment où nous voyons la victoire ? (...) François Mitterrand élu président ne sera prisonnier de personne.* »

M. LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du P.S. :

« *François Mitterrand est dans une position de rassembleur. (...) Le choix va être entre la politique la plus réactionnaire depuis 1940 et une politique de relance, de réforme et d'espérance. (...) M. Marchais, qui a mené sa campagne sur le thème de l'anti-Giscard aura l'esprit logique de le faire passer dans les faits.* »

M. GASTON DEFFERRE, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

« *M. Marchais nous fait la vie plus dure que ce qui était prévu. (...) Le parti communiste et les dirigeants communistes ne laisseront pas échapper la possibilité de battre la droite. (...) Je ne vois pas comment la totalité des électeurs qui ont voté pour Chirac pourraient voter pour Giscard. Ils ont voté pour Chirac parce qu'ils condamnaient la politique de Giscard. (...)* »

● Au R.P.R.

M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R., a parlé de la « percée considérable » de M. Chirac et a fait observer : « *Le résultat de M. Giscard d'Estaing n'est pas merveilleux. Trois quarts des électeurs ont sanctionné, par leurs votes, la politique qui a été conduite.* »

Il a demandé que le président sortant « *fasse des propositions plus précises* », et il a ajouté : « *Il n'a pas compris le sens du premier tour et parle toujours le même langage.* » « *S'il se contente de faire des déclarations de cette sorte, je ne crois pas qu'il provoquera le déclic chez les électeurs et les électrices qui ne lui ont pas apporté leurs suffrages au premier tour. Ils veulent un changement de politique, surtout en ce qui concerne les problèmes politiques et sociaux.* »

M. CLAUDE LABBE, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a estimé que « *c'est de la manière dont M. Giscard d'Estaing s'exprimera que dépend l'issue du second tour* ». « *Les électeurs choisiront, nous ne sommes pas en mesure de les influencer beaucoup.* »

M. Labbé a aussi demandé aux responsables du R.P.R. d'observer « *la plus grande réserve et le plus grand calme* » et aux membres du mouvement de s'abstenir de « *toute position individuelle ou prématurée qui serait tout à fait détestable pour tous, à commencer par ceux qui souhaitent que la majorité reste la majorité* ». « *Chacun sait dans quel camp nous nous situons* », a-t-il précisé.

M. CHARLES PASQUA, chargé de l'organisation de la campagne de M. Chirac : « *Malgré les embûches semées sur sa route, M. Chirac aura réussi à faire passer son message. (...) Il ne suffira certainement pas à M. Giscard d'Estaing pour l'emporter de faire appel à la solidarité de tous ceux qui refusent la gauche. C'est entre lui et le peuple français que le débat s'engage.* »

***

M. PEYREFITTE : « *Ou le collectivisme ou la liberté.* » — M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ancien député (R.P.R.) de Seine-et-Marne : « *Le scrutin* [du second tour] *sera très serré. Nous sommes à nouveau devant un choix de société. (...) Tous les électeurs de la majorité doivent se rassembler au deuxième tour.* [Il faut choisir] *ou bien le camp du collectivisme, ou bien le camp de la liberté. (...)*

● Au P.C.F.

M. CLAUDE POPEREN, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, au micro de R.T.L., regretter qu'« *un certain nombre d'électeurs communistes se soient trompés et qu'ils aient cru au vote utile et efficace en faveur de François Mitterrand au premier tour* ».

M. PIERRE JUQUIN, également membre du bureau politique, a indiqué : « *Nous ne posons pas de conditions, nous disons la réalité. Il n'y aura pas de changements profonds s'il n'y a pas de ministres communistes.* »

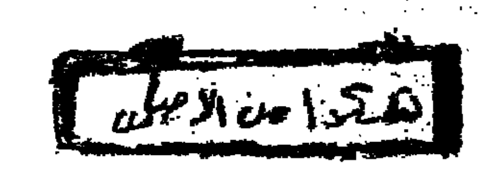
M. ELLEINSTEIN : « *Content, mais triste.* » — M. Jean Elleinstein, ancien directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, exclu de fait du P.C.F. en octobre dernier : « *Je suis content du score du P.C.F. parce qu'il confirme les analyses que je fais depuis quelques années contre la ligne suivie par Marchais. Mais je suis triste parce que c'est un événement historique important qui remet le P.C. dans les eaux où il était en 1936. La politique de Marchais a renforcé le parti socialiste. La tradition communiste était précieuse au sein de la gauche, mais, aujourd'hui, le communiste qui ne mettrait pas son bulletin dans l'urne pour François Mitterrand porterait une très lourde responsabilité.* »

● Les partisans de M. Debré

M. JEAN-MARIE DEDEYAN, secrétaire général du comité de soutien de M. Debré : « *La vérité finit toujours par triompher. Les périls intérieurs et extérieurs ne s'effaceront pas tout seuls au lendemain de cette élection.* »

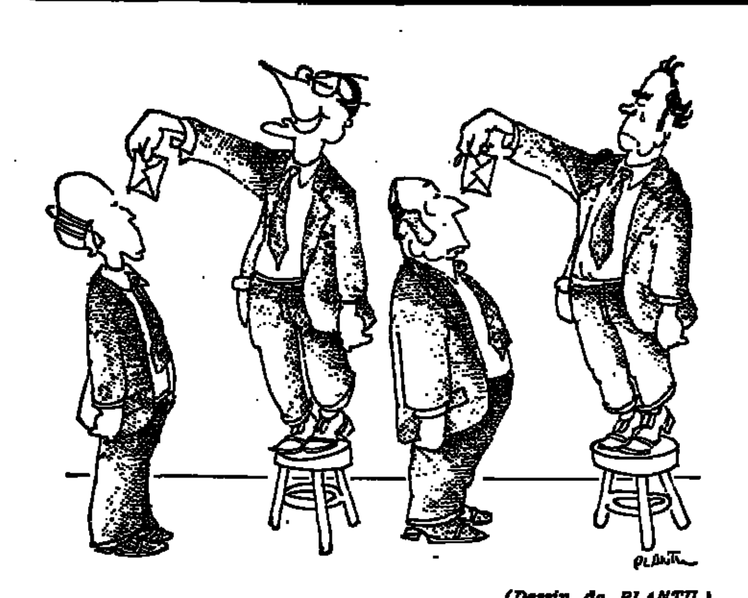
M. OLIVIER GUICHARD, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, ancien ministre, a demandé « *à tous les électeurs qui se recommandent de la majorité de voter pour le candidat de la majorité (...)* ».

M. YVES GUENA, député (R.P.R.) de la Dordogne, ancien ministre, a insisté sur le « *rôle décisif pour le second tour* » des gaullistes, et il a ajouté : « *Il faut parer aux risques de l'élection de François Mitterrand.* »



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La physionomie du scrutin



(Dessin de PLANTU.)

DANS LES QUARTIERS GÉNÉRAUX DES « QUATRE GRANDS »

De l'euphorie à la déception

● *Au 6 de la rue de Marignan, siège du quartier général des giscardiens*, l'annonce des premiers résultats déclenche l'euphorie. « *On ne pouvait attendre mieux* », disent certaines personnalités. Les spéculations vont bon train : « *Au deuxième tour, ce sera 52 % pour Giscard, 48 % pour Mitterrand* », entend-on commenter. M. Lecat multiplie les déclarations, souriant et détendu. Le président sortant est attendu pour 22 h. 15. Une foule élégante et triée sur le volet se presse dans les salons, après avoir franchi un barrage policier des plus zélés. Dehors, le service d'ordre contient quelques dizaines de curieux qui attendent l'arrivée des vedettes. « *Voici Alain Delon, Mireille Darc, toujours aussi beaux* », s'émerveille un badaud. Les journalistes de la presse internationale s'affairent. Tous attendent l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing, le héros de la soirée.

∴

● *Rue de Tilsitt, au quartier général de M. Jacques Chirac*, le ton est plutôt belliqueux. Certes on est déçu, comme si l'on avait fini par croire au « bluff » du président du R.P.R., mais on est surtout en colère et peu disposé à faire le moindre cadeau à M. Giscard d'Estaing, dont on souligne avec satisfaction la baisse par rapport à 1974. M. Charles Pasqua donne l'exemple dans une brève déclaration. On se presse autour des nombeux postes de télévision, on applaudit Philippe Clay, qui fait son entrée, on voit déjà la gauche victorieuse. « *Tout s'est joué dans les derniers jours* », affirme M. Jacques Toubon, l'un des conseillers de M. Chirac, « *dès légitimistes ont attendu dimanche pour s'exprimer* ». « *Vous n'avez pas su relancer votre action* », lui objecte-t-on. « *Que fallait-il faire ? Appeler à battre M. Giscard d'Estaing ? C'était un quitte ou double* », répond-il. Battre Giscard d'Estaing ? On ne l'exclut pas dans l'entourage du candidat. « *Ce qui est frappant*, dit-on avec insistance, *c'est le bon score de M. Mitterrand, au second tour il pourra compter sur 15 % de nos voix au moins.* »

∴

● *Rue de Solferino, au siège du P.S.*, on se réjouit de l'état d'esprit du R.P.R., dont on est informé par quelques émissaires. M. Jean Poperen, au nom du bureau exécutif, note que « *la politique de M. Giscard d'Estaing est désavouée par plus de 70 % des Français* ». On insiste, bien entendu, sur le bon résultat du candidat socialiste (les derniers sondages, précise-t-on, lui donnaient 23 %) et sur l'échec de M. Marchais. « *Le mot d'ordre*, confie un proche de M. Mitterrand, *c'est de parler de Marchais, pas de la direction du P.C.* ». M. Georges Fillioux évoque « *l'effet Marchais* » avant d'affirmer : « *Il ne faut pas chercher à humilier les communistes, on ne va pas les enfoncer.* » « *Il faut mettre l'accent sur le succès de toute la gauche* », dit Jacques Attali, qui explique le faible score du candidat communiste par la logique du scrutin présidentiel. « *C'est la situation inverse de celle de 1969, où le vote « utile » avait profité au P.C.* », souligne-t-il.

∴

● *Au siège du parti communiste français*, place du Colonel-Fabien, les visages sont tendus. Plus d'un million de personnes, contrairement aux pronostics, ont préféré dès le premier tour « voter utile », c'est-à-dire pour M. Mitterrand, de façon, dit-on dans les couloirs du P.C.F., à éviter que ne se retrouvent seuls au deuxième tour MM. Giscard d'Estaing et Chirac. L'« effet Chirac » a joué sans doute, regrette-t-on. On estime aussi que l'augmentation du nombre des abstentionnistes et les divers scores réalisés par les candidats des petites formations ont pesé sur les résultats.

Bref, on s'efforce de ne pas dramatiser la situation, sans pour autant nier la déception qu'elle a causée. Le service d'ordre lui-même est nerveux, refusant à tout prix d'être photographié près du buffet. M. Georges Marchais, à l'issue d'une rapide réunion du bureau politique, fait sa déclaration.

Ayant répondu aux seules questions d'Antenne 2 et d'Europe 1, M. Marchais met fin à la séance, laissant muets les nombreux journalistes de la presse écrite et parlée venus sur place sonder les intentions communistes. Décidément, l'heure n'est pas aux effusions...

T. F. et D. R.

Partis dominants et forces d'appoint

Les électeurs n'ont pas fait le jeu des candidats, sauf pour deux d'entre eux, mais ils ont joué celui de l'élection présidentielle, dont la finalité est la désignation du chef de l'Etat. Le mécanisme simplificateur du second tour va accentuer une logique interne qui, une fois de plus, s'est imposée dès le premier. A cet égard, le scrutin du 26 avril remet les choses au point.

Pourtant la consultation de 1981 offrait plus d'espoirs aux candidats modestes, pour peu qu'ils aient réussi à franchir un système de sélection renforcé, et une plus grande marge de manœuvre aux leaders désireux d'en découdre. Elle était, au départ, plus ouverte. La rivalité déclarée de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, dans la majorité, la rupture de l'union de la gauche, une certaine lassitude devant ces joutes sans fin, et le vide créé par le souci de MM. Mitterrand, Chirac et Giscard de ne pas s'engager trop tôt dans la campagne avaient créé les conditions d'un débat électoral dispersé et flou, virulent mais sans élan. On pouvait tout en attendre. Or ce qui s'est produit n'a rien que de très ordinaire, sauf pour le parti communiste évidemment.

Les candidats modestes le sont restés au sortir des isoloirs et des urnes. Le passé et la passion de M. Debré, le discours dérangeant de Mme Garaud, la simplicité bon enfant de M. Crépeau, les diatribes saccadées de Mlle Laguiller, la conviction de Mme Bouchardeau, ont intéressé ou séduit le temps de quelques émissions, mais ils n'ont pas suffi à rassembler les 5 % des suffrages exprimés qui sont requis pour obtenir le remboursement du cautionnement de 10 000 F et des frais de campagne évalués forfaitairement à 100 000 F. Même M. Brice Lalonde et, derrière lui, le mouvement écologite n'ont pas réussi à franchir ce seuil décisif.

La leçon n'est pas nouvelle mais elle confirme que l'accès aux grands moyens audio-visuels de propagande, s'il est indispensable pour toucher l'opinion, ne provoque pas automatiquement son adhésion. C'est une chose de vouloir « changer la politique », c'en est une autre d'y réussir.

Au-dessus des « petits candidats », les grands ont saisi l'élection présidentielle comme un moyen de vider leurs querelles. Ils ne pouvaient tous espérer raisonnablement la conquête du pouvoir, alors ils ont fait de ce vote l'instrument de mesure de leur vitalité et de leur audience. Sous la V[e] République, un parti n'a de crédibilité que s'il possède dans ses rangs un leader « présidentiable ». Comment le vérifier sinon en participant à l'élection présidentielle ? Telle a été la démarche de M. Chirac pour lui-même et pour le R.P.R., telle a été, aussi, celle de M. Marchais et du P.C.F., telle avait été celle de M. Rocard jusqu'à ce que le P.S. lui préfère M. Mitterrand.

La difficulté, c'est qu'il n'y a place, au second tour, que pour un duel. Le mécanisme de l'élection présidentielle est terriblement réducteur. On le vérifie beaucoup plus en 1981 qu'en 1974, où le premier tour procédait déjà d'une simplification réalisée au sein de la gauche. L'affrontement quadripartite du 26 avril témoignait d'une volonté de résistance, voire de négation, à l'égard d'une bipolarisation imposée, mais les électeurs n'ont pas suivi. En votant « utile », ils ont anticipé le second tour et renforcé la logique d'un clivage en deux blocs, dont chacun est constitué d'un parti dominant — celui qui est en état de fournir le candidat présidentiable — et de forces d'appoint d'inégale importance.

Les gaullistes ne peuvent ignorer les contraintes d'un système institutionnel qu'ils ont créé et dont ils ont largement profité. M. Chirac cherche moins à le changer, ou à changer de majorité, qu'à retrouver la prééminence perdue. Son score est honorable mais il n'a pas réussi à imposer sa « troisième voie », qui n'était, à peu de chose près, que celle de M. Giscard d'Estaing, mais avec un autre chef.

La menace de la marginalisation

Les communistes cherchaient, ils ne l'ont jamais caché, à rééquilibrer la gauche en leur faveur. A cette fin, ils ont remis en cause une stratégie d'union de la gauche par trop bénéfique aux socialistes et dans laquelle ils risquaient d'être réduits à une force d'appoint. Les déclarations de M. Mitterrand devant les leaders de l'Internationale socialiste à Vienne en 1972, les avaient déjà inquiétés. Il est significatif que, sous le coup de l'amertume, M. Marchais ait, au soir du 26 avril, considéré que le fait de ne pas avoir présenté de candidat communiste à toutes les élections présidentielles, c'est-à-dire en 1965 et 1974, ait été une erreur. Sauf que cette erreur s'inscrivait chaque fois dans une stratégie de conquête du pouvoir en accord avec l'autre grand courant de la gauche ! Tout le passé récent du P.C.F. se trouverait donc mis en cause.

Le malheur, c'est que le jour où ce parti se lance dans la compétition présidentielle sous ses couleurs et pour soutenir la comparaison avec son ex-allié — alors que, en 1969, Jacques Duclos s'était promené sur les décombres de la gauche socialiste — ce jour-là, il enregistre l'une de ses plus cuisantes défaites ! La crainte de se voir réduit au rôle d'une force d'appoint, comme l'avait envisagé M. Mitterrand à Vienne, la menace d'être marginalisé, comme le souhaite M. Giscard d'Estaing, deviennent soudain plus actuelles. Que faire contre un partenaire-adversaire qui progresse dans l'union et continue dans la relative autonomie d'une stratégie rocardienne sans Rocard ?

La même question est, en somme, posée aux deux « grands » candidats éliminés au premier tour. Elle l'est plus gravement encore s'il se confirme que, en devenant plus homogènes dans leur composition, plus équilibrés dans leur implantation, les partis dominants répondent non seulement aux contraintes du système institutionnel, mais aussi à l'évolution sociologique du corps électoral. Dès lors, il ne suffira plus de dénoncer ou de refuser le partage des rôles, mais il faudra trouver les moyens politiques de ne pas rester à l'écart de ce processus d'intégration.

ANDRÉ LAURENS.

Double succès

(Suite de la première page.)

Mais s'il est vrai qu'il y a moins de divergences idéologiques entre giscardiens et chiraquiens qu'entre socialistes et communistes, le partage du pouvoir est aussi difficile à droite qu'à gauche. Que M. Mitterrand l'emporte et M. Chirac apparaîtra comme le recours après la dissolution de l'Assemblée nationale.

L'attitude des deux « grands » candidats battus comptera autant que la campagne des deux candidats demeurés en lice. Nul n'est propriétaire de ses voix, mais il est une manière qui ne trompe pas, claire ou confuse, de dissuader les électeurs de voter pour l'un des concurrents. En attendant, et quoi qu'on en dise, le pays demeure bel et bien coupé en deux. L'état de l'esprit public le veut autant que le mode de scrutin. Raison de plus pour que dès aujourd'hui les moyens d'information, surtout audio-visuels, accordent sans attendre la campagne officielle, une place rigoureusement égale aux deux candidats du second tour. Au nom de la liberté.

J. F.

Bouleversements

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing, espérant bien qu'il en est toujours ainsi trois ans plus tard, a beaucoup insisté sur le fait qu'il est placé en tête. En dépit des dénégations de tous les responsables socialistes, il a brandi, et ses supporters ont fait de même, l'épouvantail d'un changement, si ce n'est d'un bouleversement de société, puisqu'il s'est présenté comme le champion « *sans exclusive ni rancune* » de toutes les « *familles* » qui « *rejettent la bureaucratie et le marxisme* ».

L'appel s'adresse prioritairement à M. Chirac, mais, si celui-ci se prononce à titre personnel pour le « citoyen-candidat », il laisse pratiquement leur liberté de vote aux 5 188 154 électrices et électeurs qui lui ont fait confiance. Il est certain que bon nombre de militants et de responsables du R.P.R. nourrissent à l'égard du giscardisme une aigreur et une rancune tout à fait comparables à celles qu'éprouvaient, en 1969, M. Giscard d'Estaing et ses amis, après onze années de toute-puissance des gaullistes. Reste à savoir si les électeurs seront à l'image des militants et comprendront qu'on ne les invite pas clairement à voter pour le président sortant, et à sauvegarder l'unité de la « majorité » à partir du moment où l'on évoque les « alliances politiques de M. Mitterrand ».

Le fondateur du R.P.R. peut se réclamer de résultats fort satisfaisants puisqu'il atteint, malgré la concurrence de M. Debré et de Mme Garaud, 17,95 % des suffrages exprimés, alors que la liste européenne qu'il conduisait de compagnie avec l'ancien premier ministre de de Gaulle n'en avait obtenu que 16,24 % en juin 1979 et alors que, le 5 mai 1974, M. Chaban-Delmas n'en avait totalisé que 15,10 %. On peut ajouter que le maire de Paris n'a nullement à se plaindre de ses résultats dans la capitale, mais tout cela ne change rien au fait qu'il se trouve dans une posture difficile.

Triomphe du P.S. et débâcle du P.C.F.

L'électorat R.P.R. se trouvera-t-il réduit à n'être qu'une force d'appoint pour le maître de l'U.D.F. (*voir l'article d'André Laurens*), ou s'y refusera-t-il ? Le même problème est posé, en termes singulièrement délicats, pour les quelque 4 456 864 électeurs et électrices qui ont fait confiance dimanche à M. Marchais.

M. Mitterrand dispose, si l'on ajoute à ses propres voix celles de M. Marchais et de M. Crépeau, de Mlle Laguiller et de Mme Bouchardeau, d'un potentiel de 46,95 % des suffrages exprimés (13 570 778 voix sur 28 901 025). La progression est limitée (le potentiel était de 45,94 % au soir du 5 mai 1974), mais il y a progression.

L'opposition, considérée dans son ensemble, obtient ou dépasse la majorité absolue dans trente-deux départements (dont on trouvera la liste d'autre part), alors que le candidat unique, M. Mitterrand, n'avait atteint un tel résultat que dans la Nièvre et l'Ariège en 1965, l'extrême gauche n'étant pas représentée, et dans onze départements en 1974, lorsque Mlle Laguiller et M. Krivine étaient présents au titre de cette extrême gauche (dans l'ordre des résultats obtenus, Nièvre, Ariège, Aude, Seine-Saint-Denis, Haute-Vienne, Bouches-du-Rhône, Pas-de-Calais, Pyrénées - Orientales, Gers, Gard, Hautes-Pyrénées).

Cette progression globale est la résultante de deux données fondamentalement contradictoires, l'essor du P.S. et la débâcle du P.C.F. Il ne s'agit plus du problème du rééquilibrage au sein de la gauche, posé depuis 1974, mais de tout autre chose : le souci du « vote utile » dès le premier tour a poussé vers M. Mitterrand à la fois une partie des clientèles de Mme Bouchardeau et de Mlle Laguiller, qui ont bien dû en convenir, mais aussi de celle de M. Marchais, qui n'a pu le nier.

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que « *les communistes en ont vu d'autres* ». Mais la vérité est qu'ils n'avaient jamais rien connu de tel depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le pourcentage du parti, qui n'était depuis lors jamais tombé en métropole au-dessous de 19,2 % (c'était lors des législatives de 1958), chute à 15,42 % et retombe pratiquement au niveau des législatives de 1936 (15,12 %).

Alors que le P.S. atteint, avec 25,90 % des suffrages exprimés, un résultat sensiblement supérieur à son plus haut niveau depuis la Libération (23,4 %) en octobre 1945, la déconfiture du P.C.F. est illustrée de façon saisissante. M. Marchais n'obtient de meilleurs résultat que M. Duclos, il y a douze ans, qu'en Corse-du-Sud, à la Réunion et à Mayotte. Dira-t-on que M. Duclos était M. Duclos et qu'il profitait, en 1969, de la décomposition de la gauche non communiste ? On observe alors que, par rapport aux résultats des législatives du 12 mars 1978 (20,61 % des suffrages exprimés), M. Marchais ne progresse que dans deux départements, la Haute-Corse et la Lozère. Déjà profondément traumatisés par la rupture de septembre 1977, par le divorce entre les dirigeants du parti et ses intellectuels, par l'intervention soviétique en Afghanistan, militants et électeurs du P.C.F. sont devant une nouvelle et redoutable épreuve.

Le P.S. persistant à ne vouloir envisager aucune négociation avec ses anciens partenaires et amis, M. Marchais est néanmoins resté sur ses positions. Il ne s'est p[illegible] ni d'exiger la présence de comm[illegible]tes dans un gouvernement d'union de la gauche ni de réclamer « *de profondes réformes anticapitalistes* » ni de dénoncer derechef le « *numéro honteux de duettistes* » auquel se seraient livrés d'un commun accord MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing.

Voilà une fois de plus de rudes et exigeants propos, mais qui ne résolvent nullement la question capitale que le comité central du P[illegible] devra trancher mardi. L'homme qui s'est présenté durant toute sa campagne comme le vrai, voire le seul « *candidat anti-Giscard* », peut-il ne pas plaider, fût-ce à son corps défendant, pour M. Mitterrand ; peut-il combattre la tendance profonde de son électorat et lui déconseiller de n[illegible] pas unitaire l[illegible] 10 mai, alors que dans une très large prop[illegible]ion i[illegible] s'est montré tel dès le [illegible] avril ?

A treize jours d'un second tour qui risque fort d'être tout aussi serré qu'il y a sept ans (50,81 % à M. Giscard d'Estaing, 49,19 % à M. Mitterrand), dira-t-on que la France va basculer ? Elle paraît ne ressembler en tout cas ni à celle de 1974 ni même à celle de 1978.

RAYMOND BARRILLON.

LA DÉCLARATION DU MAIRE DE PARIS AU LENDEMAIN DU PREMIER TOUR

M. Chirac : le 10 mai chacun devra voter selon sa conscience

M. Chirac a déclaré, lundi matin 27 avril, au siège de son comité de soutien, rue de Tilsitt :

« Les Français ont décidé : le prochain président de la République sera M. Giscard d'Estaing ou M. Mitterrand.

» Mais, dans le même temps, ils ont été très nombreux à approuver mes propositions pour le renouveau de la France.

» La politique que mènera le prochain président devra tenir compte de ces aspirations qui traduisent un désir très fort de changement. Si tel n'était pas le cas, alors que l'unité du pays doit être renforcée, ses divisions seraient accentuées. Or, la France a besoin que notre peuple se rassemble pour le grand effort qu'il doit accomplir.

» Qui pourrait remplir le mieux cette difficile mission ?

» Quelles que soient ses intentions, M. Mitterrand, avec un programme économique qui a échoué partout où il a été appliqué, et les alliances politiques dont il n'a pas voulu se dégager, ne serait pas en situation de réussir. En effet, je ne veux pas ignorer les conséquences que comporterait pour la France la participation du parti communiste au pouvoir

» Reste M. Giscard d'Estaing. Peut-il y parvenir, lui qui, président sortant, n'a réuni sur son nom qu'un peu plus du quart des suffrages ? Pour cela, il doit renouveler profondement sa politique et ses methodes, prendre les moyens d'augmenter la production pour diminuer le chômage, réduire les prélèvements de l'Etat sur la nation, mener une politique étrangère et une politique de défense fermes et claires.

» Rien ne sera accompli qui ne repose sur le sentiment autant que sur la raison ; rien ne le sera si le respect mutuel et le dialogue ne sont pas restaurés.

» S'agissant de l'élection présidentielle où ne restent en présence que deux candidats au second tour, il n'y a pas lieu à désistement. Le 10 mai chacun devra voter selon sa conscience. A titre personnel, dans l'esprit que je viens de rappeler, et dans la ligne de l'action politique que j'ai toujours menée en faveur d'un certain type de société je ne puis que voter pour M. Giscard d'Estaing.

» La parole est désormais au peuple français. »

LA « RENCONTRE » DE « CHOISIR »

M. Mitterrand sera seul face aux femmes

Les deux candidats du second tour ne participeront pas ensemble le 28 avril à 20 h. 30, au Palais des congrès, à Paris, à la rencontre sur le thème « *Quel président pour les femmes ?* ». Organisée par le mouvement Choisir la cause des femmes, que préside M[e] Gisèle Halimi, cette « rencontre » n'aura finalement lieu qu'avec M. Mitterrand qui sera interviewé par plusieurs femmes (1) devant un public qui devra être muni d'invitations. Il était prévu que les deux candidats seraient interrogés à tour de rôle par le « panel » de journalistes dans un ordre fixé par tirage au sort.

M. Giscard d'Estaing a refusé de participer à cette réunion. Selon M[e] Halimi, le président sortant, informé dès le 8 avril, n'aurait pas tout de suite refusé, faisant savoir, par l'intermédiaire de Mme Monique Pelletier, qu'il ne prendrait de décision qu'après le premier tour. Le 20 avril son directeur de cabinet, M. Philippe Sauzay confirmait que la « suggestion » de M[e] Halimi avait été étudiée par Mme Pelletier et que celle-ci avait été chargée de répondre. Le 24 avril, toujours selon M[e] Halimi, Mme Pelletier lui faisait part, au téléphone, d'une réponse négative indiquant que la date ne convenait pas à M. Giscard d'Estaing. Choisir proposait alors de changer cette date mais cette proposition n'emportait pas la décision de M. Giscard d'Estaing.

(1) Il s'agit de Martine Allain-Regnault (Antenne 2), Ménie Grégoire (R.T.L.), Gisèle Halimi (*Choisir*), Christine Ockrent (Europe 1), Françoise Parturier, Claude Servan-Schreiber (*F-Magazine*) et Eliane Victor (*Elle*). La rencontre a lieu à la salle bleue du Palais des Congrès, place de la Porte-Maillot.

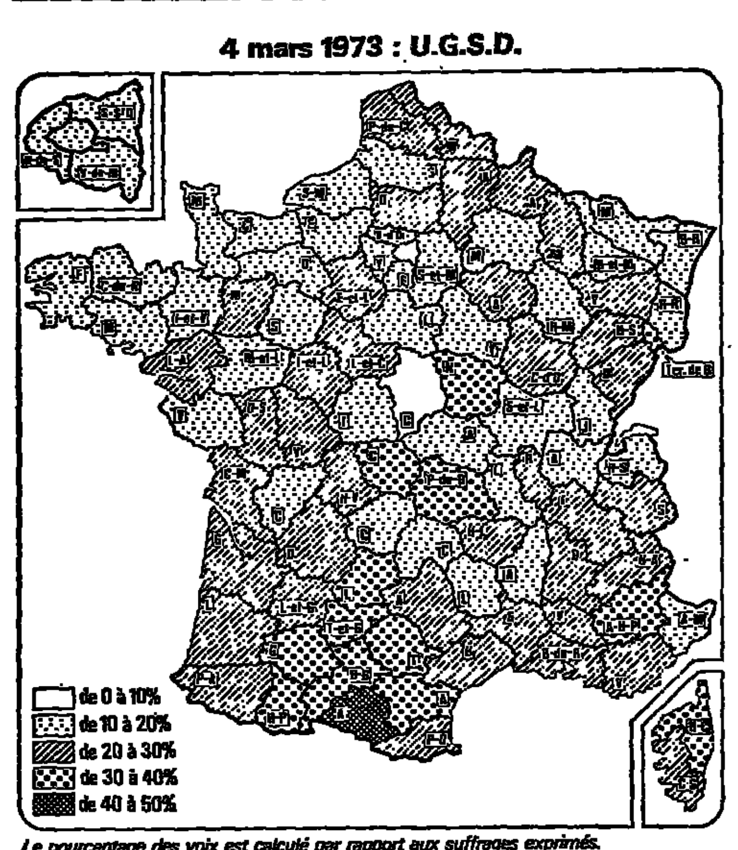
Renseignements auprès de *Choisir* : 555-50-36 et 277-33-00.

La physionomie du scrutin

LE PREMIER TOUR

La gauche de

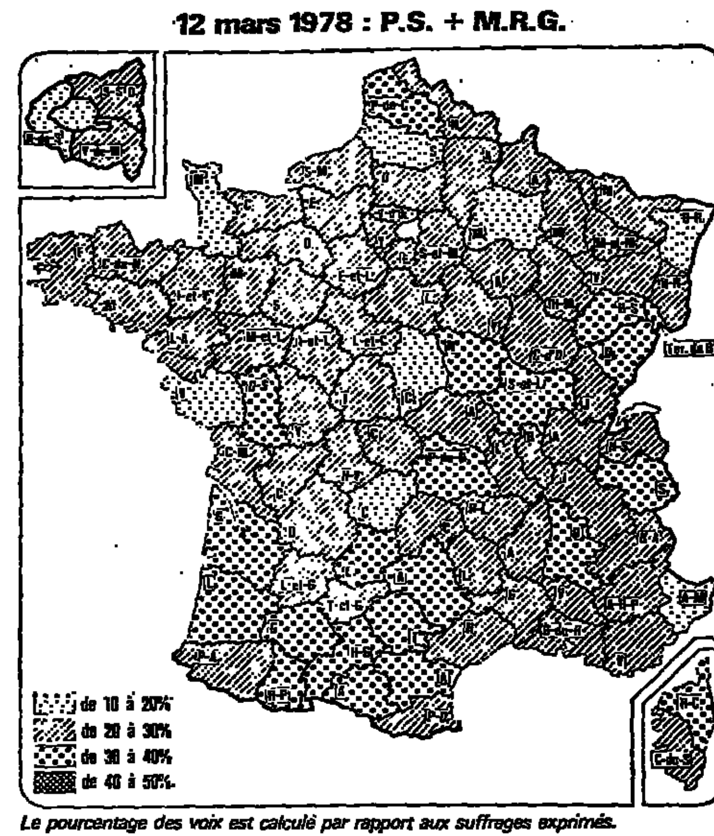
4 mars 1973 : U.G.S.D.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

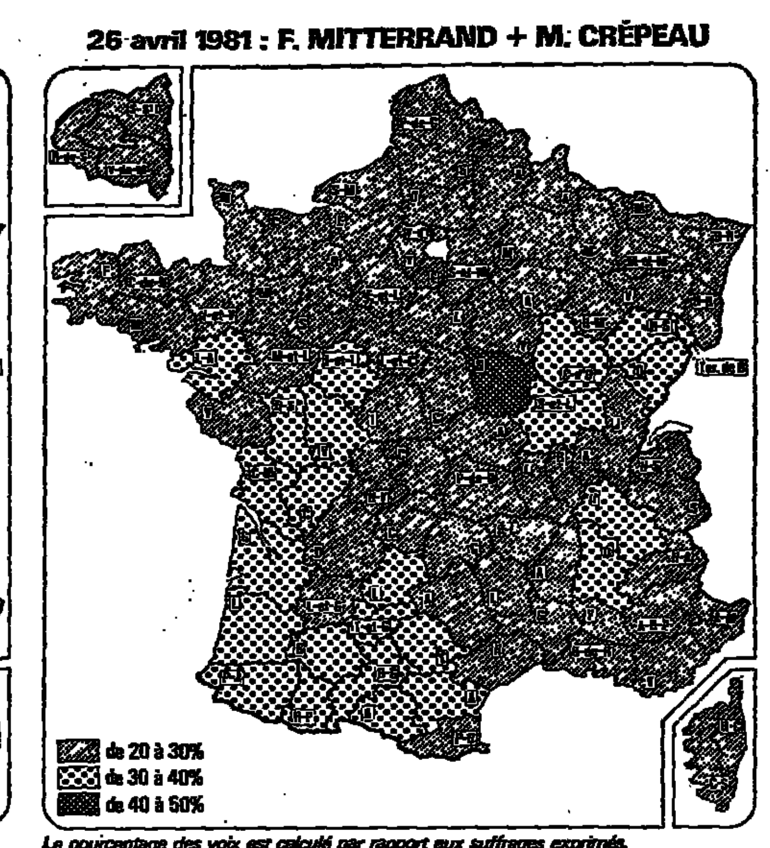
U.G.S.D. : Union de la gauche des socialistes et démocrates qui regroupait socialistes et radicaux de gauche.

12 mars 1978 : P.S. + M.R.G.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

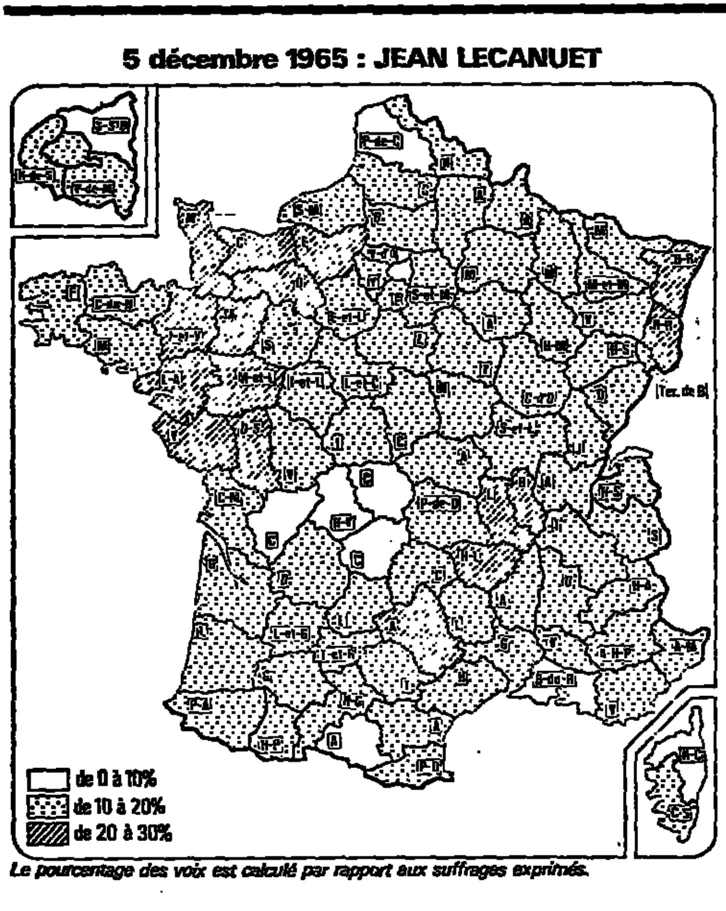
26 avril 1981 : F. MITTERRAND + M. CRÉPEAU



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

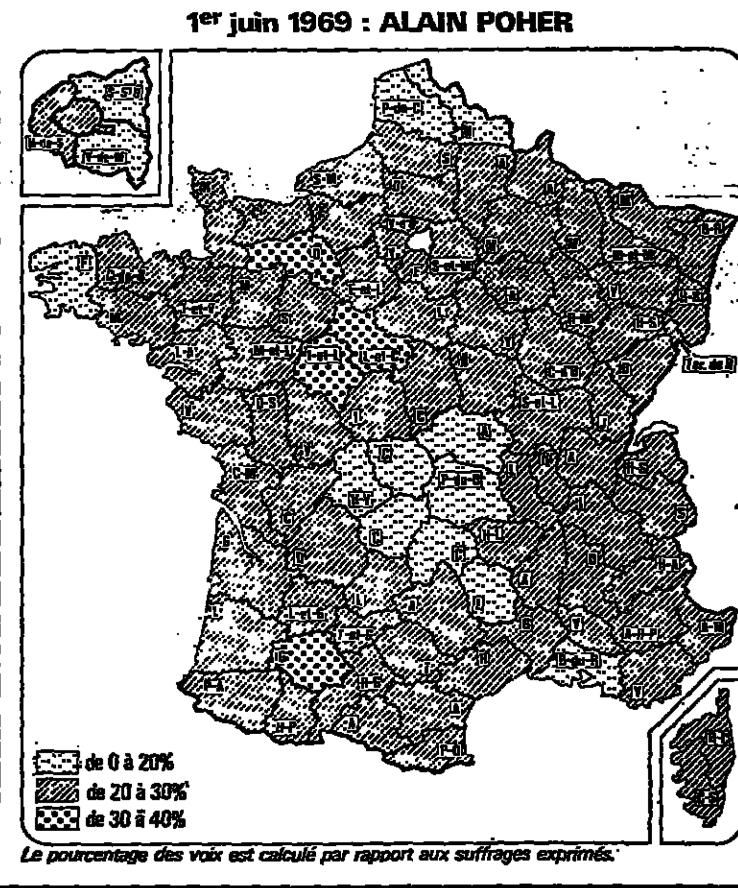
Du centrisme au

5 décembre 1965 : JEAN LECANUET



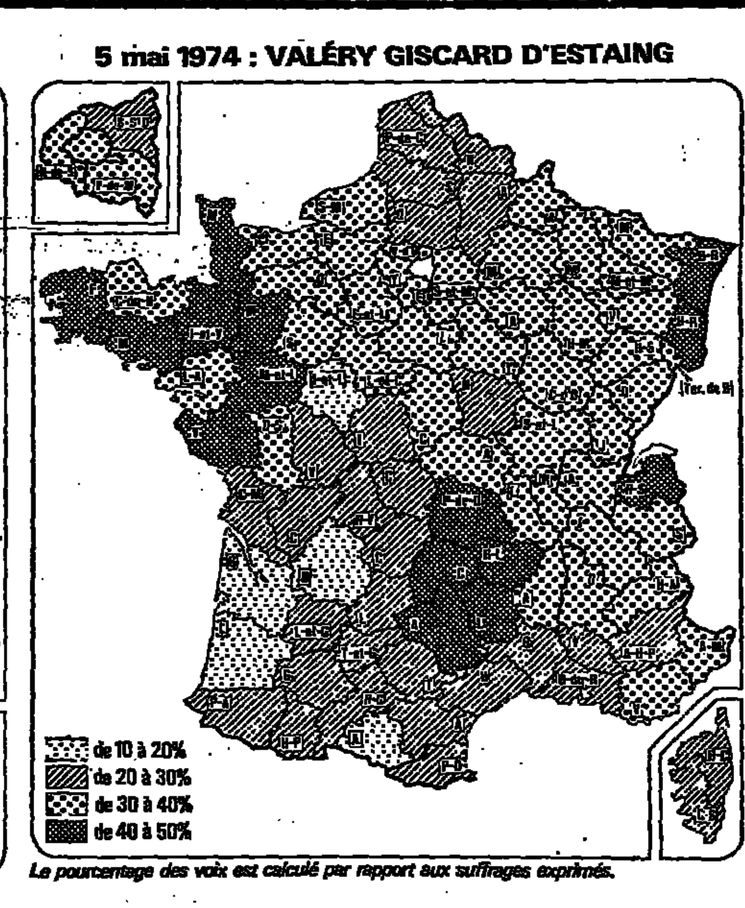
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

1er juin 1969 : ALAIN POHER



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

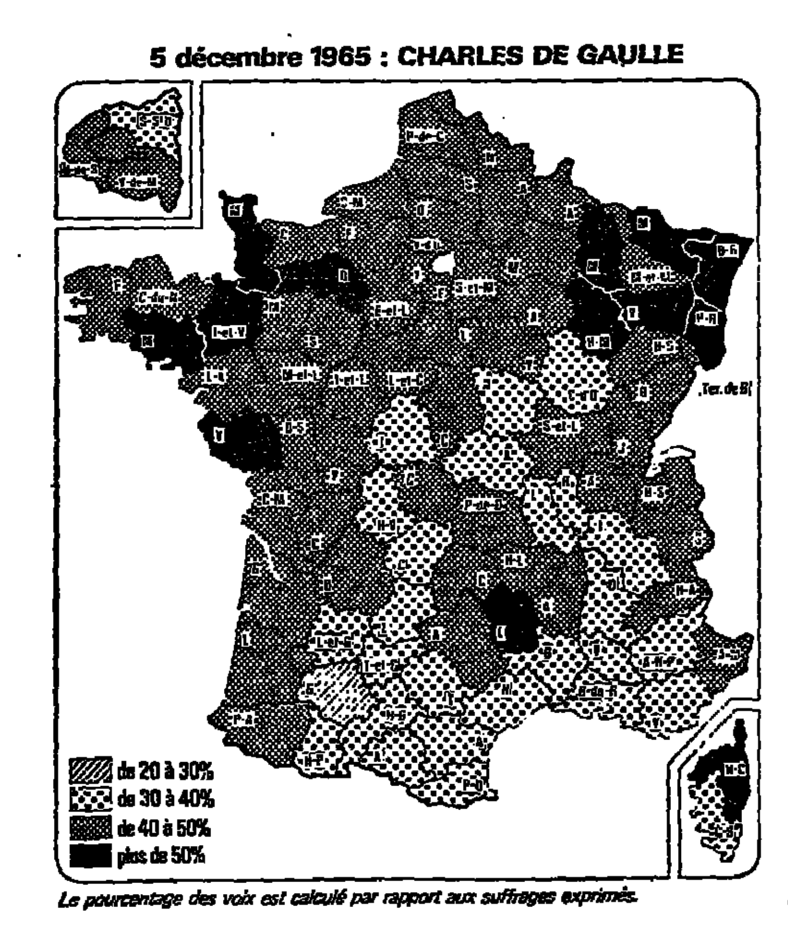
5 mai 1974 : VALÉRY GISCARD D'ESTAING



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

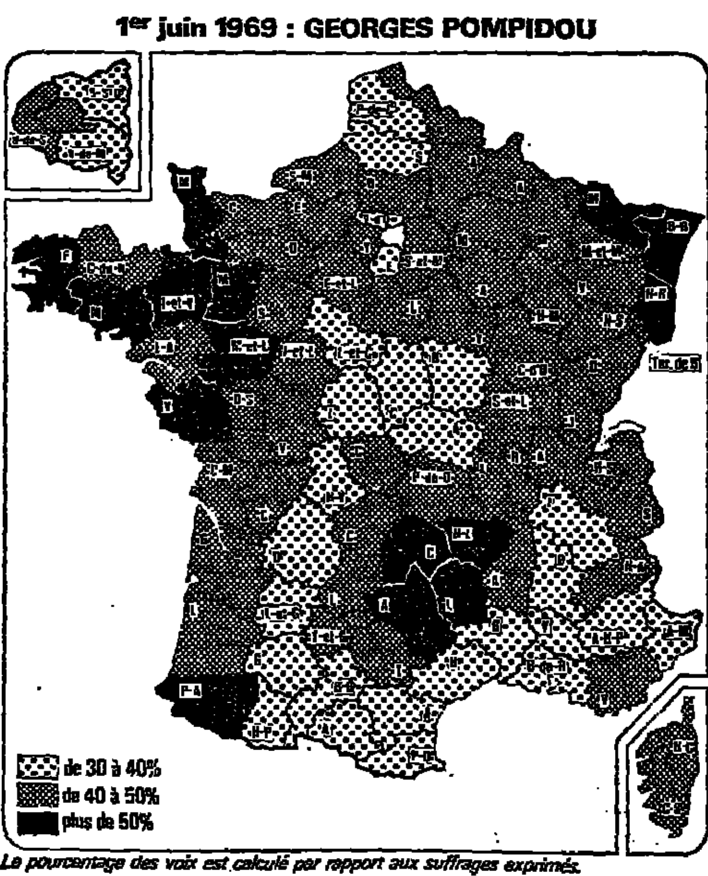
Seize ans de

5 décembre 1965 : CHARLES DE GAULLE



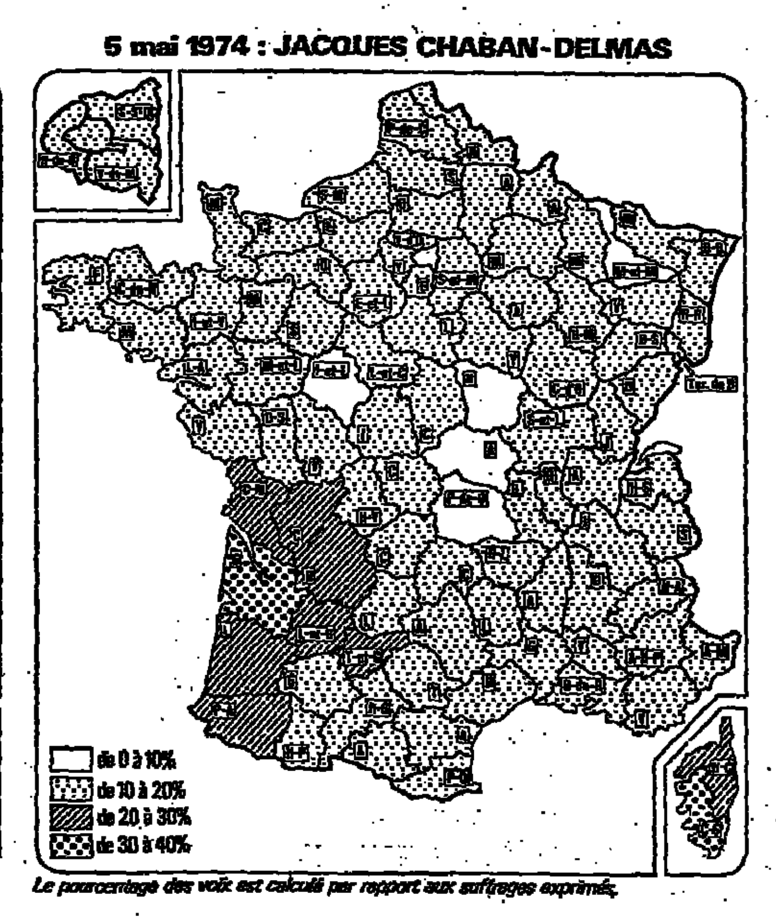
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

1er juin 1969 : GEORGES POMPIDOU

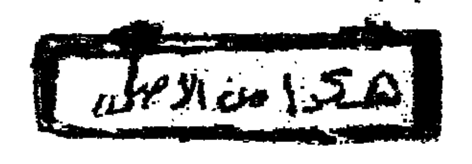


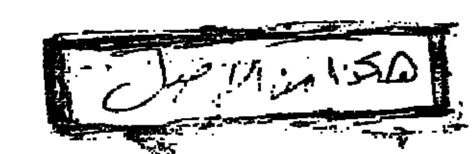
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

5 mai 1974 : JACQUES CHABAN-DELMAS



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

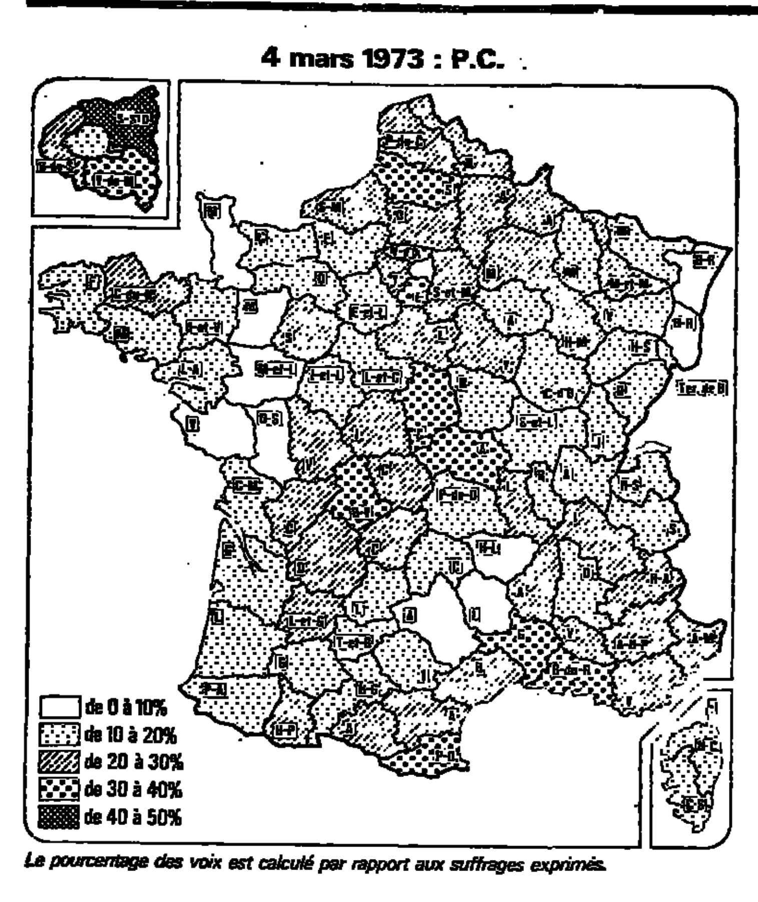




DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

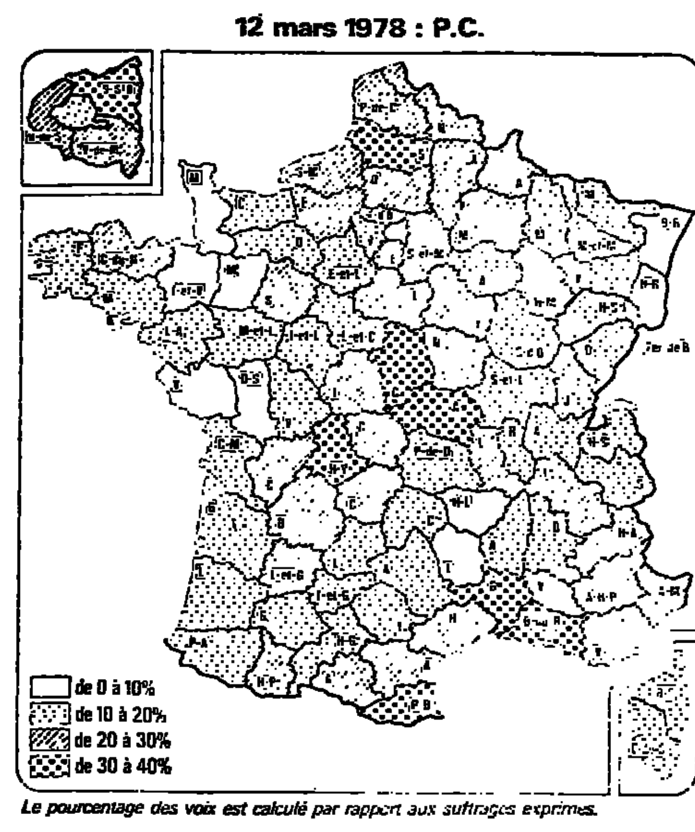
l'union à la désunion

4 mars 1973 : P.C.



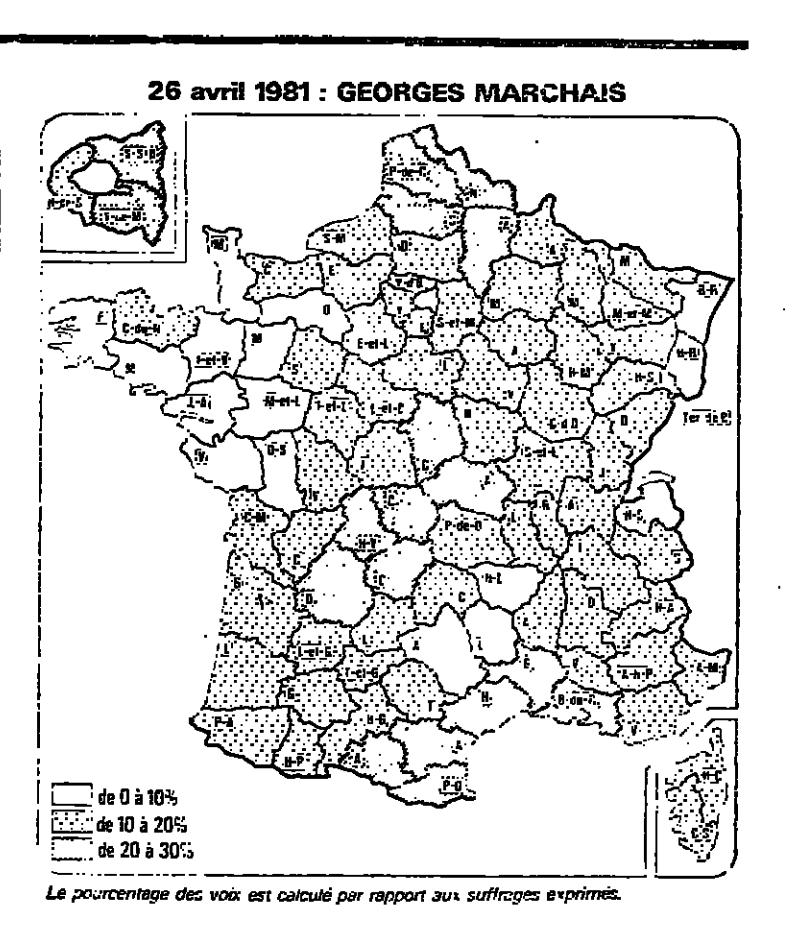
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

12 mars 1978 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

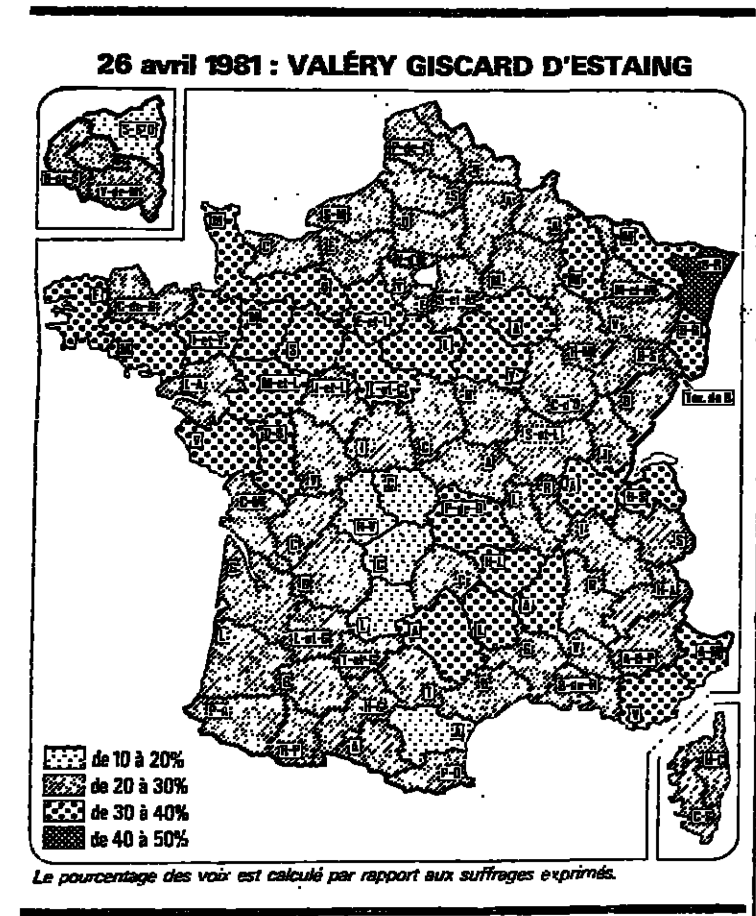
26 avril 1981 : GEORGES MARCHAIS



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

giscardisme

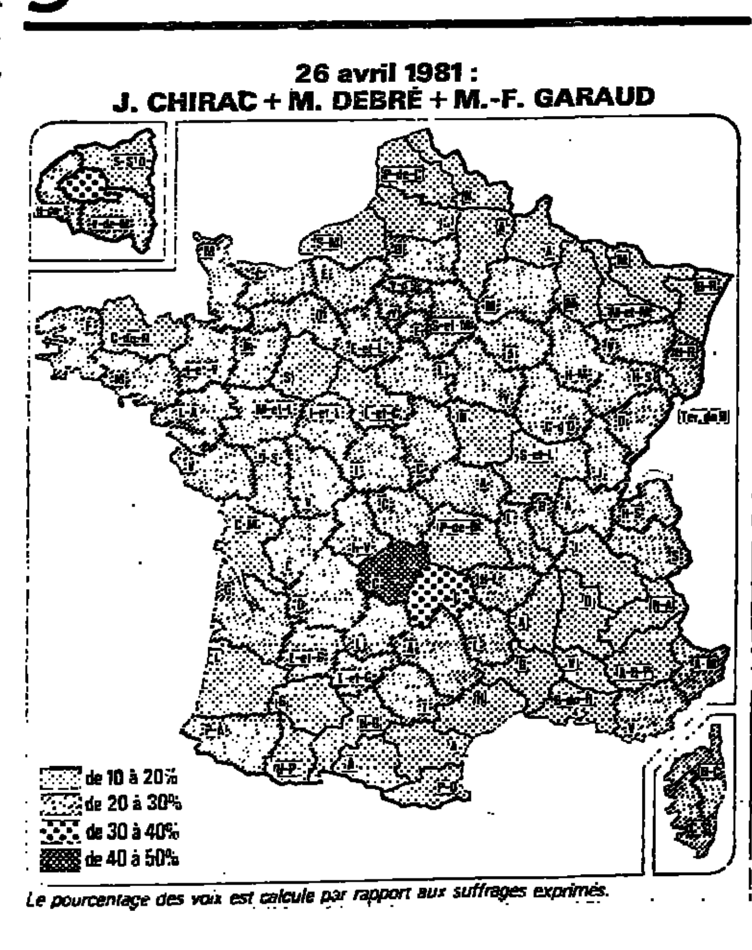
26 avril 1981 : VALÉRY GISCARD D'ESTAING



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

gaullisme

26 avril 1981 :
J. CHIRAC + M. DEBRÉ + M.-F. GARAUD

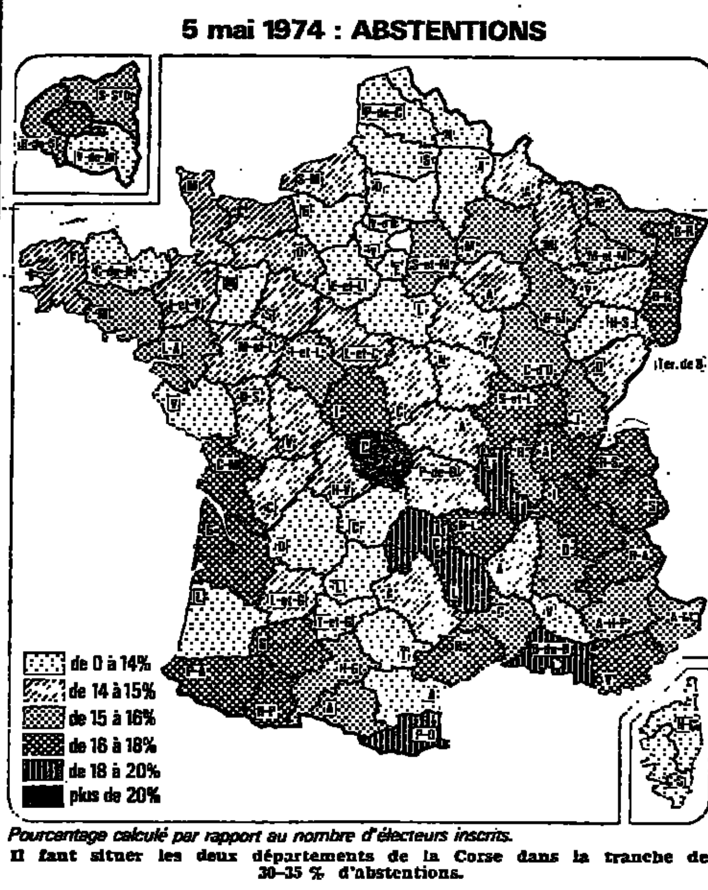


Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.



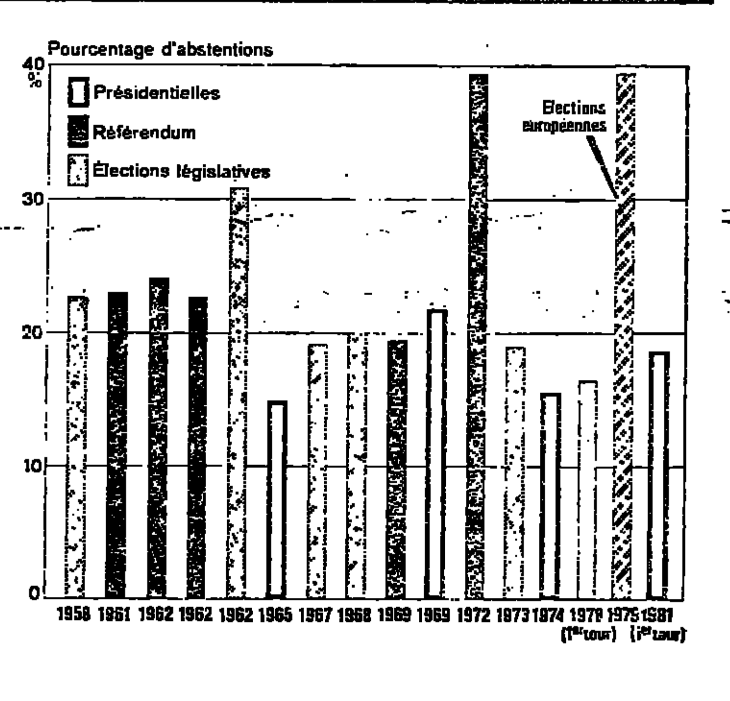
Les abstentions

5 mai 1974 : ABSTENTIONS

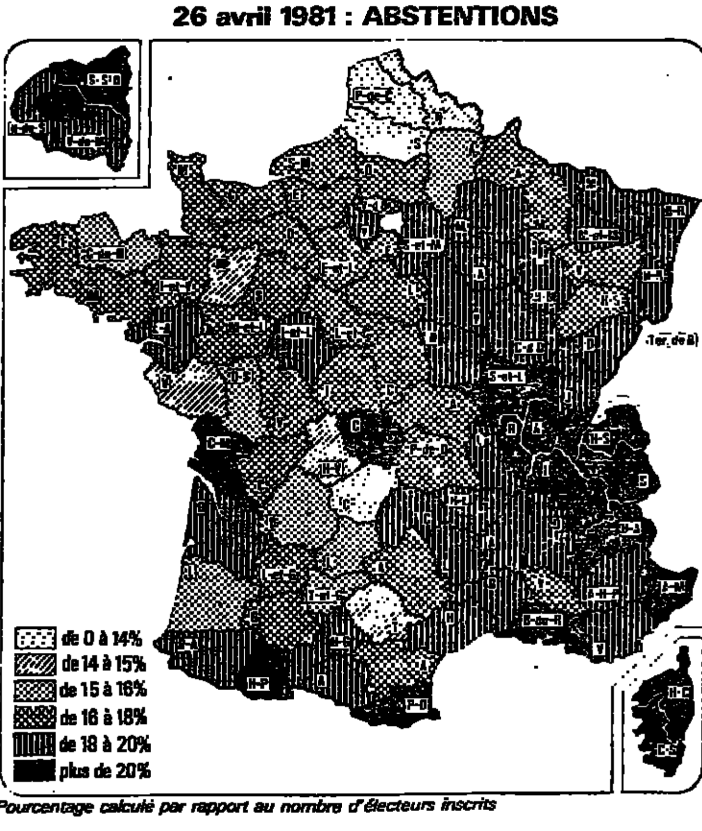


Pourcentage calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

Il faut situer les deux départements de la Corse dans la tranche des 30-35 % d'abstentions.



26 avril 1981 : ABSTENTIONS



Pourcentage calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits

La physionomie du scrutin

LE PREMIER TOUR

Le recul du P.C.F. est net dans ses bastions mais aussi dans ses « terres de mission »

Le scrutin européen du 10 juin 1979 avait été *marqué*, pour le parti communiste, par une stabilisation de son résultat global, comparé à celui qu'il avait obtenu *au premier tour* des élections législatives de mars 1978 (20.5 %). Cette donnée générale recouvrait des réalités diverses. *L'électorat* communiste était en recul plus ou moins net dans les régions industrielles de la moitié nord du pays et en progrès dans les régions du Sud à dominante rurale, en particulier dans les départements les *plus menacés par la concurrence* des pays de l'Europe du Sud candidats à l'entrée dans la C.E.E.

L'élection européenne indiquait les tendances du vote communiste après la rupture de l'union de la gauche. Premier test auquel était soumise la nouvelle ligne du P.C.F. — test sans enjeu véritable, comme en témoignait la faible *participation des électeurs*, — cette élection dessinait la géographie des inquiétudes et des espérances *électorales des communistes*. Inquiétude dans la région parisienne, le Nord, la *Haute-Normandie*, mais aussi la Lorraine et la Champagne. Victime de son vieillissement dans ses bastions de la banlieue de la capitale, le P.C.F. subissait, en outres, les effets des transformations sociologiques qui affectent ces *quartiers et ces villes*, où la population ouvrière diminue tandis qu'augmente le nombre des employés et des cadres moyens.

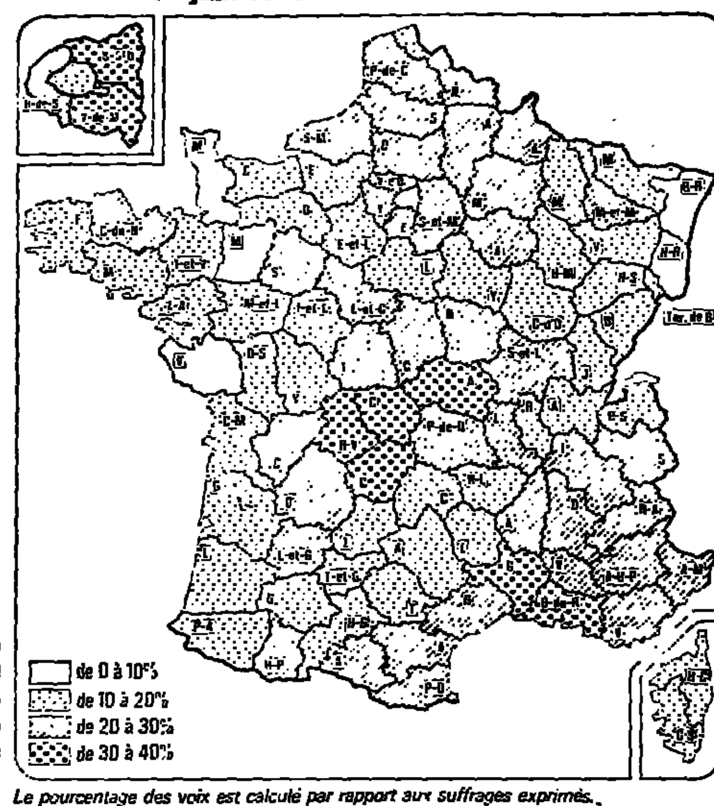
D'autres éléments doivent cependant être considérés pour expliquer le recul que le P.C.F. enregistrait il y a deux ans dans le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie. Alors que les suffrages communistes résistaient mieux ou progressaient dans d'autres régions de forte influence socialiste, *ils régressaient dans le* Nord. La politique des communistes est moins bien accueillie dans des zones ouvrières, en particulier chez les jeunes, que dans des régions d'agriculture, de commerce et de petite industrie rurale. *Ce phénomène était* confirmé, en 1979, par la régression du vote communiste en Lorraine, *où le P.C.F. avait pourtant* déployé une intense activité lors de la crise de la sidérurgie.

Les indications fournies par le scrutin de juin 1979 sont ampli*fiées par le vote de dimanche*. Les pertes du P.C.F. sont considérables en région parisienne (moins *10.69* points, *en* Seine-Saint-Denis), en Seine-Maritime (moins 9.07), dans le Pas-de-Calais (moins 6.79), la Marne (moins 8,71). Elles *sont nettes en* Lorraine (moins 4.11 points en Meurthe-et-Moselle). Mais, alors que les suf*frages communistes avaient* progressé en 1979 dans le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon (plus 1,6 point) et s'étaient maintenus à peu de chose près, en Provence (moins 0.2 point), les espérances que le P.C.F. mettait *dans ces régions sont déçues*. Il perd 3.65 points dans son nouveau bastion du Gard, 9.37 points dans les *Pyrénées*-Orientales, 6.5 points dans les Bouches-du-Rhône, près de 6 points dans le Vaucluse. Il est significatif en outre que le parti *communiste* enregistre *son* plus fort recul dans un département rural et de vieille petite *industrie où il est implanté* depuis toujours, le Cher (moins 12,75 points).

Les régions où le score du P.C.F. *se maintient ou regresse* peu *sont* en définitive celles où il n'occupe qu'une place marginale, l'Alsace et l'Ouest. L'électorat communiste est, là, plus *fidèle à un parti*-symbole qu'à une politique dont les incidences sur la vie locale *sont quasi nulles. Cependant* là où le P.C.F. exerce une certaine influence, dans les Côtes-du-Nord, où cette influence s'était traduite *en 1978 par le gain d'un siège de* député, il perd près de 6 points. Les électeurs qui se sont détournés du parti communiste pour appor*ter leurs suffrages à M. Mitter*rand ou, marginalement, à Mlle Laguiller ont bien exprimé, par leur vote, un choix politique.

PATRICK JARREAU.

1er juin 1969 : JACQUES DUCLOS



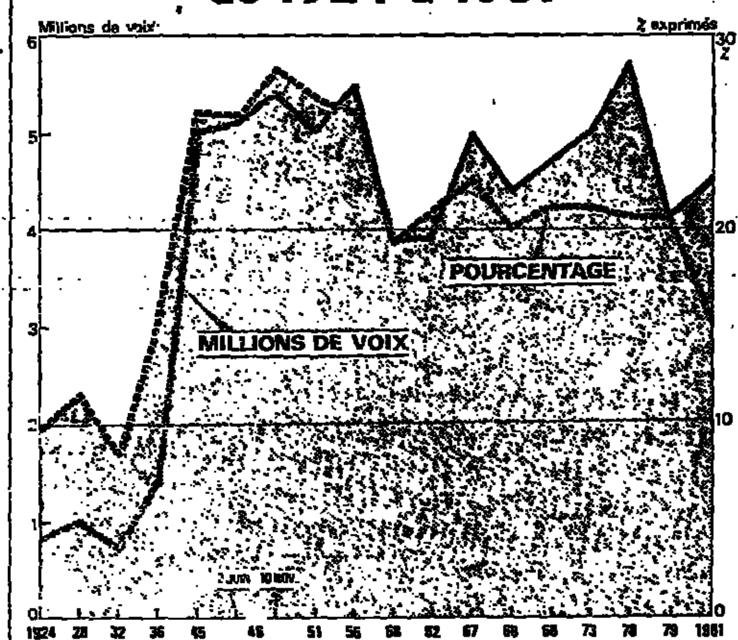
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

Les gains et pertes du parti communiste

Le tableau ci-dessous regroupe, pour la métropole, les résultats obtenus par le P.C.F. au premier tour des élections législatives de 1978 et par M. Marchais le 26 avril 1981. Il indique, dans sa troisième colonne — au-delà des résultats positifs en Haute-Corse et en Lozère — l'ordre de progression des pertes dans tous les autres départements. *La quatrième colonne rappelle les résultats obtenus par Jacques Duclos le 1er juin 1969.*

	12 mars 78 % exprimés	26 avril 81 % exprimés	1978-1981 Variation	Rappel juin 1969 % expr.
HAUTE-CORSE	(16.52)	(16,78)	+ 0.26	16.86
LOZERE	(8,41)	(8,48)	+ 0.07	12.28
CORSE DU SUD	(15.49)	(15.45)	— 0.04	14.87
HAUTE-SAONE	(12.06)	(11.94)	— 0.12	13.65
HAUTE-LOIRE	(8.83)	(8.68)	— 0.15	12.49
TERRITOIRE DE BELFORT	(12.64)	(11.87)	— 0.77	18.54
MAYENNE	(6.09)	(5.27)	— 0.82	9.01
HAUT-RHIN	(6.71)	(5.84)	— 0.87	6.67
DEUX-SEVRES	(9.26)	(8.15)	— 1.11	11.07
MANCHE	(8.27)	(7.07)	— 1.20	8.01
VOSGES	(12.73)	(11.50)	— 1.23	16.50
MEUSE	(13.64)	(12.10)	— 1.45	14.34
ORNE	(10.14)	(8.64)	— 1.50	11.27
AVEYRON	(11.26)	(9.63)	— 1.63	12.49
CALVADOS	(13.12)	(11.46)	— 1.66	15.49
TARN	(16.24)	(14.39)	— 1.85	18.30
SAVOIE	(15.84)	(13.85)	— 1.99	20.12
BAS-RHIN	(6.57)	(4.55)	— 2.02	6.07
ILLE-ET-VILAINE	(9.41)	(7.37)	— 2.04	11.89
GERS	(16.06)	(13.78)	— 2.28	18.53
LOT	(16.02)	(13.67)	— 2.35	17.99
INDRE-ET-LOIRE	(14.37)	(11.97)	— 2.40	17.53
LANDES	(16,75)	(14.24)	— 2.51	18.82
PYRENEES-ATLANTIQUES	(13.08)	(10.55)	— 2.53	13.68
VENDEE	(9.45)	(6.71)	— 2.74	8.98
LOIRE-ATLANTIQUE	(12.12)	(9.33)	— 2.79	12.65
DROME	(17.99)	(15.02)	— 2.97	21.78
PUY-DE-DOME	(16.77)	(13.70)	— 3.07	22.53
MAINE-ET-LOIRE	(10.16)	(7.01)	— 3.15	10.80
VIENNE	(16.64)	(13.33)	— 3.31	18.81
LOIR-ET-CHER	(17.89)	(14.51)	— 3.38	20.03
SAONE-ET-LOIRE	(18.55)	(15.13)	— 3.42	23.08
ARDECHE	(19.26)	(15.80)	— 3.46	21,32
CANTAL	(14,08)	(10,59)	— 3.49	14.01
MORBIHAN	(13,19)	(9.62)	— 3.57	15.07
AUBE	(19,29)	(15,62)	— 3,67	21,52
HAUTE-GARONNE	(19,04)	(15,35)	— 3.69	19.53
DOUBS	(15,09)	(11,29)	— 3.80	15,87
ALPES-MARITIMES	(20.06)	(16,24)	— 3.82	23,20
RHONE	(17,11)	(13,28)	— 3.83	19,73
VAL-D'OISE	(22,73)	(18.80)	— 3.93	29.34
MOSELLE	(15,73)	(11.79)	— 3.94	14.31
GIRONDE	(18.01)	(14.06)	— 3.95	18.14
COTE-D'OR	(14.10)	(10.10)	— 4.00	15.80
EURE-ET-LOIR	(16.00)	(11.98)	— 4.02	18.41
MEURTHE-ET-MOSELLE	(21,85)	(17.74)	— 4.11	20.79
HERAULT	(25,29)	(20.92)	— 4.37	25.67
HAUTES-PYRENEES	(23.41)	(19.02)	— 4.39	24.85
HAUTE-SAVOIE	(13.71)	(9.24)	— 4.47	14.96
JURA	(18.34)	(13,69)	— 4.65	17.64
LOIRE	(20.68)	(15,84)	— 4,84	20.13
NORD	(26.33)	(21.44)	— 4.89	26.86
HAUTES-ALPES	(20.33)	(15.39)	— 4.94	22.91
ARIEGE	(25.49)	(20.46)	— 5.03	25.41
TARN-ET-GARONNE	(18.68)	(13.62)	— 5.06	17.19
YVELINES	(17.66)	(12,50)	— 5.16	22.06
LOT-ET-GARONNE	(23,25)	(18.08)	— 5.17	25.47
FINISTERE	(15.20)	(9.98)	— 5,22	17.05
AIN	(16.56)	(11,34)	— 5.22	17,95
DORDOGNE	(25.77)	(20.44)	— 5.33	25.85
SEINE-ET-MARNE	(20.90)	(15.36)	— 5.54	23.06
AUDE	(25.96)	(20.39)	— 5.57	25.07
NIEVRE	(20.75)	(15.13)	— 5,62	25.90
ARDENNES	(25.37)	(19.63)	— 5.74	24.63
OISE	(23.90)	(18.15)	— 5.75	21.28
COTES-DU-NORD	(22.14)	(16.20)	— 5.94	23.72
VAUCLUSE	(24.98)	(19.03)	— 5.95	24.57
VAR	(24.01)	(17.97)	— 6.04	21.66
CORREZE	(27.92)	(21.85)	— 6.07	31.71
ALPES-DE-HTE-PROVENCE	(25.40)	(19.25)	— 6.15	24.70
CREUSE	(26.52)	(20.32)	— 6.20	30.93
CHARENTE	(22,26)	(15.99)	— 6.27	23.58
CHARENTE-MARITIME	(19.22)	(12.86)	— 6.36	19.43
PARIS	(15.61)	(9.18)	— 6.43	18.61
BOUCHES-DU-RHONE	(32.13)	(25.57)	— 6.56	30.78
SARTHE	(20.83)	(14.17)	— 6.66	21.55
PAS-DE-CALAIS	(29.94)	(23.15)	— 6.79	28.41
AISNE	(28.71)	(21.77)	— 6.94	27.72
ISERE	(23.51)	(16.54)	— 6.97	22,65
HAUTE-MARNE	(20.43)	(13.35)	— 7.08	16.76
INDRE	(26.43)	(19.28)	— 7.15	27.15
YONNE	(21,18)	(13.98)	— 7,20	19.92
EURE	(20.74)	(13.53)	— 7.21	18.59
LOIRET	(20.45)	(12.61)	— 7.84	18.03
VAL-DE-MARNE	(29.48)	(21.38)	— 8.10	30.39
SOMME	(30.50)	(22.38)	— 8.12	28.94
ALLIER	(31.01)	(22.83)	— 8.18	31.68
HAUTS-DE-SEINE	(24.60)	(16.14)	— 8.46	25.69
GARD	(33.78)	(25.13)	— 8.65	30.29
MARNE	(24.22)	(15.51)	— 8.71	22.56
SEINE-MARITIME	(28.21)	(19.14)	— 9.07	26.67
PYRENEES-ORIENTALES	(30.24)	(20.87)	— 9.37	28.31
HAUTE-VIENNE	(33.78)	(24.26)	— 9.52	33.64
ESSONNE	(26.67)	(16.80)	— 9.87	27.02
SEINE-SAINT-DENIS	(37.98)	(27.29)	— 10.69	36.62
CHER	(33.00)	(20,25)	— 12.75	28.91

L'évolution des suffrages du P.C.F. de 1924 à 1981



LA MAJORITÉ DÉPASSE LA BARRE DES 50 % DANS QUARANTE DÉPARTEMENTS...

Le total des voix recueillies par MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Debré et Mme Garaud est supérieur à 50 % des suffrages exprimés dans les départements suivants : Bas-Rhin (63,32) ; Mayenne (62,83) ; Cantal (61,19) ; Lozère (61,18) ; Vendée (61,02) ; *Manche (60.91) ; Haut-Rhin* (60,44) ; Maine-et-Loire (58,76) ; Orne (58,48) ; Corse-du-Sud (57,70) ; Haute-Loire (57.51) ; *Paris* (56,50) ; Haute-Savoie (56,40) ; Ille-et-Vilaine (56,12) ; Morbihan (55,90) ; Alpes-Maritimes (55,06) ; Aveyron (54,91) ; *Deux-Sèvres* (53,80) ; *Mosele* (53,30) ; Ain (52,93) ; Haute-Corse (52,64) ; Loiret (52,36) ; Finistère (52,46) ; Pyrénées-Atlantiques (52,28) ; Meuse (52,02) ; Corrèze (51,97) ; Vosges (51,68) ; Yvelines (51,59) ; Calvados (51,55) ; Var (51,50) ; Eure-et-Loir (51,32) ; Yonne (51,27) ; Marne (51,06) ; Aube (50,96) ; Loire-Atlantique (50,87) ; Sarthe (50,79) ; Eure (50,37) ; Savoie (50,35) ; *Loir-et-Cher* (50,28) ; Ardèche (50,01).

...ET LA GAUCHE DANS TRENTE-DEUX DÉPARTEMENTS

Le total des voix recueillies par MM. Mitterrand, Marchais, Crépeau, Mlle Laguiller et Mme Bouchardeau est *supérieur à 50 % des suffrages* exprimés :

Aude (59,50) ; Nièvre (58,90) ; Ariège (58,42) ; Seine-Saint-Denis (57,94) ; *Hautes-Pyrénées* (55,45) ; Pas-de-Calais (55,15) ; Haute-Garonne (55,15) ; Haute-Vienne (54,90) ; Gard (54,19) ; Gers (53,85) ; Bouches-du-Rhône (53,49) ; *Gironde* (53,43) ; Landes (52,46) ; Aisne (52,27) ; Hérault (52,22) ; Val-de-Marne (52,15) ; Dordogne (51,99) ; Territoire de Belfort (51,79) ; Nord (51,78) ; *Pyrénées-Orientales* (51,75) ; *Lot* (51,73) ; Charente-Maritime (51,69) ; Charente (51,58) ; Ardennes (51,54) ; Seine-Maritime (51,42) ; Allier (51,36) ; *Lot-et-Garonne* (51,33) ; Somme (51,21) ; Val-d'Oise (51,06) ; Isère (51,00) ; Tarn-et-Garonne (50,79) ; Essonne (50,23).

LES CINQ MEILLEURS DÉPARTEMENTS DES SIX « PETITS » CANDIDATS

● M. CREPEAU, qui est maire de La Rochelle, réalise ses meilleurs *scores par rapport aux suffrages* exprimés, dans la Charente-Maritime (11,94 %), la Haute-Corse (9,84 %) ; *le* Tarn-et-Garonne (5.88 %) ; la Charente (4,83 %) et les Deux-Sèvres (4,25 %).

● M. LALONDE dans l'Essonne (5,35 %) ; la Haute-Savoie (5,29 %) ; le Haut-Rhin (5,25 %) ; le Val-d'Oise (5.08 %) et les Hautes-Alpes (5,05 %).

● M. DEBRE, *maire d'Amboise*, dans l'Indre-et-Loire (4,33 %) ; la Haute-Savoie (2.50 %) ; le Loir-et-Cher (2,39 %) ; le Jura (2,33 %) et le Maine-et-Loire (2,18 %). A la Réunion, dont il représente la première circonscription à l'Assemblée nationale, l'*ancien premier ministre* obtient 6,62 % des suffrages exprimés.

● Mlle LAGUILLER dans les Vosges (3,21 %), *le Territoire de Belfort* (3,13 %) ; la Creuse (2,99 %) ; l'Oise (2,96 %) et la Somme (2,94 %).

● Mme BOUCHARDEAU dans le Finistère (2,06 %) ; à Paris (1,79 %) ; dans le Rhône (1,78 %) ; la Loire, d'où elle est originaire (1,68 %) et le Doubs (1,62 %).

● Mme GARAUD dans les Yvelines (2,01 %) ; la Haute-Savoie (1,88 %) ; les Hauts-de-Seine (1,86 %) ; les Deux-Sèvres, *où elle possède une résidence* (1,85 %) et à Paris (1,85 %).

DANS LES STUDIOS DE RADIO

TF 1 - FRANCE-INTER : la grand-messe

Au studio 102 de la Maison de Radio-France, le très beau décor de Moretti sur fond d'Elysée donne la solennité qui sied à l'événement et au côté *officieux* de l'information « sérieuse » distillée par TF 1, pour un soir associée à Radio-France. Le pari est osé : *c'est la première expérience* d'information « non-stop » réalisée par une chaîne de télévision. *Comment les téléspectateurs* l'ont-ils reçue ?

Douze cents invités à Radio-France, dont six cents journalistes, « parqués » au premier étage du 102. L'abord du plateau est très filtré. « *Nous avons voulu éviter le tohu-bohu de la « nuit américaine » de novembre dernier* », répond Mme Jacqueline Baudrier, P.-D.G. de Radio-France « *Nous avons voulu garantir le travail des journalistes et des techniciens.* » D'où cette impression de grand-messe avec une *concélébration un peu trop éloignée* de l'assistance...

Aussi les fidèles n'ont-ils pas tardé à s'égailler vers les accueil*lants buffets installés dans* le grand hall du premier étage.

Beaucoup de visages connus : Mme Jacqueline Auriol, MM. Bleustein-Blanchet, Toscan *du Plantier*, Maurice Herzog, Jean Amadou, Mme Geneviève Dormann... Et puis la ronde des *hommes politiques qui se relaient* autour de la table en fer à cheval entre 20 heures et 23 h. 30. Seul le P.C. ne déléguera de porte-parole — *M. Juquin* — qu'à 22 h. 25.

M. Pierre Sabbagh, qui réalise l'émission, quitte les commandes sur le coup de minuit : il a des crampes dans la main droite. « *Le décor est bien fait, les acteurs sont tous en place mais il manque l'imprévu, la réaction, le réflexe qui fait le spectacle. Ils font tous un rôle de composition...* »

Il est vrai que les surprises sont rares et qu'on a tendance à s'évader de ce spectacle « trop souvent vu ». Dehors, des panneaux — installés du côté front de Seine, face à la Maison de la *Radio — affichent* les résultats pour les automobilistes qui passent. On s'attendait à un tableau électronique sophistiqué, mais Radio-France n'a sans doute pas les moyens : c'est de l'affichage manuel, genre terrain de football de petit bourg de province.

Sur les écrans de contrôle de la télévision s'égrennent les derniers chiffres *du ministère de l'intérieur*. M. André Théron, retour de Longchamp, les scrute avec attention. « *Vous aviez trouvé le tiercé dans l'ordre ?* » — « *Non* ». Ça nous promet peut-être une grosse cote le 10 mai...

CLAUDE DURIEUX.

ANTENNE 2 - EUROPE 1 : Deux minutes pour un « scoop »

Saine ou sauvage, la *concurrence* vaut bien quelques entorses aux règles. Est-ce donc sa faute, à ce bon *M. Elkabbach*, si sa montre avait pris une fâcheuse avance ? Et si celle de son compère Mougeotte affichait elle *aussi 20 heures... deux minutes* avant le troisième « top » ? Sur un écran espion en fond de studio, Jean-Marie Cavada, maître de cérémonie dans la maison d'en face, plaffait, son petit verdict Sofres sous le coude. Un peu de patience, *braves gens, dans* deux minutes la France saura...

Raté ! Deux minutes plus tard, la France... savait déjà. Celle, en tout cas, qui avait choisi le tandem Antenne 2 - Europe 1. Ravi de brûler la politesse à son frère ennemi, Jean-Pierre Elkabbach a vendu la mèche allumée par CII-Honeywell-Bull, avant qu'on n'ait bouclé les dernières urnes dans les bureaux de la capitale. Et quatre heures plus tard, tous débats clos et feux éteints, il savourait *encore son* « coup », le patron de l'A 2 : « *Cavada a balancé que Giscard arrivait largement en tête une demi-heure avant la clôture. Alors, puisqu'il trichait, on s'est dit qu'on pouvait y aller...* » A tricheur, tricheur et demi... Au petit royaume de la concurrence en monopole, on a les « *scoops* » qu'on peut.

Laissant le couple adverse (TF 1 et France-Inter) régaler le Tout-Paris autour de ses buffets, Antenne 2 et Europe 1 ont travaillé « en famille », dans le décor fonctionnel du studio 4 de Cognac-Jay. Les très rares invités *n'ont eu droit qu'au jus de fruit*, thé ou café glacé : on ne joue pas de la démocratie entre deux canapés...

Le temps pour Alain Duhamel et René Rémond de commenter en hâte l'« *affaiblissement historique du P.C.* », et l'on se promène déjà dans les états-majors. « *Fébrilité et sourires* », nous dit-on de la rue Marignan, le Q.G. giscardien. Rue de Solferino, M. Pierre Mauroy a le micro sous le nez pour fêter la « *victoire de François Mitterrand* ». Au P.C., on attend toujours en sous-sol — côté buffet — que les dirigeants *fassent* descendre la bonne parole des étages. « *Les militants ont un peu tiqué à l'annonce des estimations* », confie — prudent euphémisme — *l'envoyé spécial place du* Colonel-Fabien. La tournée se termine chez les chiraquiens, et *M. Charles Pasqua* assure qu'après tout « *ce n'est pas si mal* », au moment même où M. Claude Labbé entre en studio...

On ne sait trop où l'asseoir. Là, sur une des chauffeuses, derrière les caméras, où M. Sylvain Floirat suit les opérations, l'œil un peu morne ? Non, fausse manœuvre : on l'emmène vite au milieu du plateau, en face de M. Jean-François Deniau, qui lui mitonne déjà quelques larges sourires, magnanimes et désintéressés.

Commence alors un curieux jeu de fauteuils, étrange quadrille mené à trois (le P.C. fait encore le mort) où, à demi-mots, les majorités se cherchent. Car *M. Pierre Mauroy* est venu à *son* tour, qu'on a prestement installé... aux côtés du dirigeant R.P.R. « *Simple hasard de vous retrouver là, tous deux face à M. Deniau ?* » demande, perfide, Jean-Pierre Elkabbach. M. Labbé esquive une *fois. Le meneur de* jeu insiste, lui propose de traverser le plateau — « *Ça augurera peut-être de la suite* », dit-il. M. Labbé esquive deux fois. Encore un peu, le plateau prendrait des airs de Rubicon !

On sourit en coulisses. « *Il jubile*, Labbé, susurre une des « têtes » d'Europe 1. *C'est vrai que Chirac les tient maintenant au bout de son fusil...* » Un accompagnateur du leader R.P.R. opine du chef : « *V.G.E. est tout content d'être arrivé premier. Il se contente de peu. Qu'il se démerde maintenant...* »

Faute de communiste — du *moins, lors de ce premier débat*, — M. Deniau, au jeu des fauteuils, restera sans voisin et ses clins d'œil n'y feront rien : M. Labbé, au propre comme au figuré, ne sera ce soir — au mieux — qu'un vis-à-vis...

Entracte. Au sortir du plateau, M. Jean-Luc Lagardère salue ses hôtes. « *Vous semblez satisfait* », souffle-t-il à M. Mauroy. « *On le serait à moins, non ?* », rétorque le dirigeant tout sourire. MM. Labbé et Deniau suivent, *circonspects. Prochains fauteuils* à la « maison ronde ».

DOMINIQUE POUCHIN.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 27 AVRIL

— *M. Jérôme Jaffré*, directeur de la Sofres est l'invité de l'édition spéciale « Election présidentielle », sur France-Inter, à 19 heures.

— *MM. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, et *Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, participent au journal de R.M.C., à 19 heures.

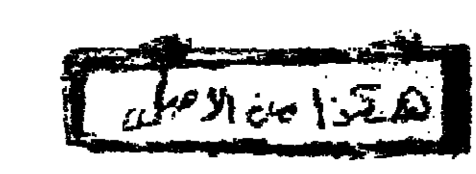
MARDI 28 AVRIL

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du journal d'A 2, à 19 h. 45.

Les douze « mesures d'urgence » des écologistes

M. Brice Lalonde a invité ses électeurs à se déterminer, pour le second tour, en fonction de *la prise en considération*, par *les deux candidats restant en* lice, des douze « mesures d'urgence » que les écologistes souhaitent voir appliquer. Voici ces mesures :

1) Arrêt de l'industrie nucléaire, *développement des économies d'énergie et des énergies* renouvelables ; 2) réunion d'une conférence européenne pour la réduction concertée du temps de travail ; 3) conservation de toutes les terres cultivables (sauvegarde du Larzac, abandon des projets *autoroutiers, des mines d'uranium et du canal à grand gabarit* ; 4) abandon de la force de frappe nucléaire. Mise en place d'une véritable défense civile ; 5) arrêt des ventes d'armes et reconversion des industries concernées ; 6) réforme constitutionnelle *instituant* des *référendums* d'initiative populaire aux *niveaux* local, *régional*, national ; 7) élection des assemblées régionales au suffrage universel avec suppression des préfets ; 8) représentation proportionnelle, *limitation du cumul des mandats, contrôle* public des *dépenses électorales* ; 9) *possibilité* pour les citoyens d'attribuer jusqu'à 5 % de leurs impôts à des associations d'intérêt général ; 10) création d'un organisme indépendant d'évaluation et de contrôle des choix *techniques* ; 11) *suppression de* la Cour de sûreté de l'Etat ; 12) fin du monopole de la radio et de la télévision.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

ET DE TÉLÉVISION

Presse-bouton

Ils sont fous, avec leurs estimations ultra-rapides livrées au bon peuple avant même le « top » de 20 heures, comme ça a été le cas sur Antenne 2. A quoi rime cette frénésie de dire tout tout de suite ? Le premier mouvement de curiosité passé, on n'a plus grand-chose à espérer de ces interminables soirées électorales ponctuées par des appels à admirer la précision et la rapidité des résultats donnés d'entrée de jeu, de ces soirées presse-bouton où l'on erre de chaîne en chaîne en attendant les apparitions des candidats et en fuyant celles de leurs lieutenants qu'on vient d'entendre ici avant de les retrouver là.

Alors, on s'accroche à des détails, au ton pète-sec de Jean-Marie Cavada priant son envoyé spécial rue de Marignan de mettre le micro devant sa bouche, on n'entend pas ce qu'il dit ; au petit sourire satisfait et méprisant promené de studio en studio par Jean-François Deniau ; à la façon dont Jean-Pierre Elkabbach s'est agrippé à distance aux basques de Georges Marchais, piétinant la concurrence avec des questions lancées à la mitraillette au secrétaire général du P.C., qui s'est laissé aller à une hargne déplaisante en tapant à bras raccourcis avec une espèce de jubilation sur François Mitterrand.

Le seul de ses supporters à entrer dans la ronde des chaises musicales occupées successivement par MM. Mauroy, Pasqua, Chevènement et Labbé, pour n'en citer que quelques-uns, Pierre Juquin, a reconnu et déploré la défaite du parti avec une franchise inhabituelle au cours de ces nuits marquées par une autosatisfaction générale et partagée.

On guettait, vous pensez bien, de quartier général en quartier général l'arrivée sans cesse retardée devant les micros des quatre grands. Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, a fait sourire en demandant à son entourage où étaient les caméras de télévision avant de plonger, visiblement excité et ravi, dans ses petits papiers. A Château-Chinon, le leader du P.S. nous a fait languir interminablement. Là encore, J.-P. Elkabbach, décidément très accrocheur, a voulu griller J.-M. Cavada — cette fois il s'est cassé le nez — en essayant par des « M'sieur Mitterrand, M'sieur Mitterrand » lancés depuis la rue Cognacq-Jay d'attirer une attention trop sollicitée pour lui être accordée.

Un bon point enfin aux petits candidats. Ils ont tous fait preuve — Debré excepté, il a brillé par son absence — d'une dignité, d'une sincérité et d'un sens du fair-play d'autant plus méritoire que l'appel, entendu semble-t-il, à voter utile n'avait pas arrangé leurs scores.

CLAUDE SARRAUTE.

Les émissions du matin

Innovation à la télévision ! La campagne pour le deuxième tour commence sur TF 1 qui travaille en liaison avec R.T.L. et la rédaction de l'Express *dès 6 heures du matin lundi 27 avril. Après le traditionnel bonjour sec d'Yves Mourousi et quelques hésitations au départ des déclarations enregistrées la veille par les deux candidats restants, la machine se met en marche et roule. Roule et triture complaisamment le score du parti communiste : « Recul, effondrement. » Les élections ne sont pas un domaine où se pratique la stratégie de la subtilité.*

Au cours de son émission, TF 1 a présenté, en collaboration avec l'Express, *qui les publiera mardi de façon détaillée, différentes cartes présentant des analyses du scrutin. Ce travail a été réalisé à l'aide des ordinateurs de l'Institut national d'études démographiques par deux chercheurs, un informaticien mathématicien, M. Hervé Le Bras, et un historien, M. Emmanuel Todd. Cette étude a montré que la carte des départements les plus touchés par le chômage ne correspond pas à celle des départements où la gauche a progressé le plus.*

Une autre étude montre que les places fortes de l'électorat communiste ne recouvrent pas, à quatre départements près, celles de la population ouvrière. Pour ce qui concerne l'électorat majoritaire, l'étude de l'Express *montre que M. Chirac a réalisé ses meilleurs résultats dans les régions où l'implantation de la droite est traditionnelle (Vendée, Bocage normand, etc.). Quant à la carte de la « France giscardienne », elle correspond exactement à celle de la pratique religieuse et de la droite en 1936.*

Les deux chaînes restent classiques. Antenne 2 en liaison avec Europe 1 interroge les régions par l'intermédiaire de ses correspondants, intercale au milieu des chiffres et des déclarations des pages de magazine.

Revue de la presse régionale dont les titres se ressemblent, de la presse étrangère, qui ne s'intéresse pas exagérément à ce premier tour. Passant d'une chaîne à l'autre, on retrouve les mêmes images, on entend les mêmes paroles, et le ton est voisin.

C. G.

Dans les milieux politiques

M. DOMINIQUE GALLET, président du club Gaullisme et prospective, ancien secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, estime que *« l'incontestable percée de Jacques Chirac et le brillant score de François Mitterrand montrent qu'au-delà des convergences de fond qui existent déjà entre gaullistes et soicalistes le changement que souhaitent plus des deux tiers des Français peut, au lendemain du 10 mai, s'incarner dans une nouvelle majorité. Cette perspective,* dit-il, *devrait dominer le débat du deuxième tour. »*

M. EDGAR FAURE, interrogé dimanche soir sur R.T.L., a déclaré que le résultat du premier tour était *« très remarquable, d'une part pour le président et d'autre part pour la majorité ».* En ce qui concerne le report des voix de M. Chirac sur M. Giscard d'Estaing, il a affirmé : *« Ce report se fera très bien. »*

M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général du parti social-démocrate (P.S.D.), qui a renoncé à être candidat pour soutenir dès le premier tour M. Mitterrand, se réjouit du *« très grand succès remporté par le candidat du socialisme démocratique »,* et demande à *« l'ensemble des réformistes, ni marxistes ni collectivistes »* d'apporter à M. Mitterrand *« un soutien d'autant plus total qu'il est, face à la droite, le candidat du changement et d'une alternance raisonnable ».*

M. ALAIN KRIVINE, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, appelle *« l'ensemble des travailleurs à la mobilisation générale pour assurer dans l'unité la victoire de François Mitterrand au second tour ».* Il estime qu'il est *« de la responsabilité du P.C.F. et du P.S. de développer dans tout le pays la mobilisation unitaire pour assurer la défaite de Giscard ».*

M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national (extrême droite) : *« Seul responsable politique à avoir lancé un mot d'ordre de grève du vote, abstention ou vote blanc, je constate que le mot d'ordre a été largement suivi puisque le pourcentage des abstentionnistes est en augmentation. Plus d'un million et demi de Français ont, malgré la propagande officielle des principaux candidats, refusé de voter. L'opposition nationale est virtuellement ce soir le cinquième parti de France. »*

LES RADICAUX-SOCIALISTES (valoisiens) estiment que M. Giscard d'Estaing *« a des chances très évidentes d'entamer un septennat nouveau ».* Ils lancent *« un appel solennel au centre gauche et à la gauche authentique pour écarter l'aventure du changement de société et pour se rassembler pour un choix responsable autour de Valéry Giscard d'Estaing ».*

LES SIGNATAIRES DE L'APPEL DES CENT (militants contestataires du P.C.F. — *le Monde* du 27 février) affirment que les résultats du premier tour *« confirment la possibilité d'une victoire de la gauche ». « La gauche,* déclarent-ils, *gagnera dans la pluralité. Pas une voix ne doit manquer pour sa victoire. Un vote d'union la conditionne le 10 mai. Il est décisif pour l'avenir du mouvement ouvrier. »*

LE PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LENINISTE, déclare M. Pierre Bauby, son secrétaire politique, estime que *« l'affaiblissement du P.C.F. au profit de la social-démocratie n'est pas une bonne chose »* et annonce qu'il définira sa position pour le second tour *« afin de battre la droite », « sur la base de l'analyse approfondie des résultats ».*

LE BUREAU EXECUTIF DES COMITES COMMUNISTES POUR L'AUTOGESTION (trotskistes) estime que le recul de M. Georges Marchais est la sanction de *« l'attitude anti-unitaire du P.C.F. »,* de ses positions à *« l'encontre des travailleurs immigrés »* et de son *« soutien à la politique de l'U.R.S.S. en Afghanistan et en Pologne ».*

Dans les milieux syndicaux

La veillée ne s'est pas prolongée dans les organisations syndicales. Peu après minuit et demie, les lumières s'éteignaient à la C.G.T., rue La Fayette, à la C.F.D.T., rue Cadet et à la FEN, rue La Bruyère, les seules confédérations à avoir ouvert leurs portes en cette nuit d'élection.

La C.F.D.T. allait être la seule à donner, sans délai, sa position officielle. Un climat proche de l'euphorie régnait rue Cadet. « Je préfère montrer ma satisfaction au premier tour sans attendre le deuxième », disait, jovial sinon prudent, l'un des secrétaires nationaux. A 22 h. 30, devant une quinzaine de journalistes, M. Edmond Maire lisait une déclaration d'une cinquantaine de lignes qui pouvait se résumer en deux phrases : « Se taire serait une démission. » « L'élection de François Mitterrand doit permettre de s'engager dans la voie du changement. »

Ce texte avait été arrêté, deux heures plus tôt, par le bureau confédéral réuni avant même la clôture du scrutin, conformément au mandat que lui avait donné le bureau national, quatre jours auparavant.

Pour la FEN, rue La Bruyère, il faudra attendre ce lundi après-midi pour connaître la position officielle. Mais elle transparaissait à travers la déclaration « personnelle » du secrétaire général. Il ne dissimulait ni son contentement ni le prévisible soutien « au changement » — pour ne pas prononcer en toutes lettres le nom de M. Mitterrand.

Tout autre était l'ambiance à la C.G.T. où les journalistes s'entendaient reporter, de demi-heure en demi-heure, le moment de la déclaration confédérale. Elle prit la forme d'un bref texte transmis directement à l'Agence France-Presse, vers 23 h. 30.

Il résultait d'une discussion animée du bureau, réuni à 22 heures. Il fut un instant proposé, paraît-il, de renvoyer cette déclaration à la commission exécutive, convoquée mercredi 29 avril. M. Gaumé — le seul socialiste du bureau — fit observer que cet ajournement était impossible car le bureau avait dûment annoncé qu'il ferait connaître son attitude dès le 26 au soir. S'il obtint satisfaction sur ce point, M. Gaumé n'en reste pas moins hostile au texte adopté, étant donné son imprécision et son caractère dilatoire concernant le second tour. « On sait que le comité central du P.C.F. se réunit le 28 avril », disait, cette nuit, l'un des militants contestataires de la C.G.T. « Il est sûr qu'il se trouvera des membres de la commission exécutive pour en faire la remarque au cours du débat qui promet d'être houleux. »

J. R.

C.F.D.T. : se faire serait une démission.

« Pour la C.F.D.T., le score de la gauche socialiste porteuse de liberté, de bien-être social, de lutte pour la paix et de solidarité avec les peuples contre tous les impérialismes représente un grand espoir pour les travailleurs. La C.F.D.T., attachée à la construction du socialisme autogestionnaire, exprime à cette occasion sa satisfaction, a déclaré M. Edmond Maire.

» (...) La grande majorité du peuple français (...) sanctionne les effets des orientations et des mesures prises de 1974 à 1981 avec les conséquences que chacun connaît : augmentation du chômage, accroissement des inégalités, restriction des libertés individuelles et collectives. C'est une véritable aspiration au changement qui s'est manifestée le 26 avril et dont François Mitterrand est porteur pour le second tour. »

Rappelant les priorités et les orientations qu'elle a définies, la C.F.D.T. constate que *« la voie dans laquelle François Mitterrand a publiquement promis de s'engager recoupe sur de nombreux points les propositions »* qu'elle formule depuis des années.

« Se taire serait une démission (...). Pour la C.F.D.T., l'élection de François Mitterrand le 10 mai doit permettre de s'engager dans la voie du changement. »

C.G.T. : la question décisive gravite autour des conditions du vrai changement.

La C.G.T. déclare considérer que, *« au soir du premier tour de l'élection présidentielle (...), par-delà l'opposition populaire à la politique giscardienne, la question décisive gravite autour du problème des moyens économiques, sociaux et politiques, indispensables au vrai changement pour lequel la lutte de la C.G.T. continue. »*

La commission exécutive convoquée pour le mercredi 29 avril décidera de *« la position de la C.G.T. par rapport au deuxième tour de cette élection ».*

F.O. : relancer immédiatement la négociation collective.

Les statuts de F.O. lui interdisant tout engagement dans une compétition électorale, M. Bergeron ne commente pas les résultats. *« La commission exécutive nationale de F.O. est convoquée pour mardi 28 avril,* déclare-t-il, *non pour prendre position dans la campagne, mais pour préparer les initiatives que la confédération prendra dès l'élection du nouveau président. F.O. entend immédiatement relancer la négociation collective dans un contexte qui demeure extrêmement difficile étant données la portée et la dimension de la crise économique et ce notamment sur l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés. Sans doute l'exécutif national de F.O. décidera donc de demander audience au président qui sera élu le 10 mai, au premier ministre dès qu'il aura été désigné, et au président du C.N.P.F...*

» Nous ne souhaitons pas que le gouvernement de demain prenne l'initiative d'une vaste réunion du type conférence de Grenelle. La confédération est en effet persuadée que cela ne pourrait conduire qu'à un déferlement de démagogie auquel personne n'aurait rien à gagner »

FEN : marquer avec force la volonté de changement.

M. André Henry a déclaré : *« La FEN a porté une appréciation très sévère sur la politique économique et sociale du dernier septennat (...). Le résultat du premier tour de scrutin confirme qu'une grande majorité de Françaises et de Français partagent ce jugement.*

» La FEN (...) sera naturellement conduite à marquer avec force sa volonté de changement. »

C.F.T.C. : pas de consigne de vote.

« Le pourcentage de participants est substantiel et c'est encourageant pour la démocratie. Nous espérons qu'il en sera de même au second tour. déclare M. Bornard.

» La C.F.T.C. ne donnera pas plus de consigne de vote au second tour qu'elle n'en a donné au premier. M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand ont largement répondu aux questions que la C.F.T.C. leur a posées. Ces réponses [sont] *autant d'engagements, notamment pour la priorité à l'emploi. Elle le rappellera à l'un comme à l'autre. »*

C.G.C. : pas de déclaration en faveur de l'un ou de l'autre.

Pour M. Jean Menu, *« les résultats du premier tour constituent à la fois un vote-sanction pour les orientations de la politique économique et sociale du président sortant, particulièrement en matière d'emploi, et un désaveu du marxisme et du collectivisme, comme l'atteste la chute des suffrages du P.C.F. La C.G.C. ne fera aucune pression, aucune déclaration, en faveur de l'un ou l'autre des candidats ».*

P.M.E. : le choix est facile à définir.

« Devant le choix de société, les petites entreprises ne peuvent que maintenir la position qu'elles ont toujours défendue, c'est-à-dire celle de la libre entreprise, a déclaré M. René Bernasconi, président de la confédération générale des P.M.E. *Compte tenu des orientations que le parti communiste a eues au regard des P.M.E. pendant la campagne du premier tour, le choix des P.M.E. est maintenant facile à définir. »*

Dans la presse parisienne

« L'Humanité » : ils ont réussi à nous porter un coup

« Certes nos adversaires qui avaient prédit notre effondrement et rêvé de nous « marginaliser » n'ont pas atteint leur objectif.

» Il n'en reste pas moins qu'ils ont réussi à nous porter un coup. On peut estimer que la raison essentielle de la perte de nos suffrages est peut-être dans la volonté — ou plutôt l'illusion — d'un certain nombre d'électeurs de voter dès le premier tour pour le candidat de gauche qui leur était désigné par le pouvoir comme le seul capable d'accéder au second tour. La manœuvre de l'appel au « vote utile » développée par le candidat socialiste tout au long de sa campagne et complaisamment appuyée par les médias semble avoir porté ses fruits. D'autant plus facilement sans doute que, aux deux dernières consultations de ce type, le parti communiste s'était effacé dès le premier tour au profit de F. Mitterrand.

» On notera également que « le vote utile » a également bénéficié à M. Giscard d'Estaing.

» Ce n'est pas la première fois que notre parti subit des revers. Déjà en 1958, dans d'autres conditions certes, il avait momentanément reflué devant la poussée gaulliste et tombait même aux législatives à 18,9 % ; dès les municipales qui suivaient, il avait regagné ses positions. (...) Le recul de notre parti à cette élection ne crée pas les meilleures conditions pour opérer le changement de politique nécessaire. Nous sommes persuadés que la seule condition pour obtenir ce changement, c'est que l'opinion dans sa majorité prenne conscience du bien fondé de notre position. Ce n'est pas le cas. Mais quelles que soient les difficultés du moment, les communistes ne baisseront pas les bras et continueront leur combat au service des travailleurs. »

(RENE ANDRIEU.)

LE MATIN DE PARIS : nous attendons de M. Mitterrand qu'il soit le rassembleur des Français.

« Pendant sept ans, le vote d'une moitié des Français a imposé un pouvoir quasi absolu à l'autre moitié, qui refusait cette mainmise. Ceux qui avaient perdu et qui n'étaient plus associés à la vie politique de ce pays se sont sentis de ce fait impuissants et humiliés. Pourtant, la démocratie, ce n'est pas d'imposer ses volontés, simplement parce que l'on a 0,5 % ou 1 % de voix en plus, mais de tenir compte des autres, de tous les autres, de toutes les minorités qui font la complexité et la richesse d'une nation comme la nôtre.

» Nous attendons de François Mitterrand qu'il soit le rassembleur de tous les Français »

(CLAUDE PERDRIEL.)

LE FIGARO : ce qui compte c'est de tout faire pour battre M. Mitterrand.

« Ce qui compte à partir d'aujourd'hui, c'est de tout faire pour que M. François Mitterrand soit battu le 10 mai. Ce sera difficile. La bataille sera rude et le scrutin serré. Mais la victoire est possible. (...) Au regard de l'enjeu, les querelles qui ont divisé la majorité pendant la première partie de la campagne apparaissent à la fois subalternes et dérisoires. Il serait inconcevable et inconvenant qu'elles continuent. Sans aucun doute une partie de la famille majoritaire, déçue, ressent aujourd'hui une certaine amertume. C'est un sentiment compréhensible, qu'il est nécessaire de surmonter. (...) Nous n'avons jamais cru à la division profonde de la majorité. (...) Le temps est venu maintenant de rassembler les forces pour le second tour. »

(MAX CLOS.)

LES ECHOS : un libéralisme plus authentique...

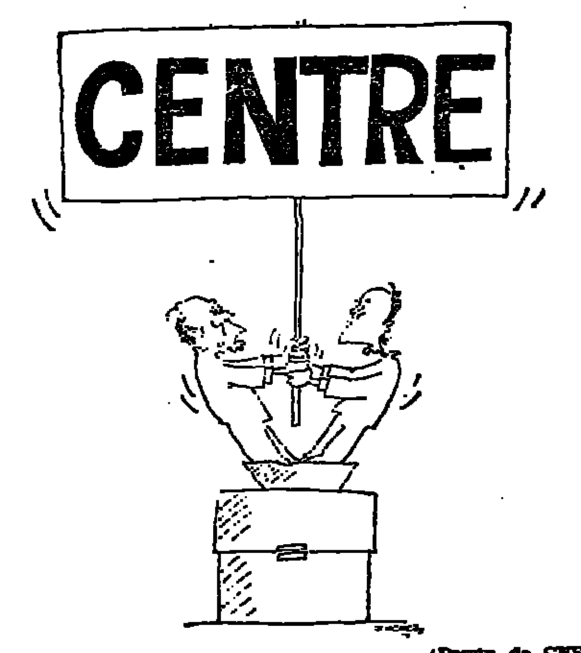
« Le scrutin d'hier confirme, au niveau global, la bipolarisation des électeurs autour de deux conceptions de la société : libéralisme et socialisme (...). Si un doute subsiste encore sur le type de socialisme qu'entendrait appliquer M. Mitterrand une fois élu, il semble bien qu'un libéralisme plus authentique devrait caractériser un second septennat de M. Giscard d'Estaing. A condition que tous les partisans de la libre entreprise et de l'initiative privée le veuillent bien et se mobilisent. »

(CLAUDE FANJAS.)

L'AURORE : un homme blessé est souvent dangereux.

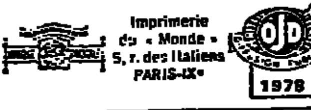
« La gifle magistrale reçue par M. Marchais va retentir encore longtemps. Ses provocations politiques, ses violences verbales et son numéro de malotru ont donc fini par lasser jusqu'au public le mieux disposé à son égard. Seulement, un homme à terre, un homme blessé est souvent dangereux. M. Mitterrand risque de payer cher la relative percée socialiste (...). Aussi, quel que soit le verdict de M. Marchais, l'opposition collectiviste fera bloc autour de son champion. Aucune voix libérale ne doit manquer à celui qui est désormais le seul candidat de la liberté. »

(GUY BARRET.)



(Dessin de CHENEZ.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire no 57 437.

LE PREMIER TOUR

La physionomie du scrutin

L'ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FAMILLES POLITIQUES EN MÉTROPOLE DE 1974 A 1981

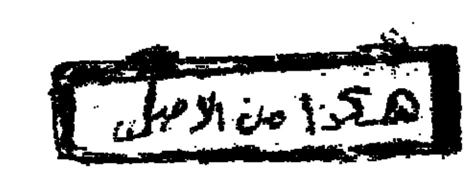
Familles politiques	5 mai 1974 % inscrits	12 mars 1978 % inscrits	10 juin 1979 % inscrits	26 avril 1981 % inscrits	26 avril 1981	26 avril 1981 % exprimés
AIN						
U.D.F.	31,88	28,06	17,09	23,26		31,66
R.P.R.	10,60	10,89	7,43	13,14		17,89
M.R.G.		6,58		1,89		2,57
P.S.	32,43 (1)	12,77	11,41 (2)	18,61	28,84 (3)	25,34
P.C		13,17	7,83	8,53		11,34
AISNE						
U.D.F.	23,48	17,79	14,91	21,15		25,46
R.P.R.	13,09	18,43	9,75	13,49		16,24
M.R.G.		0,21		1,31		1,58
P.S.	41,81 (1)	20,44	14,30 (2)	21,05	40,46 (3)	25,34
P.C		24,54	17,64	18,08		21,77
ALLIER						
U.D.F.	27,99	15,87	13,78	20,80		25,36
R.P.R.	8,18	15,12	9,57	14,73		17,97
M.R.G.				1,46		1,78
P.S.	41,24 (1)	17,07	12,50 (2)	19,52	39,71 (3)	23,81
P.C		25,73	18,31	18,72		22,83
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE						
U.D.F.	25,09	8,64	16,36	21,60		27,16
R.P.R.	11,07	13,61	8,66	12,44		15,65
M.R.G.		9,84		1,47		1,85
P.S.	40,29 (1)	10,79	14,72 (2)	19,96	36,75 (3)	25,09
P.C		20,78	14,79	15,31		19,25
HAUTES-ALPES						
U.D.F.	26,44	36,66	19,72	23,11		29,83
R.P.R.	13,63	5,25	7,36	12,63		16,31
M.R.G.		11,25		1,49		1,93
P.S.	35,11 (1)	7,16	12,45 (2)	18,83	32,26 (3)	24,32
P.C		16,36	11,23	11,92		15,39
ALPES-MARITIMES						
U.D.F.	32,81	18,42	18,23	25,15		32,18
R.P.R.	9,05	20,26	8,93	15,86		20,29
M.R.G.		0,47		1,30		1,66
P.S.	36,54 (1)	10,86	18,81 (2)	16,54	30,54 (3)	21,16
P.C		16,29	12,39	12,69		16,24
ARDÈCHE						
U.D.F.	27,62	29,57	18,32	25,14		31,54
R.P.R.	14,30	10,59	8,88	12,55		15,74
M.R.G.				1,20		1,51
P.S.	35,55 (1)	18,34	13,12 (2)	20,09	33,89 (3)	25,21
P.C		15,87	11,77	12,59		15,80
ARDENNES						
U.D.F.	26,63	9,85	14,15	20,86		25,53
R.P.R.	10,19	24,94	9,83	13,36		16,36
M.R.G.				1,24		1,52
P.S.	40,70 (1)	21,81	13,82 (2)	21,88	39,17 (3)	26,79
P.C		21,15	13,86	16,03		19,63
ARIÈGE						
U.D.F.	15,18	8,22	11,70	16,48		20,79
R.P.R.	14,20	18,54	7,97	12,24		15,45
M.R.G.		2,88		1,62		2,05
P.S.	46,91 (1)	28,43	19,78 (2)	25,69	43,54 (3)	32,41
P.C		20,36	14,78	16,22		20,46
AUBE						
U.D.F.	28,79	21,10	17,06	24,22		30,06
R.P.R.	11,84	17,37	9,27	13,91		17,26
M.R.G.				1,54		1,91
P.S.	36,34 (1)	19,89	12,72 (2)	19,86	33,99 (3)	24,65
P.C		15,77	11,61	12,58		15,62
AUDE						
U.D.F.	17,92	9,58	10,22	15,70		19,13
R.P.R.	13,24	19,01	9,41	13,29		16,20
M.R.G.		1,61		1,49		1,82
P.S.	47,88 (1)	26,43	21,47 (2)	23,23	46,46 (3)	34,40
P.C		21,62	16,73	16,73		20,39
AVEYRON						
U.D.F.	34,48	27,84	19,82	24,61		30,26
R.P.R.	10,17	12,94	11,08	17,84		21,94
M.R.G.		15,88		1,42		1,75
P.S.	32,09 (1)	12,40	14,61 (2)	21,03	30,29 (3)	25,86
P.C		9,25	7,80	7,83		9,63
BOUCHES-DU-RHONE						
U.D.F.	23,93	14,49	13,21	19,47		25,57
R.P.R.	8,70	12,54	6,55	11,31		14,81
M.R.G.		1,01		1,22		1,60
P.S.	41,70 (1)	17,41	11,65 (2)	18,20	38,94 (3)	23,84
P.C		24,92	16,68	19,51		25,57
CALVADOS						
U.D.F.	31,74	25,94	16,99	23,89		29,32
R.P.R.	12,39	7,48	9,05	15,71		19,27
M.R.G.		0,53		1,75		2,15
P.S.	32,70 (1)	20,14	13,20 (2)	21,87	32,97 (3)	26,84
P.C		10,80	8,59	9,34		11,46
CANTAL						
U.D.F.	37,75		12,85	20,81		25,91
R.P.R.	9,84	46,39	17,91	26,86		33,44
M.R.G.				0,91		1,13
P.S.	26,70 (1)	19,10	10,77 (2)	17,75	27,17 (3)	22,10
P.C		11,32	8,59	8,50		10,59
CHARENTE						
U.D.F.	18,96	2,83	14,63	19,54		24,22
R.P.R.	20,40	29,82	9,88	14,96		18,55
M.R.G.		4,05		3,89		4,85
P.S.	37,34 (1)	18,55	14,89 (2)	22,46	39,26 (3)	27,84
P.C		18,29	13,48	12,90		15,99
CHARENTE-MARITIME						
U.D.F.	20,80	15,62	15,15	20,71		26,35
R.P.R.	19,07	18,18	8,67	12,87		16,36
M.R.G.		11,09		9,39		11,94
P.S.	34,04 (1)	11,38	14,28 (2)	19,20	38,70 (3)	24,42
P.C		15,28	10,50	10,11		12,86
CHER						
U.D.F.	26,38	13,29	16,54	22,58		27,66
R.P.R.	11,16	22,95	9,15	14,30		17,51
M.R.G.		0,56		1,69		2,07
P.S.	38,02 (1)	13,18	11,83 (2)	18,63	36,87 (3)	22,82
P.C		27,10	16,96	16,54		20,25
CORRÈZE						
U.D.F.	23,94		5,87	7,85		9,17
R.P.R.	13,35	36,77	25,33	35,63		41,45
M.R.G.				1,12		1,36
P.S.	42,70 (1)	16,19	12,31 (2)	17,58	37,42 (3)	20,52
P.C		24,06	28,78	15,72		21,85
CORSE DU SUD						
U.D.F.	15,21	11,31	11,95	18,99		28,89
R.P.R.	20,90	26,71	15,44	17,99		27,32
M.R.G.		15,94		0,69		1,05
P.S.	27,07 (1)	2,29	8,49 (2)	15,12	25,98 (3)	23,01
P.C.		11,08	9,24	10,15		15,45
HAUTE-CORSE						
U.D.F.	17,40	7	9,27	15,16		[illegible]
R.P.R.	17,13	20,29	15,22	17,14		27,26
M.R.G.		17,97		6,18		9,84
P.S.	32,44 (1)	3,66	9,86 (2)	11,12	27,87 (3)	17,65
P.C.		11,19	9,30	10,55		16,78
COTE-D'OR						
U.D.F.	30	7,43	15,75	21,29		26,82
R.P.R.	10,54	23,51	9,20	15,05		18,95
M.R.G.		6,55		1,83		2,31
P.S.	35,96 (1)	16,99	15,33 (2)	24,32	34,18 (3)	30,62
P.C		11,50	7,55	8,02		10,10
COTES-DU-NORD						
U.D.F.	30,83	21,70	18,16	22,81		27,23
R.P.R.	10,30	15,13	9,21	14,28		17,05
M.R.G.		0,18		1,27		1,52
P.S.	39,14 (1)	22,69	18,09 (2)	23,42	38,27 (3)	27,91
P.C		19,08	13,48	13,57		16,20
CREUSE						
U.D.F.	23,33	2,94	9,78	15,29		19,38
R.P.R.	9,38	20,31	14,85	22,22		28,17
M.R.G.				1,09		1,38
P.S.	39,50 (1)	22,82	13,48 (2)	18,29	35,41 (3)	23,17
P.C		20,67	15,04	16,33		20,37
DORDOGNE						
U.D.F.	16,97	2,59	12,65	17,28		20,56
R.P.R.	21,72	32,28	12,17	18,03		21,64
M.R.G.		6,78		1,88		2,25
P.S.	41,17 (1)	17,24	15,51 (2)	21,73	40,64 (3)	26,88
P.C		21,98	17,58	17,03		20,44
DOUBS						
U.D.F.	32,04	11	16,34	20,77		25,86
R.P.R.	9,23	16,09	9,85	15,95		19,86
M.R.G.		0,84		1,43		1,78
P.S.	35,49 (1)	24,12	14,54 (2)	23,24	33,75 (3)	28,94
P.C		12,43	7,77	9,07		11,29
DROME						
U.D.F.	25,13	16,62	16,12	21,43		27,20
R.P.R.	12,49	14,93	7,28	12,19		15,48
M.R.G.				1,63		2,05
P.S.	38,31 (1)	25,08	14,59 (2)	22,25	35,72 (3)	28,25
P.C		14,50	10,81	11,83		15,02
EURE						
U.D.F.	29	21,24	17,02	23,63		28,68
R.P.R.	12,73	17,63	9,78	15,48		18,74
M.R.G.		5,12		1,88		2,26
P.S.	36,73 (1)	14,61	14,78 (2)	21,95	34,98 (3)	26,64
P.C		17,36	11,16	11,15		13,52
EURE-ET-LOIR						
U.D.F.	30,22	29,03	18,55	25,15		30,68
R.P.R.	11,54	12,23	9,16	14,36		17,48
M.R.G.		5,97		2,47		3,01
P.S.	35,30 (1)	17,42	15,65 (2)	21,39	38,71 (3)	26,02
P.C		13,24	9,74	9,84		11,98
FINISTÈRE						
U.D.F.	35,10	17,56	19,70	25,03		30,64
R.P.R.	11,59	24,01	9,97	15,96		19,54
M.R.G.				1,43		1,75
P.S.	31,41 (1)	20,27	14,33 (2)	22,22	31,81 (3)	27,20
P.C		12,67	8,56	8,15		9,98
GARD						
U.D.F.	24,23	16,64	14,15	20,21		25,36
R.P.R.	10,41	12,74	6,41	11,10		13,98
M.R.G.				1,37		1,72
P.S.	42,30 (1)	17,50	11,50 (2)	19,27	40,67 (3)	24,18
P.C		27,39	18,50	28,03		25,13
HAUTE-GARONNE						
U.D.F.	24,10	12,46	13,92	17,48		22,83
R.P.R.	11,56	14,11	8,06	12,71		16,07
M.R.G.		2,36		1,96		2,47
P.S.	41,93 (1)	25,20	18,35 (2)	26,78	40,92 (3)	33,75
P.C		15,48	12,26	12,18		15,35
GERS						
U.D.F.	19,16	14,36	14,58	18,59		22,94
R.P.R.	14,94	8,06	8,86	14,13		17,44
M.R.G.				1,81		2,23
P.S.	42,13 (1)	27,71	19,37 (2)	27,66	40,65 (3)	34,13
P.C		13,14	10,77	11,17		13,78
GIRONDE						
U.D.F.	12,72	11,54	13,68	18,66		23,35
R.P.R.	30,08	20,28	8,59	13,31		16,66
M.R.G.		1,93		2,14		2,68
P.S.	35,35 (1)	22,92	17,35 (2)	26,55	39,98 (3)	[illegible]
P.C		14,58	11	11,23		14,06
HÉRAULT						
U.D.F.	24,22	21,82	14,22	20,08		25,30
R.P.R.	10,68	10,86	7,01	12,70		16,01
M.R.G.		6,30		1,48		1,87
P.S.	41,27 (1)	18,62	12,69 (2)	20,93	39,82 (3)	26,38
P.C		20,41	16,68	16,60		20,92
ILLE-ET-VILAINE						
U.D.F.	36,90	18,55	20,63	26,84		32,97
R.P.R.	12,31	27,93	10	16,45		20,20
M.R.G.		1,81		1,60		1,97
P.S.	28,21 (1)	20,59	13,44 (2)	20,96	28,57 (3)	25,74
P.C		7,75	5,91	6		7,37
INDRE						
U.D.F.	22,93	11,16	15,30	21,64		26,66
R.P.R.	11,33	22,28	10,29	15,62		19,23
M.R.G.				1,62		1,99
P.S.	36,12 (1)	17,75	13,17 (2)	19,68	36,36 (3)	23,50
P.C		21,67	15,36	15,66		19,28
INDRE-ET-LOIRE						
U.D.F.	16,75	11,61	15,96	22,07		27,67
R.P.R.	6,31	15,70	8,84	12,19		15,29
M.R.G.		2,63		2,62		3,28
P.S.	29,55 (1)	20,26	15,08 (2)	22,81	34,98 (3)	28,59
P.C		11,50	9,15	9,55		11,97
ISÈRE						
U.D.F.	25,64	20,49	15,01	20,17		25,86
R.P.R.	10,72	11,18	6,53	11,79		15,11
M.R.G.		0,18		1,65		2,12
P.S.	39,18 (1)	28,84	13,20 (2)	22,21	36,77 (3)	28,47
P.C		18,85	11,81	12,90		16,54
JURA						
U.D.F.	29,66	25,06	18,17	22,46		28,12
R.P.R.	9,34	13,38	7,67	13,27		16,62
M.R.G.		0,62		1,58		1,98
P.S.	35,72 (1)	20,07	13,70 (2)	21,20	33,72 (3)	26,55
P.C		14,94	9,34	10,93		13,69
LANDES						
U.D.F.	16,08	23,11	15,49	21,43		25,66
R.P.R.	25,61	11,76	10,15	14,01		16,78
M.R.G.		4,31		1,41		1,68
P.S.	38,36 (1)	27,37	21,23 (2)	28,41	41,71 (3)	34,07
P.C		14,26	11,92	11,89		14,24
LOIR-ET-CHER						
U.D.F.	26,57	28,37	18,69	25,60		31,25
R.P.R.	10,72	13,65	8,36	12,42		15,16
M.R.G.				1,93		4,36
P.S.	34,43 (1)	21,48	14,19 (2)	20,92	34,75 (3)	25,53
P.C		14,87	11,58	11,89		14,51
LOIRE						
U.D.F.	29,49	20,72	17,13	22,82		29,28
R.P.R.	10,41	14,76	7,68	13,46		17,26
M.R.G.		3,78		1,49		1,91
P.S.	33,67 (1)	13,30	12,04 (2)	19,26	33,18 (3)	24,71
P.C		16,43	18,84	12,35		15,84
HAUTE-LOIRE						
U.D.F.	35,82	45,45	19,79	29,48		36,90
R.P.R.	10,07	2,28	10,26	14,42		18,05
M.R.G.				1,11		1,39
P.S.	28,26 (1)	23,70	14,16 (2)	20,09	28,14 (3)	25,15
P.C		7,24	6,10	6,93		8,68
LOIRE-ATLANTIQUE						
U.D.F.	32,15	10,81	17,87	[illegible]		29,80
R.P.R.	12,82	23,39	9,64	14,32		17,91
M.R.G.		2,21		2,26		2,82
P.S.	31,08 (1)	20,57	14,82 (2)	22,84	32,59 (3)	28,47
P.C		9,83	6,68	7,49		9,33
LOIRET						
U.D.F.	30,93	14,12	18,94	25,04		30,63
R.P.R.	12,15	24,35	10,33	14,92		18,26
M.R.G.		1,23		2,20		2,70
P.S.	32,84 (1)	16,48	12,99 (2)	19,72	32,24 (3)	24,13
P.C		16,95	10,68	10,38		12,61
LOT						
U.D.F.	23,63		12,97	15,58		18,71
R.P.R.	14,88	26,96	12,87	17,40		23,38
M.R.G.		17,86		2,85		[illegible]
P.S.	40,47 (1)	15,95	21,24 (2)	25,78	40,02 (3)	30,96
P.C		13,62	11,82	11,38		13,67
LOT-ET-GARONNE						
U.D.F.	18,98	12,01	15,61	20,18		24,59
R.P.R.	18,77	19,49	9,18	14,38		17,52
M.R.G.		0,63		1,99		2,47
P.S.	39,97 (1)	21,20	15,39 (2)	22,46	39,31 (3)	27,37
P.C		19,26	14,72	14,84		18,08
LOZÈRE						
U.D.F.	37,95	45,67	24,46	31,85		39
R.P.R.	10,63	2	10,40	15,42		19,37
M.R.G.				0,77		0,97
P.S.	25,54 (1)	21,49	11,78 (2)	17,68	25,22 (3)	22,21
P.C		6,79	7,08	6,75		8,48
MAINE-ET-LOIRE						
U.D.F.	34,04	23,03	20,58	28,83		35,23
R.P.R.	11,80	26,37	10,26	16,37		20,02
M.R.G.		0,41		1,91		2,34
P.S.	26,04 (1)	19,15	12,44 (2)	19,55	27,28 (3)	23,90
P.C		8,35	5,16	5,73		7,01
MANCHE						
U.D.F.	26,97	38,45	19,43	29,61		36,39
R.P.R.	13,60	18,21	10,21	17,74		21,80
M.R.G.				1,38		1,69
P.S.	25,25 (1)	16,13	11,79 (2)	18,17	25,30 (3)	22,33
P.C		6,80	5,05	5,75		7,07
MARNE						
U.D.F.	29,88	19,74	16,49	23,93		29,87
R.P.R.	11,35	21,23	10,23	14,54		18,15
M.R.G.		0,82		1,57		1,97
P.S.	26,37 (1)	15,83	11,64	19,39	33,40 (3)	24,20
P.C		28,20	11,15	12,43		15,51
HAUTE-MARNE						
U.D.F.	28,38	17,51	16,17	22,83		28,49
R.P.R.	12,44	24,38	9,35	13,95		17,53
M.R.G.		2,58		1,38		1,74
P.S.	35 (1)	16,81	13,75 (2)	22,26	34,28 (3)	27,97
P.C		16,61	9,63	10,63		13,35
MAYENNE						
U.D.F.	38,60	30,50	21,38	30,29		36,28
R.P.R.	13,33	28,23	12,03	19,78		23,78
M.R.G.				1,36		1,63
P.S.	24,78 (1)	23,67	12,65 (2)	19,88	24,85 (3)	22,85
P.C		5,12	4,33	4,48		5,27
MEURTHE-ET-MOSELLE						
U.D.F.	30,73	27,45	15,61	23,40		29,80
R.P.R.	8,18	9,13	6,31	10,93		12,78
M.R.G.		0,82		1,45		1,82
P.S.	39,82 (1)	20,47	13,12 (2)	21,14	36,67 (3)	26,64
P.C		17,76	11,44	14,08		17,74
MEUSE						
U.D.F.	31,80	30,53	19,55	27,06		33,15
R.P.R.	9,87	8,23	7,77	12,84		15,73
M.R.G.				1,20		1,47
P.S.	35,89 (1)	24,62	15,15 (2)	22,09	33,25 (3)	27,06
P.C		11,23	7,99	9,95		12,19
MORBIHAN						
U.D.F.	30,74	31,87	19,74	28,29		34,35
R.P.R.	10,55	11,37	10,17	15,77		19,15
M.R.G.				1,36		1,65
P.S.	28,41 (1)	18,84	13,50 (2)	20,72	30,01 (3)	25,16
P.C		10,99	7,58	7,92		9,62
MOSELLE						
U.D.F.	32,29	22,45	15,98	27,16		34
R.P.R.	9,88	19,27	8,67	12,96		16,22
M.R.G.				1,07		1,35
P.S.	35,49 (1)	19,39	11,98 (2)	20,97	31,47 (3)	26,25
P.C		12,79	6,86	9,42		11,79
NIÈVRE						
U.D.F.	23,27	17,57	12,76	18,16		22,61
R.P.R.	8,11	7,49	7,40	10,95		13,63
M.R.G.				1,28		1,60
P.S.	48,12 (1)	30,17	9,67 (2)	31,58	45,03 (3)	39,32
P.C		16,78	12,29	12,16		15,13
NORD						
U.D.F.	24,91	12,83	15,26	22,86		27,36
R.P.R.	13,27	16,42	8,80	12,22		14,62
M.R.G.		0,17		1,15		1,38
P.S.	41,56 (1)	22,08	16,41 (2)	21,65	40,73 (3)	25,91
P.C		22,38	17,89	17,92		21,44
OISE						
U.D.F.	25,38	12,48	15,14	21,23		26
R.P.R.	13,10	24,25	10,06	14,20		17,39
M.R.G.		2,38		1,74		2,14
P.S.	39,24 (1)	16,23	14,44 (2)	20,85	37,43 (3)	25,54
P.C		20,09	14,97	14,82		18,15
ORNE						
U.D.F.	32,69	20,14	18,44	25,29		30,67
R.P.R.	14,40	26,97	12,28	20,49		24,94
M.R.G.				1,53		1,86
P.S.	28,13 (1)	19,18	13,15 (2)	19,35	27,98 (3)	23,58
P.C		8,36	6,76	7,09		8,64
PAS-DE-CALAIS						
U.D.F.	22,12	11,49	13,35	22,16		26,34
R.P.R.	13,26	16,29	8,54	11,68		12,78
M.R.G.		1,50		1,01		1,19
P.S.	45,82 (1)	25,61	18,42 (2)	23,48	44,12 (3)	27,71
P.C		25,78	18,83	19,62		23,15
PUY-DE-DOME						
U.D.F.	38,13	27,17	17,64	26,06		31,84
R.P.R.	3,69	8,38	7,09	11,90		14,54
M.R.G.		1,07		1,57		1,92
P.S.	35,97 (1)	25,35	15,99 (2)	22,91	35,70 (3)	27,99
P.C		13,95	10,67	11,22		13,70
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES						
U.D.F.	23,29	9,59	18,03	23,25		28,74
R.P.R.	22,40	32,84	11,74	16,81		20,78
M.R.G.		0,43		1,43		1,77
P.S.	30,82 (1)	23,97	15,97 (2)	23,11	33,09 (3)	28,56
P.C		10,88	8,42	8,54		10,55
HAUTES-PYRÉNÉES						
U.D.F.	19,71	17,09	14,07	18,15		23,28
R.P.R.	14,66	13,54	8,16	12,26		15,67
M.R.G.		15,45		1,88		2,41
P.S.	41,59 (1)	10,68	16,42 (2)	24,22	40,99 (3)	30,97
P.C		19,04	14,61	14,88		19,03
PYRÉNÉES-ORIENTALES						
U.D.F.	23,10	6,97	14,23	20,34		26,52
R.P.R.	18,21	18,23	7,09	11,73		15,37
M.R.G.				1,69		2,22
P.S.	41,29 (1)	17,36	11,17 (2)	19,52	37,15 (3)	25,58
P.C		23,45	16,18	15,93		20,87
BAS-RHIN						
U.D.F.	35,56	18,76	22,14	34,21		45,84
R.P.R.	12,23	38,21	9,18	11,96		15,14
M.R.G.		0,52		1,23		1,56
P.S.	25,26 (1)	14,31	11 (2)	17,41	22,24 (3)	22,04
P.C		5,25	4,94	3,59		4,55
HAUT-RHIN						
U.D.F.	33,19	23,89	19,25	30,28		38,82
R.P.R.	13,49	[illegible]	8,55	14,05		18,02
M.R.G.		1,03		1,37		1,75
P.S.	23,97 (1)	16,64	11,15 (2)	18,06	22,99 (3)	23,16
P.C		5,32	[illegible]	4,55		5,84
RHONE						
U.D.F.	32,91	20,20	[illegible]	22,13		28,79
R.P.R.	8,44	15,01	7,32	13,52		17,58
M.R.G.		0,92		1,79		2,33
P.S.	35,08 (1)	18,89	12,45 (2)	20,18	32,41 (3)	26,15
P.C		13,49	9,52	10,22		13,28
HAUTE-SAONE						
U.D.F.	30,29	32,44	17,23	22,80		28,31
R.P.R.	9,86	4,21	9,91	14,68		18,23
M.R.G.		8,84		1,92		2,38
P.S.	38,50 (1)	20,86	16,96 (2)	23,56	35,18 (3)	29,34
P.C		10,21	6,86	9,61		11,94
SAONE-ET-LOIRE						
U.D.F.	27,31	11,54	14,14	22,70		28,96
R.P.R.	10,87	22,46	6,78	12,74		16,25
M.R.G.		6,42		1,73		2,20
P.S	37,25 (1)	18,62	13,98 (2)	22,10	35,69 (3)	28,19
R.P.R		14,82	10,72	11,86		15,13
SARTHE						
U.D.F.	26,45	13,43	16,43	25,28		30,84
R.P.R.	13,89	27,65	8,78	14,19		17,32
M.R.G.				1,77		2,16
P.S.	25,20 (1)	18,29	13,18 (2)	20,99	34,38 (3)	25,41
P.C		17,27	11,17	11,61		14,17
SAVOIE						
U.D.F.	25,56	12,98	16,28	21,55		27,98
R.P.R.	13,32	22,53	9,05	14,71		19,11
M.R.G.				1,53		1,96
P.S.	36,89 (1)	25,85	13,21 (2)	19,45	31,63 (3)	25,25
P.C		12,78	9,65	10,66		13,85
HAUTE-SAVOIE						
U.D.F.	33,65	35,28	18,97	24,07		31,44
R.P.R.	18,91	6,08	8,08	15,74		20,56
M.R.G.		0,28		1,70		2,22
P.S.	29,44 (1)	16,35	18,88 (2)	17,86	26,64 (3)	23,32
P.C		18,76	6,53	7,07		9,24
SEINE-MARITIME						
U.D.F.	27,59	14,84	15,80	23,09		28,88
R.P.R.	18,31	19,45	7,49	11,67		14,19
M.R.G.		1,62		1,60		1,95
P.S.	40 (1)	16,80	13,97 (2)	21,85	39,21 (3)	26,57
P.C		23,44	14,92	15,74		19,34
DEUX-SÈVRES						
U.D.F.	29,32	37,89	19,99	27,38		33,24
R.P.R.	14,37	7,61	9,10	13,99		16,98
M.R.G.				3,50		4,25
P.S.	29,46 (1)	25,12	14,77 (2)	22,26	32,49 (3)	27,82
P.C		7,63	6,26	6,71		8,15
SOMME						
U.D.F.	23,88	22,34	15,80	22,57		26,48
R.P.R.	13,93	15,89	10,64	14,84		16,48
M.R.G.		0,23		1,28		1,50
P.S.	41,84 (1)	16,29	13,88 (2)	28,12	48,48 (3)	23,61
P.C		26,41	19,19	19,87		22,38
TARN						
U.D.F.	25,43	12,80	15,79	20,94		25,12
R.P.R.	15,51	23,03	10,23	15,42		18,50
M.R.G.		2,96		1,95		2,34
P.S.	38,36 (1)	26,35	18,68 (2)	24,61	38,56 (3)	29,52
P.C		13,73	11,86	11,99		14,39
TARN-ET-GARONNE						
U.D.F.	22,20		14,88	18,91		22,96
R.P.R.	17,22	35,30	10,96	16,30		19,79
M.R.G.		10,78		4,84		5,88
P.S.	38,24 (1)	12,45	16,62 (2)	22,83	38,90 (3)	27,71
P.C		15,48	11,28	11,21		13,62
VAR						
U.D.F.	28,91	21,46	17,08	24,96		31,38
R.P.R.	10,16	14,58	8,17	13,80		17,35
M.R.G.				1,39		1,75
P.S.	38,85 (1)	16,66	11,98 (2)	18,21	33,90 (3)	22,90
P.C		19,39	13,76	14,29		17,97
VAUCLUSE						
U.D.F.	25,55	14,26	15,56	21,58		26,79
R.P.R.	11,38	21,45	8,33	13,09		16,25
M.R.G.		0,81		1,52		1,89
P.S.	41,15 (1)	18,10	13,51 (2)	20,83	37,69 (3)	25,86
P.C		20,69	14,58	15,33		19,03
VENDÉE						
U.D.F.	36,46	24,38	23,69	31,12		36,95
R.P.R.	16,27	25,85	12,85	17,56		20,85
M.R.G.				3,37		[illegible]
P.S.	24,88 (1)	16,58	12,55 (2)	18,20	27,23 (3)	21,61
P.C		7,98	5,11	5,65		6,71
VIENNE						
U.D.F.	24,25	21,07	17,82	22,46		27,57
R.P.R.	15,23	17,77	9,74	15,34		18,83
M.R.G.				3,03		3,72
P.S.	33,77 (1)	23,91	14,98 (2)	21,82	35,72 (3)	26,79
P.C		13,67	10,57	10,86		13,33
HAUTE-VIENNE						
U.D.F.	20,39	6,61	9,99	14,42		17,26
R.P.R.	12,34	16,30	11,87	19,39		23,20
M.R.G.				1,59		1,91
P.S.	45,37 (1)	22,02	14,28 (2)	21,63	43,51 (3)	25,88
P.C		27,90	19,65	20,28		24,26
VOSGES						
U.D.F.	31,52	17,76	15,84	24,09		29,92
R.P.R.	10,68	24,78	10,80	14,73		18,30
M.R.G.		0,25		1,39		1,72
P.S.	33,60 (1)	23,71	14,51 (2)	21,89	32,38 (3)	27,11
P.C		10,43	7,15	9,26		11,50
YONNE						
U.D.F.	30,11	15,75	17,55	24,26		30,23
R.P.R.	11,12	20,25	9,59	14,21		17,72
M.R.G.				1,78		2,21
P.S.	25,13 (1)	16,99	13,04 (2)	20,18	33,19 (3)	25,15
P.C		17,27	11,85	11,22		13,98
TERRITOIRE DE BELFORT						
U.D.F.	25,91	19,73	14,07	19,82		24,81
R.P.R.	11,80	13,83	8,26	13,05		16,33
M.R.G.				1,60		2
P.S.	40,46 (1)	31,09	17,34 (2)	26,69	37,79 (3)	33,48
P.C		10,43	7,87	9,49		11,87
PARIS						
U.D.F.	32,56	17,48	17,10	19,91		25,96
R.P.R.	11,35	21,37	14,13	20,68		26,96
M.R.G.		1,68		1,62		2,12
P.S.	30,74 (1)	12,98	11 (2)	18,85	27,52 (3)	24,58
P.C		12,10	8,11	7,04		9,18
SEINE-ET-MARNE						
U.D.F.	27,14	10,15	15,39	20,77		25,91
R.P.R.	12,48	26,22	10,08	15,37		19,18
M.R.G.		2,60		2,11		2,63
P.S.	36,08 (1)	17,17	13,38 (2)	20,27	34,71 (3)	25,29
P.C		17,05	12,47	12,31		15,36
YVELINES						
U.D.F.	31,55	15,07	17,69	21,75		26,93
R.P.R.	11,72	23,33	10,21	14,78		20,68
M.R.G.		3,56		2,42		3
P.S.	34,80 (1)	14,42	12,34 (2)	19,68	32,21 (3)	24,36
P.C		14,35	10,28	10,10		12,50
ESSONNE						
U.D.F.	26,57	16,02	14,66	18,58		22,89
R.P.R.	11,67	15,88	8,90	14,64		18,11
M.R.G.		1,45		2,38		2,85
P.S.	40,61 (1)	17,64	13,04 (2)	21,55	37,44 (3)	26,66
P.C		21,87	13,77	13,58		16,80
HAUTS-DE-SEINE						
U.D.F.	29,32	12,52	16,08	19,24		24,94
R.P.R.	10,97	17,47	10,18	16,31		20,61
M.R.G.		0,35		2,85		4,59
P.S.	36,70 (1)	14,57	11,41 (2)	18,62	33,45 (3)	23,52
P.C		19,58	13,89	12,78		16,14
SEINE-SAINT-DENIS						
U.D.F.	20,83	12,28	10,25	15,13		19,47
R.P.R.	9,80	13,98	7,32	12,03		15,48
M.R.G.		0,57		1,87		2,41
P.S.	46,14 (1)	15,25	10,73 (2)	19,82	42,10 (3)	24,47
P.C		29,79	21,20	21,28		27,29
VAL-DE-MARNE						
U.D.F.	25,73	13,21	13,40	17,41		21,81
R.P.R.	10,33	17,43	8,82	14,48		18,14
M.R.G.		0,32		2,01		2,52
P.S.	41,94 (1)	16,21	11,54 (2)	19,67	38,76 (3)	24,64
P.C		23,66	17,49	17,87		21,38
VAL-D'OISE						
U.D.F.	26,68	15,57	14,20	18,73		23,29
R.P.R.	10,37	15,35	8,61	13,90		17,29
M.R.G.		1,31		2,23		2,77
P.S.	40,81 (1)	15,84	12,22 (2)	20,73	38,09 (3)	25,70
P.C		18,46	15,27	15,12		18,80

Dans le tableau ci-dessus, les scores des principales familles ont été calculés par rapport au nombre des inscrits en raison des importantes variations de participation enregistrées lors des scrutins du 5 mai 1974 (84,81 %), du 12 mars 1978 (83,31 %), du 10 juin 1979 (61,16 %) et du 26 avril 1981 (81,09 %). Pour 1981, les résultats sont ceux de MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Crépeau, Mitterrand et Marchais, calculés par rapport aux inscrits puis aux exprimés.

(1) M. Mitterrand, candidat unique de la gauche, soutenu par le P.C. et le M.R.G.

(2) En juin 1979, P.S. et M.R.G. présentaient une liste commune.

(3) Total des voix recueillies par MM. Crépeau, Mitterrand et Marchais.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

PARIS : la majorité conforte sa prééminence, le P.S. affirme la sienne au sein de la gauche

La capitale a, comme de coutume, moins voté que le reste de la métropole : l'abstentionnisme atteint 22,43 %, soit un taux supérieur à la moyenne nationale, et nettement supérieur à celui qui avait été enregistré en 1974 (17,19 %). Un grand nombre de radiations consécutives à une révision particulièrement sévère des listes électorales a sans doute amplifié le phénomène.

Comme de coutume, l'électorat parisien a réagi de façon très politique et a amplifié les mouvements nationaux. En 1974, cette ville, qui s'était jusque-là montrée gaulliste (en offrant notamment, en 1962, tous ses sièges de députés à l'U.N.R.), avait donné largement sa préférence au giscardisme.

En 1981, le fort recul qui affecte le parti communiste confine au désastre : M. Marchais n'obtient que 9,18 % des suffrages exprimés. Ce reflux profite essentiellement à M. François Mitterrand, qui totalise 24,58 % des suffrages exprimés, sans que la gauche progresse pour autant de façon significative. Là apparaît une constante des données politiques de la capitale : la poussée socialiste n'empêche pas la majorité de conforter sa position dominante.

Celle-ci avait, en effet, recueilli 54,70 % lors des élections municipales de 1977, *puis 52,02 %* lors des élections législatives de 1978 : elle obtient, cette fois, 56,50 % des suffrages exprimés. L'évolution socio-économique, marquée par la désindustrialisation et le départ des couches populaires, a sans doute, dans la capitale, une large part de responsabilité dans un mouvement qui semble priver la gauche de possibilités d'expansion.

Certes, celle-ci recueille la majorité absolue dans deux arrondissements (les treizième et dix-neuvième) ; certes, M. Mitterrand est en tête dans onze d'entre eux (deuxième, troisième, quatrième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième) ; mais ces bons résultats ne sauraient masquer une réelle stabilité, puisque la gauche passe de 37,34 % en 1974, score atteint par M. Mitterrand, à 37,69 %, total des voix de gauche du 26 avril (hormis Mlle Laguiller, qui passe de 1,56 % à 1,73 %).

L'affrontement gauche-droite est donc moins riche d'enseignements que l'évolution du rapport des forces interne à chaque camp. A l'intérieur d'une majorité dont les rivalités ont paru accroître la vitalité, le R.P.R. demeure le courant politique le mieux placé. Il le doit à son ancien président, qui est surtout le maire de Paris. En effet, même si elle lui a apporté un *peu moins de suffrages qu'en 1978, la capitale* a voté pour son maire. Ce dernier a illustré, à Paris, de façon exemplaire, son projet national, qui est d'enrayer le déclin du gaullisme.

En 1974, M. Jacques Chaban-Delmas n'avait obtenu que 13,78 %, faisant pâle figure en regard des 39,54 % de M. Giscard d'Estaing. En 1977, les listes conduites par M. Jacques Chirac avaient obtenu 26,2 % des suffrages exprimés, les listes de M. Michel d'Ornano 22 %. En mars 1978, le R.P.R. avait totalisé 27,17 %, l'U.D.F. 21,66 %. Dimanche, M. Chirac a recueilli 26,96 %, contre 25,96 % à M. Giscard d'Estaing. Ce dernier l'emporte pourtant dans cinq arrondissements : en plus de l'avantage qu'il s'est acquis dans le septième, il conserve la prééminence dans le seizième et le dix-huitième et renverse la tendance dans le sixième et dans le dix-septième.

De son côté, M. Chirac, qui domine la majorité dans tous les autres arrondissements, rétablit la situation en sa faveur dans trois d'entre eux (les douzième, dix-neuvième et vingtième).

Même si le vote « légitimiste » a permis au président sortant de réduire sensiblement l'écart, le maire de Paris, qui n'avait pas mené campagne dans la capitale (hormis le rassemblement du *Parc des Princes*), recueille les fruits de sa présence et de son action à la tête de la municipalité.

Dans l'opposition, les résultats illustrent on ne peut plus clairement la réussite de la stratégie des socialistes et, partant, l'échec de celle des communistes : ces derniers sont passés en quatre ans d'une position dominante au sein de la gauche au rôle d'une simple force d'appoint. Depuis un demi-siècle, le P.C. avait affirmé sa prééminence. De 1973 date le début d'un mouvement de lente mais réelle érosion. Celle-ci s'était déjà accentuée en 1978, le P.C. perdant quatre circonscriptions (et totalisant 15,62 % des suffrages exprimés, contre 18,85 % au P.S.). Au lendemain des élections législatives, la direction communiste avait imputé aux responsables fédéraux, en particulier à M. Henri Fiszbin, la responsabilité d'un échec d'autant plus durement ressenti qu'il s'était traduit par un rééquilibrage de la gauche au profit du P.S. Le retrait de M. Fiszbin et la crise qui en est résultée au sein de la fédération de la capitale expliquent, pour une part sans doute non négligeable, l'ampleur du déclin constaté le 26 avril.

Enfin, les écologistes obtiennent, avec M. Brice Lalonde, un résultat (4,06 %) supérieur à leur moyenne nationale et inférieur à celui des élections législatives de 1978 (4,90 %).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Inscr., 1 272 530 ; vot., 987 091
Abst., 285 439 (22,43 %)
Suffr. expr., 975 970

Chirac 263 204 (26,96)
Giscard d'Estaing 253 390 (25,96)
Mitterrand 239 974 (24,58)
Marchais 89 613 (9,18)

Lalonde, 39 713 (4,06) ; Crépeau, 20 728 (2,12) ; Debré, 17 596 (1,8) ; Bouchardeau, 17 529 (1,79) ; Garaud, 17 327 (1,77) ; Laguiller, 16 896 (1,73).

1979. — Ins., 1 282 020 ; abs., 38,98 % ; suffr. expr., 755 180. U.F.E., 219 250 (29,03) ; D.I.F.E., 181 219 (23,99) ; P.S.-M.R.G., 141 033 (18,67) ; P.C., 104 034 (13,77) ; Eur. Ecol., 44 783 (5,93) ; Trotsk., 21 428 (2,83).

1978. — Ins., 1 348 520 ; abst., 21,78 % ; suffr. expr., 1 045 124. R.P.R., 288 204 (27,57) ; U.D.F., 235 757 (22,55) ; P.S., 175 067 (16,75) ; P.C., 163 210 (15,61) ; Ecol., 52 892 (5,06) ; extr. g., 36 338 (3,47) ; div., 29 010 ; M.R.G., 22 764 ; extr. dr., 22 405 ; div. maj. 19 477.

1974. — Ins., 1 262 868 ; abst., 17,19 % ; suffr. expr., 1 039 941 ; Giscard, 411 229 (39,54) ; Mitterrand, 388 322 (37,34) ; Chaban, 143 378 (13,78) ; Royer, 32 784 ; Dumont, 24 142 ; Laguiller, 16 275 ; Le Pen, 9 728 ; Muller, 5 719 ; Krivine, 4 335 ; Sebag, 1 978 ; Renouvin, 1 540 ; Hérand, 511.

1er arrondissement

Inscr., 12 959 ; suffr. expr., 9 347
Chirac, 2 871 (30,71) ; Giscard d'Estaing, 2 550 (27,28) ; Mitterrand, 2 055 (21,98) ; Marchais, 603 (6,45) ; Lalonde, 435 (4,65) ; Crépeau, 184 (1,96) ; Garand, 170 (1,81) ; Bouchardeau, 165 (1,76) ; Debré, 165 (1,76) ; Laguiller, 149 (1,59).

1974. — Giscard, 4 879 (41,83) ; Mitterrand, 3 997 (34,27) ; Chaban, 1 822 (13,82) ; Royer, 445 ; Dumont, 288 ; Laguiller, 144.

2e arrondissement

Inscr., 13 776 ; suffr. expr., 9 556
Mitterrand, 2 508 (26,24) ; Chirac, 2 483 (25,98) ; Giscard d'Estaing, 2 407 (25,18) ; Marchais, 929 (9,72) ; Lalonde, 401 (4,19) ; Laguiller, 187 (1,95) ; Bouchardeau, 176 (1,84) ; Crépeau, 172 (1,79) ; Debré, 157 (1,64) ; Garand, 136 (1,42).

1974. — Mitterrand, 4 558 (39,62) ; Giscard, 4 359 (37,91) ; Chaban, 1 448 (12,59) ; Royer, 380 ; Dumont, 232 ; Laguiller, 225.

3e arrondissement

Inscr., 21 497 ; suffr. expr., 15 758
Mitterrand, 4 713 (29,91) ; Chirac, 3 658 (23,21) ; Giscard d'Estaing, 3 557 (22,57) ; Marchais, 1 678 (10,65) ; Lalonde, 710 (4,50) ; Bouchardeau, 356 (2,26) ; Crépeau, 308 (1,95) ; Laguiller, 268 (1,70) ; Debré, 261 (1,66) ; Garand, 249 (1,58).

1974. — Mitterrand, 8 277 (42,95) ; Giscard, 6 856 (35,58) ; Chaban, 2 137 (11,09) ; Royer, 423 ; Dumont, 489 ; Laguiller, 334.

4e arrondissement

Inscr., 20 928 ; suffr. expr., 16 587
Mitterrand, 4 635 (27,94) ; Chirac, 4 474 (26,97) ; Giscard d'Estaing, 3 687 (22,22) ; Marchais, 1 528 (9,21) ; Lalonde, 722 (4,35) ; Bouchardeau, 369 (2,22) ; Crépeau, 309 (1,86) ; Garaud, 308 (1,85) ; Debré, 286 (1,72) ; Laguiller, 269 (1,62).

1974. — Mitterrand, 7 785 (39,78) ; Giscard, 7 207 (37,86) ; Chaban, 2 597 (13,35) ; Royer, 613 ; Dumont, 514 ; Laguiller, 301.

5e arrondissement

Inscr., 44 202 ; suffr. expr., 34 005.
Chirac, 11 278 (33,16) ; Mitterrand, 8 708 (25,60) ; Giscard d'Estaing, 6 957 (20,45) ; Marchais, 2 046 (6,01) ; Lalonde, 1 718 (5,04) ; Bouchardeau, 925 (2,72) ; Crépeau, 661 (1,94) ; Debré, 604 (1,77) ; Garaud, 575 (1,69) ; Laguiller, 535 (1,57).

1974. — Mitterrand, 12 966 (37,14) ; Giscard, 12 803 (36,67) ; Chaban, 5 531 (15,84) ; Dumont, 1 219 ; Royer, 1 059 ; Laguiller, 521.

6e arrondissement

Inscr., 34 499 , suffr. expr., 25 636.
Giscard d'Estain 7 756 (30,25) ; Chirac, 7 273 (28,37) ; Mitterrand, 5 769 (22,50. ; Lalonde, 1 182 (4,61) ; Marchais, 1 025 (3,99) ; Debré, 606 (2,36) ; Bouchardeau, 593 (2,31) ; Garand, 574 (2,23) ; Crépeau, 521 (2,03) ; Laguiller, 337 (1,31).

1974. — Giscard, 13 488 (46) ; Mitterrand, 8 307 (28,45) ; Chaban, 4 251 (14,55) ; Royer, 1 163 ; Dumont, 1 052 ; Laguiller, 357.

7e arrondissement

Inscr., 42 32? ; suffr. expr., 31 803.
Giscard d'Estaing, 11 131 (34,99) ; Chirac, 10 466 (32,90) ; Mitterrand, 5 2?5 (16,36) ; Lalonde, 1 14? (3,60) ; Marchais, 971 (3,05) ; Debré, 792 (2,49) ; Garaud 698 (2,10) ; Crépeau 630 (1,98) ; Bouchardeau, 482 (1,51) ; Laguiller, 282 (0,89).

1974. — Giscard, 19 372 (53,65) ; Mitterrand, 8 038 (22,26) ; Chaban, 5 128 (14,20) ; Royer, 1 504 ; Dumont, 953 ; Laguiller, 373.

8e arrondissement

Inscr., 26 981 ; *suffr. expr.*, 20 957.
Chirac, 7 497 (35,77) ; Giscard d'Estaing, 7 160 (34,17) ; Mitterrand, 3 226 (15,39) ; Lalonde, 670 (3,20) ; Marchais, 623 (2,97) ; Debré, 493 (2,35) ; Garaud, 492 (2,35) ; Crépeau, 381 (1,82) ; Bouchardeau, 226 (1,08) ; Laguiller, 189 (0,90).

1974. — Giscard, 13 948 (55,95) ; Mitterrand, 5 175 (20,75) ; Chaban, 3 453 (13,85) ; Royer, 1 013 ; Dumont, 634 ; Le Pen, 248 ; Laguiller, 223.

9e arrondissement

Inscr., 36 819 ; suffr. expr., 27 578.
Chirac, 8 705 (31,57) ; Giscard d'Estaing, 7 272 (26,37) ; Mitterrand, 6 566 (23,81) ; Marchais, 1 624 (5,89) ; Lalonde, 1 052 (3,81) ; Crépeau, 525 (1,90) ; Garand, 498 (1,81) ; Bouchardeau, 480 (1,74) ; Laguiller, 430 (1,56) ; Debré, 426 (1,54).

1974. — Giscard, 13 619 (42,30) ; Mitterrand, 10 450 (32,45) ; Chaban, 5 015 (15,57) ; Royer, 1 127 ; Dumont, 721 ; Laguiller, 439.

10e arrondissement

Inscr., 49 764 ; suffr. expr., 36 196.
Mitterrand, 10 162 (28,07) ; Chirac, 9 614 (26,56) ; Giscard d'Estaing, 8 030 (22,18) ; Marchais, 3 714 (10,26) ; Lalonde, 1 425 (3,94) ; Laguiller, 787 (2,17) ; Crépeau, 724 (2) ; Bouchardeau, 645 (1,78) ; Debré, 556 (1,54) ; Garaud, 539 (1,49).

1974. — Mitterrand, 17 562 (41,62) ; Giscard, 14 525 (34,42) ; Chaban, 6 077 (14,40) ; Royer, 1 336 ; Dumont, 838 ; Laguiller, 730.

11e arrondissement

Inscr. 79 028 ; suffr. expr., 61 230
Mitterrand, 17 579 (28,71) ; Chirac, 15 075 (24,62) ; Giscard d'Estaing, 13 823 (21,70) ; Marchais, 7 381 (12,05) ; Lalonde, 2 437 ; (3,98) ; Crépeau, 1 292 (2,11) ; Laguiller, 1 228 (2,01) ; Bouchardeau, 1 183 (1,93) ; Debré, 919 (1,50) ; Garaud, 853 (1,39)

1974. — Mitterrand, 30 508 (45,24) ; Giscard, 21 736 (32,23) ; Chaban, 8 969 (13,30) ; Royer, 1 946 ; Dumont, 1 394 ; Laguiller, 1 233.

12e arrondissement

Inscr., 81 922 ; suffr. expr., 64 685
Mitterrand, 17 027 (26,32) , Chirac, 16 360 (25,29) ; Giscard d'Estaing, 15 780 (24,40) ; Marchais, 6 181 (9,56) ; Lalonde, 2 915 (4,51) ; Crépeau, 1 527 (2,36) ; Debré, 1 245 (1,92) ; Laguiller, 1 236 (1,91) ; Bouchardeau, 1 218 (1,88) ; Garaud, 1 196 (1,85)

1974. — Mitterrand, 27 210 (39,82) ; Giscard, 24 947 (36,51) ; Chaban, 9 880 (14,43) ; Royer, 2 181 ; Dumont, 1 494 ; Laguiller, 1 104.

13e arrondissement

Inscr., 94 554 ; suffr. expr., 73 474
Mitterrand, 21 968 (29,89) ; Chirac, 15 330 (20,85) ; Giscard d'Estaing, 15 028 (20,45) ; Marchais, 10 414 (14,17) ; Lalonde, 3 251 (4,42) ; Bouchardeau, 1 797 (2,44) ; Crepeau, 1 702 (2,31) ; Laguiller, 1 582 (2,15) ; Debré, 1 209 (1,64) ; Garaud 1 203 (1,63)

1974. — Mitterrand, 32 894 (47,69) ; Giscard, 20 745 (30,26) ; Chaban, 8 738 (12,74) ; Royer, 1 848 ; Dumont, 1 611 ; Laguiller, 1 348.

14e arrondissement

Inscr., 84 581 ; suffr. expr., 63 640
Mitterrand, 17 273 (27,14) ; Chirac, 16 361 (25,70) ; Giscard d'Estaing, 15 015 (23,59) ; Marchais, 5 985 (9,40) ; Lalonde, 2 839 (4,46) ; Crépeau, 1 449 (2,27) ; Bouchardeau, 1 391 (2,18) ; Debré, 1 158 (1,81) ; Laguiller, 1 116 (1,75) ; Garaud 1 053 (1,65)

1974. — Mitterrand, 27 202 (39,98) ; Giscard, 24 912 (36,62) ; Chaban, 9 586 (14,09) ; Royer, 2 098 ; Dumont, 1 713 ; Laguiller, 1 033.

15e arrondissement

Inscr., 139 379 ; suffr. expr., 107 852
Chirac, 30 391 (28,18) ; Giscard d'Estaing, 29 463 (27,32) ; Mitterrand, 25 665 (23,80) ; Marchais, 7 434 (6,89) ; Lalonde, 4 531 (4,20) ; Crépeau, 2 494 (2,31) ; Debré, 2 173 (2,01) ; Garaud, 2 146 (1,99) ; Bouchardeau, 1 923 (1,78) ; Laguiller, 1 632 (1,51).

1974. — Giscard, 43 941 (40,94) ; Mitterrand, 38 227 (35,62) ; Chaban, 15 317 (14,27) ; Royer, 3 480 ; Dumont, 2 561 ; Laguiller, 1 487.

16e arrondissement

Inscr., 103 598 ; suffr. expr., 82 632
Giscard d'Estaing, 32 025 (38,75) ; Chirac, 28 644 (34,66) ; Mitterrand, 11 358 (13,75) ; Lalonde, 2 413 (2,92) ; Garaud, 1 924 (2,32) ; Marchais, 1 902 (2,30) ; Debré, 1 777 (2,15) ; Crépeau, 1 335 (1,61) ; Bouchardeau, 736 (0,89) ; Laguiller, 518 (0,63).

1974. — Giscard, 51 748 (58,92) ; Mitterrand, 16 240 (18,49) ; Chaban, 12 519 (14,25) ; Royer, 2 754 ; Dumont, 2 091 ; Le Pen, 880 ; Laguiller, 715.

17e arrondissement

Inscr., 102 172 ; suffr. expr., 79 198
Giscard d'Estaing, 24 442 (30,86) ; Chirac, 24 139 (30,48) ; Mitterrand, 15 767 (19,91) ; Marchais, 4 951 (6,25) ; Lalonde, 2 979 (3,76) ; Crépeau, 1 704 (2,15) ; Garaud, 1 546 (1,95) ; Debré, 1 541 (1,95) ; Laguiller, 1 069 (1,35) ; Bouchardeau, 1 060 (1,34).

1974. — Giscard, 40 112 (46,31) ; Mitterrand, 26 336 (30,39) ; Chaban, 12 217 (14,10) ; Royer, 2 967 ; Dumont, 1 990 ; Laguiller, 1 152.

18e arrondissement

Inscr., 112 148 ; suffr. expr., 82 575
Mitterrand, 21 741 (26,33) ; Giscard d'Estaing, 20 433 (24,74) ; Chirac, 19 132 (23,16) ; Marchais, 10 514 (12,73) ; Lalonde, 3 334 (4,04) ; Laguiller, 1 875 (2,27) ; Crépeau, 1 722 (2,08) ; Bouchardeau, 1 376 (1,67) ; Debré, 1 232 (1,49) ; Garaud, 1 216 (1,47).

1974. — Mitterrand, 40 179 (43,67) ; Giscard, 31 156 (33,86) ; Chaban, 12 273 (13,34) ; Royer, 2 757 ; Laguiller, 1 758 ; Dumont, 1 708.

19e arrondissement

Inscr., 80 239 ; suffr expr., 62 317
Mitterrand, 17 875 (28,68) ; Chirac, 13 870 (22,25) . Giscard d'Estaing, 12 454 (19,98) ; Marchais, 9 808 (15,73) . Lalonde, 2 505 (4,01) ; Laguiller, 1 514 (2,42) ; Crépeau, 1 376 (2,20) ; Bouchardeau, 1 115 (1,78) ; Debre, 915 (1,46) ; Garaud, 885 (1,42).

1974. — Mitterrand, 27 318 (47,33) ; Giscard, 17 648 (30,57) ; Chaban, 7 232 (12,53) ; Royer, 1 619 ; Laguiller, 1 235 ; Dumont, 1 124.

20e arrondissement

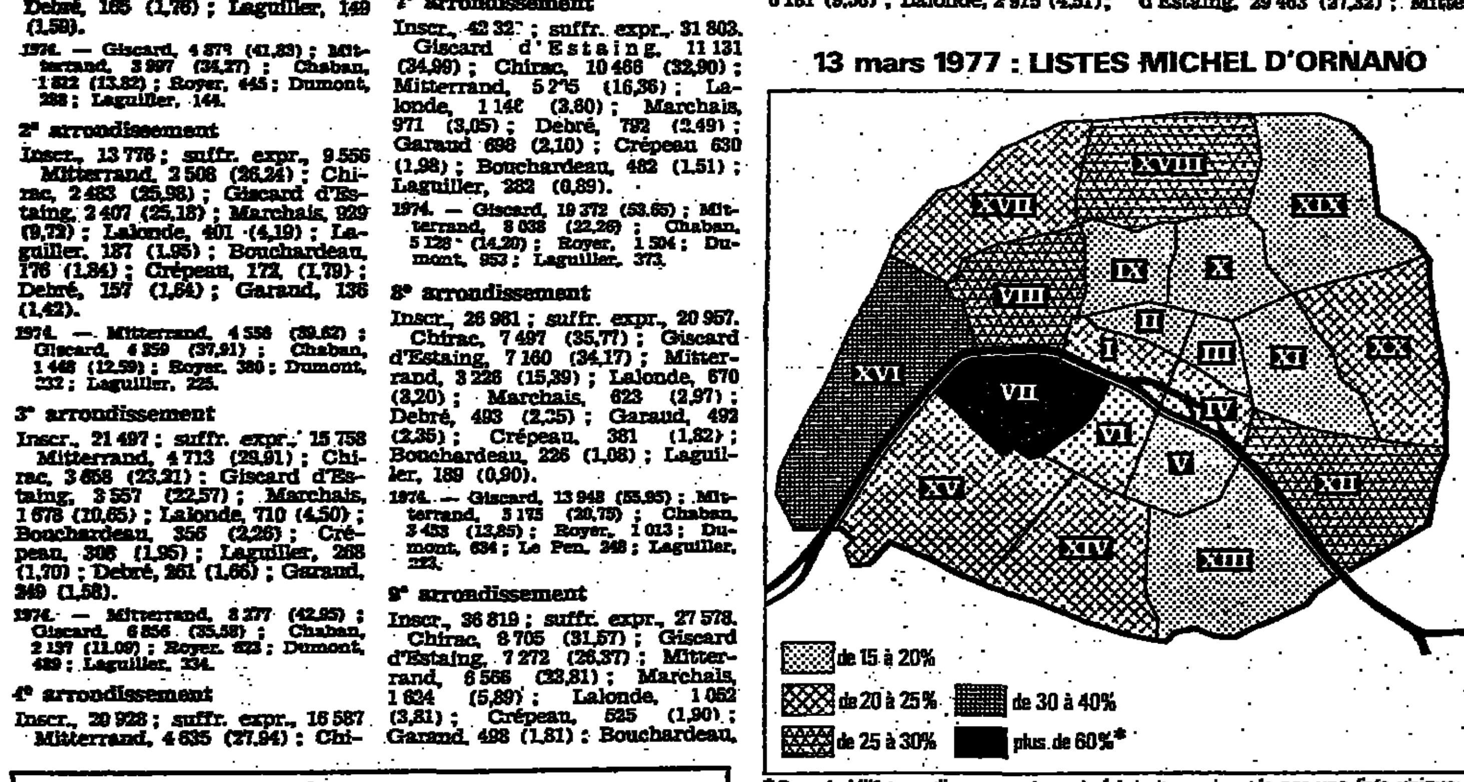
Inscr., 92 181 ; suffr expr., 70 929
Mitterrand 20 174 (28,44) ; Chirac, 15 593 (21,98) , Giscard d'Estaing, 14 960 (21,09) ; Marchais, 10 302 (14,52) ; Lalonde, 3 050 (4,30) ; Crépeau, 1 712 (2,41) ; Laguiller, 1 693 (2,39) ; Bouchardeau, 1 313 (1,85) ; Debré, 1 071 (1,51) ; Garaud, 1 061 (1,50).

1974. — Mitterrand, 35 411 (47,26) ; Giscard, 23 315 (31,11) ; Chaban, 9 316 (12,57) ; Royer, 1 371 ; Laguiller, 1 363 ; Dumont, 1 316.

ABRÉVIATIONS

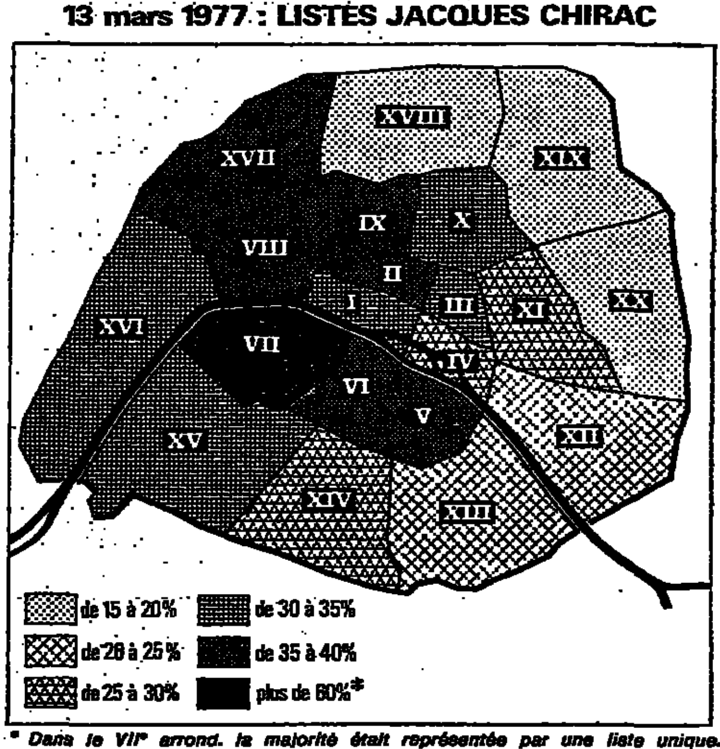
abst. :	abstentions.
ins. :	inscrits.
suff. exp. :	suffrages exprimés.
vot. :	votants.
1979	
DEF. INTERPROF. :	Liste d'union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire, conduite par MM. Malaud, Médecin et Poujade.
D.I.F.E. :	Liste pour la Défense des intérêts de la France en Europe conduite par M. Jacques Chirac.
E.E.E. :	Liste Emploi-Egalité-Europe conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.
Eurodroite :	Liste de l'Union française pour l'Eurodroite conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour.
Eur.-écol. :	Liste Europe-écologie conduite par Mme Solange Fernex.
P.C.F. :	Liste du parti communiste français conduite par M. Georges Marchais.
P.S.-M.R.G. :	Liste du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche conduite par M. François Mitterrand.
Trotsk. :	Liste pour des Etats unis socialistes d'Europe conduite par Mlle Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire).
U.F.E. :	Liste d'union pour la France en Europe conduite par Mme Simone Veil.
1978	
div. :	Divers, sans étiquette.
div. maj. :	Divers favorables à la majorité.
écol. :	Ecologistes.
ext. d. :	Extrême droite.
ext. g. :	Extrême gauche.
M.R.G. :	Mouvement des radicaux de gauche.
P.C. :	Parti communiste.
P.S. :	Parti socialiste.
rég. :	Régionalistes.
R.P.R. :	Rassemblement pour la République.
U.D.F. :	Union pour la démocratie française.

13 mars 1977 : LISTES MICHEL D'ORNANO



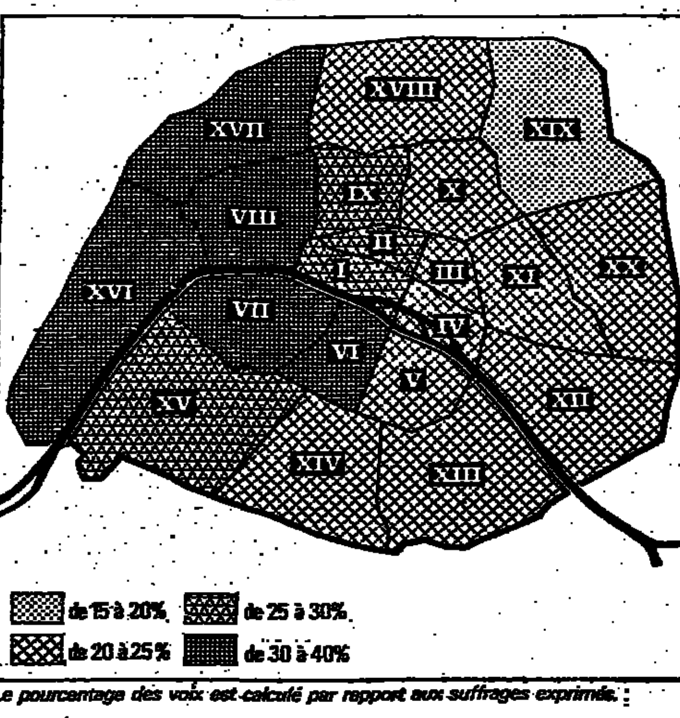
*Dans le VIIe arrondissement, la majorité était représentée par une liste unique.
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

13 mars 1977 : LISTES JACQUES CHIRAC



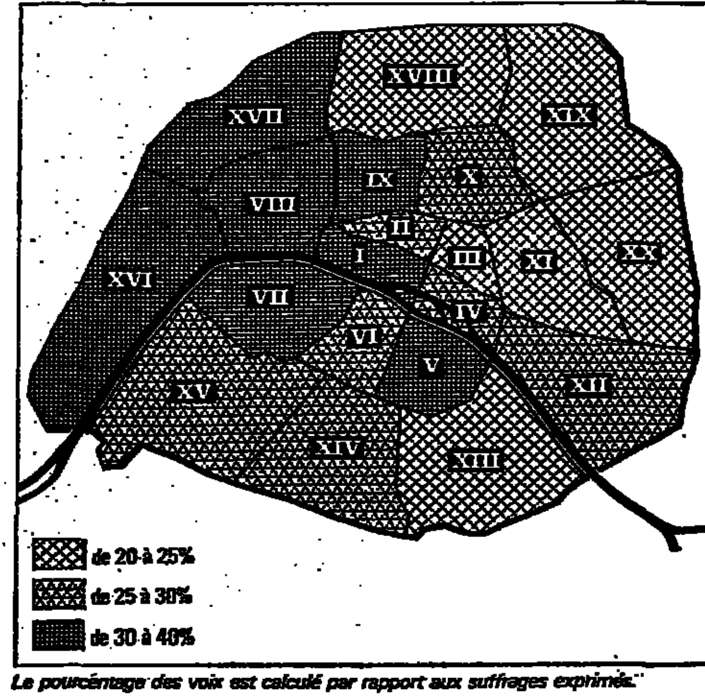
* Dans le VIIe arrond. la majorité était représentée par une liste unique.
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

26 avril 1981 : VALÉRY GISCARD D'ESTAING



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

26 avril 1981 : JACQUES CHIRAC



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans la région parisienne

Nous publions les résultats du premier tour pour chaque département et pour les villes les plus importantes, en commençant par le chef-lieu.

Les résultats sont suivis, pour les départements, du rappel des résultats obtenus par les principales formations aux élections européennes du 10 juin 1979, ainsi que des résultats, par famille, du premier tour des « législatives » de mars 1978 et de ceux du premier tour de la « présidentielle » de mai 1974.

Les résultats sont suivis, pour les chefs-lieux, du rappel complet du premier tour de 1974. Pour les autres villes, seuls figurent les scores obtenus par les candidats les mieux placés.

Dans tous les cas, les pourcentages des voix obtenues par les candidats, les listes ou les formations politiques, sont calculés par rapport au nombre des suffrages exprimés.

En mai 1974, M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, actuel président de l'Assemblée nationale, était le candidat de l'U.D.R. (gaullistes), M. Royer, maire de Tours, se présentait comme indépendant de toutes les formations politiques. Mlle Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) représentaient le courant trotskiste. M. Dumont était le candidat écologiste. M. Muller, alors maire de Mulhouse, portait l'étiquette du M.D.S.F. (Mouvement démocrate socialiste de France). MM. Le Pen et Renouvin représentaient respectivement le Front national (extrême droite) et la Nouvelle Action française (royaliste). MM. Sebag et Héraud étaient les candidats respectifs du Mouvement fédéraliste européen et du parti fédéraliste européen.

ESSONNE

Inscr., 594 642 ; vot., 488 088
Abst., 106 554 (17,91 %)
Suffr. expr., 480 710

Mitterrand	128 182 (26,66)
Giscard d'Estaing .	110 046 (22,89)
Chirac	87 036 (18,11)
Marchais	80 779 (16,80)

Lalonde, 25 735 (5,35) ; Crépeau, 13 712 (2,85) ; Laguiller, 11 257 (2,34) ; Debré, 8 293 (1,72) ; Garaud, 8 076 (1,68) ; Bouchardeau, 7 544 (1,56).

1979. — Ins., 559 963 ; abst., 39,33 % ; suffr. expr., 326 311. U.F.E., 82 116 (25,17) ; P.C., 77 109 (23,63) ; P.S.-M.R.G., 73 064 (22,39) ; D.I.F.E., 49 881 (15,29) ; Eur. Ecol., 19 857 (6,08) ; Trotsk., 10 339 (3,16).

1978. — Ins., 562 097 ; abst., 16,7 % ; suffr. expr., 461 003. P.C., 122 979 (26,67) ; P.S., 99 122 (21,51) ; U.D.F., 90 078 (19,53) ; R.P.R., 89 286 (19,36) ; Ecol., 24 945 (5,41) ; ext. g., 13 480 ; M.R.G., 8 155 ; div. maj., 7 842 ; div., 5 655.

1974. — Ins., 424 143 ; abst., 12,83 % ; suffr. expr., 376 063. Mitterrand, 176 308 (46,88) ; Giscard, 115 382 (30,68) ; Chaban, 48 080 (12,78) ; Royer, 10 479 ; Dumont, 8 671 ; Laguiller, 8 437 ; Le Pen, 3 226 ; Muller, 2 484 ; Krivine, 1 587 ; Renouvin, 629 ; Sebag, 585 ; Héraud, 193.

EVRY

Inscr., 12 911 ; suffr. expr., 10 368

Mitterrand, 3 398 (32,77) ; Giscard d'Estaing, 2 223 (21,44) ; Chirac, 1 836 (17,70) ; Marchais, 1 198 (11,55) ; Lalonde, 597 (5,75) ; Crépeau, 292 (2,81) ; Laguiller, 237 (2,29) ; Bouchardeau, 224 (2,16) ; Crépeau, 189 (1,82) ; Debré, 174 (1,67).

1974. — Mitterrand, 2 315 (43,33) ; Giscard, 1 691 (31,65) ; Chaban, 821, (15,36) ; Dumont, 174 ; Laguiller, 109.

ATHIS-MONS

Inscr., 18 073 ; suffr. expr., 13 770

Mitterrand, 3 702 (26,88) ; Giscard d'Estaing, 3 025 (21,96) ; Marchais, 2 627 (19,07) ; Chirac, 2 476 (17,98) ; Lalonde, 667 (4,84) ; Crépeau, 359 (2,60) ; Laguiller, 327 (2,37) ; Debré, 214 (1,55) ; Garaud, 194 (1,40) ; Bouchardeau, 179 (1,29).

1974. — Mitterrand, 6 833 (48,24) ; Giscard, 3 889 (29,61) ; Chaban, 1 664 (12,67) ; Royer, 387 ; Laguiller, 204 ; Dumont, 287.

BRETIGNY-SUR-ORGE

Inscr., 11 618 ; suffr. expr., 9 504

Mitterrand, 2 479 (26,08) ; Giscard d'Estaing, 1 969 (20,71) ; Marchais, 1 920 (20,20) ; Chirac, 1 583 (16,65) ; Lalonde, 547 (5,75) ; Crépeau, 313 (3,29) ; Laguiller, 220 (2,31) ; Debré, 174 (1,83) ; Bouchardeau, 156 (1,64) ; Garaud, 143 (1,50).

1974. — Mitterrand, 3 886 (49,71) ; Giscard, 2 254 (28,83) ; Chaban, 977 (12,50) ; Royer, 186 ; Laguiller, 180 ; Dumont, 161.

BRUNOY

Inscr., 14 742 ; suffr. expr., 11 845

Giscard d'Estaing, 3 114 (26,28) ; Mitterrand, 3 001 (25,33) ; Chirac, 2 382 (20,10) ; Marchais, 1 385 (11,69) ; Lalonde, 744 (6,28) ; Crépeau, 397 (3,35) ; Laguiller, 246 (2,07) ; Debré, 229 (1,93) ; Garaud, 198 (1,67) ; Bouchardeau, 149 (1,25).

1974. — Mitterrand, 3 739 (39,92) ; Giscard, 3 338 (35,64) ; Chaban, 1 244 (13,28) ; Royer, 333 ; Dumont, 264 ; Laguiller, 268.

BURES-SUR-YVETTE

Inscr., 4 714 ; suffr. expr., 3 951

Mitterrand, 1 098 (27,86) ; Giscard d'Estaing, 919 (23,25) ; Chirac, 751 (19,00) ; Marchais, 431 (10,90) ; Lalonde, 265 (6,70) ; Crépeau, 127 (3,21) ; Garaud, 104 (2,63) ; Bouchardeau, 99 (2,50) ; Laguiller, 89 (2,25) ; Debré, 73 (1,84).

1974. — Mitterrand, 2 109 (49,13) ; Giscard, 1 276 (29,72) ; Chaban, 433 (10,08) ; Dumont, 153 ; Royer, 115 ; Laguiller, 111.

CHILLY-MAZARIN

Inscr., 10 097 ; suffr., expr., 7 984

Mitterrand, 2 297 (28,77) ; Chirac, 1 772 (22,19) ; Giscard d'Estaing, 1 723 (21,58) ; Marchais, 966 (12,09) ; Lalonde, 421 (5,27) ; Crépeau, 247 (3,09) ; Laguiller, 158 (1,97) ; Garaud, 153 (1,91) ; Bouchardeau, 128 (1,60) ; Debré, 119 (1,49).

1974. — Mitterrand, 2 384 (42,41) ; Giscard, 2 045 (36,38) ; Chaban, 714, (12,70) ; Dumont, 150 ; Laguiller, 102.

CORBEIL-ESSONNES

Inscr., 21 154 ; suffr. expr., 16 714

Marchais, 4 444 (26,58) ; Mitterrand, 3 971 (23,75) ; Giscard d'Estaing, 3 741 (22,38) ; Chirac, 2 405 (14,38) ; Lalonde, 682 (4,08) ; Crépeau, 447 (2,67) ; Laguiller, 398 (2,38) ; Debré, 250 (1,49) ; Garaud, 202 (1,20) ; Bouchardeau, 174 (1,04).

1974. — Mitterrand, 8 136 (53,47) ; Giscard, 3 891 (25,57) ; Chaban, 2 014 (13,23) ; Laguiller, 364 ; Royer, 336 ; Dumont, 214.

DRAVEIL

Inscr., 16 407 ; suffr. expr., 12 916

Mitterrand, 3 391 (26,25) ; Giscard d'Estaing, 3 121 (24,16) ; Marchais, 2 332 (18,05) ; Chirac, 2 036 (15,76) ; Lalonde, 657 (5,08) ; Crépeau, 349 (2,70) ; Laguiller, 325 (2,51) ; Debré, 264 (2,04) ; Bouchardeau, 223 (1,72) ; Garaud, 218 (1,68).

1974. — Mitterrand, 5 897 (48,20) ; Giscard, 3 516 (29,74) ; Chaban, 1 488 (12,60) ; Laguiller, 282 ; Royer, 282 ; Dumont, 244.

EPINAY-SOUS-SENART

Inscr., 7 050 ; suffr. expr., 5 494

Mitterrand, 1 618 (29,45) ; Giscard d'Estaing, 1 219 (22,18) ; Marchais, 991 (18,03) ; Chirac, 874 (15,90) ; Lalonde, 329 (5,98) ; Laguiller, 132 (2,40) ; Crépeau, 123 (2,23) ; Garaud, 76 (1,38) ; Bouchardeau, 70 (1,27) ; Debré, 62 (1,12).

1974. — Mitterrand, 1 660 (50,87) ; Giscard, 884 (27,09) ; Chaban, 408 (12,50) ; Dumont, 79 ; Laguiller, 76 ; Royer, 55.

ETAMPES

Inscr., 11 536 ; suffr. expr., 9 181

Giscard d'Estaing, 2 422 (26,38) ; Marchais, 1 999 (21,77) ; Mitterrand, 1 985 (21,62) ; Chirac, 1 591 (17,32) ; Lalonde, 394 (4,29) ; Crépeau, 221 (2,40) ; Laguiller, 199 (2,16) ; Debré, 135 (1,47) ; Garaud, 121 (1,31) ; Bouchardeau, 114 (1,24).

1974. — Mitterrand, 3 559 (45,19) ; Giscard, 2 403 (30,54) ; Chaban, 1 114 (14,15) ; Royer, 321 ; Laguiller, 217 ; Dumont, 96.

GIF-SUR-YVETTE

Inscr., 9 915 ; suffr. expr., 8 056

Mitterrand, 2 221 (27,56) ; Giscard d'Estaing, 1 946 (24,15) ; Chirac, 1 670 (20,72) ; Marchais, 680 (8,44) ; Lalonde, 500 (6,20) ; Crépeau, 327 (4,05) ; Garaud, 204 (2,53) ; Bouchardeau, 187 (2,32) ; Debré, 179 (2,22) ; Laguiller, 142 (1,76).

1974. — Mitterrand, 2 161 (46,41) ; Giscard, 1 441 (30,94) ; Chaban, 526 (11,29) ; Dumont, 203 ; Laguiller, 127 ; Royer, 91.

GRIGNY

Inscr., 11 957 ; suffr. expr., 9 221

Mitterrand, 2 445 (26,51) ; Marchais, 2 131 (23,11) ; Giscard d'Estaing, 1 844 (19,99) ; Chirac, 1 507 (16,34) ; Lalonde, 473 (5,12) ; Laguiller, 212 (2,29) ; Crépeau, 211 (2,28) ; Garaud, 135 (1,46) ; Debré, 134 (1,45) ; Bouchardeau 129 (1,39).

1974. — Mitterrand, 3 655 (54,81) ; Giscard, 1 733 (25,98) ; Chaban, 712 (10,67) ; Dumont, 139 ; Laguiller, 139 ; Royer, 1 100.

JUVISY-SUR-ORGE

Inscr., 8 440 ; suffr. expr., 6 905

Mitterrand, 1 879 (27,21) ; Giscard d'Estaing, 1 690 (24,47) ; Chirac, 1 332 (19,29) ; Marchais, 936 (13,55) ; Lalonde, 331 (4,79) ; Crépeau, 225 (3,25) ; Laguiller, 165 (2,38) ; Debré, 135 (1,95) ; Garaud, 116 (1,67) ; Bouchardeau, 96 (1,39).

1974. — Mitterrand, 2 833 (42,50) ; Giscard, 2 362 (35,43) ; Chaban, 868 (13,02) ; Royer, 191 ; Dumont, 148 ; Laguiller, 107.

LONGJUMEAU

Inscr., 9,807 ; Suffr. expr., 8 061

Mitterrand, 2 312 (28,68) ; Giscard d'Estaing, 1 888 (23,42) ; Chirac, 1 317 (16,33) ; Marchais, 1 259 (15,61) ; Lalonde, 463 (5,74) ; Laguiller, 225 (2,79) ; Crépeau, 202 (2,50) ; Garaud, 145 (1,79) ; Debré, 129 (1,60) ; Bouchardeau, 121 (1,50).

1974. — Mitterrand, 3 134 (49,53) ; Giscard, 1 795 (28,37) ; Chaban, 776 (12,26) ; Laguiller, 186 ; Royer, 166 ; Dumont, 130.

MASSY

Inscr., 24 150 ; suffr. expr., 18 684

Mitterrand, 6 078 (32,55) ; Giscard d'Estaing, 3 519 (18,85) ; Marchais, 3 180 (17,08) ; Chirac, 2 900 (15,53) ; Lalonde, 999 (5,35) ; Crépeau, 523 (2,80) ; Bouchardeau, 431 (2,30) ; Laguiller, 430 (2,30) ; Garaud, 306 (1,63) ; Debré, 301 (1,61).

1974. — Mitterrand, 8 189 (51,23) ; Giscard, 4 487 (28,07) ; Chaban, 1 834 (11,47) ; Dumont, 436 ; Royer, 350 ; Laguiller, 314.

MONTGERON

Insc., 14 875 ; suffr. expr., 12 030

Mitterrand, 3 307 (27,48) ; Giscard d'Estaing, 3 053 (25,62) ; Chirac, 2 380 (19,78) ; Marchais, 1 450 (12,05) ; Lalonde, 633 (5,26) ; Crépeau, 326 (2,70) ; Debré, 263 (2,18) ; Laguiller, 233 (1,93) ; Garaud, 191 (1,58) ; Bouchardeau, 164 (1,36).

1974. — Mitterrand, 4 443 (40,09) ; Giscard, 3 695 (33,34) ; Chaban, 1 788 (16,13) ; Royer, 331 ; Dumont, 292 ; Laguiller, 265.

MORSANG-SUR-ORGE

Ins., 12 011 ; suff. expr., 9 748

Marchais, 2 527 (25,92) ; Mitterrand, 2 350 (24,10) ; Giscard d'Estaing, 1 896 (19,45) ; Chirac, 1 477 (15,15) ; Lalonde, 571 (5,65) ; Crépeau, 270 (2,76) ; Laguiller, 234 (2,40) ; Debré, 177 (1,81) ; Bouchardeau, 126 (1,29) ; Garaud, 120 (1,23).

1974. — Mitterrand, 4 165 (54,14) ; Giscard, 2 016 (26,20) ; Chaban, 861 (11,19) ; Royer, 183 ; Dumont, 144 ; Laguiller, 139.

ORSAY

Ins., 9 592 ; suffr. expr., 7 744

Mitterrand, 2 138 (27,60) ; Giscard d'Estaing, 1 845 (23,82) ; Chirac, 1 378 (17,79) ; Marchais, 852 (11) ; Lalonde, 560 (7,23) ; Crépeau, 245 (3,16) ; Bouchardeau, 217 (2,80) ; Laguiller, 198 (2,55) ; Debré, 161 (2,07) ; Garaud, 150 (1,93).

1974. — Mitterrand, 4 019 (47,16) ; Giscard, 2 585 (30,34) ; Chaban, 967 (11,34) ; Dumont, 375 ; Royer, 203 ; Laguiller, 185.

PALAISEAU

Inscr. 19 022 ; suffr. expr., 15 349

Mitterrand, 4 189 (27,29) ; Giscard d'Estaing, 3 068 (19,98) ; Marchais, 2 802 (18,25) ; Chirac, 2 661 (17,33) ; Lalonde, 917 (5,97) ; Crépeau, 462 (3,00) ; Bouchardeau, 364 (2,37) ; Laguiller, 363 (2,36) ; Debré, 263 (1,71) ; Garaud, 260 (1,69).

1974. — Mitterrand, 6 390 (49,85) ; Giscard, 3 639 (28,43) ; Chaban, 1 531 (11,96) ; Dumont, 416 ; Royer, 311 ; Laguiller, 268.

RIS-ORANGIS

Inscr. 16 267 ; suffr. expr., 12 689

Mitterrand, 3 634 (28,63) ; Giscard d'Estaing, 2 869 (22,61) ; Chirac, 2 252 (17,74) ; Marchais, 2 050 (16,15) ; Lalonde, 677 (5,33) ; Crépeau, 359 (2,82) ; Laguiller, 274 (2,15) ; Debré, 213 (1,67) ; Garaud, 194 (1,52) ; Bouchardeau, 167 (1,31).

1974. — Mitterrand, 4 922 (44,74) ; Giscard, 3 753 (34,11) ; Chaban, 1 390 (12,63) ; Dumont, 253 ; Laguiller, 212 ; Royer, 200.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Inscr., 18 776 ; suffr. expr., 14 909

Mitterrand, 3 787 (25,40) ; Giscard d'Estaing, 3 350 (22,46) ; Marchais, 3 066 (20,56) ; Chirac, 2 516 (16,87) ; Lalonde, 783 (5,25) ; Crépeau, 409 (2,74) ; Laguiller, 326 (2,18) ; Bouchardeau, 247 (1,65) ; Debré, 221 (1,48) ; Garaud, 204 (1,36).

1974. — Mitterrand, 6 783 (50,60) ; Giscard, 3 736 (27,79) ; Chaban, 1 768 (13,18) ; Royer, 337 ; Dumont, 279 ; Laguiller, 258.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Inscr., 12 434 ; suffr. expr., 9 838

Mitterrand, 2 890 (29,37) ; Giscard d'Estaing, 2 117 (21,51) ; Chirac, 1 840 (18,70) ; Marchais, 1 400 (14,23) ; Lalonde, 595 (6,04) ; Crépeau, 242 (2,45) ; Laguiller, 236 (2,39) ; Garaud, 174 (1,76) ; Debré, 173 (1,75) ; Bouchardeau, 171 (1,73).

1974. — Mitterrand, 3 524 (44,15) ; Giscard, 2 711 (33,87) ; Chaban, 1 008 (12,59) ; Dumont, 211 ; Royer, 182 ; Laguiller, 157.

SAVIGNY-SUR-ORGE

Inscr., 21 713 ; suffr. expr., 17 448

Mitterrand, 4 584 (26,27) ; Giscard d'Estaing, 4 093 (23,45) ; Marchais, 3 305 (18,94) ; Chirac, 2 960 (16,96) ; Lalonde, 898 (5,14) ; Crépeau, 466 (2,67) ; Laguiller, 370 (2,12) ; Debré, 296 (1,69) ; Garaud, 244 (1,39) ; Bouchardeau, 232 (1,32).

1974. — Mitterrand, 7 909 (47,22) ; Giscard, 5 087 (31,55) ; Chaban, 1 806 (11,20) ; Royer, 466 ; Dumont, 380 ; Laguiller, 318.

VERRIERES-LE-BUISSON

Inscr., 8 563 ; suffr. expr., 7 013

Mitterrand, 1 777 (25,33) ; Giscard d'Estaing, 1 759 (25,08) ; Chirac, 1 435 (20,46) ; Marchais, 682 (9,72) ; Lalonde, 441 (6,28) ; Crépeau, 237 (3,37) ; Debré, 204 (2,90) ; Garaud, 175 (2,49) ; Bouchardeau, 167 (2,38) ; Laguiller, 139 (1,98).

1974. — Mitterrand, 2 218 (40,80) ; Giscard, 1 918 (35,28) ; Chaban, 716 (13,17) ; Dumont, 182 ; Royer, 179 ; Laguiller, 106.

VIGNEUX-SUR-SEINE

Inscr., 14 985 ; suffr. expr., 12 030

Marchais, 3 290 (27,34) ; Mitterrand, 3 073 (25,54) ; Giscard d'Estaing, 2 367 (19,67) ; Chirac, 1 721 (14,30) ; Lalonde, 511 (4,24) ; Laguiller, 322 (2,67) ; Crépeau, 285 (2,36) ; Debré, 187 (1,55) ; Garaud, 146 (1,21) ; Bouchardeau, 128 (1,06).

1974. — Mitterrand, 5 741 (55,67) ; Giscard, 2 491 (24,15) ; Chaban, 1 225 (11,87) ; Royer, 239 ; Laguiller, 220 ; Dumont, 182.

VIRY-CHATILLON

Inscr., 18 054 ; suffr. expr., 14 152

Mitterrand, 3 639 (25,71) ; Giscard d'Estaing, 3 280 (23,17) ; Chirac, 2 695 (19,04) ; Marchais, 2 355 (16,64) ; Lalonde, 758 (5,35) ; Crépeau, 381 (2,69) ; Laguiller, 353 (2,49) ; Debré, 292 (2,06) ; Garaud, 226 (1,59) ; Bouchardeau, 173 (1,22).

1974. — Mitterrand, 5 652 (47,70) ; Giscard, 3 597 (30,35) ; Chaban, 1 497 (12,63) ; Royer, 328 ; Laguiller, 269 ; Dumont, 207.

YERRES

Inscr., 16 461 ; suffr. expr., 13 196

Mitterrand, 3 742 (28,34) ; Giscard d'Estaing, 2 918 (22,11) ; Chirac, 2 352 (17,82) ; Marchais, 1 876 (14,21) ; Lalonde, 853 (6,46) ; Crépeau, 422 (3,19) ; Laguiller, 307 (2,32) ; Garaud, 262 (1,98) ; Debré, 235 (1,78) ; Bouchardeau, 230 (1,74).

1974. — Mitterrand, 3 286 (46,49) ; Giscard, 3 281 (30,10) ; Chaban, 1 217 (11,16) ; Dumont, 294 ; Royer, 276 ; Laguiller, 264.

L'élément majeur de ce premier tour de l'élection présidentielle dans l'Essonne est l'effondrement du parti communiste. M. Georges Marchais perd près de 10 points sur les résultats de la liste de son parti aux élections européennes de juin 1979. Ce bouleversement atteint tout particulièrement un certain nombre de municipalités où le P.C.F. disposait de majorités généralement assez solides ; il s'effectue au profit quasi-exclusif du candidat socialiste, à Grigny, Brétigny-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Ris-Orangis et Saint-Michel-sur-Orge, toutes cités dont le maire est communiste, François Mitterrand figure en tête de ce premier tour. Dans ces deux dernières communes, Georges Marchais doit même se contenter d'une quatrième place.

Malgré cette chute du P.C., la gauche globalement confirme sa domination dans ce département, et cela grâce à la poussée du P.S., alors que c'est un communiste, M. Robert Lakota, qui préside le conseil général.

M. Brice Lalonde porte le score écologiste de 2,31 (en 1974) à 5,35 %, ce qui souligne l'impact des thèmes de sa campagne dans ce département où se côtoient des secteurs de banlieue fortement urbanisés et des zones rurales encore préservées et où les associations pour la défense du cadre de vie sont particulièrement actives.

HAUTS-DE-SEINE

Inscr., 853 124 ; vot., 684 409
Abst., 168 715 (19,77 %)
Suffr. expr., 675 274

Giscard d'Estaing	168 480 (24,94)
Mitterrand	158 852 (23,52)
Chirac	139 222 (20,61)
Marchais	109 047 (16,14)

Lalonde, 32 557 (4,82) ; Crépeau, 17 521 (2,59) ; Laguiller, 13 720 (2,03) ; Debré, 12 620 (1,86) ; Garaud, 12 595 (1,86) ; Bouchardeau, 10 660 (1,57).

1979. — Ins., 842 953 ; abst., 39,24 % ; suffr. expr., 495 284. U.F.E., 135 597 (27,37) ; P.C., 109 871 (22,18) ; P.S.-M.R.G., 96 242 (19,43) ; D.I.F.E., 85 836 (17,33) ; Eur. Ecol., 28 764 (5,80) ; Trotsk., 14 313 (2,88).

1978. — Ins., 872 974 ; abs., 19,34 % ; suffr. exp., 694 702. P.C., 170 930 (24,60) ; R.P.R., 152 557 (21,96) ; P.S., 127 207 (18,31) ; U.D.F., 109 374 (15,74) ; div. maj., 57 626 (8,29) ; écol., 30 805 (4,43) ; ext. g., 22 438 ; div., 14 296 ; ext. d., 6 344 ; M.R.G., 3 125.

1974. — Ins., 776 160 ; abst., 15 % ; suffr. expr., 655 875. Mitterrand, 284 868 (43,43) ; Giscard, 227 642 (34,70) ; Chaban, 85 173 (12,98) ; Royer, 17 060 ; Dumont, 15 177 ; Laguiller, 11 700 ; Le Pen, 5 193 ; Muller, 3 971 ; Krivine, 2 736 ; Sebag, 1 022 ; Renouvin, 966 ; Héraud, 383.

NANTERRE

Inscr., 43 749 ; suffr. expr., 34 665

Marchais, 10 636 (30,69) ; Mitterrand, 7 811 (22,53) ; Giscard d'Estaing, 6 342 (18,30) ; Chirac, 5 050 (14,57) ; Lalonde, 1 594 (4,59) ; Crépeau, 858 (2,47) ; Laguiller, 837 (2,41) ; Bouchardeau, 548 (1,58) ; Debré, 503 (1,45) ; Garaud, 476 (1,37).

1974. — Mitterrand, 16 958 (56,63) ; Giscard, 7 236 (24,17) ; Chaban, 3 420 (11,42) ; Laguiller, 805 ; Royer, 572 ; Dumont, 504 ; Le Pen, 241 ; Muller, 158 ; Krivine, 126 ; Renouvin, 52 ; Sebag, 35 ; Héraud, 22.

ANTONY

Inscr., 37 502 ; suffr. expr., 30 260

Mitterrand, 7 965 (26,32) ; Giscard d'Estaing, 6 650 (21,97) ; Chirac, 5 494 (18,15) ; Marchais, 5 235 (17,30) ; Lalonde, 1 647 (5,44) ; Crépeau, 825 (2,72) ; Laguiller, 693 (2,30) ; Bouchardeau, 626 (2,06) ; Debré, 2,574 (1,89) ; Garaud, 546 (1,80).

1974. — Mitterrand, 11 663 (45,22) ; Giscard, 8 263 (31,98) ; Chaban, 3 278 (12,69) ; Dumont, 758 ; Royer, 732 ; Laguiller, 507.

ASNIERES-SUR-SEINE

Inscr., 43 951 ; suffr. expr., 33 986

Giscard d'Estaing, 9 057 (26,64) ; Mitterrand, 8 008 (23,56) ; Chirac, 7 714 (22,69) ; Marchais, 4 295 (12,63) ; Lalonde, 1 583 (4,65) ; Crépeau, 833 (2,44) ; Debré, 723 (2,12) ; Laguiller, 719 (2,11) ; Garaud, 589 (1,73) ; Bouchardeau, 466 (1,37).

1974. — Mitterrand, 18 634 (39,51) ; Giscard, 13 392 (36,41) ; Chaban, 5 454 (14,82) ; Royer, 1 146 ; Dumont, 752 ; Laguiller, 699.

BAGNEUX

Inscr., 25 567 ; suffr. expr., 19 372

Marchais, 5 656 (29,19) ; Mitterrand, 4 730 (24,41) ; Giscard d'Estaing, 3 303 (17,05) ; Chirac, 2 763, (14,26) ; Lalonde, 1 042 (5,37) ; Crépeau, 482 (2,48) ; Laguiller, 477 (2,46) ; Bouchardeau, 351, (1,81) ; Debré, 305 (1,57) ; Garaud, 264 (1,36).

1974. — Mitterrand, 10 436 (56,05) ; Giscard, 4 653 (24,99) ; Chaban, 1 975 (10,60) ; Dumont, 416 ; Laguiller, 378 ; Royer, 371.

BOIS-COLOMBES

Inscr., 16 929 ; suffr. expr., 13 156

Giscard d'Estaing, 3 678 (27,95) ; Chirac, 3 133 (23,81) ; Mitterrand, 2 839 (21,57) ; Marchais, 1 331 (10,11) ; Lalonde, 734 (5,57) ; Crépeau, 416 (3,16) ; Debré, 290 (2,20) ; Garaud, 278 (2,11) ; Laguiller, 257 (1,95) ; Bouchardeau, 200 (1,52).

1974. — Giscard, 5 371 (39,73) ; Mitterrand, 5 187 (38,38) ; Chaban, 1 935 (13,80) ; Royer, 456 ; Dumont, 359 ; Laguiller, 222.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Inscr., 62 753 ; suffr. expr., 48 329

Giscard d'Estaing, 13 865 (28,68) ; Chirac, 12 640 (26,15) ; Mitterrand, 10 612 (21,95) ; Marchais, 4 605 (9,52) ; Lalonde, 2 075 (4,29) ; Crépeau, 1 130 (2,35) ; Garaud, 1 017 (2,10) ; Debré, 940 (1,94) ; Laguiller, 810 (1,67) ; Bouchardeau, 625 (1,29).

1974. — Giscard, 18 782 (39,06) ; Mitterrand, 18 033 (37,61) ; Chaban, 7 051 (14,66) ; Royer, 1 385 ; Dumont, 1 125 ; Laguiller, 698.

BOURG-LA-REINE

Inscr., 12 218 ; suffr. expr., 9 720

Giscard d'Estaing, 2 715 (27,90) ; Mitterrand, 2 462 (25,30) ; Chirac, 2 196 (22,57) ; Marchais, 662 (6,80) ; Lalonde, 546 (5,61) ; Crépeau, 306 (3,14) ; Garaud, 242 (2,48) ; Debré, 230 (2,36) ; Bouchardeau, 198 (2,03) ; Laguiller, 172 (1,76).

1974. — Giscard, 4 151 (43,52) ; Mitterrand, 3 114 (32,72) ; Chaban, 1 249 (13,12) ; Dumont, 326 ; Royer, 308 ; Laguiller, 122.

CHATENAY-MALABRY

Inscr., 17 743 ; suffr. expr., 14 002

Mitterrand, 3 981 (28,43) ; Giscard d'Estaing, 3 035 (21,67) ; Chirac, 2 512 (17,94) ; Marchais, 2 132 (15,22) ; Lalonde, 873 (6,23) ; Crépeau, 381 (2,72) ; Bouchardeau, 312 (2,22) ; Laguiller, 297 (2,12) ; Garaud, 249 (1,77) ; Debré, 230 (1,64).

1974. — Mitterrand, 6 007 (47,40) ; Giscard, 3 906 (30,82) ; Chaban, 1 621 (12,79) ; Dumont, 380 ; Royer, 271 ; Laguiller, 229.

CHATILLON

Inscr., 107 215 ; suffr. expr., 13 460

Mitterrand, 3 480 (25,85) ; Giscard d'Estaing, 2 809 (20,86) ; Marchais, 2 725 (20,24) ; Chirac, 2 473 (18,37) ; Lalonde, 682 (5,06) ; Crépeau, 343 (2,54) ; Laguiller, 330 (2,45) ; Debré, 219 (1,62) ; Bouchardeau, 208 (1,54) ; Garaud, 191 (1,41).

1974. — Mitterrand, 5 986 (48,18) ; Giscard, 3 862 (31,08) ; Chaban, 1 515 (12,19) ; Dumont, 297 ; Royer, 291 ; Laguiller, 210.

CHAVILLE

Inscr., 12 832 ; suffr. expr., 10 180

Mitterrand, 2 634 (25,87) ; Giscard d'Estaing, 2 491 (24,46) ; Chirac, 2 080 (20,43) ; Marchais, 1 255 (12,32) ; Lalonde, 603 (5,92) ; Crépeau, 306 (3,00) ; Debré, 226 (2,22) ; Laguiller, 214 (2,10) ; Garaud, 203 (1,99) ; Bouchardeau, 168 (1,65).

1974. — Mitterrand, 4 201 (43,29) ; Giscard, 3 384 (34,87) ; Chaban, 1 165 (12) ; Dumont, 290 ; Royer, 269 ; Laguiller, 200.

CLAMART

Inscr., 33 369 ; suffr. expr., 25 920

Giscard d'Estaing, 6 494 (25,05) ; Mitterrand, 6 335 (24,44) ; Chirac, 4 620 (17,82) ; Marchais, 4 135 (15,95) ; Lalonde, 1 428 (5,50) ; Crépeau, 689 (2,73) ; Laguiller, 569 (2,19) ; Bouchardeau, 500 (1,92) ; Debré, 476 (1,83) ; Garaud, 454 (1,75).

1974. — Mitterrand, 11 661 (45,01) ; Giscard, 8 369 (32,07) ; Chaban, 3 269 (12,61) ; Royer, 701 ; Dumont, 596 ; Laguiller, 536.

CLICHY

Inscr., 25 204 ; suffr. expr., 19 192

Mitterrand, 5 259 (27,40) ; Giscard d'Estaing, 4 491 (23,40) ; Marchais, 3 549 (18,49) ; Chirac, 3,291 (17,14) ; Lalonde, 770 (4,01) ; Laguiller, 539 (2,80) ; Crépeau, 501 (2,61) ; Debré, 286 (1,49) ; Garaud 281 (1,46) ; Bouchardeau, 225 (1,17).

1974. — Mitterrand, 10 877 (49,78) ; Giscard, 6 316 (28,89) ; Chaban, 2 761 (12,63) ; Royer, 562 ; Laguiller, 483 ; Dumont, 349.

COLOMBES

Inscr., 48 381 ; suffr. expr., 39 282

Mitterrand, 9 368 (23,86) ; Giscard d'Estaing, 8 816 (22,45) ; Marchais, 8 696 (22,14) ; Chirac, 6 505 ; (16,56) ; Lalonde, 2 069 (5,26) ; Crépeau, 995 (2,53) ; Laguiller, 924 (2,35) ; Debré, 663 (1,68) ; Bouchardeau, 631 (1,60) ; Garaud, 595 (1,51).

1974. — Mitterrand, 17 826 (48,45) ; Giscard, 11 255 (30,62) ; Chaban, 4 503 (12,25) ; Royer, 860 ; Laguiller, 805 ; Dumont, 752.

COURBEVOIE

Inscr., 34 254 ; suffr. expr., 27 883

Giscard d'Estaing, 8 229 (29,51) ; Mitterrand, 6 321 (22,66) ; Chirac, 6 257 (22,44) ; Marchais, 3 068 (11,00) ; Lalonde, 1 180 (4,23) ; Crépeau, 749 (2,68) ; Garaud, 601 (2,15) ; Debré, 568 (2,03) ; Laguiller, 485 (1,73) ; Bouchardeau, 425 (1,52).

1974. — Giscard, 10 831 (40,63) ; Mitterrand, 10 191 (38,22) ; Chaban, 3 300 (12,37) ; Royer, 733 ; Dumont, 594 ; Laguiller, 464.

FONTENAY-AUX-ROSES

Inscr., 15 593 ; suffr. expr., 12 427

Mitterrand, 3 553 (28,59) ; Giscard d'Estaing, 2 907 (23,39) ; Chirac, 2 451 (19,72) ; Marchais, 1 393 (11,20) ; Lalonde, 683 (5,49) ; Crépeau, 393 (3,16) ; Laguiller, 274 (2,20) ; Debré, 269 (2,16) ; Garaud, 264 (2,12) ; Bouchardeau, 240 (1,93).

1974. — Mitterrand, 4 781 (43,49) ; Giscard, 3 646 (33,16) ; Chaban, 1 476 (13,39) ; Dumont, 359 ; Royer, 265 ; Laguiller, 204.

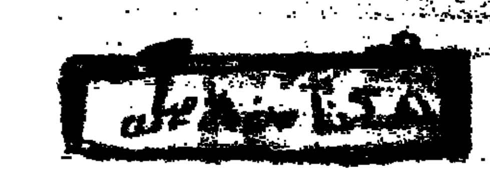
GARCHES

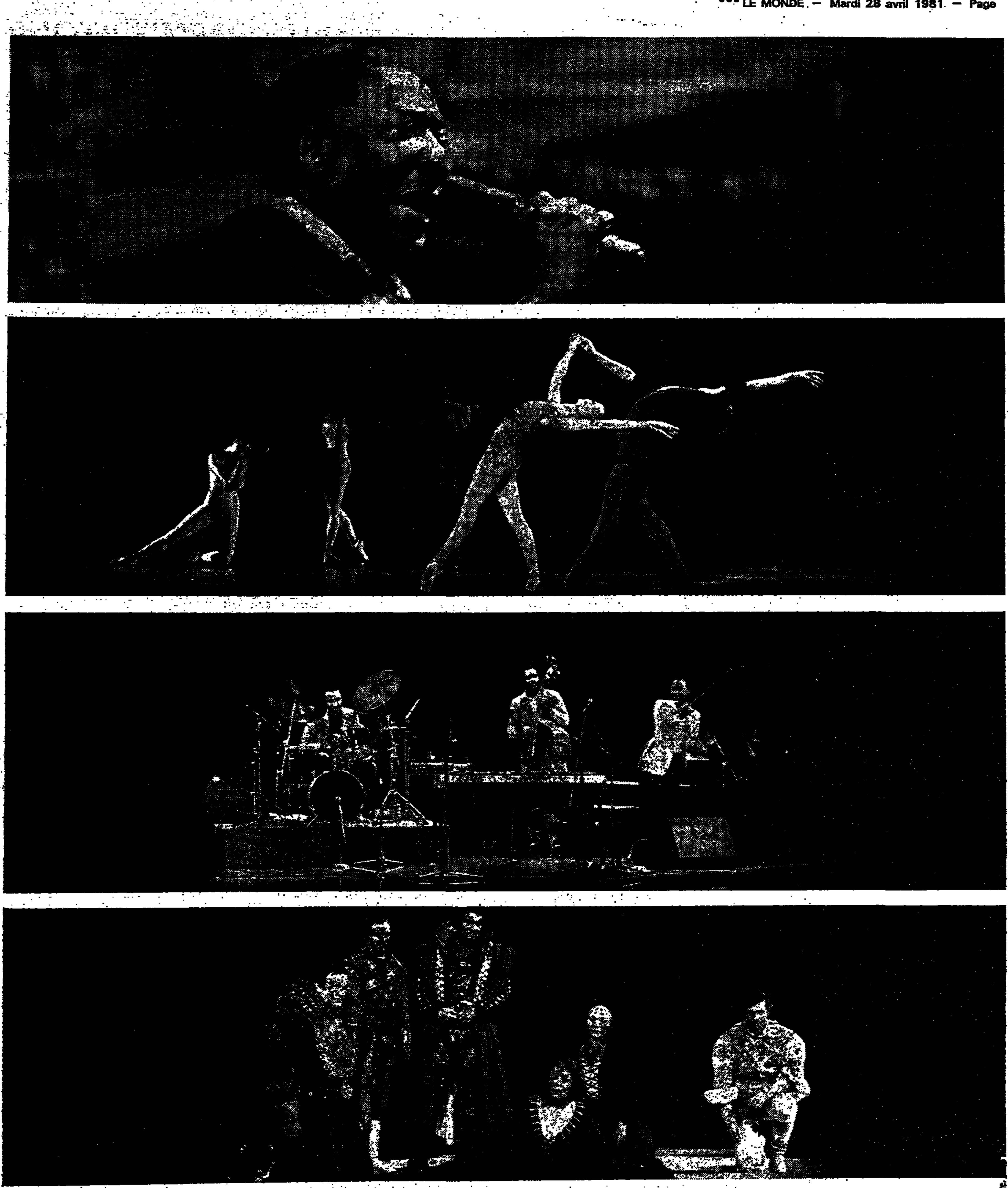
Inscr., 10 335 ; suffr. expr., 8 457

Giscard d'Estaing, 2 411 (28,47) ; Chirac, 2 273 (26,84) ; Mitterrand, 1 742 (20,58) ; Marchais, 642 (7,58) ; Lalonde, 466 (5,50) ; Crépeau, 232 (2,86) ; Garaud, 219 (2,58) ; Debré, 183 (2,16) ; Bouchardeau, 145 (1,71) ; Laguiller, 142 (1,67) ;

1974. — Giscard, 3 120 (48,92) ; Mitterrand, 2 307 (35,29) ; Chaban, 862 (12,13) ; Dumont, 172 ; Royer, 140 ; Laguiller, 132.

(Lire la suite page 12.)





Alice.

Les résultats dans la région parisienne

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 10.)

LA GARENNE-COLOMBES

Inscr., 14 913 ; suffr. expr., 11 816

Giscard d'Estaing, 3 302 (27,94) ; Mitterrand, 2 726 (23,07) ; Chirac, 2 505 (21,20) ; Marchais, 1 505 (12,73) ; Lalonde, 553 (4,68) ; Crépeau, 402 (3,40) ; Laguiller, 242 (2,04) ; Debré, 214 (1,81) ; Garaud, 201 (1,70) ; Bouchardeau, 166 (1,40).

1974. — Mitterrand, 5 087 (39,28) ; Giscard, 4 969 (38,37) ; Chaban, 1 755 (13,55) ; Royer, 325 ; Dumont, 277 ; Laguiller, 211.

GENNEVILLIERS

Inscr., 22 352 ; suffr. expr., 17 494

Marchais, 7 694 (43,98) ; Mitterrand, 3 625 (20,72) ; Giscard d'Estaing, 2 406 (13,75) ; Chirac, 1 853 (10,59) ; Lalonde, 672 (3,84) ; Laguiller, 456 (2,60) ; Crépeau, 280 (1,60) ; Bouchardeau, 196 (1,12) ; Debré, 157 (0,89) ; Garaud, 155 (0,88).

1974. — Mitterrand, 11 165 (68,81) ; Giscard, 2 628 (16,19) ; Chaban, 1 341 (8,26) ; Laguiller, 370 ; Royer, 270 ; Dumont, 179.

ISSY-LES-MOULINEAUX

Inscr., 27 658 ; suffr. expr., 22 069

Mitterrand, 5 648 (25,59) ; Giscard d'Estaing, 5 450 (24,69) ; Chirac, 4 249 (19,25) ; Marchais, 2 504 (15,87) ; Lalonde, 928 (4,20) ; Crépeau, 544 (2,46) ; Laguiller, 519 (2,35) ; Garaud, 424 (1,92) ; Debré, 418 (1,89) ; Bouchardeau, 385 (1,74).

1974. — Mitterrand, 10 331 (46) ; Giscard, 7 255 (32,30) ; Chaban, 2 873 (12,79) ; Royer, 613 ; Dumont, 504 ; Laguiller, 392.

LEVALLOIS-PERRET

Inscr., 28 606 ; suffr. expr., 23 291

Giscard d'Estaing, 5 881 (25,25) ; Mitterrand, 5 064 (21,74) ; Chirac, 4 922 (21,13) ; Marchais, 4 373 (18,77) ; Lalonde, 988 (4,24) ; Crépeau, 551 (2,36) ; Laguiller, 463 (1,98) ; Debré, 406 (1,74) ; Garaud, 355 (1,52) ; Bouchardeau, 288 (1,23).

1974. — Mitterrand, 10 973 (43,83) ; Giscard, 8 692 (34,72) ; Chaban, 3 284 (13,11) ; Royer, 709 ; Laguiller, 417 ; Dumont, 416.

MALAKOFF

Inscr., 22 210 ; suffr. expr., 17 039

Marchais, 6 450 (37,85) ; Mitterrand, 3 489 (20,47) ; Giscard d'Estaing, 2 756 (16,17) ; Chirac, 2 264 (13,28) ; Lalonde, 699 (4,10) ; Crépeau, 373 (2,18) ; Laguiller, 359 (2,10) ; Garaud, 219 (1,28) ; Bouchardeau, 216 (1,26) ; Debré, 214 (1,25).

1974. — Mitterrand, 10 261 (61,72) ; Giscard, 3 458 (20,80) ; Chaban, 1 635 (9,83) ; Royer, 388 ; Laguiller, 294 ; Dumont, 286.

MEUDON

Inscr., 31 767 ; suffr. expr., 24 836

Mitterrand, 6 625 (26,67) ; Giscard d'Estaing, 6 141 (24,72) ; Chirac, 5 090 (20,49) ; Marchais, 2 927 (11,78) ; Lalonde, 1 344 (5,41) ; Crépeau, 713 (2,87) ; Garaud, 532 (2,14) ; Debré, 502 (2,02) ; Bouchardeau, 487 (1,96) ; Laguiller, 475 (1,91).

1974. — Mitterrand, 10 062 (42,14) ; Giscard, 8 471 (35,48) ; Chaban, 3 048 (12,76) ; Dumont, 762 ; Royer, 610 ; Laguiller, 394.

MONTROUGE

Inscr., 25 396 ; suffr. expr., 19 475

Mitterrand, 5 175 (26,57) ; Giscard d'Estaing, 4 923 (25,27) ; Chirac, 3 814 (19,58) ; Marchais, 2 611 (13,40) ; Lalonde, 985 (5,05) ; Crépeau, 485 (2,49) ; Laguiller, 447 (2,29) ; Garaud, 359 (1,84) ; Debré, 343 (1,76) ; Bouchardeau, 333 (1,70).

1974. — Mitterrand, 9 224 (44,44) ; Giscard, 7 110 (34,26) ; Chaban, 2 541 (12,24) ; Royer, 568 ; Dumont, 463 ; Laguiller, 382.

NEUILLY-SUR-SEINE

Inscr., 38 533 ; suffr. expr., 31 635

Giscard d'Estaing, 12 339 (39,00) ; Chirac, 11 272 (35,63) ; Mitterrand, 3 726 (11,78) ; Lalonde, 994 (3,14) ; Garaud, 785 (2,48) ; Debré, 779 (2,46) ; Marchais, 703 (2,22) ; Crépeau, 590 (1,86) ; Bouchardeau, 266 (0,84) ; Laguiller, 179 (0,56).

1974. — Giscard, 18 808 (59,41) ; Mitterrand, 5 530 (17,46) ; Chaban, 4 524 (14,29) ; Royer, 1 034 ; Dumont, 809 ; Le Pen, 347 ; Laguiller, 273.

LE PLESSIS-ROBINSON

Inscr., 14 756 ; suffr. expr., 11 708

Mitterrand, 2 953 (25,22) ; Marchais, 2 870 (24,51) ; Giscard d'Estaing, 2 260 (19,30) ; Chirac, 1 906 (16,27) ; Lalonde, 616 (5,26) ; Crépeau, 309 (2,63) ; Laguiller, 251 (2,14) ; Bouchardeau, 189 (1,61) ; Garaud, 181 (1,54) ; Debré, 173 (1,47).

1974. — Mitterrand, 5 200 (51,27) ; Giscard, 2 717 (26,78) ; Chaban, 1 331 (13,12) ; Dumont, 226 ; Laguiller, 223 ; Royer, 194.

PUTEAUX

Inscr., 21 270 ; suffr. expr., 16 275

Mitterrand, 4 319 (26,53) ; Giscard d'Estaing, 3 994 (24,54) ; Chirac, 3 322 (20,41) ; Marchais, 2 441 (14,99) ; Lalonde, 694 (4,26) ; Crépeau, 430 (2,64) ; Laguiller, 320 (1,96) ; Garaud, 310 (1,90) ; Debré, 278 (1,71) ; Bouchardeau, 166 (1,01).

1974. — Mitterrand, 6 434 (49,82) ; Giscard, 4 595 (27,14) ; Chaban, 2 509 (14,82) ; Royer, 392 ; Laguiller, 315 ; Dumont, 231.

RUEIL-MALMAISON

Inscr., 39 781 ; suffr expr., 32 618

Giscard d'Estaing, 8 118 (24,88) ; Mitterrand, 7 930 (24,46) ; Chirac, 7 138 (21,88) ; Marchais, 4 077 (12,49) ; Lalonde, 1 741 (5,33) ; Crépeau, 961 (2,94) ; Garaud, 690 (2,11) ; Laguiller, 690 (2,11) ; Debré, 680 (2,08) ; Bouchardeau, 543 (1,66).

1974. — Mitterrand, 13 232 (41,08) ; Giscard, 9 816 (33,69) ; Chaban, 4 605 (15,80) ; Royer, 633 ; Dumont, 642 ; Laguiller, 565.

SAINT-CLOUD

Inscr., 18 280 ; suffr. expr., 14 753

Giscard d'Estaing, 4 886 (32,90) ; Chirac, 4 295 (29,11) ; Mitterrand, 2 653 (17,98) ; Lalonde, 687 (4,65) ; Marchais, 666 (4,51) ; Garaud, 408 (2,76) ; Crépeau, 395 (2,67) ; Debré, 377 (2,55) ; Bouchardeau, 231 (1,56) ; Laguiller, 173 (1,17).

1974. — Giscard, 6 765 (48,56) ; Mitterrand, 3 723 (26,72) ; Chaban, 2 002 (14,37) ; Royer, 484 ; Dumont, 465 ; Laguiller, 173.

SCEAUX

Inscr., 13 612 ; suffr. expr., 11 011

Giscard d'Estaing, 3 185 (28,92) ; Mitterrand, 2 718 (24,68) ; Chirac, 2 537 (23,04) ; Marchais, 688 (6,24) ; Lalonde, 596 (5,41) ; Crépeau, 321 (2,91) ; Bouchardeau, 287 (2,60) ; Garaud, 254 (2,30) ; Debré, 243 (2,20) ; Laguiller, 182 (1,65).

1974. — Giscard, 4 356 (42,89) ; Mitterrand, 3 458 (34,05) ; Chaban, 1 275 (12,55) ; Dumont, 398 ; Royer, 331 ; Laguiller, 128.

SEVRES

Insc., 13 978 ; suffr. expr., 11 486

Giscard d'Estaing, 2 869 (24,97) ; Mitterrand, 2 805 (24,62) ; Chirac, 2 331 (20,29) ; Marchais, 1 568 (13,65) ; Lalonde, 633 (5,51) ; Crépeau, 336 (2,92) ; Bouchardeau, 256 (2,22) ; Debré, 245 (2,13) ; Garaud, 242 (2,10) ; Laguiller, 201 (1,74).

1974. — Mitterrand, 3 875 (39,53) ; Giscard, 3 731 (38,06) ; Chaban, 1 274 (12,99) ; Dumont, 321 ; Royer, 214 ; Laguiller, 176.

SURESNES

Inscr., 21 814 ; suffr. expr., 17 385

Mitterrand, 4 621 (26,73) ; Giscard d'Estaing, 4 096 (23,69) ; Chirac, 3 030 (17,52) ; Marchais, 3 956 (17,10) ; Lalonde, 896 (5,18) ; Crépeau, 468 (2,70) ; Laguiller, 397 (2,29) ; Garaud, 290 (1,67) ; Debré, 286 (1,65) ; Bouchardeau, 245 (1,41).

1974. — Mitterrand, 9 003 (48,28) ; Giscard, 5 777 (30,98) ; Chaban, 2 252 (12,07) ; Royer, 468 ; Laguiller, 395 ; Dumont, 371.

VANVES

Insc., 15 148 ; suffr. expr., 11 762

Mitterrand, 3 206 (27,25) ; Giscard d'Estaing, 2 955 (25,12) ; Chirac, 2 325 (19,76) ; Marchais, 1 404 (11,93) ; Lalonde, 543 (4,61) ; Crépeau, 344 (2,92) ; Garaud, 254 (2,15) ; Laguiller, 252 (2,14) ; Bouchardeau, 243 (2,06) ; Debré, 236 (2,00).

1974. — Mitterrand, 5 387 (42,49) ; Giscard, 4 307 (34,75) ; Chaban, 1 660 (13,39) ; Royer, 331 ; Dumont, 327 ; Laguiller, 205.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Insc., 11 996 ; suffr. expr., 9 559

Mitterrand, 2 567 (26,85) ; Marchais, 2 199 (23,00) ; Giscard d'Estaing, 2 043 (21,37) ; Chirac, 1 465 (15,32) ; Lalonde, 426 (4,45) ; Laguiller, 265 (2,77) ; Crépeau, 227 (2,37) ; Garaud, 131 (1,37) ; Debré, 129 (1,34) ; Bouchardeau, 107 (1,11).

1974. — Mitterrand, 4 851 (54,94) ; Giscard, 2 132 (24,14) ; Chaban, 1 184 (13,41) ; Laguiller, 186 ; Royer, 156 ; Dumont, 115.

Les résultats du premier tour traduisent une grande stabilité du rapport des forces entre la majorité (dont les quatre candidats totalisent 49,27 % des voix) et l'opposition (qui atteint 45,85 % non compris M. Lalonde), ces chiffres reproduisant à peu de chose près les scores enregistrés au cours des précédents scrutins. Le fait majeur est ici le score extrêmement bas réalisé par M. Marchais, qui ne totalise que 16,14 % des suffrages, alors que le P.C. avait recueilli 38,2 % des voix au premier tour des municipales de 1977, 24,6 % au premier tour des législatives de 1978 et 28,8 % aux cantonales de 1979. Ce tassement, qui profite le plus souvent au parti socialiste, est particulièrement sensible dans certaines communes à municipalité communiste. Ainsi M. Mitterrand arrive-t-il en tête au Plessis-Robinson, à Châtillon-sous-Bagneux, à Colombes, où M. Marchais n'arrive qu'en troisième position, et surtout à Antony, où le leader communiste, devancé de neuf points, vient en quatrième position. A Levallois et Sèvres, villes également conduites par des municipalités communistes, c'est M. Giscard d'Estaing qui arrive en tête, M. Marchais se contentant de la quatrième place, avec respectivement 18,77 % et 13,65 % des voix.

Du côté de la majorité, M. Chirac obtient un résultat supérieur de plus de deux points à sa moyenne nationale et M. Giscard d'Estaing un résultat inférieur de plus de trois points.

Notons que M. Crépeau, qui dépasse légèrement son score national, n'a pas pâti de l'erreur d'aiguillage subie par certaines de ses professions de foi qui ont été adressées à plusieurs communes du département alors que, rédigées en alsacien, elles étaient sans doute destinées aux électeurs du Haut-Rhin.

SEINE-SAINT-DENIS

Inscr., 745 573 ; vot., 590 777
Abst., 154 796 (20,76 %)
Suffr. expr., 579 417

Marchais	158 132	(27,29)
Mitterrand	141 812	(24,47)
Giscard d'Estaing	112 841	(19,47)
Chirac	89 723	(15,48)

Lalonde, 25 852 (4,46) ; Laguiller, 14 634 (2,53) ; Crépeau, 13 985 (2,41) ; Debré, 7 865 (1,35) ; Garaud, 7 364 (1,27) ; Bouchardeau, 7 209 (1,24).

1979. — Ins., 712 341 ; abst., 41,26 % ; suffr. expr., 399 758. P.C., 151 057 (37,78) ; P.S.-M.R.G., 76 447 (19,12) ; U.F.E., 73 742 (18,44) ; D.I.F.E., 52 145 (13,04) ; Eur. Ecol., 19 091 (4,77) ; Trotsk., 14 087 (3,51).

1978. — Ins., 731 200 ; abst., 19,77 % ; suffr. expr., 573 490. P.C., 217 843 (37,98) ; P.S., 111 535 (19,44) ; R.P.R., 102 263 (17,83) ; U.D.F., 89 479 (15,60) ; ext. g., 30 394 (5,29) ; ext. d., 5 585 ; div., 5 326 ; écol., 5 002 ; M.R.G., 4 178 ; div. maj., 1 885.

1974. — Ins., 631 397 ; abst., 15,43 % ; suffr. expr., 529 947. Mitterrand, 291 365 (54,98) ; Giscard, 131 525 (24,81) ; Chaban, 61 918 (11,68) ; Royer, 12 162 ; Laguiller, 12 131 ; Dumont, 8 745 ; Le Pen, 4 242 ; Muller, 3 415 ; Krivine, 2 269 ; Sebag, 1 049 ; Renouvin, 870 ; Héraud, 256.

BOBIGNY

Inscr., 22 837 ; suffr. expr., 17 900

Marchais, 6 232 (34,81) ; Mitterrand, 4 230 (23,63) ; Giscard d'Estaing, 3 027 (16,91) ; Chirac, 2 112 (11,79) ; Lalonde, 778 (4,34) ; Laguiller, 505 (2,82) ; Crépeau, 408 (2,27) ; Debré, 219 (1,22) ; Bouchardeau, 206 (1,15) ; Garaud, 183 (1,02).

1974. — Mitterrand, 10 503 (69,69) ; Giscard, 2 255 (14,82) ; Chaban, 1 356 (8,91) ; Laguiller, 321 ; Royer, 201 ; Dumont, 172 ; Le Pen, 99 ; Muller, 75 ; Krivine, 69 ; Renouvin, 27 ; Sebag, 26 ; Héraud, 9.

AUBERVILLIERS

Inscr., 33 195 ; suffr expr., 25 582

Marchais, 9 976 (38,99) ; Mitterrand, 5 322 (20,80) ; Giscard d'Estaing, 4 337 (16,95) ; Chirac, 3 158 (12,34) ; Lalonde, 906 (3,54) ; Laguiller, 587 (2,29) ; Crépeau, 472 (1,84) ; Bouchardeau, 292 (1,14) ; Debré, 286 (1,11) ; Garaud, 246 (0,96).

1974. — Mitterrand, 15 806 (62,10) ; Giscard, 5 129 (20,15) ; Chaban, 2 596 (10,19) ; Laguiller, 564 ; Royer, 497 ; Dumont, 279.

AULNAY-SOUS-BOIS

Inscr., 41 532 ; suffr expr., 31 067

Mitterrand, 7 596 (24,45) ; Marchais, 7 183 (23,12) ; Giscard d'Estaing, 6 682 (21,50) ; Chirac, 5 376 (17,30) ; Lalonde, 1 472 (4,73) ; Crépeau, 786 (2,53) ; Laguiller, 722 (2,32) ; Debré, 456 (1,46) ; Garaud, 404 (1,30) ; Bouchardeau, 390 (1,25).

1974. — Mitterrand, 14 350 (50,50) ; Giscard, 8 117 (27,60) ; Chaban, 3 797 (12,91) ; Laguiller, 709 ; Royer, 698 ; Dumont, 533.

BAGNOLET

Inscr., 18 658 ; suffr. expr., 14 437

Marchais, 5 217 (36,13) ; Mitterrand, 3 258 (22,56) ; Giscard d'Estaing, 2 235 (15,48) ; Chirac, 1 970 (13,64) ; Lalonde, 565 (3,91) ; Laguiller, 358 (2,47) ; Crépeau, 290 (2) ; Garaud, 192 (1,32) ; Bouchardeau, 181 (1,25) ; Debré, 171 (1,18).

1974. — Mitterrand, 5 058 (63,17) ; Giscard, 2 720 (18,97) ; Chaban, 1 344 (9,37) ; Laguiller, 312 ; Royer, 256 ; Dumont, 247.

LE BLANC-MESNIL

Inscr., 28 148 ; suffr. expr., 22 148

Marchais, 6 813 (30,76) ; Mitterrand, 5 199 (23,47) ; Giscard d'Estaing, 4 242 (19,15) ; Chirac, 3 009 (13,58) ; Lalonde, 979 (4,42) ; Laguiller, 587 (2,65) ; Crépeau, 527 (2,37) ; Debré, 301 (1,35) ; Bouchardeau, 266 (1,20) ; Garaud, 225 (1,01).

1974. — Mitterrand, 11 357 (56,98) ; Giscard, 4 705 (23,60) ; Chaban, 2 289 (11,48) ; Laguiller, 481 ; Royer, 347 ; Dumont, 276.

BONDY

Inscr., 27 951 ; suffr. expr., 20 623.

Mitterrand, 6 743 (32,69) ; Marchais, 4 067 (19,72) ; Giscard d'Estaing, 3 911 (18,96) ; Chirac, 2 944 (14,27) ; Lalonde, 1 011 (4,90) ; Laguiller, 616 (2,98) ; Crépeau, 480 (2,32) ; Bouchardeau, 284 (1,37) ; Garaud, 284 (1,37) ; Debré, 283 (1,37).

1974. — Mitterrand, 11 578 (54,59) ; Giscard, 5 233 (24,67) ; Chaban, 2 559 (12,06) ; Laguiller, 459 ; Royer, 436 ; Dumont, 296.

CLICHY-SOUS-BOIS

Inscr., 11 418 ; suffr expr., 8 752

Mitterrand, 2 363 (26,99) ; Marchais, 1 992 (22,76) ; Giscard d'Estaing, 1 730 (19,76) ; Chirac, 1 456 (16,63) ; Lalonde, 431 (4,92) ; Crépeau, 213 (2,43) ; Laguiller 210 (2,39) ; Debré, 149 (1,70) ; Garaud, 109 (1,24) ; Bouchardeau, 99 (1,13).

1974. — Mitterrand, 3 615 (52,33) ; Giscard, 1 903 (27,57) ; Chaban, 764 (11,05) ; Laguiller, 160 ; Royer, 153 ; Dumont, 126

LA COURNEUVE

Inscr., 18 418 ; suffr. expr., 14 292.

Marchais, 5 602 (39,19) ; Mitterrand, 3 114 (21,78) ; Giscard d'Estaing, 2 411 (16,86) ; Chirac, 1 589 (11,11) ; Lalonde, 497 (3,47) ; Laguiller, 344 (2,40) ; Crépeau, 298 (2,08) ; Debré, 162 (1,13) ; Garaud, 148 (1,03) ; Bouchardeau, 127 (088).

1974. — Mitterrand, 8 337 (60,38) ; Giscard, 2 901 (21,01) ; Chaban, 1 529 (11,07) ; Royer, 294 ; Laguiller, 276 ; Dumont, 174.

DRANCY

Inscr., 39 810 ; suffr. expr., 30 937.

Marchais, 12 312 (39,79) ; Mitterrand, 6 355 (20,54) ; Giscard d'Estaing, 5 007 (16,18) ; Chirac, 3 599 (11,63) ; Lalonde, 1 260 (4,07) ; Laguiller, 786 (2,54) ; Crépeau, 695 (2,24) ; Debré, 338 (1,09) ; Garaud, 301 (0,97) ; Bouchardeau, 284 (0,91).

1974. — Mitterrand, 18 124 (62,78) ; Giscard, 5 662 (19,55) ; Chaban, 2 879 (9,94) ; Laguiller, 762 ; Royer, 547 ; Dumont, 357

EPINAY-SUR-SEINE

Inscr., 27 524 ; suffr expr., 21 204

Mitterrand, 6528 (30,78) ; Marchais, 4 226 (19,93) ; Giscard d'Estaing, 4 223 (19,91) ; Chirac, 3 353 (15,81) ; Lalonde, 937 (4,41) ; Crépeau, 545 (2,57) ; Laguiller, 522 (2,46) ; Debré, 309 (1,45) ; Garaud, 296 (1,39) ; Bouchardeau, 265 (1,24).

1974. — Mitterrand, 9 932 (51,72) ; Giscard, 5 349 (27,84) ; Chaban, 2 319 (12,06) ; Laguiller, 441 ; Royer, 398 ; Dumont, 331.

GAGNY

Inscr., 22 446 ; suffr. expr., 18 195.

Mitterrand, 4 785 (26,29) ; Giscard d'Estaing, 3 898 (21,42) ; Chirac, 3 520 (19,34) ; Marchais, 3 335 (18,32) ; Lalonde, 959 (5,27) ; Crépeau, 494 (2,71) ; Laguiller, 415 (2,28) ; Garaud, 292 (1,60) ; Debré, 272 (1,49) ; Bouchardeau, 225 (1,23).

1974. — Mitterrand, 8 103 (48,53) ; Giscard, 4 887 (29,27) ; Chaban, 2 230 (13,35) ; Royer, 440 ; Dumont, 355 ; Laguiller, 325.

LES LILAS

Inscr., 12 670 ; suffr. expr., 9 492

Mitterrand, 2 618 (27,58) ; Giscard d'Estaing, 2 072 (21,82) ; Chirac, 1890 (19,91) ; Marchais, 1 518 (15,99) ; Lalonde, 427 (4,49) ; Laguiller, 305 (3,21) ; Crépeau, 217 (2,28) ; Debré, 170 (1,79) ; Garaud, 140 (1,47) ; Bouchardeau, 135 (1,42).

1974. — Mitterrand, 3 946 (45,67) ; Giscard, 2 591 (29,99) ; Chaban, 1 222 (14,14) ; Royer, 253 ; Laguiller, 233 ; Dumont, 168.

LIVRY-GARGAN

Inscr., 21 620 ; suffr. expr., 17 018

Mitterrand, 4 851 (28,50) ; Giscard d'Estaing, 3 892 (22,86) ; Chirac, 2 989 (17,56) ; Marchais, 2 895 (17,01) ; Lalonde, 812 (4,77) ; Laguiller, 464 (2,72) ; Crépeau, 446 (2,63) ; Garaud, 257 (1,51) ; Debré, 242 (1,42) ; Bouchardeau, 170 (0,99).

1974. — Mitterrand, 7 855 (50,06) ; Giscard, 4 303 (27,43) ; Chaban, 2 075 (13,22) ; Royer, 380 ; Laguiller, 374 ; Dumont, 318.

MONTFERMEIL

Inscr., 11 215 ; suffr. expr., 9 107

Mitterrand, 2 017 (22,14) ; Marchais, 1 989 (21,84) ; Giscard d'Estaing, 1 981 (21,75) ; Chirac, 1 824 (20,02) ; Lalonde, 444 (4,87) ; Laguiller, 237 (2,60) ; Crépeau, 233 (2,55) ; Debré, 145 (1,59) ; Garaud, 130 (1,42) ; Bouchardeau, 107 (1,17).

1974. — Mitterrand, 3 723 (48,65) ; Giscard, 2 174 (28,42) ; Chaban, 1 008 (13,17) ; Royer, 220 ; Laguiller, 178 ; Dumont, 139.

MONTREUIL

Inscr., 54 969 ; suffr. expr., 42 942

Marchais, 13 413 (31,23) ; Mitterrand, 9 869 (22,98) ; Giscard d'Estaing, 7 698 (17,92) ; Chirac, 6 300 (14,67) ; Lalonde, 1 857 (4,32) ; Crépeau, 1 068 (2,48) ; Laguiller, 1 012 (2,35) ; Bouchardeau, 688 (1,60) ; Debré, 520 (1,21) ; Garaud, 517 (1,20).

1974. — Mitterrand, 23 681 (56,65) ; Giscard, 9 931 (23,75) ; Chaban, 4 642 (11,10) ; Royer, 1 061 ; Laguiller, 900 ; Dumont, 721.

NEUILLY-PLAISANCE

Inscr., 10 442 ; suffr. expr., 8 228

Mitterrand, 1 916 (23,30) ; Giscard d'Estaing, 1 871 (22,75) ; Chirac, 1 721 (20,92) ; Marchais, 1 423 (17,30) ; Lalonde, 466 (5,66) ; Crepeau, 227 (2,76) ; Laguiller, 204 (2,48) ; Garaud, 134 (1,62) ; Bouchardeau, 133 (1,61) ; Debré, 128 (1,56).

1974. — Mitterrand, 3 679 (46,31) ; Giscard, 2 402 (30,24) ; Chaban, 1 099 (13,83) ; Royer, 251 ; Laguiller, 185 ; Dumont, 149.

NEUILLY-SUR-MARNE

Inscr., 15 641 ; suffr. expr., 12 136

Mitterrand, 3 734 (30,76) ; Marchais, 2 282 (18,80) ; Giscard d'Estaing, 2 250 (18,53) ; Chirac, 2 009 (16,55) ; Lalonde, 693 (5,71) ; Laguiller, 333 (2,74) ; Crépeau, 325 (2,67) ; Debré, 184 (1,51) ; Garaud, 174 (1,43) ; Bouchardeau, 152 (1,25).

1974. — Mitterrand, 5 037 (63,39) ; Giscard, 2 464 (26,12) ; Chaban, 1 130 (11,97) ; Laguiller, 246 ; Royer, 167 ; Dumont, 174.

NOISY-LE-GRAND

Inscr., 20 697 ; suffr. expr., 16 767

Mitterrand, 3 988 (23,78) ; Giscard d'Estaing, 3 604 (21,49) ; Marchais, 3 534 (21,07) ; Chirac, 3 089 (18,42) ; Lalonde, 974 (5,80) ; Crépeau, 482 (2,87) ; Laguiller, 404 (2,40) ; Bouchardeau, 256 (1,52) ; Garaud, 224 (1,33) ; Debré, 212 (1,26).

1974. — Mitterrand, 5 163 (48,22) ; Giscard, 3 158 (29,49) ; Chaban, 1 400 (13,07) ; Royer, 284 ; Laguiller, 289 ; Dumont, 178.

NOISY-LE-SEC

Inscr., 22 476 ; suffr. expr., 17 004

Marchais, 4 399 (25,87) ; Mitterrand, 4 256 (25,02) ; Giscard d'Estaing, 3 344 (19,66) ; Chirac, 2 626 (15,44) ; Lalonde, 786 (4,62) ; Crépeau, 475 (2,79) ; Laguiller, 397 (2,33) ; Debré, 248 (1,45) ; Bouchardeau, 247 (1,45) ; Garaud, 226 (1,32).

1974. — Mitterrand, 8 441 (51,39) ; Giscard, 4 425 (26,94) ; Chaban, 2 050 (12,48) ; Royer, 422 ; Laguiller, 379 ; Dumont, 305.

PANTIN

Inscr., 25 629 ; suffr. expr., 19 321

Mitterrand, 4 992 (25,83) ; Marchais, 4 372 (22,63) ; Giscard d'Estaing, 4 199 (21,73) ; Chirac, 3 206 (16,59) ; Lalonde, 828 (4,38) ; Laguiller, 519 (2,68) ; Crépeau, 451 (2,33) ; Debré, 263 (1,38) ; Bouchardeau, 253 (1,30) ; Garaud, 232 (1,20).

1974. — Mitterrand, 9 831 (51,18) ; Giscard, 5 406 (28,14) ; Chaban, 2 302 (11,98) ; Royer, 459 ; Laguiller, 445 ; Dumont, 316

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Inscr., 11 494 ; suffr. expr., 9 001

Mitterrand, 2 357 (26,18) ; Giscard d'Estaing, 2 246 (24,95) ; Chirac, 1 750 (19,44) ; Marchais, 1 332 (14,79) ; Lalonde, 399 (4,43) ; Laguiller, 244 (2,71) ; Crépeau, 243 (2,69) ; Debré, 182 (2,02) ; Garaud, 153 (1,69) ; Bouchardeau, 95 (1,05).

1974. — Mitterrand, 3 971 (44,44) ; Giscard, 2 815 (31,50) ; Chaban, 1 226 (13,72) ; Royer, 305 ; Laguiller, 205 ; Dumont, 171.

PIERREFITTE-SUR-SEINE

Inscr., 12 620 ; suffr. expr., 9 866

Marchais, 3 030 (30,71) ; Mitterrand, 2 336 (23,67) ; Giscard d'Estaing, 1 828 (18,52) ; Chirac, 1 335 (13,53) ; Lalonde, 489 (4,95) ; Laguiller, 269 (2,72) ; Crépeau, 237 (2,40) ; Bouchardeau, 125 (1,26) ; Debré, 116 (1,17) ; Garaud, 101 (1,02).

1974. — Mitterrand, 4 858 (58,29) ; Giscard, 1 929 (23,14) ; Chaban, 888 (10,65) ; Laguiller, 181 ; Royer, 166 ; Dumont, 140.

ROMAINVILLE

Inscr., 15 159 ; suffr. expr., 11 762

Marchais, 4 620 (39,27) ; Mitterrand, 2 309 (19,63) ; Giscard d'Estaing, 1 826 (15,52) ; Chirac, 1 575 (13,39) ; Lalonde, 467 (3,97) ; Laguiller, 308 (2,61) ; Crépeau, 266 (2,26) ; Debré, 137 (1,16) ; Garaud, 130 (1,10) ; Bouchardeau, 124 (1,06).

1974. — Mitterrand, 6 684 (59,67) ; Giscard, 2 248 (20,16) ; Chaban, 1 371 (12,33) ; Laguiller, 260 ; Royer, 225 ; Dumont, 162.

ROSNY-SOUS-BOIS

Inscr., 21 386 ; suffr. expr., 16 611

Mitterrand, 4 142 (24,93) ; Giscard d'Estaing, 3 702 (22,28) ; Marchais, 3 268 (19,67) ; Chirac, 3 133 (18,86) ; Lalonde, 802 (4,82) ; Crépeau, 493 (2,96) ; Laguiller, 388 (2,33) ; Debré, 234 (1,40) ; Garaud, 231 (1,39) ; Bouchardeau, 218 (1,31).

1974. — Mitterrand, 6 503 (45,95) ; Giscard, 4 454 (31,47) ; Chaban, 1 755 (12,40) ; Royer, 440 ; Dumont, 298 ; Laguiller, 296.

SAINT-DENIS

Inscr., 43 540 ; suffr. expr., 33 591

Marchais, 12 289 (36,58) ; Mitterrand, 7 564 (22,51) ; Giscard d'Estaing, 5 757 (17,13) ; Chirac, 3 996 (11,89) ; Lalonde, 1 271 (3,78) ; Laguiller, 852 (2,53) ; Crépeau, 684 (2,03) ; Bouchardeau, 469 (1,39) ; Debré, 375 (1,11) ; Garaud, 334 (0,99).

1974. — Mitterrand, 21 524 (62,31) ; Giscard, 7 014 (20,30) ; Chaban, 3 516 (10,18) ; Laguiller, 744 ; Royer, 647 ; Dumont, 414.

SAINT-OUEN

Inscr., 22 696 ; suffr. expr., 17 329

Marchais, 5 892 (34) ; Mitterrand, 3 815 (22,01) ; Giscard d'Estaing, 3 191 (18,41) ; Chirac, 2 350 (13,56) ; Lalonde, 613 (3,53) ; Laguiller, 496 (2,86) ; Crépeau, 365 (2,10) ; Bouchardeau, 214 (1,23) ; Debré, 213 (1,22) ; Garaud, 180 (1,03).

1974. — Mitterrand, 11 474 (59,70) ; Giscard, 4 084 (21,25) ; Chaban, 2 033 (10,57) ; Laguiller, 467 ; Royer, 460 ; Dumont, 279.

SEVRAN

Inscr., 20 912 ; suffr. expr., 16 578

Mitterrand, 4 493 (27,10) ; Marchais, 3 890 (23,46) ; Giscard d'Estaing, 3 353 (20,22) ; Chirac, 2 526 (15,23) ; Lalonde, 724 (4,36) ; Laguiller, 446 (2,69) ; Crépeau, 443 (2,67) ; Garaud, 242 (1,45) ; Debré, 238 (1,43) ; Bouchardeau, 223 (1,34).

1974. — Mitterrand, 5 537 (54,20) ; Giscard, 2 648 (25,92) ; Chaban, 1 184 (11,59) ; Laguiller, 270 ; Royer, 175 ; Dumont, 165.

STAINS

Inscr., 18 976 ; suffr. expr., 14 776
brè, 163 (1,26) ; Bouchardeau, 156

Marchais, 5 835 (39,48) ; Mitterrand, 3 141 (21,25) ; Giscard d'Estaing, 2 553 (17,27) ; Chirac, 1 609 (10,88) ; Lalonde, 568 (3,84) ; Laguiller, 372 (2,51) ; Crépeau, 268 (1,81) ; Debré, 148 (1) ; Garaud, 143 (0,96) ; Bouchardeau, 139 (0,94).

1974. — Mitterrand, 8 464 (63,33) ; Giscard, 2 548 (19,06) ; Chaban, 1 283 (9,60) ; Laguiller, 337 ; Royer, 249 ; Dumont, 169.

TREMBLAY-LES-GONESSE

Inscr., 15 957 ; suffr. expr., 12 841

Marchais, 3 657 (28,47) ; Mitterrand, 3 179 (24,75) ; Giscard d'Estaing, 2 387 (18,58) ; Chirac, 1 840 (14,32) ; Lalonde, 614 (4,78) ; Laguiller, 351 (2,73) ; Crépeau, 328 (2,55) ; Garaud, 166 (1,29) ; Debré, 163 (1,26) ; Bouchardeau, 156 (1,21).

1974. — Mitterrand, 5 411 (58,73) ; Giscard, 1 960 (21,27) ; Chaban, 1 057 (11,47) ; Laguiller, 240 ; Royer, 188 ; Dumont, 148.

VILLEMOMBLE

Inscr., 18 507 ; suffr. expr., 14 705

Giscard d'Estaing, 3 619 (24,61) ; Mitterrand, 3 568 (24,26) ; Chirac, 3 398 (23,10) ; Marchais, 1 884 (12,81) ; Lalonde, 739 (5,02) ; Crépeau, 449 (3,05) ; Laguiller, 322 (2,19) ; Debré, 284 (1,93) ; Garaud, 263 (1,78) ; Bouchardeau, 178 (1,21).

1974. — Mitterrand, 5 449 (38,51) ; Giscard, 5 155 (36,44) ; Chaban, 2 090 (14,77) ; Royer, 494 ; Dumont, 349 ; Laguiller, 239.

VILLEPINTE

Inscr., 12 188 ; suffr. expr., 9 569

Mitterrand, 2 450 (25,60) ; Marchais, 2 084 (21,77) ; Giscard d'Estaing, 2 028 (21,14) ; Chirac, 1 663 (17,37) ; Lalonde, 487 (5,08) ; Crépeau, 260 (2,71) ; Laguiller, 229 (2,39) ; Debré, 154 (1,60) ; Garaud, 122 (1,27) ; Bouchardeau, 97 (1,01).

1974. — Mitterrand, 3 746 (50,80) ; Giscard, 1 464 (28,98) ; Chaban, 704 (12,97) ; Laguiller, 153 ; Royer, 111 ; Dumont, 85.

Le traditionnel « bastion rouge » a lui-même cédé : jamais les résultats n'ont été aussi mauvais pour le représentant du P.C.F., qui perd plus de 10 points par rapport à 1978 et à 1979.

Cet appauvrissement du P.C. ne profite pas de façon déterminante aux autres candidats : M. Giscard d'Estaing, bien qu'améliorant d'un point le score de l'U.D.F aux élections européennes, n'en accuse pas moins un recul de 5 points par rapport au premier tour de 1974. M. Chirac obtient des résultats légèrement supérieurs à 1979 mais inférieurs à 1978. En revanche, M. Mitterrand améliore sensiblement (5 points) les résultats socialistes antérieurs.

Les électeurs de la Seine-Saint-Denis qui ont, semble-t-il, confirmé la consigne de vote utile pour le premier tour ont néanmoins accordé une place de choix à Brice Lalonde. Ce dernier, avec 4,46 % des voix, démontre que, même dans un département extrêmement politisé, le petit candidat aussi est considéré.

VAL-DE-MARNE

Inscr., 716 442 ; vot., 580 208
Abst., 136 234 (19,01 %)
Suffr. expr., 572 011

Mitterrand	140 970	(24,64)
Giscard d'Estaing	124 784	(21,81)
Marchais	122 326	(21,38)
Chirac	103 773	(18,14)

Lalonde, 27 028 (4,72) ; Crépeau, 14 445 (2,52) ; Laguiller, 12 306 (2,15) ; Debré, 9 128 (1,59) ; Garaud, 8 961 (1,56) ; Bouchardeau, 8 290 (1,44).

1979. — Ins., 682 267 ; abst., 39,09 % ; suffr. expr., 405 360. P.C., 121 146 (29,88) ; U.F.E., 92 827 (22,39) ; P.S. - M.R.G., 79 904 (19,71) ; D.I.F.E., 61 088 (15,06) ; Eur. Ecol., 22 842 (5,63) ; trotsk., 11 840 (2,87).

1978. — Ins., 714 940 ; abst., 18,62 % ; suffr. expr., 573 889. P.C., 169 193 (29,41) ; R.P.R., 124 672 (21,72) ; P.S., 115 853 (20,20) ; U.D.F., 94 469 (16,46) ; Ecol., 23 427 (4,08) ; ext. g., 19 206 ; div. maj., 10 294 ; div., 8 806 ; ext. d., 5 505 ; M.R.G., 2 354.

1974. — Ins., 611 444 ; abst., 13,89 % ; suffr. expr., 523 202. Mitterrand, 256 470 (49,01) ; Giscard, 157 378 (30,07) ; Chaban, 63 221 (12,08) ; Royer, 13 748 ; Dumont, 10 813 ; Laguiller, 9 926 ; Le Pen, 4 162 ; Muller, 3 357 ; Krivine, 2 165 ; Sebag, 882 ; Renouvin, 819 ; Héraud, 269.

CRETEIL

Inscr., 37 602 ; suffr. expr., 29 411

Mitterrand, 9 316 (31,67) ; Giscard d'Estaing, 6 438 (21,88) ; Chirac, 5 550 (18,87) ; Marchais, 3 740 (12,71) ; Lalonde, 1 493 (5,07) ; Crépeau, 777 (2,64) ; Laguiller, 697 (2,36) ; Bouchardeau, 488 (1,65) ; Garaud, 463 (1,57) ; Debré, 449 (1,52).

1974. — M. Mitterrand, 9 281 (47,49) ; Giscard, 5 642 (28,87) ; Chaban, 2 846 (14,56) ; Royer, 448 ; Laguiller, 413 ; Dumont, 384 ; Le Pen, 209 ; Muller, 136 ; Krivine, 102 ; Sebag, 53 ; Renouvin, 34 ; Héraud, 4.

ALFORTVILLE

Inscr., 22 973 ; suffr. expr., 17 398

Mitterrand, 5 943 (34,15) ; Marchais, 3 416 (19,63) ; Giscard d'Estaing, 3 315 (19,05) ; Chirac, 2 590 (14,88) ; Lalonde, 718 (4,12) ; Laguiller, 456 (2,62) ; Crépeau, 4[illegible] ([illegible],69) ; Bouchardeau, 192 (1,10) ; Debré, 189 (1,[illegible]) ; Garaud, [illegible] (1,03).

1974. — Mitterrand, 7 801 (56,63) ; Giscard, 4 243 (34,52) ; Chaban, 1 882 (10,87) ; Laguiller, 381 ; Royer, 340 ; Dumont, 311.

ARCUEIL

Inscr., 13 041 ; suffr. expr., 11 100

Marchais, 4 928 (44,39) ; Mitterrand, 2 141 (19,28) ; Giscard d'Estaing, 1 488 (13,40) ; Chirac, 12[illegible] (11,34) ; Lalonde, 477 (4,29) ; Crépeau, 202 (1,82) ; Laguiller, 188 (1,69) ; Bouchardeau, 170 (1,53) ; Debré, 124 (1,11) ; Garaud, 122 (1,09).

1974. — Mitterrand, 6 553 (62,53) ; Giscard, 2 126 (20,29) ; Chaban, 1 012 (9,65) ; Royer, 235 (2,24) ; Laguiller, 195 ; Dumont, 170.

BONNEUIL-SUR-MARNE

Inscr., 8 366 ; suffr. expr., 6 712

Marchais, 2 087 (31,09) ; Mitterrand, 1 650 (24,58) ; Giscard d'Estaing, 1 189 (17,71) ; Chirac, 91[illegible] (13,61) ; Lalonde, 315 (4,69) ; Laguiller, 167 (2,48) ; Crépeau, 152 (2,27) ; Debré, 87 (1,29) ; Garaud, 78 (1,16) ; Bouchardeau, 72 (1,07).

1974. — Mitterrand, 3 509 (57,78) ; Giscard, 1 293 (21,29) ; Chaban, 811 (13,35) ; Laguiller, 135 ; Royer, 95 ; Dumont, 84.

CACHAN

Inscr., 15 554 ; suffr. expr., 11 994

Mitterrand, 3 431 (28,60) ; Giscard d'Estaing, 2 610 (21,76) ; Marchais, 2 248 (18,74) ; Chirac, 1 981 (16,51) ; Lalonde, 588 (4,90) ; Crepeau, 313 (2,60) ; Laguiller, 252 (2,10) ; Bouchardeau, 226 (1,88) ; Garaud, 183 (1,52) ; Debré, 162 (1,35).

1974. — Mitterrand, 6 049 (51,04) ; Giscard, 3 277 (27,65) ; Chaban, 1 416 (11,94) ; Royer, 307 ; Dumont, 269 ; Laguiller, 253.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Inscr., 43 780 ; suffr. expr., 34 743

Marchais, 10 602 (30,51) ; Mitterrand, 7 691 (22,13) ; Giscard d'Estaing, 6 554 (18,86) ; Chirac, 5 456 (15,70) ; Lalonde, 1 558 (4,48) ; Crépeau, 788 (2,26) ; Laguiller, 696 (2,00) ; Debré, 518 (1,49) ; Bouchardeau, 446 (1,28) ; Garaud 435 (1,25).

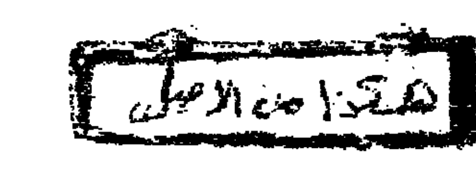
1974. — Mitterrand, 17 584 (54,10) ; Giscard, 8 376 (25,77) ; Chaban, 3 872 (11,91) ; Royer, 750 ; Dumont, 581 ; Laguiller, 577.

CHARENTON-LE-PONT

Inscr., 13 236 ; suffr. expr., 10 647

Giscard d'Estaing, 3 059 (28,73) ; Mitterrand, 2 653 (24,91) ; Chirac, 2 245 (21,08) ; Marchais, 1 170 (10,98) ; Lalonde, 482 (4,52) ; Crépeau, 276 (2,59) ; Laguiller, 218 (2,04) ; Garaud, 204 (1,91) ; Debré, 185 (1,73) ; Bouchardeau, 155 (1,45).

1974. — Giscard, 4 355 (40,07) ; Mitterrand, 4 259 (39,19) ; Chaban, 1 289 (11,86) ; Royer, 357 ; Dumont, 215 ; Laguiller, 189.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les résultats dans la région parisienne

CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Inscr., 8 992 ; suffr. expr., 6 969
Mitterrand, 1 809 (25,95) ; Giscard d'Estaing, 1 616 (23,18) ; Chirac, 1 474 (21,15) ; Marchais, 992 (14,23) ; Lalonde, 376 (5,39) ; Crépeau 194 (2,78) ; Laguiller, 147 (2,10) ; Debré, 140 (2,00) ; Garaud, 123 (1,76) ; Bouchardeau, 98 (1,4).

1974. — Mitterrand, 2 333 (42,53) ; Giscard, 1 892 (34,48) ; Chaban, 673 (12,35) ; Royer, 200 ; Laguiller, 137 ; Dumont, 128.

CHEVILLY-LARUE

Inscr., 9 935 ; suffr. expr., 7 992
Mitterrand, 2 244 (28,07) ; Marchais, 1 644 (20,57) ; Giscard d'Estaing, 1 623 (20,30) ; Chirac, 1 363 (17,05) ; Lalonde, 370 (4,62) ; Crépeau, 186 (2,32) ; Laguiller, 172 (2,15) ; Bouchardeau, 142 (1,77) ; Garaud, 140 (1,75) ; Debré, 108 (1,35).

1974. — Mitterrand, 3 073 (49,12) ; Giscard, 1 784 (28,51) ; Chaban, 825 (13,18) ; Royer, 151 ; Laguiller, 144 ; Dumont, 143.

CHOISY-LE-ROI

Inscr., 21 985 ; suffr. expr., 16 943
Marchais, 4 412 (26,04) ; Mitterrand, 3 989 (23,54) ; Giscard d'Estaing, 3 377 (19,93) ; Chirac, 2 725 (16,08) ; Lalonde, 789 (4,65) ; Crépeau, 430 (2,53) ; Laguiller, 416 (2,45) ; Bouchardeau, 288 (1,69) ; Debré, 264 (1,55) ; Garaud, 253 (1,49).

1974. — Mitterrand, 9 134 (53,08) ; Giscard, 4 522 (26,28) ; Chaban, 2 057 (11,95) ; Royer, 460 ; Laguiller, 363 ; Dumont, 343.

FONTENAY-SOUS-BOIS

Inscr., 31 096 ; suffr. expr., 25 059
Marchais, 5 819 (23,22) ; Mitterrand, 5 661 (22,59) ; Giscard d'Estaing, 5 399 (21,54) ; Chirac, 4 476 (18,93) ; Lalonde, 1 160 (4,62) Crépeau, 641 (2,55) ; Laguiller, 516 (2,05) ; Garaud, 392 (1,56) ; Debré, 376 (1,5) ; Bouchardeau, 349 (1,39).

1974. — Mitterrand, 9 181 (48,22) ; Giscard, 7 345 (34,38) ; Chaban, 2 802 (13,19) ; Royer, 603 ; Dumont, 506 ; Laguiller, 367.

FRESNES

Inscr., 14 458 ; suffr. expr., 11 558
Mitterrand, 3 638 (31,47) ; Giscard d'Estaing, 2 382 (20,60) ; Chirac, 1 878 (16,24) ; Marchais, 1744 (15,08) ; Lalonde, 658 (5,69) ; Crépeau, 351 (3,03) ; Laguiller, 281 (2,43) ; Bouchardeau, 259 (2,24) ; Debré, 194 (1,67) ; Garaud, 173 (1,49).

1974. — Mitterrand, 5 565 (50,18) ; Giscard, 3 134 (28,22) ; Chaban, 1 303 (11,77) ; Dumont, 300 ; Royer, 279 ; Laguiller, 245.

GENTILLY

Inscr., 9 889 ; suffr. expr., 7 959
Marchais, 2 922 (36,71) ; Mitterrand, 1 695 (21,30) ; Giscard d'Estaing, 1 344 (16,88) ; Chirac, 1 039 (13,05) ; Lalonde, 295 (3,70) ; Laguiller, 184 (2,31) ; Crépeau, 166 (2,08) ; Bouchardeau, 139 (1,74) ; Garaud, 93 (1,16) ; Debré, 81 (1,01).

1974. — Mitterrand, 5 267 (60,74) ; Giscard, 1 809 (20,86) ; Chaban, 909 (10,48) ; Laguiller, 184 ; Royer, 172 ; Dumont, 138.

L'HAY-LES-ROSES

Inscr., 18 182, suffr. expr., 14 783
Mitterrand, 4 574 ; Giscard d'Estaing, 2 999 (20,28) ; Chirac, 2 687 (18,17) ; Marchais, 2 195 (14,84) ; Lalonde, 743 (5,02) ; Crépeau, 449 (3,03) ; Laguiller, 381 (2,57) ; Bouchardeau, 297 (2,00) ; Garaud, 238 (1,61) ; Debré, 219 (1,48).

1974. — Mitterrand, 6 457 (51,54) ; Giscard, 3 492 (27,87) ; Chaban, 1 386 (11,06) ; Dumont, 349 ; Royer, 371 ; Laguiller, 259.

IVRY-SUR-SEINE

Inscr., 32 637 ; suffr. expr., 26 749
Marchais, 11 966 (44,73) ; Mitterrand, 5 426 (20,41) ; Giscard d'Estaing, 3 481 (13,01) ; Chirac, 2 940 (10,99) ; Lalonde, 865 (3,23) ; Laguiller, 562 (2,10) ; Crépeau, 496 (1,85) ; Bouchardeau, 378 (1,41) ; Debré, 305 (1,14) ; Garaud, 294 (1,09).

1974. — Mitterrand, 18 419 (68,30) ; Giscard, 4 629 (17,16) ; Chaban, 2 130 (7,89) ; Royer, 479 ; Laguiller, 450 ; Dumont, 394.

JOINVILLE-LE-PONT

Inscr., 11 102 ; suffr. expr., 9 175
Giscard d'Estaing, 2 253 (24,56) ; Mitterrand, 2 155 (23,49) ; Chirac, 1 938 (21,12) ; Marchais, 1 586 (17,28) ; Lalonde, 441 (4,80) ; Crépeau, 202 (2,20) ; Laguiller, 185 (2,01) ; Debré, 171 (1,86) ; Garaud, 141 (1,53) ; Bouchardeau, 101 (1,10).

1974 — Mitterrand, 3 680 (42,02) ; Giscard, 3 307 (34,24) ; Chaban, 1 139 (13,00) ; Royer, 325 ; Dumont, 255 ; Laguiller, 166.

LE KREMLIN-BICETRE

Inscr., 10 473 ; suffr. expr., 8 125
Mitterrand, 2 095 (25,78) ; Giscard d'Estaing, 1 794 (22,08) ; Marchais, 1 560 (19,2) ; Chirac, 1 483 (18,25) ; Lalonde, 417 (5,13) ; Crépeau, 239 (2,94) ; Laguiller, 184 (2,26) ; Debré, 133 (1,63) ; Garaud, 111 (1,36) ; Bouchardeau, 109 (1,34).

1974. — Mitterrand, 4 095 (48,69) ; Giscard, 488 (29,34) ; Chaban, 1 087 (12,88) ; Royer, 198 ; Dumont, 188 ; Laguiller, 184.

LIMEIL-BREVANNES

Inscr., 8 665 ; suffr. expr., 6 905
Marchais, 1 733 (25,09) ; Mitterrand, 1 634 (23,66) ; Giscard d'Estaing, 1 427 (20,66) ; Chirac, 1 121 (16,23) ; Lalonde, 331 (4,79) ; Crépeau, 197 (2,85) ; Laguiller, 176 (2,54) ; Garaud, 123 (1,78) ; Bouchardeau, 84 (1,21) ; Debré, 79 (1,14).

1974. — Mitterrand, 2 507 (52,03) ; Giscard, 1 338 (27,77) ; Chaban, 598 (12,41) ; Royer, 104 ; Laguiller, 66 ; Dumont, 74.

MAISONS-ALFORT

Inscr., 34 222 ; suffr. expr., 27 610
Mitterrand, 7 230 (26,18) ; Giscard d'Estaing, 7 047 (25,52) ; Chirac, 5 315 (19,25) ; Marchais, 3 800 (13,76) ; Lalonde, 1 361 (4,92) ; Crépeau, 780 (2,82) ; Laguiller, 712 (2,57) ; Garaud, 485 (1,75) ; Debré, 469 (1,69) ; Bouchardeau, 411 (1,48).

1974. — Mitterrand, 11 708 (44,69) ; Giscard, 8 726 (33,31) ; Chaban, 3 449 (13,16) ; Royer, 714 ; Laguiller, 535 ; Dumont, 501.

NOGENT-SUR-MARNE

Inscr., 16 981 ; suffr. expr., 13 451
Giscard d'Estaing, 3 924 (29,17) ; Chirac, 3 661 (27,21) ; Mitterrand, 2 755 (20,48) ; Marchais, 1 011 (7,51) ; Lalonde, 698 (5,18) ; Crépeau, 353 (2,62) ; Debré, 342 (2,54) ; Garaud, 309 (2,29) ; Laguiller, 238 (1,76) ; Bouchardeau, 160 (1,18).

1974. — Giscard, 5 380 (42,55) ; Mitterrand, 4 073 (32,34) ; Chaban, 1 886 (14,83) ; Royer, 446 ; Dumont, 345 ; Laguiller, 189.

ORLY

Inscr., 14 017 ; suffr. expr., 10 971
Marchais, 3 782 (34,47) ; Mitterrand, 2 611 (23,79) ; Giscard d'Estaing, 1 842 (16,78) ; Chirac, 1 340 (12,21) ; Lalonde, 454 (4,13) ; Crépeau, 272 (2,47) ; Laguiller, 250 (2,27) ; Bouchardeau, 160 (1,45) ; Debré, 135 (1,23) ; Garaud, 125 (1,13).

1974. — Mitterrand, 6 312 (61,26) ; Giscard, 2 057 (19,96) ; Chaban, 1 083 (10,51) ; Laguiller, 226 ; Royer, 194 ; Dumont, 149.

LE PERREUX-SUR-MARNE

Inscr., 19 328 ; suffr. expr., 14 981
Giscard d'Estaing, 3 992 (26,64) ; Chirac, 3 727 (24,87) ; Mitterrand, 3 505 (23,39) ; Marchais, 1 489 (9,93) ; Lalonde, 789 (5,26) ; Crépeau, 434 (2,89) ; Debré, 314 (2,09) ; Garaud, 284 (1,89) ; Laguiller, 260 (1,73) ; Bouchardeau, 187 (1,24).

1974. — Giscard, 5 511 (37,18) ; Mitterrand, 5 446 (36,75) ; Chaban, 2 409 (16,25) ; Royer, 494 ; Dumont, 343 ; Laguiller, 272.

SAINT-MANDE

Inscr., 13 834 ; suffr. expr., 10 650
Giscard d'Estaing, 3 348 (31,43) ; Chirac, 3 036 (28,50) ; Mitterrand, 2 254 (21,16) ; Marchais, 494 (4,63) ; Lalonde, 465 (4,36) ; Debré, 252 (2,36) ; Crépeau, 248 (2,32) ; Garaud, 235 (2,20) ; Laguiller, 161 (1,51) ; Bouchardeau, 157 (1,47).

1974. — Giscard, 5 750 (48,86) ; Mitterrand, 3 190 (27,11) ; Chaban, 1 671 (14,20) ; Royer, 413 ; Dumont, 309 ; Laguiller, 150.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Inscr., 49 724 ; suffr. expr., 39 774
Giscard d'Estaing, 11 090 (27,88) ; Chirac, 10 378 (26,09) ; Mitterrand, 8 700 (21,87) ; Marchais, 3 533 (8,88) ; Lalonde, 2 090 (5,25) ; Crépeau, 1 105 (2,77) ; Debré, 890 (2,23) ; Garaud, 806 (2,02) ; Laguiller, 645 (1,62) ; Bouchardeau, 537 (1,35).

1974. — Giscard, 15 623 (41,68) ; Mitterrand, 13 128 (35,02) ; Chaban, 5 043 (13,45) ; Royer, 1 343 ; Dumont, 910 ; Laguiller, 596.

SUCY-EN-BRIE

Inscr., 13 961 ; suffr. expr., 11 634
Giscard d'Estaing, 3 153 (27,10) ; Mitterrand, 3 016 (25,92) ; Chirac, 2 425 (20,84) ; Marchais, 1 220 (10,48) ; Lalonde, 626 (5,38) ; Crépeau, 293 (2,51) ; Laguiller, 271 (2,32) ; Garaud, 231 (1,98) ; Debré, 228 (1,95) ; Bouchardeau, 171 (1,46).

1974. — Mitterrand, 3 697 (40,29) ; Giscard, 3 370 (36,73) ; Chaban, 1 174 (12,79) ; Royer, 287 ; Dumont, 239 ; Laguiller, 168.

THIAIS

Inscr., 14 305 ; suffr. expr., 11 385
Mitterrand, 3 095 (27,18) ; Giscard d'Estaing, 2 518 (22,11) ; Chirac, 2 062 (18,11) ; Marchais, 1 922 (16,88) ; Lalonde, 570 (5) ; Crépeau, 314 (2,75) ; Laguiller, 267 (2,34) ; Garaud, 227 (1,99) ; Debré, 222 (1,94) ; Bouchardeau, 188 (1,65).

1974. — Mitterrand, 4 725 (46,10) ; Giscard, 3 315 (32,34) ; Chaban, 1 307 (12,75) ; Dumont, 248 ; Royer, 216 ; Laguiller, 192.

VILLEJUIF

Inscr., 29 060 ; suffr. expr., 23 479.
Marchais, 9216 (39,25) ; Mitterrand, 4 999 (21,29) ; Giscard d'Estaing, 3 510 (14,94) ; Chirac, 2 930 (12,47) ; Lalonde, 959 (4,08) ; Crépeau, 543 (2,31) ; Laguiller, 514 (2,18) ; Bouchardeau, 307 (1,30) ; Debré, 257 (1,09) ; Garaud, 244 (1,03).

1974. — Mitterrand, 14 070 (63,48) ; Giscard, 4 443 (20,04) ; Chaban, 1 938 (8,74) ; Royer, 430 ; Laguiller, 427 ; Dumont, 373.

VILLENEUVE-LE-ROI

Inscr., 13 044 ; suffr. expr., 9 945.
Marchais, 3 398 (34,16) ; Giscard d'Estaing, 1 970 (19,80) ; Mitterrand 1940 (19,50) ; Chirac, 1 404 (14,11) ; Lalonde, 420 (4,22) ; Crépeau, 227 (2,28) ; Laguiller, 219 (2,20) ; Garaud, 134 (1,34) ; Debré 123 (1,23) ; Bouchardeau, 110 (1,10).

1974. — Mitterrand, 5 454 (53,16) ; Giscard, 2 834 (27,62) ; Chaban, 1 103 (10,75) ; Royer, 286 ; Laguiller, 214 ; Dumont, 184.

VILLENEUVE-ST-GEORGES

Inscr., 17 355 ; suffr. expr., 14 066.
Mitterrand 3 585 (25,48) ; Marchais, 3 562 (25,32) ; Giscard d'Estaing, 3 059 (21,74) ; Chirac, 1978 (14,06) ; Lalonde, 678 (4,82) ; Crépeau, 365 (2,59) ; Laguiller, 331 (2,35) ; Debré, 197 (1,40) ; Bouchardeau, 163 (1,15) ; Garaud, 148 (1,06).

1974. — Mitterrand, 7 905 (54,76) ; Giscard, 3 649 (25,28) ; Chaban, 831 (11,84) ; Laguiller, 347 ; Royer, 277 ; Dumont, 218.

VILLIERS-SUR-MARNE

Inscr., 12 800 ; suffr. expr., 10 309.
Mitterrand, 2 711 (26,29) ; Giscard d'Estaing, 2 384 (23,12) ; Chirac, 1941 (18,82) ; Marchais, 1 628 (15,79) ; Lalonde, 545 (5,28) ; Crépeau, 301 (2,91) ; Laguiller, 261 (2,53) ; Bouchardeau, 191 (1,85) ; Garaud, 182 (1,76) ; Debré, 165 (1,60).

1974. — Mitterrand, 4 259 (46,69) ; Giscard, 2 821 (30,93) ; Chaban, 1 093 (12,08) ; Royer, 283 ; Dumont, 217 ; Laguiller, 212.

VINCENNES

Inscr., 30 422 ; suffr. expr., 23 638.
Giscard d'Estaing 6 947 (29,38) ; Mitterrand, 5 589 (23,64) ; Chirac, 5 578 (23,59) ; Marchais, 1 970 (8,33) ; Lalonde, 1 139 (4,81) ; Crépeau, 617 (3,61) ; Debré, 512 (2,16) ; Garaud, 501 (2,11) ; Laguiller, 429 (1,78) ; Bouchardeau, 362 (1,53).

1974 — Giscard, 9 975 (41,12) ; Mitterrand, 8 508 (35,07) ; Chaban, 3 468 (14,29) ; Royer, 844 ; Dumont, 550 ; Laguiller, 351.

VITRY-SUR-SEINE

Inscr. 40 638 ; suffr. expr., 38 205.
Marchais, 13 057 (34,17) ; Mitterrand, 9 160 (23,97) ; Giscard d'Estaing, 6 295 (16,47) ; Chirac, 4 824 (12,62) ; Lalonde, 1 659 (4,34) ; Laguiller, 944 (2,47) ; Crépeau, 879 (2,30) ; Bouchardeau, 517 (1,35) ; Debré, 445 (1,16) ; Garaud, 425 (1,11).

1974. — Mitterrand, 20 846 (62,10) ; Giscard, 7 114 (21,19) ; Chaban, 3 155 (9,39) ; Royer, 644 ; Dumont, 577 ; Laguiller, 569.

Le Val-de-Marne enregistre une nouvelle poussée socialiste, tandis que le giscardisme confirme — dans une moindre mesure — sa prééminence au sein de la majorité.

M. Mitterrand arrive en tête dans dix-sept communes : toutes celles administrées par des socialistes, mais également trois dont les maires sont communistes (La Queue-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges et Chevilly-Larue), et trois autres détenues par la majorité (Maisons-Alfort, Chennevières et Le Kremlin-Bicêtre). Son parti confirme son implantation sur Créteil.

M. Giscard d'Estaing arrive en tête dans toutes les autres villes dirigées par la majorité, à l'exception des trois petites communes de la « ceinture verte », qui ont voté pour M. Chirac : Marolles, Santeny et Périgny. Il obtient aussi la première place à Joinville-le-Pont. Il faut toutefois noter qu'au sein de la majorité les gaullistes arrivent en tête au Perreux (maire : M. Michel Giraud, président du conseil régional), et à Nogent-sur-Marne (maire : M. Roland Nungesser). Ils sont désormais au coude à coude avec les giscardiens à Saint-Mandé et à Saint-Maur.

Les affaires de Vitry et Ivry n'auront pas créé de phénomène de rejet notable du parti communiste dans ces communes. Le P.C. résiste bien malgré une certaine érosion dans les villes où il est implanté de longue date. En revanche, il se montre très fragile dans les villes nouvellement conquises: Si l'on s'attendait à un recul du P.C. à Joinville, l'ampleur que revêt ce recul est considérable.

VAL-D'OISE

Insc., 533 342 ; vot., 438 428
Abst., 94 14 (17,79 %)
Suffr. expr., 428 931

Mitterrand	110 608	(25,78)
Giscard d'Estaing.	99 926	(23,29)
Marchais	80 651	(18,80)
Chirac	74 186	(17,29)

Lalonde, 21 802 (5,08) ; Crépeau, 11 920 (2,77) ; Laguiller, 10 172 (2,37) ; Debré, 7 067 (1,64) ; Garaud, 6 909 (1,61) ; Bouchardeau, 5 690 (1,32).

1979. — Ins., 586 811 ; abst., 39,38 % ; suffr. expr., 293 152. P.C., 76 942 (26,24) ; U.F.E., 71 560 (24,41) ; P.S.-M.R.G., 61 878 (21,10) ; D.I.F.E., 43 415 (14,80) ; Eur. Ecol., 16 527 (5,63) ; Trotsk., 9 832 (3,35).

1978. — Ins., 505 527 ; asbt., 17,33 % ; suffr. expr., 410 734. P.C., 93 360 (22,73) ; P.S., 80 102 (19,50) ; U.D.F., 78 723 (19,16) ; R.P.R., 77 651 (18,90) ; div., 28 316 (6,89) ; Ecol., 18 254 (4,44) ; extr. g., 14 685 ; div. maj., 10.382 ; M.R.G., 6 648 ; extr. d., 2 813.

1974. — Ins., 408 468 ; abst., 13,89 % ; suffr. expr., 349 314. Mitterrand, 166 727 (47,74) ; Giscard, 109 013 (31,21) ; Chaban, 42 383 (12,13) ; Royer, 8 343 ; Laguiller, 7 804 ; Dumont, 6 806 ; Le Pen, 2 986 ; Muller, 2 270 ; Krivine, 1 512 ; Sebag, 605 ; Renouvin, 594 ; Héraud, 172.

PONTOISE

Insc., 16 041 ; suffr. expr., 12 513
Giscard d'Estaing 3 375 (26,97) ; Mitterrand, 3 356 (26,82) ; Chirac, 2 113 (16,88) ; Marchais, 1 555 (12,42) ; Lalonde, 726 (5,80) ; Crépeau, 338 (2,70) ; Laguiller, 324 (2,58) ; Garaud, 278 (2,22) ; Debré, 245 (1,95) ; Bouchardeau, 203 (1,62).

1974. — Mitterrand, 4 080 (39,91) ; Giscard, 3 825 (37,42) ; Chaban, 1 270 (12,42) ; Royer, 319 ; Laguiller, 233 ; Dumont, 210 ; Le Pen, 113 ; Krivine, 70 ; Muller, 63 ; Sebag, 19 ; Renouvin, 13 ; Héraud, 6.

ARGENTEUIL

Insc., 54 219 ; suffr. expr., 43 672
Marchais, 14 148 (32,39) ; Mitterrand, 10 115 (23,16) ; Giscard d'Estaing, 8 119 (18,59) ; Chirac, 5 528 (12,65) ; Lalonde, 1 964 (4,49) ; Crépeau, 1 097 (2,51) ; Laguiller, 1 055 (2,41) ; Debré, 559 (1,27) ; Garaud, 558 (1,27) ; Bouchardeau, 529 (1,21).

1974. — Mitterrand, 24 018 (59,44) ; Giscard, 9 195 (22,75) ; Chaban, 4 191 (10,37) ; Laguiller, 862 ; Royer, 791 ; Dumont, 607.

BEZONS

Insc., 14 243 ; suffr. expr., 11 638
Marchais, 4 426 (38,03) ; Mitterrand, 2 497 (21,45) ; Giscard d'Estaing, 1 859 (15,97) ; Chirac, 1 360 (11,68) ; Lalonde, 518 (4,45) ; Laguiller, 308 (2,64) Crépeau, 253 (2,17) ; Bouchardeau, 145 (1,24) ; Garaud, 137 (1,17) ; Debré, 135 (1,15).

1974. — Mitterrand, 7 068 (64,47) ; Giscard, 2 004 (18,27) ; Chaban, 1 112 (10,14) ; Laguiller, 254 ; Royer, 201 ; Dumont, 145.

DEUIL-LA-BARRE

Inscr., 11 243 ; suffr. expr., 8 944
Giscard d'Estaing, 2 412 (26,96) ; Mitterrand, 2 215 (24,76) ; Chirac, 1 901 (21,25) ; Marchais, 977 (10,92) ; Lalonde, 514 (5,74) ; Crépeau, 275 (3,07) ; Debré, 194 (2,16) ; Laguiller, 182 (2,03) ; Garaud, 162 (1,81) ; Bouchardeau, 112 (1,25).

1974. — Giscard, 3 283 (40,64) ; Mitterrand, 3 088 (38,33) ; Chaban, 965 (11,94) ; Royer, 209 ; Dumont, 167 ; Laguiller, 157.

EAUBONNE

Inscr., 15 725 ; suffr. expr., 12 506
Giscard d'Estaing, 3 314 (26,49) ; Mitterrand, 3 251 (25,99) ; Chirac, 2 430 (19,43) ; Marchais, 1 411 (11,28) ; Lalonde, 741 (5,92) ; Crépeau, 429 (3,43) ; Laguiller, 256 (2,04) ; Garaud, 244 (1,95) ; Deuré, 236 (1,88) ; Bouchardeau, 194 (1,55).

1974. — Mitterrand, 4 744 (40,39) ; Giscard, 4 341 (36,96) ; Chaban, 1 555 (13,23) ; Royer, 320 ; Dumont, 306 ; Laguiller, 242.

ERMONT

Insc., 15 265 ; suffr. expr., 12 348
Mitterrand, 3 268 (26,47) ; Giscard d'Estaing, 3 124 (25,30) ; Chirac, 2 063 (16,71) ; Marchais, 1 886 (15,27) ; Lalonde, 684 (5,54) ; Crépeau, 351 (2,84) ; Laguiller, 317 (2,56) ; Debré, 256 (2,07) ; Garaud, 233 (1,88) ; Bouchardeau, 161 (1,30).

1974. — Mitterrand, 4 969 (44,87) ; Giscard, 3 638 (32,70) ; Chaban, 1 499 (13,47) ; Royer, 285 ; Dumont, 256 ; Laguiller, 218.

FRANCONVILLE

Inscr., 18 685 ; suffr. expr., 14 939
Mitterrand, 3 971 (26,58) ; Giscard d'Estaing, 3 471 (23,23) ; Chirac, 2 667 (17,85) ; Marchais, 2 467 (16,51) ; Lalonde, 876 (5,86) ; Crépeau, 430 (2,87) ; Laguiller, 366 (2,44) ; Garaud, 256 (1,71) ; Debré, 242 (1,61) ; Bouchardeau, 193 (1,29).

1974. — Mitterrand, 4 589 (45,87) ; Giscard, 3 421 (34,05) ; Chaban, 1 130 (11,24) ; Laguiller, 229 ; Dumont, 219.

GARGES-LES-GONESSE

Inscr., 18 286 ; suffr. expr., 13 034
Mitterrand, 3 956 (30,35) ; Marchais, 3 226 (24,75) ; Giscard d'Estaing, 2 490 (19,10) ; Chirac, 1 898 (14,56) ; Lalonde, 490 (3,75) ; Laguiller, 267 (2,04) ; Crépeau, 266 (2,04) ; Bouchardeau, 165 (1,26) ; Debré, 154 (1,18) ; Garaud, 122 (0,93).

1974. — Mitterrand, 13 107 (54,14) ; Giscard, 6 272 (25,91) ; Chaban, 2 781 (11,48) ; Laguiller, 585 ; Royer, 494 ; Dumont, 404.

GONESSE

Inscr., 12 124 ; suffr. expr., 9 377
Mitterrand, 2 509 (26,75) ; Giscard d'Estaing, 2 125 (22,66) ; Marchais, 1 759 (18,75) ; Chirac, 1 690 (18,02) ; Lalonde, 467 (4,98) ; Crépeau, 236 (2,51) ; Laguiller, 220 (2,34) ; Garaud, 134 (1,42) ; Debré, 129 (1,37) ; Bouchardeau, 108 (1,15).

1974. — Mitterrand, 4 057 (51,31) ; Giscard, 2 191 (27,71) ; Chaban, 1 016 (12,85) ; Laguiller, 147 ; Royer, 135 ; Dumont, 130.

GOUSSAINVILLE

Inscr., 12 759 ; suffr. expr., 10 399
Marchais, 3 215 (30,91) ; Mitterrand, 3 447 (23,53) ; Giscard d'Estaing, 1 907 (18,33) ; Chirac, 1 437 (13,81) ; Lalonde, 483 (4,64) ; Crépeau, 272 (2,61) ; Laguiller, 249 (2,39) ; Garaud, 145 (1,39) ; Debré, 128 (1,23) ; Bouchardeau, 116 (1,11).

1974. — Mitterrand, 5 551 (57,69) ; Giscard, 2 164 (22,49) ; Chaban, 1 105 (11,48) ; Laguiller 277 ; Royer, 166 ; Dumont, 139.

HERBLAY

Inscr., 10 960 ; suffr. expr., 9 138
Mitterrand, 2 426 (26,54) ; Giscard d'Estaing, 2 102 (23,00) ; Chirac, 1 749 (19,13) ; Marchais, 1 399 (15,30) ; Lalonde, 501 (5,48) ; Crépeau, 276 (3,02) ; Laguiller, 250 (2,73) ; Debré, 166 (1,81) ; Garaud, 146 (1,59) ; Bouchardeau, 123 (1,34).

1974. — Mitterrand, 3 283 (46,20) ; Giscard, 2 202 (30,99) ; Chaban, 921 (12,96) ; Royer, 187 ; Dumont, 176 ; Laguiller, 168.

MONTMORENCY

Inscr., 12 531 ; suffr. expr., 9 959
Giscard d'Estaing, 2 758 (27,69) ; Chirac, 2 471 (24,81) ; Mitterrand, 2 313 (23,22) ; Marchais, 885 (8,88) ; Lalonde, 528 (5,30) ; Crépeau, 290 (2,91) ; Debré, 205 (2,05) ; Garaud, 181 (1,81) ; Bouchardeau, 170 (1,70) ; Laguiller, 158 (1,58).

1974. — Giscard, 3 765 (45,06) ; Mitterrand, 3 086 (35,29) ; Chaban, 1 052 (12,03) ; Dumont, 256 ; Royer, 236 ; Laguiller, 150.

SAINT-GRATIEN

Inscr., 12 888 ; suffr. expr., 10 313
Mitterrand, 2 820 (27,34) ; Giscard d'Estaing, 2 307 (22,36) ; Chirac, 1 887 (18,29) ; Marchais, 1 635 (15,85) ; Lalonde, 552 (5,35) ; Crépeau, 335 (3,24) ; Laguiller, 282 (2,73) ; Garaud, 172 (1,66) ; Debré, 169 (1,63) ; Bouchardeau, 154 (1,49).

1974. — Mitterrand, 4 393 (49,69) ; Giscard, 2 595 (29,74) ; Chaban, 975 (11,17) ; Royer, 213 ; Laguiller, 211 ; Dumont, 199.

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Inscr., 8 664 ; suffr. expr., 7 024
Mitterrand, 1 910 (27,19) ; Giscard d'Estaing, 1 795 (25,55) ; Marchais, 1 212 (17,25) ; Chirac, 1 116 (15,88) ; Lalonde, 319 (4,54) ; Crépeau, 196 (2,79) ; Laguiller, 169 (2,40) ; Debré, 111 (1,58) ; Bouchardeau, 101 (1,43) ; Garaud, 95 (1,35).

1974. — Mitterrand, 2 249 (44,28) ; Giscard, 1 765 (34,75) ; Chaban, 629 (12,38) ; Laguiller, 135 ; Royer, 105 ; Dumont, 89.

SANNOIS

Inscr., 12 617 ; suffr. expr., 10 077
Mitterrand, 2 464 (24,45) ; Giscard d'Estaing, 2 375 (23,56) ; Marchais, 1 950 (19,35) ; Chirac, 1 742 (17,28) ; Lalonde, 525 (5,20) ; Crépeau, 310 (3,07) ; Laguiller, 230 (2,28) ; Debré, 187 (1,85) ; Garaud, 176 (1,74) ; Bouchardeau, 118 (1,17).

1974. — Mitterrand, 4 367 (48,95) ; Giscard, 2 631 (29,56) ; Chaban, 1 075 (12,07) ; Royer, 234 ; Laguiller, 194 ; Dumont, 188.

SARCELLES

Inscr., 29 607 ; suffr. expr., 21 797
Mitterrand, 6 854 (31,44) ; Marchais, 4 374 (20,06) ; Giscard d'Estaing, 4 338 (19,80) ; Chirac, 3 399 (15,59) ; Lalonde, 974 (4,46) ; Laguiller, 485 (2,22) ; Crépeau, 481 (2,20) ; Bouchardeau, 380 (1,74) ; Garaud, 266 (1,22) ; Debré, 246 (1,12).

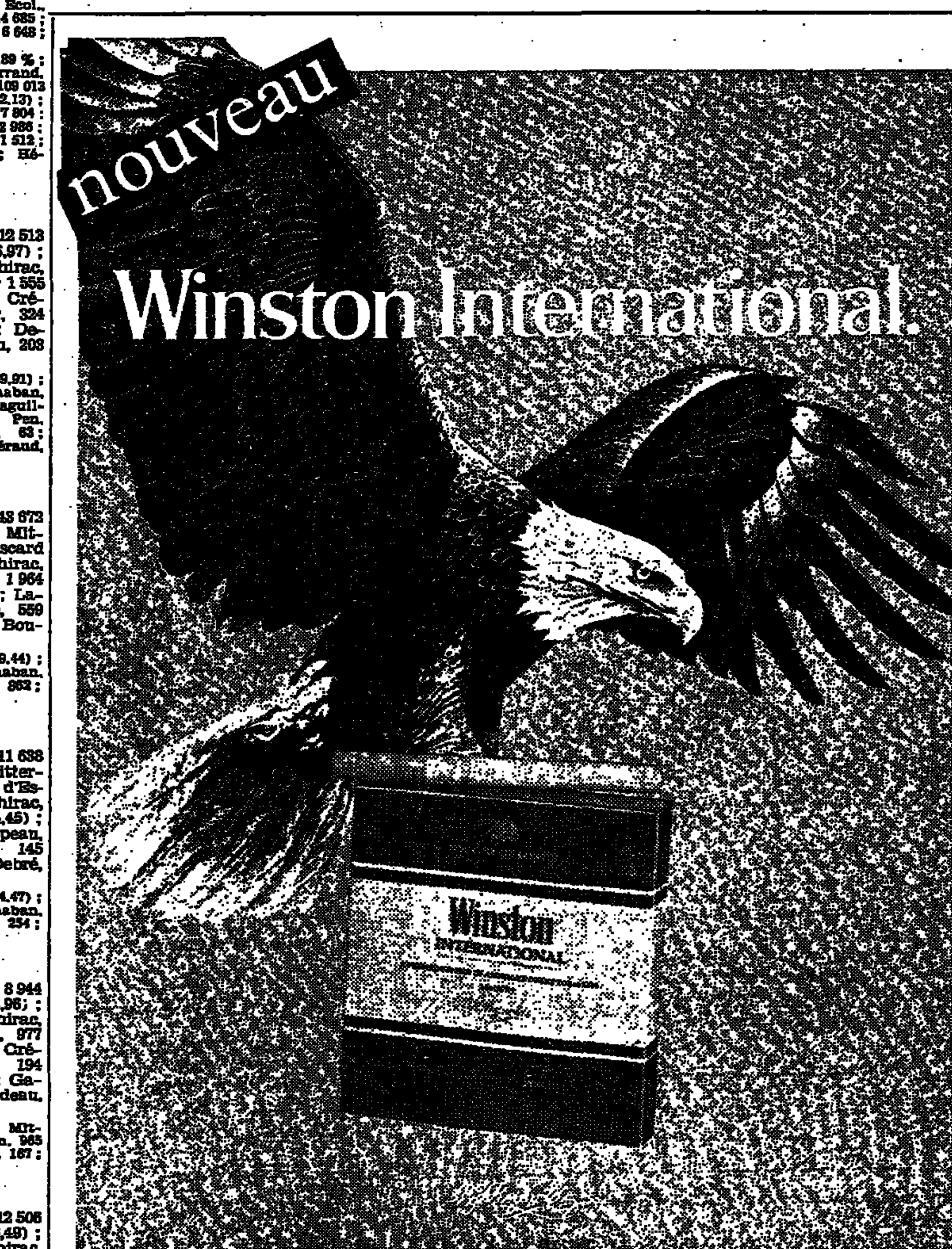
1974. — Mitterrand, 9 696 (51,08) ; Giscard, 5 410 (28,46) ; Chaban, 2 304 (12,12) ; Laguiller, 399 ; Dumont, 328.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Inscr., 10 403 ; suffr. expr., 8 148
Giscard d'Estaing, 2 198 (26,97) ; Mitterrand, 2 087 (25,61) ; Chirac, 1 665 (20,43) ; Marchais, 903 (11,08) ; Lalonde, 482 (5,91) ; Crépeau, 235 (2,88) ; Garaud, 154 (1,89) ; Debré, 147 (1,80) ; Laguiller, 145 (1,77) ; Bouchardeau, 132 (1,62).

1974. — Mitterrand, 3 238 (40,22) ; Giscard, 2 993 (37,22) ; Chaban, 1 083 (13,47) ; Dumont, 204 ; Laguiller, 177.

(Lire la suite page 14.)



Les résultats dans la région parisienne

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 13.)

TAVERNY

Inscr., 12 987 ; suffr. expr., 10 182
Mitterrand, 2 746 (26,96) ; Giscard d'Estaing, 2 435 (23,91) ; Chirac, 1 990 (19,54) ; Marchais, 1 317 (12,93) ; Lalonde, 612 (6,01) ; Crépeau, 298 (2,92) ; Laguiller, 256 (2,51) ; Debré, 198 (1,94) ; Garaud, 181 (1,77) ; Bouchardeau, 149 (1,46).

1974. — Mitterrand, 3 026 (43,17) ; Giscard, 2 440 (34,81) ; Chaban, 869 (12,39) ; Royer, 186 ; Dumont, 178 ; Laguiller, 134.

VILLIERS-LE-BEL

Inscr., 11 300 ; suffr. expr., 9 071
Mitterrand, 2 829 (31,18) ; Giscard d'Estaing, 1 990 (21,93) ; Marchais, 1 538 (16,55) ; Chirac, 1 364 (15,03) ; Lalonde, 465 (5,12) ; Crépeau, 245 (2,70) ; Laguiller, 242 (2,66) ; Debré, 160 (1,76) ; Bouchardeau, 133 (1,46) ; Garaud, 105 (1,15).

1974. — Mitterrand, 3 989 (51,58) ; Giscard, 2 068 (26,74) ; Chaban, 950 (12,28) ; Royer, 194 ; Laguiller, 189 ; Dumont, 161.

Le Val-d'Oise a dépassé la moyenne nationale de participation et marque une nette poussée du parti socialiste, principalement au détriment du parti communiste. Ce phénomène est particulièrement flagrant dans des villes telles que Franconville, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Montigny-lès-Cormeilles.

A Franconville, qui avait élu en 1977 un maire communiste, MM. François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac arrivent avant M. Georges Marchais. A Montigny-lès-Cormeilles, municipalité également communiste, qui avait fait récemment parler d'elle en raison de son attitude à l'encontre d'une famille marocaine accusée de trafic de drogue, le parti de M. Marchais perd environ 7 points par rapport aux élections européennes.

Le parti socialiste gagne 6 points par rapport aux élections législatives de 1978 et 4,5 % par rapport aux élections européennes de 1979. Il a également progressé dans certaines communes comme Sannois, Ermont, Herblay, qui votaient traditionnellement pour des candidats de la majorité. Il semblerait que, dans cette dernière commune, cette poussée s'explique aussi par le vote des électeurs originaires d'outre-mer et venus s'installer assez nombreux à Herblay grâce à la présence de foyers de transit.

YVELINES

Inscr., 710 034 ; vot., 582 672
Abst., *127 962 (18,02 %)*
Suffr. expr., 573 464

Giscard d'Estaing	154 481 (26,93)
Mitterrand	139 743 (24,36)
Chirac	118 604 (20,68)
Marchais	71 739 (12,50)

Lalonde, 28 840 (5,02) ; Crépeau, 17 241 (3,00) ; Laguiller, 11 870 (2,06) ; Garaud, 11 559 (2,01) ; Debré, 11 251 (1,96) ; Bouchardeau, 8 136 (1,41).

1979. — *Ins., 672 637 ; abst., 38,62 %* ; suffr. expr., 397 709. U.F.E. 119 009 (29,92) ; P.S.-M.R.G., 83 028 (20,87) ; P.C. 69 179 (17,39) ; D.I.F.E., 68 693 (17,27) ; Eur. Ecol., 23 946 (6,02) ; Trotsk., 11 023 (2,77).

1978. — Ins., 676 018 ; abst., 17,49 % ; suffr. expr., 549 383. R.P.R., 157 725 (28,70) ; U.D.F. 101 935 (18,55) ; P.S., 97 504 (17,74) ; *P.C., 97 070* (17,66) ; M.R.G., 24 089 (4,38) ; extr. g., *23 631 (4,30)* ; *Ecol.*, 19 770 (3,59) ; Div., 13 891 ; Extr. dr., 8 334 ; Div. maj., 5 634.

1974. — Ins., 529 841 ; abst., 13,84 % ; suff. expr., 453 775. Mitterrand, 184 386 (40,63) ; Giscard, 167 173 (36,84) ; Chaban, 58 928 ; 12,98) ; Royer, 13 629 ; Dumont, 10 461 ; Laguiller, 8 945 ; Le Pen, 3 866 ; Muller, 2 857 ; Krivine, *1 713* ; Renouvin, 783 ; Sebag, 753 ; Héraud, *276*.

VERSAILLES

Inscr., 60 127 ; suffr. expr., 47 675
Giscard d'Estaing, *16 153 (33,88)* ; Chirac, 11 876 (24,91) ; Mitterrand, *9 046* (18,97) ; Marchais, 3 397 (7,12) ; Lalonde, 2 075 (4,35) ; Debré, 1 321 (2,77) ; Crépeau, 1 282 (2,68) ; Garaud, 1 106 (2,31) ; Bouchardeau, 743 (1,55) ; Laguiller, 676 (1,41).

1974. — Giscard, 20 146 (45) ; Mitterrand, 13 878 (31) ; Chaban, 6 007 (13,42) ; Royer, 1 974 ; Dumont, 1 045 ; Laguiller, 714 ; Le Pen, 415 ; Muller, 255 ; Krivine, 150 ; Renouvin, 84 ; Sebag, 86 ; Héraud, 27.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Inscr., 14 736 ; suffr. expr., *11 685*
Giscard d'Estaing, 3 233 (27,66) ; Chirac, 2 883 (24,67) ; Mitterrand, 2 635 (22,55) ; Marchais, 914 (7,82) ; Lalonde, 670 (5,73) ; Crépeau, 370 (3,16) ; Garaud, 298 (2,55) ; Debré, 245 (2,09) ; Bouchardeau, 226 (1,93) ; Laguiller, 211 (1,80).

1974. — *Giscard*, 4 869 (44,42) ; Mitterrand, 3 464 (32,96) ; Chaban, 1 322 (12,57) ; Dumont, 375, Royer, 290 ; Laguiller, 165.

CHATOU

Inscr., 18 970 ; suffr. expr., 14 485.
Giscard d'Estaing, 4 108 (28,36) ; Chirac, 3 369 (23,25) ; Mitterrand, 3 337 (23,03) ; Marchais, 1 285 *(8,87)* ; *Lalonde, 523 (5,68)* ; Crépeau, 472 (3,25) ; Garaud, 352 *(2,43)* ; *Debré, 309 (2,13)* ; Laguiller, 252 (1,73) ; Bouchardeau, 178 (1,22).

1974. — Giscard, 4 858 (42,06) ; Mitterrand, 3 959 (34,27) ; Chaban, 1 580 (13,67) ; Royer, 396 ; Dumont, 311 ; Laguiller, 185.

LE CHESNAY

Inscr., 16 711 ; suffr. expr., 13 327.
Giscard d'Estaing, 4 204 (31,54) ; Chirac, 3 577 (26,84) ; Mitterrand, 2 727 (20,46) ; Marchais, 800 (6) ; Lalonde, 635 (4,76) ; Crépeau, 373 (2,79) ; Garaud, 312 (2,34) ; Debré, 308 (2,31) ; Bouchardeau, 215 (1,61) ; Laguiller, 176 (1,32).

1974. — *Giscard, 4 623 (45,47)* ; Mitterrand, 3 254 (32,) ; Chaban, 1 262 (12,41) ; Royer, 401 ; Dumont, 289 ; Laguiller, 136.

CONFLANS-STE-HONORINE

Inscr., 19 475 ; suffr. expr., 15 256.
Mitterrand, 4 674 (30,63) ; Giscard d'Estaing, 3 720 *(24,38)* ; Marchais, 2 321 (15,21) ; Chirac, 2 297 (15,05) ; Lalonde, 773 (5,06) ; Crépeau, 434 (2,84) ; Laguiller, 396 (2,59) ; Garaud, 227 (1,48) ; Bouchardeau, 214 (1,40) ; Debré, 200 (1,31).

1974. — Mitterrand, 6 307 *(47,47)* ; Giscard, 3 957 (29,78) ; Chaban, 1 699 (12,78) ; Royer, 388 ; Laguiller, 326 ; Dumont, 263.

HOUILLES

Inscr., 18 282 ; suffr. expr., 14 724.
Giscard d'Estaing, 3 719 (25,25) ; Mitterrand, 3 511 (23,84) ; Marchais, 2 753 (18,69) ; Chirac, 2 461 (16,71) ; Lalonde, 753 (5,11) ; Crépeau, 440 (2,98) ; Laguiller, 366 (2,48) ; Debré, 267 (1,81) ; Garaud, 235 (1,59) ; Bouchardeau, 219 (1,48).

1974. — Mitterrand, 6 558 (47,11) ; Giscard, 4 240 (30,46) ; Chaban, 1 795 (12,89) ; Royer, 412 ; Laguiller, *304* ; *Dumont, 288*.

MAISONS-LAFFITTE

Inscr., 15 051 ; suffr. expr., 11 909
Giscard d'Estaing, 3 950 (33,16) ; Chirac, 3 120 (26,19) ; Mitterrand, 2 281 (19,15) ; Marchais, 677 (5,68) ; Lalonde, 630 (5,29) ; Crépeau, 341 (2,86) ; Debré, 286 (2,40) ; Garaud, 280 (2,35) ; Bouchardeau, 181 (1,51) ; Laguiller, 163 (1,36).

1974. — Giscard, 5 256 (47,04) ; Mitterrand, 3 338 *(29,87)* ; Chaban, 1 533 (13,72) ; Dumont, 336 ; Royer, 296 ; Laguiller, 143.

MANTES-LA-JOLIE

Inscr., 19 809 ; suffr. expr., 14 730
Giscard d'Estaing, *3 884 (26,36)* ; Mitterrand, 3 828 (25,98) ; Marchais, 2 691 (18,26) ; Chirac, 2 426 (16,46) ; Lalonde, 601 (4,08) ; Crépeau, 416 (2,82) ; Laguiller, 325 (2,20) ; Debré, 215 (1,45) ; Garaud, 179 (1,21) ; Bouchardeau, 165 (1,12).

1974. — Mitterrand, 7 198 (49,82) ; *Giscard, 4 057 (28,09)* ; Chaban, 1 947 (13,72) ; Royer, 387 ; Laguiller, 329 ; Dumont, 202.

LES MUREAUX

Inscr., 13 790 ; suffr. expr., 11 011
Mitterrand, 3 390 (30,78) ; Giscard d'Estaing, 2 289 (20,78) ; Marchais, 2 243 *(20,37)* ; Chirac, 1 529 (13,88) ; Lalonde, 426 (3,86) ; Laguiller, *366 (3,32)* ; Crépeau, 355 (3,22) ; Garaud, 158 (1,43) ; Debré, 140 *(1,27)* ; *Bouchardeau*, 115 (1,04).

1974. — Mitterrand, 5 574 (59,28) ; Giscard, 2 019 (21,57) ; Chaban, 1 041 (11,12) ; Laguiller, 216 ; Royer, 171 ; Dumont, 137.

LE PECQ

Inscr., *11 147* ; suffr. expr., 8 868
Giscard d'Estaing, 2 477 (27,93) ; Mitterrand, 2 213 (24,95) ; Chirac, 1 972 (22,23) ; Marchais, 676 (7,55) ; Lalonde, 487 (5,49) ; Crépeau, 312 (3,51) ; Debré, 209 (2,35) ; Garaud, 200 (2,25) ; Laguiller, 176 (1,98) ; Bouchardeau, 152 (1,71).

1974. — *Giscard, 3 196 (41,94)* ; Mitterrand, 2 687 (35) ; Chaban, 997 (13,08) ; Dumont, 233 ; Royer, 185 ; Laguiller, 143.

PLAISIR

Inscr., 11 376 ; suffr. expr., 8 954
Mitterrand, 2 660 (29,70) ; Giscard d'Estaing, *2 101 (23,46)* ; Chirac, 1 533 (17,12) ; Marchais, 1 113 *(12,43)* ; Lalonde, 545 (6,08) ; Crépeau, 291 (3,24) ; Laguiller, *214 (2,38)* ; *Garaud*, 198 *(2,21)* ; Bouchardeau, 156 (1,74) ; Debré, *143 (1,59)*.

1974. — Mitterrand, 2 661 (46,39) ; Giscard, 1 959 (34,15) ; Chaban, 609 (10,61) ; Laguiller, 156 ; Dumont, 142.

POISSY

Inscr., 21 553 ; suffr. expr., 16 454
Mitterrand, 4 534 (27,55) ; Giscard d'Estaing, 3 860 (23,45) ; Chirac, 3 020 (18,35) ; Marchais, 2 722 (16,54) ; Lalonde, 739 (4,49) ; Crépeau, 463 (2,81) ; Laguiller, 373 (2,86) ; Garaud, 282 (1,49) ; Bouchardeau, 315 (1,30).

1974. — Mitterrand, 6 897 (46,05) ; Giscard, 4 725 (31,55) ; Chaban, *2 160 (14,42)* ; *Royer*, 335 ; Laguiller, 308 ; Dumont, 242.

RAMBOUILLET

Inscr., 13 409 ; *suffr. expr.*, 10 702
Giscard d'Estaing, 3 085 (28,82) ; Mitterrand, 2 743 (25,63) ; Chirac, 1 831 (17,10) ; Marchais, 1 345 (12,56) ; Lalonde, 560 (5,23) ; Crépeau, 355 (3,31) ; Debré, 224 (2,09) ; Laguiller, 212 (1,98) ; Garaud, 200 (1,86) ; Bouchardeau, 147 (1,37).

1974. — Mitterrand, *3 074 (40,14)* ; Giscard, 2 858 (37,32) ; Chaban, 921 (12,02) ; Royer, 277 ; Laguiller, 184 ; Dumont, 158.

SAINT-CYR-L'ECOLE

Inscr., 10 109 ; suffr. expr., 7 920
Mitterrand, 1 868 (23,58) ; Marchais, *1 819 (22,96)* ; *Giscard d'Estaing*, 1 746 (22,04) ; Chirac, 1 299 *(16,40)* ; *Lalonde*, 378 (4,77) ; *Crépeau*, 256 (3,23) ; Laguiller, 187 *(2,36)* ; *Debré*, *135 (1,70)* ; Bouchardeau, 124 (1,56) ; Garaud, 108 *(1,36)*.

1974. — Mitterrand, 3 986 (52,05) ; Giscard, 2 196 (28,82) ; Chaban, 863 (11,32) ; Royer, 182 ; Dumont, 152.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Inscr., 24 402 ; suffr. expr., 19 348
Giscard d'Estaing, *6 139 (31,72)* ; Chirac, 4 572 (23,63) ; Mitterrand, 4 100 *(21,19)* ; Marchais, 1 321 *(6,82)* ; Lalonde, 1 093 (5,64) ; Crépeau, 520 (2,68) ; Debré, 499 (2,57) ; Garaud, 484 (2,50) ; Bouchardeau, 335 (1,73) ; Laguiller, 285 (1,47).

1974. — Giscard, 7 476 (44,07) ; Mitterrand, 5 377 (31,70) ; Chaban, 2 393 *(14,10)* ; Royer, 575 ; Dumont, 468 ; Laguiller, 270.

SARTROUVILLE

Inscr., 25 507 ; suffr. expr., 19 985
Mitterrand, 4 939 (24,71) ; Giscard d'Estaing, 4 715 (23,59) ; Marchais, 4 299 (21,51) ; Chirac, 3 114 (15,58) ; Lalonde, 980 (4,90) ; Crépeau, 568 (2,84) ; Laguiller, 425 (2,12) ; Garaud, 351 (1,75) ; Debré, 309 (1,54) ; Bouchardeau, 285 (1,42).

1974. — Mitterrand, 8 765 (49,16) ; Giscard, 5 323 (29,8?) ; Chaban, 2 189 (12,27) ; Royer, 478 ; Dumont, 377 ; Laguiller, 325.

TRAPPES

Inscr., 13 622 ; *suffr. expr., 11 188*
Marchais, 3 925 (35,08) ; Mitterrand, 2 768 (24,74) ; Giscard d'Estaing, 1 967 (17,58) ; Chirac, 1 119 (10,00) ; Lalonde, 245 (3,97) ; Laguiller, 271 (2,42) ; Crépeau, 262 (2,32) ; Debré, 167 (1,49) ; Bouchardeau, 143 (1,27) ; Garaud, 121 (1,08).

1974. — Mitterrand, 5 282 (65,17) ; Giscard, 1 517 (18,71) ; Chaban, 748 (9,23) ; Laguiller, 164 ; Royer, 145 ; Dumont, 110.

VELIZY-VILLACOUBLAY

Inscr., 15 007 ; suffr. expr., 12 502
Chirac, 3 444 (27,54) ; Mitterrand, 3 141 (25,12) ; Giscard d'Estain, 2 666 *(21,34)* ; *Marchais*, 1 303 (10,42) ; Lalonde, 665 (5,31) ; Crépeau, 366 (2,92) ; Laguiller, 267 (2,13) ; Garaud, 254 (2,03) ; Debré, 220 (1,75) ; Bouchardeau, 174 (1,39).

1974. — Giscard, 3 571 (41,46) ; Mitterrand, *3 041* (35,30) ; Chaban, 1 056 (12,26) ; Royer, 315 ; Dumont, 295 ; Laguiller, 133

LE VESINET

Inscr., 11 818 ; suffr. expr., 9 680
Giscard d'Estaing, 3 546 (36,63) ; Chirac, 2 962 (30,59) ; Mitterrand, 1 428 (14,75) ; Lalonde, 498 (5,14) ; Garaud, 269 (2,77) ; Marchais, 264 (2,72) ; *Debré*, 249 (2,57) ; Cré-
126 (1,30) ; Laguiller, 101 (1,04).
peau, 237 (2,44) ; Bouchardeau,

1974. — Giscard, 5 144 (56,02) ; Mitterrand, 1 897 (20,66) ; Chaban, 1 123 (12,23) ; Royer, 382 ; Dumont, 297 ; Laguiller, 113.

Les parlementaires du R.P.R. avaient choisi de soutenir trois candidats : les députés MM. Péricard, Wagner, Lauriol et Coumel s'étaient ralliés à Jacques Chirac, M. Pinte soutenait M. Debré, et M. Ribes, secrétaire d'Etat aux P.T.T., qui a laissé son siège à M. Coumet, M. Giscard d'Estaing. Cette situation a produit un score assez faible pour le président sortant (26,93 %), et une belle poussée en faveur de M. Jacques Chirac (20,68 %), qui totalise deux fois plus de voix que M. Chaban-Delmas en 1974. Toutefois, dans une déclaration faite dimanche soir, M. Michel Péricard, député, maire de Saint-Germain et chef de file de la majorité dans le département, a insisté pour que les voix de M. Chirac se reportent sans défection sur M. Giscard d'Estaing afin, a-t-il dit, de barrer la route à M. Mitterrand.

Le parti communiste, avec 12,50 % des voix, enregistre un recul cinglant. Même dans les communes administrées par le P.C.F., M. Marchais est très souvent en troisième, voire en quatrième position, laissant M. Mitterrand faire le plein des voix de gauche, où M. Giscard d'Estaing arriver en tête comme à Houilles. Toutefois, le total des voix de MM. Mitterrand, Marchais et Crépeau (39,80 %) est sensiblement égal à celui réalisé en 1974 par M. Mitterrand, alors candidat unique (40,63 %).

Les résultats enregistrés dimanche sont conduire à de sérieux reclassements au sein des communes administrées par les partis de gauche où le P.S. est, sauf à Trappes, toujours très nettement en tête. Les résultats sont surprenants à Poissy (dont le maire communiste est M. Jean Tricart), où MM. Mitterrand, Giscard d'Estaing et Chirac devancent nettement M. Marchais. Il y a fort à parier que la majorité reprendra sans mal cette ville à la première occasion.

SEINE-ET-MARNE

Inscr., 537 255 ; vot., 437 472
Abst., 99 783 (18,57 %)
Suffr. expr., 430 674

Giscard d'Estaing	111 606 (25,91)
Mitterrand	108 955 (25,29)
Chirac	82 611 (19,18)
Marchais	66 171 (15,36)

Lalonde, 20 343 (4,72) ; Crépeau, 11 369 (2,63) ; *Laguiller, 10 446* (2,42) ; Debré, 7 462 (1,73) ; Garaud, 6 975 (1,61) ; *Bouchardeau*, 4 736 (1,09).

1979. — Ins., 501 208 ; abst., 37,92 % ; suffr. expr., 297 102. U.F.E., 77 169 (25,97) ; P.S.-M.R.G., 66 679 (22,44) ; P.C., 62 515 (21,04) ; D.I.F.E., 50 568 (17,02) ; Eur. Ecol., 15 914 (5,35) ; Trot., 9 259 (3,11).

1978 — Ins., 498 915 ; abst., 16,92 % ; suffr. expr., 407 099. R.P.R., 130 819 (32,13) ; P.S., 85 672 (21,04) ; P.C., 85 098 (20,90) ; U.D.F., 50 681 (12,44) ; ext. g., 17 384 (4,26) ; M.R.G., 13 006 (3,19) ; Ecol., 9 825 ; Div., 8 563 ; Div. maj., 5 971.

1974. — Ins., 390 949 ; abst., 15,03 % ; suffr. expr., 329 383. Mitterrand, 141 060 (42,82) ; Giscard, 106 126 (32,21) ; Chaban, 48 803 (14,81) ; Royer, 10 796 ; Laguiller, 8 476 ; Dumont, 6 220 ; Le Pen, 2 959 ; Muller, 2 297 ; Krivine, 1 227 ; Sebag, 619 ; Renouvin, 617 ; Héraud, 183.

MELUN

Inscr., 19 985 ; *suffr. expr., 14 886*
Giscard d'Estaing, 4 138 (27,79) ; Mitterrand, 4 001 (26,87) ; Chirac, 2 843 (19,09) ; Marchais, 1 760 (11,82) ; Lalonde, 719 (4,76) ; Crépeau, 390 (2,61) ; Laguiller, 324 (2,17) ; Debré, 291 (1,95) ; Bouchardeau, 217 (1,45) ; Garaud, 212 (1,42).

1974. — Mitterrand, 5 844 (40,75) ; Giscard, 4 888 (34,09) ; Chaban, 2 260 (15,76) ; Royer, 452 ; Laguiller, 296 ; Dumont, 255 ; Le Pen, 137 ; Muller, 77 ; Krivine, 62 ; Sebag, 37 ; Renouvin, 22 ; Hérand, 8.

AVON

Inscr., 8 789 ; suffr. expr., 6 660
Giscard d'Estaing, *1 926* (28,91) ; Mitterrand, 1 677 (25,18) ; Chirac, 1 333 (20,01) ; *Marchais, 562 (8,43)* ; Lalonde, 395 (5,93) ; Crépeau, 207 *(3,10)* ; *Garaud*, 167 (2,50) ; Debré, 146 (2,19) ; Laguiller, 141 (2,1) ; *Bouchardeau, 106 (1,59)*.

1974. — Giscard, 2 168 (30,93) ; Mitterrand, 2 154 (36,72) ; Chaban, 858 (14,54) ; Royer, 224 ; Dumont, 172 ; Laguiller, 130.

CHELLES

Inscr., *26 454* ; suffr. expr., 20 131
Mitterrand, 5 297 (26,31) ; Giscard d'Estaing, 4 317 (21,44) ; Marchais, 3 891 (19,32) ; Chirac, 3 738 (18,56) ; Lalonde, 1 018 (5,05) ; Crépeau, 574 (2,85) ; Laguiller, 450 (2,33) ; Debré, 300 (1,49) ; Garaud, 274 (1,36) ; Bouchardeau, 272 (1,35).

1974. — Mitterrand, 7 585 (49,32) ; Giscard, 4 272 (27,77) ; Chaban, *2 063 (13,54)* ; Royer, 382 ; Laguiller, 375 ; Dumont, 234.

COMBS-LA-VILLE

Inscr., 8 311 ; suffr. expr., 6 658
Mitterrand, 1 979 (29,72) ; Giscard d'Estaing, 1 452 (21,80) ; Chirac, *1 349 (20,26)* ; *Marchais*, 819 (12,30) ; Lalonde, 358 (5,37) ; Crépeau, 179 (2,68) ; Laguiller, 157 (2,35) ; Debré, 132 (1,99) ; Bouchardeau, *119 (1,78)* ; *Garaud*, 113 (1,69).

1974. — Mitterrand, 1 959 (45,54) ; Giscard, 1 413 (32,85) ; Chaban, 520 (12,09) ; *Dumont*, 118 ; Royer, 102 ; Laguiller, 93.

COULOMMIERS

Inscr., 7 471 ; suffr. expr., 5 624
Giscard d'Estaing, 1 704 (30,29) ; Mitterrand, 1 351 (24,02) ; Chirac, 963 (17,12) ; Marchais, 799 (14,20) ; Lalonde, 259 (4,60) ; Crépeau, 169 (3) ; Laguiller, 147 (2,61) ; Debré, 98 (1,74) ; Garaud, 76 (1,35) ; Bouchardeau, 58 (1,03).

1974. — Mitterrand, 2 222 (42,38) ; Giscard, 1 689 (32,22) ; Chaban, 845 (16,11) ; *Laguiller, 185* ; *Royer, 158* ; Dumont, 74

DAMMARIE-LES-LYS

Inscr., 10 685 ; suffr. expr., 8 231
Mitterrand, 2 264 *(27,50)* ; Marchais, 1 828 (22,20) ; Giscard d'Estaing, 1 788 (21,72) ; Chirac, 1 277 (15,51) ; Lalonde, 351 (4,26) ; Crépeau, 224 (2,72) ; Laguiller, 158 (1,91) ; Debré, 127 (1,54) ; Garaud, 121 (1,47) ; Bouchardeau, 93 (1,12).

1974. — Mitterrand, 3 508 (54,47) ; Giscard, 1 594 (24,73) ; Chaban, 780 (12,11) ; Laguiller, 163 ; Dumont, 130 ; Royer, 116.

FONTAINEBLEAU

Inscr., 10 801 ; suffr. expr., 8 282
Giscard d'Estaing, 2 971 (35,87) ; *Chirac*, 1 951 (23,55) ; Mitterrand, 1 650 (19,92) ; Marchais, 527 (6,36) ; *Lalonde*, 422 *(5,09)* ; *Crépeau*, 207 (2,49) ; Debré, 185 (2,23) ; Garaud, 156 *(1,88)* ; *Laguiller*, 121 (1,46) ; Bouchardeau, 92 (1,11).

1974. — Giscard, 3 600 (44,01) ; Mitterrand, 2 396 (29,29) ; Chaban, 1 308 (15,99) ; Royer, 381 ; Dumont, 182 ; Laguiller, 129.

LAGNY-SUR-MARNE

Inscr., 9 878 ; suffr. expr., 7 794
Giscard d'Estaing, 2 067 (26,52) ; Mitterrand, 1 955 (25,08) ; Chirac, 1 552 (19,91) ; Marchais, 1 075 (13,79) ; Lalonde, 419 (5,37) ; Crépeau, 192 (2,46) ; Debré, 175 (2,24) ; Laguiller, 170 (2,18) ; Garaud, 106 (1,36) ; Bouchardeau, 83 (1,06).

1974. — Mitterrand, 2 781 (41,40) ; Giscard, 2 262 (33,67) ; *Chaban, 987* (14,69) ; Royer, 231 ; Dumont, 157 ; Laguiller, 138.

MEAUX

Inscr., 22 501 ; suffr. expr., 16 735
Giscard d'Estaing, 4 747 (28,36) ; Mitterrand, 4 609 (27,54) ; Chirac, 2 786 (16,64) ; Marchais, 2 418 (14,44) ; Lalonde, 709 (4,23) ; Crépeau, 407 (2,43) ; Laguiller, 393 (2,34) ; Debré, 286 (1,70) ; Garaud, 225 (1,34) ; Bouchardeau, 155 (0,92).

1974. — Mitterrand, 6 395 (44,54) ; *Giscard, 4 538 (31,57)* ; *Chaban*, 2 101 (14,63) ; Laguiller, 356 ; *Royer, 325* ; *Dumont, 247*.

MITRY-MORY

Inscr., 9 459 ; suffr. expr., 7 218
Marchais, 2 185 (30,27) ; Mitterrand, 1 622 (22,47) ; Giscard d'Estaing, 1 328 (18,39) ; Chirac, 1 070 (14,82) ; Lalonde, 386 (5,34) ; Laguiler, 202 (2,79) ; Crépeau, 169 (2,34) ; Debré, 98 (1,35) ; Bouchardeau, 85 (1,17) ; Garaud, 73 (1,01).

1974. — Mitterrand, 3 780 (58,26) ; *Giscard, 1 388 (21,39)* ; *Chaban*, 739 (11,25) ; Laguiller, 195 ; Dumont, 138 ; Royer, 123.

MONTEREAU-FAULT-YONNE

Inscr., 10 283 ; suffr. expr., 7 996
Giscard d'Estaing, 2 107 (26,35) ; Marchais, 1 902 (23,78) ; Mitterrand, 1 870 (23,38) ; Chirac, 1 306 (15,46) ; Lalonde, 254 (3,17) ; Laguiller, 203 (2,53) ; Crépeau, 175 (2,18) ; Debré, 127 (1,58) ; Garaud, 88 (1,10) ; Bouchardeau, 64 (0,80).

1974. — Mitterrand, 3 458 (48,02) ; Giscard, 1 902 (26,41) ; Chaban, 1 141 (15,84) ; Laguiller, 221 ; Royer, 195 ; Dumont, 94.

NEMOURS

Inscr., 6 041 ; suffr. expr., 4 784
Mitterrand, 1 230 (25,71) ; Giscard d'Estaing, 1 190 (24,87) ; Chirac, 986 (20,61) ; Marchais, 798 *(16,68)* ; *Lalonde, 191* (3,99) ; Crépeau, 123 (2,57) ; Laguiller, 102 (2,13) ; Debré, 74 *(1,54)* ; Garaud, 45 (0,94) ; Bouchardeau, 46 (0,94).

1974. — *Mitterrand, 1 837 (42,39)* ; Giscard, 1 331 (30,71) ; Chaban, 689 (15,90) ; Royer, 215 ; Dumont, 85 ; Laguiller, 75.

OZOIR-LA-FERRIERE

Inscr., 7 169 ; Suffr. expr., 5 581
Mitterrand, 1 543 (27,64) ; Giscard d'Estaing, 1 270 (22,75) ; Chirac, 1 126 (20,17) ; Marchais, 806 (14,44) ; Lalonde, 293 (5,24) ; Crépeau, 159 (2,84) ; Laguiller, 125 (2,23) ; Debré, 100 (1,79) ; Garaud, 88 (1,57) ; Bouchardeau, 71 (1,27).

1974. — Mitterrand, 1 702 (48,09) ; Giscard, 989 (27,94) ; Chaban, 504 (14,24) ; Dumont, 104 ; Laguiller, 89 ; Royer, 68.

PONTAULT-COMBAULT

Inscr., 10 660 ; suffr. expr., 8 514
Mitterrand, 2 371 (27,84) ; Giscard d'Estaing, 1 881 (22,09) ; Chirac, 1 576 (18,51) ; Marchais, 1 398 (16,42) ; Lalonde, 463 (5,43) ; Crépeau, 247 (2,90) ; Laguiller, 177 (2,07) ; Debré, 151 (1,77) ; Garaud, 138 (1,62) ; Bouchardeau, 112 (1,31).

1974. — Mitterrand, 3 013 (49,97) ; Giscard, 1 717 (28,47) ; Chaban, 733 (12,15) ; Royer, 180 ; Dumont, 127 ; Laguiller, 124.

PROVINS

Inscr., 7 233 ; suffr. expr., 5 578
Giscard d'Estaing, 1 640 (29,40) ; Mitterrand, 1 259 (22,57) ; Chirac, 1 051 (18,84) ; Marchais, 926 (16,60) ; Lalonde, 242 (4,33) ; Laguiller, 131 (2,34) ; Crépeau, 111 (1,98) ; Garaud, 87 (1,55) ; Debré, 84 (1,50) ; Bouchardeau, 47 (0,84).

1974. — Mitterrand, 2 220 (42,47) ; Giscard, 1 490 (28,51) ; Chaban, 940 (17,98) ; Royer, 241 ; Laguiller, 120 ; Dumont, 93.

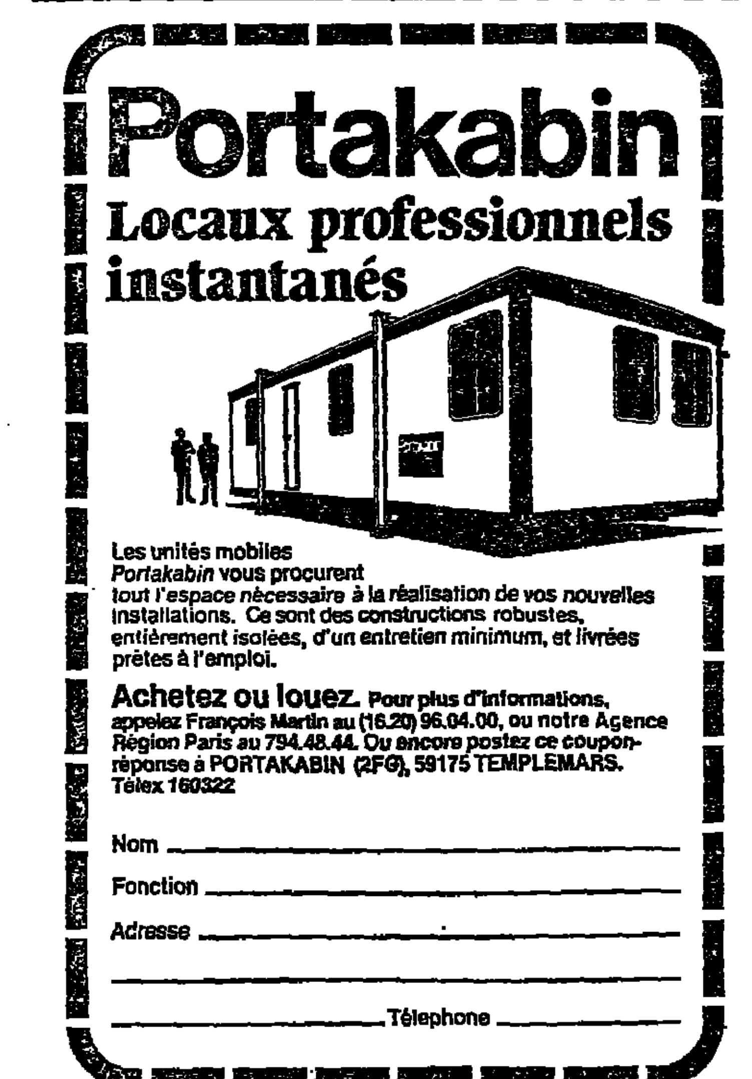
VILLEPARISIS

Inscr., 9 511 ; suffr. expr., 7 377
Marchais, 2 059 (27,91) ; Mitterrand, 1 761 (23,87) ; Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11) ; Chirac, 1 097 (14,87) ; Lalonde, 367 (4,97) ; Crépeau, 183 (2,48) ; Laguiller, 179 (2,42) ; Garaud, 100 (1,35) ; Debré, 85 (1,15) ; Bouchardeau, 62 (0,84).

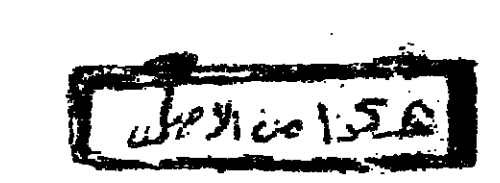
1974. — Mitterrand, 3 333 (54,37) ; Giscard, 1 401 (22,94) ; Chaban, 743 (12,16) ; Laguiller, 188 ; Royer, 163 ; Dumont, 109.

A Chelles et à Dammarie-les-Lys, villes dirigées par des maires communistes, M. Marchais est distancé. Par MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing à Chelles, par M. Mitterrand à Dammarie. Dans cette commune, une polémique avait opposé le premier magistrat, M. Laporte, à ses adjoints socialistes à propos de l'implantation d'un foyer d'immigrés. D'une manière générale, M. Jacques Chirac obtient des résultats supérieurs à son score national : l'implantation gaulliste est, ici, ancienne et robuste ; elle explique sans doute que M. Giscard d'Estaing, contrairement à ce qui se passe dans d'autres départements, atteint à peine le niveau de suffrages recueillis par la liste de ses partisans à l'élection européenne de 1979.

Les écologistes obtiennent de relativement bons résultats dans ce département encore riche en espaces verts, mais où l'expansion urbaine est forte.







DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

AIN

Inscr., 275 155 ; vot., 205 362
Abst., 69 793 (25,36 %)
Suffr. expr., 202 110
Giscard d'Estaing.. 64 005 (31,66)
Mitterrand 51 232 (25,34)
Chirac 36 170 (17,89)
Marchais 22 923 (11,34)

Lalonde, 8 555 (4,23) ; Crépeau, 5 206 (2,57) ; Laguiller, 4 317 (2,13) ; Debré, 3 648 (1,80) ; Garaud, 3 148 (1,55) ; Bouchardeau, 2 906 (1,43).

1979. — Ins., 250 606 ; abst., 48,13 % ; suf. ex., 123 968. U.F.E., 42 348 (34,58) ; P.-S.-M.R.G. 28 603 (23,07). P.C., 19 623 (15,82) ; DIFE, 18 642 (15,03) ; Eur. Ecol., 5 238 (4,22) ; trotsk., 3 254 (2,62).

1978. — Ins., 248 201 ; abst., 19,06 % ; suf. ex., 197 419. U.D.F., 68 251 (34,57) ; P.C., 32 695 (16,56) ; P.S., 31 704 (16,05) ; R.P.R., 27 043 (13,69) ; M.R.G., 16 151 (8,18) ; écol., 7 92 (4,00) ; ext. g., 7 237 ; div. maj., 4 347 ; div., 2 069.

1974. — Ins., 212 727 ; abst., 17,49 % ; suf. ex., 174 053. Mitterrand, 68 990 (39,63) ; Giscard, 67 653 (38,86) ; Chaban, 22 551 (12,95) ; Laguiller, 4 603 ; Royer, 4 491 ; Dumont, 2 370 ; Le Pen, 1 217 ; Muller, 1 033 ; Krivine, 556 ; Renouvin, 286 ; Sebag, 232 ; Héraud, 81.

BOURG-EN-BRESSE

Inscr., 22 820 ; suffr. expr., 17 343
Mitterrand, 5 193 (29,94) ; Giscard d'Estaing, 4 872 (28,09) ; Chirac, 3 026 (17,45) ; Marchais, 1 884 (10,86) ; Lalonde, 721 (4,16) ; Crépeau, 484 (2,80) ; Bouchardeau, 365 (2,10) ; Debré, 328 (1,90) ; Laguiller, 280 (1,61) ; Garaud, 190 (1,10).

1974. — Mitterrand, 7 314 (43,02) ; Giscard 6 382 (37,54) ; Chaban, 1 968 (11,57) ; Royer, 422 ; Laguiller, 342 ; Dumont, 259 ; Le Pen, 109 ; Muller, 100 ; Krivine, 53 ; Renouvin, 30 ; Sebag, 16 ; Héraud, 3.

AMBERIEU-EN-BUGEY

Inscr., 5 392 ; suffr. expr., 4 436
Giscard d'Estaing, 1 253 (28,25) ; Mitterrand, 1 211 (27,30) ; Marchais, 772 (17,40) ; Chirac, 637 (14,36) ; Lalonde, 183 (4,13) ; Crépeau, 105 (2,37) ; Laguiller, 85 (1,91) ; Debré, 65 (1,47) ; Garaud, 63 (1,42) ; Bouchardeau, 62 (1,40).

1974. — Mitterrand, 1 883 (46,28) ; Giscard, 1 372 (33,72) ; Chaban, 482 (11,84) ; Royer, 93 ; Laguiller, 76 ; Dumont, 60.

BELLEGARDE-S.-VALSERINE

Inscr., 5 782 ; suffr. expr., 4 460
Giscard d'Estaing, 1 168 (26,19) ; Mitterrand, 1 151 (25,81) ; Marchais, 780 (17,49) ; Chirac, 739 (16,57) ; Lalonde, 190 (4,26) ; Laguiller, 116 (2,60) ; Crepeau, 110 (2,47) ; Debré, 79 (1,78) ; Garaud, 71 (1,60) ; Bouchardeau, 56 (1,26).

1974. — Mitterrand, 2 152 (48,15) ; Giscard, 1 478 (33,07) ; Chaban, 497 (11) ; Laguiller, 87 ; Royer, 82 ; Dumont, 69.

BELLEY

Inscr., 4 111 ; suffr. expr., 3 332
Giscard d'Estaing, 1 240 (37,21) ; Mitterrand, 866 (25,99) ; Chirac, 557 (15,72) ; Marchais, 255 (7,66) ; Lalonde, 144 (4,32) ; Garaud, 73 (2,19) ; Crépeau, 70 (2,10) ; Laguiller 51 (1,53) ; Bouchardeau, 40 (1,20) ; Debré, 36 (1,08).

1974. — Giscard, 1 224 (42,75) ; Mitterrand, 1 004 (35,06) ; Chaban, 338 (13,55) ; Royer, 94 ; Laguiller, 62 ; Dumont, 42.

MIRIBEL

Inscr., 4 170 ; suffr. expr., 3 223
Mitterrand, 957 (29,69) ; Giscard d'Estaing, 858 (26,62) ; Chirac, 611 (18,96) ; Marchais, 397 (12,32) ; Lalonde, 140 (4,34) ; Crepeau, 70 (2,17) ; Garaud, 49 (1,52) ; Laguiller, 48 (1,49) ; Bouchardeau, 47 (1,46) ; Debré, 46 (1,43).

1974. — Mitterrand, 1 143 (41,08) ; Giscard, 3 99 (36,83) ; Chaban, 791 341 (12,25) ; Royer, 80 ; Laguiller, 70 ; Dumont, 31.

OYONNAX

Inscr., 11 509 ; suffr. expr., 8 678
Giscard d'Estaing, 2 359 (27,18) ; Chirac, 1 915 (22,07) ; Mitterrand, 1 654 (19,06) ; Marchais, 1 610 (12,55) ; Lalonde, 379 (4,37) ; Laguiller, 372 (4,29) ; Debre, 168 (1,94) ; Crépeau, 161 (1,88) ; Garaud, 151 (1,75) ; Bouchardeau, 102 (1,24).

1974. — Mitterrand, 3 663 (45,91) ; Giscard, 3 009 (36,83) ; Chaban, 791 (9,47) ; Royer, 157 ; Laguiller, 164 ; Dumont, 147.

Dans ce département fortement rural, peu de bouleversements électoraux à noter. On peut toutefois souligner le recul du P.C., notamment à Oyonnax, ville industrielle touchée par la crise, où le candidat communiste n'obtient que 1 610 voix, alors que la municipalité est dirigée par M. Guy Charanne (P.C.). M. Marchais arrive même en quatrième position et M. Mitterrand est derrière les deux candidats de la majorité. Autre remarque : les élections partielles de novembre dernier avaient permis à M. Noël Ravassard (P.S.) d'enlever un siège à l'U.D.F. Or, la gauche ne totalise dans sa circonscription que 43,07 % des voix.

D'une manière générale, la position de M. Giscard d'Estaing s'est considérablement émoussée dans le département, même s'il arrive en tête dans quatre villes contre une seule en 1974.

AISNE

Inscr., 354 094 ; vot., 307 596
Abst., 56 498 (15,51 %)
Suffr. expr., 302 440
Giscard d'Estaing.. 77 024 (25,46)
Mitterrand 76 651 (25,34)
Marchais 65 845 (21,77)
Chirac 49 147 (16,24)

Lalonde, 9 811 (3,24) ; Laguiller, 8 673 (2,86) ; Debre 5 037 (1,67) ; Crépeau, 4 798 (1,58) ; Garaud, 3 296 (1,08) ; Bouchardeau, 2 144 (0,71).

1979. — Ins., 346 969 ; abst., 32,23 % ; suffr. exp., 225 772. P.C., 61 743 (27,34) ; U.F.E., 52 204 (23,12) ; P.S.-M.R.G., 50 076 (22,17) ; D.I.F.E., 34 154 (15,12) ; trotsk., 10 302 (4,56) ; Eur. Ecol., 7 750 (3,43).

1978. — Ins., 350 732 ; abst., 12,85 % ; suff. exp., 299 724. P.C., 86 073 (28,71) ; P.S., 71 704 (23,92) ; R.P.R., 64 666 (21,57) ; U.D.F., 62 413 (20,82) ; extr. g., 10 318. div., 1 916 ; div. maj., 1 867 ; M.R.G., 767.

1974. — Ins., 304 970 ; abst., 12,87 % ; suff. exp., 263 148. Mitterrand, 127 522 (48,46) ; Giscard, 71 613 (27,21) ; Chaban, 39 922 (15,17) ; Laguiller, 8 392 ; Royer, 6 710 ; Dumont, 2 779 ; Muller, 1 831 ; Le Pen, 1 684 ; Krivine, 1 500 ; Renouvin, 566 ; Sebag, 489 ; Héraud, 158.

LAON

Inscr., 16 703 ; suffr. expr., 13 382
Mitterrand, 3 939 (29,43) ; Giscard d'Estaing, 3 477 (25,98) ; Chirac, 2 263 (16,91) ; Marchais, 1 968 (14,71) ; Lalonde, 521 (3,89) ; Laguiller, 359 (2,68) ; Crépeau, 281 (2,10) ; Debré, 273 (2,04) ; Bouchardeau, 158 (1,18) ; Garaud, 143 (1,07).

1974. — Mitterrand, 5 633 (45,73) ; Giscard, 3 410 (27,67) ; Chaban, 2 246 (18,22) ; Laguiller, 301 ; Royer, 270 ; Dumont, 190 ; Muller, 83 ; Krivine, 69 ; Le Pen, 68 ; Sebag, 22 ; Renouvin, 21 ; Héraud, 7.

CHATEAU-THIERRY

Inscr., 8 860 ; suffr. expr., 6 871
Giscard d'Estaing, 1 773 (25,88) ; Mitterrand, 1 728 (25,15) ; Marchais, 1 342 (19,53) ; Chirac, 1 100 (16,01) ; Lalonde, 274 (3,99) ; Laguiller, 182 (2,65) ; Crépeau, 171 (2,49) ; Debré, 140 (3,03) ; Garaud, 84 (1,22) ; Bouchardeau, 72 (1,04).

1974. — Mitterrand, 2 814 (48,43) ; Giscard, 1 840 (31,66) ; Chaban, 663 (11,41) ; Laguiller, 141 ; Royer, 139 ; Dumont, 78.

CHAUNY

Inscr., 8 753 ; suffr. expr., 7 073
Giscard d'Estaing, 1 831 (25,89) ; Mitterrand, 1 742 (24,63) ; Marchais, 1 598 (22,59) ; Chirac, 1 182 (16,71) ; Lalonde, 213 (3,01) ; Laguiller, 143 (2,02) ; Debré, 117 (1,65) ; Crépeau, 112 (1,58) ; Garaud, 78 (1,10) ; Bouchardeau, 57 (0,80).

1974. — Mitterrand, 3 136 (46,52) ; Giscard, 1 903 (28,23) ; Chaban, 1 115 (16,54) ; Royer, 185 ; Laguiller, 169 ; Dumont, 108.

HIRSON

Inscr., 7 994 ; suffr. expr., 6 338
Giscard d'Estaing, 1 643 (25,92) ; Marchais, 1 588 (25,05) ; Mitterrand, 1 527 (24,09) ; Chirac, 923 (14,56) ; Laguiller, 179 (2,82) ; Lalonde, 177 (2,79) ; Crépeau, 102 (1,61) ; Debré, 101 (1,59) ; Garaud, 61 (0,96) ; Bouchardeau, 37 (0,58).

1974. — Mitterrand, 2 953 (49,69) ; Giscard, 1 606 (27,02) ; Chaban, 844 (14,20) ; Laguiller, 197 ; Royer, 148 ; Dumont, 57.

SAINT-QUENTIN

Inscr., 41 040 ; suffr. expr., 33 384
Giscard d'Estaing, 8 421 (25,22) ; Mitterrand, 8 121 (24,33) ; Marchais, 7 246 (21,70) ; Chirac, 5 826 (17,45) ; Lalonde, 1 228 (3,68) ; Laguiller, 837 (2,50) ; Debré, 574 (1,72) ; Crepeau, 563 (1,68) ; Garaud, 337 (1,01) ; Bouchardeau, 231 (0,69).

1974. — Mitterrand, 14 327 (48,53) ; Giscard, 8 482 (28,73) ; Chaban, 4 283 (14,50) ; Royer, 786 ; Laguiller, 714 ; Dumont, 327.

SOISSONS

Inscr., 17 887 ; suffr. expr., 14 200
Mitterrand, 3 970 (27,96) ; Giscard d'Estaing, 3 894 (27,42) ; Marchais, 2 533 (17,84) ; Chirac, 2 148 (15,13) ; Lalonde, 513 (3,61) ; Laguiller, 307 (2,16) ; Debré, 298 (2,10) ; Crépeau, 235 (1,65) ; Garaud, 188 (1,32) ; Bouchardeau, 114 (0,80).

1974. — Mitterrand, 4 993 (42,46) ; Giscard, 3 986 (33,89) ; Chaban, 1 769 (15,04) ; Royer, 297 ; Laguiller, 277 ; Dumont, 181.

L'Aisne, département à gauche par ses députés, sauf M. André Rossi, maire de Château-Thierry et député U.D.F., président le comité de soutien à M. Giscard d'Estaing, a donné de peu la première place au candidat sortant (25,46 %) contre 25,34 % à M. François Mitterrand.

Si les grandes villes de l'Aisne ont voté en général dans la ligne politique des municipalités qui les gèrent, la surprise vient incontestablement de Saint-Quentin, la plus importante cité du département. Alors que son ancien maire, M. Jacques Braconnier, sénateur (R.P.R.), est resté fidèle à M. Jacques Chirac, et que le maire actuel, M. Le Meur, est député communiste, c'est M. Valery Giscard d'Estaing qui arrive en tête devant François Mitterrand. Le score du président sortant dans la cité saint-quentinoise, qui compte plus de six mille chômeurs, et dans l'ensemble du département, où il y a vingt mille sans-emploi, comme le recul du parti communiste par rapport aux législatives de 1978 constituent ici une surprise, sinon un renversement de tendance.

ALLIER

Inscr., 266 636 ; vot., 222 285
Abst., 44 351 (16,63 %)
Suffr. expr., 218 639
Giscard d'Estaing .. 55 467 (25,36)
Mitterrand 52 072 (23,81)
Marchais 49 934 (22,83)
Chirac 39 294 (17,97)

Lalonde, 6 804 (3,11) ; Laguiller, 5 077 (2,32) ; Crépeau, 3 894 (1,78) ; Debré, 2 506 (1,14) ; Garaud, 2 259 (1,03) ; Bouchardeau, 1 332 (0,50).

1979. — Ins., 262 436 ; abst., 36,85 % ; suf. ex., 157 538. P.C., 48 070 (30,51) ; U.F.E., 36 180 (22,96) ; P.S-M.R.G., 33 624 (20,83) ; DIFE, 25 130 (15,95) ; trotsk., 4 975 (3,15) ; Eur. Ecol., 4 267 (2,70).

1978. — Ins., 263 376 ; abst., 15,39 % ; Suf. ex., 218 944. P.C., 67 900 (31,01) ; P.S., 45 048 (20,57) ; U.D.F., 41 894 (19,13) ; R.P.R., 39 903 (18,22) ; div., 17 220 (7,86) ; ext. g., 4 955 ; écol., 1 064 ; ext. d., 950.

1974. — Ins., 241 214 ; abst., 14,93 % ; suf. ex., 202 177. Mitterrand, 99 487 (48,36) ; Giscard, 67 529 (33,23) ; Chaban, 19 738 (9,71) ; Laguiller, 3 818 ; Royer, 4 964 ; Dumont, 1 687 ; Muller, 1 231 ; Le Pen, 1 227 ; Krivine, 821 ; Renouvin, 354 ; Sebag, 247 ; Héraud, 79.

MOULINS

Inscr., 15 626 ; suffr. expr., 12 877
Giscard d'Estaing, 3 485 (27,06) ; Mitterrand, 3 151 (24,46) ; Chirac, 2 795 (21,70) ; Marchais, 2 176 (16,89) ; Lalonde, 428 (3,22) ; Crépeau, 254 (1,97) ; Laguiller, 194 (1,50) ; Debré, 166 (1,28) ; Garaud, 135 (1,04) ; Bouchardeau, 93 (0,72).

1974. — Mitterrand, 5 130 (41,56) ; Giscard, 4 883 (39,56) ; Chaban, 1 435 (11,62) ; Royer, 357 ; Laguiller, 204 ; Dumont, 119 ; Muller, 77 ; Le Pen, 70 ; Krivine, 25 ; Renouvin, 18 ; Sebag, 18 ; Héraud, 5.

COMMENTRY

Inscr., 6 516 ; suffr. expr., 5 254
Marchais, 1 485 (27,65) ; Mitterrand, 1 423 (27,09) ; Giscard d'Estaing, 1 225 (23,31) ; Chirac, 573 (10,90) ; Lalonde, 166 (3,15) ; Laguiller, 144 (2,74) ; Crépeau, 89 (1,69) ; Debré, 59 (1) ; Bouchardeau, 32 (0,60).

1974. — Mitterrand, 2 688 (54,90) ; Giscard, 1 308 (26,71) ; Chaban, 466 (9,51) ; Laguiller, 192 ; Royer, 92 ; Dumont, 48.

CUSSET

Inscr., 9 657 ; suffr. expr., 7 846
Mitterrand, 2 188 (27,87) ; Giscard d'Estaing, 2 129 (27,13) ; Marchais, 1 503 (19,15) ; Chirac, 1 181 (15,05) ; Lalonde, 303 (3,86) ; Laguiller, 183 (2,33) ; Crépeau, 157 (1,13) ; Garaud, 78 (0,99) ; Bouchardeau, 35 (0,44).

1974. — Mitterrand, 3 317 (49,53) ; Giscard, 2 256 (33,68) ; Chaban, 589 (8,79) ; Laguiller, 193 ; Royer, 154 ; Dumont, 61.

MONTLUÇON

Inscr., 34 668 ; suffr. expr., 29 262
Marchais, 7 872 (27,38) ; Mitterrand, 6 747 (23,46) ; Giscard d'Estaing, 6 474 (22,51) ; Chirac, 4 778 (16,61) ; Lalonde, 904 (3,14) ; Laguiller, 583 (2,02) ; Crépeau, 545 (1,89) ; Debré, 339 (1,17) ; Garaud, 317 (1,10) ; Bouchardeau, 191 (0,66).

1974. — Mitterrand, 15 465 (52,61) ; Giscard, 9 030 (30,72) ; Chaban, 2 713 (9,23) ; Laguiller, 711 ; Royer, 602 ; Dumont, 292.

VICHY

Inscr., 21 320 ; suffr. expr., 16 611
Giscard d'Estaing, 5 910 (35,57) ; Mitterrand, 3 789 (22,81) ; Chirac, 3 505 (21,10) ; Marchais, 1 607 (9,67) ; Lalonde, 624 (3,75) ; Crépeau, 356 (2,14) ; Laguiller, 282 (1,69) ; Garaud, 234 (1,40) ; Debré, 224 (1,34) ; Bouchardeau, 80 (0,48).

1974. — Giscard, 7 818 (45,94) ; Mitterrand, 6 146 (36,11) ; Chaban, 1 582 (9,29) ; Royer, 637 ; Laguiller, 295 ; Le Pen, 176 ; Dumont, 166.

YZEURE

Inscr., 9 020 ; suffr. expr., 7 540
Mitterrand, 2 225 (29,90) ; Giscard d'Estaing, 1 807 (23,96) ; Marchais, 1 517 (20,11) ; Chirac, 1 246 (16,52) ; Lalonde, 253 (3,35) ; Crépeau, 140 (1,85) ; Laguiller, 119 (157) ; Debré, 85 (1,12) ; Garaud, 67 (0,88) ; Bouchardeau, 51 (0,67).

1974. — Mitterrand, 3 129 (49,00) ; Giscard, 2 143 (33,62) ; Chaban, 724 (11,36) ; Royer, 109 ; Laguiller, 97 ; Dumont, 79.

La chute du P.C. prend une valeur particulière dans ce département à la tradition ouvrière très marquée. Il perd près de huit points par rapport aux élections européennes de 1979 et près de neuf par rapport aux élections législatives de 1978. M. Chirac progresse en milieu rural mais, à Moulins, dans le fief de M. Hector Rolland (R.P.R.), il est tout de même distancé par M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Inscr., 87 632 ; vot., 70 907
Abst., 16 725 (19,08 %)
Suffr. expr., 69 705
Giscard d'Estaing.. 18 935 (27,16)
Mitterrand 17 495 (25,09)
Marchais 13 419 (19,25)
Chirac 10 910 (15,65)

Lalonde, 3 043 (4,36) ; Laguiller, 1 810 (2,59) ; Crépeau, 1 294 (1,85) ; Garaud, 1 070 (1,53) ; Debré, 990 (1,42) ; Bouchardeau, 739 (1,06).

1979. — Ins., 83 551 ; abst., 25,49 % ; suff. expr., 51 294 ; U.F.E., 13 670 (26,65) ; P.C., 12 364 (24,10) ; P.S.-M.R.G., 12 299 (23,97) ; D.I.F.E., 7 238 (14,11) ; Eur. Ecol., 2 177 (4,24) ; trotsk., 1 515 (2,95).

1978. — Ins., 82 542 ; abst., 16,43 % ; suff. expr., 67 540. P.C., 17 160 (25,40) ; R.P.R., 11 242 (16,64) ; div. maj., 9 921 (14,68) ; P.S., 8 907 ; (13,18) ; M.R.G., 8 123 (12,02) ; U.D.F., 7 137 (10,56) ; écol., 3 537 (5,23) ; ext. g., 1 169 ; ext. d., 344.

1974. — Ins., 70 130 ; abst., 15,33 % ; suff. expr., 58 799. Mitterrand, 28 262 (48,06) ; Giscard, 17 601 (29,93) ; Chaban, 7 767 (13,20) ; Laguiller, 1 611 ; Royer, 1 112 ; Dumont, 1 029 ; Le Pen, 532 ; Muller, 336 ; Krivine, 275 ; Renouvin, 123 ; Sebag, 117 ; Héraud, 34.

DIGNE

Inscr., 9 815 ; suffr. expr., 7 709
Giscard d'Estaing, 2 141 (27,77) ; Mitterrand, 1 928 (25,00) ; Chirac, 1 406 (18,23) ; Marchais, 1 129 (14,64) ; Lalonde, 420 (5,44) ; Crépeau, 176 (2,28) ; Laguiller, 168 (2,17) ; Debre 128 (1,66) ; Garaud, 123 (1,59) ; Bouchardeau, 90 (1,16).

1974. — Mitterrand, 2 773 (42,41) ; Giscard, 2 227 (34,06) ; Chaban, 906 (13,85) ; Royer, 172 ; Dumont, 149 ; Laguiller, 133 ; Le Pen, 84 ; Muller, 49 ; Krivine, 20 ; Sebag, 15 ; Renouvin, 9 ; Héraud, 1.

CHATEAU-ARNOUX

Inscr., 3 910 ; suffr. expr., 3 159
Mitterrand, 886 (28,04) ; Giscard d'Estaing, 694 (21,96) ; Marchais, 653 (20,67) ; Chirac, 465 (14,71) ; Lalonde, 161 (5,09) ; Laguiller, 100 (3,16) ; Crépeau, 61 (1,93) ; Garaud, 60 (1,89) ; Debré, 40 (1,26) ; Bouchardeau, 39 (1,23).

1974. — Mitterrand, 1 359 (50,80) ; Giscard, 765 (28,59) ; Chaban, 368 (13,75) ; Dumont, 50 ; Laguiller, 46 ; Royer, 30.

MANOSQUE

Inscr., 11 783 ; suffr. expr., 9 635.
Giscard d'Estaing, 2 973 (30,85) ; Mitterrand, 2 480 (25,73) ; Chirac, 1 554 (16,21) ; Marchais, 1 488 (15,44) ; Lalonde, 375 (3,89) ; Laguiller, 202 (2,09) ; Crépeau, 201 (2,08) ; Garaud, 150 (1,55) ; Debré, 120 (1,24) ; Bouchardeau, 93 (0,96).

1974. — Mitterrand, 3 777 (47,93) ; Giscard, 2 410 (30,58) ; Chaban, 982 (12,46) ; Dumont, 176 ; Laguiller, 167 ; Royer, 30.

SISTERON

Inscr., 4 277 ; Suffr. expr., 3 471
Giscard d'Estaing, 962 (27,71) ; Mitterrand, 853 (24,57) ; Marchais, 656 (18,89) ; Chirac, 538 (15,49) ; Lalonde, 136 (3,91) ; Laguiller, 105 (3,03) ; Crépeau, 76 (2,18) ; Debré, 53 (1,52) ; Garaud, 52 (1,49) ; Bouchardeau, 40 (1,15).

1974. — Mitterrand, 1 642 (46,17) ; Giscard, 1 067 (30) ; Chaban, 519 (14,59) ; Laguiller, 94 ; Dumont, 71 ; Royer, 30.

Le président sortant arrive largement en tête à Manosque, la principale ville du département dirigée par M. Jean Cabanne (U.D.F.), qui a enlevé la mairie à un radical de gauche, en août dernier. A Digne, ville chef-lieu, dont le maire, M. Pierre Rinaldi, est R.P.R., M. Jacques Chirac obtient un meilleur score que M. Jacques Chaban-Delmas en 1974 (18,23 % contre 13,85 %). Dans la sous-préfecture de Forcalquier M. Giscard d'Estaing devance une nouvelle fois le candidat socialiste alors que le maire de la ville, M. Claude Delorme (P.S.), est l'ancien député et le président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence. Au total, la chute du P.C. est spectaculaire par rapport à 1978.

HAUTES-ALPES

Inscr., 75 023 ; vot., 59 206
Abst., 15 817 (21,08 %)
Suffr. expr., 58 106
Giscard d'Estaing . 17 338 (29,83)
Mitterrand 14 132 (24,32)
Chirac 9 482 (16,31)
Marchais 8 948 (15,39)

Lalonde, 2 935 (5,05) ; Laguiller, 1 508 (2,59) ; Crépeau, 1 124 (1,93) ; Debré, 1 050 (1,80) ; Garaud, 303 (1,38) ; Bouchardeau, 786 (1,35).

1979. — Ins., 72 126 ; abst., 39,08 % ; suffr. expr., 41 741. U.F.E., 14 225 (34,07) ; P.S.-M.R.G., 8 986 (21,52) ; P.C., 8 106 (19,41) ; D.I.F.E., 5 313 (12,72) ; Eur. Ecol., 1 930 (4,62) ; ext. g., 1 324 (3,17).

1978. — Ins., 72 038 ; abst., 17,69 % ; suffr. expr., 57 976. U.D.F., 26 416 (45,56) ; P.C., 11 769 (20,33) ; M.R.G., 8 105 (13,97) ; P.S., 5 159 (8,89) ; R.P.R., 3 783 (6,52) ; rég., 1 362 ; ext. g., 1 149 ; ext. d., 213.

1974. — Ins., 62 515 ; abst., 16,47 % ; suffr. expr., 51 657. Mitterrand, 21 950 (42,49) ; Giscard, 16 530 (31,99) ; Chaban, 8 521 (16,49) ; Laguiller, 1 414 ; Royer, 1 272 ; Dumont, 863 ; Le Pen, 420 ; Muller, 256 ; Krivine, 197 ; Renouvin, 120 ; Sebag, 87 ; Héraud, 27.

GAP

Inscr., 18 741 ; suffr. expr., 15 074
Giscard d'Estaing, 4 329 (28,71) ; Mitterrand, 4 112 (27,27) ; Chirac, 2 601 (17,35) ; Marchais, 1 810 (12) ; Lalonde, 860 (5,70) ; Crépeau, 332 (2,20) ; Laguiller, 323 (2,14) ; Debré, 287 (1,90) ; Bouchardeau, 213 (1,41) ; Garaud, 207 (1,37).

1974. — Mitterrand, 5 164 (41,61) ; Giscard, 4 127 (33,25) ; Chaban, 2 065 (16,63) ; Royer, 320 ; Laguiller, 253 ; Dumont, 230 ; Le Pen, 100 ; Muller, 62 ; Krivine, 32 ; Renouvin, 30 ; Sebag, 23 ; Héraud, 4.

BRIANÇON

Inscr., 5 931 ; suffr. expr., 4 566
Giscard d'Estaing, 1 332 (29,17) ; Mitterrand, 1 080 (23,65) ; Chirac, 749 (16,40) ; Marchais, 669 (14,65) ; Lalonde, 288 (6,30) ; Laguiller, 121 (2,65) ; Crépeau, 110 (2,40) ; Debré, 86 (1,88) ; Bouchardeau, 70 (1,53) ; Garaud, 61 (1,33).

1974. — Giscard, 1 362 (38,86) ; Mitterrand, 1 277 (36,44) ; Chaban, 493 (14,06) ; Royer, 119 ; Dumont, 95 ; Laguiller, 64.

EMBRUN

Inscr., 3 159 ; suffr. expr., 2 382
Giscard d'Estaing, 791 (33,20) ; Mitterrand, 491 (20,61) ; Chirac, 415 (17,42) ; Marchais, 293 (13,30) ; Lalonde, 175 (7,34) ; Laguiller, 58 (2,43) ; Debré, 47 (1,97) ; Crépeau, 45 (1,88) ; Bouchardeau, 34 (1,42) ; Garaud, 33 (1,38).

1974. — Mitterrand, 710 (37,21) ; Giscard, 663 (34,74) ; Chaban, 344 (18,02) ; Royer, 55 ; Laguiller, 51 ; Dumont, 43

Que ce soit à Briançon, dont le maire est M. Paul Dijoud (U.D.F.-P.R.), secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, où à Gap où M. Pierre Bernard-Reymond est conseiller municipal, M. Giscard d'Estaing réalise de moins bons scores qu'il y a sept ans.

ALPES-MARITIMES

Inscr., 594 946 ; vot., 471 548
Abst., 123 398 (20,74 %)
Suffr. expr., 464 999
Giscard d'Estaing. 149 671 (32,18)
Mitterrand 98 424 (21,16)
Chirac 94 387 (20,29)
Marchais 75 558 (16,24)

Lalonde, 17 390 (3,73) ; Crépeau, 7 761 (1,66) ; Laguiller, 6 621 (1,42) ; Garaud, 6 223 (1,33) ; Debré, 5 768 (1,24) ; Bouchardeau, 3 196 (0,68).

1979. — Ins., 566 828 ; abst., 40,80 % ; suffr. expr., 323 289. U.F.E., 103 339 (31,96) ; P.C., 70 251 (21,73) ; P.S.-M.R.G., 56 753 (17,55) ; D.I.F.E., 50 659 (15,66) ; Eur. Ecol., 11 526 (3,56) ; déf. interp., 10 872 (3,36) ; trotsk., 6 799 (2,10).

1978. — Ins., 567 118 ; abst., 17,39 % ; suffr. expr., 460 526. R.P.R., 114 923 (24,95) ; U.D.F., 104 499 (22,69) ; P.C., 92 414 (20,06) ; P.S., 85 010 (18,45) ; div., 26 525 (5,75) ; Ecol., 20 343 (4,41) ; ext. g., 7 772 ; ext. d., 5 110 ; M. R. G., 2 78 ; div. maj., 1 252.

1974. — Ins., 462 512 ; abst., 15,22 % ; suffr. expr., 388 691. Mitterrand, 169 029 (43,48) ; Giscard, 151 753 (39,04) ; Chaban, 41 899 (10,77) ; Royer, 7 987 ; Dumont, 4 942 ; Le Pen, 4 752 ; Laguiller, 4 171 ; Muller, 1 658 ; Krivine, 968 ; Sebag, 734 ; Renouvin, 596 ; Héraud, 202.

NICE

Inscr., 225 511 ; suffr. expr., 173 713
Giscard d'Estaing, 55 451 (31,93) ; Mitterrand, 38 720 (22,28) ; Chirac, 33 738 (19,42) ; Marchais, 28 882 (16,63) ; Lalonde, 6 222 (3,58) ; Crépeau, 2 787 (1,60) ; Garaud, 2 337 (1,34) ; Laguiller, 2 251 (1,29) ; Debré, 2 119 (1,21) ; Bouchardeau, 1 211 (0,69)

1974. — Mitterrand, 68 583 (43,87) ; Giscard, 63 622 (40,70) ; Chaban, 13 893 (8,88) ; Royer, 3 283 ; Le Pen, 2 009 ; Dumont, 1 961 ; Laguiller, 1 364 ; Muller, 644 ; Sebag, 349 ; Krivine, 338 ; Renouvin, 314 ; Héraud, 87.

ANTIBES

Inscr., 40 523 ; suffr. expr., 31 800
Giscard d'Estaing, 11 093 (34,88) ; Mitterrand, 7 054 (22,18) ; Chirac, 6 706 (21,08) ; Marchais, 3 608 (11,34) ; Lalonde, 1 255 (3,94) ; Crépeau, 562 (1,76) ; Garaud, 465 (1,46) ; Debré, 436 (1,37) ; Laguiller, 411 (1,29) ; Bouchardeau, 210 (0,66).

1974. — Giscard, 10 368 (41,87) ; Mitterrand, 9 782 (39,50) ; Chaban, 2 721 (10,98) ; Royer, 606 ; Le Pen, 465 ; Dumont, 280 ; Laguiller, 278.

BEAUSOLEIL

Inscr., 9 696 ; suffr. expr., 7 183
Giscard d'Estaing, 2 503 (34,84) ; Chirac, 1 431 (19,92) ; Marchais, 1 348 (18,76) ; Mitterrand, 1 253 (17,44) ; Lalonde, 236 (3,28) ; Laguiller, 135 (1,88) ; Crépeau, 89 (1,23) ; Debré, 72 (1,00) ; Garaud, 66 (0,91) ; Bouchardeau, 50 (0,69).

1974. — Mitterrand, 3 265 (44,50) ; Giscard, 2 660 (36,25) ; Chaban, 991 (13,50) ; Royer, 133 ; Dumont, 84 ; Laguiller, 84.

CAGNES-SUR-MER

Inscr., 22 725 ; suffr. expr., 17 547
Giscard d'Estaing, 5 936 (33,82) ; Mitterrand, 3 738 (21,39) ; Chirac, 3 737 (21,01) ; Marchais, 2 307 (13,14) ; Lalonde, 718 (4,09) ; Crépeau, 319 (1,81) ; Garaud, 262 (1,49) ; Laguiller, 231 (1,31) ; Debré 225 (1,28) ; Bouchardeau, 1,26 (0,71).

1974. — Mitterrand, 5 211 (41,14) ; Giscard, 5 122 (40,43) ; Chaban, 1 459 (11,51) ; Royer, 226 ; Le Pen, 202 ; Dumont, 184 ; Laguiller, 144.

CANNES

Inscr., 50 128 ; suffr. expr., 40 817
Giscard d'Estaing, 14 644 (35,87) ; Chirac, 8 914 (21,83) ; Mitterrand, 8 689 (21,28) ; Marchais, 4 750 (11,63) ; Lalonde, 1 375 (3,36) ; Crépeau, 683 (1,67) ; Laguiller, 533 (1,30) ; Garaud, 530 (1,29) ; Debré, 498 (1,22) ; Bouchardeau, 209 (0,51).

1974. — Giscard, 14 986 (41,98) ; Mitterrand, 14 267 (39,96) ; Chaban, 4 022 (11,26) ; Royer, 842 ; Le Pen, 419 ; Dumont, 386 ; Laguiller, 357.

LE CANNET

Inscr., 23 168 ; suffr. expr., 18 899
Giscard d'Estaing, 6 325 (33,46) ; Mitterrand, 4 274 (22,61) ; Chirac, 3 975 (21,03) ; Marchais, 2 365 (12,51) ; Lalonde, 702 (3,71) ; Crépeau, 370 (1,95) ; Laguiller, 285 (1,50) ; Garaud, 267 (1,41) ; Debré, 222 (1,17) ; Bouchardeau, 114 (0,60).

1974. — Mitterrand, 5 430 (41,28) ; Giscard, 5 323 (40,47) ; Chaban, 1 384 (10,52) ; Royer, 304 ; Le Pen, 217 ; Laguiller, 176 ; Dumont, 174.

GRASSE

Inscr., 22 700 ; suffr. expr., 17 358
Giscard d'Estaing, 5 700 (32,83) ; Chirac, 3 316 (19,10) ; Mitterrand, 3 307 (19,05) ; Marchais, 3 227 (18,59) ; Lalonde, 683 (3,93) ; Crépeau, 297 (1,71) ; Laguiller, 251 (1,44) ; Debré, 243 (1,39) ; Garaud, 218 (1,25) ; Bouchardeau, 116 (0,68).

1974. — Mitterrand, 6 273 (42,34) ; Giscard, 5 580 (37,66) ; Chaban, 1 826 (12,32) ; Royer, 340 ; Dumont, 236 ; Laguiller, 199.

MENTON

Inscr., 19 299 ; suffr. expr., 15 584
Giscard d'Estaing, 5 369 (34,45) ; Chirac, 32.32 (20,73) ; Mitterrand, 3 194 (20,49) ; Marchais, 2 295 (14,73) ; Lalonde, 576 (3,69) ; Laguiller, 256 (1,64) ; Crépeau, 224 (1,43) ; Debré, 212 (1,36) ; Garaud, 165 (1,05) ; Bouchardeau, 61 (0,39).

1974. — Mitterrand, 5 391 (40,15) ; Giscard, 5 257 (39,15) ; Chaban, 1 933 (14,39) ; Royer, 312 ; Dumont, 146 ; Le Pen, 140 ; Laguiller, 106.

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Inscr., 8 109 ; suffr. expr., 6 333
Giscard d'Estaing, 2 295 (36,23) ; Chirac, 1 431 (22,59) ; Mitterrand, 1 216 (19,20) ; Marchais, 732 (11,55) ; Lalonde, 240 (3,78) ; Crépeau, 112 (1,76) ; Laguiller, 100 (1,57) ; Debré, 86 (1,35) ; Garaud, 81 (1,27) ; Bouchardeau, 40 (0,63).

1974. — Giscard, 2 207 (43,03) ; Mitterrand, 1 834 (35,76) ; Chaban, 747 (14,56) ; Royer, 102 ; Le Pen, 71 ; Dumont, 68 ; Laguiller, 55.

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Inscr., 12 371 ; suffr. expr., 9 727
Giscard d'Estaing, 2 837 (29,16) ; Mitterrand, 2 384 (24,50) ; Chirac, 1 958 (20,12) ; Marchais, 1 508 (15,50) ; Lalonde, 381 (3,91) ; Crépeau, 177 (1,81) ; Laguiller, 147 (1,51) ; Garaud, 134 (1,37) ; Debré, 124 (1,27) ; Bouchardeau, 77 (0,79).

1974. — Mitterrand, 3 154 (48,34) ; Giscard, 2 207 (33,83) ; Chaban, 733 (11,23) ; Le Pen, 121 ; Royer, 98 ; Dumont, 75 ; Laguiller, 75.

VALLAURIS

Inscr., 12 037 ; suffr. expr., 9 550
Giscard d'Estaing, 2 703 (28,29) ; Marchais, 2 176 (22,78) ; Mitterrand, 1 938 (20,18) ; Chirac, 1 770 (18,53) ; Lalonde, 390 (4,08) ; Crépeau, 155 (1,62) ; Laguiller, 135 (1,41) ; Garaud, 117 (1,22) ; Debré, 96 (1,00) ; Bouchardeau, 81 (0,84).

1974. — Mitterrand, 3 766 (53,68) ; Giscard, 2 093 (29,83) ; Chaban, 720 (10,26) ; Royer, 121 ; Dumont, 100 ; Laguiller, 72.

VENCE

Inscr., 8 271 ; suffr. expr., 6 491
Giscard d'Estaing, 2 247 (34,61) ; Chirac, 1 466 (22,58) ; Mitterrand, 1 321 (20,35) ; Marchais, 703 (10,83) ; Lalonde, 311 (4,79) ; Crépeau, 129 (1,98) ; Debré, 89 (1,37) ; Laguiller, 84 (1,29) ; Garaud, 77 (1,18) ; Bouchardeau, 64 (0,98).

1974. — Giscard, 2 286 (43,78) ; Mitterrand, 1 964 (37,61) ; Chaban, 594 (11,37) ; Dumont, 107 ; Royer, 106 ; Laguiller, 63.

M. Giscard d'Estaing a perdu près de sept points en sept ans dans les Alpes-Maritimes. M. Chirac double les voix de M. Chaban-Delmas de 1974 et gagne près de 5 points sur le résultat des élections européennes, mais il ne retrouve pas le score, il est vrai très élevé du R.P.R., aux élections législatives de 1978. Le candidat socialiste progresse de près de 3 points par rapport aux élections législatives et le candidat communiste régresse au moins d'autant cédant cette fois la priorité à M. Mitterrand.

Le soutien apporté à M. Chirac par le maire de Nice, M. Jacques Médecin, député U.D.F., lui permet de réaliser un score supérieur à sa moyenne nationale, mais loin encore de celui de M. Giscard d'Estaing, qui a conservé auprès de l'électorat âgé, particulièrement nombreux dans cette cité, une forte audience. L'écart demeure encore sensible à Menton où M. Aubert, maire de la ville, député R.P.R., avait fait une active campagne pour le maire de Paris. A Cagnes-sur-Mer, le soutien apporté par M. Sauvaigo, député R.P.R., à M. Debré n'a pas profité à ce dernier.

(Lire la suite page 16.)

LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

ARDÈCHE

Inscr., 193 210 ; vot., 156 511
Abst., 36 699 (18,99)
Suffr. expr., 153 973

Giscard d'Estaing.. 48 577 (31,54)
Mitterrand 38 828 (25,21)
Marchais 24 329 (15,80)
Chirac 24 250 (15,74)

Lalonde, 6 111 (3,96) ; Laguiller, 3 383 (2,19) ; Debré, 2 547 (1,65) ; Crépeau, 23,27 (1,51) ; Bouchardeau, 1 992 (1,29) ; Garaud, 1 629 (1,05).

1979. — Ins., 188 349 ; abst., 38,68 % ; suffr. expr., 109 886. U.F.E., 34 509 (31,40) ; P.S.-M.R.G., 24 716 (22,49) ; P.C., 22 180 (20,18) ; DIFE, 16 744 (15,23) ; Eur. Ecol., 4 189 (3,81) ; trotsk., 2 901 (2,64).

1978. — Ins., 188 973 ; abst., 16,32 % ; suffr. expr., 155 762. U.D.F., 55 880 (35,87) ; P.S., 34 672 (22,25) ; P.C., 30 001 (19,26) ; R.P.R., 20 019 (12,85) ; div., 6 510 (4,17) ; écol., 661 (3,63) ; ext. g., 2 748 ; ext. d., 271.

1974. — Ins., 169 453 ; abst., 14,75 % ; suffr. expr., 143 096 ; Mitterrand, 60 245 (42,10) ; Giscard, 46 817 (32,71) ; Chaban, 24 235 (16,93) ; Royer, 3 895 ; Laguiller, 3 765 ; Dumont, 1 613 ; Le Pen, 539 ; Muller, 703 ; Sebag, 228 ; Renouvin, 224 ; Héraud, 70.

PRIVAS

Inscr. 5 943 ; suffr. expr., 4 605

Giscard d'Estaing, 1 385 (30,07) ; Mitterrand, 1 174 (27,66) ; Chirac, 751 (16,30) ; Marchais, 523 (11,35) ; Lalonde, 214 (4,64) ; Debré, 112 (2,43) ; Crépeau, 101 (2,19) ; Laguiller, 93 (2,01) ; Bouchardeau, 86 (1,86) ; Garaud, 66 (1,43).

1974. — Mitterrand, 1 642 (38,56) ; Giscard, 1 445 (33,93) ; Chaban, 755 (17,73) ; Royer, 134 ; Laguiller, 103 ; Dumont, 78 ; Le Pen, 42 ; Muller, 29 ; Krivine, 12 ; Sebag, 10 ; Renouvin, 8.

ANNONAY

Inscr., 12 658 ; suffr. expr., 9 766

Giscard d'Estaing, 2 744 (28,09) ; Mitterrand, 2 718 (27,83) ; Marchais, 1 634 (16,73) ; Chirac, 1 522 (15,58) ; Lalonde, 414 (4,23) ; Crépeau, 166 (1,69) ; Laguiller, 165 (1,68) ; Debré, 151 (1,54) ; Bouchardeau, 143 (1,46) ; Garaud, 106 (1,08).

1974. — Mitterrand, 4 559 (46,89) ; Giscard, 3 051 (31,38) ; Chaban, 1 397 (14,36) ; Laguiller, 209 ; Royer, 201 ; Dumont, 113.

AUBENAS

Inscr., 7 428 ; suffr. expr., 5 914

Giscard d'Estaing, 1 740 (29,42) ; Mitterrand, 1 508 (25,49) ; Chirac, 1 254 (21,20) ; Marchais, 783 (13,23) ; Lalonde, 235 (3,97) ; Laguiller, 99 (1,67) ; Crépeau, 91 (1,53) ; Debré, 86 (1,45) ; Bouchardeau, 61 (1,03) ; Garaud, 57 (0,96).

1974. — Mitterrand, 2 142 (38,79) ; Giscard, 1 960 (35,50) ; Chaban, 870 (15,75) ; Royer, 217 ; Laguiller, 112 ; Dumont, 100.

GUILHERAND

Inscr., 6 185 ; suffr. expr., 4 925

Mitterrand, 1 628 (33,05) ; Giscard d'Estaing, 1 286 (26,11) ; Chirac, 769 (15,61) ; Marchais, 527 (10,70) ; Lalonde, 229 (4,64) ; Crépeau, 127 (2,57) ; Debré, 126 (2,55) ; Laguiller, 103 (2,09) ; Bouchardeau, 68 (1,38) ; Garaud, 62 (1,25).

1974. — Mitterrand, 1 798 (43,85) ; Giscard, 1 305 (31,82) ; Chaban 623 (15,19) ; Laguiller, 102 ; Royer, 97 ; Dumont, 90.

LE TEIL

Inscr., 5 689 ; suffr. expr., 4 635

Marchais, 1 244 (26,83) ; Giscard d'Estaing, 1 200 (25,88) ; Mitterrand, 1 126 (24,29) ; Chirac, 547 (11,80) ; Lalonde, 166 (3,58) ; Laguiller, 109 (2,35) ; Crépeau, 94 (2,02) ; Debré, 63 (1,35) ; Bouchardeau, 51 (1,10) ; Garaud, 35 (0,75).

1974. — Mitterrand, 2 467 (54,18) ; Giscard, 1 185 (26,02) ; Chaban, 606 (13,30) ; Laguiller, 94 ; Royer, 88 ; Dumont, 43.

TOURNON

Inscr., 5 879 ; suffr. expr., 4 655

Giscard d'Estaing, 1 536 (32,99) ; Mitterrand, 1 240 (26,63) ; Chirac, 630 (13,53) ; Marchais, 618 (13,27) ; Lalonde, 220 (4,72) ; Debré, 96 (2,06) ; Laguiller, 89 (1,91) ; Bouchardeau, 86 (1,84) ; Crépeau, 84 (1,80) ; Garaud, 56 (1,20).

1974. — Mitterrand, 1 683 (41,16) ; Giscard, 1 389 (33,97) ; Chaban, 650 (15,90) ; Royer, 129 ; Laguiller, 107 ; Dumont, 65.

Si, par rapport à 1974, les résultats sont relativement stables, on enregistre d'assez fortes variations entre les résultats obtenus par les quatre principaux candidats et ceux de leurs formations respectives en 1978 : M. Giscard d'Estaing perd 4,31 points sur le score obtenu à l'époque par l'U.D.F. ; M. Marchais régresse de 3,46 points sur celui du P.C.F. ; M. Chirac gagne 2,89 points sur le résultat du R.P.R. et M. Mitterrand progresse de 2,96 points par rapport au score du P.S. De son côté, M. Lalonde double largement le résultat obtenu par M. Dumont lors de la dernière élection présidentielle.

ARDENNES

Inscr., 193 190 ; vot., 159 892
Abst., 33 298 (17,23 %)
Suffr. expr., 157 837

Mitterrand 42 289 (26,79)
Giscard d'Estaing.. 40 303 (25,53)
Marchais 30 985 (19,63)
Chirac 25 829 (16,36)

Lalonde, 5 283 (3,34) ; Laguiller, 4 018 (2,54) ; Debré, 3 209 (2,03) ; Crépeau, 2 407 (1,52) ; Garaud, 1 852 (1,17) ; Bouchardeau, 1 662 (1,05).

1979. — Ins., 189 071 ; abst., 38,90 % ; suffr. expr., 110 531. U.F.E., 26 768 (24,21) ; P.C., 26 209 (23,71) ; P.S.-M.R.G., 26 141 (23,65) ; D.I.F.E., 18 599 (16,82) ; trotsk., 4 473 (4,04) ; Eur. Ecol., 3 856 (3,48).

1978. — Ins., 186 855 ; abs., 14,98 % ; suffr. expr., 157 420. R.P.R., 47 107 (29,92) ; P.S., 41 192 (26,16) ; P.C., 39 945 (25,37) ; U.D.F., 18 616 (11,82) ; extr. g., 5 566 ; div. maj., 3 032 ; écol., 1 657 ; div., 345.

1974. — Ins., 167 765 ; abst., 14,32 % ; suffr. expr., 142 380. Mitterrand, 68 283 (47,95) ; Giscard, 44 680 (31,38) ; Chaban, 17 102 (12,01) ; Royer, 3 916 ; Laguiller, 3 730 ; Dumont, 1 443 ; Muller, 983 ; Le Pen, 898 ; Krivine, 839 ; Renouvin, 267 ; Sebag, 180 ; Héraud, 71.

CHARLEVILLE-MEZIERES

Inscr., 32 709 ; suffr. expr., 26 300

Mitterrand, 7 411 (28,17) ; Giscard d'Estaing, 6 585 (25,03) ; Marchais, 5 059 (19,23) ; Chirac, 3 963 (15,06) ; Lalonde, 1 054 (4,00) ; Laguiller, 598 (2,27) ; Debré, 546 (2,07) ; Crépeau, 476 (1,80) ; Bouchardeau, 311 (1,18) ; Garaud, 303 (1,15).

1974. — Mitterrand, 11 365 (47,64) ; Giscard, 7 794 (32,67) ; Chaban, 2 637 (11,05) ; Royer, 609 ; Laguiller, 537 ; Dumont, 372 ; Muller, 175 ; Le Pen, 142 ; Krivine, 128 ; Renouvin, 46 ; Sebag, 41 ; Héraud, 7.

GIVET

Inscr., 4 247 ; suffr. expr., 3 159

Giscard d'Estaing, 844 (26,71) ; Mitterrand, 839 (26,55) ; Marchais, 683 (21,62) ; Chirac, 468 (14,81) ; Lalonde, 107 (3,38) ; Laguiller, 75 (2,37) ; Crépeau, 44 (1,39) ; Debré, 39 (1,23) ; Garaud, 31 (0,98) ; Bouchardeau, 29 (0,91).

1974. — Mitterrand, 1 505 (50) ; Giscard, 879 (29,20) ; Chaban, 387 (12,85) ; Laguiller, 82 ; Royer, 78 ; Dumont, 33.

RETHEL

Inscr., 5 239 ; suffr. expr., 4 149

Giscard d'Estaing, 1 141 (27,50) ; Mitterrand, 1 131 (27,25) ; Chirac, 722 (17,40) ; Marchais, 640 (15,42) ; Lalonde, 157 (3,78) ; Laguiller, 106 (2,55) ; Crépeau, 84 (2,02) ; Debré, 81 (1,95) ; Garaud, 50 (1,20) ; Bouchardeau, 37 (0,89).

1974. — Mitterrand, 1 520 (41,68) ; Giscard, 1 286 (35,27) ; Chaban, 465 (12,75) ; Royer, 127 ; Laguiller, 99 ; Dumont, 55.

REVIN

Inscr., 5 663 ; suffr. expr., 4 648

Mitterrand, 1 599 (34,40) ; Marchais, 1 085 (23,34) ; Giscard d'Estaing, 1 000 (15,14) ; Chirac, 455 (9,78) ; Lalonde, 141 (3,03) ; Laguiller, 129 (2,77) ; Debré, 72 (1,54) ; Crépeau, 62 (1,33) ; Bouchardeau, 62 (1,33) ; Garaud, 43 (0,92).

1974. — Mitterrand, 3 335 (55,27) ; Giscard, 1 052 (24,90) ; Chaban, 511 (12,09) ; Laguiller, 150 ; Royer, 67 ; Muller, 39 ; Dumont, 26.

SEDAN

Inscr., 13 066 ; suffr. expr., 10 460

Mitterrand, 3 039 (29,05) ; Giscard d'Estaing, 2 509 (23,98) ; Marchais, 2 066 (19,75) ; Chirac, 1 709 (16,33) ; Lalonde, 342 (3,26) ; Laguiller, 212 (2,02) ; Debré, 204 (1,95) ; Crépeau, 169 (1,61) ; Bouchardeau, 116 (1,10) ; Garaud, 43 (0,92).

1974. — Mitterrand, 4 325 (47,80) ; Giscard, 2 491 (32,50) ; Chaban, 1 212 (13,39) ; Laguiller, 153 ; Royer, 152 ; Dumont, 102.

En 1978, le P.C.F. avait raflé les mises dans ce département en gagnant deux sièges, l'un aux dépens du R.P.R., l'autre aux dépens du P.S. Et ce, malgré des reports de voix fort médiocres au deuxième tour Avec plus de 25 % des suffrages, les communistes égalaient presque les socialistes. Ils passent en 1981 en dessous de 20 %. Cette baisse avait d'ailleurs commencé d'apparaître lors des élections européennes.

A Chooz, où va être construite une centrale nucléaire, M. Lalonde obtient 27 voix sur 423 votants (6,38 %).

ARIÈGE

Inscr., 106 918 ; vot., 86 053
Abst., 20 865 (19,51 %)
Suffr. expr., 84 748

Mitterrand 27 469 (32,41)
Giscard d'Estaing . 17 625 (20,79)
Marchais 17 343 (20,46)
Chirac 13 094 (15,45)

Lalonde, 2 723 (3,21) ; Laguiller, 2 243 (2,64) ; Crépeau, 1 742 (2,05) ; Garaud, 933 (1,10) ; Debré, 863 (1,01) ; Bouchardeau, 713 (0,84).

1979. — Ins., 105 227 ; abst., 37,40 % ; suffr. expr., 62535. P.S.-M.R.G., 20 816 (33,28) ; P.C., 15 562 (24,88) ; U.F.E., 12 318 (19,69) ; D.I.F.E., 8 395 (13,42) ; trotsk., 1 868 (2,98) ; Eur. Ecol., 1 757 (2,80).

1978. — Ins., 105 499 ; abst., 18,05 % ; suffr. expr., 84 263. P.S., 29 998 (35,59) ; P.C., 21 480 (25,49) ; R.P.R., 19 569 (23,22) ; U.D.F., 6 564 (7,78) ; M.R.G., 3 041 (3,60) ; ext. g., 2 042 ; div. maj., 1 571.

1974. — Ins., 96 240 ; abst., 15,51 % ; suffr. expr., 79 582. Mitterrand, 45 149 (56,73) ; Giscard, 14 618 (18,36) ; Chaban, 13 673 (17,18) ; Laguiller, 2 494 ; Royer, 1 287 ; Dumont, 762 ; Le Pen, 672 ; Krivine, 414 ; Muller, 288 ; Renouvin, 107 ; Sebag, 86 ; Héraud, 32.

FOIX

Inscr., 5 941 ; suffr. expr., 4 961

Mitterrand, 1 852 (37,33) ; Giscard d'Estaing, 1 085 (21,87) ; Chirac, 729 (14,69) ; Marchais, 655 (13,20) ; Lalonde, 219 (4,41) ; Crépeau, 123 (2,47) ; Laguiller, 108 (2,17) ; Debré, 76 (1,53) ; Garaud, 62 (1,24) ; Bouchardeau, 52 (1,04).

1974. — Mitterrand, 2 476 (53,41) ; Giscard, 1 095 (23,62) ; Chaban, 685 (14,77) ; Royer, 106 ; Laguiller, 101 ; Dumont, 61 ; Le Pen, 51 ; Krivine, 25 ; Muller, 25 ; Renouvin, 5 ; Sebag, 5.

LAVELANET

Inscr., 5 640 ; suffr. expr., 4 481

Mitterrand, 1 204 (26,85) ; Marchais, 1 182 (26,37) ; Chirac, 847 (18,90) ; Giscard d'Estaing, 742 (16,55) ; Lalonde, 157 (3,50) ; Laguiller, 122 (2,72) ; Crépeau, 85 (1,89) ; Debré, 69 (1,53) ; Garaud, 39 (0,87) ; Bouchardeau, 34 (0,75).

1974. — Mitterrand, 2 273 (52,77) ; Giscard, 834 (19,36) ; Chaban, 816 (18,94) ; Royer, 107 ; Laguiller, 102 ; Dumont, 57.

PAMIERS

Inscr., 9 624 ; suffr. expr., 7 246

Marchais, 1 847 (25,48) ; Mitterrand, 1 781 (24,57) ; Giscard d'Estaing, 1 579 (21,79) ; Chirac, 1 213 (16,74) ; Lalonde, 249 (3,43) ; Crépeau, 207 (2,85) ; Laguiller, 147 (2,02) ; Garaud, 80 (1,10) ; Debré, 79 (1,09) ; Bouchardeau, 64 (0,88).

1974. — Mitterrand, 3 565 (53,12) ; Giscard, 1 843 (23,07) ; Chaban, 1 146 (17,07) ; Royer, 128 ; Laguiller, 122 ; Le Pen, 73 ; Dumont, 71.

SAINT-GIRONS

Inscr., 5 849 ; suffr. expr., 4 290

Mitterrand, 1 401 (32,65) ; Giscard d'Estaing, 1 138 (26,52) ; Chirac, 739 (17,22) ; Marchais, 549 (12,79) ; Lalonde, 122 (2,84) ; Crépeau, 95 (2,21) ; Laguiller, 93 (2,16) ; Garaud, 60 (1,39) ; Debré, 58 (1,35) ; Bouchardeau, 35 (0,81).

1974. — Mitterrand, 2 056 (49,15) ; Giscard, 947 (22,63) ; Chaban, 799 (19,10) ; Laguiller, 116 ; Royer, 116 ; Dumont, 58.

La gauche est encore largement majoritaire puisqu'elle dépasse 58 % des suffrages exprimés. Aux élections européennes, elle passait la barre des 60 %. M. Mitterrand ne fait pas progresser son parti, puisqu'en 1978 celui-ci obtenait dans le département plus de 35 % des voix. En 1977, le P.C.F. avait emporté la municipalité de Lavelanet ; M. Marchais est, dans cette ville, devancé de justesse par M. Mitterrand.

AUBE

Inscr., 188 500 ; vot., 154 450
Abst., 34 050 (18,06 %)
Suffr. expr., 151 881

Giscard d'Estaing.. 45 665 (30,06)
Mitterrand 37 441 (24,65)
Chirac 26 225 (17,26)
Marchais 23 727 (15,62)

Lalonde, 5 709 (3,75) ; Laguiller, 3 539 (2,33), Debré, 3 141 (2,06), Crépeau, 2 915 (1,91), Garaud, 2 378 (1,56), Bouchardeau 1 141 (0,75).

1979. — Ins., 184 198 ; abst., 38,89 % ; suffr. expr., 106 714. U.F.E., 31 438 (29,46) ; P.S.-M.R.G., 23 444 (21,96) ; P.C., 21 401 (20,05) ; DIFE, 17 076 (16) ; Eur. Ecol., 4 061 (3,80) ; trotsk., 3 813 (3,57).

1978. — Ins., 183 941 ; abst., 16,34 % ; 31 963 (21,25) ; P.C., 29 015 (19,29) ; suffr. expr., 150 403. U.D.F., 38 826 (25,81) ; P.S., 36 603 (24,33) ; R.P.R., div., 8 048 ; ext. g., 5 154 ; div. maj., 794.

1974. — Ins., 161 053 ; abst., 14,62 % ; suffr. expr., 138 144. Mitterrand, 58 536 (42,99) ; Giscard, 46 375 (34,06) ; Chaban, 19 083 (14,01) ; Royer, 4 470 ; Laguiller, 3 435 ; Dumont, 1 413 ; Muller, 863 ; Le Pen, 839 ; Krivine, 606 ; Renouvin, 294 ; Sebag, 193 ; Héraud, 47.

TROYES

Insc., 37 580 ; suffr. expr., 28 605.

Giscard d'Estaing, 8 457 (29,56) ; Mitterrand 6 929 (24,22) ; Marchais, 5 079 (17,75) ; Chirac, 4 761 (16,64) ; Lalonde, 1 036 (3,62) ; Garaud, 884 (3,09) ; Debré, 588 (2 105) ; Laguiller 583 (2,03) ; Crépeau, 573 (2,00) ; Bouchardeau, 215 (0,75).

1974. — Mitterrand, 13 038 (44,70) ; Giscard, 10 287 (35,27) ; Chaban, 3 612 (12,38) ; Royer, 842 ; Laguiller, 535 ; Dumont, 316 ; Le Pen, 158 ; Muller, 156 ; Krivine, 135 ; Renouvin, 38 ; Sebag, 37 ; Héraud, 8.

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Inscr., 7 747 ; suffr. expr., 5 852.

Mitterrand, 1 775 (30,33) ; Giscard d'Estaing, 1 465 (25,03) ; Marchais, 1 219 (20,83) ; Chirac, 694 (11,85) ; Lalonde, 205 (3,50) ; Crépeau, 129 (2,20) ; Laguiller, 137 (2,17) ; Debré 117 (1,99) ; Garaud, 79 (1,34) ; Bouchardeau, 42 (0,71).

1974. — Mitterrand, 2 898 (53,80) ; Giscard, 1 487 (27,60) ; Chaban, 645 (11,97) ; Laguiller, 130 ; Royer, 70 ; Dumont, 46.

ROMILLY-SUR-SEINE

Inscr. 11 187 ; suffr. expr., 8 869.

Marchais, 2 921 (32,93) ; Giscard d'Estaing, 2 058 (23,20) ; Mitterrand, 1 767 (19,92) ; Chirac, 1 134 (12,78) ; Lalonde, 329 (3,70) ; Laguiller, 189 (2,13) ; Debré, 157 (1,77) ; Crépeau, 153 (1,72) ; Garaud, 106 (1,19) ; Bouchardeau, 56 (0,63).

1974. — Mitterrand, 4 680 (53,70) ; Giscard, 2 373 (27,23) ; Chaban, 965 (11,07) ; Royer, 251 ; Laguiller, 169 ; Dumont, 116.

SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

Inscr., 7 101 ; suffr. expr., 5 686.

Giscard d'Estaing, 1 599 (28,12) ; Mitterrand, 1 543 (27,13) ; Chirac, 945 (16,61) ; Marchais, 802 (14,10) ; Lalonde, 262 (4,60) ; Crépeau, 165 (2,90) ; Garaud, 112 (1,96) ; Debré, 106 (1,86) ; Laguiller, 104 (1,82) ; Bouchardeau, 48 (0,84).

1974. — Mitterrand, 1 838 (39,97) ; Giscard, 1 677 (36,47) ; Chaban, 678 (14,74) ; Royer, 140 ; Laguiller, 114 ; Dumont, 70.

SAINTE-SAVINE

Inscr., 7 282 ; suffr. expr., 5 659.

Giscard d'Estaing, 1 657 (29,28) ; Mitterrand, 1 525 (26,94) ; Marchais, 924 (16,32) ; Chirac, 853 (15,07) ; Lalonde, 213 (3,76) ; Crépeau, 130 (2,29) ; Debré, 122 (2,15) ; Laguiller, 108 (1,90) ; Garaud, 78 (1,37) ; Bouchardeau, 49 (0,86).

1974. — Mitterrand, 2 747 (45,76) ; Giscard, 2 054 (34,22) ; Chaban, 701 (11,67) ; Royer, 166 ; Laguiller, 134 ; Dumont, 77.

Le poids et l'engagement des élus ont particulièrement compté. M. Galley, maire de Troyes, ministre R.P.R., avait pris très tôt parti pour le président sortant.

Dans la circonscription Troyes-Bar-sur-Aube, où le député M. Delhalle, suppléant de M. Galley, s'était prononcé pour M. Debré, les électeurs ont davantage suivi le ministre que le député. Le score de M. Chirac 17,26 % dans ces conditions est bon, car il n'avait l'appui d'aucun parlementaire de ce département à tendance majoritaire. M. Marchais ne vient en tête qu'à Romilly-sur-Seine, ville dont le maire est un communiste.

AUDE

Inscr., 205 011 ; vot., 171 158
Abst., 33 853 (16,51)
Suffr. expr., 168 220

Mitterrand 57 881 (34,40)
Marchais 34 310 (20,39)
Giscard d'Estaing .. 32 195 (19,13)
Chirac 27 256 (16,20)

Lalonde, 5 336 (3,17) ; Laguiller, 3 482 (2,06) ; Crépeau, 3 068 (1,82) ; Debré, 1 817 (1,08) ; Garaud, 1 516 (0,90) ; Bouchardeau, 1 359 (0,80)

1979. — Ins., 200 468 ; abst., 33,88 % ; suf. ex., 125 879. P.S.-M.R.G., 43 047 (34,19) ; P.C., 33 585 (26,65) ; U.F.E., 20 503 (16,28) ; DIFE, 18 867 (14,98) ; Eur. Ecol., 3 359 (2,66) ; trotsk., 3 131 (2,48).

1978. — Ins., 200 921 ; abst., 14,72 % ; suf. expr., 167 349 P.S., 53 112 (31,73) ; P.C., 43 456 (25,96) ; R.P.R., 38 203 (22,82) ; U.D.F., 19 249 (11,50) ; div., 6 748 ; ext. g., 3 328 ; M.R.G., 3 252.

1974. — Ins., 180 541 ; abst., 13,81 % ; suf. ex., 153 635. Mitterrand, 86 453 (56,27) ; Giscard, 32 363 (21,06) ; Chaban, 23 907 (15,56) ; Laguiller, 3 526 ; Royer, 2 484 ; Dumont, 1 441 ; Le Pen, 1 313 ; Krivine, 954 ; Muller, 671 ; Renouvin, 270 ; Sebag, 184 ; Héraud, 69.

CARCASSONNE

Inscr., 27 742 ; suffr. expr., 21 714

Mitterrand, 6 384 (29,40) ; Giscard d'Estaing, 4 793 (22,07) ; Marchais, 4 228 (19,17) ; Chirac, 3 927 (18,08) ; Lalonde, 771 (3,55) ; Crépeau, 499 (2,29) ; Laguiller, 418 (1,92) ; Debré, 287 (1,32) ; Garaud, 243 (1,11) ; Bouchardeau, 234 (1,07).

1974. — Mitterrand, 10 109 (49,44) ; Giscard, 5 547 (27,12) ; Chaban, 3 188 (15,59) ; Royer, 447 ; Laguiller, 402 ; Dumont, 237 ; Le Pen, 189 ; Krivine, 154 ; Muller, 102 ; Renouvin, 37 Sebag, 25 ; Héraud, 10.

CASTELNAUDARY

Inscr., 7 416 ; suffr. expr., 6 180

Mitterrand, 1 860 (30,09) ; Chirac, 1 625 (26,29) ; Giscard d'Estaing, 1 224 (19,86) ; Marchais, 809 (13,09) ; Lalonde, 175 (2,83) ; Laguiller, 149 (2,41) ; Crépeau, 140 (2,26) ; Garaud, 80 (1,29) ; Debré, 79 (1,27) ; Bouchardeau, 39 (0,63).

1974. — Mitterrand, 2 519 (45,20) ; Giscard, 1 368 (24,63) ; Chaban, 1 285 (23,14) ; Laguiller, 142 ; Royer, 98 ; Le Pen, 50 ; Dumont, 40.

LEZIGNAN-CORBIERES

Inscr., 5 422 ; suffr. expr., 4 379

Mitterrand, 1 472 (33,61) ; Marchais, 905 (20,66) ; Giscard d'Estaing, 851 (19,43) ; Chirac, 750 (17,12) ; Lalonde, 128 (2,92) ; Laguiller, 90 (2,05) ; Crépeau, 74 (1,68) ; Debré, 50 (1,14) ; Garaud, 38 (0,86) ; Bouchardeau, 21 (0.47).

1974. — Mitterrand, 2 347 (56,20) ; Giscard, 822 (19,68) ; Chaban, 699 (16,73) ; Laguiller, 87 ; Royer, 83 ; Dumont, 44.

LIMOUX

Inscr., 5 503 ; suffr. expr., 5 401

Mitterrand, 1 766 (32,69) ; Marchais, 1 038 (19,21) ; Giscard d'Estaing, 1 025 (18,97) ; Chirac, 1 006 (18,62) ; Lalonde, 177 (3,27) ; Laguiller, 130 (2,40) ; Crépeau, 100 (1,85) ; Debré, 70 (1,29) ; Garaud, 48 (0,88) ; Bouchardeau, 41 (0,75).

1974. — Mitterrand, 2 546 (52,82) ; Giscard, 1 124 (23,31) ; Chaban, 809 (16,78) ; Laguiller, 105 ; Royer, 98 ; Le Pen, 47 ; Dumont, 40.

NARBONNE

Inscr., 26 819 ; suffr. expr., 21 828

Mitterrand, 6 132 (28,09) ; Giscard d'Estaing, 5 008 (22,94) ; Marchais, 4 821 (22,08) ; Chirac, 3 658 (16,75) ; Lalonde, 759 (3,47) ; Laguiller, 409 (1,87) ; Crépeau, 369 (1,69) ; Debré, 219 (1,00) ; Garaud, 195 (0,89) ; Bouchardeau, 178 (0,81).

1974. — Mitterrand, 9 992 (54,19) ; Giscard, 4 377 (23,74) ; Chaban, 2 599 (14,09) ; Royer, 363 ; Laguiller, 354 ; Le Pen, 276 ; Dumont, 216.

L'équilibre contre la gauche et la droite n'a pas été modifiée en 1981 dans l'Aude par rapport à 1974. Alors qu'il y a sept ans M. Mitterrand, candidat unique pour la gauche, réunissait 56 % des suffrages, aujourd'hui les trois candidats communiste, socialiste et radical de gauche obtiennent au total 56,6 % des votes.

En revanche, le rapport de force à l'intérieur de la majorité et surtout de l'opposition a sensiblement évolué : 19,13 % des voix pour M. Giscard d'Estaing en 1981 contre 21,06 % en 1971 au profit des candidats gaullistes, qui, à eux trois, améliorent le score de M. Chaban-Delmas ; surtout 34,40 % des voix cette fois-ci pour le candidat socialiste contre 31,73 % au P.S. en 1978 et 20,39 % seulement pour M. Marchais qui fait nettement moins bien que son propre parti il y a trois ans (25,96 %). Le parti socialiste est plus nettement encore qu'avant la première force politique du département.

AVEYRON

Insc., 209 699 ; vot., 173 980
Abst., 35 719 (17,03 %)
Suffr. expr., 170 534

Giscard d'Estaing.. 51 618 (30,26)
Mitterrand 44 109 (25,86)
Chirac 37 425 (21,94)
Marchais 16 427 (9,63)

Lalonde, 6 532 (3,83) ; Laguiller, 4 894 (2,86) ; Crépeau, 3 985 (1,75) ; Debré, 2 534 (1,48) ; Garaud, 2 071 (1,21) ; Bouchardeau, 1 939 (1,13).

1979. — Ins., 207 062 ; abst. 36,08 % ; suffr. expr. 122 182. U.F.E., 39 417 (32,26) ; P.S.-M.R.G., 30 258 (24,76) ; D.I.F.E., 22 947 (18,78) ; P.C., 16 171 (13,23) ; Eur. Ecol., 4 009 (3,28) ; trotsk. 3 912 (3,20).

1978. — Ins., 207 103 ; abst., 15,48 % ; suffr. exp., 170 071. U.D.F., 57 564 (33,90) ; M.R.G., 32 897 (19,34) ; R.P.R., 26 803 (15,75) ; P.S., 25 685 (15,10) ; P.C., 19 161 (11,28) ; ext. g., 5 287 (3,10) ; div. maj. 1 511 ; rég., 1 011 ; ext. d., 53.

1974. — Ins., 189 169 ; abst., 14,51 % ; suffr. ex., 159 961. Giscard, 65 075 (40,68) ; Mitterrand, 60 709 (37,95) ; Chaban, 19 257 (12,03) ; Royer, 6 364 ; Laguiller, 4 814 ; Dumont, 1 297 ; Le Pen, 810 ; Muller, 708 ; Krivine, 452 ; Renouvin, 276 ; Sebag, 203 ; Héraud, 96.

RODEZ

Inscr., 14 019 ; suffr. expr., 11 391

Giscard d'Estaing .. 3 273 (28,73)
Mitterrand 3 029 (26,59)
Chirac 2 580 (22,64)
Marchais 820 (7,19)

Lalonde, 609 (5,34) ; Laguiller, 261 (2,29) ; Crépeau, 257 (2,25) ; Debré, 245 (2,15) ; Garaud, 177 (1,55) ; Bouchardeau, 150 (1,31).

1974. — Giscard, 4 201 (44,20) ; Mitterrand, 3 349 (35,42) ; Chaban, 1 078 (9,93) ; Royer, 544 ; Laguiller, 218 ; Dumont, 175 ; Muller, 85 ; Le Pen, 37 ; Krivine, 30 ; Renouvin, 14 ; Sebag, 7 ; Héraud, 4.

DECAZEVILLE

Inscr., 6 566 ; suffr. expr., 5 207

Mitterrand 1 805 (34,66)
Marchais 1 392 (26,73)
Giscard d'Estaing .. 926 (17,78)
Chirac 560 (10,75)

Lalonde, 157 (3,01) ; Laguiller, 121 (2,32) ; Crépeau, 88 (1,69) ; Debré, 55 (1,05) ; Bouchardeau, 52 (0,99) ; Garaud, 51 (0,97).

1974. — Mitterrand, 3 262 (61,60) ; Giscard, 1 266 (23,90) ; Chaban, 404 (7,62) ; Royer, 127 ; Laguiller, 125 ; Dumont, 36.

MILLAU

Inscr., 15 505 ; suffr. expr., 12 411

Mitterrand 3 564 (28,71)
Giscard d'Estaing .. 3 061 (24,66)
Chirac 2 035 (16,39)
Marchais 1 834 (14,77)

Lalonde, 631 (5,08) ; Laguiller, 462 (3,72) ; Crépeau, 221 (1,78) ; Debré, 210 (1,69) ; Bouchardeau, 203 (1,63) ; Garaud, 190 (1,53).

1974. — Mitterrand, 5 762 (46,85) ; Giscard, 3 636 (29,56) ; Chaban, 1 563 (12,70) ; Royer, 470 ; Laguiller, 420 ; Dumont, 175.

SAINT-AFFRIQUE

Inscr., 5 782 ; suffr. expr., 4 712

Giscard d'Estaing .. 1 314 (27,88)
Mitterrand 1 241 (26,33)
Chirac 1 041 (22,09)
Marchais 417 (8,84)

Lalonde, 206 (4,37) ; Laguiller, 176 (3,73) ; Debré, 109 (2,31) ; Crépeau, 79 (1,67) ; Bouchardeau, 71 (1,50) ; Garaud, 52 (1,10).

1974. — Mitterrand, 1 540 (36,36) ; Giscard, 1 499 (35,39) ; Chaban, 769 (18,15) ; Royer, 179 ; Laguiller, 153 ; Dumont, 43.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Inscr., 8 038 ; Suffr. expr., 6 332

Mitterrand 2 002 (31,61)
Giscard d'Estaing .. 1 615 (25,50)
Chirac 1 330 (21,00)
Marchais 516 (8,14)

Lalonde, 262 (4,13) ; Crépeau, 198 (3,12) ; Laguiller, 151 (2,38) ; Bouchardeau, 92 (1,45) ; Garaud, 84 (1,32) ; Debré, 82 (1,29).

1974. — Mitterrand, 2 522 (44,79) ; Giscard, 1 913 (33,97) ; Chaban, 702 (12,46) ; Royer, 287 ; Laguiller, 101 ; Dumont, 55.

En Aveyron, le premier tour de l'élection présidentielle s'est traduit par un très bon résultat de Jacques Chirac ; il a obtenu 22 % des voix de l'électorat contre 11,70 % à Jacques Chaban-Delmas en 1974. Conséquence de cette progression : M. Valéry Giscard d'Estaing a reculé de plus de neuf points (39,19 % en 1974 contre 30,26 % au soir du premier scrutin). A noter l'excellent résultat obtenu à Rodez, fief de la droite traditionnelle, par M. François Mitterrand puisque ce dernier obtient 3 029 voix (26,59 %), contre 3 273 à M. Giscard d'Estaing (28,73 %). A Millau, où M. Dias, ex-M.R.G., soutenait le président de la République sortant, M. Mitterrand, avec 3 564 voix, devance de plus de cinq cents bulletins M. Giscard d'Estaing. Le leader du parti socialiste a également obtenu la première place à Villefranche-de-Rouergue et à Decazeville. A Saint-Affrique, 1,55 % des voix seulement séparent François Mitterrand de Valéry Giscard d'Estaing. On notera les maigres résultats obtenus par M. Marchais qui n'a pas franchi la barre des 10 % sauf à Millau (14,77 %) et à Decazeville (26,73 %).

BOUCHES-DU-RHONE

Inscr., 1 048 935 ; vot., 812 233
Abst., 236 702 (22,56 %)
Suffr. expr., 800 713

Marchais 204 744 (25,57)
Giscard d'Estaing . 204 318 (25,51)
Mitterrand 190 955 (23,84)
Chirac 118 662 (14,81)

Lalonde, 29 206 (3,64) ; Laguiller, 13 312 (1,66) ; Crépeau, 12 823 (1,60) ; Garaud, 10 208 (1,27) ; Debré, 10 008 (1,24) ; Bouchardeau, 6 477 (0,80).

1979. — Ins., 959 249 ; abst., 44,17 % ; suffr. expr., 533 610. P.C., 165 010 (30,92) ; U.F.E., 130 718 (24,49) ; P.S.-M.R.G., 115 249 (21,59) ; D.I.F.E., 64 867 (12,15) ; Eur. Ecol., 19 843 (3,71) ; trotsk, 13 319 (2,49).

1978. — Ins., 986 826 ; abst., 21,05 % ; suffr. expr., 765 461. P.C., 245 947 (32,13) ; P.S., 171 902 (22,45) ; U.D.F., 143 052 (18,68) ; R.P.R., 123 942 (16,17) ; Ecol., 20 180 (2,63) ; ext. g., 19 733 ; div. maj., 15 136 ; M.R.G., 10 009 ; div., 9,876 ; ext. d., 7 782.

1974. — Ins., 818 674 ; abst., 19,19 % ; suffr. expr., 655 647. Mitterrand, 341 419 (52,07) ; Giscard, 195 924 (29,88) ; Chaban, 71 304 (10,87) ; Laguiller, 11 052 ; Royer, 10 476 ; Dumont, 9 210 ; Le Pen, 7 421 ; Krivine, 2 994 ; Muller, 2 738 ; Sebag, 1 471 ; Renouvin, 1 231 ; Héraud, 407.

MARSEILLE

Inscr., 524 465 ; suffr. expr., 375 699

Marchais, 97 093 (25,84) ; Giscard d'Estaing, 96 595 (25,71) ; Mitterrand, 91 813 (24,43) ; Chirac, 54 984 (14,63) ; Lalonde, 12 185 (3,24) ; Laguiller, 5 765 (1,53) ; Crépeau, 5 453 (1,45) ; Debré, 4 663 (1,24) ; Garaud, 4 451 (1,18) ; Bouchardeau, 2 677 (0,71).

1974. — Mitterrand, 179 890 (52,23) ; Giscard, 104 434 (30,32) ; Chaban, 37 087 (10,76) ; Royer, 5 430 ; Laguiller, 5 119 ; Dumont, 4 335 ; Le Pen, 3 753 ; Krivine, 1 561 ; Muller, 1 232 ; Sebag, 801 ; Renouvin, 556 ; Héraud, 187.

AIX-EN-PROVENCE

Inscr., 69 668 ; suffr. expr., 54 049

Giscard d'Estaing, 16 451 (30,43) ; Mitterrand, 13 749 (25,43) ; Chirac, 9 661 (17,87) ; Marchais, 6 495 (12,01) ; Lalonde, 2 713 (5,01) ; Crépeau, 1 212 (2,24) ; Garaud, 1 134 (2,09) ; Laguiller, 949 (1,75) ; Debré, 866 (1,60) ; Bouchardeau, 819 (1,51).

1974. — Mitterrand, 17 195 (40,55) ; Giscard, 16 433 ; Chaban, 4 483 (10,57) ; Royer, 1 158 ; Dumont, 1 085 ; Le Pen, 708 ; Laguiller, 669.

ALLAUCH

Inscr., 9 614 ; suffr., expr., 7 939

Mitterrand, 2 089 (26,31) ; Giscard d'Estaing, 1 884 (23,73) ; Marchais, 1 869 (23,54) ; Chirac, 1 238 (15,59) ; Lalonde, 320 (4,03) ; Crépeau, 142 (1,78) ; Laguiller, 138 (1,73) ; Debré 116 (1,46) ; Garaud, 82 (1,03) ; Bouchardeau, 61 (0,76).

1974. — Mitterrand, 2 923 (53,04) ; Giscard, 1 610 (29,21) ; Chaban, 621 (11,27) ; Laguiller, 92 ; Dumont, 80 ; Royer, 79.

ARLES

Inscr., 32 809 ; suffr. expr., 26 939

Marchais, 8 124 (30,15) ; Giscard d'Estaing, 6 328 (23,49) ; Mitterrand, 5 958 (22,11) ; Chirac, 3 907 (14,50) ; Lalonde, 983 (3,64) ; Laguiller, 434 (1,61) ; Crépeau, 396 (1,46) ; Debré, 319 (1,18) ; Garaud, 287 (1,06) ; Bouchardeau, 203 (0,75).

1974. — Mitterrand, 12 852 (54,07) ; Giscard, 6 801 (28,61) ; Chaban, 2 551 (10,73) ; Laguiller, 394 ; Dumont, 330 ; Royer, 305.

AUBAGNE

Inscr., 24 327 ; suffr. expr., 19 445

Marchais, 6 362 (32,71) ; Giscard d'Estaing, 5 265 (27,07) ; Mitterrand, 3 275 (16,84) ; Chirac, 2 649 (13,62) ; Lalonde, 729 (3,74) ; Crépeau, 295 (1,51) ; Laguiller, 294 (1,51) ; Garaud, 193 (0,99) ; Bouchardeau, 165 (0,84).

1974. — Mitterrand, 7 857 (53,44) ; Giscard, 4 426 (30,10) ; Chaban, 1 451 (9,87) ; Laguiller, 233 ; Royer, 207 ; Dumont, 186.

BERRE-L'ETANG

Inscr., 5 629 ; suffr. expr., 5 306

Marchais, 2 448 (46,13) ; Mitterrand, 1 105 (20,82) ; Giscard d'Estaing, 875 (16,49) ; Cirac, 431 (8,12) ; Lalonde, 165 (3,10) ; Laguiller, 86 (1,62) ; Crépeau, 71 (1,33) ; Garaud, 57 (1,07) ; Bouchardeau, 35 (0,65) ; Debré, 33 (0,62).

1974. — Mitterrand, 3 697 (71,94) ; Giscard, 806 (15,68) ; Chaban, 339 (6,59) ; Laguiller, 112 ; Dumont, 52 ; Royer, 39.

CHATEAURENARD

Inscr., 7 561 ; suffr. expr., 5 790

Giscard d'Estaing, 1 616 (27,91) ; Marchais, 1 267 (31,88) ; Mitterrand, 1 238 (21,38) ; Chirac, 1 061 (18,32) ; Lalonde, 207 (3,57) ; Crépeau, 119 (2,05) ; Laguiller 92 (1,58) ; Garaud, 83 (1,43) ; Debré, 70 (1,20) ; Bouchardeau, 37 (0,63).

1974. — Mitterrand, 2 491 (46,70) ; Giscard, 1 592 (29,85) ; Chaban, 782 (14,66) ; Laguiller, 140 ; Royer, 118 ; Le Pen, 3 ; Dumont, 58.

LA CIOTAT

Inscr., 21 701 ; suffr. expr., 17 546

Marchais, 5 148 (29,34) ; Giscard d'Estaing, 5 078 (28,94) ; Mitterrand, 3 615 (20,60) ; Chirac, 2 075 (11,82) ; Lalonde, 632 (3,60) ; Laguiller, 261 (1,48) ; Crépeau, 251 (1,43) ; Debré, 191 (1,08) ; Garaud, 183 (1,04) ; Bouchardeau, 112 (0,63).

1974. — Mitterrand, 7 650 (56,27) ; Giscard, 3 635 (26,73) ; Chaban, 1 404 (10,32) ; Dumont, 195 ; Le Pen, 173 ; Royer, 173 ; Laguiller, 169.

GARDANNE

Inscr., 9 681 ; suffr. expr., 7 955

Marchais, 2 943 (36,99) ; Giscard d'Estaing, 1 915 (24,07) ; Mitterrand, 1 658 (20,84) ; Chirac, 785 (9,86) ; Lalonde, 214 (2,69) ; Laguiller, 147 (1,84) ; Crépeau, 92 (1,15) ; Debré, 75 (0,94) ; Garaud, 75 (0,94) ; Bouchardeau, 51 (0,64).

1974. — Mitterrand, 3 718 (60,21) ; Giscard, 1 378 (22,31) ; Chaban, 673 (10,89) ; Laguiller, 138 ; Royer, 66 ; Dumont, 65.

ISTRES

Inscr., 14 792 ; suffr. expr., 12 065

Mitterrand, 3 401 (28,21) ; Giscard d'Estaing, 3 061 (25,39) ; Marchais, 2 630 (21,81) ; Chirac, 1 479 (12,26) ; Lalonde, 582 (4,82) ; Laguiller, 249 (2,06) ; Crépeau, 238 (1,97) ; Garaud, 171 (1,41) ; Debré, 135 (1,11) ; Bouchardeau, 109 (0,90).

1974. — Mitterrand, 2 851 (48,58) ; Giscard, 1 813 (30,89) ; Chaban, 775 (13,20) ; Laguiller, 122 ; Dumont, 84 ; Le Pen, 73 ; Royer, 54.

MARIGNANE

Inscr., 16 996 ; suffr. expr., 13 012

Giscard d'Estaing, 3 716 (28,55) ; Mitterrand, 3 228 (24,80) ; Marchais, 2 928 (22,50) ; Chirac, 1 883 (14,47) ; Lalonde, 498 (3,82) ; Laguiller, 213 (1,63) ; Crépeau, 190 (1,46) ; Garaud, 145 (1,11) ; Debré, 144 (1,10) ; Bouchardeau, 67 (0,51).

1974. — Mitterrand, 4 802 (50,52) ; Giscard, 2 881 (30,31) ; Chaban, 1 081 (11,37) ; Le Pen, 202 ; Laguiller, 193 ; Dumont, 126 ; Royer, 86.

MARTIGUES

Inscr., 24 197 suffr. expr., 19 549

Marchais, 6 515 (33,32) ; Mitterrand, 4 531 (23,17) ; Giscard d'Estaing, 4 176 (21,36) ; Chirac, 2 125 (10,87) ; Lalonde, 807 (4,12) ; Laguiller, 388 (1,98) ; Crépeau, 330 (1,68) ; Garaud, 242 (1,23) ; Bouchardeau, 219 (1,12) ; Debré, 216 (1,10).

1974. — Mitterrand, 7 932 (55,32) ; Giscard, 3 861 (26,93) ; Chaban, 1 498 (10,44) ; Laguiller, 295 ; Dumont, 246 ; Le Pen, 175 ; Royer, 145.

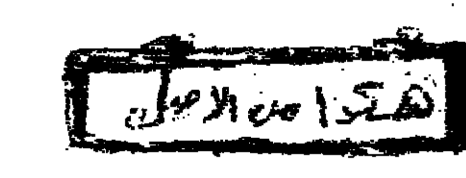
MIRAMAS

Inscr., 11 671 ; suffr. expr., 9 687

Marchais, 3 268 (33,73) ; Mitterrand, 2 208 (22,79) ; Giscard d'Estaing, 1 969 (20,32) ; Chirac, 1 218 (12,57) ; Lalonde, 378 (3,90) ; Laguiller, 199 (2,05) ; Crépeau, 160 (1,65) ; Garaud, 119 (1,22) ; Debré, 104 (1,07) ; Bouchardeau, 64 (0,66).

1974. — Mitterrand, 3 518 (60,06) ; Giscard, 1 271 (21,70) ; Chaban, 726 (12,39) ; Laguiller, 115 ; Dumont, 78 ; Le Pen, 44 ; Royer, 41.

(Lire la suite page 18.)





Directeur de la toxicologie — 300.000 F

Filiale d'un puissant groupe international, ces laboratoires pharmaceutiques, implantés dans la moitié sud de la France, occupent une position stratégique en Europe, notamment dans le domaine scientifique qui est une des priorités de la politique d'investissement (plus de 10 % du chiffre d'affaires du groupe sont consacrés annuellement aux dépenses de recherche et de développement). Ils recherchent le Directeur du département de toxicologie de leur centre de recherche équipé d'installations modernes et disposant de grandes capacités d'extension. Rattaché au Directeur du centre et en liaison avec les responsables de la toxicologie du groupe, il organisera et contrôlera l'activité d'un département de 43 personnes appelé à doubler, à court terme, son potentiel de recherche. Il établira les priorités d'études et discutera les résultats obtenus, proposera des programmes de recherches exploratoires dont il assumera la réalisation, ceci dans le respect rigoureux des règlementations (GLP). Ce poste à hautes responsabilités s'adresse à un candidat ayant une connaissance approfondie de la toxicologie (et si possible de la pathologie) et pouvant justifier d'une solide contribution scientifique attestée par des travaux personnels et des publications. L'expérience de l'animation d'une équipe est un atout supplémentaire pour réussir dans ce poste. Il est indispensable d'avoir une bonne pratique de la langue anglaise. L'ordre de grandeur de la rémunération prévue est de 300.000 francs. Toutefois l'expérience et le potentiel du candidat retenu prévaudront dans les propositions qui seront faites. Ecrire à R. CAROUANA à Villeurbanne.
Réf. A/3593M

Commercial export de haut niveau — Afrique noire

Bâtiments industrialisés - Fortement implantée sur le marché des bâtiments industrialisés, cette moyenne entreprise de la région Rhône-Alpes connaît une expansion remarquable de son activité (taux de progression supérieur à 100 % par an depuis 3 ans) et obtient d'excellents résultats financiers. Ses succès à l'exportation l'incitent à développer son implantation sur le marché africain. Elle recherche un commercial pour couvrir une zone comprenant 7 pays d'Afrique Noire anglophones et francophones. Il aura pour mission d'identifier les processus d'achat et de négocier des contrats avec les ministères, les collectivités et les industries importantes. Ce poste s'adresse à un candidat de premier plan fortement motivé par la réussite matérielle. De formation supérieure (commerciale ou technique), il pourra justifier d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la vente à l'exportation de préférence dans le domaine des biens d'équipements. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable pour établir des contacts à haut niveau. La rémunération sera proportionnelle au volume des affaires traité. Compte tenu de l'importance des contrats variant couramment de un à plusieurs dizaines de millions de francs, elle pourra atteindre des niveaux extrêmement importants et complètera un fixe de l'ordre de cent mille francs par an. Ecrire à R. DAUDIN à Villeurbanne.
Réf. A/3591M

Directeur régional - ile de france — 200.000 F

Equipements électroniques - Une PME, très dynamique, bien implantée, comme constructeur, sur le marché des équipements électroniques, crée le poste de Directeur régional. Dépendant du Directeur Général, il développera son chiffre d'affaires par la prospection et le suivi d'une clientèle constituée principalement d'industriels mais aussi d'installateurs et de collectivités, et répondra aux appels d'offres. En liaison avec le bureau d'études, il participera à l'adaptation des produits existants pour répondre aux besoins spécifiques définis avec ses clients. Son activité couvre Paris et sa région élargie aux départements limitrophes. Cette opportunité de carrière ne peut convenir qu'à un ingénieur électronicien, âgé d'au moins 30 ans, et ayant une expérience réussie de 5 ans minimum de la négociation commerciale de haut niveau dans la vente de produits électroniques (ou similaire) à une clientèle de même type. Compte tenu du potentiel de la région et de la structure interne de la société, de réelles perspectives d'évolution seront offertes à un candidat de valeur. La connaissance de l'anglais serait appréciée. La rémunération liée à l'acquis professionnel du candidat retenu sera composé d'un fixe de l'ordre de 180.000 francs mais pourra, avec les primes d'objectifs, atteindre, voire dépasser, 200.000 francs. Ecrire à M. LE GOUEFF à Villeurbanne.
Réf. A/3592M

Promotion technico-commerciale avionique — Paris

Pilote de chasse ou ingénieur aéronautique - Membre d'un important groupe industriel multinational, cette société spécialisée dans les équipements avioniques, recherche un Responsable de la promotion technico-commerciale de radars aéroportés : assistance des ingénieurs de vente pour la proposition technique et la stratégie commerciale, contacts avec la clientèle (Etats-Majors français et étrangers), contacts avec d'autres industriels, participation à la définition de produits nouveaux. Ce poste s'adresse à un pilote de chasse ou ingénieur aéronautique, âgé d'au moins 35 ans, ayant une excellente connaissance des systèmes radars aéroportés actuels et des équipements électroniques. Il sera capable de s'exprimer en anglais et possèdera une bonne aisance dans les contacts. La rémunération annuelle sera négociée en fonction de l'expérience acquise. Des informations complémentaires seront fournies au cours d'un entretien strictement confidentiel. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2055M

Contrôleur de gestion — 200.000 F

Cette filiale (environ 600 personnes - 350 millions de francs de chiffre d'affaires) d'un important groupe industriel français, spécialisée dans la production et la vente de produits métallurgiques, recherche, pour son siège à Paris, un Contrôleur de gestion. En étroite liaison avec la Direction Générale, la Direction Financière et les Directions opérationnelles (deux départements, deux usines...) il participera à la définition des objectifs de la société et sera chargé de mettre en place des systèmes et procédures de gestion permettant l'analyse des résultats et les actions correctives nécessaires. Ce poste représente une réelle opportunité de carrière pour un diplômé grande école (HEC, ESSEC... ou ingénieur + formation complémentaire à la gestion), âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience d'au moins 3-4 ans du contrôle de gestion acquise en entreprise industrielle ou en cabinet conseil (audit, organisation). La rémunération annuelle, de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à J. MOUNIER à Paris.
Réf. A/2054M

Ingénieur d'études haut niveau — Centre

Logique à microprocesseur - Une importante entreprise, filiale d'un puissant groupe international et spécialisée dans l'électronique, recherche pour l'un de ses centres d'études un ingénieur. Il sera intégré au sein d'une petite équipe travaillant sur des projets de pointe et participera activement à l'étude et à la mise au point d'un produit d'avant garde. Il pourra ensuite évoluer, selon ses motivations et ses résultats, vers des fonctions de responsable de projet ou des responsabilités plus industrielles : fabrication, méthodes, qualité... Au-delà des évolutions prévisibles dans le cadre de ce projet, d'autres perspectives de carrière peuvent être envisagées à moyen et long terme au sein du groupe tant en France qu'à l'étranger. Cette opportunité s'adresse à un jeune diplômé (ESE, INPG... ou doctorat en électronique) possédant une solide expérience de 2 à 3 ans au moins acquise de préférence dans un service études ou recherche et développement. La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand serait très appréciée. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en détaillant la nature des travaux effectués, à Villeurbanne.
Réf. B/7075M

Responsable administratif d'établissement — 130.000 F

Banlieue Est de Paris - La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la vente de services à l'industrie agro-alimentaire, recherche un Responsable Administratif pour l'une de ses unités décentralisées, en cours d'installation. Dépendant hiérarchiquement du Directeur d'Etablissement et fonctionnellement du Directeur Administratif et Financier de la filiale, il se verra confier les différentes tâches inhérentes à l'administration et la gestion comptable de l'établissement (40 personnes en 1981 - 65 en 1982) : conception et mise en place de procédures administratives et de systèmes de contrôle, gestion du personnel, résultats comptables, élaboration et suivi des budgets, établissement des prix de revient... le tout en liaison très étroite avec l'informatique et les services intéressés. Ce poste s'adresse à un candidat ayant une solide formation comptable (D.E.C.S., B.T.S. ou équivalent) et une expérience à la fois comptable et administrative de quelques années. Il sera familiarisé avec l'outil informatique. Une bonne connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience sera de l'ordre de 130.000 francs. Ecrire à Christine CHABAUD à Paris.
Réf. A/2058M

Directeur filiale anglaise — 20.000 £

Un groupe français (chiffre d'affaires : 200 millions de francs - 800 personnes), spécialisé dans la fabrication et la vente de produits médico-chirurgicaux à usage unique, et déjà bien implanté dans différents pays d'Europe Occidentale, recherche le nouveau Directeur de sa filiale anglaise de distribution. Située à environ 50 km d'Oxford, cette filiale, créée en 1973, emploie aujourd'hui 25 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 1,5 million £. Son directeur sera l'interlocuteur direct du groupe et sera jugé, avant tout, sur ses capacités à rentabiliser au mieux l'outil existant (organisation, gestion administrative et financière...). En liaison avec la maison-mère, il prendra les grandes options de politique commerciale pour l'ensemble des Iles Britanniques, puis chargera ses deux Directeurs des Ventes et ses dix vendeurs de l'appliquer sur le terrain. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé, âgé de 32 ans minimum, doté d'une solide formation de base, maîtrisant parfaitement la langue anglaise et ayant déjà exercé avec succès des responsabilités de Direction au sein d'un Centre de Profit (la connaissance du secteur professionnel considéré n'est pas nécessaire). Le candidat retenu aura un bon contact commercial mais son profil sera surtout celui d'un excellent gestionnaire, sachant faire preuve de réelles qualités de rigueur, d'encadrement et d'organisation. Le salaire annuel, de l'ordre de 20.000 £, sera assorti d'une voiture de fonction. Ecrire à J.P. ROUGIER à Paris.
Réf. A/2056M

Services informatiques — 240.000 F

Responsable des études - L'une des plus importantes sociétés de services et de conseils en informatique, disposant de puissants moyens informatiques, jouissant de longue date, d'une excellente image auprès d'une clientèle spécialisée, recherche le Responsable des Etudes de l'un de ses principaux départements. Il sera responsable dans un premier temps de l'animation et de la direction d'une équipe d'une quarantaine de personnes, dont une dizaine de chefs de projet. Puis, il sera appelé à évoluer rapidement vers des responsabilités techniques et commerciales plus étendues. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, disposant d'une solide expérience informatique dans le tertiaire et connaissant bien l'activité bancaire. Une bonne autorité personnelle et des qualités d'homme de développement sont indispensables. La rémunération, qui pourra atteindre 240.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé à Paris. Ecrire à J.A. DENNINGER à Paris.
Réf. A/2008M

Directeur commercial — 200.000 F

Un laboratoire pharmaceutique français, en forte progression : doublement du chiffre d'affaires en 3 ans, et filiale d'un très important groupe européen à vocation internationale, recherche son Directeur Commercial qui sera basé en région parisienne. Rendant compte au Directeur Marketing, il participera activement à l'élaboration des objectifs et des programmes de marketing et de vente de cette société sur le marché français, sous tous ses aspects : publicité, promotion, positionnement des produits... Il aura ensuite à mettre en œuvre cette politique sur le terrain à travers le réseau de visite médicale dont il animera et contrôlera l'activité. Ce poste exigeant créativité et réalisme, ne peut convenir qu'à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur et pouvant justifier d'une expérience réussie de la vente, du marketing et de la gestion de produits pharmaceutiques, cosmétologiques ou diététiques, acquise à un niveau de responsabilité opérationnelle. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Une grande disponibilité est exigée quant aux déplacements à effectuer sur le plan national. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris
Réf. A/2053M

Directeur artistique — Paris

MOBILIER INTERNATIONAL - Cette société française solidement implantée dans son domaine d'activité qui recouvre la fabrication, l'importation et la distribution de meubles contemporains de qualité, recherche pour parfaire son organisation générale un Directeur Artistique. Directement placé sous l'autorité du Conseil de Direction, il sera responsable de l'esthétique et de l'image de marque des 3 magasins parisiens d'exposition, participera à la recherche et la création de nouveaux modèles et dirigera les activités publicitaires (documentation, publication, etc...). Basé au siège social à Paris (XIème), le candidat retenu (homme ou femme) âgé d'au moins 40 ans, de bonne culture générale et possédant de sérieuses notions d'architecture, pourra mettre en valeur une expérience et une connaissance approfondie du mobilier contemporain. Ses références antérieures, ses capacités d'imagination, de création et d'animation justifieront une rémunération annuelle importante, négociable avec la Direction. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire à Paris. Réf. B/5739M

Responsable des études — 200.000 F

Informatique - Une importante société d'ingénierie Informatique possédant de puissants moyens tant en études qu'en production, recherche le Responsable de son département spécialisé dans les prestations auprès d'une clientèle de mutuelles et d'assurances. Il aura la responsabilité de plusieurs groupes d'études. Il sera particulièrement chargé de la conception des principaux projets et de l'animation des équipes de réalisations (une quinzaine de personnes). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, disposant d'une bonne expérience de l'informatique dans le secteur tertiaire. Par son ascendant et ses talents d'animateur, il devra être capable de s'imposer, tant à l'intérieur de la société qu'auprès des clients, pour développer et étendre l'activité de son département. La rémunération, de l'ordre de 200.000 francs par an, dépendra essentiellement de l'expérience du candidat. Le poste est situé à Paris. Ecrire à J.A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2057M

Responsable service contrats — 150.000 F

Région nord-ouest - Une très importante société industrielle française de renom international recherche pour l'une de ses unités de production (1.500 personnes) en pleine expansion et située dans le Nord-Ouest de la France le Responsable du Service des contrats. Rendant compte au Chef du Service des approvisionnements de l'Etablissement et en étroite liaison avec les services centraux du siège, il prendra en charge la négociation et la rédaction des marchés et contrats de sous-traitance, de travaux d'installation et d'assistance technique, ainsi que le contrôle des marchés préparés par les sociétés d'ingénierie mandataires. Avec l'appui d'une petite équipe qu'il aura à animer, il assurera le suivi des affaires en cours, veillera à la bonne conformité juridique des contrats et jouera éventuellement un rôle de conseil en matière de responsabilité, d'assurance et de propriété industrielle. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre affirmé, âgé d'environ 30 ans et de formation supérieure (commerciale, juridique...) et pouvant justifier d'une certaine pratique des négociations commerciales, acquises au sein d'une entreprise industrielle appartenant de préférence au secteur de l'ingénierie. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 150.000 francs, sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat retenu. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris.
Réf. A/2007M

Contrôleur de gestion — Secteur bancaire

Nantes - Dans le cadre de son développement, un important établissement bancaire recherche, pour son siège administratif, un contrôleur de gestion. Au sein de l'équipe Contrôle de gestion, il aura à mettre en place et à animer la partie prix de revient du système d'information de la banque, en liaison fonctionnelle avec les autres services, les agences et les organismes centraux de Paris. Basé à Nantes, ce poste nouvellement créé dans une fonction en plein développement s'adresse à un(e) candidat(e) diplômé(e) d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup de Co Paris) possédant si possible de bonnes connaissances de base en informatique. Un débutant peut convenir ; toutefois, une première expérience dans le secteur bancaire sera un atout apprécié. De réelles perspectives de carrière seront offertes à un candidat motivé et à fort potentiel. La rémunération de départ sera fonction de l'expérience et de la valeur de la personne retenue. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant prétentions, à Nantes.
Réf. B/0022M

Ingénieurs bâtiments — Rhône-Alpes

Contrôle technique de construction - Un important organisme spécialisé dans le contrôle et le conseil auprès d'entreprises et d'administrations recherche deux ingénieurs bâtiment. Ils seront chargés d'assurer des missions de contrôle technique depuis le stade de la conception (plans, notes de calcul) jusqu'à la réalisation complète (chantiers). Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés (ECL, ETP, AM, ENSAIS, INSA... option génie civil) âgés au minimum de 30 ans et possédant au moins 6 ans d'expérience professionnelle du bâtiment acquise soit en bureau d'études, conseil ou entreprises. L'un des postes est basé à Annecy, l'autre à Clermont Ferrand. Des déplacements très fréquents mais journaliers sont à prévoir dans un rayon de 150 kilomètres maximum. Compte tenu du développement croissant de cette activité, de réelles possibilités de promotion sont ouvertes pour des éléments de valeur. Ecrire à M. FOBY à Villeurbanne.
Réf. A/3588M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82
78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Strasbourg - Stuttgart - Turin - Zurich

LE PREMIER TOUR

L'ÉLEC

Dans les autres départements

(Suite de la page 16.)

LES PENNES-MIRABEAU

Inscr. 11 021 ; suffr. expr., 8 834
Marchais, 2 602 (30,13) ; Mitterrand, 2 303 (26,06) ; Giscard d'Estaing, 1 869 (21,15) ; Chirac, 1 137 (12,87) ; Lalonde, 321 (3,63) ; Laguiller, 159 (1,79) ; Crépeau, 133 (1,50) ; Debré, 101 (1,14) ; Garaud, 77 (0,37) ; Bouchardeau, 72 (0,81).

1974. — Mitterrand, 3 206 (53,07) ; Giscard, 1 301 (23,56) ; Chaban, 655 (11,85) ; Laguiller, 88 ; Royer, 84 ; Dumont, 60.

PORT-DE-BOUC

Inscr. 11 556 ; suffr. expr., 10 120
Marchais, 5 745 (56,76) ; Mitterrand, 1 638 (16,18) ; Giscard d'Estaing, 1 452 (14,34) ; Chirac, 616 (6,08) ; Lalonde, 241 (2,38) ; Laguiller, 155 (1,53) ; Crépeau, 101 (0,99) ; Garaud, 65 (0,64) ; Debré, 56 (0,55) ; Bouchardeau, 51 (0,50).

1974. — Mitterrand, 3 593 (73,91) ; Giscard, 1 081 (14,31) ; Chaban, 454 (8,22) ; Laguiller, 122 ; Dumont, 77 ; Le Pen, 51 ; Royer, 45.

PORT-St-LOUIS-DU-RHONE

Inscr., 5 897 ; suffr. expr., 5 232
Marchais, 2 897 (55,37) ; Giscard d'Estaing, 843 (16,11) ; Mitterrand, 682 (13,03) ; Chirac, 500 (9,55) ; Lalonde 149 (2,84) ; Laguiller, 48 (0,91) ; Crépeau, 46 (0,87) ; Debré, 26 (0,49) ; Garaud, 24 (0,45) ; Bouchardeau, 17 (0,32).

1974. — Mitterrand, 2 676 (67,26) ; Giscard, 679 (17,06) ; Chaban, 429 (10,73) ; Laguiller, 53 ; Le Pen, 36 ; Dumont, 29 ; Royer, 28.

SALON-DE-PROVENCE

Inscr. 21 836 ; suffr. expr. 17 236
Giscard d'Estaing, 5 080 (29,49) ; Mitterrand, 4 319 (25,07) ; Chirac, 3 288 (19,08) ; Marchais, 2 363 (13,71) ; Lalonde, 778 (4,51) ; Crépeau, 418 (2,42) ; Garaud, 289 (1,67) ; Debré 278 (1,61) ; Laguiller, 265 (1,53) ; Bouchardeau, 148 (0,85).

1974. — Mitterrand, 6 383 (43,93) ; Giscard, 4 930 (34,28) ; Chaban, 1 882 (12,95) ; Royer, 398 ; Le Pen, 272 ; Laguiller, 269 ; Dumont, 253.

SEPTEMES-LES-VALLONS

Inscr. 6 382 ; suffr. expr. 5 425
Marchais, 2 435 (44,38) ; Mitterrand, 1 120 (20,64) ; Giscard d'Estaing, 933 (17,19) ; Chirac, 493 (9,08) ; Lalonde, 166 (3,05) ; Laguiller, 84 (1,54) ; Crépeau, 69 (1,27) ; Garaud, 57 (1,05) ; Debré, 46 (0,84) ; Bouchardeau, 22 (0,40).

1974. — Mitterrand, 2 649 (64,68) ; Giscard, 806 (19,68) ; Chaban, 422 (10,30) ; Laguiller, 77 ; Royer, 30 ; Dumont, 28.

TARASCON

Inscr. 7 191 ; suffr. expr. 5 758
Giscard d'Estaing, 1 641 (28,49) ; Mitterrand, 1 415 (24,57) ; Marchais, 1 281 (22,24) ; Chirac, 790 (13,72) ; Lalonde, 191 (3,31) ; Laguiller, 128 (2,22) ; Debré, 103 (1,78) ; Crépeau, 93 (1,61) ; Garaud, 82 (1,42) ; Bouchardeau, 34 (0,59).

1974. — Mitterrand, 2 328 (47,00) ; Giscard, 1 546 (31,21) ; Chaban, 663 (13,38) ; Royer, 123 ; Laguiller, 88 ; Dumont, 73.

VITROLLES

Inscr. 10 656 ; suffr. expr. 8 365
Mitterrand, 2 136 (25,53) ; Giscard d'Estaing, 2 009 (24,01) ; Marchais 1 876 (22,42) ; Chirac, 1 306 (15,61) ; Lalonde 367 (4,38) ; Crépeau, 194 (2,31) ; Laguiller, 162 (1,93) ; Garaud, 126 (1,50) ; Debré, 102 (1,23) ; Bouchardeau, 86 (1,02).

1974. — Mitterrand, 1 672 (53,28) ; Giscard, 844 (26,80) ; Chaban, 380 (12,10) ; Laguiller, 85 ; Le Pen, 52 ; Dumont, 37 ; Royer, 20.

Le principal bénéficiaire du scrutin dans le département des Bouches-du-Rhône est M. Jacques Chirac, dont le comité de soutien était présidé par M. Joseph Comiti, député R.P.R. et ancien ministre.

L'échec de M. Marchais est particulièrement net en Arles où, malgré une situation sociale marquée par des licenciements massifs, le candidat communiste perd près de sept points par rapport aux élections européennes de 1979 au bénéfice du candidat socialiste. A noter, la performance réalisée par M. Lalonde à Aix-en-Provence, où il franchit la barre des 5 %.

CALVADOS

Inscr., 389 724 ; vot., 322 246
Abst., 67 478 (17,31 %)
Suffr. expr., 317 534

Giscard d'Estaing	93 118 (29,32)
Mitterrand	85 255 (26,84)
Chirac	61 229 (19,27)
Marchais	36 413 (11,46)

Lalonde, 13 477 (4,24) ; Laguiller, 8 435 (2,65) ; Crépeau, 6 858 (2,15) ; Debré, 5 042 (1,58) ; Garaud, 4 329 (1,36) ; Bouchardeau, 3 428 (1,07).

1979. — Ins., 377 114 ; abst., 41,08 % ; suffr. expr., 210 743. U.F.E. 64 072 (30,40) ; P.S.-M.R.G., 49 812 (23,63) ; DIFE., 34 142 (16,20) ; P.C., 32 431 (15,38) ; Eur. écol., 12 253 (5,81) ; trotsk., 7 645 (3,62).

1978. — Ins., 374 506 ; abst., 16,34 % ; suffr. expr., 308 319. U.D.F., 134 617 (43,66) ; P.S., 75 459 (24,47) ; P.C. 40 171 (13,12) ; R.P.R., 28 014 (9,08) ; ext. g., 9 421 ; écol., 7 501 ; div. maj., 4 649 ; div., 4 000 ; ext. d., 2 167 ; M.R.G., 2 020.

1974. — Ins., 314 502 ; abst., 14,15 % ; suffr. expr., 267 919. Mitterrand, 102 871 (38,39) ; Giscard, 99 850 (37,26) ; Chaban, 38 994 (14,55) ; Royer, 9024 ; Laguiller, 6496 ; Dumont, 3809 ; Le Pen, 2312 ; Muller, 1702 ; Krivine, 985 ; Renouvin, 484 ; Sebag, 420 ; Héraud, 150.

CAEN

Inscr., 69 102 ; suffr. expr., 52 986
Mitterrand, 15 925 (30,05) ; Giscard d'Estaing, 14 868 (28,06) ; Chirac, 9 043 (17,06) ; Marchais, 5 127 (9,67) ; Lalonde, 2 889 (5,45) ; Crépeau, 1 342 (2,53) ; Laguiller, 1 216 (2,29) ; Debré, 1 022 (1,92) ; Garaud, 769 (1,43) ; Bouchardeau, 765 (1,44).

1974. — Mitterrand, 20 251 (39,85) ; Giscard, 18 859 (37,11) ; Chaban, 6856 (13,49) ; Royer, 1755 ; Dumont, 1048 ; Laguiller, 967 ; Le Pen, 362 ; Muller, 334 ; Krivine, 223 ; Sebag, 71 ; Renouvin, 68 ; Héraud, 19.

BAYEUX

Inscr., 9 445 ; suffr. expr., 7 567
Giscard d'Estaing, 2 389 (31,57) ; Mitterrand, 2 008 (26,53) ; Chirac, 1 401 (18,51) ; Marchais, 728 (9,62) ; Lalonde, 353 (4,66) ; Laguiller, 213 (2,81) ; Crépeau, 170 (2,24) ; Debré, 143 (1,88) ; Garaud, 95 (1,25) ; Bouchardeau, 67 (0,88).

1974. — Giscard, 2 446 (39,64) ; Mitterrand, 2 200 (35,66) ; Chaban, 964 (15,62) ; Royer, 225 ; Laguiller, 109 ; Dumont, 100.

FALAISE

Inscr., 5 127 ; suffr. expr., 4 195
Mitterrand, 1 146 (27,31) ; Giscard d'Estaing, 1 060 (25,26) ; Chirac, 779 (18,56) ; Marchais, 678 (16,16) ; Lalonde, 175 (4,17) ; Crépeau, 111 (2,64) ; Laguiller, 107 (2,55) ; Debré, 53 (1,26) ; Garaud, 46 (1,09) ; Bouchardeau, 40 (0,95).

1974. — Mitterrand, 1 536 (42,61) ; Giscard, 1 147 (31,82) ; Chaban, 515 (14,28) ; Royer, 148 ; Laguiller, 98 ; Le Pen, 60 ; Dumont, 49.

HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Inscr., 11 944 ; suffr. expr., 9 299
Mitterrand, 3 520 (37,85) ; Giscard d'Estaing, 1 756 (18,88) ; Marchais, 1 554 (16,71) ; Chirac, 983 (10,57) ; Lalonde, 520 (5,59) ; Laguiller, 371 (3,91) ; Crépeau, 237 (2,54) ; Bouchardeau, 226 (2,43) ; Debré, 124 (1,33) ; Garaud, 108 (1,16).

1974. — Mitterrand, 4 239 (52,69) ; Giscard, 2 229 (27,71) ; Chaban, 858 (10,66) ; Laguiller, 196 ; Dumont, 192 ; Royer, 128.

HONFLEUR

Inscr., 5 863 ; suffr. expr., 4 433
Giscard d'Estaing, 1 407 (31,73) ; Mitterrand, 1 124 (25,35) ; Marchais, 655 (14,77) ; Chirac, 577 (13,01) ; Lalonde, 216 (4,87) ; Laguiller, 153 (3,45) ; Crépeau, 110 (2,48) ; Debré, 89 (2) ; Garaud, 55 (1,24) ; Bouchardeau, 47 (1,06).

1974. — Mitterrand, 1 716 (44,01) ; Giscard, 1 303 (33,41) ; Chaban, 481 (12,33) ; Royer, 129 ; Laguiller, 116 ; Dumont, 62.

LISIEUX

Insc., 15 662 ; suffr. expr., 12 630
Giscard d'Estaing, 3 991 (31,59) ; Mitterrand, 3 288 (25,90) ; Chirac, 2 235 (18,48) ; Marchais, 1 382 (10,94) ; Lalonde, 431 (3,41) ; Laguiller, 375 (2,96) ; Crépeau, 296 (2,34) ; Debré, 221 (1,74) ; Garaud, 161 (1,27) ; Bouchardeau, 155 (1,22).

1974. — Mitterrand, 4 196 (37,27) ; Giscard, 4 176 (37,09) ; Chaban, 1 746 (15,50) ; Royer, 497 ; Laguiller, 248 ; Dumont, 146.

MONDEVILLE

Insc., 6 255 ; suffr. expr., 5 022
Mitterrand, 1 833 (36,49) ; Marchais, 1 085 (21,60) ; Giscard d'Estaing, 999 (19,89) ; Chirac, 476 (9,47) ; Lalonde, 233 (4,63) ; Laguiller, 132 (2,62) ; Crépeau, 118 (2,34) ; Debré, 64 (1,27) ; Bouchardeau, 49 (0,97) ; Garaud, 31 (0,61).

1974. — Mitterrand, 2 608 (57,66) ; Giscard, 1 149 (25,40) ; Chaban, 460 (10,17) ; Laguiller, 95 ; Royer, 65 ; Dumont, 53.

VIRE

Inscr., 9 205 ; suffr. expr., 7 509
Giscard d'Estaing, 2 534 (33,74) ; Mitterrand, 1 733 (23,07) ; Chirac, 1 563 (20,81) ; Marchais, 686 (9,13) ; Lalonde, 327 (4,35) ; Laguiller, 206 (2,74) ; Crépeau, 164 (2,18) ; Debré, 120 (1,59) ; Garaud, 106 (1,41) ; Bouchardeau, 70 (0,93).

1974. — Giscard, 2 751 (41,03) ; Mitterrand, 2 312 (34,43) ; Chaban, 910, (13,57) ; Royer, 333 ; Laguiller, 170 ; Dumont, 76.

Le président sortant perd près de huit points par rapport à 1974, essentiellement au profit de M. Chirac (près de cinq points de plus par rapport au score de M. Chaban-Delmas) et du candidat écologiste, M. Lalonde, qui recueille trois fois plus de voix que M. René Dumont en 1974. A gauche, où le total des voix reste stable, on note une perte du P.C. de quatre points au profit du P.S. A La Hoguette, lieu de naissance de M. Marchais, M. Chirac devance le candidat communiste.

CANTAL

Inscr., 124 516 ; vot., 101 072

Chirac	33 455 (33,44)
Giscard d'Estaing	25 924 (25,91)
Mitterrand	22 108 (22,10)
Marchais	10 596 (10,59)

Laguiller, 2 175 (2,17) ; Lalonde, 2 142 (2,14) ; Crépeau, 1 136 (1,13) ; Garaud, 935 (0,93) ; Debré, 893 (0,89) ; Bouchardeau, 652 (0,65).

1979. — Ins., 122 590 ; abst., 42,21 % ; suffr. ex., 67 525. D.I.F.E., 21 956 (32,51) ; U.F.E., 15 766 (23,34) ; P.S.-M.R.G., 13 214 (19,56) ; P.C., 10 542 (15,61) ; trotsk., 2 252 (3,33) ; Eur. Ecol., 1 475 (2,18).

1978. — Ins., 122 970 ; abst., 17,96 % ; suffr. ex., 98 903. R.P.R., 57 058 (57,69) ; P.S., 23 494 (23,75) ; P.C., 13 928 (14,08) ; ext. g., 2 687 ; div. 1 736.

1974. — Ins., 111 833 ; abst., 18,20 % ; suffr. ex., 90 305 ; Giscard, 42 227 (46,50) ; Mitterrand, 29 254 (32,88) ; Chaban, 11 007 (12,12) ; Laguiller, 3 657 ; Royer, 2 077 ; Le Pen, 543 ; Dumont, 500 ; Muller, 328 ; Krivine, 230 ; Renouvin, 173 ; Sebag, 107 ; Héraud, 42.

AURILLAC

Inscr., 18 535 ; suffr. expr., 14 937
Mitterrand, 4 490 (30,05) ; Chirac, 3 879 (25,93) ; Giscard d'Estaing, 3 399 (22,03) ; Marchais, 1 821 (12,19) ; Lalonde, 409 (2,73) ; Crépeau, 282 (1,88) ; Laguiller 262 (1,75) ; Debré, 173 (1,15) ; Bouchardeau, 163 (1,09) ; Garaud, 159 (1,06).

1974. — Giscard, 5 364 (41,24) ; Mitterrand, 5 026 (38,64) ; Chaban, 1 585 (12,78) ; Laguiller, 379 ; Royer, 273 ; Dumont, 134 ; Le Pen, 111 ; Muller, 58 ; Krivine, 43 ; Renouvin, 21 ; Sebag, 11 ; Héraud, 1.

MAURIAC

Inscr., 2 879 ; suffr. expr., 2 243
Chirac, 750 (33,42) ; Giscard d'Estaing, 502 (22,33) ; Mitterrand, 466 (20,77) ; Marchais, 313 (13,95) ; Lalonde, 62 (2,76) ; Laguiller 52 (2,31) ; Garaud, 36 (1,60) ; Crépeau, 25 (1,11) ; Debré, 19 (0,84) ; Bouchardeau, 18 (0,80).

1974. — Giscard, 916 (47,02) ; Mitterrand, 655 (33,62) ; Chaban, 202 (10,36) ; Laguiller, 73 ; Royer, 54 ; Dumont, 20.

SAINT-FLOUR

Inscr., 4 193 ; suffr. expr., 3 387
Chirac, 1 097 (32,38) ; Giscard d'Estaing, 974 (28,75) ; Mitterrand, 748 (22,08) ; Marchais, 210 (6,20) ; Lalonde, 118 (3,48) ; Laguiller, 72 (2,12) ; Crépeau 57 (1,68) ; Debré, 40 (1,18) ; Garaud, 39 (1,15) ; Bouchardeau, 32 (0,94).

1974. — Giscard, 1 590 (52,44) ; Mitterrand, 838 (27,63) ; Chaban, 309 (10,19) ; Royer, 141 ; Laguiller, 80 ; Dumont, 20.

Limitrophe de la Corrèze, le Cantal a subi l'influence de M. Chirac. Toutefois, le maire de Paris dont les deux candidats R.P.R. frôlaient la barre des 58 % aux législatives de 1978, n'obtient que 33,44 %. Il est vrai aussi qu'à l'occasion d'une élection législative partielle organisée à la suite de la démission de M. Augustin Chauvet, la première circonscription était revenue au P.S., le 30 novembre dernier.

CHARENTE

Inscr., 248 122 ; vot. 203 500
Abst., 44 935 (17,98 %)
Suffr. expr., 200 187

Mitterrand	55 734 (27,84)
Giscard d'Estaing	48 486 (24,22)
Chirac	37 138 (18,55)
Marchais	32 025 (15,99)

Crépeau, 9 671 (4,83) ; Lalonde, 5 782 (2,88) ; Laguiller, 4 573 (2,28) ; Debré, 3 032 (1,51) ; Garaud, 2 478 (1,23) ; Bouchardeau, 1 268 (0,63).

1979. — Ins., 238 726 ; abst., 38,22 % ; suffr. expr., 139 645. P.S.-M.R.G., 35 555 (25,46) ; U.F.E., 34 934 (25,01) ; P.C., 32 168 (23,05) ; D.I.F.E., 23 605 (16,90) ; trotsk., 4 924 (3,07) ; Eur. Ecol., 3 778 (2,70).

1978. — Ins., 237 790 ; abst., 15,87 % ; suffr. expr., 195 319. R.P.R., 70 914 (36,30) ; P.S., 44 125 (22,59) ; P.C., 43 493 (22,26) ; div. maj., 11 006 (5,63) ; M.R.G., 9 642 (4,93) ; U.D.F., 6 750 (3,45) ; ext. g., 5 503 ; div., 3 886.

1974. — Ins., 209 166 ; abst., 14,90 % ; suff. expr., 175 959. Mitterrand, 78 122 (44,39) ; Chaban, 42 687 (24,25) ; Giscard, 39 638 (22,53) ; Laguiller, 5 440 ; Royer, 5 240 ; Le Pen, 1 444 ; Dumont, 1 327 ; Muller, 768 ; Krivine, 507 ; Renouvin, 349 ; Sebag, 331 ; Héraud, 86.

ANGOULEME

Inscr., 28 952 ; suffr. expr., 22 780
Mitterrand, 7 028 (30,85) ; Giscard d'Estaing, 5 672 (24,89) ; Chirac, 4 352 (19,10) ; Marchais, 2 880 (12,64) ; Crépeau, 930 (4) ; Lalonde, 679 (2,98) ; Debré, 408 (1,79) ; Laguiller, 368 (1,61) ; Garaud, 271 (1,18) ; Bouchardeau, 193 (0,84).

1974. — Mitterrand, 8 341 (40,62) ; Giscard, 5 754 (28,02) ; Chaban, 4 727 (23,02) ; Royer, 865 ; Laguiller, 478 ; Dumont, 205 ; Le Pen, 147 ; Muller, 90 ; Krivine, 64 ; Sebag, 37 ; Renouvin, 28 ; Héraud, 5.

COGNAC

Inscr., 13 506 ; suffr. expr., 10 538
Giscard d'Estaing, 2 938 (27,88) ; Mitterrand, 2 935 (27,85) ; Chirac, 1 943 (18,43) ; Marchais, 1 097 (10,40) ; Crépeau, 710 (6,73) ; Lalonde, 347 (3,29) ; Debré, 189 (1,79) ; Laguiller, 167 (1,58) ; Garaud, 137 (1,30) ; Bouchardeau, 75 (0,71).

1974. — Mitterrand, 3 586 (37,75) ; Giscard, 2 688 (28,30) ; Chaban, 2 422 (20,50) ; Royer, 386 ; Laguiller, 155 ; Le Pen, 81 ; Dumont, 77.

LA COURONNE

Inscr., 3 639 ; suffr. expr., 2 958
Mitterrand, 915 (30,93) ; Giscard d'Estaing, 712 (24,07) ; Marchais, 503 (17) ; Chirac, 426 (14,40) ; Crépeau, 155 (5,24) ; Lalonde, 79 (2,67) ; Laguiller, 65 (2,19) ; Debré, 43 (1,45) ; Garaud, 41 (1,38) ; Bouchardeau, 19 (0,64).

1974. — Mitterrand, 1 279 (49,90) ; Chaban, 669 (26,10) ; Giscard, 445 (17,36) ; Laguiller, 59 ; Royer, 49 ; Dumont, 13.

RUELLE

Inscr., 5 347 ; suffr. expr., 4 477
Mitterrand, 1 669 (37,27) ; Giscard d'Estaing, 892 (19,92), Marchais, 878 (19,61) ; Chirac, 485 (10,83) ; Crépeau, 220 (4,91) ; Lalonde, 135 (3,01) ; Laguiller, 78 (1,74) ; Debré, 49 (1,09) ; Bouchardeau, 37 (0,82) ; Garaud, 34 (0,75).

1974. — Mitterrand, 2 266 (58,76) ; Giscard, 659 (17,09) ; Chaban, 640 (16,59) ; Laguiller, 115 ; Royer, 84 ; Dumont, 46.

SOYAUX

Inscr., 9 180 ; suffr. expr., 7 264
Mitterrand, 2 272 (31,27), Giscard d'Estaing, 1 669 (22,97) ; Chirac, 1 217 (16,75) ; Marchais, 1 104 (15,19) ; Crépeau, 307 (4,22) ; Lalonde, 242 (3,33) ; Laguiller, 176 (2,42) ; Debré, 105 (1,44) ; Garaud, 105 (1,44) ; Bouchardeau, 67 (0,92).

1974. — Mitterrand, 2 372 (50,14) ; Giscard, 1 085 (22,93) ; Chaban, 910 (19,23) ; Laguiller, 113 ; Royer, 113 ; Dumont, 46.

Alors que le total des voix de gauche n'augmente que très légèrement par rapport au score atteint par M. Mitterrand en 1974 (+ 0,56 point), M. Giscard d'Estaing progresse 1,69 point, tandis que M. Chirac — qui réalise un bon score avec 15,65 % des suffrages — perd 5,70 points si l'on considère son résultat avec celui obtenu par M. Chaban-Delmas.

Le président sortant accentue une assez forte progression dans ce département où, en 1978, l'U.D.F. ne recueillait que 3,45 %. M. Marchais voit le score du P.C.F. subir une nette régression puisque, en 1978, celui-ci était de 6,27 points supérieur au sien. L'effritement des positions gaullistes est significatif à Ruffec, ville dont le maire est M. Alloncle, sénateur R.P.R. (M. Chirac arrive en troisième position) et à Cognac, où le maire, M. Hardy, député R.P.R., avait obtenu plus de 45 % des voix au premier tour des élections législatives en 1978 (M. Chirac obtient 18,43 %). Il faut également noter le bon score obtenu par M. Crépeau (4,83 %) dans un département qui, il est vrai, est limitrophe de celui dont il est l'élu (la Charente-Maritime).

CHARENTE-MARITIME

Inscr., 367 240 ; vot. 293 024
Abst., 74 216 (20,20 %)
Suffr. expr., 288 745

Giscard d'Estaing	76 086 (26,35)
Mitterrand	70 519 (24,42)
Chirac	47 265 (16,36)
Marchais	32 025 (15,99)

Crépeau, 34 484 (11,94) ; Lalonde, 8 464 (2,93) ; Laguiller, 5 232 (1,81) ; Debré, 4 036 (1,39) ; Garaud, 3 615 (1,25) ; Bouchardeau, 1 893 (0,65).

1979. — Ins., 354 431 ; abst., 42,68 % ; suffr. expr., 193 115. U.F.E., 53 700 (27,80) ; P.S.-M.R.G., 50 643 (26,22) ; P.C., 37 236 (19,28) ; DIFE, 30 752 (15,92) ; Eur. Ecol., 6 676 (3,45) ; trotsk., 5 769 (2,98).

1978. — Ins., 351 783 ; abst., 18,77 % ; suffr. expr., 279 620. R.P.R., 63 976 (22,87) ; U.D.F., 54 956 (19,65) ; P.C., 53 753 (19,22) ; P.S., 40 045 (14,32) ; M.R.G., 39013 (13,95) ; div. maj., 8 353 (2,99) ; ext. g., 8 185 ; div., 7 443 ; écol., 2 821 ; ext. d., 1 060.

1974. — Ins., 307 619 ; abst., 17,74 % ; suffr. expr., 250 494. Mitterrand, 104 743 (41,81) ; Giscard, 63 994 (25,54) ; Chaban, 58 688 (23,42) ; Royer, 8 414 ; Laguiller, 6 686 ; Dumont, 2 471 ; Le Pen, 2 246 ; Muller, 1 166 ; Krivine, 790 ; Renouvin, 655 ; Sebag, 489 ; Héraud, 152.

LA ROCHELLE

Inscr., 47 343 ; suff. expr., 36 248
Giscard d'Estaing, 8 279 (22,83) ; Mitterrand, 8 056 (22,22) ; Crépeau, 6 748 (18,61) ; Marchais, 5 606 (15,46) ; Chirac, 4 771 (13,16) ; Lalonde, 1 031 (2,84) ; Garaud, 479 (1,32) ; Debré, 471 (1,29) ; Laguiller, 469 (1,29) ; Bouchardeau, 338 (0,93).

1974. — Mitterrand, 15 014 (46,53) ; Giscard, 9 780 (30,31) ; Chaban, 4 907 (15,21) ; Royer, 983 ; Laguiller, 580 ; Dumont, 425 ; Le Pen, 233 ; Krivine, 112 ; Muller, 110 ; Renouvin, 49 ; Sebag, 49 ; Héraud, 19.

ROCHEFORT

Inscr., 17 046 ; suffr. expr., 12 825
Giscard d'Estaing, 3 862 (30,11) ; Mitterrand, 3 074 (23,96) ; Chirac, 1 798 (14,01) ; Marchais, 1 716 (13,38) ; Crépeau, 1 344 (10,47) ; Lalonde, 379 (2,95) ; Debré, 198 (1,54) ; Laguiller, 190 (1,48) ; Garaud, 148 (1,15) ; Bouchardeau, 116 (0,90).

1974. — Mitterrand, 5 077 (41,35) ; Giscard, 3 256 (26,52) ; Chaban, 3 023 (24,62) ; Royer, 350 ; Laguiller, 223 ; Le Pen, 120 ; Dumont, 109.

ROYAN

Inscr., 13 778 ; suffr. expr., 10 671
Giscard d'Estaing, 3 332 (31,22) ; Mitterrand, 2 441 (22,87) ; Chirac, 2 331 (21,84) ; Marchais, 1 003 (9,39) ; Crépeau, 771 (7,22) ; Lalonde, 320 (2,99) ; Debré, 157 (1,47) ; Laguiller, 143 (1,34) ; Garaud, 136 (1,27) ; Bouchardeau, 37 (0,34).

1974. — Mitterrand, 3 571 (37,74) ; Giscard, 2 888 (30,52) ; Chaban, 2 133 (22,54) ; Royer, 464 ; Laguiller, 125 ; Dumont, 111.

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Inscr., 6 152 ; suffr. expr., 4 845
Giscard d'Estaing, 1 471 (30,36) ; Mitterrand, 1 244 (25,67) ; Chirac, 776 (16,01) ; Crépeau, 473 (9,76) ; Marchais, 471 (9,72) ; Lalonde, 152 (3,13) ; Laguiller, 88 (1,81) ; Debré, 87 (1,79) ; Garaud, 49 (1,01) ; Bouchardeau, 34 (0,70).

1974. — Mitterrand, 1 664 (37,27) ; Giscard, 1 252 (28,04) ; Chaban, 1 103 (24,70) ; Royer, 216 ; Laguiller, 89 ; Dumont, 58.

SAINTES

Inscr., 18 216 ; suffr., expr., 14 410
Mitterrand, 4 091 (28,39) ; Giscard d'Estaing, 3 574 (24,80) ; Marchais, 2 426 (16,83) ; Chirac, 1 834 (12,72) ; Crépeau, 1 231 (8,54) ; Lalonde, 490 (3,40) ; Debré, 250 (1,73) ; Laguiller, 222 (1,54) ; Garaud, 183 (1,26) ; Bouchardeau, 109 (0,75).

1974. — Mitterrand, 6 232 (48,07) ; Giscard, 3 171 (24,46) ; Chaban, 2 455 (18,93) ; Royer, 484 ; Laguiller, 252 ; Dumont, 155.

M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle, enregistre, dans ce département, des résultats supérieurs à ceux enregistrés dans les autres départements. Il est, cependant, devancé dans sa ville par MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing.

CHER

Inscr., 219 989 ; vot. 182 720
Abst., 37 199 (16,90 %)
Suffr. expr., 179 528

Giscard d'Estaing	49 693 (27,66)
Mitterrand	40 999 (22,82)
Marchais	36 392 (20,25)
Chirac	31 467 (17,51)

Lalonde, 5 866 (3,26) ; Laguiller, 4 817 (2,68) ; Crépeau, 3 736 (2,08) ; Debré, 3 305 (1,84) ; Garaud, 1 997 (1,11) ; Bouchardeau, 1 356 (0,75).

1979. — Ins., 214 114 ; abst., 36,41 % ; suffr. expr., 129 506. P.C., 36 318 (28,04) ; U.F.E., 35 435 (27,36) ; P.S.-M.R.G., 24 262 (18,73) ; D.I.F.E., 19 596 (15,13) ; trotsk., 4 530 (3,49) ; Eur. Ecol., 4 170 (3,21).

1978. — Ins., 215 181 ; abst., 18,03 % ; suffr. expr., 176 762. P.C., 58 335 (33) ; R.P.R., 49 396 (27,94) ; U.D.F., 28 612 (16,18) ; P.S., 28 370 (16,04) ; ext. g., 5 353 ; div., 4 562 ; M.R.G., 1 219 ; Ecol., 915.

1974. — Ins., 190 913 ; abst., 14,63 % ; suffr. expr., 161 484. Mitterrand, 72 588 (44,95) ; Giscard, 50 375 (31,19) ; Chaban, 21 323 (13,20) ; Royer, 7 209 ; Laguiller, 5 326 ; Dumont, 1 462 ; Le Pen, 1 150 ; Muller, 895 ; Krivine, 572 ; Renouvin, 292 ; Sebag, 214 ; Héraud, 78.

BOURGES

Inscr., 46 967 ; suffr. expr., 37 469
Giscard d'Estaing, 10 996 (29,34) ; Mitterrand, 9 100 (24,28) ; Marchais, 6 763 (18,04) ; Chirac, 6 012 (16,04) ; Lalonde, 1 433 (3,82) ; Crépeau, 870 (2,32) ; Laguiller, 861 (2,29) ; Debré, 702 (1,87) ; Garaud, 422 (1,12) ; Bouchardeau, 310 (0,82).

1974. — Mitterrand, 14 601 (43,23) ; Giscard, 11 772 (34,86) ; Chaban, 4 176 (12,36) ; Royer, 1 327 ; Laguiller, 874 ; Dumont, 407 ; Le Pen, 243 ; Muller, 165 ; Krivine, 115 ; Renouvin, 42 ; Sebag, 34 ; Héraud, 12.

MEHUN-SUR-YEVRE

Inscr., 14 656 ; suffr. expr., 12 326
Giscard d'Estaing, 3 287 (26,66) ; Mitterrand, 3 089 (25,06) ; Marchais, 2 379 (19,30) ; Chirac, 2 050 (16,63) ; Lalonde, 439 (3,56) ; Laguiller, 320 (2,59) ; Crépeau, 278 (2,25) ; Debré, 244 (1,97) ; Garaud, 139 (1,12) ; Bouchardeau, 101 (0,81).

1974. — Mitterrand, 1 482 (44,06) ; Giscard, 1 031 (30,65) ; Chaban, 497 (14,77) ; Royer, 163 ; Laguiller, 99 ; Le Pen, 27 ; Dumont, 21.

SAINT-AMAND-MONTROND

Inscr., 8 478 ; suffr. expr., 6 756
Giscard d'Estaing, 1 836 (27,17) ; Mitterrand, 1 495 (22,12) ; Chirac, 1 432 (21,19) ; Marchais, 1 241 (18,36) ; Lalonde, 218 (3,22) ; Crépeau, 162 (2,39) ; Laguiller, 155 (2,29) ; Debré, 116 (1,71) ; Garaud, 63 (0,93) ; Bouchardeau, 38 (0,56).

1974. — Mitterrand, 2 494 (41,85) ; Giscard, 1 850 (31,04) ; Chaban, 1 022 (17,15) ; Royer, 288 ; Laguiller, 129 ; Dumont, 54.

VIERZON

Inscr., 22 802 ; suffr. expr., 18 639
Marchais, 5 809 (31,16) ; Giscard d'Estaing, 4 086 (21,92) ; Mitterrand, 3 995 (21,43) ; Chirac, 2 577 (13,82) ; Lalonde, 592 (3,17) ; Laguiller, 498 (2,67) ; Crépeau, 403 (2,16) ; Debré, 326 (1,74) ; Bouchardeau, 174 (0,93) ; Garaud, 179 (0,96).

1974. — Mitterrand, 9 092 (52,59) ; Giscard, 4 356 (25,19) ; Chaban, 2 289 (13,24) ; Royer, 633 ; Laguiller, 495 ; Dumont, 167.

L'ensemble du département reflète une très légère poussée en faveur de la gauche. On remarque qu'à Bourges, chef-lieu de la circonscription où M. Jean-François Deniau avait été élu député en 1978, M. Giscard d'Estaing ne totalise que 29,34 % des voix alors qu'il avait obtenu 34,86 % en 1974. M. Chaban-Delmas n'avait obtenu que 12,37, M. Chirac fait 16,04 %.

A Saint-Amand-Montrond, dont le maire est M. Papon (R.P.R.), ministre du budget, qui soutenait M. Giscard d'Estaing, ce dernier obtient 27,17 % alors que M. Chirac ne fait plus que 21,19 %.

A Vierzon enfin, ville traditionnellement favorable à la gauche, MM. Mitterrand et Marchais obtiennent à eux deux 52,5 % des voix (contre 50,45 % en 1974), alors que MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Debré ne dépassent pas 36 % (contre 40,5 % en 1974 pour MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing).

CORRÈZE

Inscr., 184 074 ; vot., 159 417
Abst., 24 657 (13,39 %)
Suffr. expr., 157 637

Chirac	65 311 (41,43)
Marchais	34 459 (21,85)
Mitterrand	32 362 (20,52)
Giscard d'Estaing	14 461 (9,17)

Lalonde, 3 087 (1,95) ; Laguiller 2 767 (1,75) ; Crépeau, 2 062 (1,30) ; Debré, 1 163 (0,73) ; Garaud, 1 001 (0,63) ; Bouchardeau, 964 (0,61).

1979. — Ins., 181 830 ; abst., 27,89 % ; suffr. expr., 124 929. D.I.F.E., 46 071 (36,87) ; P.C., 37 798 (30,25) ; P.S.-M.R.G., 22 392 (17,92) ; U.F.E., 10 688 (8,55) ; trotsk., 2 882 (2,30) ; Eur. Ecol., 2 682 (2,14).

1978. — Ins., 181 489 ; abst., 11,88 % ; suffr. expr., 156 456. R.P.R., 66 751 (42,66) ; P.C., 43 684 (27,92) ; P.S., 29 396 (18,78) ; div., 12 804 (8,18) ; extr. g., 2 672 ; écol., 1 149.

1974. — Ins., 165 292 ; abst., 13,41 % ; suffr. expr., 141 914. Mitterrand, 70 585 (49,73) ; Giscard, 39583 (27,89) ; Chaban, 22 079 (15,55) ; Laguiller, 4 190 ; Royer, 2 456 ; Dumont, 941 ; Le Pen, 705 ; Muller, 522 ; Krivine, 405 ; Renouvin, 200 ; Sebag, 177 ; Héraud, 71.

TULLE

Inscr., 13 337 ;
Suffr. expr., 10 913
Chirac, 4 215 (38,62) ; Marchais, 2 573 (23,57) ; Mitterrand, 2 335 (21,39) ; Giscard d'Estaing, 945 (8,65) ; Lalonde, 276 (2,52) ; Crépeau, 158 (1,44) ; Laguiller, 157 (1,43) ; Bouchardeau, 96 (0,87) ; Garaud, 81 (0,74) ; Debré, 77 (0,70).

1974. — Mitterrand, 5 238 ; (50,81) ; Giscard, 3 185 (30,89) ; Chaban, 1 155 (11,20) ; Laguiller, 268 ; Royer, 174 ; Dumont, 106 ; Le Pen, 58 ; Muller, 55 ; Krivine, 43 ; Renouvin, 11 ; Sebag, 9 ; Héraud, 6.

BRIVE

Inscr., 33 366
Suffr. expr., 27 558
Chirac, 9 904 (35,93) ; Mitterrand, 6 691 (24,27) ; Marchais, 5038 (18,28) ; Giscard d'Estaing, 3520 (12,77) ; Lalonde, 682 (2,47) ; Crépeau, 488 (1,77) ; Laguiller, 451 (1,63) ; Debré, 342 (1,24). Garaud, 256 (0,92) ; Bouchardeau, 186 (0,67).

1974. — Mitterrand, 11 478 (45,56) ; Giscard, 6 187 (34,48) ; Chaban, 5 890 (23,38) ; Laguiller, 541 ; Royer, 503 ; Dumont, 211.

EGLETONS

Inscr., 2 857
Suffr. expr., 2 459
Chirac, 1 254 (50,99) ; Mitterrand, 484 (19,68) ; Marchais, 403 (16,38) ; Giscard d'Estaing, 130 (5,28) ; Lalonde, 72 (2,92) ; Laguiller, 38 (1,54) ; Crépeau, 31 (1,26) ; Garaud, 18 (0,73) ; Bouchardeau, 15 (0,61) ; Debré, 14 (0,56).

1974. — Mitterrand, 846 (44,58) ; Giscard, 825 (38,87) ; Chaban, 180 (8,48) ; Laguiller, 67 ; Royer, 38 ; Le Pen, 18 ; Dumont, 16.

USSEL

Inscr., 7 103
Suffr. expr., 6 084
Chirac, 3 160 (51,93) ; Mitterrand, 1 159 (19,04) ; Marchais, 885 (14,54) ; Giscard d'Estaing, 415 (6,82) ; Lalonde, 163 (2,67) ; Laguiller, 103 (1,69), Crépeau, 73 (1,19) ; Debré, 53 (0,87) ; Garaud, 41 (0,67) ; Bouchardeau, 32 (0,52).

1974. — Mitterrand, 2 158 (44,31) ; Giscard, 1 981 (40,67) ; Chaban, 384 (7,88) ; Laguiller, 142 ; Royer, 92 ; Dumont, 47.

Sur l'ensemble de la Corrèze, département dont il est député et conseiller général, Jacques Chirac arrive naturellement nettement en tête, ce qui n'aura surpris personne même parmi ses adversaires. La « poussée Chirac » a modifié sensiblement l'échiquier politique départemental. Toutefois, dans l'ensemble du département, M. Marchais arrive en deuxième position, devançant M. Mitterrand.

Dans toutes les villes importantes comme d'ailleurs dans la grande majorité des communes plus modestes, le leader du R.P.R. est bon premier. A Tulle, dirigée par une municipalité de gauche, il devance M. Marchais de 1 642 voix. Dans cette circonscription, le député communiste a été évincé en 1978 par M. Jean-Pierre Bechter, député R.P.R.

A Ussel, dans sa circonscription, M. Chirac fait plus que la totalité des autres candidats, tout comme à Egletons, d'où il avait lancé son fameux appel en 1976, après sa démission de l'hôtel Matignon.

A Brive, le soutien assez timide de M. Jean Charbonnel, maire, ancien ministre, à M. Michel Debré n'a été suivi que par 342 électeurs. M. Chirac arrive en tête dans la ville de M. Charbonnel, totalisant avec MM. Giscard d'Estaing et Debré, plus de voix que la gauche réunie.

Dans la circonscription de Brive, dont le député est communiste, M. Marchais n'arrive qu'en quatrième position derrière MM. Chirac, Mitterrand et Giscard d'Estaing.

A Sarran, commune où votaient M. et Mme Chirac, elle-même adjointe au maire de la localité et conseiller général du canton, le candidat du R.P.R. a groupé sur son seul nom bien plus de voix (186) que l'ensemble de tous les autres candidat (103). A Ussel, chef-lieu de la circonscription dont il est le député, M. Chirac est « élu » au premier tour.

CORSE-DU-SUD

Inscr., 90 296 ; vot., 60 536
Abst., 29 760 (32,95 %)
Suffr. expr., 59 362

Giscard d'Estaing	17 150 (28,89)
Chirac	16 251 (27,37)
Mitterrand	13 660 (23,01)
Marchais	9 172 (15,45)

Lalonde, 1 004 (1,69) ; Crépeau, 629 (1,05) ; Debré, 451 (0,75) ; Garaud, 401 (0,67) ; Laguiller, 347 (0,58) ; Bouchardeau, 297 (0,50).

1979. — Ins., 89 087 ; abst., 52,53 % ; suffr. ex., 41 599. D.I.F.E., 13 762 (33,08) ; U.F.E., 10 646 (25,59) ; P.C., 8 239 (19,80) ; P.S.-M.R.G., 7 572 (18,20) ; Eur. droite, 456 (1,09) ; Eur. écol., 386 (0,92) ; trotsk., 196 (0,47).

1978. — Ins., 90 422 ; abst., 27,15 % ; suffr. expr., 64 730. R.P.R., 24 157 (37,31) ; M.R.G., 14 414 (22,26) ; U.D.F., 10 235 (15,81) ; P.C., 10 027 (15,49) ; P.S., 2 079 (3,21) ; div. maj., 1 869 ; reg., 1 665 ; div., 284.

1974. — Ins., 76 128 ; abst., 34,22 % ; suffr. expr., 49 829 ; Mitterrand, 20 609 (41,35) ; Chaban, 15 915 (31,93) ; Giscard, 11 586 (23,25) ; Le Pen, 516 ; Royer, 425 ; Laguiller, 285 ; Dumont, 248 ; Krivine, 61 ; Muller, 53 ; Renouvin, 46 ; Héraud, 43 ; Sebag, 42.

AJACCIO

Inscr., 25 290 ; suffr. expr., 18 593
Giscard d'Estaing, 6 210 (33,39) ; Chirac, 4 239 (22,79) ; Mitterrand, 3 800 (20,43) ; Marchais, 3 187 (17,14) ; Lalonde, 413 (2,22) ; Crépeau, 198 (1,06) ; Garaud, 174 (0,93) ; Debré, 143 (0,76) ; Laguiller, 130 (0,69) ; Bouchardeau, 99 (0,53).

1974. — Mitterrand, 5 717 (39,82) ; Giscard, 4 266 (29,71) ; Chaban, 3 706 (25,81) ; Le Pen, 210 ; Royer, 152 ; Dumont, 106 ; Laguiller, 90 ; Krivine, 27 ; Muller, 24 ; Renouvin, 20 ; Sebag, 20 ; Héraud, 16.

PORTO-VECCHIO

Inscr., 4 912 ; suffr. expr., 3 031
Chirac, 1 396 (46,05) ; Giscard d'Estaing, 547 (18,04) ; Mitterrand, 536 (17,68) ; Marchais, 424 (13,98) ; Lalonde, 57 (1,88) ; Debré, 18 (0,59) ; Crépeau, 17 (0,56) ; Laguiller, 14 (0,46) ; Bouchardeau, 11 (0,36) ; Garaud, 11 (0,36).

1974. — Chaban, 1 440 (58,01) ; Mitterrand, 624 (25,14) ; Giscard, 330 (13,29) ; Le Pen, 26 ; Royer, 25 ; Laguiller 18 ; Dumont, 9.

SARTENE

Inscr., 2 921 ; suffr. expr., 2 264
Marchais, 921 (40,68) ; Chirac, 490 (21,64) ; Mitterrand, 423 (18,68) ; Giscard, 361 (15,94) ; Lalonde, 31 (1,36) ; Bouchardeau, 14 (0,61) ; Debré, 8 (0,35) ; Laguiller, 8 (0,35) ; Crépeau, 5 (0,22) ; Garaud, 3 (0,13).

1974. — Mitterrand, 1 283 (67,99) ; Giscard, 340 (10,01) ; Chaban, 209 ; (11,07) ; Le Pen, 28 ; Royer, 9 ; Laguiller, 5 ; Dumont, 4.

M. Giscard d'Estaing a devancé M. Chirac de 899 voix alors que l'appui des deux députés R.P.R., MM. Jean Bozzi et Jean-Paul de Rocca Serra, président du conseil général, aurait pu permettre au maire de Paris de prendre l'avantage sur le président sortant.

M. Mitterrand était non seulement le candidat du P.S., mais aussi celui de la fédération départementale du M.R.G. avec M. Nicolas Alfonsi, ancien député, qui le soutenait.

Le secrétaire général du P.C. arrive en tête à Sartène dont le maire, M. Dominique Bucchini est communiste.

HAUTE-CORSE

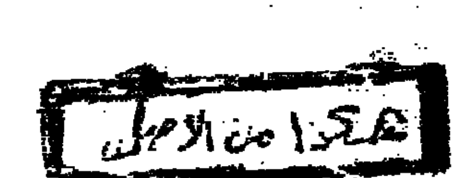
Insc., 115 633 ; vot., 73 426
Abst., 42 207 (36,50 %)
Suffr. expr., 72 700

Chirac	19 825 (27,26)
Giscard d'Estaing	17 531 (24,11)
Mitterrand	12 867 (17,69)
Marchais	12 206 (16,78)

Crépeau, 7 157 (9,84) ; Lalonde, 1 247 (1,71) ; Laguiller, 547 (0,75) ; Debré, 460 (0,63) ; Garaud, 546 (0,62) ; Bouchardeau, 404 (0,55).

1979. — Ins., 116 233 ; abst., 53,83 % ; suffr. expr., 52 678. DIFE, 17 693 (33,58) ; P.S.-M.R.G., 11 472 (21,77) ; P.C., 10 820 (20,53) ; U.F.E., 10 775 (20,45) ; Eur. écol., 565 (1,07) ; Trotsk., 450 (0,85).

1978. — Ins., 115 654, abst., 31,24 % ; suffr. expr., 78 333. R.P.R., 23 470 (29,96) ; M.R.G., 20 790 (26,54) ; P.C., 12 948 (16,52) ; U.D.F., 8 095 (10,33) ; div. maj., 7 459 (9,52) ; P.S., 4 236 (5,40) ; Ecol., 1 331 (1,69).



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

1974. — Ins., 104 189 ; abst., 30,55 % ; suffr. expr., 71 922 Mitterrand, 33 808 (47) ; Giscard, 18 139 (25,22) ; Chaban, 17 851 (24,81) ; Le Pen, 548 ; Royer, 462 ; Laguiller, 392 ; Dumont, 348 ; Krivine, 164 ; Muller, 65 ; Héraud, 59 ; Renouvin, 49 ; Sebag, 37.

BASTIA

Inscr., 21 869 ; suff. expr., 13 585
Marchais, 3 918 (28,84) ; Giscard d'Estaing, 3 272 (24,08) ; Chirac, 2 567 (18,89) ; Mitterrand, 2 242 (16,50) ; Crépeau, 997 (7,33) ; Lalonde, 251 (1,84) ; Debré, 101 (0,74) ; Laguiller, 98 (0,72) ; Garaud, 75 (0,55) ; Bouchardeau, 64 (0,47).

1974. — Mitterrand, 7 520 (58,02) ; Giscard, 2 989 (23,06) ; Chaban, 2 000 (15,43) ; Le Pen, 107 ; Royer, 103 ; Dumont, 91 ; Laguiller, 80 ; Krivine, 24 ; Héraud, 16 ; Muller, 15 ; Renouvin, 8 ; Sebag, 6.

CALVI

Inscr., 2 640 ; suffr. expr., 1 650
Chirac, 551 (33,39) ; Giscard d'Estaing, 421 (25,51) ; Mitterrand, 266 (16,12) ; Marchais, 217 (13,15) ; Crépeau, 96 (5,81) ; Lalonde, 40 (2,42) ; Garaud, 27 (1,63) ; Laguiller, 18 (1,09) ; Debré, 8 (0,48) ; Bouchardeau, 6 (0,36).

1974. — Mitterrand, 650 (42,98) ; Chaban, 407 (26,91) ; Giscard, 386 (25,52) ; Le Pen, 28 ; Royer, 15 ; Dumont, 14 ; Laguiller, 9.

CORTE

Inscr., 4 414 ; suffr. expr., 2 323
Giscard d'Estaing, 784 (33,74) ; Mitterrand, 557 (23,97) ; Chirac, 539 (23,20) ; Marchais, 223 (9,59) ; Crépeau, 104 (4,47) ; Lalonde, 50 (2,15) ; Bouchardeau, 18 (0,77) ; Garaud, 17 (0,73) ; Laguiller, 17 (0,73) ; Debré, 14 (0,60).

1974. — Mitterrand, 986 (44,03) ; Giscard, 640 (23,58) ; Chaban, 534 ; (23,34) ; Royer, 20 ; Laguiller, 13 ; Krivine, 12 ; Le Pen, 12 ; Dumont, 8

Stabilité du corps électoral qui a marqué sa préférence pour MM. Chirac (27,26 %) et Giscard d'Estaing (24,11 %) des voix. Malgré la présence de deux députés R.P.R., on enregistre cependant au sein de l'électorat majoritaire un léger rééquilibrage en faveur du président sortant. Bien que la fédération du M.R.G. de la Haute-Corse se soit vigoureusement engagé aux côtés de M. Crépeau, celui-ci a fait un score (9,84 %) qui est loin de répondre aux espérances des leaders locaux du M.R.G., pourtant majoritaire au sein du conseil général. A Bastia, malgré l'engagement personnel du maire, M. Jean Zuccarelli, en faveur du candidat radical, M. François Mitterrand réalise un score plus de deux fois supérieur à celui du maire de La Rochelle. De façon générale, le candidat socialiste enregistre de forts gains. Cela peut accréditer l'idée que de nombreux électeurs radicaux ont voulu voter utile dès le premier tour mais aussi que les autonomistes se sont mobilisés en sa faveur. Enfin, l'électorat communiste atteste d'une certaine stabilité. M. Marchais bénéficie du score exceptionnel qu'il réalise à Bastia avec 28,84 % des voix, ce qui fait de cette ville un bastion du P.C.F.

COTE-D'OR

Inscr., 292 836 ; vot., 241 500
Abst., 58 336 (19,45 %)
Suffr. expr., 238 117

Mitterrand	72 931 (30,62)
Giscard d'Estaing .	63 864 (26,82)
Chirac	45 145 (18,95)
Marchais	24 066 (10,10)

Lalonde, 9 693 (4,07) ; Laguiller, 5 774 (2,42) ; Crépeau, 5 503 (2,31) ; Debré, 4 384 (1,84) ; Garaud, 3 725 (1,56) ; Bouchardeau, 3 032 (1,27).

1979. — Ins., 288 791 ; abst., 42,16 % ; suffr. exp., 160 073. U.F.E., 45 486 (28,41) ; P.S.-M.R.G., 44 288 (27,66) ; D.I.F.E., 26 537 (16,60) ; P.C., 21 814 (13,62) ; Eur. écol., 9 668 (6,03) ; trotsk., 4 445 (2,77).

1978. — Ins., 285 762 ; abst., 17,06 % ; suffr. expr., 233 013 R.P.R., 67 199 (28,83) ; P.S., 45 378 (20,84) ; P.C., 32 872 (14,10) ; div. maj., 25 186 (10,80) ; U.D.F., 21 245 (9,11) ; M.R.G., 18 743 (8,04) ; ext. g., 7 234 ; div., 6 837 ; écol., 5 10[illegible]

1974. — Ins., 248 103 ; abst., 15,98 % ; suffr. expr., 206 914 Mitterrand, 89 299 (43,12) ; Giscard, 74 453 (35,98) ; Chaban, 26 172 (12,64) ; Royer, 5 558 ; Laguiller, 4 494 ; Dumont, 2 707 ; Le Pen, 1 527 ; Muller, 1 780 ; Krivine, 662 ; Renouvin, 343 ; Sebag, 262 ; Héraud, 87.

DIJON

Inscr., 79 964 ; suffr. expr., 61 675
Mitterrand, 18 588 (30,13) ; Giscard d'Estaing, 17 089 (27,70) ; Chirac, 11 425 (18,52) ; Marchais, 5 792 (9,39) ; Lalonde, 2 792 (4,52) ; Crépeau, 1 456 (2,36) ; Debré, 1 357 (2,20) ; Laguiller, 1 204 (1,95) ; Garaud, 987 (1,60) ; Bouchardeau, 984 (1,59).

1974. — Mitterrand, 25 905 (42,08) ; Giscard, 23 415 (38,03) ; Chaban, 7 532 (12,23) ; Royer, 1 530 ; Dumont, 1 044 ; Laguiller, 920 ; Le Pen, 450 ; Muller, 413 ; Krivine, 176 ; Renouvin, 92 ; Sebag, 61 ; Héraud, 22

BEAUNE

Inscr., 11 793 ; suffr. expr., 9 246
Giscard d'Estaing, 2 658 (28,74) ; Mitterrand, 2 642 (28,57) ; Chirac, 2 070 (22,38) ; Marchais, 663 (7,17) ; Lalonde, 385 (4,16) ; Crépeau, 234 (2,53) ; Debré, 195 (2,10) ; Laguiller, 155 (2) ; Garaud, 126 (1,36) ; Bouchardeau, 88 (0,95)

1974. — Giscard, 3 158 (41,09) ; Mitterrand, 2 886 (37,55) ; Chaban, 988 (12,85) ; Royer, 252 ; Laguiller, 154 ; Dumont, 92

CHATILLON-SUR-SEINE

Inscr., 4 132 ; suffr. expr., 3 215
Giscard d'Estaing, 1 008 (31,35) ; Mitterrand, 862 (26,81) ; Chirac, 629 (19,56) ; Marchais, 351 (10,29) ; Lalonde, 126 (3,51) ; Laguiller, 84 (2,61) ; Garaud, 62 (1,92) ; Debré, 51 (1,38) ; Crépeau, 45 (1,39) ; Bouchardeau, 17 (0,52)

1974. — Giscard, 1 087 (39,59) ; Mitterrand, 1 061 (38,65) ; Chaban, 360 (13,11) ; Laguiller, 67 ; Royer, 55 ; Dumont, 29

CHENOVE

Inscr., 9 669 ; suffr. expr., 7 566
Mitterrand, 3 024 (39,96) ; Giscard d'Estaing, 1 566 (20,69) ; Marchais, 1 034 (13,66) ; Chirac, 963 (12,72) ; Lalonde, 325 (4,29) ; Crépeau, 187 (2,47) ; Laguiller, 176 (2,32) ; Debré, 102 (1,34) ; Bouchardeau, 97 (1,28) ; Garaud, 92 (1,21).

1974. — Mitterrand, 3 687 (54,13) ; Giscard, 1 858 (27,27) ; Chaban, 787 (11,55) ; Laguiller, 163 ; Dumont, 85 ; Royer, 15.

LONGVIC

Inscr., 4 672 ; suffr. expr., 3 633
Mitterrand, 1 224 (33,69) ; Giscard d'Estaing, 879 (24,19) ; Chirac, 623 (17,14) ; Marchais, 377 (10,37) ; Lalonde, 166 (4,56) ; Laguiller, 104 (2,86) ; Crépeau, 86 (2,36) ; Debré, 71 (1,95) ; Garaud, 58 (1,59) ; Bouchardeau, 45 (1,23).

1974. — Mitterrand, 955 (39,07) ; Giscard, 915 (37,43) ; Chaban, 408 (16,69) ; Royer, 47 ; Laguiller, 38 ; Dumont, 32.

MONTBARD

Inscr., 4 561 ; suffr. expr., 3 677
Mitterrand, 1 088 (29,58) ; Giscard d'Estaing 878 (23,87) ; Marchais, 859 (23,36) ; Chirac, 414 (11,25) ; Laguiller, 111 (3,01) ; Lalonde, 106 (2,88) ; Crépeau, 70 (1,90) ; Debré, 63 (1,71) ; Garaud, 46 (1,26) ; Bouchardeau, 42 (1,14).

1974. — Mitterrand, 1 670 (53,81) ; Giscard, 854 (27,52) ; Chaban, 398 (12,82) ; Laguiller, 67 ; Royer, 37 ; Dumont, 20.

Le score de M. François Mitterrand, qui, avec plus de 30 % des suffrages exprimés, arrive nettement en tête devant M. Valéry Giscard d'Estaing, conforte un peu plus la montée du P.S. déjà majoritaire dans l'assemblée départementale, mais qui ne détient aucun des quatre sièges de député.

A Dijon, le candidat socialiste a réussi une percée appréciable. On constate d'ailleurs que les Dijonnais n'ont placé le candidat du R.P.R., M. Jacques Chirac, qu'en troisième position. La prudence qu'a affichée durant toute cette campagne le maire gaulliste, M. Robert Poujade, qui n'a penché ni pour M. Michel Debré ni pour M. Jacques Chirac, pourrait fournir une explication.

De même, les électeurs de Montbard, dont le maire et conseiller général est un communiste, M. Jacques Garcia, ont choisi de voter « utile » dès le premier tour en portant leurs suffrages sur le candidat socialiste. L'on remarque aussi que M. Marchais est devancé par M. Giscard d'Estaing, ce qui est une surprise dans cette ville où, traditionnellement, la gauche communiste et socialiste se plaçait avant les candidats de la majorité.

COTES-DU-NORD

Inscr., 395 841 ; vot., 334 998
Abst., 60 843 (15,37 %)
Suffr. expr., 331 556

Mitterrand	92 739 (27,97)
Giscard d'Estaing..	90 308 (27,23)
Chirac	56 549 (17,05)
Marchais	53 724 (16,20)

Lalonde, 12 717 (3,83) ; Laguiller, 8 641 (2,60) ; Crépeau, 5 047 (1,52) ; Bouchardeau, 5 011 (1,51) ; Debré, 3 847 (1,16) ; Garaud, 2 973 (0,89).

1979. — Ins., 385 139 ; abst., 32,11 % ; suffr. expr., 250 416. U.F.E., 70 064 (27,97) ; P.S.-M.R.G., 59 781 (27,86) ; P.C., 51 813 (30,69) ; D.I.F.E., 35 927 (14,34) ; Eur. Ecol., 8 014 (3,20) ; trotsk., 6 958 (2,77).

1978. — Ins., 385 326 ; abst., 12,60 % ; suffr. expr., 332 144 P.S., 87 434 (26,32) ; U.D.F., 83 629 (25,17) ; P.C., 78 555 (22,14) ; R.P.R., 58 319 (17,55) ; div. maj., 11 531 ; extr. g., 7 076 ; rég., 3 751 ; écol., 3 000 div., 2 086 ; extr. dr. 1 059 ; M.R.G., 704.

1974. — Ins., 341 061 ; abst., 12,81 % ; suffr. expr., 295 496 Mitterrand, 133 505 (45,17) ; Giscard, 105 157 (35,58) ; Chaban, 35 143 (11,89) ; Laguiller, 7 492 ; Royer, 6 450 ; Dumont, 3 076 ; Le Pen, 1 834 ; Muller, 1 030 ; Krivine, 736 ; Renouvin, 385 ; Sebag, 383 ; Héraud, 305.

SAINT-BRIEUC

Inscr. 33 222 ; suffr. expr., 26 956
Mitterrand, 8 141 (30,20) ; Giscard d'Estaing, 6 672 (24,75) ; Chirac, 4 222 (15,66) ; Marchais, 4 049 (15,02) ; Lalonde, 1 375 (5,10) ; Bouchardeau, 606 (2,24) ; Laguiller, 577 (2,14) ; Debré, 462 (1,71) ; Garaud, 299 (1,10).

1974. — Mitterrand, 11 283 (44,82) ; Giscard, 9 343 (36,72) ; Chaban, 2 737 (10,87) ; Royer, 577 ; Dumont, 487 ; Laguiller, 467 ; Le Pen, 120 ; Krivine, 93 ; Muller, 82 ; Héraud, 38 ; Sebag, 32 ; Renouvin, 30.

DINAN

Inscr., 8 373 ; suffr. expr., 6 571
Giscard d'Estaing, 2 076 (31,59) ; Mitterrand, 1 695 (25,79) ; Chirac, 1 284 (19,54) ; Marchais, 627 (9,54) ; Lalonde, 320 (4,86) ; Crépeau, 155 (2,35) ; Laguiller, 135 (2,05) ; Debré, 102 (1,55) ; Bouchardeau, 99 (1,50) ; Garaud, 78 (1,18).

1974. — Giscard, 2 599 (41,05) ; Mitterrand, 2 319 (36,63) ; Chaban, 864 (13,64) ; Royer, 257 ; Laguiller, 102 ; Dumont, 94

GUINGAMP

Inscr., 6 281 ; suffr. expr., 5 042
Mitterrand, 1 322 (26,21) ; Giscar d'Estaing, 1 276 (25,30) ; Marchais, 957 (18,98) ; Chirac, 811 (16,08) ; Lalonde, 219 (4,34) ; Laguiller, 136 (2,69) ; Crépeau, 107 (2,12) ; Bouchardeau, 85 (1,68) ; Debré, 78 (1,54) ; Garaud, 51 (1,01).

1974. — Mitterrand, 2 190 (45,87) ; Giscard, 1 778 (37,24) ; Chaban, 430 (9,00) ; Royer, 120 ; Laguiller, 91 ; Dumont, 61

LAMBALLE

Inscr., 6 669 ; suffr. expr., 5 690
Mitterrand, 1 678 (29,49) ; Giscard d'Estaing, 1 509 (26,52) ; Chirac, 1 260 (22,14) ; Marchais, 570 (10,01) ; Lalonde, 236 (4,14) ; Laguiller, 112 (1,96) ; Bouchardeau, 111 (1,95) ; Crépeau, 76 (1,33) ; Debré, 74 (1,30) ; Garaud, 64 (1,12).

1974. — Mitterrand, 1 836 (37,86) ; Giscard, 1 826 (37,65) ; Chaban, 784 (16,16) ; Royer, 157 ; Laguiller, 118 ; Dumont, 51.

LANNION

Inscr., 10 844 ; suffr. expr., 8 721
Mitterrand, 2 726 (31,25) ; Giscard d'Estaing, 2 208 (25,31) ; Chirac, 1 281 (14,63) ; Marchais, 1 182 (13,55) ; Lalonde, 484 (5,54) ; Bouchardeau, 212 (2,43) ; Laguiller, 211 (2,41) ; Crépeau, 190 (2,17) ; Debré, 126 (1,44) ; Garaud, 101 (1,15).

1974. — Mitterrand, 3 358 (47,30) ; Giscard, 514 (35,41) ; Chaban, 611 (8,60) ; Royer, 169 ; Dumont, 165 ; Laguiller, 165.

LOUDEAC

Inscr., 6 260 ; suffr. expr., 5 255
Mitterrand, 1 465 (27,87) ; Giscard d'Estaing, 1 413 (26,88) ; Chirac, 1 191 (22,66) ; Marchais 531 (10,10) ; Lalonde, 195 (3,71) ; Laguiller, 154 (2,93) ; Bouchardeau, 93 (1,76) ; Crépeau, 91 (1,73) ; Debré, 72 (1,37) ; Garaud, 50 (0,95).

1974. — Giscard, 1 572 (37,89) ; Mitterrand, 1 561 (37,63) ; Chaban, 594 (14,32) ; Royer, 137 ; Laguiller, 132 ; Dumont, 57.

PLERIN

Inscr., 7 361 ; suffr. expr., 6 085
Mitterrand, 1 773 (29,13) ; Giscard d'Estaing, 1 572 (25,83) ; Marchais, 949 (15,59) ; Chirac, 885 (14,54) ; Lalonde, 312 (5,12) ; Laguiller, 182 (2,99) ; Crépeau, 140 (2,30) ; Bouchardeau, 110 (1,80) ; Debré, 91 (1,49) ; Garaud, 71 (1,16).

1974. — Mitterrand, 2 333 (46,40) ; Giscard, 1 695 (33,71) ; Chaban, 609 (12,11) ; Laguiller, 120 ; Dumont, 89.

Le département qui avait placé M. Mitterrand avec 50,22 % des voix devant M. Giscard d'Estaing en 1974 est resté fidèle à lui-même. La gauche, globalement, paraît avoir poursuivi sur sa lancée des dernières consultations. Au sein de la majorité, le grand perdant est M. Giscard d'Estaing, qui obtient 27,23 % des voix contre 35,58 % en 1974. L'impact de M. Chirac, notamment auprès de la paysannerie, s'est traduit par 17,05 % des voix alors que M. Chaban-Delmas en avait obtenu 11,89 %. L'autre chute spectaculaire est celle du P.C. M. Marchais n'obtient que 16,20 % des voix alors que son parti aux législatives de 1978 en représentait 22,14 %. Sur le total des voix de MM. Mitterrand et Marchais on observe un tassement d'un point la progression du premier n'ayant pu réussir à compenser les pertes du second. C'est là la sanction des querelles P.C.-P.S. que les dernières élections sénatoriales avaient encore ravivées. A Saint-Brieuc même, où cette querelle était la plus vive, la perte des voix communistes se passe de commentaire : de 27,93 % aux législatives de 1978, elles sont tombées à 15,02 %. Même à Guingamp (municipalité communiste) le P.C. n'obtient que 18,98 % des voix contre 29,12 % au premier tour des législatives de 1978.

Troisième évolution notable, celle des écologistes qui passent de 1,04 % à 3,83 % des voix.

CREUSE

Inscr., 113 912 ; vot., 91 020
Abst., 22 892 (20,09 %)
Suffr. expr., 89 869

Chirac	25 317 (28,17)
Mitterrand	20 826 (23,17)
Marchais	18 269 (20,33)
Giscard d'Estaing..	17 424 (19,38)

Laguiller, 2 688 (2,99) ; Lalonde, 1 921 (2,13) ; Crépeau, 1 244 (1,38) ; Garaud, 854 (0,95) ; Debré, 719 (0,80) ; Bouchardeau 607 (0,67).

1979. — Ins., 113 801 ; abst., 40,32 % ; suffr. ex., 64 750. P.C., 17 122 (26,44) ; D.I.F.E., 15 998 (24,70) ; P.S.-M.R.G., 15 286 (23,60) ; U.F.E., 11 133 (17,19) ; Trotsk., 2 262 (3,49) ; Eur. écol., 1 336 (2,06).

1978. — Ins., 114 757 ; abst., 20,56 % ; suffr. ex., 89 470. R.P.R., 32 495 (36,31) ; P.S., 26 193 (29,27) ; P.C., 23 731 (26,52) ; U.D.F., 3 383 (3,78) ; ext. g., 2 378 (2,65) ; rég., 765 ; div., 525.

1974. — Ins., 108 345 ; abst., 20,11 % ; suffr. ex., 85 879 Mitterrand, 42 797 (49,83) ; Giscard, 25 285 (29,44) ; Chaban, 10 165 (11,83) ; Laguiller, 3 618 ; Royer, 2 078 ; Dumont, 557 ; Le Pen, 455 ; Krivine, 318 ; Muller, 301 ; Renouvin, 171 ; Sébag, 97 ; Héraud, 37.

GUERET

Inscr., 9 507 ; suffr. expr., 7 798
Mitterrand, 2 175 (27,89) ; Chirac, 2 068 (26,51) ; Giscard d'Estaing, 1 528 (19,59) ; Marchais, 1 213 (15,55) ; Lalonde 260 (3,33) ; Laguiller, 179 (2,29) ; Crépeau, 148 (1,89) ; Debré, 87 (1,11) ; Garaud, 75 (0,96) ; Bouchardeau 65 (0,83).

1974. — Mitterrand, 2 936 (45,17) ; Giscard, 2 145 (33,00) ; Chaban, 892 (13,72) ; Laguiller, 181 ; Royer, 134 ; Dumont, 95 ; Le Pen, 39 ; Muller, 32 ; Renouvin, 17 ; Krivine, 14 ; Sébag, 10 ; Héraud, 1.

AUBUSSON

Inscr., 3 719 ; suffr. expr., 3 058
Chirac, 878 (28,71) ; Mitterrand, 730 (23,87) ; Giscard d'Estaing, 698 (22,82) ; Marchais, 406 (13,27) ; Lalonde 114 (3,72) ; Laguiller, 87 (2,84) ; Crépeau, 49 (1,60) ; Garaud, 45 (1,47) ; Bouchardeau 27 (0,88) ; Debré, 24 (0,78).

1974. — Mitterrand, 1 307 (42,20) ; Giscard, 980 (31,64) ; Chaban, 494 (15,95) ; Laguiller, 135 ; Royer, 83 ; Dumont, 39

LA SOUTERRAINE

Inscr., 3 893 ; suffr. expr., 3 130
Marchais, 801 (25,59) ; Mitterrand, 735 (23,48) ; Chirac 712 (22,74) ; Giscard d'Estaing, 598 (19,10) ; Crépeau, 70 (2,23), Laguiller, 64 ; (2,04) ; Lalonde, 64 (2,04) ; Bouchardeau, 33 (1,05) ; Debré, 27 (0,86) ; Garaud, 26 (0,83).

1974. — Mitterrand, 1 371 (49,36) ; Giscard, 792 (28,51) ; Chaban, 319 (11,48) ; Royer, 108 ; Laguiller 101 ; Le Pen, 32 ; Dumont 21.

Lors du premier tour des législatives, en 1978, le R.P.R. se plaçait en tête des formations politiques dans le département. M. Jacques Chirac confirme cette première place avec 28,17 % des suffrages. Cette place, il la doit en lui prenant des voix, au candidat sortant, qui perd par rapport à 1977 plus de 10 % des voix.

On note un tassement de la gauche car, en 1974, le candidat de l'Union, M. François Mitterrand, obtenait 49,84 %, alors que les trois candidats P.S., P.C., M.R.G., ne totalisent que 44,88 % des suffrages en 1981.

Le score de M. Chirac conforte le député R.P.R., M. Pasty, animateur de ce parti dans la Creuse. Alors que l'influence des élus du P.S., comme M. Chandernagor, peut paraître, elle, en régression.

DORDOGNE

Inscr., 293 705 ; vot. 248 847
Abst., 44 858 (15,27 %)
Suffr. expr., 244 662

Mitterrand	63 830 (26,08)
Chirac	52 966 (21,64)
Giscard d'Estaing..	51 049 (20,86)
Marchais	50 028 (20,44)

Lalonde, 7 027 (2,87) ; Laguiller, 5 690 (2,32) ; Crépeau, 5 527 (2,25) ; Debré, 3 735 (1,52) ; Garaud, 2 684 (1,09) ; Bouchardeau, 3 126 (0,86).

1979. — Ins., 286 122 ; abst., 31,34 % ; suffr. expr., 194 279. P.C. 50 182 (27,23) ; P.S.-M.R.G., 44 378 (24,08) ; U.F.E., 36 223 (19,65) ; D.I.F.E., 34 837 (13,90) ; Eur. Ecol., 6 932 (3,76) ; Trotsk., 5 088 (2,76).

1978. — Ins., 286 991 ; abst., 12,78 % ; suffr. expr., 244 844. R.P.R., 92 657 (37,84) ; P.C., 63 101 (25,77) ; P.S., 49 497 (20,21) ; M.R.G., 19 461 (7,94) ; U.D.F., 7 441 (3,03) ; ext. g., 7 144 (2,91) ; div. maj., 1 702 ; REG., 1 517 ; div., 1 073 ; ext. d., 666 ; Ecol., 585

1974. — Ins., 260 049 ; abst., 12,63 % ; suffr. expr 224 605 ; Mitterrand, 107 082 (47,67) ; Chaban, 56 496 (25,15) ; Giscard, 44 140 (19,65) ; Laguiller, 6 333 ; Royer, 4 638 ; Dumont, 1 706 ; Le Pen, 1 674 ; Muller 958 ; Krivine, 741 ; Renouvin, 400 ; Sebag, 330 ; Héraud, 107

PERIGUEUX

Inscr., 22 964 ; suffr. expr., 18 682
Chirac, 4 449 (23,81) ; Mitterrand, 4 415 (23,63) ; Giscard d'Estaing, 4 097 (21,93) ; Marchais, 3 484 (18,65) ; Lalonde, 596 (3,19) ; Crépeau, 470 (2,52) ; Debré, 440 (2,35) ; Laguiller, 308 (1,65) ; Garaud, 228 (1,23) ; Bouchardeau, 195 (1,04).

1974. — Mitterrand, 8 519 (43,63) ; Giscard, 4 962 (25,44) ; Chaban, 4 625 (23,71) ; Royer, 525 ; Laguiller, 364 ; Dumont, 173 ; Le Pen, 154 ; Muller, 61 ; Krivine, 57 ; Renouvin, 31 ; Sebag, 20 ; Héraud, 10.

BERGERAC

Inscr., 19 564 ; suffr. expr., 15 739
Mitterrand, 4 403 (27,97) ; Giscard d'Estaing, 4 064 (25,82) ; Chirac, 3 059 (19,43) ; Marchais, 2 292 (14,56) ; Lalonde, 541 (3,43) ; Crépeau, 375 (2,38) ; Laguiller, 360 (2,28) ; Debré, 264 (1,67) ; Garaud, 218 (1,38) ; Bouchardeau, 143 (0,90).

1974. — Mitterrand, 5 939 (41,98) ; Chaban, 3 568 (25,22) ; Giscard, 3 522 (24,89) ; Royer, 367 ; Laguiller, 327 ; Dumont, 148.

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Inscr., 5 960 ; suffr. expr., 5 055
Marchais, 1 464 (28,96) ; Mitterrand, 1 415 (27,99) ; Chirac, 866 (17,13) ; Giscard d'Estaing, 734 (14,52) ; Lalonde, 187 (3,69) ; Crépeau, 99 (1,95) ; Debré, 93 (1,83) ; Laguiller, 89 (1,76) ; Bouchardeau, 55 (1,08) ; Garaud, 53 (1,04).

1974. — Mitterrand, 2 197 (54,43) ; Chaban, 812 (20,11) ; Giscard 749 (18,55) ; Laguiller, 108 ; Royer, 44 ; Le Pen, 38 ; Dumont, 34.

MONTPON-MENESTEROL

Inscr., 4 101 ; suffr. expr., 3 424
Mitterrand, 1 008 (29,43) ; Chirac, 807 (23,56) ; Giscard d'Estaing, 715 (20,88) ; Marchais, 526 (15,36) ; Lalonde, 99 (2,89) ; Crépeau, 91 (2,65) ; Debré, 61 (1,78) ; Laguiller, 55 (1,60) ; Bouchardeau, 36 (1,05) ; Garaud, 32 (0,93).

1974. — Mitterrand, 1 434 (46,48) ; Chaban, 990 (32,09) ; Giscard, 465 (15,07) ; Laguiller, 57 ; Royer, 53 ; Dumont, 33.

SARLAT-LA-CANEDA

Inscr., 6 732 ; suffr. expr., 5 436
Chirac, 1 428 (26,28) ; Mitterrand, 1 360 (25,01) ; Marchais, 1 113 (20,47) ; Giscard d'Estaing, 891 (16,39) ; Lalonde, 180 (3,31) ; Crépeau, 136 (2,50) ; Laguiller, 127 (2,33) ; Garaud, 74 (1,36) ; Bouchardeau, 66 (1,21) ; Debré, 61 (1,12).

1974. — Mitterrand, 2 450 (50,09) ; Giscard, 1 034 (21,14) ; Chaban, 985 (20,13) ; Laguiller, 153 ; Royer, 103 ; Dumont, 56.

TERRASSON-LA-VILLEDIEU

Inscr., 4 138 ; suffr. expr., 3 454
Chirac, 976 (28,25) ; Mitterrand, 881 (25,50) ; Marchais, 839 (24,29) ; Giscard d'Estaing, 483 (13,98) ; Laguiller, 70 (2,02) ; Crépeau, 64 (1,85) ; Lalonde, 60 (1,73) ; Bouchardeau, 28 (0,81) ; Garaud, 27 (0,78) ; Debré, 26 (0,75).

1974. — Mitterrand, 1 572 (51,86) ; Chaban, 627 (20,68) ; Giscard, 593 (19,56) ; Royer, 88 ; Laguiller, 83 ; Dumont, 21

Les socialistes conservent leur prééminence en Dordogne, où l'on notait 14 % d'inscrits supplémentaires par rapport à 1974. Dans ce département, on commentera surtout la quatrième place des communistes et plus encore l'échec de la prise de position de M. Yves Guéna en faveur de M. Debré, qui n'obtient que 1,53 % des voix dans le département, et 2,35 % des suffrages à Périgueux même, dont M. Guéna, député, est le maire.

DOUBS

Inscr. 294 705 ; vot. 240 462
Abst., 54 243 (18,40 %)
Suffr. expr. 236 711

Mitterrand	68 517 (23,94)
Giscard d'Estaing ..	61 215 (25,86)
Chirac	47 023 (19,86)
Marchais	26 731 (11,29)

Lalonde, 10 765 (4,54) ; Laguiller, 6 090 (2,57) ; Debré, 4 626 (1,95) ; Crépeau, 4 235 (1,78) ; Bouchardeau, 3 845 (1,62) ; Garaud, 3 664 (1,54).

1979. — Ins., 264 373 ; abst., 41,30 % ; suffr. expr., 159 594. U.F.E., 46 481 (29,12) ; P.S.-M.R.G., 41 348 (25,90) ; D.I.F.E., 28 033 (17,56) ; P.C., 22 106 (13,85) ; Eur. Ecol., 10 681 (6,69) ; trotsk., 4 499 (2,81).

1978. — Ins., 281 951 ; abst., 15,88 % ; suffr. expr., 232 250 P.S., 68 013 (29,28) ; R.P.R., 45 371 (19,53) ; P.C., 35 051 (15,09) ; div. maj., 34 095 (14,68) ; U.D.F., 31 026 (13,35) ; ext. g., 13 380 (5,76) ; div., 2 657 ; M.R.G., 2 369 ; ext. d., 288

1974. — Ins., 241 541 ; abst., 14,60 % ; suffr. expr., 204 847. Mitterrand, 85 728 (41,84) ; Giscard, 77 405 (37,78) ; Chaban, 22 308 (10,89) ; Royer, 6 012 ; Laguiller, 5 929 ; Dumont, 2 775 ; Muller, 1 579 ; Le Pen, 1 417 ; Krivine, 975 ; Renouvin, 355 ; Sebag, 263 ; Héraud, 101

BESANÇON

Inscr., 61 935 ; suffr. expr., 46 266
Mitterrand, 13 251 (28,64) ; Giscard d'Estaing, 11 898 (25,71) ; Chirac, 9 063 (19,58) ; Marchais, 4 641 (10,03) ; Lalonde, 2 580 (5,57) ; Bouchardeau, 1 128 (2,43) ; Laguiller, 1 035 (2,23) ; Crépeau, 937 (2,02) ; Debré, 933 (2,01) ; Garaud, 800 (1,72).

1974. — Mitterrand, 17 223 (40,03) ; Giscard, 17 216 (40,02) ; Chaban, 4 558 (10,59) ; Royer, 1 136 ; Laguiller, 952 ; Dumont, 814 ; Le Pen, 369 ; Muller, 327 ; Krivine, 283 ; Renouvin, 81 ; Sebag, 55 ; Héraud 22.

AUDINCOURT

Inscr., 9 241 ; suffr. expr., 7 231
Mitterrand, 2 235 (30,90) ; Marchais, 1 777 (24,57) ; Giscard d'Estaing, 1 321 (18,26) ; Chirac, 1 060 (14,65) ; Lalonde, 268 (3,70) ; Laguiller, 184 (2,54) ; Debré, 112 (1,54) ; Crépeau, 107 (1,47) ; Garaud, 84 (1,16) ; Bouchardeau, 83 (1,14)

1974. — Mitterrand, 3 649 (57,43) ; Giscard, 1 618 (25,46) ; Chaban, 653 (10,27) ; Laguiller, 135 ; Royer, 99 ; Dumont, 84

BETHONCOURT

Inscr., 3 789 ; suffr. expr., 2 943
Mitterrand, 1 025 (34,82) ; Marchais, 720 (24,46) ; Giscard d'Estaing, 477 (16,20) ; Chirac, 337 (11,45) ; Laguiller, 114 (3,87) ; Lalonde, 103 (3,49) ; Crépeau, 57 (1,93) ; Bouchardeau, 46 (1,56) ; Garaud, 35 (1,18) ; Debré, 29 (0,98).

1974. — Mitterrand, 2 081 (66,16) ; Giscard, 525 (16,69) ; Chaban, 262 (8,33) ; Laguiller, 124 ; Dumont, 40.

MONTBELIARD

Inscr., 16 643 ; suffr. expr., 13 392
Mitterrand, 4 662 (34,81) ; Giscard d'Estaing, 2 877 (21,48) ; Chirac, 2 485 (18,55) ; Marchais, 1 601 (11,95) ; Lalonde, 577 (4,30) ; Laguiller, 317 (2,36) ; Crépeau, 260 (1,94) ; Debré, 230 (1,71) ; Bouchardeau, 193 (1,44) ; Garaud, 190 (1,41).

1974. — Mitterrand, 5 432 (49,17) ; Giscard, 3 347 (30,18) ; Chaban, 1 430 (12,89) ; Laguiller, 252 ; Dumont, 208.

PONTARLIER

Inscr. 10 920 ; suffr. expr., 8 378
Giscard d'Estaing, 2 327 (27,77) ; Mitterrand, 2 299 (27,44) ; Chirac, 1 619 (19,32) ; Marchais, 914 (10,90) ; Lalonde, 368 (4,39) ; Laguiller, 227 (2,70) ; Debré, 180 (2,14) ; Crépeau, 152 (1,81) ; Bouchardeau, 152 (1,81) ; Garaud, 1 40 (1,67).

1974. — Mitterrand, 3 382 (42,89) ; Giscard, 2 956 (37,49) ; Chaban, 698 (8,85) ; Royer, 239 ; Laguiller, 230 ; Dumont, 147.

VALENTIGNEY

Inscr., 7 860 ; suffr. expr., 6 081
Mitterrand, 2 194 (36,07) ; Giscard d'Estaing, 1 209 (19,88) ; Marchais, 1 028 (16,90) ; Chirac, 861 (14,15) ; Lalonde, 260 (4,27) ; Laguiller, 145 (2,38) ; Crépeau, 119 (1,95) ; Debré, 95 (1,56) ; Bouchardeau, 92 (1,51) ; Garaud, 78 (1,28).

1974. — Mitterrand, 2 721 (53,26) ; Giscard, 1 444 (28,26) ; Chaban, 492 (9,63) ; Laguiller, 168 ; Royer, 93 ; Dumont, 79.

M. Giscard d'Estaing avait obtenu 37 % des voix au premier tour de 1974 et 52,5 % au second tour. Le 26 avril, son score est inférieur à la moyenne nationale.

Dans la troisième circonscription (Pontarlier) il réussit à devancer quelque peu M. Mitterrand. En revanche, l'« effet Chirac », qui avait singulièrement joué lors des législatives partielles du 23 novembre 1980 dans cette circonscription, n'a pas été sans influence sur la présente consultation : le candidat du R.P.R. obtient, en effet, ici 5 points de plus qu'au plan national.

Dans les villes les plus importantes, hormis Pontarlier, où la majorité arrive en tête alors que la mairie est tenue par les socialistes, la gauche maintient ses positions majoritaire, mais à Audincourt, où le maire est communiste, M. François Mitterrand devance M. Georges Marchais.

DROME

Inscr., 356 765 ; vot., 205 935
Abst., 50 830 (19,79 %)
Suffr. expr., 202 271

Mitterrand	57 146 (28,25)
Giscard d'Estaing..	55 028 (27,20)
Chirac	31 319 (15,48)
Marchais	30 399 (15,02)

Lalonde, 9 691 (4,79) ; Laguiller, 5 043 (2,49) ; Crépeau, 4 191 (2,07) ; Debré, 3 787 (1,87) ; Bouchardeau, 2 869 (1,41) ; Garaud, 2 798 (1,38).

1979. — Ins., 247 445 ; abst., 41,41 % ; suffr. expr., 138 141. U.F.E., 39 901 (28,88) ; P.S.-M.R.G., 36 114 (26,14) ; P.C., 26 755 (19,36) ; D.I.F.E., 18 014 (13,04) ; Eur. Ecol., 7 348 (5,31) ; trotsk., 3 978 (2,87).

1978. — Ins., 246 675 ; abst., 17,88 % ; suffr. expr., 198 912. P.S., 61 871 (31,10) ; U.D.F., 41 003 (20,61) ; R.P.R., 36 844 (18,52) ; P.C., 35 786 (17,99) ; Ecol., 9 368 (4,70) ; ext. g., 6 481 (3,25) ; div. maj., 3 587 ; div., 2 000 ; ext. d., 1 972.

1974. — Ins., 211 817 ; abst., 15,62 % ; suffr. expr., 177 158 Mitterrand, 81 167 (45,81) ; Giscard, 53 237 (30,05) ; Chaban, 26 473 (14,94) ; Royer, 4 820 ; Laguiller, 4 799 ; Dumont, 2 705 ; Le Pen, 1 480 ; Muller, 1 025 ; Krivine, 685 ; Renouvin, 385 ; Sebag, 256, Héraud, 126.

VALENCE

Inscr., 39 319 ; suffr. expr., 30 062
Mitterrand, 8 635 (28,72) ; Giscard d'Estaing, 8 383 (27,88) ; Chirac, 5 080 (16,89) ; Marchais, 3 827 (12,73) ; Lalonde, 1 400 (4,65) ; Crépeau, 733 (2,43) ; Debré, 582 (1,93) ; Laguiller, 575 (1,91) ; Bouchardeau, 436 (1,45) ; Garaud, 411 (1,36).

1974. — Mitterrand, 12 220 (43,43) ; Giscard, 9 612 (34,16) ; Chaban, 4 052 (14,40) ; Royer, 692 ; Laguiller, 537 ; Dumont, 451 ; Le Pen, 280 ; Muller, 122 ; Krivine, 73 ; Renouvin, 46 ; Sebag, 28 ; Héraud, 19.

BOURG-DE-PEAGE

Inscr., 5 791 ; suffr. expr., 4 435
Mitterrand, 1 327 (29,92) ; Giscard d'Estaing, 1 313 (29,60) ; Marchais, 608 (13,70) ; Chirac, 596 (13,43) ; Lalonde, 175 (3,94) ; Laguiller, 122 (2,75) ; Debré, 90 (2,02) ; Crépeau, 81 (1,82) ; Bouchardeau, 63 (1,42) ; Garaud, 60 (1,35).

1974. — Mitterrand, 2 062 (48,12) ; Giscard, 1 223 (28,54) ; Chaban, 639 (14,91) ; Royer, 119 ; Laguiller, 77 ; Dumont, 57.

BOURG-LES-VALENCE

Inscr., 9 891 ; suffr. expr., 7 707
Mitterrand, 2 378 (30,85) ; Giscard d'Estaing, 1 978 (25,66) ; Chirac, 1 169 (15,16) ; Marchais, 1 127 (14,62) ; Lalonde, 372 (4,82) ; Crépeau, 177 (2,29) ; Laguiller, 172 (2,23) ; Debré, 124 (1,60) ; Bouchardeau, 116 (1,50) ; Garaud, 94 (1,21).

1974. — Mitterrand, 2 950 (48,94) ; Giscard, 1 739 (28,85) ; Chaban, 903 (14,98) ; Laguiller, 133 ; Royer, 108 ; Dumont, 84.

MONTELIMAR

Inscr., 17 484 ; suffr. expr., 13 947
Giscard d'Estaing, 3 954 (28,35) ; Mitterrand, 3 944 (28,27) ; Chirac, 2 196 (15,74) ; Marchais, 1 983 (14,21) ; Lalonde, 619 (4,43) ; Crépeau, 326 (2,33) ; Laguiller, 296 (2,11) ; Debré, 258 (1,84) ; Garaud, 204 (1,46) ; Bouchardeau, 167 (1,19).

1974. — Mitterrand, 5 481 (44,29) ; Giscard, 4 049 (32,72) ; Chaban, 1 810 (14,62) ; Royer, 292 ; Laguiller, 258 ; Dumont, 192.

PIERRELATTE

Inscr., 6 644 ; suffr. expr., 5 189
Giscard d'Estaing, 1 549 (29,85) ; Mitterrand, 1 442 (27,78) ; Chirac, 798 (15,37) ; Marchais, 696 (13,41) ; Lalonde, 201 (3,87) ; Laguiller, 154 (2,96) ; Crépeau, 105 (2,02) ; Debré, 102 (1,96) ; Garaud, 85 (1,63) ; Bouchardeau, 57 (1,09).

1974. — Mitterrand, 1 768 (40,74) ; Giscard, 1 462 (33,69) ; Chaban, 691 (15,92) ; Laguiller, 104 ; Royer, 95 ; Dumont, 93.

ROMANS-SUR-ISERE

Inscr., 20 227 ; suffr. expr., 15 143
Mitterrand, 4 464 (29,41) ; Giscard d'Estaing, 4 109 ; (27,13) ; Marchais, 2 283 (15,07) ; Chirac, 2 256 (14,89) ; Lalonde, 731 (4,82) ; Laguiller, 359 (2,37) ; Crépeau, 274 (1,80) ; Debré, 240 (1,58) ; Bouchardeau, 220 (1,45) ; Garaud, 207 (1,36).

1974. — Mitterrand, 6 640 (47,56) ; Giscard, 4 317 (30,92) ; Chaban, 1 795 (12,85) ; Royer, 342 ; Laguiller, 333 ; Dumont, 241.

Pas de surprise dans la Drôme, département socialiste par excellence avec trois circonscriptions législatives détenues par des maires P.S. M. Lalonde obtient un pourcentage de suffrages exprimés supérieur à celui qu'il réalise au niveau national. A noter, toutefois, que c'est à Pierrelatte, cité nucléaire, que le candidat enregistre son score le plus bas dans les villes les plus importantes de la Drôme.

(Lire la suite page 20.)

LE PREMIER TOUR

Dans les autres départements

(Lire la suite page 19.)

EURE

Insc., 308 243 ; vot., 258 117
Abst., 50 126 (16,26)
Suffr. expr., 254 001

Giscard d'Estaing..	72 865 (28,68)
Mitterrand	67 674 (26,64)
Chirac	47 722 (13,78)
Marchais	34 374 (13,53)

Lalonde, 8 999 (3,54) ; Laguiller, 6 969 (2,74) ; Crépeau, 5 799 (2,28) ; Debré, 4 004 (1,57) ; Garaud, 3 351 (1,31) ; Bouchardeau, 2 244 (0,88).

1979. — Ins., 292 224 ; abst., 35,61 % ; suffr. expr., 178 315. U.F.E., 49 765 (23,14) ; P.S.-M.R.G., 42 966 (24,29) ; P.C., 32 634 (13,45) ; D.I.F.E., 28 594 (16,17) ; Trotsk., 7 029 (3,97) ; Eur. écol., 7 072 (3,96).

1978. — Ins., 238 429 ; abst., 14,43 % ; Suffr. expr., 241 394. U.D.F., 61 281 (25,38) ; R.P.R., 50 860 (21,06) ; P.C., 50 082 (20,74) ; P.S., 42 148 (17,46) ; M.R.G., 14 775 (6,12) ; ext. g., 8 243 (3,41) ; div., 7 025 ; div. maj., 2 977 ; ext. d., 2 041 ; écol., 1 955.

1974. — Ins., 239 135 ; abst., 12,98 % ; suffr. expr., 206 136. Mitterrand, 87 246 (42,61) ; Giscard, 69 367 (33,65) ; Chaban, 30 443 (14,76) ; Laguiller, 5 565 ; Royer, 5 492 ; Dumont, 2 906 ; Le Pen, 1 654 ; Muller, 1 372 ; Krivine, 832 ; Renouvin, 418 ; Sebag, 385 ; Héraud, 126.

EVREUX

Insc., 37 994 ; suffr. expr., 21 579
Giscard d'Estaing, 6556 (30,38) ; Mitterrand, 6 041 (27,99) ; Chirac, 3 298 (15,28) ; Marchais, 2 710 (12,55) ; Lalonde, 1034 (4,79) ; Crépeau, 545 (2,52) ; Laguiller, 473 (2,15) ; Debré, 340 (1,57) ; Garaud, 295 (1,37) ; Bouchardeau, 286 (1,32).

1974. — Mitterrand, 8 049 (43,48) ; Giscard, 6 461 (34,90) ; Chaban, 2 456 (13,26) ; Royer, 443 ; Laguiller, 392 ; Dumont, 290 ; Le Pen, 147 ; Muller, 115 ; Krivine, 100 ; Renouvin, 25 ; Sebag, 24 ; Héraud, 9.

LES ANDELYS

Insc., 5 131 ; suffr. expr., 4 308
Chirac, 1 253 (29,08) ; Mitterrand, 1 024 (23,76) ; Giscard d'Estaing, 960 (22,23) ; Marchais, 627 (14,55) ; Lalonde, 123 (2,85) ; Laguiller, 81 (1,88) ; Debré, 80 (1,85) ; Crépeau, 65 (1,50) ; Garaud, 60 (1,39) ; Bouchardeau, 35 (0,81).

1974. — Mitterrand, 1 420 (38,90) ; Giscard, 1 036 (28,38) ; Chaban, 905 (24,79) ; Laguiller, 87 ; Royer, 76 ; Dumont, 69.

BERNAY

Inscr. 6 833 ; suffr. expr., 5 620.
Giscard d'Estaing, 1 824 (32,46) ; Mitterrand, 1 626 (28,93) ; Chirac, 869 (15,46) ; Marchais, 550 (9,70) ; Lalonde, 205 (3,65) ; Crépeau, 168 (2,99) ; Laguiller 151 (2,69) ; Debré, 108 (1,92) ; Bouchardeau, 69 (1,23) ; Garaud, 50 (0,89).

1974. — Mitterrand, 3 607 (43,48) ; Giscard, 2 741 (33,04) ; Chaban, 1 277 (14,91) ; Royer, 266 ; Laguiller, 193 ; Dumont, 100.

GISORS

Inscr., 5,511 ; suffr. expr., 4 683.
Marchais, 1 200 (25,84) ; Giscard d'Estaing, 1 074 (23,13) ; Chirac, 949 (20,43) ; Mitterrand, 920 (19,31) ; Lalonde, 143 (3,07) ; Laguiller, 117 (3,51) ; Crépeau, 80 (1,73) ; Debré, 74 (1,59) ; Garaud, 49 (1,05) ; Bouchardeau 37 (0,70).

1974. — Mitterrand, 1 768 (43,39) ; Giscard, 1 120 (29,33) ; Chaban, 590 (15,48) ; Royer, 113 ; Laguiller, 76 ; Dumont, 55.

LOUVIERS

Inscr., 11 285 ; suffr. expr., 8 680.
Mitterrand, 2 831 (32,63) ; Giscard d'Estaing, 2 464 (28,39) ; Chirac, 1 309 (15,08) ; Marchais, 1 049 (12,08) ; Lalonde, 306 (3,52) ; Laguiller, 239 (2,75) ; Crépeau, 165 (1,90) ; Debré, 136 (1,56) ; Garaud, 101 (1,16) ; Bouchardeau, 80 (0,92).

1974. — Mitterrand, 3 520 (47,63) ; Giscard, 2 206 (29,85) ; Chaban, 1 072 (14,50) ; Royer, 180 ; Laguiller, 155 ; Dumont, 37
49 ; Krivine, 41 ; Sebag, 12 ; Renouvin, 10 ; Héraud, 5.

PONT-AUDEMER

Inscr., 5 859 ; suffr. expr., 4 853.
Mitterrand, 1 442 (29,71) ; Giscard d'Estaing, 1 414 (29,13) ; Chirac, 716 (14,75) ; Marchais, 702 (14,46) ; Lalonde, 162 (3,33) ; Laguiller, 152 (3,13) ; Crépeau, 114 (2,34) ; Debré, 56 (1,15) ; Garaud, 52 (1,07) ; Bouchardeau, 43 (0,88).

1974. — Mitterrand, 3 603 (45,92) ; Giscard, 2 702 (34,44) ; Chaban, 867 (11,05) ; Laguiller, 251 ; Royer, 200 ; Dumont, 68.

VERNON

Inscr., 13 690 ; suffr. expr. 10 999.
Giscard d'Estaing, 3 141 (28,56) ; Mitterrand, 2 723 (24,76) ; Chirac, 2 137 (19,42) ; Marchais, 1 493 (13,57) ; Lalonde, 426 (3,87) ; Laguiller, 331 (3,01) ; Crépeau, 285 (2,59) ; Debré, 199 (1,81) ; Garaud, 152 (1,38) ; Bouchardeau, 112 (1,02).

1974. — Mitterrand, 5 651 (40,99) ; Giscard, 4 442 (32,22) ; Chaban, 2 374 (17,22) ; Laguiller, 396 ; Royer, 357 ; Dumont, 223.

Deux personnalités locales se trouvent prises à contre-pied par les électeurs : M. Rémy Montagne, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, ancien député U.D.F. de la 3e circonscription (Louviers-Le Neubourg), voit la gauche, toutes tendances confondues, l'emporter dans son fief. Pour sa part, M. Roland Plaisance, maire communiste d'Évreux, n'est pas parvenu à convaincre ses administrés de voter pour le candidat de son parti, qui obtient seulement 12,55 % des suffrages exprimés.

EURE-ET-LOIR

Inscr., 237 980 ; vot., 199 018
Abst., 38 962 (16,37 %)
Suffr. expr., 195 583

Giscard d'Estaing..	59 859 (30,60)
Mitterrand	50 906 (26,02)
Chirac	34 194 (17,48)
Marchais	23 439 (11,98)

Lalonde, 7 473 (3,82) ; Crépeau, 5 897 (3,01) ; Laguiller, 5 656 (2,89) ; Debré, 3 522 (1,80) ; Garaud, 2 810 (1,43) ; Bouchardeau, 1 827 (0,93).

1979. — Ins., 223 616 ; abst., 35,49 % ; suffr. expr., 139 021. U.F.E., 42 503 (30,57) ; P.S.-M.R.G., 35 792 (25,74) ; P.C., 22 290 (16,03) ; D.I.F.E., 20 964 (15,07) ; Eur. Ecol., 5 383 (3,87) ; Trotsk., 5 334 (3,83).

1978. — Ins., 227 346 ; abst., 15,21 % ; Suffr. ex., 188 054. U.D.F., 66 000 (35,09) ; P.S., 39 616 (21,06) ; P.C., 30 101 (16,00) ; R.P.R., 27 811 (14,78) ; M.R.G., 13 577 (7,21) ; Ext. g., 7 121 ; Ext. d., 1 999 ; div., 1 829.

1974. — Ins., 192 870 ; abst., 13,11 % ; suffr. expr., 165 937 ; Mitterrand, 68 084 (41,03) ; Giscard, 58 236 (35,12) ; Chaban, 22 276 (13,42) ; Royer, 6 699 ; Laguiller, 4 718 ; Dumont, 2 085 ; Le Pen, 1 235 ; Muller, 1 203 ; Krivine, 608 ; Renouvin, 337 ; Sebag, 272 ; Héraud, 134.

CHARTRES

Inscr., 21 180 ; suffr. expr., 17 094
Giscard d'Estaing, 5 515 (32,26) ; Mitterrand, 4 727 (27,65) ; Chirac, 2 760 (16,14) ; Marchais, 1 707 (9,98) ; Lalonde, 733 (4,28) ; Crépeau, 504 (2,94) ; Laguiller, 401 (2,34) ; Debré, 309 (1,80) ; Garaud, 239 (1,39) ; Bouchardeau, 199 (1,16).

1974. — Mitterrand, 6 135 (38,69) ; Giscard, 6 073 (38,21) ; Chaban, 2 121 (13,34) ; Royer, 643 ; Laguiller, 347 ; Dumont, 246 ; Le Pen, 138 ; Muller, 98 ; Krivine, 78 ; Renouvin, 21 ; Sebag, 17 ; Héraud, 3.

CHATEAUDUN

Inscr., 9 424 ; suffr. expr., 7 781
Giscard d'Estaing, 2 332 (29,97) ; Mitterrand, 1 846 (23,72) ; Marchais, 1 318 (16,94) ; Chirac, 1 118 (14,37) ; Lalonde, 324 (4,16) ; Crépeau, 282 (3,62) ; Laguiller, 218 (2,80) ; Debré, 149 (1,91) ; Garaud, 137 (1,76) ; Bouchardeau, 57 (0,73).

1974. — Mitterrand, 3 128 (45,23) ; Giscard, 2 338 (33,83) ; Chaban, 801 (11,59) ; Royer, 299 ; Laguiller, 154 ; Dumont, 68.

DREUX

Inscr., 15 431 ; suffr. expr., 12 000
Giscard d'Estaing, 3 579 (29,82) ; Mitterrand, 3 390 (28,25) ; Chirac, 1 851 (15,42) ; Marchais, 1 536 (12,80) ; Lalonde, 474 (3,95) ; Crépeau, 343 (2,85) ; Laguiller, 289 (2,40) ; Debré, 209 (1,74) ; Garaud, 180 (1,50) ; Bouchardeau, 149 (1,24).

1974. — Mitterrand, 4 794 (44,77) ; Giscard, 3 450 (32,21) ; Chaban, 1 518 (14,17) ; Royer, 257 ; Laguiller, 232 ; Dumont, 180.

LUCE

Inscr., 10 211 ; suffr. expr., 7 928
Mitterrand, 2 651 (33,43) ; Giscard d'Estaing, 2 048 (25,83) ; Marchais, 1 046 (13,21) ; Chirac, 989 (12,47) ; Lalonde, 350 (4,41) ; Crépeau, 296 (3,73) ; Laguiller, 241 (3,03) ; Debré, 127 (1,60) ; Garaud, 96 (1,21) ; Bouchardeau, 84 (1,05).

1974. — Mitterrand, 2 920 (49,00) ; Giscard, 1 741 (29,21) ; Chaban, 767 (12,87) ; Laguiller, 169 ; Royer, 119 ; Dumont, 38.

NOGENT-LE-ROTROU

Inscr., 8 631 ; suffr. expr., 7 038
Giscard d'Estaing, 2 395 (34,02) ; Mitterrand, 1886 (26,79) ; Chirac, 1 188 (16,87) ; Marchais, 662 (9,40) ; Lalonde, 275 (3,90) ; Crépeau, 196 (2,78) ; Laguiller, 187 (2,65) ; Debré, 110 (1,56) ; Garaud, 78 (1,10) ; Bouchardeau, 61 (0,86).

1974. — Mitterrand, 2 623 (42,14) ; Giscard, 2 094 (33,58) ; Chaban, 887 (14,22) ; Royer, 300 ; Laguiller, 140 ; Dumont, 86.

Le président sortant retrouve à peu de chose près le score de la liste giscardienne aux élections européennes. Il enregistre un excellent résultat (32,26 % des suffrages exprimés) dans la ville de Chartres dont le maire est M. Georges Lemoine, député socialiste. Le candidat socialiste, qui arrivait en tête, en 1974, dans les six villes les plus importantes du département, ne réalise cette performance qu'à Luce.

FINISTÈRE

Inscr., 595 399 ; vot., 491 333
Abst., 104 066 (17,47 %)
Suffr. expr., 486 332

Giscard d'Estaing.	149 050 (30,64)
Mitterrand	132 338 (27,20)
Chirac	95 083 (19,54)
Marchais	43 561 (9,93)

Lalonde, 20 793 (4,27) ; Laguiller, 10 936 (2,24) ; Bouchardeau, 10 055 (2,06) ; Crépeau, 8 530 (1,75) ; Debré, 6 012 (1,23) ; Garaud, 5 024 (1,03).

1979. — Ins., 580 597 ; abst., 39,13 % ; suffr. expr., 340 123. U.F.E., 114 414 (33,63) ; P.S.-M.R.G., 83 254 (24,47) ; D.I.F.E., 57 923 (17,03) ; P.C., 49 742 (14,63) ; Eur. Ecol., 12 774 (3,75) ; Trotsk., 9 531 (2,80).

1978. — Ins., 579 768 ; abst., 15,65 % ; suffr. expr., 483 421. R.P.R., 139 256 (28,80) ; P.S., 117 556 (24,31) ; U.D.F., 101 859 (21,07) ; P.C., 73 479 (15,20) ; Div. maj., 22 975 (4,75) ; ext. g., 12 051 (2,49) ; Rég., 10 604 (2,49) ; écol., 3 977 ; ext. d., 1 482 ; div., 1 193.

1974. — Ins., 512 440 ; abst., 14,84 % ; suffr. expr., 434 010. Giscard, 179 913 (41,45) ; Mitterrand, 160 978 (37,09) ; Chaban, 59 426 (13,69) ; Royer, 11 378 ; Laguiller, 9 532 ; Dumont, 4 928 ; Le Pen, 3 403 ; Muller, 1 493 ; Krivine, 1 251 ; Sebag, 669 ; Héraud, 537 ; Renouvin, 497.

QUIMPER

Inscr., 35 894 ; suffr. expr., 29 771
Mitterrand, 9 434 (31,6) ; Giscard d'Estaing, 7 116 (23,9) ; Chirac, 5021 (17,4) ; Marchais, 3 214 (10,7) ; Lalonde, 1 734 (5,8) ; Bouchardeau, 931 (3,1) ; Laguiller, 695 (2,3) ; Crépeau, 675 (2,2) ; Debré, 436 (1,4) ; Garaud, 335 (1,1).

1974. — Mitterrand, 11 367 (42,99) ; Giscard, 9 589 (36,27) ; Chaban, 3 272 (12,37) ; Royer, 703 ; Laguiller, 587 ; Dumont, 420 ; Le Pen, 191 ; Muller, 108 ; Krivine, 89 ; Héraud, 47 ; Sebag, 37 ; Renouvin, 27.

BREST

Inscr., 100 928 ; suffr. expr., 77 565
Giscard d'Estaing, 23 826 (30,79) ; Mitterrand, 23 454 (30,23) ; Chirac, 12 081 (15,57) ; Marchais, 8 364 (10,78) ; Lalonde, 3 294 (4,24) ; Bouchardeau, 1 631 (2,10) ; Crépeau, 1 551 (1,99) ; Laguiller, 1 449 (1,86) ; Debré, 985 (1,26) ; Garaud, 870 (1,12).

1974. — Mitterrand, 29 427 (42,34) ; Giscard, 26 459 (38,07) ; Chaban, 8 800 (12,66) ; Royer, 1 517 ; Laguiller, 1 145 ; Dumont, 927.

CONCARNEAU

Inscr., 13 821 ; suffr. expr., 10 811
Giscard d'Estaing, 3 048 (28,19) ; Mitterrand, 2 619 (24,22) ; Marchais, 1 900 (17,57) ; Chirac, 1 777 (16,43) ; Lalonde, 490 (4,53) ; Crépeau, 276 (2,55) ; Laguiller, 267 (2,46) ; Bouchardeau, 176 (1,62) ; Debré, 156 (1,44) ; Garaud, 102 (0,94).

1974. — Mitterrand, 4 783 (47,37) ; Giscard, 3 299 (32,67) ; Chaban, 1 207 (11,95) ; Royer, 232 ; Laguiller, 227 ; Dumont, 141.

DOUARNENEZ

Inscr., 14 213 ; suffr. expr., 10 915
Giscard d'Estaing, 3 465 (31,65) ; Mitterrand, 2 462 (24,20) ; Chirac, 1 791 (16,40) ; Marchais, 1 420 (13) ; Lalonde, 574 (5,25) ; Bouchardeau, 256 (2,34) ; Crépeau, 237 (2,17) ; Laguiller, 224 (2,05) ; Debré, 183 (1,67) ; Garaud, 133 (1,21).

1974. — Mitterrand, 4 329 (39,25) ; Giscard, 3 961 (35,91) ; Chaban, 1 871 (16,96) ; Royer, 340 ; Laguiller, 208 ; Dumont, 137.

GUIPAVAS

Inscr., 7 102 ; suffr. expr., 5 908
Giscard d'Estaing, 1 786 (30,23) ; Mitterrand, 1 664 (28,16) ; Chirac, 1 359 (23) ; Marchais, 392 (6,63) ; Lalonde, 252 (4,26) ; Laguiller, 117 (1,98) ; Crépeau, 110 (1,86) ; Bouchardeau, 97 (1,64) ; Debré, 67 (1,13) ; Garaud, 64 (1,03).

1974. — Giscard, 2 180 (48,20) ; Mitterrand, 1 287 (28,46) ; Chaban, 732 (16,18) ; Royer, 116 ; Laguiller, 78 ; Dumont, 50.

LANDERNEAU

Inscr., 9 661 ; suffr. expr., 7 994
Mitterrand, 2 567 (32,11) ; Giscard d'Estaing, 2 396 (29,97) ; Chirac, 1 449 (13,12) ; Marchais, 508 (6,35) ; Lalonde, 419 (5,24) ; Laguiller, 156 (1,95) ; Debré, 145 (1,81) ; Crépeau, 138 (1,72) ; Bouchardeau, 134 (1,67) ; Garaud, 82 (1,02).

1974. — Giscard, 3 351 (44,23) ; Mitterrand, 2 789 (36,81) ; Chaban, 909 (11,99) ; Royer, 172 ; Laguiller, 138 ; Dumont, 102.

MORLAIX

Inscr., 12 225 ; suffr. expr., 9 763
Mitterrand, 2 918 (29,88) ; Giscard d'Estaing, 2 377 (24,34) ; Chirac, 1 641 (16,80) ; Marchais, 1 370 (14,03) ; Lalonde, 481 (4,92) ; Bouchardeau, 324 (3,31) ; Laguiller, 231 (2,36) ; Crépeau, 189 (1,93) ; Debré, 141 (1,44) ; Garaud, 91 (0,93).

1974. — Mitterrand, 4 392 (46,01) ; Giscard, 3 309 (34,67) ; Chaban, 990 (10,37) ; Royer, 284 ; Laguiller, 210 ; Dumont, 166.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Inscr., 6 773 ; suffr. expr., 5 544
Giscard d'Estaing, 2 065 (37,24) ; Chirac, 1 303 (23,50) ; Mitterrand, 1 213 (21,87) ; Marchais, 278 (5,01) ; Lalonde, 264 (4,76) ; Laguiller, 102 (1,83) ; Crépeau, 96 (1,73) ; Bouchardeau, 86 (1,55) ; Garaud, 70 (1,26) ; Debré, 67 (1,20).

1974. — Giscard, 2 581 (54,62) ; Mitterrand, 967 (20,46) ; Chaban, 892 (18,87) ; Royer, 87 ; Laguiller, 74 ; Le Pen, 52 ; Dumont, 43.

QUIMPERLE

Inscr., 7 748 ; suffr. expr., 6 153
Mitterrand, 1 874 (30,45) ; Giscard d'Estaing, 1 723 (28) ; Marchais, 899 (14,61) ; Chirac, 828 (13,45) ; Lalonde, 314 (5,10) ; Laguiller, 175 (2,84) ; Bouchardeau, 110 (1,78) ; Crépeau, 107 (1,73) ; Debré, 71 (1,15) ; Garaud, 52 (0,84).

1974. — Mitterrand, 2 569 (46,70) ; Giscard, 1 958 (35,60) ; Chaban, 544 (9,89) ; Royer, 138 ; Laguiller, 105 ; Dumont, 85.

LE RELECQ-KERHUON

Inscr., 6 801 ; suffr. expr., 5 443
Mitterrand, 1 724 (31,67) ; Giscard d'Estaing, 1 436 (26,38) ; Chirac, 795 (14,60) ; Marchais, 791 (14,53) ; Lalonde, 214 (3,93) ; Crépeau, 141 (2,59) ; Laguiller, 106 (1,94) ; Bouchardeau, 102 (1,87) ; Debré, 77 (1,41) ; Garaud, 57 (1,04).

1974. — Mitterrand, 2 081 (47,20) ; Giscard, 1 537 (34,86) ; Chaban, 492 (11,16) ; Laguiller, 87 ; Royer, 87 ; Le Pen, 42 ; Dumont, 36.

SAINT-POL-DE-LEON

Inscr., 5 734 ; suffr. expr., 4 727
Giscard d'Estaing, 1 775 (37,55) ; Chirac, 1 108 (23,43) ; Mitterrand, 1 064 (22,50) ; Marchais, 225 (4,75) ; Lalonde, 192 (4,06) ; Laguiller, 88 (1,86) ; Bouchardeau, 78 (1,65) ; Crépeau, 73 (1,54) ; Debré, 71 (1,50) ; Garaud, 53 (1,12).

1974. — Giscard, 2 271 (49,23) ; Mitterrand, 1 214 (28,31) ; Chaban, 785 (17,01) ; Royer, 135 ; Laguiller, 75 ; Dumont, 46.

Malgré un net recul du P.C., la gauche, dans son ensemble, progresse légèrement. A Brest, toutefois, où la municipalité est socialiste, M. Giscard d'Estaing précède M. Mitterrand. Par rapport à l'élection présidentielle de 1974, le président sortant perd près de 11 points, alors que M. Chirac réalise un score supérieur à sa moyenne nationale, transfert de voix qui peut sans doute s'expliquer par le mécontentement paysan. A noter en effet que dans plusieurs villes du Léon, l'ancien président du R.P.R. devance M. Mitterrand. En fait, le R.P.R. retrouve une partie de son audience de 1978 et, dans son ensemble, la majorité conserve l'avantage dans le département. M. Lalonde obtient un nombre de voix quatre fois plus élevé que M. Dumont en 1974. A Plogoff, où règne une forte opposition à la centrale nucléaire, M. Mitterrand obtient 56,82 % des suffrages.

GARD

Inscr., 364 016 ; vot., 295 776
Abst., 68 240 (18,74)
Suffr. expr., 290 121

Giscard d'Estaing..	73 593 25,36)
Marchais	72 916 (25,13)
Mitterrand	70 173 (24,18)
Chirac	40 419 (13,93)

Lalonde, 11 235 (3,87) ; Laguiller, 6 259 (2,15) ; Crépeau, 4 991 (1,72) ; Debré, 4 390 (1,51) ; Garaud, 3 264 (1,12) ; Bouchardeau, 2 881 (0,99).

1979. — Ins., 349 003 ; abst., 40,90 % ; suffr. expr., 196 217. P.C., 64 579 (32,91) ; U.F.E., 49 401 (25,17) ; P.S.-M.R.G., 40 151 (20,46) ; D.I.F.E., 22 398 (11,41) ; Eur. Ecol., 6 519 (3,32) ; Trotsk., 5 703 (2,90).

1978. — Ins., 348 249 ; abst., 17,23 % ; suff. expr., 232 319. P.C., 95 393 (33,78) ; P.S., 80 955 (21,59) ; U.D.F., 57 957 (20,52) ; R.P.R., 44 375 (15,71) ; Div., 9 105 ; Ecol., 6 873 ; Extr. g., 6 607 ; Extr. d., 1 052.

1974. — Ins., 300 802 ; abst., 15,70 % ; suffr. expr., 251 179. Mitterrand, 127 269 (50,66) ; Giscard, 72 911 (29,02) ; Chaban, 31 316 (12,46) ; Laguiller, 5 342 ; Royer, 5 198 ; Dumont, 3 336 ; Le Pen, 2 249 ; Krivine, 1 292 ; Muller, 1 157 ; Renouvin, 532 ; Sebag, 378 ; Héraud, 199.

NIMES

Inscr., 81 805 ; suffr. expr., 61 380
Giscard d'Estaing, 16 640 (27,11) ; Mitterrand, 14 750 (24,03) ; Marchais, 13 455 (21,92) ; Chirac, 9 340 (15,21) ; Lalonde, 2 498 (4,7) ; Laguiller, 1 132 (1,84) ; Crépeau, 1 074 (1,74) ; Debré, 1 013 (1,65) ; Garaud, 787 (1,28) ; Bouchardeau, 691 (1,10).

1974. — Mitterrand, 27 244 (47,30) ; Giscard, 18 626 (32,33) ; Chaban, 7 178 (12,48) ; Royer, 1 283 ; Laguiller, 957 ; Dumont, 875 ; Le Pen, 575 ; Muller, 301 ; Krivine, 268 ; Renouvin, 79 ; Sebag, 79 ; Héraud, 33.

ALES

Inscr., 29 118 ; suffr. expr., 28 364
Marchais, 8 151 (34,88) ; Giscard d'Estaing, 5 774 (24,71) ; Mitterrand, 4 420 (18,91) ; Chirac, 3 055 (13,07) ; Lalonde, 845 (3,61) ; Laguiller, 476 (2,03) ; Debré, 381 (1,63) ; Crépeau, 312 (1,33) ; Bouchardeau, 256 (1,09) ; Garaud, 194 (0,83).

1974. — Mitterrand, 10 917 (50,88) ; Giscard, 5 893 (27,46) ; Chaban, 2 988 (13,92) ; Laguiller, 528 ; Royer, 409 ; Dumont, 257.

BAGNOLS-SUR-CEZE

Inscr., 11 101 ; suffr. expr., 8 824
Mitterrand, 2 697 (30,56) ; Giscard d'Estaing, 2 277 (25,80) ; Marchais, 1 510 (17,11) ; Chirac, 1 197 (13,56) ; Lalonde, 343 (3,88) ; Laguiller, 255 (2,83) ; Crépeau, 178 (2,01) ; Debré, 150 (1,69) ; Garaud, 129 (1,46) ; Bouchardeau, 88 (0,99).

1974. — Mitterrand, 3 241 (48,27) ; Giscard, 2 107 (31,38) ; Chaban, 755 (11,24) ; Royer, 170 ; Laguiller, 168 ; Dumont, 102.

BEAUCAIRE

Inscr., 8 060 ; suffr. expr., 6 408
Marchais, 2 119 (33,06) ; Giscard d'Estaing, 1 533 (24,70) ; Mitterrand, 1 303 (20,31) ; Chirac, 809 (12,62) ; Lalonde, 199 (3,10) ; Laguiller, 149 (2,32) ; Crépeau, 91 (1,42) ; Debré, 65 (1,01) ; Bouchardeau, 46 (0,70) ; Garaud, 45 (0,70).

1974. — Mitterrand, 3 199 (54,84) ; Giscard, 1 444 (24,76) ; Chaban, 706 (12,12) ; Royer, 125 ; Laguiller, 122 ; Dumont, 83.

LA GRAND-COMBE

Inscr., 6 439 ; suffr. expr., 5 276
Giscard d'Estaing, 1 664 (31,53) ; Marchais, 1 601 (30,34) ; Mitterrand, 1 041 (19,73) ; Chirac, 519 (9,83) ; Lalonde, 115 (2,17) ; Laguiller, 104 (1,97) ; Debré, 97 (1,83) ; Crépeau, 61 (1,15) ; Garaud, 42 (0,79) ; Bouchardeau, 32 (0,60).

1974. — Mitterrand, 2 748 (47,23) ; Giscard, 1 565 (26,89) ; Chaban, 1 103 (18,95) ; Laguiller, 152 ; Royer, 97 ; Dumont, 44.

SAINT-GILLES

Inscr., 5 957 ; suffr. expr., 4 810
Marchais, 1 339 (27,83) ; Giscard d'Estaing, 1 121 (23,30) ; Mitterrand, 1 043 (21,68) ; Chirac, 797 (16,56) ; Lalonde, 187 (3,88) ; Laguiller, 105 (2,18) ; Crépeau, 85 (1,76) ; Garaud, 56 (1,16) ; Debré, 41 (0,85) ; Bouchardeau, 36 (0,74).

1974. — Mitterrand, 2 018 (53,64) ; Giscard, 1 038 (27,53) ; Chaban, 429 (11,40) ; Laguiller, 69 ; Royer, 65 ; Le Pen, 48 ; Dumont, 41.

La surprise est le score obtenu à Nîmes par M. Marchais avec 21,92 % seulement des voix alors que la majorité communiste municipale espérait un résultat supérieur à 30 %, le maire communiste obtenant de coutume environ 35 %.

Le candidat communiste a gardé la première place à Alès, à Saint-Gilles et à Beaucaire ainsi qu'à Bessège, dont le maire est le sénateur socialiste André Boubière. Quant à M. François Mitterrand il se classe en tête à Pont-Saint-Esprit dont le maire est M. Baumet, sénateur socialiste, et à Bagnols-sur-Cèze, municipalité socialiste également, où résident de nombreux membres du personnel de l'usine atomique de Marcoule.

HAUTE-GARONNE

Inscr., 518 634 ; vot., 417 917
Abst., 100 717 (19,41 %)
Suffr. expr., 411 519

Mitterrand	138 912 (33,75)
Giscard d'Estaing.	90 658 (22,03)
Chirac	65 945 (16,02)
Marchais	63 188 (15,35)

Lalonde, 17 049 (4,14) ; Crépeau, 10 168 (2,47) ; Laguiller, 9 659 (2,34) ; Garaud, 5 885 (1,43) ; Bouchardeau, 5034 (1,22) ; Debré, 5 021 (1,22).

1979. — Ins., 508 096 ; abst., 37,78 % ; suffr. expr., 298 120. P.S.-M.R.G., 92 331 (30,97) ; U.F.E., 70 059 (23,50) ; P.C., 61 719 (20,70) ; D.I.F.E., 40 577 (13,61) ; Eur. Ecol., 13 450 (4,51) ; Trotsk., 8 767 (2,94).

1978. — Ins., 503 671 ; abst., 17,20 % ; suffr. expr., 409 496. P.S., 126 941 (30,99) ; P.C., 77 989 (19,04) ; R.P.R., 71 110 (17,36) ; U.D.F., 62 487 (15,25) ; div. maj., 25 320 (6,18) ; Ecol., 15 918 (3,88) ; M.R.G., 11 908 ; ext. g., 10 895 ; div., 6 079 ; ext. d., 843.

1974. — Ins., 434 807 ; abst., 15,22 % ; suffr. expr., 356 992. Mitterrand, 178 133 (49,89) ; Giscard, 102 395 (28,68) ; Chaban, 48 146 (13,76) ; Laguiller, 8 815 ; Royer, 5 709 ; Dumont, 4 776 ; Le Pen, 3 546 ; Krivine, 1 624 ; Muller, 1 429 ; Sebag, 651 ; Renouvin, 538 ; Héraud, 208.

TOULOUSE

Inscr., 305 536 ; suffr. expr., 152 518
Mitterrand, 48 982 (32,12) ; Giscard d'Estaing, 35 833 (23,49) ; Chirac, 24 811 (16,27) ; Marchais, 22 899 (15,01) ; Lalonde, 6 451 (4,29) ; Crépeau, 3 645 (2,39) ; Laguiller, 3 104 (2,04) ; Garaud, 2 285 (1,50) ; Bouchardeau, 2 261 (1,48) ; Debré, 2 157 (1,41).

1974. — Mitterrand, 73 378 (47,72) ; Giscard, 48 827 (31,75) ; Chaban, 20 180 (13,12) ; Laguiller, 2 812 ; Royer, 2 718 ; Dumont, 2 403 ; Le Pen, 1 563 ; Krivine, 890 ; Muller, 594 ; Sebag, 303 ; Renoudin, 194 ; Héraud, 97.

BALMA

Inscr., 5 178 ; suffr. expr., 4 304
Mitterrand, 1 426 (33,13) ; Giscard d'Estaing, 982 (22,81) ; Chirac, [illegible] (19,33) ; Marchais, 478 (11,10) ; Lalonde, 226 (5,25) ; Crépeau, 128 (2,97) ; Laguiller, 101 (2,34) ; Garaud, 74 (1,71) ; Debré, 63 (1,46).

1974. — Mitterrand, 1 446 (47,69) ; Giscard, 931 (30,70) ; Chaban, 411 (13,55) ; Laguiller, 67 ; Dumont, 58.

BLAGNAC

Inscr., 8 889 ; suffr. expr., 7 313
Mitterrand, 2 469 (33,76) ; Giscard d'Estaing, 1 440 (19,69) ; Marchais, 1 275 (17,43) ; Chirac, 1 038 (14,19) ; Crépeau, 345 (4,71) ; Lalonde, 335 (4,58) ; Laguiller, 158 (2,13) ; Garaud, 92 (1,25). Bouchardeau, 92 (1,25) ; Debré, 19 (0,94).

1974. — Mitterrand, 2 509 (51,42) ; Giscard, 1 328 (27,21) ; Chaban, 685 (14,03) ; Laguiller, 94 ; Dumont, 52.

COLOMIERS

Inscr., 13 444 ; suffr. expr., 10 757
Mitterrand, 4 291 (39,89) ; Giscard d'Estaing, 1 951 (18,13) ; Marchais, 1 672 (15,54) ; Chirac, 1 381 (12,83) ; Lalonde, 521 (4,84) ; Crépeau, 279 (2,59) ; Laguiller, 274 (2,54) ; Garaud, 132 (1,23) ; Debré, 128 (1,18) ; Bouchardeau, 126 (1,17).

1974. — Mitterrand, 3 944 (56,35) ; Giscard, 1 655 (23,64) ; Chaban, 855 (12,21) ; Laguiller, 194 ; Dumont, 121.

CUGNAUX

Inscr., 5 670 ; suffr. expr., 4 544
Mitterrand, 1 573 (34,61) ; Giscard d'Estaing, 906 (19,93) ; Chirac, 745 (16,39) ; Marchais, 669 (14,72) ; Lalonde, 206 (4,53) ; Crépeau, 147 (2,70) ; Laguiller, 110 (2,43) ; Debré, 66 (1,45) ; Bouchardeau, 62 (1,36) ; Garaud, 60 (1,32).

1974. — Mitterrand, 1 643 (49,83) ; Giscard, 870 (26,38) ; Chaban, 529 (16,04) ; Laguiller, 86 ; Dumont, 52.

MURET

Inscr., 9 446 ; suffr. expr., 7 386
Mitterrand, 2 212 (29,94) ; Giscard d'Estaing, 1 852 (25,07) ; Chirac, 1 304 (17,65) ; Marchais, 983 (13,30) ; Lalonde, 327 (4,43) ; Laguiller, 161 (2,17) ; Crépeau, 160 (3,16) ; Garaud, 159 (2,15) ; Bouchardeau, 110 (1,48) ; Debré, 68 (0,92).

1974. — Mitterrand, 2 627 (43,78) ; Giscard, 1 902 (31,70) ; Chaban, 954 (15,90) ; Laguiller, 131 ; Royer, 122 ; Le Pen, 96 ; Dumont, 78.

RAMONVILLE-SAINT-AGNE

Inscr., 6 201 ; suffr. expr., 5 023
Mitterrand, 1 679 (33,42) ; Chirac, 1 029 (20,48) ; Giscard d'Estaing, 932 (18,55) ; Marchais, 447 (8,89) ; Lalonde, 338 (6,72) ; Crépeau, 172 (3,42) ; Bouchardeau, 144 (2,86) ; Garaud, 123 (2,44) ; Laguiller, 83 (1,65) ; Debré, 76 (1,51).

1974. — Mitterrand, 1 383 (46,37) ; Giscard, 916 (30,71) ; Chaban, 407 (13,64) ; Dumont, 81 ; Laguiller, 65.

REVEL

Inscr., 7 780 ; suffr. expr., 4 903
Mitterrand, 1 581 (32,24) ; Giscard d'Estaing, 1 178 (24,02) ; Chirac, 798 (16,27) ; Marchais, 746 (15,21) ; Lalonde, 180 (3,67) ; Crépeau, 128 (2,61) ; Laguiller, 103 (2,10) ; Debré, 78 (1,59) ; Garaud, 60 (1,40) ; Bouchardeau, 42 (0,85).

1974. — Mitterrand, 2 080 (47,30) ; Giscard, 1 157 (26,58) ; Chaban, 687 (15,31) ; Laguiller, 189 ; Royer, 112 ; Dumont, 65.

SAINT-GAUDENS

Inscr., 8 454 ; suffr. expr., 6 114
Mitterrand, 1 675 (27,39) ; Giscard d'Estaing, 1 167 (27,36) ; Chirac, 1 346 (21,90) ; Marchais, 589 (9,58) ; Lalonde, 256 (4,16) ; Crépeau, 191 (3,12) ; Laguiller, 139 (2,27) ; Garaud, 114 (1,85) ; Bouchardeau, 71 (1,15) ; Debré, 66 (1,07).

1974. — Mitterrand, 3 147 (38,63) ; Giscard, 1 950 (35,09) ; Chaban, 1 055 (18,98) ; Laguiller, 103 ; Royer, 99 ; Le Pen, 83 ; Dumont, 60.

L'UNION

Inscr., 6 530 ; suffr. expr. 5 457
Mitterrand, 1856 (34,01) ; Giscard d'Estaing, 1 243 (22,77) ; Chirac, 913 (16,73) ; Marchais, 645 (11,81) ; Lalonde, 278 (5,09) ; Crépeau, 155 (2,84) ; Laguiller, 116 (3,12) ; Bouchardeau, 89 (1,63) ; Garaud, 82 (1,50) ; Debré, 80 (1,46).

1974. — Mitterrand, 1 524 (46,09) ; Giscard, 1 115 (33,72) ; Chaban, 377 (11,40) ; Laguiller, 71 ; Dumont, 62.

Dans ce fief socialiste, M. Mitterrand fait mieux que son parti aux élections législatives de 1978. M. Chirac se classe en troisième position devant M. Marchais, au terme d'une campagne bien relayée en Haute-Garonne par l'organisation départementale du R.P.R.

M. Lalonde devance M. Crépeau sur cette vieille terre radicale, malgré le puissant appui que ce dernier avait reçu de la part de la Dépêche du Midi, dont le directeur M. Jean-Michel Baylet, est vice-président du M.R.G.

GERS

Inscr., 133 581 ; vot., 110 051
Abst., 23 530 (17,61 %)
Suffr. expr., 108 281

Mitterrand	36 959 (34,13)
Giscard d'Estaing..	24 844 (22,94)
Chirac	18 887 (17,44)
Marchais	14 929 (13,78)

Lalonde, 3 729 (3,44) ; Laguiller, 2 942 (2,71) ; Crépeau, 2 420 (2,23) ; Debré, 1 271 (1,17) ; Garaud, 1 230 (1,13) ; Bouchardeau, 1 071 (0,98).

1979. — Ins., 131 323 ; abst., 36,91 % ; suffr. ex., 78 386. P.S.-M.R.G., 25 446 (32,46) ; U.F.E., 19 149 (24,42) ; P.C., 14 152 (18,05) ; D.I.F.E., 11 640 (14,84) ; Eur. Ecol., 2 534 (3,21) ; Trotsk., 3 461 (3,13).

1978. — Ins., 131 061 ; abst., 16,39 % ; suffr. ex., 107 240. P.S., 36 320 (33,86) ; U.D.F., 18 821 (17,55) ; P.C., 17 233 (16,06) ; Div. maj., 17 104 (15,94) ; R.P.R., 10 571 (9,85) ; extr. g., 3 672 (3,42) ; Ecol., 2 266 ; extr. d., 1 253.

1974. — Insc., 117 623 ; abst., 16,13 % ; suffr. ex., 97 589 ; Mitterrand, 49 561 (50,78) ; Giscard, 22 546 (23,10) ; Chaban, 18 575 (18,00) ; Laguiller, 2 954 ; Royer, 2 019 ; Le Pen, 892 ; Dumont, 775 ; Krivine, 449 ; Muller, 424 ; Sebag, 161 ; Renouvin, 160 ; Héraud, 53.

AUCH

Inscr., 14 026 ; suffr. expr., 11 356
Mitterrand, 3 625 (31,92) ; Giscard d'Estaing, 2 775 (24,43) ; Chirac, 2 098 (18,47) ; Marchais, 1 306 (11,50) ; Lalonde, 510 (4,49) ; Crépeau, 341 (3) ; Laguiller, 243 (2,13) ; Debré, 164 (1,44) ; Bouchardeau, 152 (1,33) ; Garaud, 142 (1,25).

1974. — Mitterrand, 4 388 (44,58) ; Giscard, 2 826 (28,72) ; Chaban, 1 804 (18,33) ; Royer, 254 ; Laguiller, 229 ; Dumont, 116 ; Le Pen, 105 ; Muller, 46 ; Krivine, 35 ; Sebag, 26 ; Renouvin, 8 ; Héraud, 3.

CONDOM

Inscr., 5 222 ; suffr. expr., 4 284
Mitterrand, 1 353 (31,58) ; Giscard d'Estaing, 1 081 (25,23) ; Chirac, 815 (19,02) ; Marchais, 560 (13,07) ; Lalonde, 132 (3,08) ; Crépeau, 121 (2,82) ; Laguiller, 90 (2,10) ; Debré, 51 (1,19) ; Garaud, 46 (1,07) ; Bouchardeau, 35 (0,81).

1974. — Mitterrand, 1 696 (46,73) ; Giscard, 944 (26,01) ; Chaban, 703 (19,37) ; Royer, 98 ; Laguiller, 82 ; Dumont, 31.

FLEURANCE

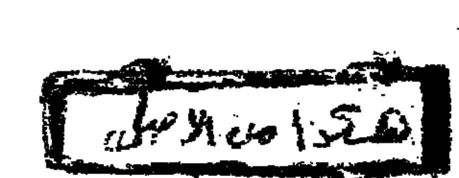
Inscr., 4 327 ; suffr. expr., 3 504
Mitterrand, 1 093 (31,19) ; Giscard d'Estaing, 839 (23,94) ; Chirac, 696 (19,86) ; Marchais, 463 (13,21) ; Lalonde, 113 (3,22) ; Crépeau, 92 (2,62) ; Laguiller, 92 (2,62) ; Garaud, 46 (1,31) ; Debré, 38 (1,08) ; Bouchardeau, 32 (0,91).

1974. — Mitterrand, 1 392 (50,69) ; Giscard, 617 (22,46) ; Chaban, 509 (18,53) ; Laguiller, 68 ; Royer, 53 ; Le Pen, 43 ; Dumont, 22.

Les courants favorables à la majorité ne sont pas sortis affaiblis de ce scrutin. A lui seul, M. Giscard d'Estaing, que l'on pensait menacé dans un département qui a critiqué sa politique agricole, ne perd que 0,16 point. Mais le courant gaulliste avec MM. Chirac, Debré et Mme Garaud gagne 1,74 % des voix par rapport au score réalisé par M. Chaban-Delmas en 1974.

La gauche n'a donc pas trouvé le succès d'il y a sept ans. Des faiblesses sont apparues, notamment l'insuccès de M. Michel Crépeau dans un département que l'on disait de tradition « radicale humaniste ».

M. Brice Lalonde multiplie par cinq le nombre des voix qui s'étaient portées sur M. Dumont voilà sept ans.



PREMIER

DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

GIRONDE

Inscr., 736 019 ; vot., 595 996
Abst., 139 023 (18,91 %).
Suffr. expr., 587 277

Mitterrand 195 169 (33,23)
Giscard d'Estaing. 137 166 (23,35)
Chirac 97 866 (16,66)
Marchais 82 611 (14,06)

Lalonde, 19 543 (3,32) ; Crépeau, 16 783 (2,86) ; Laguiller, 13 142 (2,23) ; Debré, 12 854 (2,18) ; Garaud, 8 388 (1,42) ; Bouchardeau, 4 755 (0,80).

1979. — Ins., 709 321 ; abst., 39,97 % ; suffr. ex., 404 311. P.S. - M.R.G., 123 109 (30,44) ; U.F.E., 97 094 (24,01) ; P.C., 78 081 (19,31) ; D.I.F.E., 60 932 (15,07) ; Eur. Ecol., 16 847 (4,16) ; Trotsk., 11 727 (2,90)

1978. — Ins., 706 331 ; abst., 17,49 % ; suffr. ex., 572 059. P.S., 168 990 (29,54) ; R.P.R., 143 298 (25,04) ; P.C., 103 051 (18,01) ; U.D.F., 81 513 (14,24) ; div. maj., 17 472 (3,05) ; extr. g., 14 906 (2,60) ; M.R.G., 13 672 ; Ecol., 13 578 ; div., 13 339 ; ext. d., 2 240.

1974. — Ins., 610 432 ; abst., 16,02 % ; suffr. ex., 509 223. Mitterrand, 215 799 (42,37) ; Chaban, 183 367 (36,00) ; Giscard, 74 032 (14,53) ; Laguiller, 10 306 ; Royer, 10 257 ; Dumont, 5 591 ; Le Pen, 4 358 ; Muller, 2 130 ; Krivine, 1 573 ; Sebag, 857 ; Renouvin, 706 ; Hérand, 247.

BORDEAUX

Inscr., 129 333 ; suffr. expr., 97 107

Mitterrand, 28 400 (29,24) ; Giscard d'Estaing, 25 349 (26,10) ; Chirac, 18 648 (19,20) ; Marchais, 11 101 (11,43) ; Lalonde, 3 425 (3,52) ; Debré, 3 135 (3,22) ; Crépeau, 2 752 (2,83) ; Laguiller, 1 806 (1,85) ; Garaud, 1 588 (1,63) ; Bouchardeau, 903 (0,92).

1974. — Chaban, 42 169 (36,51) ; Mitterrand, 40 288 (36,79) ; Giscard, 19 142 (17,48) ; Royer, 2 869 ; Laguiller, 1 635 ; Dumont, 1 409 ; Le Pen, 914 ; Muller, 378 ; Krivine, 307 ; Sebag, 173 ; Renouvin, 159 ; Hérand, 36.

ARCACHON

Insc., 10 698 ; suffr. expr., 8 539
Giscard d'Estaing, 2 868 (33,66) ; Chirac, 2 175 (25,47) ; Mitterrand, 1 902 (22,27) ; Marchais, 508 (5,94) ; Lalonde, 253 (2,96) ; Crépeau, 247 (2,89) ; Debré, 219 (2,56) ; Garaud, 181 (2,11) ; Laguiller, 147 (1,72) ; Bouchardeau, 41 (0,48).

1974. — Chaban, 2 852 (34,39) ; Mitterrand, 2 435 (29,36) ; Giscard, 2 281 (27,51) ; Royer, 298 ; Laguiller, 141 ; Le Pen, 112 ; Dumont, 92.

BEGLES

Inscr., 17 116 ; suffr. expr., 12 649
Mitterrand, 4 206 (33,25) ; Marchais, 3 836 (30,32) ; Giscard d'Estaing, 2 046 (16,17) ; Chirac, 1 125 (8,89) ; Lalonde, 366 (2,89) ; Laguiller, 310 (2,45) ; Crépeau, 296 (2,34) ; Debré, 245 (1,93) ; Garaud, 129 (1,01) ; Bouchardeau, 90 (0,71).

1974. — Mitterrand, 7 492 (59,29) ; Chaban, 3 446 (27,27) ; Giscard, 1 027 (8,12) ; Laguiller, 221 ; Royer, 192 ; Dumont, 110.

LE BOUSCAT

Insc., 14 184 ; suffr. expr., 11 728
Mitterrand, 3 644 (31,07) ; Giscard d'Estaing, 2 907 (24,78) ; Chirac, 2 160 (18,41) ; Marchais, 1 529 (13,03) ; Lalonde, 413 (3,52) ; Crépeau, 333 (2,83) ; Debré, 285 (2,43) ; Laguiller, 196 (1,67) ; Garaud, 168 (1,43) ; Bouchardeau, 93 (0,79).

1974. — Mitterrand, 4 470 (40,68) ; Chaban, 3 956 (36,00) ; Giscard, 1 796 (16,34) ; Royer, 245 ; Laguiller, 163 ; Dumont, 129.

CENON

Inscr., 13 723 ; suffr. expr., 10 923
Mitterrand, 4 323 (39,57) ; Marchais, 2 670 (24,44) ; Giscard d'Estaing, 1 588 (14,53) ; Chirac, 1 094 (10,01) ; Lalonde, 316 (2,89) ; Laguiller, 270 (2,47) ; Crépeau, 266 (2,43) ; Debré, 186 (1,70) ; Garaud, 121 (1,10) ; Bouchardeau, 89 (0,81).

1974. — Mitterrand, 5 519 (59,90) ; Chaban, 2 385 (25,88) ; Giscard, 739 (8,02) ; Laguiller, 208 ; Dumont, 101.

GRADIGNAN

Inscr., 11 137 ; suffr. expr., 8 931.
Mitterrand, 3 081 (34,49) ; Giscard d'Estaing, 1 989 (22,27) ; Chirac, 1 446 (16,19) ; Marchais, 973 (10,89) ; Lalonde, 428 (4,79) ; Crépeau, 294 (3,29) ; Debré, 215 (2,40) ; Laguiller, 204 (2,28) ; Garaud, 165 (1,84) ; Bouchardeau, 136 (1,52).

1974. — Mitterrand, 2 267 (40,46) ; Chaban, 1 873 (33,43) ; Giscard, 1 011 (18,04) ; Royer, 136 ; Laguiller, 106 ; Dumont, 81.

LIBOURNE

Inscr., 15 503 ; suffr. expr., 11 902
Mitterrand, 3 779 (31,75) ; Giscard d'Estaing, 3 053 (25,65) ; Chirac, 2 458 (20,65) ; Marchais, 1 135 (9,53) ; Lalonde, 423 (3,55) ; Crépeau, 360 (3,02) ; Debré, 257 (2,15) ; Laguiller, 183 (1,53) ; Garaud, 162 (1,36) ; Bouchardeau, 92 (0,77).

1974. — Mitterrand, 4 058 (31,24) ; Chaban, 4 009 (36,79) ; Giscard, 2 001 (18,36) ; Royer, 386 ; Laguiller, 205 ; Le Pen, 132 ; Dumont, 110.

LORMONT

Insc., 10 403 ; suffr. expr., 8 469
Mitterrand, 3 458 (40,83) ; Marchais, 1 986 (23,45) ; Giscard d'Estaing, 1 299 (15,33) ; Chirac, 787 (9,29) ; Lalonde, 248 (2,92) ; Crépeau, 208 (2,45) ; Laguiller, 203 (2,39) ; Debré, 110 (1,29) ; Bouchardeau, 85 (1) ; Garaud, 85 (1).

1974. — Mitterrand, 3 550 (59,45) ; Chaban, 1 533 (25,67) ; Giscard, 472, (7,90) ; Laguiller, 162 ; Dumont, 89.

MERIGNAC

Inscr., 31 703 ; suffr. expr., 25 090
Mitterrand, 9 384 (37,40) ; Giscard d'Estaing, 5 230 (20,84) ; Chirac, 3 748 (14,93) ; Marchais, 3 182 (12,68) ; Lalonde, 1 024 (4,08) ; Crépeau, 763 (3,04) ; Laguiller, 522 (2,31) ; Debré, 542 (2,16) ; Garaud, 392 (1,56) ; Bouchardeau, 243 (0,96).

1974. — Mitterrand, .808 (46,39) ; Chaban, 6 859 (31,49) ; Giscard, 3 140 (14,85) ; Laguiller, 448 ; Royer, 369 ; Dumont, 292.

PESSAC

Inscr., 29 712, suffr. expr., 23 221
Mitterrand, 7 778 (33,49) ; Giscard d'Estaing, 5 178 (22,29) ; Chirac, 3 478 (14,97) ; Marchais, 3 186 (13,72) ; Lalonde, 1 036 (4,46) ; Crépeau, 709 (3,05) ; Laguiller, 658 (2,83) ; Debré, 542 (2,33) ; Garaud, 411 (1,76) ; Bouchardeau, 245 (1,05).

1974. — Mitterrand, 8 188 (43,34) ; Chaban, 6 022 (31,87) ; Giscard, 3 165 (16,75) ; Laguiller, 427 ; Royer, 385 ; Dumont, 312.

SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Inscr., 11 459 ; suffr. expr., 9 541
Mitterrand, 3 427 (36,26) ; Giscard d'Estaing, 2 025 (21,42) ; Chirac, 1 507 (15,94) ; Marchais, 1 094 (11,57) ; Lalonde, 355 (3,75) ; Crépeau, 328 (3,47) ; Laguiller, 224 (2,37) ; Debré, 217 (2,29) ; Garaud, 194 (2,05) ; Bouchardeau, 80 (0,84).

1974. — Mitterrand, 2 433 (39,97) ; Chaban, 2 367 (38,77) ; Giscard, 872 (14,32) ; Laguiller, 145 ; Dumont, 88.

TALENCE

Inscr., 23 487 ; suffr. expr., 16 267
Mitterrand, 5 681 (34,92) ; Giscard d'Estaing, 3 662 (22,51) ; Chirac, 2 583 (15,87) ; Marchais, 1 686 (10,36) ; Lalonde, 746 (4,58) ; Crépeau, 573 (3,52) ; Debré, 466 (2,86) ; Laguiller, 332 (2,04) ; Garaud, 303 (1,86) ; Bouchardeau, 235 (1,44).

1974. — Mitterrand, 6 204 (41,50) ; Chaban, 4 877 (32,..) ; Giscard, 2 703 (18,08) ; Royer, 373 ; Laguiller, 253 ; Dumont, 251.

LA TESTE

Inscr., 12 133 ; suffr. expr., 9 554
Mitterrand, 2 786 (29,16) ; Giscard d'Estaing, 2 600 (27,21) ; Chirac, 1 866 (19,53) ; Marchais, 1 057 (11,06) ; Lalonde, 363 (3,79) ; Crépeau, 267 (2,79) ; Laguiller, 219 (2,29) ; Debré, 183 (1,91) ; Garaud, 150 (1,57) ; Bouchardeau, 63 (0,65).

1974. — Chaban, 3 260 (37,47) ; Mitterrand, 3 076 (35,36) ; Giscard, 1 689 (19,41) ; Royer, 192 ; Laguiller, 190 ; Dumont, 113.

VILLENAVE-D'ORNON

Inscr., 14 154 ; suffr. expr., 11 531
Mitterrand, 4 477 (38,82) ; Giscard d'Estaing, 2 092 (18,14) ; Marchais, 2 025 (17,56) ; Chirac, 1 485 (12,87) ; Lalonde, 413 (3,58) ; Crépeau, 306 (2,65) ; Laguiller, 255 (2,21) ; Debré, 251 (2,17) ; Garaud, 142 (1,23) ; Bouchardeau, 85 (0,73).

1974. — Mitterrand, 4 811 (50,45) ; Chaban, 2 965 (31,09) ; Giscard, 1 084 (11,36) ; Laguiller, 189 ; Royer, 146 ; Muller, 135 ; Dumont, 97.

A Bordeaux, où M. Chaban-Delmas, maire de la ville, était arrivé en tête au premier tour de 1974 avec 38,5 % des suffrages exprimés contre 36,8 % au candidat de l'union de la gauche, M. Mitterrand devance ses adversaires avec 29,2 %. A Libourne, MM. Giscard d'Estaing et Chirac font ensemble un moins bon score (46,3 %) que MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing réunis en 1974 (65 %). Dans l'ensemble du département, on assiste à une forte poussée socialiste. M. Lalonde n'a pas fait son meilleur score dans des communes comme Pessac et Lormont, où se posent depuis plusieurs années des problèmes d'environnement cruciaux, mais à Gradignan dans la ville qui peut être considérée comme la plus écologique de la Gironde.

HÉRAULT

Inscr., 457 905 ; vot., 369 092
Abst., 88 813 (19,39 %)
Suffr. expr., 363 304

Mitterrand 95 871 (26,38)
Giscard d'Estaing.. 91 952 (25,30)
Marchais 76 020 (20,92)
Chirac 58 165 (16,01)

Lalonde, 13 679 (3,76) ; Laguiller, 7 075 (1,94) ; Crépeau, 6 797 (1,87) ; Debré, 5 547 (1,52) ; Garaud, 4 217 (1,16) ; Bouchardeau, 3 981 (1,09).

1979. — Ins., 435 611 ; abst., 41,32 % ; suffr. expr., 244 383. P.C., 72 667 (29,73) ; U.F.E., 61 975 (25,35) ; P.S.-M.R.G., 55 304 (22,63) ; D.I.F.E., 30 551 (12,50) ; Eur. Ecol., 8 130 (3,32) ; trotsk., 6 201 (2,53).

1978. — Ins., 434 002 ; abst., 17,72 % ; suffr. expr., 350 290. U.D.F., 94 723 (27,04) ; P.C., 88 589 (25,29) ; P.S., 80 835 (23,07) ; R.P.R., 47 165 (13,46) ; M.R.G., 14 348 (4,09) ; extr. g., 11 244 (3,20) ; div., 4 989 ; écol., 4 800 ; extr. d., 2 054 ; div. maj., 1 543.

1974. — Ins., 361 983 ; abst., 16,35 % ; suffr. expr., 300 306. Mitterrand, 149 392 (49,74) ; Giscard, 87 704 (29,20) ; Chaban, 38 684 (12,87) ; Royer, 8 082 ; Laguiller, 4 903 ; Le Pen, 3 978 ; Dumont, 3 802 ; Krivine, 1 453 ; Muller, 1 171 ; Renouvin, 568 ; Sebag, 394 ; Héraud, 197.

MONTPELLIER

Inscr., 105 057 ; suffr. expr., 80 018
Giscard d'Estaing, 23 107 (28,87) ; Mitterrand, 22 384 (27,97) ; Chirac, 13 710 (17,13) ; Marchais, 9 957 (12,44) ; Lalonde, 3 839 (4,79) ; Crépeau, 1 634 (2,04) ; Laguiller, 1 470 (1,83) ; Debré, 1 416 (1,76) ; Bouchardeau, 1 316 (1,64) ; Garaud, 1 180 (1,47).

1974. — Mitterrand, 27 474 (41,40) ; Giscard, 25 123 (37,86) ; Chaban, 7 521 (11,33) ; Royer, 2 102 ; Le Pen, 1 225 ; Dumont, 1 218 ; Laguiller, 881 ; Muller, 282 ; Krivine, 284 ; Sebag, 131 ; Renouvin, 93 ; Héraud, 34.

AGDE

Inscr. 9 976 ; suffr. expr., 7 812
Giscard d'Estaing, 2 013 (25,77) ; Chirac, 1 646 (21,07) ; Marchais, 1 633 (20,90) ; Mitterrand, 1 622 (20,76) ; Lalonde, 258 (3,30) ; Crépeau, 183 (2,34) ; Laguiller, 164 (2,09) ; Debré, 155 (1,98) ; Garaud, 83 (1,06) ; Bouchardeau, 55 (0,70).

1974. — Mitterrand, 2 774 (48,01) ; Giscard, 1 427 (24,70) ; Chaban, 1 097 (18,98) ; Le Pen, 132 ; Royer, 130 ; Laguiller, 98 ; Dumont, 61.

BEZIERS

Inscr., 51 375 ; suffr. expr., 38 784
Giscard d'Estaing 10 484 (37,03) ; Mitterrand, 9 163 (23,62) ; Marchais, 8 910 (22,97) ; Chirac, 6 024 (15,53) ; Lalonde, 1 291 (3,33) ; Debré, 627 (1,61) ; Laguiller, 467 (1,20) ; Garaud, 406 (1,04) ; Bouchardeau, 316 (0,81)

1974. — Mitterrand, 17 396 (48,60) ; Giscard, 10 321 (28,83) ; Chaban, 4 857 (13,56) ; Royer, 1 246 ; Laguiller, 605 ; Le Pen, 546 ; Dumont, 407.

CASTELNAU-LE-LEZ

Inscr., 7 001 ; suffr. expr., 5 668
Giscard d'Estaing, 1 685 (29,73) ; Mitterrand, 1 574 (27,76) ; Chirac, 1 051 (18,54) ; Marchais, 639 (11,27) ; Lalonde, 264 (4,65) ; Debré, 109 (1,92) ; Laguiller, 96 (1,69) ; Crépeau, 94 (1,65) ; Garaud, 79 (1,39) ; Bouchardeau, 77 (1,35).

1974. — Mitterrand, 1 899 (42,60) ; Giscard, 1 569 (35,20) ; Chaban, 570 (12,78) ; Royer, 135 ; Le Pen, 122 ; Dumont, 59 ; Laguiller, 54.

FRONTIGNAN

Inscr., 9 371 ; suffr. expr. 7 509.
Marchais, 2 129 (28,35) ; Mitterrand, 2 085 (27,76) ; Giscard d'Estaing, 1 704 (22,69) ; Chirac, 863 (11,49) ; Lalonde, 239 (3,18) ; Laguiller, 143 (1,90) ; Crépeau, 121 (1,61) ; Debré, 88 (1,17) ; Garaud, 79 (1,05) ; Bouchardeau, 58 (0,77).

1974. — Mitterrand, 3 474 (59,10) ; Giscard, 1 313 (22,33) ; Chaban, 737 (12,53) ; Laguiller, 93 ; Le Pen, 76 ; Royer, 61 ; Dumont, 47.

LODEVE

Inscr., 5 090 ; suffr. expr., 3 879.
Giscard d'Estaing, 1 337 (34,46) ; Mitterrand, 823 (21,21) ; Marchais, 766 (19,74) ; Chirac, 499 (12,86) ; Lalonde, 127 (3,27) ; Crépeau, 84 (2,16) ; Debré, 78 (2,01) ; Laguiller, 77 (1,98) ; Garaud, 50 (1,28) ; Bouchardeau, 38 (0,97).

1974. — Mitterrand, 1 523 (45,43) ; Giscard, 984 (29,35) ; Chaban, 519 (15,48) ; Royer, 133 ; Laguiller, 69 ; Le Pen, 27 ; Dumont, 34.

LUNEL

Incr., 9 003 ; suffr. expr., 7 255.
Giscard d'Estaing, 2 008 (27,67) ; Marchais, 1 699 (23,51) ; Mitterrand, 1 587 (21,59) ; Chirac, 1 229 (16,94) ; Lalonde, 249 (3,43) ; Laguiller, 154 (2,13) ; Debré, 105 (1,44) ; Crépeau, 97 (1,33) ; Garaud, 82 (1,11) ; Bouchardeau, 65 (0,89).

1974. — Mitterrand, 2 759 (49,47) ; Giscard, 1 628 (29,19) ; Chaban, 711 (12,74) ; Le Pen, 116 ; Royer, 108 ; Laguiller, 99 ; Dumont, 79.

PEZENAS

Inscr., 5 224 ; suffr. expr., 4 231.
Marchais, 1 031 (24,36) ; Mitterrand, 1 015 (23,98) ; Giscard d'Estaing, 987 (23,32) ; Chirac, 731 (17,27) ; Lalonde, 146 (3,45) ; Laguiller, 81 (1,91) ; Crépeau, 80 (1,89) ; Debré, 74 (1,74) ; Garaud, 51 (1,20) ; Bouchardeau, 35 (0,82).

1974. — Mitterrand, 1 940 (49,55) ; Giscard, 1 014 (25,90) ; Chaban, 598 (15,27) ; Royer, 123 ; Laguiller, 95 ; Krivine, 41 ; Dumont, 39.

SETE

Inscr., 28 830 ; suffr. expr., 22 417.
Marchais, 6 260 (27,92) ; Giscard d'Estaing, 5 795 (25,85) ; Mitterrand, 4 765 (21,25) ; Chirac, 3 559 (15,87) ; Lalonde, 710 (3,16) ; Laguiller, 370 (1,65) ; Debré, 304 (1,35) ; Crépeau, 280 (1,24) ; Bouchardeau, 200 (0,89) ; Garaud, 174 (0,77).

1974. — Mitterrand, 10 692 (50,84) ; Giscard, 5 141 (24,44) ; Chaban, 3 692 (17,55) ; Royer, 385 ; Laguiller, 302 ; Le Pen, 302 ; Dumont, 257.

En plaçant M. Mitterrand en tête des candidats, l'Hérault a rétabli la place traditionnellement prépondérante que le P.S. avait perdue il y a un an aux élections européennes au profit du parti communiste, qui avait totalisé le plus de voix, la liste conduite par Mme Simone Veil étant arrivée en deuxième position. Les voix recueillies le 26 avril par le M.R.G. et les socialistes donnent à M. Mitterrand 28,25 % des suffrages potentiels, contre 27,16 % pour la même coalition aux législatives de 1978 au cours desquelles le P.S. était présent dans quatre circonscriptions et s'était effacé au profit du candidat M.R.G. dans celle de Sète. Par rapport aux élections européennes, le P.C.F., qui avait recueilli 29,73 % des suffrages exprimés, perd 9 points.

M. Giscard d'Estaing, avec 25,30 %, fléchit par rapport à l'élection présidentielle de 1974, où il atteignait 29,20 % et maintient, sans plus, les positions acquises aux autres scrutins, qui donnaient aux listes se référant à lui 25,35 % pour les européennes et 27,04 % aux dernières législatives. Sa courbe baisse fortement à Montpellier même où il avait atteint 37,86 % en 1974.

Dans cette ville, M. Lalonde obtient, avec 4,79 %, un résultat au-dessus de sa moyenne départementale et voisin de celui de la liste écologiste des européennes (4,93 %). M. Chirac obtient, dans le département, avec 16,01 %, un meilleur pourcentage que celui de la liste européenne qu'il conduisait avec M. Debré (12,50 %) et que M. Chaban-Delmas en 1974 (12,87 %). Dans la seule ville d'Agde, dont le maire est un ancien député U.D.R., M. Leroy-Beaulieu, M. Chirac talonne le président sortant.

ILLE-ET-VILAINE

Inscr., 491 884 ; vot., 406 361
Abst., 85 523 (17,38 %)
Suffr. expr., 400 520

Giscard d'Estaing. 132 068 (32,97)
Mitterrand 103 117 (25,74)
Chirac 80 924 (20,20)
Marchais 29 541 (7,37)

Lalonde, 17 972 (4,48) ; Laguiller, 11 163 (2,78) ; Crépeau, 7 909 (1,97) ; Debré, 6 644 (1,65) ; Bouchardeau, 6 028 (1,50) ; Garaud, 5 154 (1,28).

1979. — Ins., 474 356 ; abst., 38,20 % ; suffr. expr., 271 133. U.F.E., 97 903 (36,10) ; P.S.-M.R.G., 63 782 (23,51) ; D.I.F.E., 47 442 (17,49) ; P.C., 28 039 (10,34) ; Eur. Ecol., 10 944 (4,03) ; trotsk., 8 424 (3,10)

1978. — Ins., 471 883 ; abst., 15,80 % ; suf. expr., 389 031. R.P.R., 131 833 (33,88) ; P.S., 97 172 (24,97) ; U.D.F., 87 542 (22,50) ; P.C., 36 613 (9,41) ; extr. g., 13 634 (3,50) ; div., 6 960 ; M.R.G., 4 781 ; div. maj., 4 609 ; rég., 3 348 ; ext. d., 2 539

1974. — Ins., 410 454 ; abst., 14,45 % ; suf. expr., 348 185. Giscard, 151 470 (43,50) ; Mitterrand, 115 790 (33,25) ; Chaban, 50 558 (14,52) ; Royer, 12 029 ; Laguiller, 8 295 ; Dumont, 4 323 ; Le Pen, 2 228 ; Muller, 1 500 ; Krivine, 788 ; Sebag, 485 ; Renouvin, 462 ; Heraud, 259.

RENNES

Inscr., 111 041 ; suffr. expr., 86 321
Mitterrand, 27 750 (32,14) ; Giscard d'Estaing, 21 661 (25,09) ; Chirac, 14 124 (16,36) ; Marchais, 7 833 (9,13) ; Lalonde, 5 125 (5,94) ; Crépeau, 2 352 (2,72) ; Laguiller, 2 301 (2,66) ; Bouchardeau, 2 233 (2,58) ; Debré, 1 709 (1,98) ; Garaud, 1 183 (1,37)

1974. — Mitterrand, 35 083 (43,20) ; Giscard, 30 708 (37,81) ; Chaban, 8 501 (10,46) ; Royer, 2 203 ; Dumont, 1 703 ; Laguiller, 1 605 ; Le Pen, 473 ; Muller, 424 ; Krivine, 259 ; Sebag, 87 ; Renouvin, 84 ; Héraud, 69.

BRUZ

Inscr., 4 671 ; suffr. expr., 3 906
Mitterrand, 1 190 (30,46) ; Giscard d'Estaing, 1 170 (29,95) ; Chirac, 618 (15,82) ; Marchais, 330 (8,44) ; Lalonde, 186 (4,76) ; Laguiller, 132 (3,37) ; Crépeau, 85 (2,17) ; Debré, 76 (1,94) ; Bouchardeau, 64 (1,63) ; Garaud, 55 (1,40).

1974. — Mitterrand, 1 196 (39,55) ; Giscard, 1 159 (38,32) ; Chaban, 432 (14,28) ; Laguiller, 70 ; Royer, 67 ; Dumont, 32.

DINARD

Inscr., 7 313 ; suffr. expr., 5 547
Giscard d'Estaing, 1 897 (34,19) ; Mitterrand, 1 290 (23,25) ; Chirac, 1 266 (22,82) ; Marchais, 411 (7,40) ; Lalonde, 242 (4,36) ; Crépeau, 116 (2,09) ; Debré, 108 (1,94) ; Laguiller, 92 (1,65) ; Garaud, 78 (1,40).

1974. — Giscard, 2 138 (42,13) ; Mitterrand, 1 657 (32,65) ; Chaban, 794 (15,64) ; Royer, 219 ; Laguiller, 86 ; Dumont, 74.

FOUGERES

Inscr., 17 921 ; suffr. expr., 14 442
Giscard d'Estaing, 4 787 (33,14) ; Mitterrand, 3 795 (26,27) ; Chirac, 2 766 (19,15) ; Marchais, 1 122 (7,76) ; Lalonde, 592 (4,09) ; Laguiller, 366 (2,53) ; Crépeau, 310 (2,14) ; Debré, 305 (2,11) ; Bouchardeau, 203 (1,40) ; Garaud, 197 (1,36).

1974. — Giscard, 5 450 (37,13) ; Mitterrand, 4 905 (33,41) ; Chaban, 2 984 (20,33) ; Royer, 574 ; Laguiller, 349 ; Dumont, 185

REDON

Inscr., 6 050 ; suffr. expr., 4 914
Mitterrand, 1 427 (29,03) ; Giscard d'Estaing, 1 392 (28,32) ; Chirac, 866 (17,62) ; Marchais, 619 (12,59) ; Lalonde, 195 (3,96) ; Crépeau, 104 (2,11) ; Bouchardeau, 89 (1,81) ; Laguiller, 88 (1,79) ; Debré, 74 (1,50) ; Garaud, 60 (1,22).

1974. — Giscard, 1 935 (41,59) ; Mitterrand, 1 844 (39,63) ; Chaban, 481 (10,33) ; Royer, 187 ; Dumont, 70 ; Laguiller, 65

SAINT-MALO

Inscr., 32 492 ; suffr. expr., 25 058
Giscard d'Estaing, 8 141 (32,48) ; Mitterrand, 6 939 (27,69) ; Chirac, 4 708 (18,78) ; Marchais, 2 000 (7,98) ; Lalonde, 1 164 (4,64) ; Laguiller, 558 (2,22) ; Crépeau, 525 (2,09) ; Debré, 404 (1,61) ; Garaud, 338 (1,34) ; Bouchardeau, 281 (1,12)

1974. — Giscard, 9 091 (41,04) ; Mitterrand, 8 237 (37,19) ; Chaban, 3 005 (13,56) ; Royer, 702 ; Laguiller, 387 ; Dumont, 283.

VITRE

Inscr., 8 458 ; suffr. expr., 7 132
Giscard d'Estaing, 2 874 (40,29) ; Mitterrand, 1 519 (21,29) ; Chirac, 1 435 (20,12) ; Lalonde, 348 (4,87) ; Marchais, 299 (4,19) ; Laguiller, 178 (2,49) ; Crépeau, 152 (2,13) ; Debré, 134 (1,87) ; Garaud, 109 (1,52) ; Bouchardeau, 84 (1,17).

1974. — Giscard, 3 262 (51,90) ; Mitterrand, 1 456 (23,16) ; Chaban, 1 015 (16,14) ; Royer, 303 ; Laguiller, 126 ; Dumont, 52.

Dans un département où l'« effet Chirac » a été réel puisque le maire de Paris a recueilli 20,2 % des suffrages (contre 14,5 % à M. Chaban-Delmas en 1974, et 17,6 % à la liste R.P.R. lors des élections européennes de 1979), les résultats du premier tour traduisent un « vote-sanction » à l'égard du président sortant, une méfiance accrue vis-à-vis du P.C et une confirmation de la percée de la gauche non communiste. Les difficultés de l'agriculture, les fermetures d'usines et le chômage (plus de 24 000 sans emploi) ont pesé lourd.

A Fougères, où le maire, M. Cointat, ministre du commerce extérieur, a fait campagne pour M. Giscard d'Estaing, la gauche atteint 40,1 % des suffrages. A Vitré, dont le maire est M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, M. Chirac recueille 20,12 % des voix.

Dans la petite commune rurale de Domalain, M. Mitterrand, candidat unique de la gauche en 1974, avait seulement recueilli 5 % des suffrages, l'un de ses plus mauvais résultats au niveau national. Dimanche, la gauche a obtenu 11 % des voix dont 7,3 % pour le candidat socialiste ; une illustration réduite mais significative dans un département votant traditionnellement au centre droit.

INDRE

Inscr., 180 644 ; vot., 149 731
Abst., 30 913 (17,11 %)
Suffr. expr., 146 690

Giscard d'Estaing.. 39 109 (26,66)
Mitterrand 34 474 (23,50)
Marchais 28 294 (19,28)
Chirac 28 217 (19,23)

Laguiller, 4 114 (2,80) ; Lalonde, 4 036 (2,75) ; Crépeau, 2 930 (1,99) ; Debré, 2 621 (1,78) ; Garaud, 1 786 (1,21) ; Bouchardeau, 1 109 (0,75).

1979. — Ins., 179 135 ; abst., 35,56 % ; suffr. expr., 108 428. P.C., 27 529 (25,38) ; U.F.E., 27 410 (25,27) ; P.S.-M.R.G., 23 607 (21,77) ; D.I.F.E., 18 444 (17,01) ; trotsk., 3 835 (3,53) ; Eur. Ecol., 3 034 (2,79).

1978. — Ins., 179 857 ; abst., 16,08 % ; suffr. expr., 147 488. R.P.R., 40 084 (27,18) ; P.C., 38 982 (26,43) ; P.S., 31 932 (21,65) ; U.D.F., 20 076 (13,61) ; div., 11 980 ; ext. g., 4 412.

1974. — Ins., 163 217 ; abst., 16,10 % ; suffr. expr., 153 916. Mitterrand, 59 185 (43,54) ; Giscard, 37 579 (27,94) ; Chaban, 18 575 (13,66) ; Royer, 13 231 ; Laguiller, 4 824 ; Dumont, 1 049 ; Le Pen, 835 ; Muller, 681 ; Krivine, 512 ; Renouvin, 210 ; Sebag, 183 ; Héraud, 82.

CHATEAUROUX

Inscr., 33 405 ; suffr. expr., 26 926
Giscard d'Estaing, 7 080 (26,29) ; Mitterrand, 6 701 (24,88) ; Marchais, 4 924 (18,28) ; Chirac, 4 910 (18,23) ; Lalonde, 971 (3,60) ; Laguiller, 649 (2,41) ; Crépeau, 598 (2,22) ; Debré, 492 (1,82) ; Garaud, 361 (1,34) ; Bouchardeau, 240 (0,89).

1974. — Mitterrand, 10 586 (42,74) ; Giscard, 7 615 (30,74) ; Chaban, 3 566 (14,39) ; Royer, 1 596 ; Laguiller, 665 ; Dumont, 293 ; Le Pen, 146 ; Muller, 124 ; Krivine, 100 ; Renouvin, 36 ; Sebag, 30 ; Héraud, 8.

LE BLANC

Inscr., 8 851 ; suffr. expr., 7 238
Giscard d'Estaing, 2 158 (29,81) ; Mitterrand, 1 677 (23,16) ; Chirac, 1 558 (21,52) ; Marchais, 1 058 (14,61) ; Crépeau, 171 (2,36) ; Lalonde, 171 (2,36) ; Laguiller, 158 (2,18) ; Debré, 154 (2,12) ; Garaud, 98 (1,35) ; Bouchardeau, 35 (0,48).

1974. — Mitterrand, 1 443 (37,68) ; Giscard, 1 202 (31,39) ; Chaban, 654 (17,08) ; Royer, 336 ; Laguiller, 97 ; Dumont, 28.

DEOLS

Inscr., 5 213 ; suffr. expr., 4 324
Marchais, 1 181 (27,31) ; Mitterrand, 1 020 (23,58) ; Giscard d'Estaing, 911 (21,06) ; Chirac, 696 (16,09) ; Lalonde, 146 (3,37) ; Laguiller, 110 (2,54) ; Crépeau, 88 (2,03) ; Debré, 73 (1,68) ; Garaud, 52 (1,20) ; Bouchardeau, 47 (1,08).

1974. — Mitterrand, 1 844 (53,80) ; Giscard, 744 (21,70) ; Chaban, 435 (12,69) ; Royer, 183 ; Laguiller, 109 ; Dumont, 33.

ISSOUDUN

Inscr., 10 368 ; suffr. expr., 8 606
Mitterrand, 2 314 (26,88) ; Giscard d'Estaing, 2 301 (26,73) ; Marchais, 1 631 (18,95) ; Chirac, 1 336 (15,52) ; Laguiller, 265 (3,07) ; Lalonde, 241 (2,80) ; Crépeau, 198 (2,30) ; Debré, 129 (1,49) ; Garaud, 108 (1,25) ; Bouchardeau, 83 (0,96).

1974. — Mitterrand, 3 710 (47,27) ; Giscard, 2 313 (29,47) ; Chaban, 876 (11,16) ; Royer, 476 ; Laguiller, 254 ; Dumont, 71.

L'évolution des forces politiques n'est pas différente de celle du reste de la France. Le P.C.F. perd 6 à 7 points par rapport aux législatives de 1978 et aux européennes de 1979. La gauche totalise 48,23 % des voix au lieu de 46,45 % en 1974.

(Lire la suite page 22.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 21.)

INDRE-ET-LOIRE

Inscr., 329 790 ; vot., 268 321
Abst., 61 469 (18,62 %)
Suffr. expr., 263 043
Mitterrand 75 217 (28,59)
Giscard d'Estaing 72 801 (27,67)
Chirac 40 229 (15,29)
Marchais 31 497 (11,97)
Debré, 11 410 (4,33) ; Lalonde, 9 709 (3,69) ; Crépeau, 8 654 (3,28) ; Laguiller, 6 653 (2,52) ; Garaud, 4 172 (1,58) ; Bouchardeau, 2 701 (1,02).

1979. — Ins., 316 494 ; abst., 40,30 % ; suffr. expr., 177 070. U.F.E., 50 501 (28,53) ; P.S.-M.R.G., 47 735 (26,95) ; P.C., 28 987 (16,37) ; D.I.F.E., 28 006 (15,81) ; Eur. Écol., 7 222 (4,07) ; trotsk., 6 093 (3,44).
1978. — Ins., 316 219 ; abst., 17,92 % ; suffr. expr., 252 978. P.S., 64 097 (25,33) ; R.P.R., 49 647 (19,62) ; U.D.F., 36 734 (14,52) ; P.C., 36 369 (14,37) ; div. maj., 29 248 ; div., 17 234 ; ext. g., 9 208 ; M.R.G., 8 318 ; Écol., 2 120 ; ext. d., 1.
1974. — Ins., 267 041 ; abst., 15,13 % ; suffr. expr., 224 967 ; Mitterrand, 73 934 (35,08) ; Royer, 76 035 (33,80) ; Giscard, 44 733 (19,88) ; Chaban, 16 853 (7,49) ; Laguiller, 3 576 ; Dumont, 1 994 ; Le Pen, 806 ; Muller, 776 ; Krivine, 610 ; Renouvin, 255 ; Sebag, 197 ; Héraud, 88.

TOURS

Inscr., 81 408 ; suffr. expr., 61 302
Mitterrand, 17 753 (28,95) ; Giscard d'Estaing, 16 901 (27,57) ; Chirac, 10 093 (16,46) ; Marchais, 6 671 (10,88) ; Lalonde, 2 476 (4,03) ; Debré, 2 328 (3,79) ; Crépeau, 1 964 (3,20) ; Laguiller, 1 281 (2,08) ; Garaud, 976 (1,59) ; Bouchardeau, 859 (1,40).

1974. — Royer, 20 569 (35,34) ; Mitterrand, 19 665 (33,78) ; Giscard, 12 495 (21,46) ; Chaban, 3 462 (5,94) ; Dumont, 645 ; Laguiller, 639 ; Le Pen, 247 ; Muller, 234 ; Krivine, 161 ; Renouvin, 40 ; Sebag, 39 ; Héraud, 12.

AMBOISE

Inscr., 7 089 ; suffr. expr., 5 788
Mitterrand, 1 572 (27,15) ; Giscard d'Estaing, 1 250 (21,59) ; Debré, 889 (15,35) ; Chirac, 867 (14,97) ; Marchais, 538 (9,29) ; Crépeau, 220 (3,80) ; Lalonde, 206 (3,55) ; Laguiller, 129 (2,22) ; Garaud, 75 (1,29) ; Bouchardeau, 42 (0,72).

1974. — Mitterrand, 2 032 (37,33) ; Giscard, 1 393 (25,59) ; Royer, 998 (18,33) ; Chaban, 837 (15,27) ; Laguiller, 73 ; Dumont, 54.

CHINON

Inscr., 5 743 ; suffr. expr., 4 437
Giscard d'Estaing, 1 305 (29,41) ; Mitterrand, 1 291 (29,09) ; Chirac, 692 (15,59) ; Marchais, 503 (11,33) ; Lalonde, 164 (3,69) ; Crépeau, 141 (3,17) ; Debré, 114 (2,56) ; Laguiller, 107 (2,41) ; Garaud, 75 (1,69) ; Bouchardeau, 45 (1,01).

1974. — Mitterrand, 1 218 (32,50) ; Royer, 1 067 (28,47) ; Giscard, 954 (25,48) ; Chaban, 355 (9,47) ; Laguiller, 60 ; Dumont, 25.

JOUE-LES-TOURS

Inscr., 17 999 ; suffr. expr., 14 508
Mitterrand, 4 631 (31,92) ; Giscard d'Estaing, 3 635 (25,05) ; Chirac, 2 230 (15,37) ; Marchais, 1 532 (10,55) ; Lalonde, 631 (4,34) ; Crépeau, 551 (3,79) ; Debré, 508 (3,50) ; Laguiller, 363 (2,50) ; Garaud, 275 (1,89) ; Bouchardeau, 152 (1,04).

1974. — Mitterrand, 3 387 (36,75) ; Royer, 2 530 (27,45) ; Giscard, 2 178 (23,63) ; Chaban, 756 (8,20) ; Laguiller, 126 ; Dumont, 116.

SAINT-AVERTIN

Inscr., 6 408 ; suffr. expr., 5 374
Mitterrand, 1 620 (30,14) ; Giscard d'Estaing, 1 348 (25,08) ; Chirac, 1 002 (18,64) ; Marchais, 463 (8,61) ; Lalonde, 255 (4,74) ; Debré, 219 (4,07) ; Crépeau, 182 (3,38) ; Garaud, 105 (1,95) ; Laguiller, 103 (1,91) ; Bouchardeau, 77 (1,43).

1974. — Royer, 1 467 (37,31) ; Mitterrand, 1 309 (33,29) ; Giscard, 791 (20,12) ; Chaban, 213 (5,41) ; Dumont, 61 ; Laguiller, 45.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Inscr., 9 509 ; suffr. expr., 7 755
Mitterrand, 2 282 (29,42) ; Giscard d'Estaing, 2 113 (27,24) ; Chirac, 1 429 (18,42) ; Marchais, 573 (7,38) ; Lalonde, 363 (4,68) ; Crépeau, 315 (4,06) ; Debré, 311 (4,01) ; Garaud, 144 (1,85) ; Laguiller, 130 (1,67) ; Bouchardeau, 95 (1,22).

1974. — Mitterrand, 1 998 (33,79) ; Royer, 1 644 (27,80) ; Giscard, 1 581 (26,74) ; Chaban, 444 (7,51) ; Dumont, 88 ; Laguiller, 66.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Inscr., 11 477 ; suffr. expr., 9 178 ;
Marchais, 3 154 (34,36) ; Mitterrand, 2 781 (30,30) ; Giscard d'Estaing, 1 434 (15,62) ; Chirac, 663 (7,22) ; Lalonde, 284 (3,09) ; Crépeau, 268 (2,92) ; Debré, 243 (2,64) ; Laguiller, 194 (2,11) ; Bouchardeau, 82 (0,89) ; Garaud, 75 (0,81).

1974. — Mitterrand, 4 560 (60,97) ; Royer, 1 516 (20,27) ; Giscard, 812 (10,85) ; Chaban, 361 (4,82) ; Laguiller, 103 ; Dumont, 52.

En 1974, la présence de M. Jean Royer, maire de Tours, sans étiquette, avait troublé le jeu dans ce département. Celle de M. Michel Debré, sept ans plus tard, n'a guère influé sur le résultat. L'ancien premier ministre n'obtient que 4,33 % des suffrages dans l'ensemble du département, et 15,35 % seulement à Amboise, ville dont il est le maire. Il devance M. Chirac de justesse dans cette ville, où il obtient un pourcentage moins élevé que celui de M. Royer en 1974. Il se place en troisième position, derrière MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing.

ISÈRE

Insc., 559 954 ; vot., 443 844
Abst., 116 110 (20,73)
Suffr. expr., 436 737
Mitterrand 124 378 (28,47)
Giscard d'Estaing. 112 947 (25,86)
Marchais 72 253 (16,54)
Chirac 66 019 (15,11)
Lalonde, 21 353 (4,88) ; Laguiller, 10 168 (2,32) ; Crépeau, 9 284 (2,12) ; Debré, 7 877 (1,80) ; Bouchardeau, 6 675 (1,52) ; Garaud, 5 783 (1,32).

1979. — Insc., 532 461 ; abst., 44,07 % ; suffr. ex., 286 125. U.F.E., 79 994 (27,95) ; P.S.-M.R.G., 70 356 (24,57) ; P.C.F., 62 843 (21,99) ; D.I.F.E., 34 825 (12,17) ; Eur. Écol., 15 047 (5,25) ; Trotsk., 3 913 (3,11).
1978. — Ins., 531 675 ; abst., 18,49 % ; suffr. ex., 426 149. P.S., 110 526 (26,00) ; U.D.F., 108 [illegible] (25,57) ; P.C.F., 100 223 (23,51) ; R.P.R., 59 458 (13,95) ; Écol., [illegible] 321 (5,70) ; Extr. g., 7 394 (1,73) ; Div. maj., 6 583 ; div., 5 180 ; extr. d., 2 208 ; M.R.G., 990.
1974. — Ins., 446 082 ; abst., 16,28 % ; suffr. ex., 370 84[illegible] ; Mitterrand, 174 815 (47,13) ; Giscard, 114 401 (30,84) ; Chaban, 47 823 (12,88) ; Laguiller, 9 938 ; Royer, 8 950 ; Dumont, 7 260 ; Le Pen, 3 084 ; Muller, 1 998 ; Krivine, 1 208 ; Renouvin, 689 ; Sebag, 503 ; Héraud, 178.

GRENOBLE

Inscr., 85 984 ; suffr. expr., 63 855
Mitterrand, 19 216 (30,09) ; Giscard d'Estaing, 16 176 (25,33) ; Chirac, 10 497 (16,43) ; Marchais, 8 517 (13,33) ; Lalonde, 3 373 (5,28) ; Bouchardeau, 1 449 (2,26) ; Crépeau, 1 340 (2,09) ; Debré, 1 249 (1,95) ; Laguiller, 1 206 (1,88) ; Garaud, 182 (1,30).

1974. — Mitterrand, 29 078 (44,91) ; Giscard, 21 477 (33,17) ; Chaban, 8 472 (13,08) ; Dumont, 1 735 ; Royer, 1 449 ; Laguiller, 1 100 ; Le Pen, 658 ; Muller, 301 ; Krivine, 225 ; Renouvin, 11 ; Sebag, 85 ; Héraud, 27.

BOURGOIN-JALLIEU

Inscr., 12 900 ; suffr. expr., 9 635
Mitterrand, 2 697 (27,99) ; Giscard d'Estaing, 2 475 (25,68) ; Marchais, 1 603 (16,62) ; Chirac, 1 391 (14,43) ; Lalonde, 530 (5,50) ; Laguiller, 232 (2,40) ; Crépeau, 231 (2,39) ; Debré, 202 (2,09) ; Bouchardeau, 138 (1,43) ; Garaud, 137 (1,42).

1974. — Mitterrand, 4 493 (47,61) ; Giscard, 2 959 (31,35) ; Chaban, 1 191 (12,62) ; Laguiller, 255 ; Royer, 255 ; Dumont, 133.

ECHIROLLES

Inscr., 17 757 ; suffr. expr., 14 296
Mitterrand, 4 335 (30,32) ; Marchais, 3 922 (27,43) ; Giscard d'Estaing, 2 657 (18,58) ; Chirac, 1 527 (10,68) ; Lalonde, 661 (4,62) ; Laguiller, 351 (2,45) ; Crépeau, 279 (1,95) ; Debré, 213 (1,48) ; Bouchardeau, 176 (1,23) ; Garaud, 175 (1,22).

1974. — Mitterrand, 5 891 (60,19) ; Giscard, 1 995 (20,38) ; Chaban, 1 088 (11,11) ; Dumont, 249 ; Laguiller, 220 ; Le Pen, 125 ; Royer, 98.

FONTAINE

Inscr. [illegible] ; suffr. expr., 9 650
Marchais, 3 1[illegible] (32,21) ; Mitterrand, 2 807 (29,05) ; Giscard d'Estaing, 1 6[illegible] (16,83) ; Chirac, 979 (10,13) ; Lalonde, 400 (4,14) ; Laguiller, 235 (2,43) ; Crépeau, 192 (1,98) ; Bouchardeau, 109 (1,12) ; Debré, 105 (1,08) ; Garaud, 90 (0,93).

1974. — Mitterrand, [illegible]219 (6[illegible],04) ; Giscard, 1 585 (19,14) ; Chaban, 887 (10,71) ; Laguiller, 175 ; Dumont, 155 ; Royer, 90.

MEYLAN

Inscr., 8 797 ; suffr. expr., 7 073
Mitterrand, 1 936 (27,37) ; Giscard d'Estaing, 1 834 (25,92) ; Chirac, 1 479 (20,91) ; Marchais, 514 (7,26) ; Lalonde, 501 (7,08) ; Crépeau, 205 (2,89) ; Debré, 164 (2,31) ; Garaud, 162 (2,29) ; Bouchardeau, 153 (2,16) ; Laguiller, 125 (1,76).

1974. — Giscard, 1 753 (39,81) ; Mitterrand, 1 687 (38,31) ; Chaban, 463 (10,51) ; Dumont, 168 ; Royer, 134 ; Laguiller, 87.

LE PONT-DE-CLAIX

Inscr., 5 645 ; suffr. expr., 4 388
Mitterrand, 1 229 (28,00) ; Marchais, 976 (22,24) ; Giscard d'Estaing, 956 (21,78) ; Chirac, 612 (13,94) ; Lalonde, 225 (5,12) ; Laguiller, 134 (3,05) ; Crépeau, 94 (2,14) ; Debré, 63 (1,43) ; Garaud, 53 (1,20) ; Bouchardeau, 46 (1,04).

1974. — Mitterrand, 2 010 (5[illegible],49) ; Giscard, [illegible]49 (2[illegible]) ; Chaban, 529 (13,81) ; Laguiller, 12[illegible] ; Dumont, 81 ; Royer, 49.

SAINT-EGREVE

Inscr., 8 294 ; suffr. expr., 6 629
Mitterrand, 1 978 (29,83) ; Giscard d'Estaing, 1 591 (24,00) ; Chirac, 1 039 (15,67) ; Marchais, 871 (13,13) ; Lalonde, 400 (6,03) ; Crépeau, 205 (3,[illegible]) ; Laguiller, 157 (2,36) ; Debré, 145 (2,[illegible]) ; Bouchardeau, 141 (2,12) ; Garaud, 102 (1,53).

1974. — Mitterrand, [illegible]3 (47,04) ; Giscard, 1 432 ([illegible]) ; Chaban, 684 (13,71) ; Dumont, 155 ; Laguiller, 134 ; Royer, 100.

SAINT-MARTIN-D'HERES

Inscr., 15 352 ; suffr. expr., [illegible]921
Mitterrand, 3 528 (30,09) ; Marchais, 3 219 (27,50) ; Giscard d'Estaing, 2 284 (19,15) ; Chirac, 1 241 (10,41) ; Lalonde, 509 (5,10) ; Laguiller, 365 (2,22) ; Bouchardeau, 225 (1,88) ; Crépeau, 223 (1,87) ; Debré, 143 (1,19) ; Garaud, 124 (1,04).

1974. — Mitterrand, 5 763 (57,29) ; Giscard, 2 307 (22,93) ; Chaban, 1 086 (10,79) ; Dumont, 273 ; Laguiller, 240 ; Royer, 152.

SEYSSINET-PARISET

Insc., 6 939 ; suffr. expr., 5 298
Mitterrand, 1 816 (34,27) ; Giscard d'Estaing, 1 098 (20,68) ; Marchais, 811 (15,30) ; Chirac, 734 (13,85) ; Lalonde, 316 (5,96) ; Crépeau, 139 (2,62) ; Laguiller, 116 (2,18) ; Debré, 95 (1,79) ; Bouchardeau, 85 (1,60).

1974. — Mitterrand, 1 938 (48,63) ; Giscard, 1 161 (2[illegible]) ; Chaban, 506 (12,69) ; Dumont, 124 ; Laguiller, 92 ; Royer, 62.

VIENNE

Insc., 16 925 ; suffr. expr., 13 414
Mitterrand, 4 194 (31,26) ; Giscard d'Estaing, 3 843 (28,64) ; Chirac, 1 955 (14,57) ; Marchais, 1 637 (12,20) ; Lalonde, 587 (4,37) ; Crépeau, 320 (2,38) ; Laguiller, 254 (1,89) ; Debré, 230 (1,71) ; Bouchardeau, 213 (1,58) ; Garaud, 181 (1,34).

1974. — Mitterrand, 6 127 (45,57) ; Giscard, 4 589 (34,13) ; Chaban, 1 674 (12,45) ; Laguiller, 313 ; Royer, 283 ; Dumont, 221 ; Le Pen, 84 ; Muller, 69 ; Krivine, 42 ; Sebag, 19 ; Renouvin, 17 ; Héraud, 6.

Le parti communiste est distancé par le parti socialiste dans plusieurs communes dont il dirige les municipalités, notamment Echirolles et Saint-Martin-d'Hères. M. Jacques Chirac progresse non seulement par rapport à son score des élections européennes, mais aussi à celui des législatives de 1978. Le résultat de M. Lalonde est supérieur à sa moyenne nationale, mais inférieur à la performance des écologistes aux élections législatives (5,70 %) et européennes (5,25 %).

JURA

Inscr., 170 122 ; vot., 138 354
Abst., 31 768 (18,67 %)
Suffr. expr., 135 845
Giscard d'Estaing . 38 213 (28,12)
Mitterrand 36 078 (26,55)
Chirac 22 579 (16,62)
Marchais 18 061 (13,69)
Lalonde, 6 213 (4,57) ; Laguiller, 3 910 (2,87) ; Debré, 3 170 (2,33) ; Crépeau, 2 700 (1,98) ; Garaud, 2 191 (1,61) ; Bouchardeau, 2 190 (1,61).

1979. — Ins., 166 422 ; abst., 40,47 % ; suffr. expr., 94 020. U.F.E., 30 254 (32,17) ; P.S.-M.R.G., 22 802 (24,25) ; P.C., 15 549 (16,53) ; D.I.F.E., 12 771 (13,58) ; Eur. Écol., 5 067 (5,38) ; trotsk., 3 203 (3,40).
1978. — Ins., 166 080 ; abst., 16,79 % ; suffr. expr., 135 235. U.D.F., 41 628 (30,78) ; P.S., 33 335 (24,64) ; P.C., 24 815 (18,34) ; R.P.R., 22 235 (16,44) ; ext. g., 6 375 (4,71) ; Écol., 2 959 (2,18) ; div. maj., 3 850 ; M.R.G., 1 038.
1974. — Ins., 147 488 ; abst., 15,46 % ; suffr. expr., 123 582. Mitterrand, 52 762 (42,69) ; Giscard, 43 747 (35,39) ; Chaban, 13 776 (11,14) ; Royer, 4 401 ; Laguiller, 4 205 ; Dumont, 1 697 ; Muller, 992 ; Le Pen, 990 ; Krivine, 498 ; Renouvin, 286 ; Sebag, 175 ; Héraud, 53.

LONS-LE-SAUNIER

Inscr., 12 250 ; suffr. expr., 9 861
Giscard d'Estaing, 2 866 (29,06) ; Mitterrand, 2 712 (27,50) ; Chirac, 1 669 (16,92) ; Marchais, 1 206 (12,22) ; Lalonde, 491 (4,97) ; Crépeau, 244 (2,47) ; Laguiller, 200 (2,02) ; Debré, 178 (1,80) ; Garaud, 155 (1,57) ; Bouchardeau, 140 (1,41).

1974. — Mitterrand, 3 770 (41,71) ; Giscard, 3 618 (40,03) ; Chaban, 808 (8,94) ; Royer, 316 ; Laguiller, 196 ; Dumont, 123 ; Le Pen, 68 ; Muller, 61 ; Krivine, 37 ; Renouvin, 22 ; Sebag, 16 ; Héraud, 3.

CHAMPAGNOLE

Inscr., 5 663 ; suffr. expr., 4 609
Mitterrand, 1 261 (27,35) ; Giscard d'Estaing, 1 049 (22,75) ; Chirac, 915 (19,85) ; Marchais, 661 (14,34) ; Lalonde, 270 (5,85) ; Laguiller, 125 (2,71) ; Debré, 101 (2,19) ; Crépeau, 99 (2,14) ; Bouchardeau, 72 (1,56) ; Garaud, 56 (1,21).

1974. — Mitterrand, 2 036 (47,28) ; Giscard, 1 253 (29,09) ; Chaban, 564 (13,09) ; Laguiller, 158 ; Royer, 115 ; Dumont, 83.

DOLE

Inscr., 16 151 ; suffr. expr., 12 646
Mitterrand, 3 519 (27,82) ; Giscard d'Estaing, 3 211 (25,39) ; Marchais, 2 239 (17,70) ; Chirac, 1 806 (14,28) ; Lalonde, 606 (4,79) ; Laguiller, 327 (2,58) ; Bouchardeau, 282 (2,22) ; Crépeau, 250 (1,97) ; Debré, 239 (1,33) ; Garaud, 167 (1,32).

1974. — Mitterrand, 5 645 (48,09) ; Giscard, 3 614 (30,79) ; Chaban, 1 470 (12,52) ; Laguiller, 288 ; Royer, 231 ; Dumont, 185.

SAINT-CLAUDE

Inscr., 7 264 ; suffr. expr., 5 544
Mitterrand, 1 570 (28,42) ; Giscard d'Estaing, 1 423 (25,66) ; Chirac, 899 (16,21) ; Marchais, 711 (12,82) ; Lalonde, 296 (5,33) ; Crépeau, 19 (2,86) ; Laguiller, 146 (2,63) ; Debré, 144 (2,59) ; Garaud, 113 (2,03) ; Bouchardeau, 77 (1,38).

1974. — Mitterrand, 2 445 (42,11) ; Giscard, 2 079 (35,80) ; Chaban, 609 (10,48) ; Laguiller, 213 ; Royer, 165 ; Dumont, 126.

Le parti communiste résiste mieux à Dole et à Champagnole, en revanche, il enregistre un nouveau et important recul à Lons-le-Saunier, dont le maire communiste, M. Henri Auger, se trouve dans une situation difficile. Le P.S. s'implante plus solidement dans les campagnes. M. Brice Lalonde a maintenu le score des écologistes. Il a principalement recueilli ses voix dans les villes.

LANDES

Inscr., 219 379 ; vot., 186 104
Abst., 33 275 (15,16 %)
Suffr. expr., 183 202
Mitterrand 62 326 (34,02)
Giscard d'Estaing. 47 017 (25,66)
Chirac 30 746 (16,78)
Marchais 26 095 (14,24)
Lalonde, 4 744 (2,58) ; Laguiller, 3 487 (1,90) ; Crépeau, 3 095 (1,68) ; Debré, 2 625 (1,43) ; Garaud, 1 947 (1,06) ; Bouchardeau, 1 118 (0,61).

1979. — Ins., 213 138 ; abst., 32,06 % ; suffr. expr., 137 536. P.S.-M.R.G., 45 264 (32,91) ; U.F.E., 33 024 (24,01) ; P.C., 25 417 (18,48) ; D.I.F.E., 21 636 (15,73) ; Eur. écol., 3 719 (2,70) ; trotsk., 3 545 (2,57).
1978. — Insc., 212 090 ; abst., 13,18 % ; suffr. expr., 180 531. P.S., 58 061 (32,16) ; U.D.F., 49 026 (27,15) ; P.C., 30 249 (16,75) ; R.P.R., 24 956 (13,82) ; M.R.G., 9 142 ; (5,06) ; Écol., 3 598 (1,99) ; Ext. g., 2 766 ; Div., 2 735.
1974. — Ins., 188 721 ; abst., 13,33 % ; suffr. expr., 162 125. Mitterrand, 72 406 (44,66) ; Chaban, 48 349 (29,82) ; Giscard, 30 348 (18,71) ; Royer, 3 505 ; Laguiller, 3 499 ; Le Pen, 1 172 ; Dumont, 1 088 ; Muller, 612 ; Krivine, 519 ; Sebag, 291 ; Renouvin, 240 ; Héraud, 96.

MONT-DE-MARSAN

Insc., 17385 ; suffr. expr., 13 873
Mitterrand, 4 541 (32,73) ; Giscard d'Estaing, 3 793 (27,34) ; Chirac, 2 752 (19,83) ; Marchais, 1 155 (8,32) ; Lalonde, 513 (3,69) ; Crépeau, 347 (2,50) ; Debré, 265 (1,91) ; Laguiller, 219 (1,57) ; Garaud, 177 (1,27) ; Bouchardeau, 111 (0,80).

1974. — Mitterrand, 4 270 (36,91) ; Chaban, 3 658 (31,62) ; Giscard, 2 801 (24,21) ; Royer, 271 ; Laguiller, 198 ; Dumont, 110 ; Le Pen, 104 ; Muller, 69 ; Krivine, 49 ; Sebag, 15 ; Héraud, 12 ; Renouvin, 10.

BISCARROSSE

Insc., 5 471 ; suffr. expr., 4 253
Giscard d'Estaing, 1295 (30,44) ; Mitterrand, 1 223 (28,75) ; Chirac, 925 (21,74) ; Marchais, 275 (6,46) ; Crépeau, 140 (3,29) ; Lalonde, 134 (3,15) ; Laguiller, 86 (2,02) ; Garaud, 83 (1,95) ; Debré, 72 (1,69) ; Bouchardeau, 20 (0,47).

1974. — Chaban, 1 205 (34,76) ; Mitterrand, 1 184 (34,16) ; Giscard, 815 (23,51) ; Laguiller, 70 ; Royer, 68 ; Le Pen, 51 ; Dumont, 33.

DAX

Inscr., 13 198 ; suffr. expr., 10 437
Giscard d'Estaing, 3 583 (34,32) ; Mitterrand, 2936 (28,13) ; Chirac, 1 863 (17,85) ; Marchais, 932 (8,92) ; Lalonde, 329 (3,15) ; Crépeau, 221 (2,11) ; Laguiller, 177 (1,69) ; Debré, 163 (1,56) ; Garaud, 150 (1,43) ; Bouchardeau, 83 (0,79).

1974. — Mitterrand, 3 484 (34,93) ; Chaban, 3 077 ; (30,85) ; Giscard, 2 561 (25,67) ; Royer, 334 ; Laguiller, 179 ; Le Pen, 111 ; Dumont, 99.

MIMIZAN

Inscr., 5 201 ; suffr. expr., 4 400
Mitterrand, 1745 (39,65) ; Giscard d'Estaing, 998 (22,68) ; Chirac, 624 (14,18) ; Marchais, 571 (12,97) ; Lalonde, 121 (2,75) ; Laguiller, 106 (2,40) ; Crépeau, 86 (1,95) ; Garaud, 74 (1,68) ; Debré, 50 (1,13) ; Bouchardeau, 25 (0,56).

1974. — Mitterrand, 1 899 (49,97) ; Chaban, 1 118 (29,42) ; Giscard, 522 (13,73) ; Laguiller, 102 ; Royer, 57 ; Dumont, 38.

SAINT-PAUL-LES-DAX

Inscr., 6 385 ; suffr. expr., 5 368
Mitterrand, 2 116 (39,41) ; Giscard d'Estaing, 1 324 (24,66) ; Chirac, 696 (12,96) ; Marchais, 676 (12,59) ; Lalonde, 186 (3,46) ; Crépeau, 106 (1,97) ; Laguiller, 91 (1,69) ; Debré, 82 (1,52) ; Garaud, 59 (1,09) ; Bouchardeau, 32 (0,59).

1974. — Mitterrand, 2 203 (51,38) ; Chaban, 975 (22,75) ; Giscard, 806 (18,80) ; Royer, 104 ; Laguiller, 84 ; Dumont, 40.

Que M. Mitterrand arrive en tête n'est pas une surprise dans un département représenté à l'Assemblée nationale par trois députés socialistes, et qui dispose d'une majorité socialiste au conseil général. Le candidat socialiste obtient 34,02 % des suffrages, dépassant le score obtenu par le P.S. lors des élections législatives et européennes, et il arrive en tête dans les trois circonscriptions. A Dax, il concède la première place au président sortant. Dans l'ensemble du département, M. Marchais perd 4,24 points par rapport au score obtenu par le P.C. aux élections européennes et 2,51 points par rapport aux élections législatives de 1978. Globalement, les deux principaux candidats de gauche améliorent le score obtenu par M. Mitterrand en 1974 (+ 3,60 points) mais obtiennent un total moindre par rapport à 1978 (— 0,65 point). De son côté, M. Chirac perd 13,04 points par rapport au score obtenu par M. Chaban-Delmas en 1974.

S'agissant du parti socialiste, le cas de Soustons est exemplaire : alors que le maire giscardien et que le canton a bénéficié d'importants crédits de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine (MIACA), M. Mitterrand obtient 45,93 % des suffrages. Il est vrai cependant que Soustons est situé à proximité de Latche, commune où M. Mitterrand possède une résidence.

LOIR-ET-CHER

Inscr., 207 962 , vot., 174 035
Abst. 33 927 (16,31 %)
Suffr. expr., 170 423
Giscard d'Estaing.. 53 259 (31,25)
Mitterrand 43 511 (25,53)
Chirac 25 841 (15,16)
Marchais 24 732 (14,51)
Lalonde, 5 805 (3,40) ; Laguiller, 4 893 (2,87) ; Debré, 4 077 (2,39) ; Crepeau, 4 032 (2,36) ; Garaud, 3 519 (1,47) ; Bouchardeau, 1 754 (1,02).

1979. — Ins., 201 410 ; abst., 35,96 % ; suffr. expr., 120 586. U.F.E., 37 659 (31,22) ; P.S.-M.R.G., 28 592 (23,71) ; P.C., 23 341 (19,35) ; D.I.F.E., 16 838 (13,96) ; Eur. Écol., 4 411 (3,65) ; Trotsk., 4 351 (3,60).
1978. — Ins., 200 334 ; abst., 14,86 % ; suffr. expr., 166 593. U.D.F., 56 880 (34,13) ; P.S., 43 040 (25,83) ; P.C., 29 807 ((17,89) ; R.P.R., 27 365 (16,42) ; Extr. g., 7 625 (4,57) ; Écol., 1 890 (1,13).
1974. — Ins., 173 278 ; abst., 14,02 % ; suffr. expr., 147 346. Mitterrand, [illegible] ; Giscard, [illegible] ; Chaban, 18 563 (12,61) ; Royer, 4 714 ; Laguiller, 4 243 ; Dumont, 1 365 ; Le Pen, [illegible] ; Muller, [illegible] ; Krivine, 505 ; Sebag, 210 ; Renouvin, 200 ; Héraud, 77.

BLOIS

Inscr., 28 225 ; suffr. expr., 22 157
Giscard d'Estaing, 6 528 (29,46) ; Mitterrand, 6 166 (27,82) ; Chirac, 3 176 (14,33) ; Marchais, 2 871 (12,95) ; Lalonde, 907 (4,09) ; Debré, 638 (2,87) ; Crépeau, 614 (2,77) ; Laguiller, 527 (2,37) ; Garaud, 401 (1,80) ; Bouchardeau, 329 (1,48).

1974. — Mitterrand, 7 876 (40,09) ; Giscard, 6 773 (34,47) ; Chaban, 2 404 (12,23) ; Royer, 1 581 ; Laguiller, 382 ; Dumont, 268 ; Le Pen, 121 ; Muller, 119 ; Krivine, 74 ; Renouvin, 20 ; Sebag, 19 ; Héraud, 7.

ROMORANTIN-LANTHENAY

Inscr., 10 866 ; suffr. expr., 8 926
Giscard d'Estaing, 2 815 (31,53) ; Mitterrand, 2 415 (27,05) ; Chirac, 1 418 (15,88) ; Marchais, 1 253 (14,03) ; Lalonde, 288 (3,22) ; Laguiller, 202 (3,26) ; Crépeau, 200 (2,24) ; Debré, 148 (1,65) ; Garaud, 116 (1,29) ; Bouchardeau, 71 (0,79).

1974. — Mitterrand, 3 221 (42,60) ; Giscard, 2 237 (29,58) ; Chaban, 1 250 (16,53) ; Royer, 490 ; Laguiller, 197 ; Dumont, 52.

SALBRIS

Inscr., 4 451 ; suffr. expr., 3 497
Giscard d'Estaing, 1 064 (30,42) ; Mitterrand, 857 (24,50) ; Chirac, 699 (19,98) ; Marchais, 411 (11,75) ; Lalonde, 139 (3,97) ; Laguiller, 111 (3,17) ; Debré, 80 (2,38) ; Crépeau, 70 (2,00) ; Garaud, 34 (0,97) ; Bouchardeau, 32 (0,91).

1974. — Mitterrand, 1 185 (37,28) ; Giscard, 1 073 (33,76) ; Chaban, 559 (17,58) ; Royer, 157 ; Laguiller, 110 ; Le Pen, 26 ; Dumont, 22.

VENDOME

Inscr., 11 252 ; suffr. expr., 9 200
Giscard d'Estaing, 2 957 (32,14) ; Mitterrand, 2 317 (25,18) ; Marchais, 1 547 (16,81) ; Chirac, 1 124 (12,21) ; Lalonde, 350 (3,80) ; Laguiller, 252 (2,73) ; Crépeau, 223 (2,42) ; Debré, 214 (2,32) ; Garaud, 122 (1,32) ; Bouchardeau, 94 (1,02).

1974. — Mitterrand, 3 385 (41,51) ; Giscard, 2 660 (33,61) ; Chaban, 896 (11,32) ; Royer, 654 ; Laguiller, 219 ; Dumont, 74.

En 1974, M. Giscard d'Estaing obtenait 31,24 % des voix au premier tour. Il en obtient cette fois 31,25 %. Les voix additionnées de MM. Marchais et Mitterrand correspondent presque exactement au score du premier tour d'il y a sept ans. Sur les cinq parlementaires du département, quatre soutenaient la candidature du président sortant. Seul M. Corrèze, député R.P.R. de Romorantin, soutenait M. Chirac. Par rapport aux européennes de 1979, le P.S. gagne 2 points. L'U.D.F. reste stable. Le R.P.R. améliore légèrement son score mais le parti communiste perd cinq points.

A Blois où, jusqu'en 1977, le P.C. avait toujours dominé le P.S., les communistes perdent également 5 points. La commune d'Authon, où M. Giscard d'Estaing possède une propriété, a voté en masse pour lui, mais à Chambord, où il vient souvent chasser, il n'obtient que 39 voix sur 162 suffrages exprimés et M. Mitterrand en obtient 38. Enfin, M. Debré, élu du département voisin d'Indre-et-Loire, n'obtient que 2,39 % des suffrages.

LOIRE

Inscr., 475 594 ; vot., 385 853
Abst., 89 741 (18,86 %)
Suffr. expr., 370 741
Giscard d'Estaing . 108 556 (29,28)
Mitterrand 91 612 (24,71)
Chirac 64 020 (17,26)
Marchais 58 742 (15,84)
Lalonde, 15 179 (4,09) ; Laguiller, 7 873 (2,12) ; Crépeau, 7 094 (1,91) ; Debré, 6 688 (1,80) ; Bouchardeau, 6 247 (1,68) ; Garaud, 4 730 (1,27).

1979. — Ins., 465 353 ; Abst., 43,78 % ; suffr. expr., 250 705. U.F.E., 79 760 (31,81) ; P.S.-M.R.G., 56 058 (22,36) ; P.C., 50 488 (20,13) ; D.I.F.E., 35 762 (14,26) ; Eur. Écol., 9 589 (3,82) ; trotsk., 6 633 (2,64).
1978. — Ins., 468 853 ; abst., 19,08 % ; suffr. expr., 370 918. U.D.F., 96 773 (26,09) ; P.C., 76 712 (20,68) ; R.P.R., 68 942 (18,58) ; P.S., 62 134 (16,75) ; div., 20 300 (5,47) ; M.R.G., 17 681 (4,76) ; ext. g., 12 582 (3,39) ; Écol., 9 085 ; div. maj., 4 441 ; ext. d., 2 268.
1974. — Ins., 418 900 ; abst., 18,05 % ; suffr. expr., 340 276 ; Mitterrand, 141 065 (41,45) ; Giscard, 122 342 (36,30) ; Chaban, 43 643 (12,82) ; Royer, 11 945 ; Laguiller, 8 828 ; Dumont, 4 351 ; Le Pen, 2 483 ; Muller, 2 082 ; Krivine, 1 128 ; Renouvin, 684 ; Sebag, 464 ; Héraud, 171.

SAINT-ETIENNE

Inscr., 125 775 ; suffr. expr., 93 153
Giscard d'Estaing, 25 648 (27,53) ; Mitterrand, 22 009 (23,62) ; Marchais, 16 766 (17,99) ; Chirac, 16 407 (17,61) ; Lalonde, 3 971 (4,26) ; Crépeau, 1 911 (2,05) ; Bouchardeau, 1 837 (1,97) ; Laguiller, 1 709 (1,83) ; Debré, 1 658 (1,77) ; Garaud, 1 237 (1,32).

1974. — Mitterrand, 39 902 (43,82) ; Giscard, 32 553 (35,75) ; Chaban, 10 431 (11,45) ; Royer, 3 262 ; Laguiller, 1 841 ; Dumont, 1 286 ; Le Pen, 720 ; Muller, 507 ; Krivine, 309 ; Renouvin, 138 ; Sebag, 107 ; Héraud, 32.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Inscr., 10 304 ; suffr. expr., 7 882
Mitterrand, 2 068 (26,23) ; Marchais, 2 045 (25,94) ; Giscard d'Estaing, 1 905 (24,16) ; Chirac, 998 (12,66) ; Lalonde, 262 (3,32) ; Laguiller, 190 (2,41) ; Debré, 119 (1,50) ; Bouchardeau, 110 (1,39) ; Crépeau, 101 (1,28) ; Garaud, 84 (1,06).

1974. — Mitterrand, 3 996 (50,23) ; Giscard, 2 139 (26,88) ; Chaban, 1 026 (12,89) ; Laguiller, 308 ; Royer, 206 ; Dumont, 86.

FIRMINY

Inscr., 15 192 ; suffr. expr., 11 601
Giscard d'Estaing, 2 983 (25,71) ; Marchais, 2 929 (25,24) ; Mitterrand, 2 652 (22,86) ; Chirac, 1 571 (13,54) ; Lalonde, 416 (3,58) ; Bouchardeau, 264 (2,27) ; Laguiller, 242 (2,08) ; Crépeau, 217 (1,87) ; Debré, 194 (1,67) ; Garaud, 133 (1,14).

1974. — Mitterrand, 5 237 (46,34) ; Giscard, 3 411 (30,57) ; Chaban, 1 459 (13,07) ; Laguiller, 336 ; Royer, 297 ; Dumont, 182.

MONTBRISON

Inscr., 8 050 ; suffr. expr., 6 580
Giscard d'Estaing, 2 198 (33,40) ; Mitterrand, 1 741 (26,45) ; Chirac, 1 126 (17,11) ; Marchais, 649 (9,86) ; Lalonde, 302 (4,58) ; Laguiller, 145 (2,20) ; Crépeau, 127 (1,93) ; Debré, 110 (1,67) ; Garaud, 104 (1,58) ; Bouchardeau, 78 (1,18).

1974. — Giscard, 2 445 (42,33) ; Mitterrand, 2 019 (34,95) ; Chaban, 748 (12,95) ; Royer, 230 ; Laguiller, 135 ; Dumont, 77.

LA RICAMARIE

Inscr., 6 556 ; suffr. expr., 4 965
Marchais, 1 848 (37,22) ; Giscard d'Estaing, 1 079 (21,73) ; Mitterrand, 1 010 (20,34) ; Chirac, 514 (10,35) ; Lalonde, 146 (2,94) ; Laguiller, 119 (2,39) ; Crépeau, 70 (1,40) ; Debré, 69 (1,38) ; Bouchardeau, 64 (1,28) ; Garaud, 46 (0,92).

1974. — Mitterrand, 2 875 (57,64) ; Giscard, 1 081 (21,67) ; Chaban, 673 (13,49) ; Laguiller, 139 ; Royer, 96 ; Dumont, 33.

RIVE-DE-GIER

Inscr., 8 808 ; suffr. expr., 7 054
Mitterrand, 2 023 (28,67) ; Marchais, 1 963 (27,81) ; Giscard d'Estaing, 1 544 (21,88) ; Chirac, 768 (10,88) ; Lalonde, 243 (3,44) ; Laguiller, 141 (1,99) ; Crépeau, 111 (1,57) ; Debré, 107 (1,51) ; Bouchardeau, 85 (1,20) ; Garaud, 70 (0,99).

1974. — Mitterrand, 3 384 (52,03) ; Giscard, 1 781 (27,38) ; Chaban, 713 (10,96) ; Royer, 217 ; Laguiller, 167 ; Dumont, 102.

ROANNE

Inscr., 32 212 ; suffr. expr., 24 398
Mitterrand, 6 678 (27,37) ; Giscard d'Estaing, 6 239 (25,57) ; Marchais, 4 514 (18,50) ; Chirac, 4 065 (16,66) ; Lalonde, 923 (3,78) ; Crépeau, 514 (2,10) ; Laguiller, 509 (2,08) ; Debré, 371 (1,52) ; Bouchardeau, 307 (1,25) ; Garaud, 278 (1,13).

1974. — Mitterrand, 11 000 (44,49) ; Giscard, 8 600 (34,78) ; Chaban, 3 247 (13,13) ; Royer, 643 ; Laguiller, 497 ; Dumont, 334.

ROCHE-LA-MOLIERE

Inscr., 5 910 ; suffr. expr., 4 605
Giscard d'Estaing, 1 429 (31,03) ; Mitterrand, 1 336 (29,01) ; Marchais, 727 (15,78) ; Chirac, 639 (13,87) ; Lalonde, 142 (3,08) ; Laguiller, 103 (2,23) ; Debré, 75 (1,62) ; Bouchardeau, 60 (1,30) ; Crépeau, 53 (1,15) ; Garaud, 41 (0,89).

1974. — Mitterrand, 1 784 (42,12) ; Giscard, 1 389 (32,68) ; Chaban, 740 (17,66) ; Laguiller, 111, Royer, 99 ; Dumont, 38.

SAINT-CHAMOND

Inscr., 24 490 ; suffr. expr., 19 216
Mitterrand, 5 728 (29,80) ; Giscard d'Estaing, 5 271 (27,43) ; Chirac, 2 889 (15,03) ; Marchais, 2 710 (14,10) ; Lalonde, 895 (4,65) ; Laguiller, 439 (2,28) ; Crépeau, 378 (1,96) ; Debré, 370 (1,92) ; Bouchardeau, 285 (1,48) ; Garaud, 251 (1,30).

1974. — Mitterrand, 7 537 (44,10) ; Giscard, 6 133 (35,93) ; Chaban, 1 769 (10,36) ; Royer, 604 ; Laguiller, 393 ; Dumont, 272.

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Inscr., 6 514 ; suffr. expr., 5 041
Giscard d'Estaing, 1 562 (30,98) ; Mitterrand, 1 183 (23,46) ; Chirac, 914 (18,13) ; Marchais, 730 (14,48) ; Lalonde, 201 (3,98) ; Crépeau, 128 (2,53) ; Debré, 101 (2) ; Laguiller, 91 (1,80) ; Garaud, 76 (1,50) ; Bouchardeau, 55 (1,09).

1974. — Mitterrand, 1 564 (39,35) ; Giscard, 1 527 (38,42) ; Chaban, 526 (13,23) ; Royer, 141 ; Laguiller, 74 ; Dumont, 49.

UNIEUX

Inscr., 5 812 ; suffr. expr., 4 615
Marchais, 1 216 (26,34) ; Giscard d'Estaing, 1 146 (24,83) ; Mitterrand, 1 094 (23,70) ; Chirac, 577 (12,50) ; Lalonde, 187 (4,05) ; Laguiller, 106 (2,29) ; Crépeau, 91 (1,97) ; Bouchardeau, 76 (1,64) ; Debré, 72 (1,56) ; Garaud, 50 (1,08).

1974. — Mitterrand, 2 446 (53,01) ; Giscard, 1 236 (26,78) ; Chaban, 541 (11,72) ; Laguiller, 155 ; Royer, 95 ; Dumont, 57.

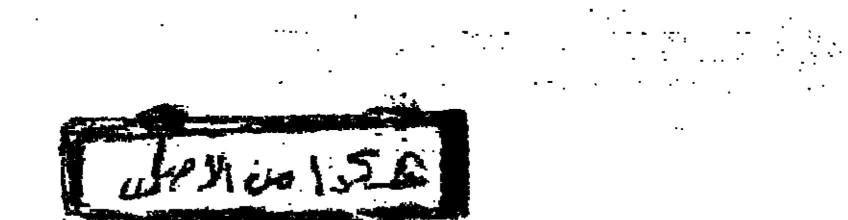
Dans trois des villes dirigées par des maires communistes, M. Georges Marchais est devancé. A Saint-Etienne, il l'est non seulement par M. Giscard d'Estaing mais aussi par M. Mitterrand. A Rive-de-Gier, il l'est par M. Mitterrand, et à Firminy par M. Giscard d'Estaing. M. Michel Durafour, député U.D.F.-rad., ancien ministre et ancien maire de Saint-Etienne, s'est réjoui dimanche soir que cette ville, « confrontée à un contexte politique et économique difficile », ait placé en tête M. Giscard d'Estaing.

Mme Bouchardeau obtient dans son département et dans sa ville d'origine des résultats sensiblement supérieurs à ceux qu'elle obtient dans l'ensemble du pays. A Saint-Priest-la-Prugne, petite commune confrontée à un projet d'implantation d'un dépôt de déchets radioactifs, M. Brice Lalonde recueille 6,19 % des suffrages.

HAUTE-LOIRE

Inscr., 152 708 ; vot., 123 916
Abst., 28 792 (18,85 %)
Suffr. expr., 121 990
Giscard d'Estaing.. 45 022 (36,90)
Mitterrand 30 687 (25,15)
Chirac 22 028 (18,05)
Marchais 10 595 (8,68)
Lalonde, 4 453 (3,65) ; Laguiller, 2 931 (2,40) ; Crépeau, 1 704 (1,39) ; Debré, 1 652 (1,35) ; Bouchardeau, 1 463 (1,19) ; Garaud, 1 455 (1,19).

1979. — Ins., 150 278 ; abst., 40,53 % ; suffr. expr., 84 354. U.F.E., 29 740 (35,25) ; P.S.-M.R.G., 21 293 (25,24) ; D.I.F.E., 15 433 (18,30) ; P.C., 9 187 (10,89) ; Eur. Écol., 2 554 (3,02) ; trotsk., 3 209 (2,97).
1978. — Ins., 151 674 ; abst., 16,46 % ; suffr. expr., 134 437. U.D.F., [illegible] ; P.S., [illegible] ; P.C., [illegible] ; R.P.R., [illegible] ; ext. g., 2 149 ; écol., 1 715 ; ext. d., 1 228.



1974. — Ins., 138 277 ; abst., 17,35 % ; suffr. expr., 113 325. Giscard, 49 531 (43,70) ; Mitterrand, 39 080 (34,49) ; Chaban, 13 930 (12,29) ; Royer, 4 288 ; Laguiller, 3 511 ; Dumont, 871 ; Le Pen, 848 ; Muller, 483 ; Krivine, 316 ; Renouvin, 208 ; Sebag, 146 ; Héraud, 73.

LE PUY

Inscr., 13 340 ; suffr. expr., 10 896

Giscard d'Estaing, 3 812 (34,98) ; Mitterrand, 2 845 (26,11) ; Chirac, 1 868 (1,14) ; Marchais, 1 044 (9,58) ; Lalonde, 475 (4,35) ; Laguiller, 212 (1,94) ; Crépeau, 212 (1,94) ; Debré, 163 (1,49) ; Bouchardeau, 133 (1,22) ; Garaud, 132 (1,21).

1974. — Giscard, 5 302 (46,28) ; Mitterrand, 4 037 (35,30) ; Chaban, 1 059 (9,38) ; Royer, 436 ; Laguiller, 244 ; Dumont, 140 ; Le Pen, 88 ; Muller, 53 ; Krivine, 39 ; Renouvin, 20 ; Sebag, 13 ; Héraud, 8.

BRIOUDE

Inscr., 4 938 ; suffr. expr., 4 118

Giscard d'Estaing, 1 202 (29,18) ; Mitterrand, 1 461 (35,47) ; Chirac, 681 (16,53) ; Marchais, 313 (7,60) ; Lalonde, 144 (3,49) ; Laguiller, 104 (2,52) ; Crépeau, 76 (1,84) ; Bouchardeau, 73 (1,77) ; Garaud, 37 (0,89) ; Debré, 27 (0,35).

1974. — Mitterrand, 1 621 (44,53) ; Giscard, 1 484 (40,76) ; Chaban, 245 (6,73) ; Laguiller, 59 ; Royer, 92 ; Dumont, 28.

YSSINGEAUX

Inscr., 4 337 ; suffr. expr., 3 426

Giscard d'Estaing, 1 488 (49,82) ; Mitterrand, 784 (22,87) ; Chirac, 597 (17,41) ; Marchais, 203 (5,92) ; Lalonde, 115 (3,35) ; Laguiller, 58 (1,69) ; Bouchardeau, 54 (1,57) ; Gaarud, 52 (1,51) ; Crépeau, 49 (1,42) ; Debré, 48 (1,40).

1974. — Giscard, 1 306 (43,17) ; Mitterrand, 814 (26,90) ; Chaban, 582 (19,23) ; Royer, 167 ; Laguiller, 81 ; Le Pen, 30 ; Dumont, 16.

Le P.C., qui ne disposait déjà pas d'un électorat considérable dans ce département, subit une perte qui l'amène en dessous de 9 % des suffrages exprimés. Cette baisse est encore plus marquée à Brioude, dont le maire est socialiste. M. Giscard d'Estaing fait nettement mieux que la liste de ses partisans lors de l'élection européenne. MM. Jacques Barrot, ministre de la santé, et son suppléant à l'Assemblée nationale, M. Fourneyron, maire du Puy, avaient fait vigoureusement campagne en sa faveur. Il en était de même pour M. Proriol dans la deuxième circonscription.

LOIRE-ATLANTIQUE

Inscr., 653 079 ; vot., 531 836
Abst., 121 243 (18,56 %)
Suffr. expr., 523 938

Giscard d'Estaing	156 173	(29,80)
Mitterrand	149 168	(28,47)
Chirac	93 888	(17,91)
Marchais	48 923	(9,33)

Lalonde, 23 077 (4,40) ; Crépeau, 14 811 (2,82) ; Laguiller, 13 395 (2,55) ; Debré, 9 783 (1,86) ; Bouchardeau, 7 990 (1,52) ; Garaud, 6 730 (1,28).

1979. — Ins., 627 849 ; abst., 41,12 % ; suffr. expr., 349 876. U.F.E., 112 251 (32,08 %) ; P.S.-M.R.G., 93 094 (26,60) ; D.I.F.E., 60 532 (17,30) ; P.C.F., 41 943 (11,98) ; Eur. Ecol., 13 890 (3,96) ; Trotsk., 10 056 (2,87).

1978. — Ins., 630 350 ; abst., 17,32 % ; suffr. expr., 511 376. R.P.R., 150 652 (29,46) ; P.S., 129 688 (25,36) ; U.D.F., 68 186 (13,33) ; P.C., 61 988 (12,12) ; div. maj., 46 881 (9,16) ; ext. g., 17 870 (3,49) ; M.R.G., 13 960 ; écol., 9 856 ; div., 8 454 ; ext. d., 2 991 ; rég., 850.

1974. — Ins., 535 175 ; abst., 15,36 % ; suff. expr., 449 701. Giscard, 172 096 (38,26) ; Mitterrand, 166 341 (36,98) ; Chaban, 68 627 (15,26) ; Royer, 19 571 ; Laguiller, 9 361 ; Dumont, 6 157 ; Le Pen, 2 800 ; Muller, 2 193 ; Krivine, 1 167 ; Renouvin, 679 ; Sebag, 555 ; Héraud, 254.

NANTES

Inscr., 157 936 ; Suffr. expr., 119 589

Mitterrand, 34 228 (28,62) ; Giscard d'Estaing, 32 861 (27,48) ; Chirac, 21 033 (17,59) ; Marchais, 12 631 (10,56) ; Lalonde, 5 811 (4,86) ; Crépeau, 4 217 (3,53) ; Laguiller, 2 623 (2,20) ; Debré, 2 407 (2,01) ; Bouchardeau, 2 046 (1,71) ; Garaud, 1 727 (1,44).

1974. — Mitterrand, 49 002 (41,54 %) ; Giscard, 42 724 (36,22) ; Chaban, 14 740 (12,49) ; Royer, 5 435 ; Dumont, 2 058 ; Laguiller, 1 799 ; Le Pen, 817 ; Muller, 596 ; Krivine, 409 ; Sebag, 131 ; Renouvin, 133 ; Héraud, 85.

LA BAULE-ESCOUBLAC

Inscr., 11 513 ; Suffr. expr., 9 308

Giscard d'Estaing, 2 895 (31,10) ; Mitterrand, 2 213 (23,77) ; Chirac, 2 191 (23,53) ; Marchais, 695 (7,46) ; Lalonde, 385 (4,13) ; Crépeau, 290 (3,11) ; Debré, 219 (2,35) ; Laguiller, 163 (1,75) ; Garaud, 154 (1,65) ; Bouchardeau, 103 (1,10).

1974. — Giscard, 3 963 (39,09 %) ; Mitterrand, 2 544 (33,56) ; Chaban, 1 267 (16,66) ; Royer, 378 ; Dumont, 127 ; Laguiller, 127.

BOUGUENAIS

Inscr., 8 106 ; suffr. expr., 6 659

Mitterrand, 2 742 (41,17) ; Giscard d'Estaing, 1 307 (19,62) ; Chirac, 876 (13,15) ; Marchais, 823 (12,35) ; Lalonde, 254 (3,81) ; Laguiller, 204 (3,06) ; Crépeau, 175 (2,62) ; Bouchardeau, 136 (2,04) ; Debré, 80 (1,20) ; Garaud, 62 (0,92).

1974. — Mitterrand, 2 705 (52,68 %) ; Giscard, 1 331 (25,91) ; Chaban, 683 (13,30) ; Royer, 141 ; Laguiller, 101 ; Dumont, 97.

CHATEAUBRIANT

Inscr., 9 176 ; suffr. expr., 7 574

Mitterrand, 2 459 (32,46) ; Giscard d'Estaing, 1 931 (25,49) ; Chirac, 1 395 (18,41) ; Marchais, 334 (11,61) ; Lalonde, 296 (3,90) ; Laguiller, 193 (2,54) ; Crépeau, 159 (2,09) ; Debré, 125 (1,65) ; Bouchardeau, 94 (1,24) ; Garaud, 88 (1,16).

1974. — Mitterrand, 2 990 (44,50 %) ; Giscard, 2 430 (36,17) ; Chaban, 748 (11,14) ; Royer, 266 ; Laguiller, 120 ; Dumont, 70.

COUERON

Inscr., 9 222 ; suffr. expr., 7 480

Mitterrand, 2 839 (37,95) ; Marchais, 1 492 (19,94) ; Giscard d'Estaing, 1 399 (18,70) ; Chirac, 746 (9,97) ; Lalonde, 291 (3,89) ; Laguiller, 263 (3,51) ; Crépeau, 179 (2,39) ; Bouchardeau, 112 (1,49) ; Debré, 104 (1,39) ; Garaud, 55 (0,73).

1974. — Mitterrand, 3 605 (56,74 %) ; Giscard, 1 437 (22,61) ; Chaban, 784 (12,32) ; Royer, 202 ; Laguiller, 150 ; Dumont, 51.

ORVAULT

Inscr., 14 374 ; suffr. expr., 11 704

Mitterrand, 3 702 (31,63) ; Giscard d'Estaing, 2 912 (24,88) ; Chirac, 2 005 (17,12) ; Marchais, 958 (8,18) ; Lalonde, 703 (6,00) ; Crépeau, 454 (3,87) ; Bouchardeau, 275 (2,35) ; Laguiller, 274 (2,34) ; Debré, 235 (2,01) ; Garaud, 184 (1,57).

1974. — Mitterrand, 3 214 (39,60 %) ; Giscard, 2 964 (36,52) ; Chaban, 1 295 (15,69) ; Royer, 206 ; Dumont, 176 ; Laguiller, 155.

PORNIC

Inscr., 6 420 ; suffr. expr., 5 035

Giscard d'Estaing, 1 907 (37,87) ; Chirac, 1 058 (21,01) ; Mitterrand, 1 057 (20,99) ; Marchais, 313 (6,21) ; Lalonde, 183 (3,63) ; Laguiller, 145 (2,87) ; Crépeau, 133 (2,64) ; Debré, 128 (2,54) ; Garaud, 69 (1,37) ; Bouchardeau, 32 (0,63).

1974. — Giscard, 1 822 (41,74 %) ; Mitterrand, 1 196 (27,39) ; Chaban, 852 (19,51) ; Royer, 324 ; Laguiller, 113 ; Le Pen, 53 ; Dumont, 45.

REZE

Inscr., 24 360 ; suffr. expr., 18 966

Mitterrand, 6 944 (36,61) ; Giscard d'Estaing, 4 018 (21,18) ; Chirac, 2 604 (13,72) ; Marchais, 2 497 (13,16) ; Lalonde, 915 (4,82) ; Crépeau, 641 (3,37) ; Laguiller, 588 (3,10) ; Bouchardeau, 313 (1,65) ; Debré, 241 (1,37) ; Garaud, 208 (1,09).

1974. — Mitterrand, 8 910 (52,36 %) ; Giscard, 4 326 (25,41) ; Chaban, 3 395 (14,07) ; Royer, 458 ; Laguiller, 418 ; Dumont, 273.

SAINT-BREVIN-LES-PINS

Inscr., 5 298 ; suffr. expr., 4 095

Giscard d'Estaing, 1 422 (34,72) ; Mitterrand, 1 037 (25,32) ; Chirac, 727 (17,75) ; Marchais, 343 (8,37) ; Lalonde, 166 (4,05) ; Crépeau, 132 (3,22) ; Laguiller, 116 (3,83) ; Debré, 74 (1,80) ; Garaud, 56 (1,36) ; Bouchardeau, 22 (0,53).

1974. — Giscard, 1 395 (38,59 %) ; Mitterrand, 1 234 (34,14) ; Chaban, 630 (17,43) ; Royer, 177 ; Laguiller, 78 ; Dumont, 38.

SAINT-HERBLAIN

Inscr., 24 041 ; suffr. expr., 19 131

Mitterrand, 6 958 (36,37) ; Giscard d'Estaing, 4 200 (21,95) ; Chirac, 2 642 (13,81) ; Marchais, 2 202 (11,51) ; Lalonde, 992 (5,18) ; Crépeau, 683 (3,57) ; Laguiller, 501 (2,61) ; Bouchardeau, 382 (1,99) ; Debré, 326 (1,70) ; Garaud, 245 (1,28).

1974. — Mitterrand, 6 418 (47,47 %) ; Giscard, 4 348 (32,16) ; Chaban, 1 521 (11,25) ; Royer, 404 ; Laguiller, 334 ; Dumont, 247.

SAINT-NAZAIRE

Inscr., 44 529 ; suffr. expr., 34 585

Mitterrand, 11 963 (34,59) ; Giscard d'Estaing, 7 291 (21,08) ; Marchais, 5 575 (16,11) ; Chirac, 4 322 (12,49) ; Lalonde, 1 737 (5,02) ; Laguiller, 1 013 (2,92) ; Crépeau, 980 (2,83) ; Bouchardeau, 751 (2,17) ; Debré, 506 (1,43) ; Garaud, 447 (1,26).

1974. — Mitterrand, 16 231 (53,01 %) ; Giscard, 7 736 (25,46) ; Chaban, 4 197 (13,70) ; Laguiller, 687 ; Royer, 621 ; Dumont, 535.

ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

Inscr., 11 925 ; suffr. expr., 9 852

Mitterrand, 3 254 (33,02) ; Giscard d'Estaing, 2 220 (22,53) ; Chirac, 1 723 (17,48) ; Marchais, 1 105 (11,21) ; Lalonde, 465 (4,71) ; Crépeau, 357 (3,62) ; Laguiller, 252 (2,55) ; Debré, 192 (1,94) ; Bouchardeau, 149 (1,51) ; Garaud, 135 (1,37).

1974. — Mitterrand, 3 534 (45,65 %) ; Giscard, 2 522 (32,58) ; Chaban, 1 076 (13,76) ; Royer, 243 ; Laguiller, 163 ; Dumont, 108.

VERTOU

Inscr., 10 028 ; suffr. expr., 8 413

Mitterrand, 2 465 (29,29) ; Giscard d'Estaing, 2 445 (29,06) ; Chirac, 1 487 (17,67) ; Marchais, 787 (9,35) ; Lalonde, 364 (4,32) ; Crépeau, 290 (3,44) ; Laguiller, 211 (2,50) ; Debré, 179 (2,12) ; Bouchardeau, 98 (1,16) ; Garaud, 87 (1,03).

1974. — Mitterrand, 2 525 (39,00 %) ; Giscard, 2 258 (34,88) ; Chaban, 1 135 (17,53) ; Royer, 278 ; Laguiller, 137 ; Dumont, 69.

Le parti communiste qui, en Loire-Atlantique, recueille habituellement 12 % des voix tombe à 9,34 %. Curieusement, c'est dans les communes où il est le mieux implanté, et tout particulièrement dans la banlieue de Saint-Nazaire, que l'érosion de son électorat a été la plus forte. A Trignac, cité ouvrière habitée par les métallos des chantiers navals (et sur 3 830 suffrages exprimés aux deux scrutins), M. Marchais recueille 1 073 voix là où le secrétaire fédéral du parti communiste, M. Maurice Rocher, candidat aux élections législatives, avait obtenu 1 460 voix en juin 1978.

A Nantes, les socialistes font une excellente opération et le bon score de M. François Mitterrand va conforter la position du député et maire P.S., M. Alain Chénard.

M. Olivier Guichard, député et maire R.P.R. de La Baule, qui avait, lui, recherché dans sa circonscription des signatures de parrains pour soutenir la candidature de M. Michel Debré peut s'interroger sur l'impact de son engagement. A La Baule, M. Michel Debré arrive en septième position avec 219 voix, soit 2,35 %, alors que M. Jacques Chirac, avec 2 191 voix, obtient un excellent résultat (23,53 %), soit près de quatre points de mieux que lors du scrutin européen.

LOIRET

Inscr., 340 623 ; vot., 284 186
Abst., 56 437 (16,56 %)
Suffr. expr., 278 383

Giscard d'Estaing	85 294	(30,63)
Mitterrand	67 198	(24,13)
Chirac	50 354	(18,26)
Marchais	35 117	(12,61)

Lalonde, 11 977 (4,30) ; Laguiller, 7 560 (2,71) ; Crépeau, 7 524 (2,70) ; Debré, 5 640 (2,02) ; Garaud, 4 554 (1,63) ; Bouchardeau, 2 665 (0,95).

1979. — Insc., 325 690 ; abst., 36,15 % ; suffr. expr., 196 670 : U.F.E., 61 656 (31,36) ; P.S.-M.R.G., 42 309 (21,51) ; P.C., 34 801 (17,69) ; D.I.F.E., 33 644 (17,10) ; Eur. écol., 8 571 (4,35) ; Trotsk., 6 672 (3,39).

1978. — Insc., 325 193 ; abst., 15,03 % ; suffr. expr., 269 567 ; R.P.R., 79 205 (29,38) ; P.C., 55 134 (20,45) ; P.S., 53 603 (19,88) ; U.D.F., 45 326 (17,03) ; Div., 10 867 ; Div. maj., 9 556 ; Ext. g., 8 186 ; M.R.G., 4 027 ; Ecol., 2 193 ; Ext. d., 1 060.

1974. — Insc., 269 755 ; abst., 13,00 % ; suffr. expr., 232 224. Mitterrand, 88 591 (38,14) ; Giscard, 83 444 (35,93) ; Chaban, 32 787 (14,11) ; Royer, 12 622 ; Laguiller, 6 616 ; Dumont, 3 311 ; Le Pen, 1 718 ; Muller, 1 460 ; Krivine, 816 ; Renouvin, 418 ; Sebag, 320 ; Héraud, 122.

ORLEANS

Inscr., 58 039 ; suffr. expr., 45 613

Giscard d'Estaing, 13 938 (30,55) ; Mitterrand, 11 672 (25,58) ; Chirac, 8 145 (17,85) ; Marchais, 4 667 (10,23) ; Lalonde, 2 306 (5,05) ; Crépeau, 1 370 (3,00) ; Debré, 1 071 (2,34) ; Laguiller, 996 (2,18) ; Garaud, 802 (1,75) ; Bouchardeau, 646 (1,41).

1974. — Giscard, 16 912 (38,95) ; Mitterrand, 16 273 (37,48) ; Chaban, 5 283 (12,16) ; Royer, 2 477 ; Laguiller, 903 ; Dumont, 757 ; Le Pen, 306 ; Muller, 244 ; Krivine, 132 ; Renouvin, 82 ; Sebag, 45 ; Héraud, 18.

CHALETTE-SUR-LOING

Inscr., 7 894 ; suffr. expr., 6 358

Marchais, 1 838 (28,90) ; Mitterrand, 1 506 (23,68) ; Giscard d'Estaing, 1 502 (23,62) ; Chirac, 713 (11,21) ; Lalonde, 251 (3,94) ; Laguiller, 211 (3,31) ; Crépeau, 123 (1,93) ; Debré, 83 (1,30) ; Garaud, 77 (1,21) ; Bouchardeau, 54 (0,84).

1974. — Mitterrand, 3 102 (56,94) ; Giscard, 1 275 (23,40) ; Chaban, 668 (12,26) ; Laguiller, 131 ; Royer, 121 ; Dumont, 54.

FLEURY-LES-AUBRAIS

Inscr., 11 934 ; suffr. expr., 9 649

Mitterrand, 2 825 (29,27) ; Giscard d'Estaing, 2 234 (23,15) ; Marchais, 1 912 (19,81) ; Chirac, 1 278 (13,24) ; Lalonde, 430 (4,45) ; Crépeau, 298 (3,08) ; Laguiller, 255 (2,64) ; Debré, 168 (1,74) ; Garaud, 147 (1,52) ; Bouchardeau, 102 (1,05).

1974. — Mitterrand, 3 556 (51,76) ; Giscard, 1 964 (28,59) ; Chaban, 743 (10,81) ; Royer, 209 ; Laguiller, 165 ; Dumont, 95.

GIEN

Inscr., 9 035 ; suffr. expr., 7 370

Giscard d'Estaing, 2 252 (30,55) ; Mitterrand, 1 902 (25,80) ; Chirac, 1 202 (16,30) ; Marchais, 1 048 (14,21) ; Lalonde, 289 (3,92) ; Laguiller, 195 (2,64) ; Crépeau, 188 (2,55) ; Debré, 138 (1,87) ; Garaud, 108 (1,46) ; Bouchardeau, 48 (0,65).

1974. — Mitterrand, 2 545 (39,59) ; Giscard, 2 299 (35,86) ; Chaban, 916 (14,28) ; Royer, 317 ; Laguiller, 159 ; Dumont, 63.

MONTARGIS

Inscr., 10 689 ; suffr. expr., 8 288

Giscard d'Estaing, 2 507 (30,24) ; Mitterrand, 1 779 (21,46) ; Chirac, 1 631 (19,67) ; Marchais, 1 326 (15,99) ; Lalonde, 331 (3,99) ; Laguiller, 199 (2,40) ; Crépeau, 178 (2,14) ; Debré, 143 (1,72) ; Garaud, 120 (1,44) ; Bouchardeau, 74 (0,89).

1974. — Mitterrand, 3 175 (40,80) ; Giscard, 2 727 (35,04) ; Chaban, 1 053 (13,53) ; Royer, 385 ; Dumont, 158 ; Laguiller, 155.

OLIVET

Inscr., 8 594 ; suffr. expr., 7 124

Giscard d'Estaing, 2 029 (28,48) ; Mitterrand, 1 706 (23,94) ; Chirac, 1 555 (21,82) ; Marchais, 554 (7,77) ; Lalonde, 423 (5,93) ; Crépeau, 271 (3,80) ; Debré, 200 (2,80) ; Garaud, 158 (2,21) ; Laguiller, 117 (1,64) ; Bouchardeau, 111 (1,55).

1974. — Giscard, 3 265 (42,14) ; Mitterrand, 1 833 (34,10) ; Chaban, 580 (10,79) ; Royer, 353 ; Dumont, 127 ; Laguiller, 97.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Inscr., 8 154 ; suffr. expr., 6 512

Mitterrand, 1 914 (29,39) ; Giscard d'Estaing, 1 804 (27,70) ; Chirac, 1 028 (15,78) ; Marchais, 730 (11,21) ; Lalonde, 346 (5,31) ; Laguiller, 192 (2,94) ; Crépeau, 189 (2,90) ; Debré, 126 (1,93) ; Garaud, 104 (1,59) ; Bouchardeau, 79 (1,21).

1974. — Mitterrand, 1 838 (41,11) ; Giscard, 1 550 (34,67) ; Chaban, 578 (12,93) ; Royer, 231 ; Laguiller, 105 ; Dumont, 86.

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Inscr., 9 214 ; suffr. expr., 7 526

Mitterrand, 2 106 (27,98) ; Giscard d'Estaing, 2 075 (27,57) ; Marchais, 1 124 (14,93) ; Chirac, 1 035 (13,75) ; Lalonde, 360 (4,78) ; Crépeau, 229 (3,04) ; Laguiller, 222 (2,94) ; Debré, 174 (2,31) ; Bouchardeau, 102 (1,35) ; Garaud, 99 (1,31).

1974. — Mitterrand, 2 651 (43,08) ; Giscard, 2 110 (34,29) ; Chaban, 747 (12,14) ; Royer, 250 ; Laguiller, 167 ; Dumont, 108.

Dans un département bien ancré dans la majorité, la position de M. Giscard d'Estaing s'effrite. Le président sortant perd 5,3 points par rapport à son score de 1974. Son recul est particulièrement sensible à Orléans, où il perd plus de 8 points (30,55 % des suffrages exprimés contre 38,95). Dans cette ville, M. Marchais est loin, lui aussi, de sa moyenne nationale. Il n'y recueille en effet que 10,23 % des suffrages exprimés. Les communistes lâchent pied dans les banlieues, leur terrain favori. A Fleury-les-Aubrais, commune de l'agglomération d'Orléans et bastion communiste, où les socialistes ne participent pas à la municipalité, M. Marchais n'arrive qu'en troisième position derrière MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. A Montargis même, dirigé par un maire communiste, M. Marchais n'occupe que la quatrième place.

A Orléans, où les comités de défense et les associations de sauvegarde se sont multipliés au cours de ces dernières années, M. Lalonde réalise un score supérieur à sa moyenne nationale (5,05 %), mais qui peut paraître décevant pour ceux qui observent la vitalité du phénomène associatif : la défense du cadre de vie à Orléans est surtout l'affaire du parti socialiste.

LOT

Inscr., 117 140 ; vot., 99 007
Abst., 18 133 (15,47 %)
Suffr. expr., 97 544

Mitterrand	30 207	(30,96)
Chirac	22 732	(23,30)
Giscard d'Estaing	18 258	(18,71)
Marchais	13 337	(13,67)

Lalonde, 3 561 (3,65) ; Crépeau, 3 341 (3,42) ; Laguiller, 2 599 (2,66) ; Debré, 1 339 (1,37) ; Garaud, 1 174 (1,20) ; Bouchardeau, 996 (1,02).

1979. — Ins., 114 484 ; abst., 31,45 % ; suffr. expr., 74 279. P.S.-M.R.G., 24 322 (32,74) ; U.F.E., 14 859 (20,00) ; D.I.F.E., 14 739 (19,84) ; P.C.F., 13 533 (18,21) ; Eur. Ecol., 2 593 (3,49) ; Trotsk., 2 101 (2,82).

1978. — Inscr., 114 570 ; abst., 13,36 % ; suffr. expr., 97 402. R.P.R., 30 891 (31,71) ; M.R.G., 20 468 (21,01) ; P.S., 18 276 (18,76) ; P.C., 15 608 (16,02) ; div. maj., 6 037 (6,19) ; écol., 3 104 (3,18) ; extr. g., 3 018 (3,09).

1974. — Inscr., 102 698 ; abst., 13,17 % ; suffr. exp., 88 319. Mitterrand, 41 588 (47,08) ; Giscard, 24 268 (27,47) ; Chaban, 15 283 (17,30) ; Laguiller, 2 917 ; Royer, 1 979 ; Dumont, 745.

CAHORS

Inscr., 11 645 ; suffr. expr., 9 583

Mitterrand, 3 192 (33,30) ; Giscard d'Estaing, 1 982 (20,68) ; Chirac, 1 834 (19,13) ; Marchais, 1 140 (11,89) ; Lalonde, 402 (4,19) ; Crépeau, 400 (4,17) ; Laguiller, 246 (2,56) ; Debré, 149 (1,55) ; Garaud, 139 (1,45) ; Bouchardeau, 99 (1,03).

1974. — Mitterrand, 4 056 (46,32) ; Giscard, 2 499 (28,54) ; Chaban, 1 503 (17,16) ; Royer, 198 ; Laguiller, 194 ; Dumont, 139 ; Le Pen, 71 ; Muller, 36 ; Krivine, 24 ; Renouvin, 17 ; Sebag, 12 ; Héraud, 7.

FIGEAC

Inscr., 6 609 ; suffr. expr., 5 311

Mitterrand, 1 866 (35,13) ; Chirac, 1 143 (21,52) ; Giscard d'Estaing, 984 (18,52) ; Marchais, 630 (11,86) ; Lalonde, 189 (3,55) ; Crépeau, 144 (2,71) ; Laguiller, 132 (2,48) ; Garaud, 80 (1,50) ; Bouchardeau, 79 (1,48) ; Debré, 64 (1,20).

1974. — Mitterrand, 2 195 (45,88) ; Giscard, 1 500 (31,35) ; Chaban, 693 (14,48) ; Royer, 131 ; Laguiller, 129 ; Dumont, 57.

GOURDON

Inscr., 3 238 ; suffr. expr., 2 579

Mitterrand, 845 (32,76) ; Chirac, 541 (20,97) ; Giscard d'Estaing, 450 (17,44) ; Marchais, 355 (13,76) ; Crépeau, 139 (5,38) ; Lalonde, 80 (3,10) ; Laguiller, 61 (2,36) ; Debré, 46 (1,78) ; Garaud, 39 (1,51) ; Bourchardeau, 23 (0,89).

1974. — Mitterrand, 1 244 (52,75) ; Giscard, 480 (20,35) ; Chaban, 456 (19,33) ; Laguiller, 75 ; Royer, 55 ; Dumont, 17.

La progression de M. Chirac, qui gagne 6 points par rapport au score de M. Chaban-Delmas, en 1974, et 3,46 points par rapport aux élections européennes de 1979, est particulièrement nette chez les agriculteurs, au détriment de M. Giscard d'Estaing, qui perd 8,76 points par rapport à 1974 et 1,29 par rapport aux européennes. La consolidation de l'influence socialiste s'accompagne d'un net recul communiste. M. Marchais perd, en effet, 2,35 points par rapport aux législatives de 1978 et 4,54 par rapport au résultat obtenu par sa liste aux européennes.

LOT-ET-GARONNE

Inscr., 215 100 ; vot., 179 731
Abst., 35 369 (16,44 %)
Suffr. expr., 176 582

Mitterrand	48 332	(27,37)
Giscard d'Estaing	43 425	(24,59)
Marchais	31 940	(18,08)
Chirac	30 944	(17,52)

Lalonde, 6 653 (3,76) ; Laguiller, 4 745 (2,68) ; Crépeau, 4 288 (2,42) ; Debré, 2 759 (1,56) ; Garaud, 2 150 (1,21) ; Bouchardeau, 1 346 (0,76).

1979. — Insc., 209 850 ; abst., 34,57 % ; suffr. ex., 129 107. U.F.E., 32 762 (25,37) ; P.S.-M.R.G., 32 310 (25,02) ; P.C., 30 907 (23,93) ; D.I.F.E., 19 275 (14,92) ; Eur. Ecol., 4 500 (3,48) ; trotsk., 3 967 (3,07).

1978. — Ins., 208 734 ; abst., 15,21 % ; suffr. ex., 172 944. P.S., 44 256 (25,58) ; R.P.R., 40 686 (23,52) ; P.C., 40 217 (23,25) ; U.D.F., 25 082 (14,50) ; Div. maj., 11 399 ; Ecol., 4 106 ; Ext. g., 3 345 ; Rég., 2 536 ; M.R.G., 1 317.

1974. — Ins., 185 746 ; abst., 14,28 % ; suffr. ex., 157 620. Mitterrand, 74 260 (47,11) ; Giscard, 35 271 (22,37) ; Chaban, 34 880 (22,12) ; Laguiller, 4 497 ; Royer, 3 271 ; Dumont, 1 658 ; Le Pen, 1 649 ; Muller, 785 ; Krivine, 846 ; Renouvin, 332 ; Sebag, 285 ; Héraud, 86.

AGEN

Inscr., 22 283 ; suffr. expr., 17 014

Giscard d'Estaing, 4 848 (28,49) ; Mitterrand, 4 640 (27,27) ; Chirac, 2 898 (17,03) ; Marchais, 2 447 (14,38) ; Lalonde, 791 (4,64) ; Crépeau, 439 (2,58) ; Laguiller, 331 (1,94) ; Debré, 247 (1,45) ; Garaud, 226 (1,32) ; Bouchardeau, 147 (0,86).

1974. — Mitterrand, 7 541 (42,94) ; Giscard, 4 768 (27,15) ; Chaban, 3 827 (21,79) ; Royer, 427 ; Laguiller, 386 ; Dumont, 232 ; Le Pen, 156 ; Krivine, 95 ; Muller, 65 ; Renouvin, 40 ; Sebag, 32 ; Héraud, 10.

FUMEL

Inscr., 3 762 ; suffr. expr., 3 246

Mitterrand, 954 (29,39) ; Marchais, 714 (21,99) ; Giscard d'Estaing, 662 (20,39) ; Chirac, 519 (15,98) ; Lalonde, 121 (3,72) ; Crépeau, 91 (2,80) ; Laguiller, 77 (2,37) ; Garaud, 48 (1,47) ; Debré, 38 (1,17) ; Bouchardeau, 22 (0,67).

1974. — Mitterrand, 1 481 (50,13) ; Chaban, 658 (22,27) ; Giscard, 580 (19,63) ; Laguiller, 85 ; Dumont, 40 ; Le Pen, 37 ; Royer, 36.

MARMANDE

Inscr., 12 653 ; suffr. expr., 10 071

Mitterrand, 2 760 (27,40) ; Giscard d'Estaing, 2 499 (24,81) ; Chirac, 1 912 (18,98) ; Marchais, 1 731 (17,18) ; Lalonde, 346 (3,43) ; Laguiller, 258 (2,56) ; Crépeau, 240 (2,38) ; Debré, 130 (1,29) ; Garaud, 123 (1,22) ; Bouchardeau, 72 (0,71).

1974. — Mitterrand, 3 790 (41,98) ; Chaban, 2 448 (27,11) ; Giscard, 2 122 ; (23,50) ; Royer, 138 ; Laguiller, 179 ; Dumont, 114.

NERAC

Inscr., 5 066 ; suffr. expr., 4 136

Giscard d'Estaing, 1 163 (28,11) ; Mitterrand, 1 010 (24,41) ; Marchais, 779 (18,83) ; Chirac, 741 (17,91) ; Lalonde, 136 (3,28) ; Crépeau, 95 (2,29) ; Laguiller, 76 (1,83) ; Debré, 51 (1,23) ; Garaud, 45 (1,08) ; Bouchardeau, 40 (0,96).

1974. — Mitterrand, 1 797 (45,67) ; Giscard, 977 (24,83) ; Chaban, 836 (21,25) ; Royer, 93 ; Laguiller, 79 ; Dumont, 69.

LE PASSAGE

Inscr., 5 621 ; suffr. expr., 4 627

Mitterrand, 1 353 (29,24) ; Giscard d'Estaing, 1 221 (26,38) ; Chirac, 788 (17,03) ; Marchais, 689 (14,89) ; Lalonde, 203 (4,38) ; Crépeau, 122 (2,63) ; Laguiller, 94 (2,03) ; Debré, 74 (1,59) ; Garaud, 55 (1,18) ; Bouchardeau, 28 (0,60).

1974. — Mitterrand, 1 739 (47,15) ; Giscard, 874 (23,69) ; Chaban, 813 ; Laguiller, 71 ; Royer, 70 ; Dumont, 39.

TONNEINS

Inscr., 7 159 ; suffr. expr., 5 963

Mitterrand, 1 741 (29,19) ; Giscard d'Estaing, 1328 (22,27) ; Marchais, 1 285 (21,54) ; Chirac, 863 (14,47) ; Lalonde, 209 (3,50) ; Debré, 155 (2,59) ; Laguiller, 150 (2,51) ; Crépeau, 120 (2,01) ; Garaud, 72 (1,20) ; Bouchardeau, 40 (0,67).

1974. — Mitterrand, 2 356 (47,08) ; Chaban, 1 336 (26,69) ; Giscard, 942 (18,82) ; Laguiller, 131 ; Royer, 88 ; Le Pen, 49 ; Dumont, 46.

VILLENEUVE-SUR-LOT

Inscr., 16 204 ; suffr. expr., 12 910

Mitterrand, 3 579 (27,72) ; Giscard d'Estaing, 3 511 (27,19) ; Chirac, 2 714 (21,02) ; Marchais, 1 513 (11,71) ; Lalonde, 473 (3,66) ; Crépeau, 352 (2,72) ; Laguiller, 268 (2,07) ; Debré, 215 (1,66) ; Garaud, 184 (1,42) ; Bouchardeau, 101 (0,78).

1974. — Mitterrand, 4 891 (41,25) ; Giscard, 3 435 (28,97) ; Chaban, 2 605 (21,97) ; Royer, 296 ; Laguiller, 247 ; Le Pen, 152 ; Dumont, 118.

M. Giscard d'Estaing, qui était soutenu localement par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, président du conseil général, et par les maires d'Agen, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, gagne 2,32 points par rapport à son résultat de 1974. Le total des voix de gauche (MM. Mitterrand, Marchais, Crépeau) ne dépasse guère le score réalisé il y a sept ans par le candidat d'union de la gauche (+ 0,77). M. Chirac, lui, perd 4,6 points par rapport au score qu'avait fait alors M. Chaban-Delmas, mais il en gagne 2,6 par rapport à celui obtenu par sa liste aux élections européennes de 1979.

M. Mitterrand obtient un résultat meilleur que l'ensemble des candidats socialistes aux législatives de 1978 (+ 1,79), et meilleur aussi que celui obtenu par la liste P.S.-M.R.G. aux élections européennes (+ 2,35). En revanche, M. Marchais perd 5,7 points par rapport au score réalisé globalement par les candidats du P.C.F. aux législatives de 1978, et 6,4 points par rapport à celui de la liste communiste aux européennes. Ce recul est particulièrement net dans l'arrondissement de Nérac, au profit, semble-t-il, du candidat socialiste.

LOZÈRE

Inscr., 57 748 ; vot., 46 555
Abst., 11 193 (19,38 %)
Suffr. expr., 45 973

Giscard d'Estaing	17 932	(39)
Mitterrand	10 215	(22,21)
Chirac	8 907	(19,37)
Marchais	3 900	(8,48)

Lalonde, 1 570 (3,41) ; Laguiller, 1 136 (2,47) ; Debré, 775 (1,68) ; Bouchardeau, 575 (1,25) ; Garaud, 513 (1,11) ; Crépeau, 450 (0,97).

1974. — Giscard, 1 859 (42,49) ; Mitterrand, 1 560 (35,65) ; Chaban, 520 suffr. expr., 46 149. U.D.F., 26 115 (56,58) ; P.S., 12 290 (26,63) ; P.C., 3 885 (8,41) ; extr. g., 1 409 (3,05) ; div. maj., 1 301 (2,81) ; R.P.R., 1 149 (2,48).

1974. — Ins., 52 727 ; abst., 18,35 % ; (11,88) ; Royer, 197 ; Laguiller, 104 ; D.I.F.E., 5 902 (17,55) ; P.C., 4 022 (11,96) ; Eur. Ecol., 956 (2,84) ; trotsk., 913 (2,71).

1978. — Ins., 57 170 ; abst., 17,44 % ; suffr. expr., 33 620. U.F.E., 12 884 (41,29) ; P.S.-M.R.G., 6 642 (19,75) ;

1979. — Ins., 56 738 ; abst., 37,39 % ; suffr. expr., 42 645. Giscard, 20 010 (46,92) ; Mitterrand, 13 470 (31,58) ; Chaban, 5 607 (13,14) ; Royer, 1 366 ; Laguiller, 1 206 ; Dumont, 320 ; Le Pen, 241 ; Muller, 164 ; Krivine, 111 ; Renouvin, 70 ; Sebag, 53 ; Héraud, 27.

MENDE

Inscr., 6 204 ; suffr. expr., 4 963

Giscard d'Estaing, 1 728 (34,81) ; Mitterrand, 1 331 (26,81) ; Chirac, 871 (17,54) ; Marchais, 324 (6,52) ; Lalonde, 257 (5,17) ; Debré, 119 (2,39) ; Laguiller, 105 (2,11) ; Bouchardeau, 80 (1,61) ; Garaud, 78 (1,57) ; Crépeau, 70 (1,41).

Giscard d'Estaing, 1 859 (42,49) ; Mitterrand, 1 560 (35,65) ; Chaban, 520 (11,82) ; Royer, 197 ; Laguiller, 104 ; Dumont, 30 ; Le Pen, 27 ; Muller, 17 ; Krivine, 14 ; Renouvin, 6 ; Sebag, 6 ; Héraud, 5.

MARVEJOLS

Inscr., 3 355 ; suffr. expr., 2 691

Giscard d'Estaing, 800 (29,72) ; Mitterrand, 718 (26,68) ; Chirac, 544 (20,21) ; Marchais, 305 (11,33) ; Lalonde, 112 (4,16) ; Laguiller, 86 (3,19) ; Garaud, 41 (1,52) ; Debré, 40 (1,48) ; Bouchardeau, 29 (1,07) ; Crépeau, 16 (0,59).

1974. — Mitterrand, 976 (40,99) ; Giscard, 909 (38,17) ; Chaban, 270 (11,50) ; Royer, 105 ; Laguiller, 58 ; Dumont, 20.

SAINT-CHELY-D'APCHER

Inscr., 3 074 ; suffr. expr., 2 519

Giscard d'Estaing, 808 (32,07) ; Mitterrand, 581 (23,06) ; Chirac, 551 (21,87) ; Marchais, 294 (11,67) ; Lalonde, 79 (3,13) ; Laguiller, 67 (2,65) ; Debré, 58 (2,30) ; Bouchardeau, 35 (1,38) ; Garaud, 23 (0,91) ; Crépeau, 23 (0,91).

1974. — Giscard, 930 (42,44) ; Mitterrand, 842 (38,42) ; Chaban, 242 (11,04) ; Royer, 69 ; Laguiller, 62 ; Dumont, 18.

Avec 39 % des suffrages, M. Giscard d'Estaing est loin d'obtenir un aussi bon résultat que la liste de ses partisans lors des élections européennes de 1979. En valeur absolue, le score est flatteur : il n'en demeure pas moins qu'on est loin de la majorité absolue (56,58 %) obtenue par l'U.D.F. dans le département en 1978 — alors que le R.P.R. était présent dans une des deux circonscriptions.

MAINE-ET-LOIRE

Insc., 430 036 ; vot., 358 393
Abst., 71 643 (16,65)
Suffr. expr., 351 677

Giscard d'Estaing	123 998	(35,25)
Mitterrand	84 082	(23,90)
Chirac	70 413	(20,02)
Marchais	24 657	(7,01)

Lalonde, 15 298 (4,35) ; Laguiller, 8 584 (2,44) ; Crépeau, 8 245 (2,34) ; Debré, 7 696 (2,18) ; Garaud, 4 551 (1,29) ; Bouchardeau, 4 153 (1,18).

1979. — Ins., 414 155 ; abst., 40,57 % ; suffr. ex., 229 843. U.F.E., 85 256 (37,09) ; P.S.-M.R.G., 51 547 (22,42) ; D.I.F.E., 42 527 (18,50) ; P.C., 21 402 (9,31) ; Eur. Ecol., 9 327 (4,05) ; Trotsk., 7 312 (3,18).

1978. — Ins., 411 965 ; abst., 15,68 % ; suffr. ex., 338 562. R.P.R., 108 676 (32,09) ; U.D.F., 94 895 (28,02) ; P.S., 78 908 (23,30) ; P.C., 34 426 (10,16) ; ext. g., 12 681 (3,74) ; div., 4 934 ; div. maj., 2 328 ; M.R.G., 1 714.

1974. — Ins., 355 424 ; abst., 14,51 % ; suff. ex., 300 748. Giscard, 120 999 (40,23) ; Mitterrand, 92 566 (30,77) ; Chaban, 41 963 (13,95) ; Royer, 29 703 ; Laguiller, 7 238 ; Dumont, 3 375 ; Le Pen, 1 747 ; Muller, 1 416 ; Krivine, 721 ; Renouvin, 520 ; Sebag, 368 ; Héraud, 132.

ANGERS

Insc., 81 180 ; suffr. expr., 62 939

Giscard d'Estaing, 20 823 (33,08) ; Mitterrand, 17 045 (27,08) ; Chirac, 10 429 (16,57) ; Marchais, 5 396 (8,57) ; Lalonde, 3 064 (4,86) ; Crépeau, 1 727 (2,74) ; Debré, 1 406 (2,23) ; Laguiller, 1 287 (2,04) ; Bouchardeau, 992 (1,57) ; Garaud, 770 (1,22).

1974. — Giscard, 22 233 (38,08) ; Mitterrand, 21 804 (37,23) ; Chaban, 7 318 (12,47) ; Royer, 4 097 ; Laguiller, 1 071 ; Dumont, 1 021 ; Le Pen, 334 ; Muller, 295 ; Krivine, 190 ; Sebag, 66 ; Renouvin, 61 ; Héraud, 25.

AVRILLE

Insc., 6 811 ; suffr. expr., 5 695

Giscard d'Estaing, 1 807 (31,72) ; Mitterrand, 1 507 (26,46) ; Chirac, 1 111 (19,50) ; Marchais, 344 (6,04) ; Lalonde, 342 (6,00) ; Crépeau, 172 (3,02) ; Debré, 124 (2,17) ; Laguiller, 110 (1,93) ; Bouchardeau, 93 (1,63) ; Garaud, 85 (1,49).

1974. — Giscard, 1 455 (38,49) ; Mitterrand, 1 367 (36,16) ; Chaban, 527 (13,94) ; Royer, 217 ; Dumont, 73 ; Laguiller, 73.

CHOLET

Inscr., 32 254 ; suffr. expr., 26 306

Giscard d'Estaing, 7 701 (29,27) ; Mitterrand, 7 555 (28,71) ; Chirac, 4 349 (16,53) ; Marchais, 2 556 (9,71) ; Lalonde, 1 292 (4,91) ; Crépeau, 934 (3,55) ; Laguiller, 684 (2,60) ; Debré, 547 (2,07) ; Garaud, 374 (1,42) ; Bouchardeau, 314 (1,19).

1974. — Giscard, 9 043 (40,45) ; Mitterrand, 8 252 (36,91) ; Chaban, 2 459 (11,00) ; Royer, 1 475 ; Laguiller, 510 ; Dumont, 314.

LES PONTS-DE-CE

Inscr., 6 739 ; suffr. expr., 5 575

Mitterrand, 1 688 (30,27) ; Giscard d'Estaing, 1 619 (29,04) ; Chirac, 788 (14,13) ; Marchais, 585 (10,49) ; Lalonde, 323 (5,79) ; Laguiller, 174 (3,12) ; Crépeau, 158 (2,83) ; Debré, 128 (2,29) ; Garaud, 58 (1,04) ; Bouchardeau, 54 (0,96).

1974. — Mitterrand, 1 659 (40,92) ; Giscard, 1 356 (33,44) ; Chaban, 486 (11,98) ; Royer, 315 ; Laguiller, 87 ; Dumont, 66.

SAUMUR

Inscr., 19 360 ; suffr. expr., 15 131

Giscard d'Estaing, 5 473 (36,17) ; Mitterrand, 3 924 (25,93) ; Chirac, 2 756 (18,21) ; Marchais, 1 032 (6,82) ; Lalonde, 537 (3,54) ; Crépeau, 413 (2,72) ; Debré, 331 et Laguiller, 331 (2,13) ; Garaud, 230 (1,52) ; Bouchardeau, 104 (0,68).

1974. — Giscard, 5 196 (38,83) ; Mitterrand, 4 331 (32,37) ; Chaban, 1 827 (13,65) ; Royer, 1 381 ; Laguiller, 267 ; Dumont, 145.

SEGRE

Inscr., 4 460 ; suffr. expr., 3 671

Giscard d'Estaing, 1 250 (33,99) ; Mitterrand, 1 138 (30,94) ; Chirac, 671 (18,24) ; Marchais, 192 (5,22) ; Lalonde, 129 (3,50) ; Debré, 76 (2,06) ; Laguiller, 75 (2,03) ; Crépeau, 70 (1,90) ; Garaud, 40 (1,08) ; Bouchardeau, 36 (0,97).

1974. — Giscard, 3 312 (33,69) ; Mitterrand, 2 890 (33,76) ; Chaban, 1 396 (16,30) ; Royer, 600 ; Laguiller, 189 ; Dumont, 61.

TRELAZE

Inscr., 6 350 ; suffr. expr., 5 512

Mitterrand, 1 926 (34,94) ; Marchais, 1 482 (26,83) ; Giscard d'Estaing, 1 054 (19,12) ; Chirac, 432 (7,83) ; Lalonde, 186 (3,37) ; Laguiller, 162 (2,93) ; Crépeau, 107 (1,94) ; Debré, 81 (1,46) ; Bou-

(Lire la suite page 24.)

LE PREMIER TOUR

Dans les autres départements

(Suite de la page 23.)

chardeau, 47 (0,85) ; Garaud, 35 (0,63).

1974. — Mitterrand, 2 978 (62,40) ; Giscard, 974 (20,41) ; Chaban, 433 (9,07) ; Royer, 179 ; Laguiller, 96 ; Dumont, 49.

Avec 58,76 % des suffrages exprimés, la majorité demeure confortablement majoritaire en Anjou, même si ses positions continuent de s'effriter lentement (65 % des suffrages à l'élection présidentielle de 1974, 61 % aux législatives de 1978, 59,30 % au scrutin européen de 1979). Quant à la gauche, elle campe sur des positions qui s'affermissent sans pour autant marquer de progrès réellement significatifs : 36,88 % des suffrages dimanche (dont 3,62 % pour l'extrême gauche) contre 35,21 % aux « européennes » de 1979, et 37,30 % en 1978 (extrême gauche comprise). M. Mitterrand parvient à talonner le président sortant (7 555 voix contre 7 701) à Cholet, où le maire C.N.I., M. Maurice Ligot, qui, contrairement à la direction de son parti favorable à M. Chirac, soutenait la candidature de M. Giscard d'Estaing, et à Angers la « plongée » du candidat communiste (8,57 % des suffrages) en regard de l'excellent score de son rival socialiste (27,08 %) constitue pour le maire socialiste de la ville, M. Jean Monnier, une manière de jugement favorable de l'électorat local dans la querelle qui l'oppose depuis deux ans aux élus municipaux du P.C.F..

Dans la majorité, le R.P.R. retrouve 23,50 % des suffrages avec les candidats Chirac, Garaud et Debré : moins bien qu'aux législatives de 1978 où la personnalité de ces candidats locaux lui avait permis de dépasser 32,5 %, mais mieux qu'en 1979, où la liste R.P.R. n'avait pu obtenir que 18,66 % des voix.

MANCHE

Inscr., 327 202 ; vot., 269 957
Abst., 57 245 (17,49 %)
Suffr. expr., 266 178

Giscard d'Estaing	96 885	(36,39)
Mitterrand	59 453	(22,33)
Chirac	58 048	(21,80)
Marchais	18 833	(7,07)

Lalonde, 12 737 (4,78) ; Laguiller, 6 129 (2,30) ; Crépeau, 4 516 (1,69) ; Debré, 4 120 (1,54) ; Garaud, 3 090 (1,16) ; Bouchardeau, 2 367 (0,88).

1979. — Ins., 317 588 ; abst., 41,71 % ; suffr. expr., 174 471. U.F.E., 61 800 (35,42) ; P.S.-M.R.G., 37 499 (21,49) ; D.I.F.E., 32 477 (18,61) ; P.C., 16 075 (9,21) ; Eur. Ecol., 13 168 (7,54) ; Trotsk., 4 765 (2,73).

1978. — Ins., 316 146 ; abst., 16,39 % ; suffr. expr., 260 111. U.D.F., 96 291 (37,01) ; R.P.R., 57 571 (22,13) ; P.S., 51 019 (19,61) ; P.C., 21 512 (8,27) ; Ecol., 16 525 (6,35) ; ext. g., 10 976 (4,21) ; div. maj., 6 217.

1974. — Ins., 277 839 ; abst., 14,61 % ; suffr. expr., 235 140. Giscard, 102 667 (43,66) ; Mitterrand, 70 242 (29,87) ; Chaban, 37 773 (16,06) ; Royer, 12 283 ; Laguiller, 5 366 ; Dumont, 2 431 ; Le Pen, 1 557 ; Muller, 1 331 ; Krivine, 617 ; Renouvin, 383 ; Sebag, 380 ; Héraud, 110.

SAINT-LO

Inscr., 14 593 ; suffr. expr., 11 663

Giscard d'Estaing, 3 590 (30,78) ; Mitterrand, 3 290 (28,20) ; Chirac, 2 148 (18,41) ; Marchais, 953 (8,17) ; Lalonde, 644 (5,52) ; Crépeau, 278 (2,38) ; Laguiller, 217 (1,86) ; Debré, 207 (1,77) ; Bouchardeau, 197 (1,68) ; Garaud, 139 (1,19).

1974. — Giscard, 4 056 (41,10) ; Mitterrand, 3 543 (35,90) ; Chaban, 1 326 (13,43) ; Royer, 410 ; Laguiller, 205 ; Dumont, 157 ; Muller, 62 ; Le Pen, 52 ; Krivine, 28 ; Renouvin, 17 ; Sebag, 10 ; Héraud, 1.

AVRANCHES

Inscr., 6 593 ; suffr. expr. 5 271

Giscard d'Estaing, 1 824 (34,60) ; Mitterrand, 1 283 (24,34) ; Chirac, 1 152 (21,85) ; Marchais, 306 (5,80) ; Lalonde, 241 (4,57).

Laguiller, 136 (2,58) ; Crépeau, 109 (2,06) ; Debré, 85 (1,61) ; Garaud, 75 (1,42) ; Bouchardeau, 60 (1,13).

1974. — Giscard, 2 087 (43,02) ; Mitterrand, 1 426 (29,39) ; Chaban, 745 (15,35) ; Royer, 319 ; Laguiller, 126 ; Dumont, 72.

CHERBOURG

Inscr., 18 776 ; suffr. expr., 14 251

Giscard d'Estaing, 4 563 (32,01) ; Mitterrand, 3 998 (28,05) ; Chirac, 2 137 (14,99) ; Marchais, 1 667 (11,69) ; Lalonde, 744 (5,22) ; Crépeau, 297 (2,08) ; Debré, 268 (1,88) ; Laguiller, 262 (1,83) ; Garaud, 177 (1,24) ; Bouchardeau, 138 (0,96).

1974. — Mitterrand, 6 161 (42,73) ; Giscard, 5 044 (34,98) ; Chaban, 2 099 (14,55) ; Royer, 479 ; Laguiller, 185 ; Dumont, 183.

COUTANCES

Inscr., 6 252 ; suffr. expr., 5 033

Giscard d'Estaing, 1 759 (34,94) ; Mitterrand, 1 277 (25,37) ; Chirac, 962 (19,11) ; Marchais, 292 (5,80) ; Lalonde, 274 (5,44) ; Crépeau, 138 (2,74) ; Debré, 109 (2,16) ; Laguiller, 104 (2,06) ; Bouchardeau, 61 (1,21) ; Garaud, 57 (1,13).

1974. — Giscard, 1 938 (43,49) ; Mitterrand, 1 371 (30,76) ; Chaban, 640 (14,36) ; Royer, 257 ; Laguiller, 92 ; Dumont, 67.

EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

Inscr., 9 371 ; suffr. expr., 7 634

Mitterrand, 2 945 (38,57) ; Giscard d'Estaing, 1 869 (24,48) ; Marchais, 1 062 (13,91) ; Chirac, 707 (9,26) ; Lalonde, 478 (6,26) ; Laguiller, 161 (2,10) ; Crépeau, 150 (1,96) ; Garaud, 93 (1,21) ; Debré, 92 (1,20) ; Bouchardeau, 77 (1,00).

1974. — Mitterrand, 3 908 (57,61) ; Giscard, 1 681 (24,78) ; Chaban, 718 (10,58) ; Royer, 135 ; Laguiller, 133 ; Dumont, 85.

GRANVILLE

Inscr., 9 574 ; suffr. expr., 7 356

Giscard d'Estaing, 2 460 (33,44) ; Mitterrand, 1 940 (26,37) ; Chirac, 1 268 (17,23) ; Marchais, 614 (8,34) ; Lalonde, 323 (4,39) ; Laguiller, 219 (2,97) ; Crépeau, 197 (2,67) ; Debré, 155 (2,10) ; Garaud, 113 (1,53) ; Bouchardeau, 67 (0,91).

1974. — Giscard, 2 822 (37,99) ; Mitterrand, 2 385 (35,93) ; Chaban, 1 026 (15,45) ; Royer, 339 ; Laguiller, 150 ; Dumont, 82.

OCTEVILLE

Inscr., 10 084 ; suffr. expr., 7 940

Mitterrand, 2 739 (34,49) ; Giscard d'Estaing, 2 066 (26,02) ; Marchais, 1 138 (14,33) ; Chirac, 831 (10,46) ; Lalonde, 512 (6,44) ; Laguiller, 217 (2,73) ; Crépeau, 165 (2,07) ; Garaud, 96 (1,20) ; Debré, 94 (1,18) ; Bouchardeau, 82 (1,03).

1974. — Mitterrand, 2 993 (32,84) ; Giscard, 1 537 (27,03) ; Chaban, 754 (13,26) ; Laguiller, 114 ; Royer, 96 ; Dumont, 84.

TOURLAVILLE

Inscr., 8 928 ; suffr. expr., 7 274

Mitterrand, 2 521 (34,65) ; Giscard d'Estaing, 2 039 (28,03) ; Marchais, 953 (13,10) ; Chirac, 797 (10,95) ; Lalonde, 453 (6,22) ; Laguiller, 156 (2,14) ; Crépeau, 124 (1,70) ; Debré, 107 (1,47) ; Garaud, 63 (0,86) ; Bouchardeau, 61 (0,83) :

1974. — Mitterrand, 2 830 (49,68) ; Giscard, 1 688 (29,63) ; Chaban, 799 (14,02) ; Royer, 123 ; Laguiller, 94 ; Dumont, 69.

Dans ce département qui, sous le général de Gaulle était représenté à l'Assemblée nationale par cinq députés gaullistes, M. Chirac talonne le candidat socialiste pour la deuxième place. M. Giscard d'Estaing perd plus de sept points. Il distance toutefois M. Mitterrand de près de quatre points à Cherbourg, fief socialiste.

Le score de M. Lalonde, 4,78 %, est à remarquer dans ce département sensibilisé aux problèmes écologiques par l'ouverture du chantier de la centrale nucléaire de Flamanville, et par le projet de quadruplement de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de La Hague.

MARNE

Inscr., 357 751 ; vot., 291 138
Abst., 66 613 (18,61 %)
Suffr. expr., 286 659

Giscard d'Estaing	85 637	(29,87)
Mitterrand	69 379	(24,20)
Chirac	52 035	(18,15)
Marchais	44 475	(15,51)

Lalonde, 11 388 (3,97) ; Laguiller, 6 597 (2,30) ; Crépeau, 5 648 (1,97) ; Debré, 5 104 (1,78) ; Garaud, 3 611 (1,25) ; Bouchardeau, 2 785 (0,97).

1979. — Ins., 330 631 ; abst., 41,52 % ; suffr. expr., 185 457. U.F.E., 54 545 (29,41) ; P.S.-M.R.G., 38 502 (20,76) ; P.C., 36 880 (19,88) ; D.I.F.E., 33 849 (18,25) ; Eur. Ecol., 8 784 (4,73) ; Trotsk., 5 576 (3,00).

1978. — Ins., 328 532 ; abst., 15,14 % ; suffr. expr., 274 022. R.P.R., 69 760 (35,45) ; P.C., 66 382 (24,22) ; U.D.F., 64 859 (23,66) ; P.S., 52 028 (18,98) ; Ecol., 9 369 (3,41) ; Extr. g., 6 297 ; M.R.G., 2 710 ; Div., 2 617.

1974. — Ins., 282 322 ; abst., 15,12 % ; suffr. expr., 237 686. Mitterrand, 102 688 (43,20) ; Giscard, 82 112 (34,54) ; Chaban, 32 055 (13,48) ; Royer, 5 759 ; Laguiller, 5 672 ; Dumont, 3 864 ; Muller, 1 858 ; Le Pen, 1 626 ; Krivine, 1 073 ; Renouvin, 479 ; Sebag, 372 ; Héraud, 124.

CHALONS-SUR-MARNE

Inscr., 29 413 ; suffr. expr., 22 728

Giscard d'Estaing, 6 833 (30,06) ; Mitterrand, 5 670 (24,94) ; Marchais, 3 794 (16,69) ; Chirac, 3 538 (15,56) ; Lalonde, 1 048 (4,61) ; Crépeau, 460 (20,2) ; Laguiller, 447 (1,96) ; Debré, 429 (1,88) ; Garaud, 285 (1,25) ; Bouchardeau, 224 (0,98)

1974. — Mitterrand, 9 303 (44,43) ; Giscard, 7 214 (34,45) ; Chaban, 2 804 (13,39) ; Royer, 440 ; Laguiller, 337 ; Dumont, 314 ; Le Pen, 161 ; Muller, 139 ; Krivine, 71 ; Sebag, 41 ; Renouvin, 38 ; Héraud, 13.

EPERNAY

Inscr., 18 072 ; suffr. expr., 14 268

Giscard d'Estaing, 3 868 (27,10) ; Mitterrand, 3 352 (23,49) ; Marchais, 3 317 (23,24) ; Chirac, 2 191 (15,35) ; Lalonde, 562 (3,93) ; Laguiller, 282 (1,97) ; Crépeau, 246 (1,72) ; Debré, 186 (1,30) ; Bouchardeau, 133 (0,93) ; Garaud, 131 (0,91).

1974. — Mitterrand, 6 900 (49,96) ; Giscard, 4 171 (30,20) ; Chaban, 1 670 (12,09) ; Royer, 239 ; Laguiller, 270 ; Dumont, 223.

REIMS

Inscr., 99 452 ; suffr. expr., 76 952

Giscard d'Estaing, 20 493 (26,61) ; Mitterrand, 19 072 (24,78) ; Marchais, 14 065 (18,27) ; Chirac, 13 788 (17,92) ; Lalonde, 3 204 (4,16) ; Laguiller, 1 666 (2,16) ; Crépeau, 1 624 (2,11) ; Debré, 1 271 (1,65) ; Bouchardeau, 928 (1,21) ; Garaud, 851 (1,10).

1974. — Mitterrand, 33 032 (47,03) ; Giscard, 22 939 (32,66) ; Chaban, 8 352 (11,89) ; Laguiller, 1 477 ; Dumont, 1 470 ; Royer, 1 442.

TINQUEUX

Inscr., 5 356 ; suffr. expr., 4 346

Mitterrand, 1 170 (26,92) ; Giscard d'Estaing, 1 135 (26,11) ; Chirac, 820 (18,86) ; Marchais, 610 (14,03) ; Lalonde, 180 (4,14) ; Laguiller, 129 (2,96) ; Crépeau, 123 (2,83) ; Debré, 81 (1,86) ; Garaud, 53 (1,21) ; Bouchardeau, 45 (1,03).

1974. — Mitterrand, 1 601 (44,67) ; Giscard, 1 325 (36,96) ; Chaban, 374 (10,43) ; Dumont, 71 ; Laguiller, 64 ; Royer, 56

VITRY-LE-FRANÇOIS

Inscr., 9 907 ; suffr. expr., 7 774

Mitterrand, 2 182 (28,06) ; Giscard d'Estaing, 2 119 (27,25) ; Marchais, 1 304 (16,77) ; Chirac, 1 247 (16,04) ; Lalonde, 27 (3,48) ; Laguiller, 201 (2,58) ; Debré, 139 (1,78) ; Crépeau, 137 (1,76) ; Bouchardeau, 94 (1,20) ; Garaud, 80 (1

1974. — Mitterrand, 2 911 (44,50) ; Giscard, 2 134 (32,64) ; Chaban, 909 (13,90) ; Laguiller, 173 ; Royer, 156 ; Dumont, 117.

(1,02).

Dans chacune de leur circonscription, les quatre députés marnais, MM. Jean Bernard et Jean Falala (R.P.R.) et MM. Bernard Stasi et Jean-Louis Schneiter (U.D.F.) voient la majorité l'emporter sur la gauche. En revanche, dans les quatre grandes villes du département, les maires n'ont pas vu leurs propres options confirmées par les électeurs. A Reims, Châlons-sur-Marne et Epernay, dont les maires sont communistes, M. Marchais n'arrive qu'après MM. Giscard et Mitterrand (mais à une très courte longueur seulement à Epernay où le candidat communiste obtient 23,24 % des voix). A Vitry-le-François, dont le maire est le député gaulliste, Bernard, M. Chirac n'atteint pas le niveau de son score national : il n'obtient que 16,04 % des voix, et M. Mitterrand est en tête, la gauche l'emportant de quelque 330 voix sur la majorité.

HAUTE-MARNE

Inscr. 144 770 ; vot. 117 512
Abst., 27 258 (18,82 %)
Suffr. expr., 115 202

Giscard d'Estaing	33 061	(28,69)
Mitterrand	32 233	(27,97)
Chirac	20 202	(17,53)
Marchais	15 390	(13,35)

Lalonde, 4 051 (3,51) ; Laguiller, 3 049 (2,62) ; Debré, 2 188 (1,89) ; Crépeau, 2 008 (1,74) ; Garaud, 1 754 (1,52) ; Bouchardeau, 1 266 (1,09).

1979. — Ins., 142 186 ; abst., 39,90 % ; suffr. expr., 80 513. U.F.E., 23 003 (28,57) ; P.S.-M.R.G., 19 562 (24,29) ; P.C., 13 706 (17,02) ; D.I.F.E., 13 308 (16,52) ; Eur. Ecol., 4 036 (5,01) ; trotsk., 3 107 (3,65).

1978. — Ins., 141 579 ; abst., 16,75 % ; suffr. expr., 115 099. R.P.R., 34 522 (29,99) ; U.D.F., 24 794 (21,54) ; P.S., 23 810 (20,68) ; P.C., 23 525 (20,43) ; M.R.G., 3 668 (3,18) ; extr. g., 3 463 (3) ; div., 805 ; extr. d., 514.

1974. — Ins., 125 159 ; abst., 15,50 % ; suffr. expr., 104 592. Mitterrand, 43 810 (41,88) ; Giscard, 35 521 (33,96) ; Chaban, 15 571 (14,88) ; Royer, 3 088 ; Laguiller, 3 078 ; Dumont, 1 135 ; Muller, 825 ; Le Pen, 760 ; Krivine, 385 ; Renouvin, 219 ; Sebag, 143 ; Héraud, 47.

CHAUMONT

Inscr. 17 649 ; suffr. expr. 13 629

Mitterrand, 4 139 (30,36) ; Giscard d'Estaing, 3 679 (26,99) ; Chirac, 2 204 (16,17) ; Marchais, 1 644 (12,06) ; Lalonde, 627 (4,60) ; Laguiller, 333 (2,44) ; Crépeau, 316 (2,31) ; Debré, 280 (2,05) ; Garaud, 216 (1,58) ; Bouchardeau, 191, (1,40).

1974. — Mitterrand, 5 362 (42,96) ; Giscard, 4 080 (32,69) ; Chaban, 1 968 (15,76) ; Laguiller, 319 ; Royer, 252 ; Dumont, 187 ; Le Pen, 118 ; Muller, 103 ; Krivine, 56 ; Sebag, 15 ; Renouvin, 14 ; Héraud, 6.

COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES

Insc., 535 ; suffr. expr., 441.

Chirac, 180 (40,81) ; Giscard d'Estaing, 144 (32,65) ; Mitterrand, 49 (11,11) ; Debré, 16 (3,63) ; Marchais, 14 (3,17) ; Crépeau, 10 (2,27) ; Lalonde, 10 (2,27) ; Garaud, 8 (1,81) ; Laguiller, 7 (1,59) ; Bouchardeau, 3 (0,68).

LANGRES

Inscr., 5 859 ; suffr. expr., 4 636

Mitterrand, 1 398 (30,15) ; Giscard d'Estaing, 1 267 (27,32) ; Chirac, 908 (19,58) ; Marchais, 437 (9,42) ; Lalonde, 177 (3,81) ; Crépeau, 105 (2,26) ; Laguiller, 92 (1,98) ; Debré, 89 (1,91) ; Garaud, 84 (1,81) ; Bouchardeau, 79 (1,70).

1974. — Mitterrand, 1 746 (40,11) ; Giscard, 1 503 (34,52) ; Chaban, 691 (15,87) ; Royer, 157 ; Laguiller, 87 ; Dumont, 67

SAINT-DIZIER

Inscr., 20 552 ; suffr. expr., 15 488

Mitterrand, 4 198 (27,10) ; Giscard d'Estaing, 4 178 (26,97) ; Marchais, 3 138 (20,26) ; Chirac, 2 274 (14,68) ; Lalonde, 557 (3,59) ; Laguiller, 325 (2,09) ; Debré, 252 (1,62) ; Crépeau, 216 (1,39) ; Garaud, 173 (1,14) ; Bouchardeau, 172 (1,11).

1974. — Mitterrand, 6 693 (47,46) ; Giscard, 4 564 (32,36) ; Chaban, 1 894 (13,43) ; Laguiller, 299 ; Royer, 212 ; Dumont, 164.

L'électorat de gauche s'est développé : regroupés, les suffrages exprimés de MM. Crépeau, Marchais et Mitterrand et de Mmes Bouchardeau et Laguiller améliorent d'un point et demi le score obtenu au premier tour de 1974 par M. Mitterrand et les deux candidats d'extrême gauche. Cette progression globale ne vaut pas pour le P.C.F. : avec la candidature de M. Marchais, il perd trois points par rapport au premier tour de 1978.

MAYENNE

Inscr., 188 057 ; vot., 160 147
Abst., 27 910 (14,84 %)
Suffr. expr., 157 011

Giscard d'Estaing	56 966	(36,28)
Chirac	37 213	(23,70)
Mitterrand	35 883	(22,85)
Marchais	8 284	(5,27)

Lalonde, 5 964 (3,79) ; Laguiller, 3 996 (2,54) ; Crépeau, 2 572 (1,63) ; Debré, 2 538 (1,61) ; Garaud, 1 936 (1,23) ; Bouchardeau, 1 659 (1,05).

1979. — Inscr., 182 583 ; abst., 37,45 % ; suffr. expr., 104 290. U.F.E., 39 045 (37,43) ; P.S.-M.R.G., 23 111 (22,16) ; D.I.F.E., 21 972 (21,06) ; P.C., 7 923 (7,59) ; Eur. écol., 3 450 (3,30) ; trotsk., 3 263 (3,12).

1978. — Inscr., 181 973 ; abst., 13,40 % ; suffr. expr., 153 043. U.D.F., 55 504 (36,26) ; P.S., 43 087 (28,15) ; R.P.R., 36 827 (24,06) ; P.C., 9 325 (6,09) ; ext. g., 5 211 (3,40) ; écol., 1 388 ; div., 979 ; div. maj., 721

1974. — Inscr., 160 351 ; abst., 12,53 % ; suffr. expr., 138 298. Giscard, 61 910 (44,76) ; Mitterrand, 39 621 (28,64) ; Chaban, 21 383 (15,46) ; Royer, 8 474 ; Laguiller, 3 273 ; Dumont, 1 281 ; Le Pen, 823 ; Muller, 654 ; Krivine, 293 ; Renouvin, 288 ; Sebag, 213 ; Héraud, 85.

LAVAL

Inscr., 32 415 ; suffr. expr., 26 448

Mitterrand, 8 407 (31,78) ; Giscard d'Estaing, 7 989 (30,20) ; Chirac, 4 487 (16,96) ; Marchais, 1 909 (7,31) ; Lalonde, 1 316 (4,97) ; Laguiller, 586 (2,21) ; Crépeau, 556 (2,10) ; Debré, 506 (1,91) ; Bouchardeau, 383 (1,44) ; Garaud, 309 (1,16).

1974. — Mitterrand, 9 477 (39,54) ; Giscard, 9 457 (39,46) ; Chaban, 3 074 (12,82) ; Royer, 953 ; Laguiller, 378 ; Dumont, 316 ; Le Pen, 101 ; Muller, 93 ; Krivine, 53 ; Sebag, 28 ; Renouvin, 22 ; Héraud, 11.

CHATEAU-GONTIER

Inscr., 5 506 ; suffr. expr., 4 538

Giscard d'Estaing, 1 796 (39,57) ; Chirac, 1 021 (22,49) ; Mitterrand, 973 (21,4) ; Marchais, 223 (4,91) ; Lalonde, 157 (3,45) ; Crépeau, 110 (2,42) ; Laguiller, 103 (2,26) ; Debré, 72 (1,58) ; Garaud, 46 (1,01) ; Bouchardeau, 37 (0,81).

1974. — Giscard, 1 868 (44,75) ; Mitterrand, 1 033 (24,74) ; Chaban, 706 (16,91) ; Royer, 378 ; Laguiller, 36 ; Dumont, 39.

MAYENNE

Inscr., 8 296 ; suffr. expr., 6 817

Giscard d'Estaing, 2 174 (31,89) ; Mitterrand, 2 067 (30,32) ; Chirac, 1 167 (17,11) ; Marchais, 438 (6,42) ; Lalonde, 347 (5,09) ; Laguiller, 192 (2,81) ; Crépeau, 137 (2) ; Garaud, 114 (1,67) ; Debré, 102 (1,49) ; Bouchardeau, 79 (1,15).

1974. — Mitterrand, 2 293 (39,22) ; Giscard, 2 268 (38,79) ; Chaban, 696 (11,90) ; Royer, 288 ; Laguiller, 156 ; Dumont, 51.

Par rapport au premier tour de 1974, M. Giscard d'Estaing perd plus de 8 points. La troisième place de M. Mitterrand ne doit pas cacher la nette progression de la gauche, qui, toutes voix confondues et hormis celles de M. Lalonde, obtient 2 points de plus qu'en 1974. Enfin le faible score de M. Marchais est, ici, peu significatif : la meilleure performance du P.C.F. avait été obtenue par M. Jacques Duclos en 1969, avec 3,8 % des suffrages exprimés.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Inscr., 464 154 ; vot., 373 894
Abst., 90 260 (19,44 %)
Suffr. expr., 368 261

Giscard d'Estaing	108 646	(29,50)
Mitterrand	98 127	(26,64)
Marchais	65 357	(17,74)
Chirac	50 775	(13,78)

Lalonde, 13 283 (3,60) ; Laguiller, 9 475 (2,57) ; Crépeau, 6 738 (1,82) ; Debré, 6 484 (1,76) ; Garaud, 5 037 (1,36) ; Bouchardeau, 4 339 (1,17)

1979. — Inscr., 457 589 ; abs., 42,33 % ; suffr. ex., 252 425. U.F.E., 71 468 (28,31) ; P.S.-M.R.G., 60 075 (23,79) ; P.C., 52 388 (20,75) ; D.I.F.E., 28 837 (11,44) ; Eur. Ecol., 14 432 (5,71) ; E.E.E., 10 952 (4,33) ; Trotsk., 7 987 (3,16)

1978. — Ins., 452 552 ; abst., 16,98 % ; suffr. ex., 367 986. U.D.F., 124 261 (33,76) ; P.S., 92 674 (25,18) ; P.C., 80 414 (21,85) ; R.P.R., 41 333 (11,23) ; Ext. g., 13 972 (3,79) ; div., 5 422 ; M.R.G., 3 752 ; div. maj., 3 615 ; Ext. d., 2 543

1974. — Ins., 391 551 ; abst., 15,39 % ; suffr. ex., 328 389. Mitterrand, 152 796 (46,52) ; Giscard, 120 340 (36,64) ; Chaban, 32 061 (9,76) ; Royer, 7 492 ; Laguiller, 5 417 ; Dumont, 4 197 ; Muller, 2 228 ; Le Pen, 1 628 ; Krivine, 1 082 ; Renouvin, 507 ; Sebag, 439 ; Héraud, 203.

NANCY

Inscr., 60 759 ; suffr. expr., 43 958

Giscard d'Estaing, 15 756 (35,84) ; Mitterrand, 10 614 (24,14) ; Chirac, 7 649 (17,40) ; Marchais, 3 650 (8,30) ; Lalonde, 1 865 (4,24) ; Crépeau, 1 019 (2,31) ; Debré, 1 010 (2,29) ; Laguiller, 921 (2,09) ; Garaud, 739 (1,68) ; Bouchardeau, 735 (1,67)

1974. — Giscard, 22 860 (45,88) ; Mitterrand, 17 948 (36,02) ; Chaban, 4 775 (9,58) ; Royer, 1 528 ; Dumont, 883 ; Laguiller, 713 ; Muller, 470 ; Le Pen, 320 ; Krivine, 141 ; Renouvin, 83 ; Sebag, 62 ; Héraud, 37.

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Inscr., 6 995 ; suffr. expr., 5 522

Giscard d'Estaing, 1 518 (27,49) ; Mitterrand, 1 500 (27,16) ; Marchais, 1 238 (22,41) ; Chirac, 612 (11,08) ; Lalonde, 183 (3,31) ; Laguiller, 156 (2,82) ; Crépeau, 108 (1,95) ; Debré, 86 (1,55) ; Garaud, 75 (1,35) ; Bouchardeau, 46 (0,83).

1974. — Mitterrand, 2 780 (54,01) ; Giscard, 1 616 (31,39) ; Chaban, 413 (8,02) ; Royer, 105 ; Laguiller, 83 ; Dumont, 51.

HOMECOURT

Inscr., 5 090 ; suffr. expr., 4 324

Marchais, 2 098 (48,51) ; Mitterrand, 1 072 (24,79) ; Giscard d'Estaing, 573 (13,25) ; Chirac, 291 (6,72) ; Laguiller, 80 (1,85) ; Lalonde, 72 (1,66) ; Bouchardeau, 46 (1,06) ; Crépeau, 38 (0,87) ; Debré, 32 (0,74) ; Garaud, 22 (0,50).

1974. — Mitterrand, 2 773 (72,15) ; Giscard, 701 (18,24) ; Chaban, 250 ; (6,50) ; Royer, 44 ; Dumont, 25 ; Laguiller, 18.

JARVILLE-LA-MALGRANGE

Inscr., 6 637 ; suffr. expr., 4 775

Mitterrand, 1 474 (30,88) ; Giscard d'Estaing, 1 349 (28,26) ; Marchais, 695 (14,56) ; Chirac, 586 (12,27) ; Lalonde, 212 (4,44) ; Laguiller, 120 (2,51) ; Crépeau, 106 (2,22) ; Debré, 104 (2,17) ; Garaud, 72 (1,50) ; Bouchardeau, 54 (1,13).

1974. — Mitterrand, 2 118 (47,70) ; Giscard, 1 651 (37,18) ; Chaban, 386 (8,69) ; Laguiller, 77 ; Royer, 67 ; Dumont, 49.

JŒUF

Inscr., 5 831 ; suffr. expr., 4 837

Marchais, 1 618 (33,45) ; Mitterrand, 1 325 (27,39) ; Giscard d'Estaing, 1 093 (22,59) ; Chirac, 438 (9,05) ; Laguiller, 105 (2,17) ; Lalonde, 104 (2,08) ; Debré, 47 (0,97) ; Crépeau, 42 (0,86) ; Garaud, 23 (0,68) ; Bouchardeau, 32 (0,66)

1974. — Mitterrand, 2 759 (60,65) ; Giscard, 1 256 (27,61) ; Chaban, 347 (7,62) ; Royer, 72 ; Laguiller, 30 ; Dumont, 27.

LAXOU

Inscr., 9 762 ; suffr. expr., 7 049

Giscard d'Estaing, 2 201 (31,22) ; Mitterrand, 1 943 (27,56) ; Chirac, 1 084 (15,37) ; Marchais, 750 (10,63) ; Lalonde, 344 (4,88) ; Crépeau, 183 (2,59) ; Laguiller, 178 (2,52) ; Debré, 148 (2,09) ; Garaud, 112 (1,58) ; Bouchardeau, 106 (1,50).

1974. — Giscard, 2 680 (43,66) ; Mitterrand, 2 325 (37,87) ; Chaban, 561 (9,13) ; Royer, 167 ; Dumont, 152 ; Laguiller, 97.

LONGWY

Inscr., 11 778 ; suffr. expr., 8 835

Marchais, 2 346 (26,55) ; Mitterrand, 2 107 (23,84) ; Giscard d'Estaing, 1 975 (22,35) ; Chirac, 1 531 (17,32) ; Lalonde, 276 (3,12) ; Crépeau, 145 (1,60) ; Laguiller, 137 (1,55) ; Debré, 123 (1,39) ; Bouchardeau, 100 (1,13) ; Garaud, 95 (1,07).

1974. — Mitterrand, 4 189 (52,02) ; Giscard, 2 511 (31,18) ; Chaban, 985 (12,23) ; Royer, 111 ; Dumont, 102 ; Laguiller, 68.

LUNEVILLE

Inscr., 14 663 ; suffr. expr., 11 303

Giscard d'Estaing, 3 921 (34,68) ; Mitterrand, 2 684 (23,74) ; Marchais, 1 798 (15,90) ; Chirac, 1 594 (14,10) ; Lalonde, 296 (3,50) ; Laguiller, 306 (2,70) ; Crépeau, 203 (1,79) ; Debré, 167 (1,47) ; Garaud, 134 (1,18) ; Bouchardeau, 100 (0,88).

1974. — Mitterrand, 4 488 (42,29) ; Giscard, 4 232 (39,87) ; Chaban, 1 062 (10) ; Royer, 207 ; Laguiller, 161 ; Dumont, 146.

MONT-SAINT-MARTIN

Inscr., 4 640 ; suffr. expr., 3 698

Marchais, 1 098 (39,69) ; Mitterrand, 911 (24,63) ; Giscard d'Estaing, 793 (21,44) ; Chirac, 521 (14,08) ; Lalonde, 106 (2,86) ; Crépeau, 72 (1,94) ; Laguiller, 62 (1,67) ; Debré, 57 (1,54) ; Bouchardeau, 47 (1,27) ; Garaud, 31 (0,83).

1974. — Mitterrand, 1 856 (57,76) ; Giscard, 910 (28,32) ; Chaban, 313 (9,74) ; Royer, 41 ; Laguiller, 33 ; Dumont, 20.

PONT-A-MOUSSON

Inscr., 8 937 ; suffr. expr., 6 950

Giscard d'Estaing, 2 272 (32,69) ; Mitterrand, 1 986 (28,57) ; Marchais, 965 (13,88) ; Chirac, 926 (13,32) ; Lalonde, 256 (3,68) ; Laguiller, 161 (2,31) ; Debré, 107 (1,53) ; Garaud, 105 (1,51) ; Crépeau, 90 (1,29) ; Bouchardeau, 82 (1,17).

1974. — Mitterrand, 2 965 (44,03) ; Giscard, 2 551 (37,88) ; Chaban, 721 (10,70) ; Royer, 191 ; Laguiller, 96 ; Dumont, 74.

SAINT-MAX

Inscr., 7 820 ; suffr. expr., 6 077

Giscard d'Estaing, 1 958 (32,21) ; Mitterrand, 1 760 (28,96) ; Chirac, 947 (15,58) ; Marchais, 601 (9,88) ; Lalonde, 233 (3,83) ; Laguiller, 138 (2,27) ; Debré, 137 (2,25) ; Crépeau, 130 (2,13) ; Garaud, 100 (1,64) ; Bouchardeau, 73 (1,20).

1974. — Giscard, 2 527 (43,44) ; Mitterrand, 2 319 (39,86) ; Chaban, 488 (8,38) ; Royer, 162 ; Dumont, 92 ; Laguiller, 87.

TOUL

Inscr., 9 388 ; suffr. expr., 7 395

Giscard d'Estaing, 2 489 (33,65) ; Mitterrand, 2 088 (28,23) ; Chirac, 1 203 (16,26) ; Marchais, 702 (9,49) ; Lalonde, 293 (3,96) ; Laguiller, 161 (2,17) ; Crépeau, 134 (1,81) ; Debré, 125 (1,69) ; Garaud, 114 (1,54) ; Bouchardeau, 86 (1,16).

1974. — Mitterrand, 2 596 (41,32) ; Giscard, 2 470 (39,31) ; Chaban, 795 (12,65) ; Royer, 142 ; Dumont, 92 ; Laguiller, 82.

VANDŒUVRE-LES-NANCY

Inscr., 19 509 ; suffr. expr., 13 698

Mitterrand, 4 457 (32,53) ; Giscard d'Estaing, 3 747 (27,35) ; Chirac, 1 914 (13,97) ; Marchais, 1 448 (10,57) ; Lalonde, 678 (4,94) ; Crépeau, 363 (2,65) ; Laguiller, 342 (2,49) ; Debré, 279 (2,03) ; Garaud, 242 (1,73) ; Bouchardeau, 228 (1,66).

1974. — Mitterrand, 5 291 (44,40) ; Giscard, 4 787 (40,17) ; Chaban, 959 (8,04) ; Dumont, 276 ; Royer, 216 ; Laguiller, 164.

VILLERS-LES-NANCY

Inscr., 9 379 ; suffr. expr., 7 658

Giscard d'Estaing, 2 339 (30,54) ; Mitterrand, 2 254 (29,43) ; Chirac, 1 385 (16,77) ; Marchais, 542 (7,07) ; Lalonde, 361 (4,71) ; Crépeau, 206 (2,68) ; Debré, 187 (2,44) ; Laguiller, 180 (2,35) ; Garaud, 170 (2,21) ; Bouchardeau, 134 (1,74).

1974. — Giscard, 3 592 (48,96) ; Mitterrand, 1 857 (35,07) ; Chaban, 398 (7,51) ; Royer, 135 ; Dumont, 124 ; Laguiller, 94.

VILLERUPT

Inscr., 7 066 ; suffr. expr., 5 942

Marchais, 2 951 (49,66) ; Mitterrand, 1 190 (20,02) ; Giscard d'Estaing, 852 (14,33) ; Chirac, 517 (8,70) ; Lalonde, 139 (2,33) ; Laguiller, 112 (1,88) ; Crépeau, 69 (1,16) ; Bouchardeau, 44 (0,74) ; Debré, 37 (0,62) ; Garaud, 31 (0,53).

1974. — Mitterrand, 3 670 (71,00) ; Giscard, 971 (18,78) ; Chaban, 386 (7,46) ; Royer, 39 ; Laguiller, 31 ; Dumont, 28.

Le très net recul de M. Giscard d'Estaing dans l'ensemble du département profite d'abord à M. Chirac, ensuite à M. Mitterrand. La gauche conforte ses positions dans le nord, avec un gain dont bénéficie principalement le P.S. Dans le sud, c'est le R.P.R. qui recueille les fruits de l'affaiblissement giscardien. Toutefois, à Lunéville, où la gauche l'avait emporté aux élections municipales de mars 1977, le président sortant arrive en tête.

MEUSE

Inscr., 138 804 ; vot., 115 389
Abst. 23 415 (16,86 %)
Suffr. expr., 113 306

Giscard d'Estaing	37 570	(33,15)
Mitterrand	30 668	(27,06)
Chirac	17 834	(15,73)
Marchais	13 821	(12,19)

Lalonde, 3 974 (2,50) ; Laguiller, 3 144 (2,77) ; Debré, 2 007 (1,77) ; Crépeau, 1 671 (1,47) ; Garaud, 1 531 (1,35) ; Bouchardeau, 1 086 (0,95).

1979. — Ins., 137 109 ; abst., 37,14 % ; suffr. expr., 81 163. U.F.E., 26 816 (33,03) ; P.S.-M.R.G., 20 784 (25,60) ; P.C., 10 964 (13,50) ; D.I.F.E., 10 664 (13,13) ; Eur. Ecol., 4 291 (5,28) ; Trotsk., 3 030 (3,73).

1978. — Ins., 137 668 ; abst., 15,79 % ; suffr. expr., 113 203. U.D.F., 42 040 (37,07) ; P.S., 33 899 (29,89) ; P.C., 15 471 (13,64) ; R.P.R., 11 340 (10) ; Div., 5 865 (5,17) ; Extr. g., 4 778 (4,21).

1974. — Ins., 123 646 ; abst., 14,38 % ; suffr. expr., 104 733. Mitterrand, 43 762 (41,78) ; Giscard, 39 324 (37,54) ; Chaban, 12 214 (11,66) ; Royer, 3 570 ; Laguiller, 2 521 ; Dumont, 1 089 ; Muller, 725 ; Le Pen, 690 ; Krivine, 440 ; Renouvin, 202 ; Sebag, 139 ; Héraud, 57.

BAR-LE-DUC

Inscr. 11 928 ; suffr. expr. 9 655

Giscard d'Estaing, 3 277 (33,94) ; Mitterrand, 2 712 (28,08) ; Chirac, 1 324 (13,71) ; Marchais, 1 096 (11,35) ; Lalonde, 397 (4,11) ; Laguiller, 241 (2,49) ; Debré, 167 (1,72) ; Crépeau, 160 (1,65) ; Garaud, 144 (1,49) ; Bouchardeau, 137 (1,41).

1974. — Mitterrand, 4 335 (46,09) ; Giscard, 3 256 (34,61) ; Chaban, 957 (10,17) ; Royer, 267 ; Laguiller, 238 ; Dumont, 164 ; Muller, 62 ; Le Pen, 59 ; Krivine, 38 ; Sebag, 17 ; Renouvin, 12 ; Héraud, 1.

COMMERCY

Inscr., 4 252 suffr. expr., 3 410

Mitterrand, 1 125 (32,99) ; Giscard d'Estaing, 1 098 (32,19) ; Chirac, 452 (13,25) ; Marchais, 410 (12,02) ; Lalonde, 88 (2,58) ; Crépeau, 61 (1,78) ; Laguiller, 59 (1,73) ; Debré, 57 (1,67) ; Garaud, 35 (1,02) ; Bouchardeau, 25 (0,73).

1974. — Mitterrand, 1 354 (42,55) ; Giscard, 1 220 (38,34) ; Chaban, 353 (11,09) ; Royer, 113 ; Dumont, 46 ; Laguiller, 37.

VERDUN

Inscr., 12 848 ; suffr. expr., 10 132

Giscard d'Estaing, 3 374 (33,30) ; Mitterrand, 2 826 (27,89) ; Chirac, 1 779 (17,55) ; Marchais, 1 002 (9,88) ; Lalonde, 365 (3,60) ; Laguiller, 219 (2,16) ; Debré, 175 (1,72) ; Crépeau, 154 (1,51) ; Garaud, 147 (1,45) ; Bouchardeau, 91 (0,89).

1974. — Mitterrand, 4 330 (43,61) ; Giscard, 3 748 (37,75) ; Chaban, 1 118 (11,26) ; Royer, 268 ; Laguiller, 140 ; Dumont, 125.

Le premier tour est marqué par une nette progression du R.P.R., M. Chirac améliorant de 4 points le score de M. Chaban-Delmas. Ce transfert semble s'être opéré au détriment du président sortant, qui perd 4 points par rapport au premier tour de 1974. La bonne image de M. Chirac dans le monde agricole meusien n'y est sans doute pas indifférente. Le résultat doit être nuancé selon les deux circonscriptions. Ainsi, à Verdun, la position du maire socialiste, M. Vigneron, paraît entamée, MM. Giscard d'Estaing et Chirac obtenant la majorité avec 50,86 % des suffrages exprimés. En revanche, dans le sud meusien, notamment les deux chefs-lieux, Bar-le-Duc et Commercy, la gauche poursuit sa progression, ce qui entame la position du député U.D.F.-P.R., M. Gérard Longuet. Phénomène nouveau, enfin, le score écologiste, bien meilleur qu'il y a sept ans.

MORBIHAN

Inscr., 413 783 ; vot., 344 745
Abst., 69 038 (16,68 %)
Suffr. expr., 340 699

Giscard d'Estaing	117 064	(34,35)
Mitterrand	85 749	(25,16)
Chirac	65 254	(19,15)
Marchais	32 806	(9,62)

Lalonde, 13 644 (4) ; Laguiller, 8 148 (2,39) ; Crépeau, 5 645 (1,65) ; Debré, 4 588 (1,34) ; Bouchardeau, 4 249 (1,25) ; Garaud, 3 552 (1,04).

1979. — Ins., 402 452 ; abst., 39,82 % ; suffr. expr., 230 052. U.F.E., 79 475 (34,54) ; P.S.-M.R.G., 54 343 (23,62) ; D.I.F.E., 40 947 (17,79) ; P.C., 30 542 (13,27) ; Eur. Ecol., 7 285 (3,16) ; trotsk., 6 842 (2,97).

1978. — Ins., 399 512 ; abst., 15,45 % ; suffr. expr., 333 055. U.D.F., 127 356 (38,23) ; P.S., 75 371 (22,60) ; R.P.R., 45 463 (13,65) ; P.C., 43 932 (13,19) ; div. maj., 23 861 (7,16) ; extr. g., 9 374 (2,81) ; Ecol., 3 395 ; rég., 2 849 ; div., 1 564.

1974. — Ins., 348 096 ; abst., 15,19 % ; suffr. expr., 293 316. Giscard, 134 887 (45,98) ; Mitterrand, 98 912 (33,72) ; Chaban, 36 743 (12,52) ; Royer, 7 927 ; Laguiller, 6 611 ; Dumont, 2 978 ; Le Pen, 3 889 ; Krivine, 669 ; Muller, 645 ; Sebag, 430 ; Renouvin, 321 ; Héraud, 304

VANNES

Inscr., 25 329 ; suffr. expr., 20 004

Giscard d'Estaing, 6 325 (31,61) ; Mitterrand, 5 710 (28,54) ; Chirac, 3 927 (19,63) ; Marchais, 1 060 (5,29) ; Lalonde, 1 049 (5,34) ; Crépeau, 505 (2,52) ; Debré, 422 (2,10) ; Laguiller, 415 (2,07) ; Bouchardeau, 311 (1,55) ; Garaud, 280 (1,39).

1974. — Giscard, 8 356 (48,72) ; Mitterrand, 5 433 (31,67) ; Chaban, 1 900 (11,07) ; Royer, 507 ; Laguiller, 326 ; Dumont, 296 ; Le Pen, 181 ; Muller, 84 ; Krivine, 32 ; Héraud, 23 ; Sebag, 20 ; Renouvin, 13.

AURAY

Inscr., 6 332 ; suffr. expr., 5 142

Giscard d'Estaing, 1 606 (31,23) ; Mitterrand, 1 317 (25,61) ; Chirac, 995 (19,35) ; Marchais, 479 (9,31) ; Lalonde, 288 (5,60) ; Crépeau, 132 (2,56) ; Laguiller, 118 (2,29) ; Debré, 76 (1,47) ; Bouchardeau, 68 (1,32) ; Garaud, 63 (1,22).

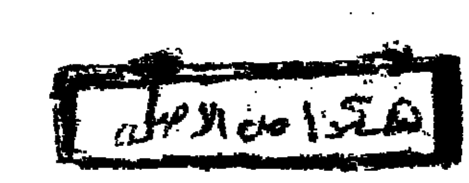
1974. — Giscard, 1 857 (44,98) ; Mitterrand, 1 645 (37,81) ; Chaban, 365 (8,39) ; Royer, 137 ; Laguiller, 90 ; Dumont, 62.

HENNEBONT

Inscr., 9 668 ; suffr. expr., 8 020

Mitterrand, 2 395 (28,61) ; Giscard d'Estaing, 1 961 (24,45) ; Marchais, 1 782 (22,21) ; Chirac, 1 023 (12,75) ; Lalonde, 309 (3,85) ; Laguiller, 199 (2,48) ; Crépeau, 161 (2) ; Bouchardeau, 119 (1,48) ; Debré, 117 (1,45) ; Garaud, 54 (0,67).

1974. — Mitterrand, 3 586 (34,02) ; Giscard, 1 972 (29,70) ; Chaban, 651 (9,80) ; Royer, 141 ; Laguiller, 122 ; Dumont, 62.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

LANESTER

Inscr., 14 236 ; suffr. expr., 11 800
Mitterrand, 3 559 (30,16) ; Marchais, 2 829 (23,97) ; Giscard d'Estaing, 2 564 (21,72) ; Chirac, 1 322 (11,20) ; Lalonde, 503 (4,26) ; Laguiller, 348 (2,94) ; Crépeau, 256 (2,16) ; *Bouchardeau*, 187 (1,58) ; Debré, 117 (0,99) ; Garaud, 115 (0,97).

1974. — Mitterrand, 5 575 (56,23) ; Giscard, 2 672 (26,95) ; Chaban, 968 (9,76) ; Laguiller, 259 ; Royer, 173 ; Dumont, 102.

LORIENT

Inscr., 44 200 ; suffr. expr., 34 298
Mitterrand, 10 096 (29,43) ; Giscard d'Estaing, 9 755 (28,44) ; Chirac, 5 359 (15,62) ; Marchais, 4 491 (13,09) ; Lalonde, 1 690 (4,92) ; *Crépeau*, 737 (2,14) ; Laguiller, 672 (1,95) ; Bouchardeau, 595 (1,73) ; Debré, 490 (1,42) ; Garaud, 413 (1,20).

1974. — Mitterrand, 13 811 (43,93) ; Giscard, 11 780 (37,47) ; Chaban, 3 550 (11,29) ; Royer, 657 ; Laguiller, 579 ; Dumont, 524.

PLOEMEUR

Inscr., 7 727 ; suffr. expr., 6 453
Giscard d'Estaing, 2 126 (32,94) ; Mitterrand, 1 896 (29,38) ; Chirac, 1 043 (16,16) ; Marchais, 530 (8,21) ; Lalonde, 308 (4,77) ; Laguiller, 138 (2,13) ; Crépeau, 134 (2,07) ; Bouchardeau, 108 (1,67) ; Debré, 86 (1,33) ; Garaud, 84 (1,30).

1974. — Giscard, 1 615 (41,39) ; Mitterrand, 1 409 (36,11) ; Chaban, 550 (14,09) ; Royer, 94 ; Laguiller, 93 ; Dumont, 53.

PONTIVY

Inscr., 8 650 ; suffr. expr., 7 353
Mitterrand, 1 987 (27,02) ; Giscard d'Estaing, 1 894 (25,75) ; Chirac, 1 441 (19,59) ; Marchais, 1 065 (14,48) ; Lalonde, 361 (4,90) ; Laguiller, 179 (2,43) ; Bouchardeau, 133 (1,80) ; Crépeau, 119 (1,61) ; Debré, 95 (1,29) ; Garaud, 79 (1,07).

1974. — Mitterrand, 2 603 (41,22) ; Giscard, 2 555 (40,46) ; Chaban, 651 (10,31) ; Royer, 176 ; Laguiller, 152 ; Dumont, 89.

Le P.C. enregistre une baisse très sensible par rapport aux élections législatives de 1978 (9,62 % contre 13,19 %). M. Valéry Giscard d'Estaing, lui aussi, accuse une très nette érosion de son électorat si l'on compare son score à celui de l'élection présidentielle de 1974 (45,98 % contre 34,35 % en 1981). En revanche, le P.S. améliore sa position assez sensiblement.

D'une manière générale, le candidat sortant perd sérieusement du terrain dans tout le département, mais reste en tête des candidats, à Vannes, dont M. Marcellin (U.D.F., ancien ministre) a été le maire jusqu'en 1977, à Auray, ainsi qu'à Ploemeur, comme en 1974.

MOSELLE

Inscr., 634 070 ; vot., 516 090
Abst., 117 980 (18,60 %)
Suffr. expr., 506 549

Giscard d'Estaing .. 172 231 (34)
Mitterrand 132 973 (26,25)
Chirac 82 204 (16,22)
Marchais 59 767 (11,79)

Lalonde, 19 117 (3,77) ; Laguiller, 12 576 (2,48) ; Debré, 7 924 (1,56) ; Garaud, 7 658 (1,51) ; Crépeau, 6 842 (1,35) ; Bouchardeau, 5 257 (1,03).

1979. — Ins., 615 238 ; abst., 45,53 % ; suffr. ex., 318 863. U.F.E., 98 049 (30,74) ; P.S.-M.R.G., 73 709 (23,11) ; D.I.F.E., 53 381 (16,74) ; P.C., 42 248 (13,24) ; Eur. Ecol., 21 844 (6,85) ; Trotsk., 11 481 (3,60).

1978. — Ins., 614 085 ; abst., 18,72 % ; suffr. ex., 499 299. U.D.F., 137 894 (27,61) ; P.S., 119 090 (23,85) ; R.P.R., 118 377 (23,70) ; P.C., 78 588 (15,73) ; ext. g., 18 958 (3,79) ; div., 11 481 ; div. maj., 11 234 ; écol., 3 697.

1974. — Ins., 524 855 ; abst., 15,24 % ; suffr. ex., 439 109. Mitterrand, 186 298 (42,42) ; Giscard, 169 503 (38,60) ; Chaban, 51 900 (11,81) ; Royer, 9 133 ; Laguiller, 8 097 ; Dumont, 5 106 ; Muller, 3 770 ; Le Pen, 1 969 ; Krivine, 1 386 ; Renouvin, 731 ; Sebag, 656 ; Héraud, 560.

METZ

Inscr., 66 859 ; suffr. expr., 51 589
Giscard d'Estaing 17 023 (32,99) ; Mitterrand, 14 841 (28,76) ; Chirac, 8 830 (17,11) ; Marchais, 4 062 (7,87) ; Lalonde, 2 275 (4,40) ; Laguiller, 1 067 (2,06) ; Debré, 1 038 (2,01) ; Crépeau, 928 (1,78) ; Garaud, 850 (1,64) ; Bouchardeau, 680 (1,31).

1974. — Giscard, 19 954 (42,69) ; Mitterrand, 18 155 (38,84) ; Chaban, 5 039 (10,78) ; Royer, 1 211 ; Dumont, 842 ; *Laguiller*, 637 ; Muller, 387 ; Le Pen, 240 ; Krivine, 119 ; Sebag, 62 ; Renouvin, 61 ; Héraud, 54.

BEHREN-LES-FORBACH

Inscr., 4 629 ; suffr. expr., 3 449
Giscard d'Estaing, 1 064 (30,84) ; Mitterrand, 1 029 (29,83) ; Marchais, 703 (20,38) ; Chirac, 363 (10,52) ; Laguiller, 92 (2,66) ; Lalonde, 73 (2,11) ; Debré, 46 (1,33) ; Bouchardeau, 27 (0,78) ; Garaud, 26 (0,75) ; Crépeau, 26 (0,75).

1974. — Mitterrand, 1 743 (59,50) ; Giscard, 631 (21,54) ; Chaban, 407 (13,89) ; Laguiller, 40 ; Royer, 27 ; Dumont, 20.

FAMECK

Inscr., 7 574 ; suffr. expr., 5 990
Mitterrand, 1 682 (28,08) ; Giscard d'Estaing, 1 556 (25,97) ; Marchais, 1 334 (22,27) ; Chirac, 683 (11,40) ; Lalonde, 226 (3,77) ; Laguiller, 186 (3,10) ; Bouchardeau, 101 (1,68) ; Crépeau, 77 (1,28) ; Garaud, 76 (1,26) ; Debré, 69 (1,15).

1974. — Mitterrand, 2 840 (54,29) ; Giscard, 1 496 (28,59) ; Chaban, 506 (9,67) ; Laguiller, 124 ; Dumont, 82 ; Royer, 71.

FLORANGE

Inscr., 6 879 ; suffr. expr., 5 596
Giscard d'Estaing, 1 574 (28,12) ; Mitterrand, 1 503 (26,85) ; Marchais, 1 060 (18,94) ; Chirac, 774 (13,83) ; Laguiller, 174 (3,10) ; Lalonde, 167 (2,98) ; Debré, 110 (1,96) ; Crépeau, 91 (1,62) ; Garaud, 78 (1,39) ; Bouchardeau, 65 (1,16).

1974. — Mitterrand, 2 404 (47,58) ; Giscard, 1 708 (33,77) ; Chaban, 601 (11,88) ; Laguiller, 100 ; Royer, 81 ; Dumont, 68.

FORBACH

Inscr., 12 992 ; suffr. expr., 9 548
Giscard d'Estaing, 3 333 (34,90) ; Mitterrand, 2 433 (25,48) ; Chirac, 1 894 (19,83) ; Marchais, 813 (8,51) ; Lalonde, 342 (3,58) ; Laguiller, 198 (2,07) ; Debré, 155 (1,62) ; Garaud, 153 (1,60) ; Crépeau, 141 (1,47) ; Bouchardeau, *86 (0,90)*.

1974. — Mitterrand, 3 284 (41,28) ; Giscard, 2 919 (36,78) ; Chaban, 1 170 (14,74) ; Royer, 152 ; Dumont, 127 ; Laguiller, 107.

FREYMING-MERLEBACH

Inscr., 10 515 ; suffr. expr., 8 069
Giscard d'Estaing, 2665 (33,02) ; Mitterrand, 2 474 (30,66) ; Chirac, 1 104 (13,68) ; Marchais, 1 089 (13,49) ; Lalonde, 206 (2,55) ; Laguiller, 177 (2,19) ; Garaud, 108 (1,33) ; Debré, 96 (1,18) ; Crépeau, 81 (1) ; Bouchardeau, 69 (0,85).

1974. — Mitterrand, 4 162 (55,16) ; Giscard, 2 150 (28,49) ; Chaban, 760 (10,07) ; Laguiller, 122 ; Royer, 109 ; Dumont, 89.

HAGONDANGE

Inscr., 5 335 ; suffr. expr., 4 481
Giscard d'Estaing, 1 171 (26,13) ; Mitterrand, 1 163 (25,95) ; Marchais, 1 132 (25,26) ; Chirac, 526 (11,73) ; Lalonde, 163 (3,63) ; Laguiller, 123 (2,74) ; Crépeau, 63 (1,40) ; Garaud, 55 (1,22) ; Debré, 47 (1,04) ; Bouchardeau, 38 (0,84).

1974. — Mitterrand, 2 483 (58,00) ; Giscard, 1 256 (29,33) ; Chaban, 327 (7,63) ; Laguiller, 59 ; Royer, 57 ; Dumont, 34.

HAYANGE

Inscr., 11 347 ; suffr. expr., 8 807
Marchais, 2 421 (27,48) ; Mitterrand, 2 293 (26,03) ; Giscard d'Estaing, 2 137 (24,26) ; Chirac, 1 020 (11,58) ; Lalonde, 274 (3,11) ; Laguiller, 244 (2,77) ; Debré, 113 (1,28) ; Crépeau, 111 (1,26) ; Garaud, 105 (1,19) ; Bouchardeau, 89 (1,01).

1974. — Mitterrand, 4 184 (53,74) ; Giscard, 2 261 (29,04) ; Chaban, 849 (10,90) ; Royer, 138 ; Laguiller, 133 ; Muller, 68 ; Dumont, 67.

HOMBOURG-HAUT

Inscr., 5 906 ; suffr. expr., 4 495
Giscard d'Estaing, 1 459 (32,45) ; Mitterrand, 1 411 (31,39) ; Chirac, 635 (14,12) ; Marchais, 503 (11,19) ; Lalonde, 152 (3,38) ; Laguiller, 123 (2,73) ; Debré, 61 (1,35) ; Garaud, 58 (1,29) ; Bouchardeau, 54 (1,20) ; Crépeau, 39 (0,86).

1974. — Mitterrand, 2 148 (55,51) ; Giscard, 1 067 (27,57) ; Chaban, 406 (10,49) ; Laguiller, 71 ; Royer, 55 ; Dumont, 38.

MAIZIERES-LES-METZ

Inscr., 5 667 ; suffr. expr. 4 668
Mitterrand, 1 499 (32,11) ; Giscard d'Estaing, 1 134 (24,29) ; Marchais, 830 (17,78) ; Chirac, 624 (13,36) ; Laguiller, 179 (3,83) ; Lalonde, 152 (3,25) ; Debré, 95 (2,03) ; Crépeau, 69 (1,47) ; Garaud, 52 (1,11) ; Bouchardeau, 34 (0,72).

1974. — Mitterrand, 2 215 (54,48) ; Giscard, 1 209 (29,74) ; Chaban, 423 (10,40) ; Royer, 63 ; Laguiller, 53 ; Dumont, 37.

MONTIGNY-LES-METZ

Inscr., 15 630 ; suffr. expr., 12 450
Giscard d'Estaing, 4 002 (32,14) ; Mitterrand, 3 810 (30,60) ; Chirac, 1 990 (15,98) ; Marchais, 1 067 (8,57) ; Lalonde, 554 (4,44) ; Debré, *289* (2,33) ; Laguiller, 222 (1,78) ; Crépeau, 189 (1,51) ; Garaud, 184 (1,47) ; Bouchardeau, 143 (1,14).

1974. — Mitterrand, 5 053 (42,76) ; Giscard, 4 720 (39,92) ; Chaban, 1 142 (9,66) ; Royer, 271 ; Dumont, 202 ; Laguiller, 180.

MOYEUVRE-GRANDE

Inscr., 6 095 ; suffr. expr., 4 941
Marchais, 1 945 (39,36) ; Mitterrand, 1 317 (26,65) ; Giscard d'Estaing, 828 (16,75) ; Chirac, 407 (8,23) ; Laguiller, *148 (2,99)* ; Lalonde, 115 (2,32) ; Garaud, 54 (1,09) ; Debré, 47 (0,95) ; Crépeau, 44 (0,89) ; Bouchardeau, 36 (0,72).

1974. — Mitterrand, 3 406 (68,91) ; Giscard, 990 (20,03) ; Chaban, 327 (6,61) ; Royer, 64 ; Laguiller, 55 ; Dumont, 52.

ROMBAS

Inscr., 6 060 ; suffr. expr., 5 052
Mitterrand, 1 607 (31,80) ; Giscard d'Estaing, 1 365 (27,01) ; Marchais, 991 (19,61) ; Chirac, 536 (10,60) ; Lalonde, 186 (3,68) ; Laguiller, 125 (2,47) ; Crépeau, 71 (1,40) ; Bouchardeau, 66 (1,30) ; Debré, 59 (1,16) ; Garaud, 46 (0,91).

1974. — Mitterrand, 2 470 (59,10) ; Giscard, 1 209 (28,23) ; Chaban, 277 (6,62) ; Royer, 50 ; Laguiller, 49 ; Dumont, 46.

SAINT-AVOLD

Inscr., 8 814 ; suffr. expr., 8 328
Giscard d'Estaing, 2 634 (31,62) ; Mitterrand, 2 369 (28,44) ; Chirac, 1 440 (17,29) ; Marchais, 862 (10,35) ; Lalonde, 324 (3,89) ; Laguiller, 206 (2,47) ; Garaud, 158 (1,89) ; Crépeau, 126 (1,51) ; Debré, 116 (1,39) ; Bouchardeau, 93 (1,11).

1974. — Mitterrand, 3 674 (46,21) ; Giscard, 2 796 (35,17) ; Chaban, 875 (11,00) ; Royer, 162 ; Laguiller, 140 ; Dumont, 117.

SARREBOURG

Inscr., 8 708 ; suffr. expr., 6 478
Giscard d'Estaing, 2 288 (35,31) ; Chirac, 1 651 (25,48) ; Mitterrand, 1 411 (21,78) ; Lalonde, 308 (4,75) ; Marchais, 241 (3,72) ; Garaud, 157 (2,42) ; Laguiller, 123 (1,89) ; Crépeau, 121 (1,86) ; Debré, 117 (1,80) ; Bouchardeau, 61 (0,94).

1974. — Giscard, 3 328 (54,95) ; Mitterrand, 1 444 (23,84) ; *Chaban*, 694 (11,45) ; Royer, 159 ; Laguiller, 139 ; Dumont, 119.

SARREGUEMINES

Inscr., 16 860 ; suffr. expr., 12 486
Giscard d'Estaing, 4 727 (37,85) ; Mitterrand, 3 105 (24,86) ; Chirac, 2 088 (16,72) ; Marchais, 936 (7,49) ; Lalonde, 529 (4,23) ; Laguiller, 272 (2,17) ; Garaud, 220 (1,76) ; Debré, 216 (1,72) ; Bouchardeau, 201 (1,60) ; Crépeau, 192 (1,53)

1974. — Mitterrand, 4 686 (40,35) ; Giscard, 4 398 (37,87) ; Chaban, 1 543 (13,28) ; Royer, 305 ; Laguiller, 220 ; Dumont, 160

STIRING-WENDEL

Inscr., 7 643 ; suffr. expr., 5 731
Giscard d'Estaing, 2 166 (37,79) ; Mitterrand, 1 703 (29,71) ; Chirac, 772 (13,47) ; Marchais, 664 (11,58) ; Laguiller, 105 (1,83) ; Lalonde, 104 (1,81) ; Garaud, 91 (1,58) ; Debré, 55 (0,95) ; Crépeau, 39 (0,68) ; Bouchardeau, 32 (0,55)

1974. — Mitterrand, 3 120 (59,69) ; Giscard, 1 320 (25,25) ; Chaban, 552 (10,56) ; Royer, 69 ; Laguiller, 47 ; Muller, 35 ; Dumont, 23.

THIONVILLE

Inscr., 25 228 ; suffr. expr., 20 125
Giscard d'Estaing, 6 592 (32,75) ; Mitterrand, 5 045 (25,06) ; Chirac, 3 321 (16,50) ; Marchais, 2 628 (13,05) ; Lalonde, 943 (4,68) ; Laguiller, 400 (1,98) ; Debré, 327 (1,62) ; Crépeau, 326 (1,61) ; Garaud, 316 (1,57) ; Bouchardeau, 237 (1,12).

1974. — Giscard, 7 317 (42,00) ; Mitterrand, 7 026 (40,33) ; Chaban, 1 818 (10,43) ; Royer, 385 ; Dumont, 283 ; Laguiller, 244.

UCKANGE

Inscr., 4 570 ; suffr. expr., 3 647
Mitterrand, 1 154 (31,64) ; Giscard d'Estaing, 871 (23,88) ; Marchais, 837 (22,95) ; Chirac, 394 (10,80) ; Lalonde, 108 (2,96) ; Laguiller, 103 (2,82) ; Debré, 52 (1,42) ; Crépeau, 46 (1,26) ; Garaud, 42 (1,15) ; Bouchardeau, 40 (1,09).

1974. — Mitterrand, 2 098 (57,44) ; Giscard, 1 013 (27,75) ; Chaban, 358 (9,81) ; Royer, 51 ; Laguiller, 45 ; Dumont, 35.

WOIPPY

Inscr., 6 475 ; suffr. expr., 5 024
Mitterrand, 1 714 (34,11) ; Giscard d'Estaing, 1 357 (27,01) ; Marchais, 574 (15) ; Chirac, 613 (12,20) ; Lalonde, 184 (3,66) ; Laguiller, 148 (2,94) ; Crépeau, 85 (1,69) ; Debré, 73 (1,45) ; Garaud, 64 (1,27) ; Bouchardeau, 32 (0,63)

1974. — Mitterrand, 1 895 (50,49) ; Giscard, 1 178 (31,38) ; Chaban, 395 (10,52) ; Royer, 74 ; Laguiller, 71 ; Dumont, 56.

YUTZ

Inscr., 6 603 ; suffr. expr., 8 400
Giscard d'Estaing, 2 553 (30,39) ; Mitterrand, 2 268 (27) ; Marchais, 1 430 (17,11) ; Chirac, 1 130 (13,45) ; Lalonde, 361 (4,29) ; Laguiller, 189 (2,25) ; Crépeau, 156 (1,85) ; Garaud, 107 (1,27) ; Debré, 105 (1,25) ; Bouchardeau, 93 (1,10).

1974. — Mitterrand, 4 378 (52,88) ; Giscard, 2 693 (32,54) ; Chaban, 741 (8,95) ; Laguiller, 123 ; Royer, 121 ; Dumont, 81.

Les candidats de l'opposition arrivent en tête dans les circonscriptions de Metz-1, Thionville-Ouest et Thionville-Est, qui recouvrent le bassin sidérurgique. En revanche, la majorité conserve globalement ses positions dans les cinq autres circonscriptions Metz-2, Boulay (où la gauche marque, toutefois, des points), Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg. La Moselle, cependant, n'apparaît plus comme un des fiefs du gaullisme. Certes, M. Chirac fait mieux que M. Chaban-Delmas en 1974 mais ce résultat se situe au niveau de celui de l'élection européenne et il est loin d'atteindre les scores qui avaient permis en 1978 aux gaullistes d'enlever quatre des huit sièges de député du département.

La progression du P.S. est constante. M. Mitterrand améliore les résultats obtenus jusqu'à présent par tous les candidats socialistes, sauf peut-être ceux des élections cantonales de 1979. Cette poussée s'est accompagnée, dans bien des cas de rééquilibrages au sein de la gauche, le P.S. améliorant sensiblement ses positions par rapport au P.C.F. C'est le cas par exemple à Thionville, seconde ville de Moselle, dont le maire est communiste. Les écologistes confortent leurs positions.

NIÈVRE

Inscr., 177 002 ; vot., 144 204
Abst., 32 798 (18,52 %)
Suffr. expr., 142 168

Mitterrand 55 914 (39,32)
Giscard d'Estaing .. 32 145 (22,61)
Marchais 21 524 (15,13)
Chirac 19 388 (13,63)

Lalonde, 3 674 (2,58) ; Laguiller, 3 045 (2,14) ; Crépeau, 2 277 (1,60) ; Debré, 1 749 (1,23) ; Garaud, 1 471 (1,03) ; Bouchardeau, 981 (0,69).

1979. — Inscr., 173 967 ; abst., 37,91 % ; suffr. expr., 102 545. P.S.-M.R.G., 35 970 (35,07) ; U.F.E., 22 201 (21,65) ; P.C., 21 381 (20,85) ; D.I.F.E., 12 878 (12,55) ; Eur. écol., 3 632 (3,54) ; trotsk., 2 951 (2,87)

1978. — Inscr., 174 801 ; abst. 17,46 % ; suffr. expr., 141 413. P.S., 52 753 (37,30) ; U.D.F., 30 720 (21,72) ; P.C., 29 348 (20,75) ; R.P.R., 13 107 ; (9,26) ; div. maj., 8 781 ; ext. g., 5 086 ; div., 1 623

1974. — Inscr., 158 095 ; abst., 14,86 % ; suffr. expr., 133 430. Mitterrand, 76 087 (57,02) ; Giscard, 35 220 (26,39) ; Chaban, 12 825 (9,61) ; *Royer, 3 457 ; Laguiller*, 2 703 ; Dumont, 865 ; Le Pen, 775 ; Muller, 625 ; Krivine, 437 ; Renouvin, 207 ; Sebag, 188 ; Héraud, 61.

NEVERS

Inscr., 23 881 ; suffr. expr., 22 616
Mitterrand, 3 985 (39,73) ; Giscard d'Estaing, 5 478 (24,22) ; Chirac, 2 997 (13,25) ; Marchais, 2 090 (12,86) ; Lalonde, 668 (2,95) ; Crépeau, 430 (1,90) ; Laguiller, 387 (1,71) ; Debré, 337 (1,49) ; Garaud, 246 (1,08) ; Bouchardeau, 179 (0,79).

1974. — Mitterrand, 11 813 (53,86) ; Giscard, 6 609 (30,13) ; Chaban, 2 121 (9,67) ; Royer, 530 ; Laguiller, 322 ; Dumont, 187. Le Pen, 121 ; Muller, 104 ; Krivine, 69 ; Renouvin, 24 ; Sebag, 22 ; Héraud, 10

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Inscr., 8 700 ; suffr. expr., 6 631
Mitterrand, 2 264 (34,14) ; Giscard d'Estaing, 1 757 (26,49) ; Chirac, 943 (14,22) ; Marchais, 842 (12,69) ; Lalonde, 226 (3,40) ; Laguiller, 193 (2,91) ; Crépeau, 157 (2,36) ; Debré, 108 (1,62) ; Garaud, 83 (1,25) ; Bouchardeau, 58 (0,87).

1974. — Mitterrand, 2 841 (46,90) ; Giscard, 1 982 (32,72) ; Chaban, 642 (10,59) ; Royer, 241 ; Laguiller, 145 ; Le Pen, 59 ; Dumont, 56

DECIZE

Inscr., 4 929 ; suffr. expr., 4 010
Mitterrand, 1 613 (40,22) ; Giscard d'Estaing, 893 (22,26) ; Marchais, 624 (15,56) ; Chirac, 518 (12,91) ; Lalonde, 105 (2,61) ; Laguiller, 81 (2,01) ; Crépeau, 77 (1,92) ; Garaud, 40 (0,99) ; Debré, 39 (0,97) ; Bouchardeau, 20 (0,49).

1974. — Mitterrand, 2 000 (55,08) ; Giscard, 1 000 (27,54) ; Chaban, 382 (10,52) ; Royer, 90 ; Laguiller, 65 ; Le Pen, 29 ; Muller, 24 ; Dumont, 23.

VARENNES-VAUZELLES

Insc., 6 434 ; suffr. expr., 5 318
Mitterrand, 2 265 (42,59) , Marchais, 1 141 (21,45) ; Giscard d'Estaing, 937 (17,61) ; Chirac, 472 (8,87) ; Lalonde, 162 (3,04) ; Crépeau, 111 (2,08) ; Laguiller, 101 (1,89) ; Debré, 61 (1,14) ; Garaud, 39 (0,73) ; Bouchardeau, 29 (0,54)

1974. — Mitterrand, 2 701 (65,51) ; Giscard, 896 (21,73) ; Chaban, 274 (6,64) ; Laguiller, 107 ; Royer, 56 ; Dumont, 27

M. François Mitterrand est en légère progression dans le département dont il préside le conseil général et dont il est le député. Sauf dans quelques communes rurales, il arrive devant M. Giscard d'Estaing. Il devance également M. Georges Marchais dans des fiefs du P.C., à l'exception de Fourchambault. A Vauzelles, le leader du P.S. obtient le double des voix communistes et, pour la première fois, devance M. Marchais à Garchizy.

NORD

Inscr., 1 601 740 ; vot., 1 364 889
Abst., 236 851 (14,78)
Suffr. expr., 1 338 756

Giscard d'Estaing. 366 307 (27,36)
Mitterrand 346 897 (25,91)
Marchais 287 069 (21,44)
Chirac 195 828 (14,62)

Lalonde, 46 463 (3,47) ; Laguiller, 31 078 (2,32) ; Debré, 23 763 (1,77) ; Crépeau, 18 482 (1,38) ; Garaud, 13 080 (0,97) ; Bouchardeau, 9 789 (0,73).

1979. — Inscr., 1 574 096 ; abst., 30,94 % ; suffr. expr., 1 034 542 ; P.C., 269 079 (26,00) ; P.S.-M.R.G., 258 432 (24,98) ; U.F.E., 240 288 (23,22) ; D.I.F.E., 138 556 ; (13,39) ; Eur. écol., 45 214 (4,37) ; trotsk., 36 015 (3,48).

1978. — Inscr., 1 573 603 ; abst., 13,49 % ; suffr. expr., 1 333 184. P.C., 351 059 (26,33) ; P.S., 347 534 (26,06) ; R.P.R., 258 478 (19,38) ; U.D.F., 189 315 (14,20) ; div. maj., 92 267 ; extr. g., 37 224 ; div., 27 380 ; Ecol., 25 096 ; extr. d., 2 822 ; M.R.G., 2 007

1974. — Inscr., 1 374 084 ; abst., 12,54 % ; suffr. expr., 1 188 183. Mitterrand, 571 071 (48,06) ; Giscard, 342 317 (28,81) ; Chaban, 182 377 (15,34) ; Laguiller, 29 556 ; Royer, 25 277 ; Dumont, 13 879 ; Muller, 7 405 ; Le Pen, 6 243 ; Krivine, 5 589 ; Renouvin, 1 967 ; Sebag, 1 792 ; Héraud, 680.

LILLE

Inscr., 101 602 ; suffr. expr., 77 232
Giscard d'Estaing, 23 235 (30,08) ; Mitterrand, 22 144 (28,67) ; Marchais, 11 423 (14,79) ; Chirac, 10 942 (14,16) ; Lalonde, 3 005 ((3,89) ; Laguiller, 1 801 (2,33) ; Debré, *1 515 (1,96)* ; Crépeau, 1 327 (1,71) ; Bouchardeau, 925 (1,19) ; Garaud, 915 (1,18)

1974. — Mitterrand, 36 536 (44,04) ; Giscard, 27 497 (33,14) ; Chaban, 11 948 ; (14,40) ; Royer, 2 141 ; Laguiller, 1 734 ; Dumont, 1 457 ; Muller, 481 ; *Le Pen*, 477 ; Krivine, 359 ; Renouvin, 140 ; Sebag, 130 ; Héraud, 51.

[Lille ayant fusionné avec Hellemmes-Lille, les chiffres ci-dessus sont ceux du total des résultats du 5 mai 1974 dans ces deux communes.]

ANZIN

Inscr., 9 301 ; suffr. expr., 7 638
Marchais, 2 655 (34,76) ; Mitterrand, 1 815 (23,76) ; Giscard d'Estaing, *1 764 (23,09)* ; Chirac, 732 (9,58) ; Lalonde, 193 (2,52) ; Laguiller, 185 (2,42) ; Debré, 123 (1,61) ; Crépeau, 77 (1,00) ; Garaud, 58 (0,75) ; Bouchardeau, 36 (0,47).

1974. — Mitterrand, 4 382 (58,88) ; Giscard, 1 638 (22,01) ; Chaban, 942 (12,65) ; Laguiller, 173 ; Royer, 117 ; Dumont, 68.

ARMENTIERES

Inscr., 16 192 ; suffr. expr., 13 771
Mitterrand, 4 317 (31,34) ; Giscard d'Estaing, *3 894* (28,27) ; Marchais, 2 390 (17,35) ; Chirac, 1 680 (12,19) ; Lalonde, 499 (3,62) ; Laguiller, 323 (2,34) ; Debré, 249 (1,80) ; Crépeau, 189 (1,37) ; Garaud, 118 (0,85) ; Bouchardeau, 112 (0,81)

1974. — Mitterrand, 6 248 (48,08) ; Giscard, 3 964 (30,50) ; Chaban, 1 806 (13,89) ; Royer, 313 ; Laguiller, 288 ; Dumont, 133.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Inscr., 8 161 ; suffr. expr., 6 589
Marchais, 2 583 (39,20) ; Giscard d'Estaing, 1 578 (23,94) ; Mitterrand, 1 243 (18,86) ; Chirac, 608 (9,22) ; Lalonde, 202 (3,06) ; Laguiller, 131 (1,98) ; Crépeau, 80 (1,21) ; Debré, 76 (1,15) ; Garaud, 62 (0,94) ; Bouchardeau, 26 (0,39).

1974. — *Mitterrand*, 3 595 (60,36) ; Giscard, 1 066 (17,90) ; Chaban 883 (14,82) , Laguiller, 130 ; Royer, 109 ; Dumont, 58

CAMBRAI

Inscr., 24 328 ; suffr. expr., 20 055
Giscard d'Estaing, 5 633 (28,08) ; Mitterrand, 5 441 (27,13) ; Chirac, 3 636 (18,13) ; Marchais, 3 171 (15,81) ; Lalonde, 707 (3,52) ; Debré, 434 (2,16) ; Laguiller, 400 (1,99) , Crépeau, 314 (1,56) ; Garaud, 197 (0,98) ; Bouchardeau, 122 (0,60)

1974. — Mitterrand, 8 541 (42,97) ; Giscard, 6 676 (33,59) ; Chaban, 2 996 (15,07) , Royer, 545 ; Laguiller, 453 ; Dumont, 254.

CROIX

Inscr., 12 993 ; suffr. expr., 10 972
Giscard d'Estaing, 3 573 (32,56) ; Mitterrand, 3 171 (28,90) ; Chirac, 1 650 (15,03) ; Marchais, 1 290 (11,75) ; Lalonde, 436 (3,97) ; Debré, 230 (2,09) ; Laguiller, 223 (2,03) ; Crépeau, 148 (1,34) ; Bouchardeau, 137 (1,24) ; Garaud, 114 (1,03).

1974. — Mitterrand, 4 403 (41,83) ; Giscard, 3 785 (35,96) ; Chaban, 1 416 (13,45) ; Laguiller, 269 ; Royer, 260 ; Dumont, 166

DENAIN

Inscr., 13 507 ; suffr. expr., 10 988.
Marchais, 4 328 (39,38) ; Mitterrand, 2 426 (22,07) ; Giscard d'Estaing, 2 097 *(19,08)* ; Chirac, 1 193 (10,85) ; Laguiller, 276 (2,51) ; Lalonde, 227 (2,06) ; Debré, 190 (1,72) ; Crépeau, 99 (0,90) ; Garaud, 89 (0,80) ; Bouchardeau, 63 (0,57).

1974. — Mitterrand, 6 959 (60,71) ; Giscard, 2 349 (20,49) ; Chaban, 1 369 (11,94) , Laguiller, 342 ; Royer, 172 ; Dumont, 84.

DOUAI

Inscr., 26 057 ; suffr. expr., 21 257
Giscard d'Estaing, 6 244 (29,37) ; Marchais, 4 743 (22,31) *;* Mitterrand, 4 521 (21,26) ; Chirac, 3 454 (16,24) ; Lalonde, 739 (3,47) ; Debré, 454 (2,13) ; Laguiller, 372 (1,75) ; Crépeau, 298 (1,40) ; Garaud, 267 (1,25) ; Bouchardeau, 165 (0,77).

1974. — Mitterrand, 8 938 (44,00) ; Giscard, 6 876 (33,85) ; Chaban, 2 965 (14,59) ; Laguiller, 423 ; Royer, 412 ; Dumont, 286

DUNKERQUE

Inscr., 47 097 ; suffr. expr., 38 027.
Giscard d'Estaing, 11 748 (30,89) ; Mitterrand, 9 885 (25,99) ; Chirac, 6 158 (16,19) ; Marchais, 5 495 (14,45) ; Lalonde, 1 718 (4,51) ; Laguiller, 977 (2,56) ; Debré, 670 (1,76) ; Crépeau, 635 (1,66) ; Garaud, 419 (1,10) ; Bouchardeau, 322 (0,84).

1974. — Mitterrand, 15 442 (43,11) ; Giscard, 10 648 (29,72) ; Chaban, 6 687 (18,66) ; Laguiller, 1 049 ; Royer, 716 ; Dumont, 510

FACHES-THUMESNIL

Inscr., 12 329 ; suffr. expr., 10 157.
Mitterrand, 3 022 (29,75) ; Giscard d'Estaing, 2 738 (26,95) ; Marchais, 1 597 (15,72) ; Chirac, 1 491 (14,67) , Lalonde, 459 (4,51) ; Debré, 240 (2,36) ; Laguiller, 222 (2,18) ; Crépeau, 164 (1,61) ; Garaud, 115 (1,13) ; Bouchardeau, 109 (1,07).

1974. — Mitterrand, 3 997 (45,84) ; Giscard, 2 565 (29,41) ; Chaban, 1 416 (16,24) ; Laguiller, 210 ; Royer, 187 ; Dumont, 142

FOURMIES

Inscr., 10 026 ; suffr. expr., 8 431.
Marchais, 2 429 (28,81) ; Mitterrand, 1 970 (23,36) ; Giscard d'Estaing, 1 733 (20,55) ; Chirac, 1 364 (16,17) ; Laguiller, 311 (3,68) ; Lalonde, 253 (3,00) ; Debré, 148 (1,75) ; *Crépeau, 95 (1,12)* ; Garaud, 74 (0,87) , Bouchardeau, 54 (0,64)

1974. — Mitterrand, 3 903 (51,45) ; Giscard, 1 800 (23,72) ; Chaban, 1 193 (15,72) ; Laguiller, 283 ; Royer, 155 ; Dumont, 71

GRANDE-SYNTHE

Inscr., 12 243 ; suffr. expr., 9 746
Mitterrand, 3 303 (33,89) ; Marchais, 2 374 (24,35) ; Giscard d'Estaing, 2 036 (20,89) ; Chirac, 902 (9,25) ; Laguiller, 334 (3,42) ; Lalonde, 315 (3,23) ; Crépeau, 156 (1,60) ; Debré, 154 (1,58) ; Bouchardeau, 94 (0,96) ; Garaud, 78 (0,80).

1974. — Mitterrand, 2 480 (54,77) ; Giscard, 915 (20,20) ; Chaban, 763 (16,85) ; Laguiller, 175 ; Dumont, 73.

HALLUIN

Inscr., 10 684 ; suffr. expr., 9 165.
Giscard d'Estaing, 2 885 (31,47) ; Marchais, 2 070 (22,58) ; Mitterrand, 2 026 (22,10) ; Chirac, 1 211 (13,21) ; Lalonde, 353 (3,85) ; Debré, 183 (1,99) ; Laguiller, 174 (1,89) ; Crépeau, 110 (1,20) ; Garaud, 88 (0,96) ; Bouchardeau, 65 (0,70)

1974. — Mitterrand, 3 850 (46,92) ; Giscard, 2 489 (30,33) ; Chaban, 1 177 (14,34) ; Royer, 221 ; Laguiller, 194 ; Dumont, 87

HAUBOURDIN

Inscr., 8 994 ; suffr. expr., 7 585
Giscard d'Estaing, 2 153 (28,57) ; Mitterrand, 1 910 (25,34) ; Marchais, 1 787 (23,71) ; Chirac, 859 (11,40) ; Lalonde, 274 (3,63) ; Laguiller, 201 (2,66) ; Debré, 126 (1,67) ; Crépeau, 108 (1,43) ; Garaud, 76 (1,00) ; Bouchardeau, 41 (0,54).

1974. — Mitterrand, 3 314 (47,67) ; Giscard, 2 007 (28,87) ; Chaban, 1 100 (15,82) ; Laguiller, 168 ; Royer, 115 ; Dumont, 89.

HAZEBROUCK

Inscr., 13 175 ; suffr. expr., 11 370.
Giscard d'Estaing, 3 518 (30,94) ; Mitterrand, 3 357 (29,52) ; Chirac, 1 831 (16,10) ; Marchais, 1 604 (14,10) ; Laguiller, 333 (2,92) ; Lalonde, 331 (2,91) ; Debré, 168 (1,47) ; Crépeau, 140 (1,23) ; Garaud, 71 (0,62) ; Bouchardeau, 17 (0,14).

1974. — Mitterrand, 4 449 (44,49) ; Giscard, 3 050 (30,50) ; Chaban, 1 588 (15,88) ; Laguiller, 329 ; Royer, 269 ; Dumont, 87.

LAMBERSART

Inscr., 19 405 ; suffr. expr., 15 967.
Giscard d'Estaing, 5 601 (35,07) ; Mitterrand, 3 688 (23,09) ; Chirac, 2 885 (18,06) , Marchais, 1 515 (9,48) ; Lalonde, 778 (4,87) ; Debré, 429 (2,68) , Laguiller, 344 (2,15) ; Crépeau, 298 (1,86) ; Garaud, 259 (1,62) ; Bouchardeau, 170 (1,06)

1974 — Giscard, 6 053 (42,03) , Mitterrand, 4 722 (32,73) ; Chaban, 2 384 (16,52) ; Royer, 358 ; Dumont, 324 ; Laguiller, 277.

LOMME

Inscr. 19 651 ; suffr. expr., 15 512.
Mitterrand, 5 785 (37,29) ; Giscard d'Estaing, 3 894 (25,10) ; Marchais, 2 991 (19,28) ; Chirac, 1 385 (8,92) ; Lalonde, 500 (3,22) ; Laguiller, 309 (1,99) ; Debré, 248 (1,59) ; Crépeau, 205 (1,32), Garaud, 124 (0,79) ; Bouchardeau, 71 (0,45).

1974. — Mitterrand, 8 309 (57,94) ; Giscard, 3 294 (22,97) ; Chaban, 1 726 (12,03) ; Laguiller, 345 ; Royer, 226 ; Dumont, 188.

LOOS

Inscr., 12 510 ; suffr. expr., 10 483.
Mitterrand, 3 265 (31,14) ; Giscard d'Estaing, 2 791 (26,62) ; Marchais, 2 219 (21,16) ; Chirac, 1 088 (10,37) ; Lalonde, 371 (3,53) ; Laguiller, 251 (2,39) ; Debré, 161 (1,53) ; Crépeau, 153 (1,45) ; Garaud, 105 (1,00) ; Bouchardeau, 79 (0,75).

1974. — Mitterrand, 4 984 (51,41) ; Giscard, 2 666 (27,50) ; Chaban, 1 343 (13,85) , Laguiller, 229 ; Royer, 138 ; Dumont, 127.

LYS-LEZ-LANNOY

Inscr., 7 558 ; suffr. expr., 6 136.
Mitterrand, 1 998 (32,56) ; Giscard d'Estaing, 1 781 (29,02) ; Marchais, 877 (14,29) ; Chirac, 696 (11,34) ; Lalonde, 298 (4,85) ; Debré, 129 (2,10) ; Laguiller, 128 (2,08) ; Crépeau, 102 (1,66) ; Bouchardeau, 66 (1,07) ;, Garaud, 61 (0,99).

1974. — Mitterrand, 2 539 (46,96) ; Giscard, 1 606 (29,70) ; Chaban, 789 (14,59) ; Laguiller, 137 ; Royer, 120 ; Dumont, 91.

LA MADELEINE

Inscr., 14 486 ; suffr. expr., 11 277
Giscard d'Estaing, 3 844 (34,08) ; Mitterrand, 2 603 (23,08) ; Chirac, 1 821 (16,14) ; Marchais, 1 565 (13,87) ; Lalonde, 460 (4,07) ; Debré, 278 (2,46) ; Laguiller, 247 (2,19) ; Crépeau, 200 (1,77) ; Garaud, 133 (1,17) ; Bouchardeau, 126 (1,11).

1974. — Giscard, 3 965 (38,12) ; Mitterrand, 3 804 (36,57) ; Chaban, 1 783 (17,14) , Royer, 243 ; Laguiller, 207 ; Dumont, 180

MARCQ-EN-BARŒUL

Inscr., 24 896 ; *suffr. expr.*, 19 784
Giscard d'Estaing, 6 962 (35,19) ; Mitterrand, 4 165 (21,05) ; Chirac, 4 111 (20,77) ; Marchais, 1 822 (9,20) ; Lalonde, 937 (4,73) ; Debré, 545 (2,75) ; Crépeau, 364 (1,83) ; Laguiller, 336 (1,69) ; Garaud, 325 (1,64) ; Bouchardeau, 217 (1,09).

1974. — Giscard, 8 076 (45,20) ; Mitterrand, 5 838 (32,67) ; Chaban, 2 559 (14,32) ; Royer, 404 ; Dumont, 356 ; Laguiller, 290

MAUBEUGE

Inscr., 20 632 ; suffr. expr., 16 405
Giscard d'Estaing, 4 159 (25,35) ; Mitterrand, 4 101 (24,99) ; Marchais, 3 949 (24,07) ; Chirac, 2 461 (15,00) ; Lalonde, 510 (3,10) ; Laguiller, 368 (2,24) ; Debré, 306 (1,86) ; Crépeau, 251 (1,53) ; Garaud, 160 (0,97) ; Bouchardeau, 140 (0,85).

1974. — Mitterrand, 7 426 (51,08) ; Giscard, 3 706 (25,49) ; Chaban, 2 555 (17,57) ; Laguiller, 272 ; Royer, 182 ; Dumont, 140.

MONS-EN-BARŒUL

Inscr., 15 608 ; suffr. expr., 12 672
Giscard d'Estaing, 3 584 (28,28) ; Mitterrand, 3 517 (27,75) ; Marchais, 2 147 (16,94) ; Chirac, 1 679 (13,24) ; Lalonde, 581 (4,58) ; Laguiller, 329 (2,59) ; Crépeau, 259 (2,04) ; Debré, 257 (2,02) ; Bouchardeau, 161 (1,27) , Garaud, 158 (1,24)

1974. — Mitterrand, 4 613 (43,15) ; Giscard, 3 583 (33,51) ; Chaban, 1 604 (15,00) ; Laguiller, 223 ; Dumont, 221 ; Royer, 218.

RAISMES

Inscr., 9 844 ; suffr. expr., 8 404
Marchais, 3 533 (42,03) ; Giscard d'Estaing, 1 882 ;(22,39) Mitterrand, 1 502 (17,87) ; Chirac, 742 (8,82) ; Lalonde, 241 (2,86) ; Laguiller, 205 (2,43) ; Debré, 105 (1,24) ; Crépeau, 89 (1,05) ; Garaud, 87 (0,91) ; Bouchardeau, 38 (0,45)

1974. — Mitterrand, 4 279 (60,60) ; Giscard, 1 442 (20,42) ; Chaban, 905 (12,81) ; Laguiller, 156 ; Royer, 70 ; Dumont, 57.

ROUBAIX

Inscr., 50 761 ; suffr. expr., 40 762
Giscard d'Estaing, 12 904 (31,65) ; Mitterrand, 12 388 (30,39) ; Marchais, 5 983 (14,67) ; Chirac, 4 933 (12,10) ; Lalonde, 1 476 (3,62) ; Laguiller, 894 (2,19) ; Debré, 767 (1,88) ; Crépeau, 607 (1,48) ; Garaud, 424 (1,04) ; Bouchardeau, 386 *(0,94)*.

1974. — Mitterrand, 20 478 (46,57) ; Giscard, 14 009 (31,85) ; Chaban, 5 873 (13,35) ; Royer, 1 100 ; Laguiller, 938 ; Dumont, 579.

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Inscr., 11 423 ; suffr. expr., *9 484*
Giscard d'Estaing, 2 699 (28,45) ; Marchais, 2 525 (26,62) ; Mitterrand, 2 085 (21,98) ; Chirac, 1 227 (12,93) ; Lalonde, 77 (3,23 ; Debré, 199 (2,09) ; Laguiller, 155 (1,63) ; Crépeau, 144 (1,51) ; Garaud, 87 (0,91) ; Bouchardeau, 56 (0,59

1974. — Mitterrand, 4 331 (50,04) ; Giscard, 2 449 (28,29) ; Chaban, 1 106 (12,78) ; Royer, 213 ; Laguiller, 180 ; Muller, 161 ; Dumont, 81.

SAINT-ANDRE

Inscr., 7 193 ; suffr. expr., 6 140
Giscard d'Estaing, 1 982 (32,28) ; Mitterrand, 1 556 (25,34) ; Chirac, 925 (15,06) ; Marchais, 779 (12,66) ; Lalonde, 326 (5,30) Laguiller, 162 (2,63) ; Debré, 153 (2,49) ; Crépeau, 136 (2,21) ; Garaud, 61 (0,99) ; Bouchardeau, 60 (0,97)

1974. — Mitterrand, 2 282 (38,44) ; Giscard, 2 214 (37,30) ; Chaban, 960 (16,17) , Laguiller, 149 ; Dumont, 120 ; Royer, 113

(Lire la suite page 26.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 25.)

SAINT-POL-SUR-MER

Inscr., 14 670 ; suffr. expr., 11 965. Mitterrand, 3 996 (33,39) ; Marchais, 3 156 (26,37) ; Giscard d'Estaing, 2 582 (21,57) ; Chirac, 1 007 (8,41) ; Lalonde, 440 (3,67) ; Laguiller, 377 (3,15) ; Debré, 133 (1,11) ; Crépeau, 123 (1,02) ; Garaud, 81 (0,67) ; Bouchardeau, 70 (0,53).

1974. — Mitterrand, 5 657 (60,06) ; Giscard, 1 694 (17,98) ; Chaban, 1 340 (14,22) ; Laguiller, 331 ; Royer, 110 ; Dumont, 104.

TOURCOING

Inscr., 56 371 ; suffr. expr., 46 533. Giscard d'Estaing, 15 433 (33,16) ; Mitterrand, 12 434 (26,73) ; Chirac, 6 629 (14,24) ; Marchais, 6 481 (13,92) ; Lalonde, 1 875 (4,02) ; Debré, 1 021 (2,19) ; Laguiller, 988 (2,12) ; Crépeau, 788 (1,69) ; Garaud, 461 (0,99) ; Bouchardeau, 423 (0,90).

1974. — Mitterrand, 19 373 (42,23) ; Giscard, 16 342 (35,62) ; Chaban, 6 385 (13,93) ; Royer, 1 183 ; Laguiller, 961 ; Dumont, 576.

VALENCIENNES

Inscr., 37 001 ; suffr. expr., 31 786. Giscard d'Estaing, 6 465 (29,67) ; Marchais, 4 698 (21,56) ; Mitterrand, 4 147 (19,03) ; Chirac, 4 085 (18,75) ; Lalonde, 787 (3,61) ; Laguiller, 461 (2,11) ; Debré, 424 (1,94) ; Crépeau, 314 (1,44) ; Garaud, 258 (1,18) ; Bouchardeau, 147 (0,67).

1974. — Mitterrand, 8 635 (40,96) ; Giscard, 7 604 (36,07) ; Chaban, 3 256 (15,44) ; Royer, 516 ; Laguiller, 421 ; Dumont, 267.

VILLENEUVE-D'ASCQ

Inscr., 29 897 ; suffr. expr., 24 912. Mitterrand, 7 927 (31,82) ; Giscard d'Estaing, 6 557 (26,32) ; Chirac, 3 444 (13,82) ; Marchais, 3 263 (13,09) ; Lalonde, 1 474 (5,91) ; Laguiller, 554 (2,22) ; Debré, 489 (1,96) ; Bouchardeau, 475 (1,90) ; Crepeau, 435 (1,74) ; Garaud, 294 (1,18).

1974. — Mitterrand, 5 805 (43,14) ; Giscard, 4 592 (34,12) ; Chaban, 1 858 (13,80) ; Dumont, 304 ; Royer, 292 ; Laguiller, 266.

WASQUEHAL

Inscr., 11 304 ; suffr. expr., 9 432. Giscard d'Estaing, 2 978 (31,57) ; Mitterrand, 2 812 (29,81) ; Chirac, 1 353 (14,34) ; Marchais, 1 116 (11,83) ; Lalonde, 442 (4,68) ; Debré, 182 (1,92) ; Laguiller, 179 (1,89) ; Crépeau, 151 (1,60) ; Garaud, 113 (1,19) ; Bouchardeau, 106 (1,12).

1974. — Mitterrand, 3 353 (41,25) ; Giscard, 2 874 (35,36) ; Chaban, 1 247 (15,34) ; Laguiller, 186 ; Royer, 155 ; Dumont, 146.

WATTIGNIES

Inscr., 8 449 ; suffr. expr., 6 926. Mitterrand, 2 100 (30,32) ; Giscard d'Estaing, 1 831 (26,43) ; Chirac, 1 070 (15,44) ; Marchais, 1 000 (14,43) ; Lalonde, 350 (5,05), Laguiller, 205 (2,95) ; Crépeau, 99 (1,42) ; Debré, 99 (1,42) ; Garaud, 95 (1,37) ; Bouchardeau, 77 (1,11).

1974. — Mitterrand, 2 229 (43,81) ; Giscard, 1 656 (32,55) ; Chaban, 755 (14,84) ; Dumont, 129 ; Laguiller, 117, Royer, 107.

WATTRELOS

Inscr., 28 411 ; suffr. expr., 22 766. Mitterrand, 8 415 (36,96) ; Giscard d'Estaing, 6 415 (28,17) ; Marchais, 3 616 (15,88) ; Chirac, 1 992 (8,74) ; Lalonde, 821 (3,60) ; Laguiller, 500 (2,19) ; Debré, 370 (1,62) ; Crépeau, 267 (1,17) ; Garaud, 190 (0,83) ; Bouchardeau, 180 (0,79).

1974. — Mitterrand, 10 781 (52,57) ; Giscard, 5 338 (26,08) ; Chaban, 2 805 (13,70) ; Laguiller, 485 ; Royer, 375 ; Dumont, 252.

Le parti communiste abandonne au P.S. sa place de première force de gauche dans le département. Son recul est partout sensible même dans le Valenciennois, où il a pourtant mené une action très rigoureuse en faveur de la défense de l'emploi. Mais les pertes du P.C. ne profitent pas toujours au P.S. Il faut donc admettre que des voix communistes se sont éparpillées. C'est M. Lalonde, l'écologiste, qui a fait la meilleure opération en triplant presque le nombre des suffrages obtenus par M. Dumont en 1974 — 3,47 % contre 1,16 %. Si M. Giscard d'Estaing reste en tête à Lille, il y a perdu cependant 3 points et dans l'ensemble 1,5 point par rapport à 1974, alors même que M. Chirac a fait un score inférieur à celui de M. Chaban-Delmas.

OISE

Inscr., 416 133 ; vot., 345 400
Abst., 70 733 (16,99 %)
Suffr. expr., 339 782

Giscard d'Estaing	88 369 (26,00)
Mitterrand	86 801 (25,55)
Marchais	61 695 (18,15)
Chirac	59 094 (17,39)

Lalonde, 12 837 (3,79) ; Laguiller, 10 063 (2,96) ; Crépeau, 7 282 (2,14) ; Debré, 5 862 (1,72) ; Garaud, 4 658 (1,37) ; Bouchardeau, 3 071 (0,90).

1979. — Inscr., 389 905 ; abst., 33,30 % ; suffr. expr., 245 838. U.F.E., 59 036 (24,01) ; P.C., 58 376 (23,74) ; P.S.-M.R.G., 56 323 (22,91) ; D.I.F.E., 39 255 (15,96) ; trotsk., 11 026 (4,48) ; eur. écol., 10 267 (4,17).

1978. — Inscr., 337 419 ; abst., 14,09 % ; suffr. expr., 325 727. R.P.R., 93 969 (28,84) ; P.C., 77 867 (23,90) ; P.S., 62 902 (19,31) ; U.D.F., 49 163 (15,09) ; div., 15 368 ; ext. g., 10 204 ; M.R.G., 9 233 ; écol., 5 351 ; div. maj., 998 ; ext. d., 672.

1974. — Inscr., 313 033 ; abst., 12,61 % ; suffr. expr., 274 935. Mitterrand, 124 824 (45,40) ; Giscard, 80 752 (29,37) ; Chaban, 41 688 (15,16) ; Royer, 8 902 ; Laguiller, 8 019 ; Dumont, 3 762 ; Le Pen, 2 234 ; Muller, 1 953 ; Krivine, 1 368 ; Sebag, 576 ; Renouvin, 570 ; Héraud, 135.

BEAUVAIS

Inscr., 30 839 ; suffr. expr., 24 747. Mitterrand, 6 730 (27,19) ; Giscard d'Estaing, 6 711 (27,11) ; Chirac, 4 295 (17,35) ; Marchais, 3 652 (14,75) ; Lalonde, 962 (3,96) ; Laguiller, 764 (3,08) ; Crépeau, 567 (2,29) ; Debré, 462 (1,86) ; Garaud, 321 (1,29) ; Bouchardeau, 263 (1,06).

1974. — Mitterrand, 9 934 (44,49) ; Giscard, 6 819 (30,54) ; Chaban, 3 320 (14,87) ; Royer, 708 ; Laguiller, 637 ; Dumont, 364 ; Le Pen, 177 ; Muller, 158 ; Krivine, 111 ; Sebag, 44 ; Renouvin, 41 ; Héraud, 13.

COMPIEGNE

Inscr., 22 360 ; suffr. expr., 17 634. Giscard d'Estaing, 5 339 (30,27) ; Mitterrand, 4 385 (24,86) ; Chirac, 3 385 (19,19) ; Marchais, 2 089 (11,84) ; Lalonde, 798 (4,52) ; Debré, 390 (2,21) ; Laguiller, 379 (2,14) ; Crépeau, 376 (2,13) ; Bouchardeau, 247 (1,40) ; Garaud, 246 (1,39).

1974. — Giscard, 5 538 (38,32) ; Mitterrand, 5 238 (36,24) ; Chaban, 2 292 (15,86) ; Royer, 544 ; Laguiller, 262 ; Dumont, 229.

CREIL

Inscr., 16 989 ; suffr. expr., 12 551. Mitterrand, 3 912 (31,16) ; Giscard d'Estaing, 2 864 (22,81) ; Marchais, 2 612 (20,81) ; Chirac, 1 661 (13,23) ; Lalonde, 505 (4,02) ; Laguiller, 307 (2,44) ; Crépeau, 246 (1,96) ; Debré, 177 (1,41) ; Garaud, 158 (1,25) ; Bouchardeau, 109 (0,86).

1974. — Mitterrand, 6 137 (53,58) ; Giscard, 2 884 (25,18) ; Chaban, 1 441 (12,58) ; Royer, 276 ; Laguiller, 240 ; Dumont, 194.

MONTATAIRE

Inscr., 7 036 ; suffr. expr., 5 738. Marchais, 2 415 (42,08) ; Mitterrand, 1 199 (20,89) ; Giscard d'Estaing, 1 040 (18,12) ; Chirac, 504 (8,78) ; Laguiller, 167 (2,91) ; Lalonde, 158 (2,75) ; Crépeau, 89 (1,55) ; Debré, 78 (1,35) ; Garaud, 56 (0,97) ; Bouchardeau, 32 (0,55).

1974. — Mitterrand, 3 268 (65,60) ; Giscard, 757 (15,19) ; Chaban, 561 (11,26) ; Lagulller, 140 ; Royer, 110 ; Dumont, 59.

NOGENT-SUR-OISE

Inscr., 9 382 ; suffr. expr., 7 640. Mitterrand, 2 226 (29,13) ; Giscard d'Estaing, 1 840 (24,08) ; Marchais, 1 438 (18,82) ; Chirac, 1 141 (14,93) ; Lalonde, 297 (3,88) ; Laguiller, 208 (2,73) ; Crépeau, 198 (2,59) ; Debré, 129 (1,68) ; Garaud, 95 (1,24) ; Bouchardeau, 68 (0,89).

1974. — Mitterrand, 3 202 (50,62) ; Giscard, 1 559 (24,67) ; Chaban, 933 (14,76) ; Laguiller, 178 ; Royer, 170 ; Dumont, 87.

NOYON

Inscr., 7 455 ; suffr. expr., 6 095. Giscard d'Estaing, 1 690 (27,72) ; Mitterrand, 1 475 (24,20) ; Marchais, 1 083 (17,76) ; Chirac, 1 012 (16,60) ; Lalonde, 238 (3,90) ; Laguiller, 162 (2,65) ; Crépeau, 159 (2,60) ; Debré, 130 (2,13) ; Garaud, 92 (1,50) ; Bouchardeau, 54 (0,88).

1974. — Mitterrand, 2 131 (42,57) ; Giscard, 1 608 (31,32) ; Chaban, 852 (16,94) ; Royer, 163 ; Laguiller, 101 ; Dumont, 59.

SENLIS

Inscr., 8 337 ; suffr. expr., 6 667. Giscard d'Estaing, 2 187 (32,80) ; Chirac, 1 423 (21,34) ; Mitterrand, 1 415 (21,22) ; Marchais, 599 (8,98) ; Lalonde, 361 (5,41) ; Crépeau, 214 (3,20) ; Debré, 139 (2,08) ; Laguiller, 137 (2,05) ; Garaud, 134 (2) ; Bouchardeau, 58 (0,86).

1974. — Giscard, 2 005 (41,29) ; Mitterrand, 1 548 (31,84) ; Chaban, 806 (16,60) ; Royer, 160 ; Laguiller, 97 ; Dumont, 94.

Par rapport à 1978, le parti communiste connaît un net recul (— 5,75 points, au profit, non seulement du candidat socialiste (+ 6,24 points), mais aussi de certains petits candidats qui réalisent, dans l'ensemble du département, des résultats relativement importants : M. Lalonde, notamment, qui double largement le score obtenu par M. Dumont, mais qui ne retrouve pas celui que les écologistes ont recueilli aux élections européennes (— 0,38 point). Ainsi, à Ons-en-Bray, petite commune rurale située à l'ouest de Beauvais, où la majorité de la population est opposée à un projet de décharge de produits industriels, la consigne de boycottage, lancée par une association de défense de l'environnement et la municipalité démissionnaire, n'a pas été entièrement respectée (50 % d'abstentions).

Si M. Giscard d'Estaing, sur l'ensemble du département, est en retrait de 3,37 points par rapport au premier tour de 1974, il parvient néanmoins à conserver, avec 26 % des voix, un léger avantage sur M. François Mitterrand qui le talonne à moins d'un demi-point.

ORNE

Inscr., 205 643 ; vot., 171 596
Abst., 34 047 (16,55 %)
Suffr. expr., 168 934

Giscard d'Estaing	51 327 (30,67)
Chirac	42 138 (24,94)
Mitterrand	39 794 (23,55)
Marchais	14 598 (8,64)

Lalonde, 6 343 (3,75) ; Laguiller, 4 521 (2,67) ; Crépeau, 3 158 (1,86) ; Debré, 2 710 (1,60) ; Garaud, 2 122 (1,25) ; Bouchardeau, 1 723 (1,01).

1979. — Ins., 200 430 ; abst., 37,81 % ; suffr. expr., 116 669. U.F.E., 36 973 (31,69) ; P.S.-M.R.G., 26 376 (22,60) ; DIFE, 24 613 (21,09) ; P.C., 13 563 (11,63) ; Eur. Ecol., 5 686 (4,87) ; Trotsk., 4 019 (3,44).

1978. — Ins., 200 022 ; abst., 15,71 % ; suffr. expr., 164 911. R.P.R., 53 962 (32,72) ; U.D.F., 50 298 (31,43) ; P.S., 38 220 (23,17) ; P.C., 16 733 (10,14) ; ext. g., 6 254 (3,79) ; div. maj., 5 095 ; écol., 2 129 ; ext. dr., [illegible] ; div., 337.

1974. — Ins., 175 247 ; abst., 14,29 % ; suffr. expr., 148 840. Giscard, 57 294 (38,49) ; Mitterrand, 49 306 (33,12) ; Chaban, 25 229 (16,95) ; Royer, 7 941 ; Laguiller, 4 244 ; Dumont, 1 680 ; Le Pen, 1 157 ; Muller, 928 ; Krivine, 388 ; Renouvin, 300 ; Sebag, 284 ; Héraud, 79.

ALENÇON

Inscr., 19 295 ; suffr. expr., 14 031. Mitterrand, 4 436 (29,8) ; Giscard d'Estaing, 4 314 (28,98) ; Chirac, 2 636 (17,71) ; Marchais, 1 410 (9,47) ; Lalonde, 624 (4,19) ; Laguiller, 388 (2,60) ; Crépeau, 384 (2,58) ; Bouchardeau, 256 (1,72) ; Debré, 246 (1,65) ; Garaud, 187 (1,25).

1974. — Mitterrand, 5 026 (37,56) ; Giscard, 4 951 (37,00) ; Chaban, 2 082 (15,56) ; Royer, 556 ; Laguiller, 330 ; Dumont, 214 ; Le Pen, 73 ; Muller, 62 ; Krivine, 37 ; Sebag, 25 ; Renouvin, 15 ; Héraud, 7.

L'AIGLE

Inscr., 5 857 ; suffr. expr., 4 717. Mitterrand, 1 400 (29,68) ; Giscard d'Estaing, 1 348 (28,58) ; Chirac, 955 (20,24) ; Marchais, 490 (10,39) ; Lalonde, 157 (3,33) ; Laguiller, 113 (2,39) ; Crépeau, 108 (2,28) ; Debré, 58 (1,23) ; Garaud, 49 (1,04) ; Bouchardeau, 39 (0,82).

1974. — Mitterrand, 1 749 (40,69) ; Giscard, 1 655 (38,50) ; Chaban, 499 (11,61) ; Royer, 204 ; Laguiller, 69 ; Dumont, 38.

ARGENTAN

Inscr., 11 063 ; suffr. expr., 8 992. Mitterrand, 2 601 (28,92) ; Giscard d'Estaing, 2 234 (24,34) ; Marchais, 1 660 (18,46) ; Chirac, 1 470 (16,35) ; Lalonde, 316 (3,51) ; Laguiller, 195 (2,17) ; Crépeau, 185 (2,05) ; Debré, 143 (1,59) ; Garaud, 104 (1,15) ; Bouchardeau, 84 (0,93).

1974. — Mitterrand, 3 608 (47,17) ; Giscard, 2 418 (31,61) ; Chaban, 962 (12,57) ; Royer, 292 ; Laguiller, 146 ; Dumont, 89.

LA FERTE-MACE

Inscr., 4 321 ; suffr. expr., 3 633. Giscard d'Estaing, 1 179 (32,45) ; Mitterrand, 882 (24,28) ; Chirac, 863 (23,75) ; Marchais, 246 (6,77) ; Lalonde, 175 (4,81) ; Laguiller, 88 (2,42) ; Crépeau, 69 (1,90) ; Garaud, 54 (1,48) ; Debré, 39 (1,07) ; Bouchardeau, 38 (1,04).

1974. — Mitterrand, 1 112 (34,63) ; Giscard, 1 104 (34,38) ; Chaban, 610 (18,99) ; Royer, 190 ; Laguiller, 102 ; Dumont, 42.

FLERS

Inscr., 11 881 ; suffr. expr., 9 329. Giscard d'Estaing, 2 753 (29,51) ; Mitterrand, 2 481 (26,59) ; Chirac, 1 762 (18,89) ; Marchais, 987 (10,58) ; Lalonde, 412 (4,41) ; Laguiller, 285 (3,05) ; Crépeau, 226 (2,42) ; Debré, 172 (1,84) ; Garaud, 143 (1,53).

1974. — Mitterrand, 3 081 (37,10) ; Giscard, 2 985 (35,95) ; Chaban, 1 276 (15,36) ; Royer, 584 ; Laguiller, 193 ; Dumont, 99.

Résultats sans surprise dans l'Orne où Giscard d'Estaing est en tête. M. Chirac réalise un score nettement supérieur à celui de M. Chaban-Delmas en 1974. Il est vrai que son comité de soutien, présidé par les deux sénateurs de l'Orne et M. Goulet, député, comprenait neuf conseillers généraux et de nombreux maires.

L'union de la gauche, qui l'avait emporté à Alençon aux dernières municipales, maintient ses positions. A Argentan, la gauche l'emporte. Aux dernières cantonales, un communiste avait remplacé un socialiste, mais la municipalité est à majorité giscardienne. A la Ferté-Macé, en revanche, le total des voix de MM. Giscard d'Estaing et Chirac est nettement supérieur à celui de MM. Mitterrand et Marchais, alors qu'une liste socialiste l'avait emporté aux dernières municipales.

Un seul incident dans la campagne électorale ornaise : au Mage, le maire, M. Bruguière, ancien conseiller du président Pompidou, a fait enlever le portrait de Valéry Giscard d'Estaing de la mairie, car il estime que sa présence constituait une infraction au code électoral interdisant toute propagande dans une salle de vote. Le portrait a été remis en place après le contrôle du vote. « Il sera remis au placard au second tour si Giscard est candidat le 10 mai », a précisé M. Bruguière, membre du comité départemental de soutien de M. Chirac.

PAS-DE-CALAIS

Inscr., 945 617 ; vot., 816 961
Abst., 128 656 (13,60 %)
Suffr. expr., 801 447

Mitterrand	222 109 (27,71)
Giscard d'Estaing	209 576 (26,14)
Marchais	185 548 (23,15)
Chirac	110 499 (13,78)

Lalonde, 21 241 (2,65) ; Laguiller, 20 002 (2,49) ; Debré, 11 433 (1,42) ; Crépeau, 9 584 (1,19) ; Garaud, 6 671 (0,83) ; Bouchardeau, 4 784 (0,59).

1979. — Ins., 923 758 ; abst., 29,55 % ; suffr. expr., 617 837. P.C., 173 949 (28,13) ; P.S.-M.R.G., 170 243 (27,55) ; U.F.E., 123 345 (19,96) ; D.I.F.E., 78 905 (12,77) ; Trotsk., 25 387 (4,10) ; Eur. Ecol., 20 464 (3,31).

1978. — Ins., 915 385 ; abst., 11,94 % ; suffr. expr., 788 346. P.C., 236 063 (29,94) ; P.S., 234 510 (29,74) ; R.P.R., 149 164 (18,92) ; U.D.F., 105 254 (13,35) ; ext. g., 23 339 (2,96) ; div. maj., 17 516 ; M.R.G., 13 734 ; div., 6 111 ; Ecol., 1 827 ; ext. d., 828.

1974. — Ins., 800 533 ; abst., 11,72 % ; suffr. expr., 698 280 ; Mitterrand, 360 463 (51,62) ; Giscard, 177 112 (25,36) ; Chaban, 106 194 (15,20) ; Laguiller, 20 438 ; Royer, 14 559 ; Dumont, 6 170 ; Muller, 3 938 ; Krivine, 3 504 ; Le Pen, 3 429 ; Renouvin, 1 124 ; Sebag, 970 ; Héraud, 381.

ARRAS

Inscr., 27 232 ; suffr. expr., 23 006. Mitterrand, 7 374 (32,05) ; Giscard d'Estaing, 6 626 (28,80) ; Chirac, 3 275 (14,23) ; Marchais, 3 115 (13,54) ; Lalonde, 814 (3,54) ; Laguiller, 504 (2,19) ; Crépeau, 429 (1,86) ; Debré, 361 (1,57) ; Bouchardeau, 259 (1,13) ; Garaud, 251 (1,09).

1974. — Mitterrand, 9 846 (45,29) ; Giscard, 7 193 (33,08) ; Chaban, 2 799 (12,87) ; Laguiller, 568 ; Royer, 517 ; Dumont, 356 ; Muller, 147 ; Le Pen, 138 ; Krivine, 107 ; Renouvin, 31 ; Sebag, 26 ; Héraud, 11.

AUCHEL

Inscr., 8 748 ; suffr. expr., 7 403. Marchais, 2 701 (36,48) ; Giscard d'Estaing, 1 733 (23,40) ; Mitterrand, 1 694 (22,88) ; Chirac, 742 (10,03) ; Laguiller, 165 (2,22) ; Lalonde, 135 (1,82) ; Debré, 89 (1,20) ; Crépeau, 61 (0,82) ; Garaud, 48 (0,64) ; Bouchardeau, 34 (0,45).

1974. — Mitterrand, 4 138 (56,85) ; Chaban, 1 209 (17,19) ; Giscard, 1 194 (16,98) ; Laguiller, 182 ; Royer, 124 ; Dumont, 54.

AVION

Inscr., 13 421 ; suffr. expr., 10 941. Marchais, 5 005 (45,74) ; Mitterrand, 2 257 (20,81) ; Giscard d'Estaing, 2 123 (19,40) ; Chirac, 718 (6,56) ; Laguiller, 285 (2,60) ; Lalonde, 223 (2,03) ; Debré, 107 (0,97) ; Crépeau, 101 (0,92) ; Garaud, 64 (0,58) ; Bouchardeau, 58 (0,53).

1974. — Mitterrand, 7 378 (71,39) ; Giscard, 1 315 (12,70) ; Chaban, 1 029 (9,94) ; Laguiller, 298 ; Royer, 85 ; Dumont, 64.

BERCK

Inscr., 9 777 ; suffr. expr., 7 737. Giscard d'Estaing, 2 478 (32,02) ; Mitterrand, 2 165 (27,98) ; Chirac, 1 217 (15,73) ; Marchais, 1 136 (14,68) ; Lalonde, 234 (3,02) ; Laguiller, 193 (2,49) ; Crépeau, 116 (1,49) ; Debré, 73 (0,94) ; Garaud, 72 (0,93) ; Bouchardeau, 53 (0,68).

1974. — Mitterrand, 2 871 (41,50) ; Giscard, 2 234 (32,29) ; Chaban, 1 244 (17,98) ; Royer, 208 ; Laguiller, 184 ; Dumont, 73.

BETHUNE

Inscr., 17 082 ; suffr. expr., 13 794. Mitterrand, 3 869 (28,04) ; Giscard d'Estaing, 3 864 (28,01) ; Marchais, 2 498 (18,10) ; Chirac, 2 245 (16,27) ; Lalonde, 440 (3,18) ; Laguiller, 269 (1,95) ; Debré, 259 (1,87) ; Crépeau, 153 (1,10) ; Garaud, 115 (0,83) ; Bouchardeau, 82 (0,59).

1974. — Mitterrand, 5 225 (42,41) ; Giscard, 4 036 (32,76) ; Chaban, 2 004 (16,26) ; Royer, 356 ; Laguiller, 312 ; Dumont, 159.

BOULOGNE-SUR-MER

Inscr., 30 897 ; suffr. expr., 24 730. Mitterrand, 7 170 (28,99) ; Giscard d'Estaing, 6 193 (25,04) ; Marchais, 5 164 (20,88) ; Chirac, 3 652 (14,77) ; Lalonde, 726 (2,94) ; Laguiller, 581 (2,35) ; Debré, 436 (1,76) ; Crépeau, 372 (1,50) ; Garaud, 254 (1,03) ; Bouchardeau, 182 (0,74).

1974. — Mitterrand, 10 699 (47,36) ; Giscard, 6 838 (30,27) ; Chaban, 3 239 (14,33) ; Laguiller, 543 ; Royer, 468 ; Dumont, 279.

BRUAY-EN-ARTOIS

Inscr., 16 617 ; suffr. expr., 13 186. Mitterrand, 4 130 (31,32) ; Marchais, 3 620 (27,45) ; Giscard d'Estaing, 3 298 (25,01) ; Chirac, 1 090 (8,26) ; Laguiller, 323 (2,44) ; Lalonde, 298 (2,25) ; Debré, 146 (1,10) ; Crépeau, 110 (0,83) ; Garaud, 107 (0,81) ; Bouchardeau, 64 (0,48).

1974. — Mitterrand, 7 537 (59,13) ; Giscard, 2 380 (18,67) ; Chaban, 1 923 (15,08) ; Laguiller, 381 ; Royer, 218 ; Krivine, 94 ; Dumont, 91.

BULLY-LES-MINES

Inscr., 5 741 ; suffr. expr., 4 724. Marchais, 1 602 (33,91) ; Giscard d'Estaing, 1 191 (25,21) ; Mitterrand, 976 (20,64) ; Chirac, 558 (11,81) ; Laguiller, 118 (2,49) ; Lalonde, 101 (2,13) ; Debré, 58 (1,22) ; Crépeau, 53 (1,12) ; Garaud, 41 (0,86) ; Bouchardeau, 26 (0,55).

1974. — Mitterrand, 3 831 (59,71) ; Giscard, 1 135 (17,69) ; Chaban, 982 (15,30) ; Laguiller, 216 ; Royer, 98 ; Krivine, 56 ; Dumont, 46.

CALAIS

Inscr., 52 654 ; suffr. expr., 41 368. Marchais, 12 533 (30,30) ; Giscard d'Estaing, 10 438 (25,23) ; Mitterrand, 9 419 (22,77) ; Chirac, 4 871 (11,77) ; Lalonde, 1 246 (3,01) ; Laguiller, 991 (2,40) ; Debré, 683 (1,65) ; Crépeau, 533 (1,29) ; Bouchardeau, 328 (0,79) ; Garaud, 326 (0,79).

1974. — Mitterrand, 18 580 (50,05) ; Giscard, 9 809 (26,42) ; Chaban, 5 981 (16,11) ; Laguiller, 954 ; Royer, 700 ; Dumont, 381.

CARVIN

Inscr., 10 315 ; suffr. expr., 8 640. Marchais, 3 277 (37,92) ; Giscard d'Estaing, 1 996 (23,10) ; Mitterrand, 1 823 (21,09) ; Chirac, 876 (10,13) ; Lalonde, 192 (2,22) ; Laguiller, 179 (2,07) ; Debré, 118 (1,36) ; Crépeau, 84 (0,97) ; Garaud, 63 (0,74) ; Bouchardeau, 32 (0,37).

1974. — Mitterrand, 4 479 (60,56) ; Giscard, 1 504 (20,33) ; Chaban, 877 (11,85) ; Laguiller, 213 ; Royer, 133 ; Dumont, 67.

COURRIERES

Inscr., 7 808 ; suffr. expr., 6 463. Mitterrand, 1 927 (29,81) ; Marchais, 1 823 (28,20) ; Giscard d'Estaing, 1 412 (21,84) ; Chirac, 655 (10,13) ; Lalonde, 212 (3,28) ; Laguiller, 174 (2,69) ; Debré, 97 (1,50) ; Crépeau, 84 (1,29) ; Garaud, 41 (0,63) ; Bouchardeau, 38 (0,58).

1974. — Mitterrand, 2 889 (55,33) ; Giscard, 1 103 (21,12) ; Chaban, 836 (16,01) ; Laguiller, 203 ; Dumont, 18 ; Royer, 47.

ETAPLES

Inscr., 7 133 ; suffr. expr., 6 004. Giscard d'Estaing, 1 918 (31,94) ; Mitterrand, 1 433 (23,86) ; Marchais, 1 283 (21,36) ; Chirac, 792 (13,19) ; Laguiller, 185 (3,08) ; Lalonde, 128 (2,13) ; Debré, 120 (1,99) ; Crépeau, 75 (1,24) ; Garaud, 46 (0,76) ; Bouchardeau, 24 (0,39).

1974. — Mitterrand, 2 013 (42,33) ; Giscard, 1 370 (23,81) ; Chaban, 986 (20,31) ; Laguiller, 183 ; Royer, 80 ; Dumont, 55.

HARNES

Inscr., 8 818 ; suffr. expr., 7 220. Marchais, 2 293 (31,82) ; Giscard d'Estaing, 2 026 (28,06) ; Mitterrand, 1 592 (22,04) ; Chirac, 648 (8,97) ; Lalonde, 207 (2,86) ; Laguiller, 200 (2,77) ; Debré, 79 (1,09) ; Garaud, 73 (0,99) ; Crépeau, 61 (0,84) ; Bouchardeau, 37 (0,51).

1974. — Mitterrand, 3 150 (56,70) ; Giscard, 1 222 (20,08) ; Chaban, 901 (14,80) ; Laguiller, 252 ; Royer, 78 ; Muller, 45 ; Dumont, 42.

LENS

Inscr., 26 495 ; suffr. expr., 22 040. Mitterrand, 7 498 (33,02) ; Giscard d'Estaing, 5 491 (24,91) ; Marchais, 4 734 (21,48) ; Chirac, 2 294 (10,41) ; Lalonde, 620 (2,81) ; Laguiller, 512 (2,32) ; Debré, 283 (1,28) ; Crépeau, 270 (1,23) ; Garaud, 179 (0,81) ; Bouchardeau, 159 (0,72).

1974. — Mitterrand, 12 004 (57,99) ; Giscard, 4 567 (22,06) ; Chaban, 2 696 (13,02) ; Laguiller, 541 ; Royer, 353 ; Dumont, 209.

LIBERCOURT

Inscr., 5 291 ; suffr. expr., 4 356. Marchais, 1 196 (27,45) ; Giscard d'Estaing, 1 183 (27,16) ; Mitterrand, 1 162 (26,67) ; Chirac, 415 (9,52) ; Lalonde, 131 (3,00) ; Laguiller, 116 (2,66) ; Debré, 56 (1,28) ; Crépeau, 37 (0,84) ; Garaud, 32 (0,73) ; Bouchardeau, 28 (0,64).

1974. — Mitterrand, 2 105 (57,48) ; Giscard, 673 (18,37) ; Chaban, 624 (17,03) ; Laguiller, 142 ; Royer, 33 ; Dumont, 22.

LIEVIN

Inscr., 21 616 ; suffr. expr., 17 747. Mitterrand, 6 282 (35,40) ; Marchais, 4 867 (27,42) ; Giscard d'Estaing, 3 682 (20,75) ; Chirac, 1 377 (16,76) ; Laguiller, 491 (2,77) ; Lalonde, 443 (2,50) ; Debré, 201 (1,13) ; Crépeau, 183 (1,03) ; Garaud, 124 (0,70) ; Bouchardeau, 97 (0,55).

1974. — Mitterrand, 10 020 (64,77) ; Giscard, 3 490 (16,09) ; Chaban, 1 798 (11,62) ; Laguiller, 504 ; Royer, 232 ; Dumont, 140.

MERICOURT

Inscr., 5 996 ; suffr. expr., 6 780. Marchais, 2 631 (38,80) ; Giscard d'Estaing, 1 606 (23,68) ; Mitterrand, 1 392 (20,53) ; Chirac, 573 (8,45) ; Lalonde, 186 (2,74) ; Crépeau, 62 (0,91) ; Debré, 62 (0,91) ; Bouchardeau, 47 (0,69) ; Garaud, 39 (0,57).

1974. — Mitterrand, 3 291 (61,08) ; Giscard, 935 (17,35) ; Chaban, 793 (14,71) ; Laguiller, 194 ; Royer, 55 ; Dumont, 43.

NŒUX-LES-MINES

Inscr., 9 192 ; suffr. expr., 7 686. Mitterrand, 2 126 (27,66) ; Giscard d'Estaing, 2 060 (26,80) ; Marchais, 1 944 (25,29) ; Chirac, 851 (11,07) ; Lalonde, 207 (2,69) ; Laguiller, 180 (2,34) ; Debré, 129 (1,67) ; Crépeau, 83 (1,07) ; Garaud, 74 (0,96) ; Bouchardeau, 32 (0,41).

1974. — Mitterrand, 3 621 (54,93) ; Giscard, 1 418 (21,51) ; Chaban, 1 149 (17,43) ; Laguiller, 171 ; Royer, 99 ; Dumont, 38.

OUTREAU

Inscr., 9 713 ; suffr. expr., 8 038. Mitterrand, 2 875 (35,76) ; Marchais, 2 392 (29,75) ; Giscard d'Estaing, 1 337 (16,63) ; Chirac, 672 (8,32) ; Laguiller, 228 (2,83) ; Lalonde, 186 (2,31) ; Crépeau, 128 (1,59) ; Debré, 99 (1,23) ; Garaud, 63 (0,78) ; Bouchardeau, 58 (0,72).

1974. — Mitterrand, 4 517 (67,84) ; Giscard, 1 121 (16,83) ; Chaban, 616 (9,25) ; Laguiller, 157 ; Royer, 102 ; Dumont, 42.

LE PORTEL

Inscr., 7 136 ; suffr. expr., 5 873. Giscard d'Estaing, 1 567 (26,68) ; Marchais, 1 448 (24,65) ; Mitterrand, 1 446 (24,62) ; Chirac, 919 (15,64) ; Lalonde, 130 (2,21) ; Debré, 116 (1,97) ; Laguiller, 104 (1,77) ; Crépeau, 86 (1,46) ; Bouchardeau, 30 (0,51) ; Garaud, 27 (0,45).

1974. — Mitterrand, 2 139 (43,57) ; Giscard, 1 349 (27,48) ; Chaban, 1 049 (21,36) ; Royer, 137 ; Laguiller, 95 ; Dumont, 45.

BOUVROY

Inscr., 5 830 ; suffr. expr., 5 029. Marchais, 2 200 (43,74) ; Giscard d'Estaing, 1 177 (23,40) ; Mitterrand, 871 (17,31) ; Chirac, 433 (8,61) ; Lalonde, 102 (2,02) ; Laguiller, 92 (1,82) ; Crépeau, 54 (1,07) ; Debré, 48 (0,95) ; Garaud, 37 (0,73) ; Bouchardeau, 15 (0,29).

1974. — Mitterrand, 2 415 (62,30) ; Chaban, 668 (17,23) ; Giscard, 547 (14,11) ; Laguiller, 105 ; Royer, 57 ; Dumont, 30.

SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Inscr., 7 841 ; suffr. expr., 6 459. Mitterrand, 1 790 (27,71) ; Giscard d'Estaing, 1 642 (25,42) ; Marchais, 1 470 (22,75) ; Chirac, 896 (13,87) ; Lalonde, 206 (3,18) ; Laguiller, 151 (2,33) ; Crépeau, 98 (1,51) ; Debré, 93 (1,43) ; Bouchardeau, 66 (1,02) ; Garaud, 47 (0,72).

1974. — Mitterrand, 2 978 (52,53) ; Giscard, 1 515 (26,72) ; Chaban, 720 (12,70) ; Laguiller, 151 ; Royer, 112 ; Dumont, 64.

SAINT-OMER

Inscr., 10 085 ; suffr. expr., 7 288. Mitterrand, 2 073 (28,44) ; Giscard d'Estaing, 2 070 (28,40) ; Chirac, 1 299 (17,82) ; Marchais, 1 030 (14,13) ; Lalonde, 245 (3,36) ; Laguiller, 175 (2,40) ; Debré, 152 (2,08) ; Crépeau, 121 (1,66) ; Garaud, 71 (0,97) ; Bouchardeau, 52 (0,71).

1974. — Mitterrand, 3 090 (37,74) ; Giscard, 3 011 (36,78) ; Chaban, 1 360 (16,61) ; Royer, 252 ; Laguiller, 206 ; Dumont, 103.

SALLAUMINES

Inscr., 7 841 ; suffr. expr., 6 443. Marchais, 2 588 (40,16) ; Giscard d'Estaing, 1 523 (23,63) ; Mitterrand, 1 298 (20,14) ; Chirac, 500 (7,76) ; Laguiller, 183 (2,84) ; Lalonde, 143 (2,21) ; Debré, 79 (1,23) ; Crépeau, 57 (0,88) ; Garaud, 37 (0,57) ; Bouchardeau, 35 (0,54).

1974. — Mitterrand, 3 623 (66,52) ; Giscard, 767 (14,08) ; Chaban, 689 (12,63) ; Laguiller, 183 ; Royer, 64 ; Dumont, 49.

Compte tenu d'une très légère augmentation du nombre des abstentions, M. Marchais ne retrouve pas — il s'en faut de 5 à 6 % selon les scrutins — le score du P.C. aux législatives de 1978 et aux élections européennes de 1979, alors que M. Mitterrand approche les résultats du P.S. dans un département touché par la crise économique et où une dure compétition oppose les deux partis traditionnellement bien implantés. Si les électeurs communistes se rallient à sa candidature, M. Mitterrand peut envisager, le 10 mai, de rétablir la position majoritaire qui a été la sienne en 1974.

En revanche, le chef de l'Etat sortant perd des points à Arras, Avion, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Calais et Saint-Omer, tandis qu'il se maintient ou améliore ses résultats à Etaples, Lens, Liévin, Méricourt, Bruay-en-Artois et Bouvroy par rapport au scrutin présidentiel de 1974. Dans toutes les localités citées, sauf à Arras, Boulogne, Liévin et Saint-Omer, M. Chirac ne parvient pas à égaler le score de M. Chaban-Delmas en 1974. C'est le principal fait à remarquer.

PUY-DE-DOME

Inscr., 387 651 ; vot., 321 568
Abst., 66 083 (17,04 %)
Suffr. expr., 317 273

Giscard d'Estaing	101 027 (31,84)
Mitterrand	88 820 (27,99)
Chirac	46 148 (14,54)
Marchais	43 495 (13,70)

Lalonde, 11 940 (3,76) ; Laguiller, 9 194 (2,89) ; Crépeau, 6 094 (1,92) ; Garaud, 4 074 (1,28) ; Bouchardeau, 3 372 (1,06) ; Debré, 3 109 (0,97).

1979. — Ins., 376 365 ; abst., 39,58 % ; suffr. expr., 217 221. U.F.E., 66 430 (30,58) ; P.S.-M.R.G., 60 209 (27,71) ; P.C., 40 175 (18,49) ; D.I.F.E., 26 704 (12,29) ; trotsk., 7 676 (3,53) ; Eur. écol., 7 653 (3,52).

1978. — Ins., 375 986 ; abst., 15,32 % ; suffr. expr., 312 680. U.D.F., 102 185 (32,68) ; P.S., 95 316 (30,48) ; P.C.F., 52 468 (16,77) ; R.P.R., 31 503 (10,07) ; ext. g., 16 121 (5,15) ; écol., 4 811 (1,53) ; M.R.G., 4 044 ; div. ma., 2 907 ; ext. dr., 1 475 ; div., 848.

1974. — Ins., 332 576 ; abst., 14,77 % ; suffr. expr., 281 484. Giscard, 126 833 (45,05) ; Mitterrand, 119 530 (42,49) ; Chaban, 12 288 (4,36) ; Laguiller, 9 971 ; Royer, 5 203 ; Dumont, 2 918 ; Le Pen, 1 547 ; Muller, 1 194 ; Krivine, 984 ; Renouvin, 479 ; Sebag, 309 ; Héraud, 128.

CLERMONT-FERRAND

Inscr., 77 934 ; suffr. expr., 62 948. Giscard d'Estaing, 19 272 (30,61) ; Mitterrand, 18 006 (28,60) ; Chirac, 8 818 (14) ; Marchais, 8 673 (13,77) ; Lalonde, 2 708 (4,30) ; Crépeau, 1 531 (2,43) ; Laguiller, 1 526 (2,42) ; Garaud, 880 (1,39) ; Bouchardeau, 849 (1,34) ; Debré, 685 (1,08).

1974. — Giscard, 28 390 (45,97) ; Mitterrand, 26 624 (42,81) ; Chaban, 2 417 (3,88) ; Laguiller, 1 546 ; Royer, 1 066 ; Dumont, 888 ; Le Pen, 373 ; Muller, 276 ; Krivine, 229 ; Renouvin, 71 ; Sebag, 59 ; Héraud, 30.

CHAMALIERES

Inscr., 11 786 ; suffr. expr., 10 032. Giscard d'Estaing, 4 438 (44,24) ; Mitterrand, 2 022 (20,10) ; Chirac, 1 734 (17,28) ; Marchais, 531 (5,29) ; Lalonde, 423 (4,22) ; Crépeau, 295 (2,94) ; Garaud, 180 (1,79) ; Laguiller, 162 (1,61) ; Debré, 132 (1,32) ; Bouchardeau, 115 (1,15).

1974. — Giscard, 6 092 (64,22) ; Mitterrand, 2 513 (26,49) ; Chaban, 272 (2,86) ; Laguiller, 180 ; Dumont, 136 ; Royer, 141.

COURNON-D'AUVERGNE

Inscr., 8 749 ; suffr. expr., 7 059. Mitterrand, 2 244 (31,79) ; Giscard d'Estaing, 1 880 (26,63), Marchais, 986 (13,97) ; Chirac, 952 (13,49) ; Lalonde, 311 (4,41) ; Laguiller, 205 (2,90) ; Crépeau, 201 (2,85) ; Garaud, 104 (1,47) ; Bouchardeau, 88 (1,25) ; Debré, 88 (1,25).

1974. — Mitterrand, 1 932 (47,38) ; Giscard, 1 630 (39,98) ; Chaban, 177 (4,34) ; Laguiller, 148 ; Dumont, 73 ; Royer, 54.

ISSOIRE

Inscr., 8 161 ; suffr. expr., 6 666. Giscard d'Estaing, 2 270 (34,84) ; Mitterrand, 1 647 (24,73) ; Chirac, 972 (14,59) ; Marchais, 896 (13,45) ; Lalonde, 311 (4,67) ; Laguiller, 185 (2,77) ; Crépeau, 155 (2,32) ; Garaud, 95 (1,42) ; Bouchardeau, 76 (1,14) ; Debré, 59 (0,88).

1974. — Giscard, 2 326 (47,09) ; Mitterrand, 2 015 (37,56) ; Chaban, 389 (7,25) ; Laguiller, 147 ; Royer, 131 ; Dumont, 67.

RIOM

Inscr., 10 235 ; suffr. expr., 8 596. Mitterrand, 3 527 (29,40) ; Giscard d'Estaing, 2 518 (29,29) ; Marchais, 1 338 (15,57) ; Chirac, 1 170 (13,61) ; Lalonde, 358 (4,16) ; Laguiller, 191 (2,22) ; Crépeau, 185 (2,15) ; Debré, 119 (1,38) ; Garaud, 109 (1,27) ; Bouchardeau, 81 (0,94).

1974. — Giscard, 3 152 (43,42) ; Mitterrand, 3 150 (43,40) ; Chaban, 386 (5,31) ; Laguiller, 193 ; Royer, 152 ; Dumont, 106.

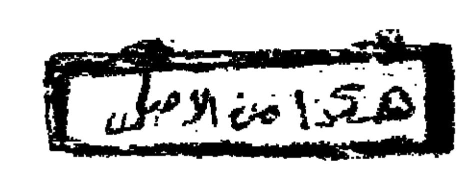
THIERS

Inscr., 10 345 ; suffr. expr., 8 325. Mitterrand, 2 404 (28,88) ; Giscard d'Estaing, 2 334 (27,3) ; Marchais, 1 476 (17,73) ; Chirac, 1 149 (13,80) ; Lalonde, 346 (4,16) ; Laguiller, 227 (2,73) ; Crépeau, 154 (1,85) ; Garaud, 84 (1,01) ; Bouchardeau, 83 (1,01) ; Debré, 78 (0,94).

1974. — Mitterrand, 3 880 (46,72) ; Giscard, 3 306 (39,70) ; Laguiller, 357 (4,28) ; Chaban, 337 (4,04) ; Royer, 202 ; Dumont, 101.

Alors qu'en 1974 M. Giscard d'Estaing obtenait 45 %, il n'obtient cette fois que 31,84 %. On pourcentage voisin de ceux obtenus par l'U.D.F. en 1978 et par la liste de Mme Veil en 1979, aux élections européennes. C'est M. Chirac qui récupère en grande partie les voix perdues par M. Giscard d'Estaing, le maire de Paris obtenant 10 points de plus que M. Chaban-Delmas en 1974. Ce phénomène est particulièrement marquant à Chamalières. Dans cette ville dont il était le maire, M. Giscard d'Estaing recule de 20 points, alors que le maire de Paris améliore le score de M. Chaban-Delmas de près de 15 points.

M. Mitterrand fait un peu mieux que la liste P.S.-M.R.G. en 1978. Le total des voix de gauche atteint 47,58 %, et celui de la majorité 48,85 %. En 1974, cette dernière dépassait la barre des 50 %.



PREMIER TO

DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Inscr., 390 751 ; vot., 320 099
Abst., 70 642 (18,07 %)
Suffr. expr., 316 173

Giscard d'Estaing.. 90 877 (28,74)
Mitterrand 90 315 (28,56)
Chirac 65 703 (20,78)
Marchais 33 380 (10,55)

Lalonde, 11 699 (3,70) ; Laguiller, 6 436 (2,03) ; Crépeau, 5 818 ; Debré, 4 968 (1,57) ; Garaud, 3 767 (1,19) ; Bouchardeau, 3 410 (1,07).

1979. — Ins., 377 017 ; abst., 38,19 % ; suffr. expr., 230 652. U.F.E., 67 993 (29,47) ; P.S.-M.R.G., 60 215 (26,10) ; DIFE, 44 298 (19,20) ; P.C., 31 774 (13,77) ; Eur. Ecol., 10 362 (4,49) ; Trotsk., 5 617 (2,43).

1978. — Ins., 375 532 ; abst., 15,44 % ; suffr. expr., 312 376. R.P.R., 123 335 (39,48) ; P.S., 90 039 (28,82) ; P.C., 40 886 (13,08) ; U. D. F., 36 036 (11,53) ; Ecol., 7 473 (2,39) ; ext. g., 5 029 (1,60) ; REG., 4 923 ; ext. dr., 1 682 ; M.R.G., 1 632 ; div., 1 341.

1974. — Ins., 329 406 ; abst., 16,29 % ; suffr. expr., 273 601. Mitterrand, 101 328 (37,11) ; Giscard, 76 725 (28,04) ; Chaban, 73 798 (26,97) ; Royer, 7 010 ; Laguiller, 5 919 ; Dumont, 2 445 ; Le Pen, 2 308 ; Héraud, 1 135 ; Muller, 1 044 ; Krivine, 801 ; Sebag, 453 ; Renouvin, 425.

PAU

Inscr., 47 375 ; suffr. expr., 37 787
Mitterrand, 11 937 (31,5) ; Giscard d'Estaing, 10 644 (28,1) ; Chirac, 7 703 (20,3) ; Marchais, 3 007 (7,95) ; Lalonde, 1 641 (4,3) ; Crépeau, 730 (1,9) ; Laguiller, 605 (1,6) ; Garaud, 545 (1,4) ; Debré, 522 (1,3) ; Bouchardeau, 453 (1,1).

1974. — Mitterrand, 12 766 (37,82) ; Giscard, 12 244 (36 27) ; Chaban, 6 057 (17,94) ; Royer, 936 ; Laguiller, 511 ; Dumont, 441 ; Le Pen, 430 ; Muller, 124 ; Krivine, 84 ; Héraud, 73 ; Sebag, 49 ; Renouvin, 36.

ANGLET

Inscr., 20 538 ; suffr. expr., 16 527
Giscard d'Estaing, 4 925 (29,8) ; Mitterrand, 4 385 (26,5) ; Chirac, 3 232 (19,5) ; Marchais, 1 857 (11,2) ; Lalonde, 731 (4,42) ; Crépeau, 378 (2,2) ; Laguiller, 311 (1,8) ; Debré, 302 (1,8) ; Garaud, 242 (1,4) ; Bouchardeau, 164 (0,9).

1974. — Mitterrand, 4 402 (36,47) ; Chaban, 3 399 (28,16) ; Giscard, 3 367 (27,90) ; Royer, 315 ; Laguiller, 206 ; Dumont, 122.

BAYONNE

Inscr., 26 833 ; suffr. expr., 20 900
Giscard d'Estaing, 6 320 (30,1) ; Mitterrand, 5 584 (26,7) ; Chirac, 3 673 (17,5) ; Marchais, 2 835 (13,5) ; Lalonde, 746 (3,5) ; Crépeau, 431 (2,06) ; Debré, 427 (2) ; Laguiller, 418 (2) ; Garaud, 241, (1,1) ; Bouchardeau, 225 (1,07).

1974. — Mitterrand, 7 384 (37,85) ; Giscard, 5 551 (28,45) ; Chaban, 5 073 (26,00) ; Royer, 539 ; Laguiller, 376 ; Le Pen, 184 ; Dumont, 151.

BIARRITZ

Inscr., 20 906 ; suffr. expr., 16 313
Giscard d'Estaing, 5 225 (32) ; Mitterrand, 4 016 ; (24,6) ; Chirac, 3 495 (21,4) ; Marchais, 1 486 (9,1) ; Lalonde, 636 (3,8) ; Crépeau, 433 (2,6) ; Debré, 374 (2,2) ; Laguiller, 276 (1,6) ; Garaud, 247 (1,5) ; Bouchardeau, 125 (0,7).

1974. — Mitterrand, 4 713 (31,41) ; Giscard, 4 711 (31,39) ; Chaban, 4 205 (28,02) ; Royer, 561 ; Laguiller, 265 ; Le Pen, 170 ; Dumont, 168.

BILLERE

Inscr., 8 399 ; suffr. expr., 6 496
Mitterrand, 2 182 (33,5) ; Giscard d'Estaing, 1 676 (25,8) ; Chirac, 1 171 (18,02) ; Marchais, 643 (9,8) ; Lalonde, 310 (4,7) ; Crépeau, 140 (2,1) ; Laguiller, 123 (1,8) ; Garaud, 100 (1,5) ; Bouchardeau, 80 (1,23) ; Debré, 71 (1,09).

1974. — Mitterrand, 2 319 (41,35) ; Giscard, 1 821 (32,47) ; Chaban, 1 031 (18,38) ; Royer, 120 ; Laguiller, 160 ; Dumont, 93.

HENDAYE

Inscr., 6 750 ; suffr. expr., 5 169
Mitterrand, 1 586 (30,6) ; Giscard d'Estaing, 1 293 (25) ; Marchais, 829 (16) ; Chirac, 743 (14,3) ; Lalonde, 218 (4,2) ; Crépeau, 129 (2,4) ; Laguiller, 123 (2,4) ; Debré, 135 (2,2) ; Bouchardeau, 66 (1,2) ; Garaud, 62 (1,1).

1974. — Mitterrand, 1 873 (42,57) ; Chaban, 1 247 (28,21) ; Giscard, 941 (21,28) ; Royer, 104 ; Laguiller, 81 ; Héraud, 3.. ; Dumont, 39.

OLORON-SAINTE-MARIE

Inscr., 8 279 ; suffr. expr., 6 634
Mitterrand, 1 821 (27,4) ; Giscard d'Estaing, 1573 (23,7) ; Marchais, 1 470 (22,19) ; Chirac, 1 135 (17,1) ; Lalonde, 226 (3,4) ; Laguiller, 111 (1,6) ; Crépeau, 89 (1,32) ; Debré, 88 (1,32) ; Bouchardeau, 57 (0,86) ; Garaud, 54 (0,81).

1974. — Mitterrand, 2 998 (46,58) ; Giscard, 1 554 (24,14) ; Chaban, 1 422 (22,09) ; Royer, 154 ; Laguiller, 1.. ; Dumont, 63.

ORTHEZ

Inscr., 7 718 ; suffr. expr., 6 357
Mitterrand, 2 232 (35,1) ; Giscard d'Estaing, 1 721 (27,07) ; Chirac, 878 (13,8) ; Marchais, 674 (10,6) ; Lalonde, 307 (4,8) ; Crépeau, 147 (2,3) ; Laguiller, 134 (2,1) ; Debré, 99 (1,5) ; Garaud, 86 (1,3) ; Bouchardeau, 79 (1,2).

1974. — Mitterrand, 2 514 (45,11) ; Giscard, 1 348 (24,18) ; Chaban, 1 294 (23,21) ; Royer, 128 ; Laguiller, 1.. ; Dumont, ..

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Inscr., 8 322 ; suffr. expr., 7 269
Giscard d'Estaing, 2 374 (32,6) ; Mitterrand, 1 639 (22,5) ; Chirac, 1 525 (20,9) ; Marchais, 753 (10,3) ; Lalonde, 292 (4,01) ; Crépeau, 203 (2,7) ; Debré, 162 (2,2) ; Laguiller, 133 (1,8) ; Garaud, 96 (1,3) ; Bouchardeau, 93 (1,2).

1974. — Chaban, 2 227 (35,98) ; Mitterrand, 1 809 (29,23) ; Giscard, 1 612 (26,05) ; Royer, 217 ; Laguiller, S.. ; Dumont, 71

Dans un département réputé difficile pour lui, M. Mitterrand arrive à égalité avec M. Giscard d'Estaing. M. Chirac, quant à lui, fait pratiquement le double des voix de M. Marchais, en net recul. A Pau, dans la ville de M. André Labarrère (P.S.), M. Mitterrand arrive de peu en tête pour ce premier tour.

HAUTES-PYRÉNÉES

Inscr., 168 040 ; vot., 133 556
Abst., 34 484 (20,52 %)
Suffr. expr., 131 460

Mitterrand 40 716 (30,97)
Giscard d'Estaing . 30 511 (23,20)
Marchais 25 005 (19,02)
Chirac 20 612 (15,67)

Lalonde, 4 075 (3,09) ; Crépeau, 3 173 (2,41) ; Laguiller, 2 816 (2,14) ; Debré, 1 771 (1,34) ; Garaud, 1 589 (1,20) ; Bouchardeau, 1 192 (0,90).

1979. — Ins., 163 980 ; abst., 38,37 % ; suf. exp., 96 588. P.S.-M.R.G., 26 927 (27,87) ; P.C., 23 958 (24,80) ; U.F.E., 23 088 (23,90) ; D.I.F.E., 13 393 (13,86) ; Eur. Ecol., 3 045 (3,15) ; Trotsk., 2 635 (2,72).

1978. — Ins., 164 468 ; abst., 17,28 % ; suf. exp., 133 751 P.C., 31 318 (23,41) ; U.D.F., 28 124 (21,02) ; M.R.G., 25 423 (19,00) ; R.P.R., 22 274 (16,65) ; P.S., 17 443 (13,04) ; Ext. g., 4 375 (3,27) ; Ecol., 2 988 (2,23) ; Div. maj., 1 447 ; Div., 361.

1974. — Ins., 145 834 ; abst., 17,11 % ; suf. exp., 119 749 Mitterrand, 60 653 (50,65) ; Giscard, 28 757 (24,01) ; Chaban, 21 392 (17,86) ; Laguiller, 3 116 ; Royer, 2 280 ; Dumont, 1 139 ; Le Pen, 896 ; Krivine, 468 ; Muller, 462 ; Renouvin, 262 ; Sebag, 224 ; Héraud, 100.

TARBES

Inscr., 33 755 ; suffr. expr., 24 128
Mitterrand, 6 562 (27,19) ; Marchais, 5 668 (23,49) ; Giscard d'Estaing, 5 565 (23,06) ; Chirac, 3 752 (15,55) ; Lalonde, 812 (3,36) ; Crépeau, 475 (1,96) ; Laguiller, 400 (1,65) ; Debré, 359 (1,48) ; Garaud, 314 (1,30) ; Bouchardeau, 221 (0,91).

1974. — Mitterrand, 12 184 (51,73) ; Giscard, 6 440 (27,34) ; Chaban, 3 393 (14,40) ; Royer, 432 ; Laguiller, 332 ; Dumont, 270 ; Le Pen, 217 ; Muller, 95 ; Krivine, 80 ; Renouvin, 43 ; Sebag, 43 ; Héraud, 24.

BAGNERES-DE-BIGORRE

Inscr., 6 399 ; suffr. expr., 5 000
Giscard d'Estaing, 1 337 (26,74) ; Mitterrand, 1 205 (24,1) ; Marchais, 1 174 (23,48) ; Chirac, 650 (13) ; Lalonde, 176 (3,52) ; Crépeau, 139 (2,78) ; Laguiller, 130 (2,4) ; Debré, 72 (1,44) ; Garaud, 66 (1,32) ; Bouchardeau, 61 (1,22).

1974. — Mitterrand, 2 433 (50,41) ; Giscard, 1 146 (23,74) ; Chaban, 862 (17,86) ; Royer, 111 ; Laguiller, 107 ; Dumont, 51.

LOURDES

Inscr., 12 341 ; suffr. expr., 10 102
Giscard d'Estaing, 3 283 (32,50) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,55) ; Marchais, 833 (8,24) ; Lalonde, 323 (3,2) ; Crépeau, 183 (1,81) ; Debré, 183 (1,81) ; Laguiller, 170 (1,68) ; Garaud, 139 (1,37) ; Bouchardeau, 70 (0,69).

1974. — Giscard, 3 421 (37,24) ; Mitterrand, 3 153 (34,38) ; Chaban, 1 801 (19,61) ; Royer, 366 ; Laguiller, 166 ; Dumont, 89.

Dans les Hautes-Pyrénées, il semblait acquis que M. Mitterrand arriverait nettement en tête, d'autant que la Fédération du M.R.G., la deuxième de France, s'était ralliée à lui depuis plusieurs mois et devait mener une campagne très active en sa faveur. M. Michel Crepeau a été victime de cette prise de position. Le score de M. Mitterrand, qui dépasse 27 % à Tarbes, atteint près de 31 % pour l'ensemble du département.

A Lourdes, cependant, c'est M. Giscard d'Estaing qui arrive en tête, malgré la campagne de M. François Abadie, maire, député (M.R.G.), en faveur de M. Mitterrand.

A Tarbes, le parti socialiste — minoritaire au conseil municipal d'union de la gauche — aura eu la satisfaction de voir M. Mitterrand arriver à la première place avec 27,19 % contre les 23,49 % qui sont allés à M. Marchais. Un responsable du P.C. a mis l'avantage de M. Mitterrand sur le compte d'un « ras-le-bol » exprimé par les suffrages émanant des milieux populaires.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Inscr., 225 029 ; vot., 174 901
Abst., 50 128 (22,27 %)
Suffr. expr., 171 738

Giscard d'Estaing . 45 555 (26,52)
Mitterrand 43 943 (25,53)
Marchais 35 850 (20,87)
Chirac 26 397 (15,37)

Lalonde, 6 394 (3,72) ; Crépeau, 3 815 (2,22) ; Laguiller, 3 746 (2,18) ; Debré, 2 325 (1,35) ; Garaud, 2 181 (1,26) ; Bouchardeau, 1,532 (0,89).

1979. — Ins., 214 780 ; abst., 43,27 % ; suff. expr., 115 941. P.C., 34 758 (29,97) ; U.F.E., 30 576 (26,37) ; P.S.-M.R.G., 24 005 (20,70) ; D.I.F.E., 15 238 (13,14) ; Eur. Ecol., 3 425 (2,95) ; Trotsk, 3 111 (2,68).

1978. — Ins., 213 199 ; abst., 20,43 % ; suffr. expr 165 371 ; P.C 50 011 (30,24) ; P.S., 37 004 (22,37) ; R.P.R., 28 215 (17,06) ; div., 26 446 (15,99) ; U.D.F., 14 866 (8,98) ; reg. 3 641 ; ext. g., 2 596 ; div maj., 2 592

1974. — Ins., 182 776 ; abst., 18,65 % ; suffr. expr., 147 135 ; Mitterrand, 75 485 (51,30) ; Giscard, 42 226 (28,69) ; Chaban, 18 678 (12,69) ; Royer, 2 698 ; Laguiller, 2 488 ; Le Pen, 1 935 ; Dumont, 1 550 ; Krivine, 717 ; Muller, 640 ; Renouvin, 283 ; Héraud, 233 ; Sebag, 202.

PERPIGNAN

Inscr., 70 546 ; suffr. expr., 51 358
Giscard d'Estaing, 15 295 (29,78) ; Mitterrand, 13 188 (25,77) ; Marchais, 8 469 (16,49) ; Chirac, 8 452 (16,45) ; Lalonde, 2 021 (3,93) ; Crépeau, 1 052 (2,05) ; Laguiller, 982 (1,91) ; Debré, 745 (1,45) ; Garaud, 185 (1,33) ; Bouchardeau, 468 (0,91)

1974. — Mitterrand, 21 934 (46,67) ; Giscard, 15 563 (33,11) ; Chaban, 5 563 (11,83) ; Royer, 935 ; Le Pen, 874 ; Laguiller, 782 ; Dumont, 604 ; Krivine, 226 ; Muller, 201 ; Héraud, 101 ; Renouvin, 94 ; Sebag, 71.

CERET

Inscr., 4 833 ; suffr expr., 3 889
Giscard d'Estaing, 992 (25,50) ; Mitterrand, 962 (24,73) ; Marchais, 910 (23,39) ; Chirac, 548 (14,09) ; Lalonde, 157 (4,03) ; Crépeau, 82 (2,10) ; Laguiller, 76 (1,95) ; Debré, 63 (1,61) ; Garaud, 51 (1,31) ; Bouchardeau 43 (1,10).

1974. — Mitterrand, 1 741 (53,07) ; Giscard, 854 (26,03) ; Chaban, 441 (13,44) ; Laguiller, 68 ; Royer, 48 ; Dumont, 42.

ELNE

Inscr., 4 140 ; suffr. expr., 3 191
Marchais, 914 (28,34) ; Mitterrand, 745 (23,34) ; Giscard d'Estaing, 659 (20,65) ; Chirac, 491 (15,38) ; Lalonde, 105 (3,29) ; Laguiller, 79 (2,47) ; Crépeau, 74 (2,31) ; Debré, 50 (1,56) ; Garaud, 40 (1,25) ; Bouchardeau, 34 (1,06).

1974. — Mitterrand, 1 622 (56,18) ; Giscard, 669 (23,17) ; Chaban, 406 (14,06) ; Laguiller, 50 ; Royer, 42 ; Dumont, 24.

PRADES

Inscr., 4 195 ; suffr. expr., 3 314
Giscard d'Estaing, 896 (23,07) ; Mitterrand, 738 (22,26) ; Marchais, 694 (20,94) ; Chirac, 578 (17,44) ; Lalonde, 129 (3,89) ; Crépeau, 84 (2,53) ; Debré, 55 (1,65) ; Garaud, 54 (1,62).

1974. — Mitterrand, 1 530 (48,64) ; Giscard, 991 (31,51) ; Chaban, 375 (11,92) ; Royer, 75 ; Dumont, 53 ; Laguiller, 50.

RIVESALTES

Inscr., 4 360 ; suffr. expr., 3 543
Marchais, 1 103 (31,13) ; Mitterrand, 793 (22,38) ; Giscard d'Estaing, 773 (21,81) ; Chirac, 561 (15,83) ; Lalonde, 112 (3,16) ; Crépeau, 57 (1,60) ; Laguiller, 56 (1,58) ; Garaud, 39 (1,10) ; Bouchardeau, 21 (0,59).

1974. — Mitterrand, 1 731 (55,02) ; Giscard, 818 (26,00) ; Chaban, 389 (12,36) ; Royer, 56 ; Laguiller, 48 ; Dumont, 40.

THUIR

Inscr., 3 553 ; suffr. expr., 2 787
Mitterrand, 884 (24,95) ; Marchais, 644 (23,10) ; Giscard d'Estaing, 614 (22,03) ; Chirac, 297 (10,65) ; Lalonde, 109 (3,91) ; Laguiller, 86 (3,02) ; Crépeau, 51 (1,83) ; Bouchardeau, 41 (1,47) ; Garaud, 33 (1,18) ; Debré, 28 (0,10).

1974. — Mitterrand, 1 458 (58,32) ; Giscard, 511 (20,44) ; Chaban, 350 (14,00) ; Royer, 60 ; Laguiller, 50 ; Dumont, 23.

Le P.C. se retrouve au niveau de 1968, où M. Marchais ne vient en tête des communes importantes qu'à Elne et Rivesaltes. Son score à Perpignan est inférieur à la moyenne départementale alors que les communistes avaient progressé aux dernières élections cantonales. Dans cette ville, le maire M. Alduy, U.D.F., n'avait pris position pour M. Giscard d'Estaing qu'en fin de campagne. Le candidat écologiste a profité de l'inquiétude provoquée par le problème de l'extraction d'uranium à Ille-sur-Têt.

BAS-RHIN

Inscr., 580 172 ; vot., 467 352
Abst., 112 820 (19,44 %)
Suffr. expr., 458 289

Giscard d'Estaing. 210 105 (45,84)
Mitterrand 101 024 (22,04)
Chirac 69 419 (15,14)
Lalonde 21 596 (4,71)

Marchais, 20 865 (4,55) ; Debré, 7 956 (1,73) ; Laguiller, 7 893 (1,72) ; Garaud, 7 294 (1,59) ; Crépeau, 7 174 (1,56) ; Bouchardeau, 4 963 (1,08).

1979. — Ins., 560 314 ; abst., 42,60 % : suffr. expr., 304 909 ; U.F.E., 124 069 (40,69) ; P.S.-M.R.G., 61 664 (20,22) ; D.I.F.E., 51 482 (16,88) ; Eur. Ecol., 22 928 (7,51) ; P.C., 16 496 (5,41) ; E.E.E., 9 798 (3,21) ; Trotsk., 8 851 (2,90).

1978. — Ins., 557 276 abst., 18,16 % . suffr. expr., 445 194 R.P.R., 168 393 (37,82) ; U.D.F., 104 555 (23,48) ; P.S., 79 788 (17,92) ; P.C., 29 280 (6,57) ; Ecol., 22 563 (5,06) ; Div. maj., 18 823 ; ext g., 12 624 ; M.R.G., 2 943 ; rég., 2 .12 ; ext. d., 2 229 ; div., 1 684.

1974. — Ins., 486 479 ; abst., 17,30 % suffr. expr., 395 095. Giscard, 173 020 (43,68) ; Mitterrand, 122 929 (31,03) ; Chaban, 59 523 (15,02) ; Muller, 14 656 ; Royer, 7 954 ; Dumont, 6 340 ; Laguiller, 6 097 ; Héraud, 1 771 ; Le Pen, 1 623 ; Krivine, 822 ; Sebag, 738 ; Renouvin, 622.

STRASBOURG

Inscr., 128 254 ; suffr. expr., 97 495
Giscard d'Estaing, 37 477 (38,44) ; Mitterrand, 25 620 (26,28) ; Chirac, 15 740 (16,04) ; Lalonde, 4 984 (5,11) ; Marchais, 4 827 (4,95) ; Crépeau, 2 052 (2,10) ; Debré, 1 944 (1,99) ; Garaud, 1 756 (1,80) ; Bouchardeau, 1 674 (1,71) ; Laguiller, 1 421 (1,46).

1974. — Giscard, 38 935 (43,34) ; Mitterrand, 31 145 (34,67) ; Chaban, 11 212 (12,48) ; Muller, 2 215 ; Dumont, 2 175 ; Royer 1 962 ; Laguiller, 913 ; Héraud, 464 ; Le Pen, 403 ; Krivine, 162 ; Sebag, 139 ; Renouvin, 94

BISCHHEIM

Inscr., 8 673 ; suffr. expr., 6 500
Giscard d'Estaing, 2 355 (36,23) ; Mitterrand, 1 906 (29,32) ; Marchais, 757 (11,64) ; Chirac, 719 (11,06) ; Lalonde, 299 (4,60) ; Crépeau, 118 (1,81) ; Laguiller, 108 (1,66) ; Debré, 100 (1,53) , Garaud 76 (1,16) ; Bouchardeau, 62 (0,95)

1974 — Mitterrand 3 052 (50,37) ; Giscard, 1 917 (31,.) ; Chaban, 625 (10,31) ; Muller 169 ; Dumont, 94 ; Royer, 68 ; Laguiller, 63.

BISCHWILLER

Inscr., 5 397 ; suffr. expr., 4 147
Giscard d'Estaing, 1 947 (46,94) ; Mitterrand, 886 (21,36) ; Chirac, 646 (15,57) ; Lalonde, 224 (5,40) ; Marchais, 144 (3,47) ; Garaud, 77 (1,85) ; Debré, 73 (1,76) ; Laguiller, 73 (1,76) ; Crepeau, 49 (1,16) ; Bouchardeau, 28 (0,67).

1974. — G[illegible] 1 478 (41,86) ; Mitterrand, 1 186 (33,59) ; Chaban, 465 (13,17) ; Muller, 162 ; Royer, 73 ; Dumont 51 Laguiller, 48

HAGUENAU

Inscr., 16 325 , suffr. expr., 13 288
Giscard d'Estaing, 6 462 (48,63) ; Mitterrand, 2 613 (19,66) ; Chirac, 2 131 (16,03) ; Lalonde, 667 (5,01) ; Marchais, 419 (3,15) ; Garaud, 240 (1,80) ; Debré, 232 (1,74) ; Crépeau, 215 (1,61) ; Laguiller, 191 (1,43) ; Bouchardeau, 118 (0,88).

1974. — Giscard 5 326 (47,. ; Mitterrand, 3 102 (27,66) ; Chaban, 1 643 (14,65 ; Muller, 391 ; Royer, 271 ; Dumont, 176 ; Laguiller, 150.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Inscr., 13 163 ; suffr. expr., 10 134
Giscard d'Estaing, 3 552 (35,05) ; Mitterrand, 2 682 (26,46) ; Chirac, 1 801 (17,77) ; Marchais, 601 (5,93) ; Lalonde, 583 (5,75) ; Crépeau, 260 (2,56) ; Garaud, 193 (1,90) ; Debré, 183 (1,80) ; Laguiller, 142 (1,40) ; Bouchardeau, 137 (1,35).

1974. — Giscard, 2 774 (38,78) ; Mitterrand, 2 737 (38,26) ; Chaban, 861 (12,03) . Muller, 240 ; Dumont, 161 ; Royer, 153 ; Laguiller, 95.

LINGOLSHEIM

Inscr., 9 459 ; suffr. expr., 7 354
Giscard d'Estaing, 2 713 (36,89) ; Mitterrand, 2 057 (27,90) ; Chirac, 1 133 (15,40) ; Lalonde, 424 (5,76) ; Marchais, 393 (5,34) ; Crépeau, 162 (2,20) ; Garaud, 143 (1,94) ; Debré, 137 (1,86) ; Laguiller, 106 (1,44) ; Bouchardeau, 86 (1,16).

1974. — Giscard, 2 030 (40,62) ; Mitterrand, 1 876 (37,54) ; Chaban, 605 (12,10) ; Muller, 164 ; Dumont, 119 ; Royer, 85 ; Laguiller, 51.

SAVERNE

Inscr., 6 810 ; suffr. expr., 5 208
Giscard d'Estaing, 2 463 (47,29) ; Mitterrand, 1 000 (19,20) ; Chirac, 744 (14,28) ; Lalonde, 348 (6,68) ; Marchais, 207 (3,97) ; Debré, 120 (2,30) ; Laguiller, 100 (1,92) ; Garaud, 97 (1,86) ; Crépeau, 87 (1,67) ; Bouchardeau, 42 (0,80).

1974. — Giscard 2265 (47,15) ; Mitterrand, 1 241 (25,83) ; Chaban, 728 (15,15) ; Muller, 239 ; Royer, 115 ; Dumont, 92 ; Laguiller, 57.

SCHILTIGHEIM

Inscr., 18 791 ; suffr. expr., 13 611
Giscard d'Estaing, 5 143 (37,79) ; Mitterrand, 4 144 (30,45) ; Chirac, 1 624 (11,93) ; Marchais, 1 153 (8,47) ; Lalonde, 580 (4,26) ; Crépeau, 216 (1,59) ; Debré, 210 (1,54) ; Laguiller, 207 (1,52) ; Garaud, 188 (1,38) ; Bouchardeau, 146 (1,07).

1974. — Mitterrand, 5 614 (41,92) ; Giscard, 5 200 (38,82) ; Chaban, 1 463 (10,92) ; Muller, 384 ; Dumont, 229 ; Royer, 207 ; Laguiller, 138.

SELESTAT

Inscr., 10 083 ; suffr. expr., 7 939
Giscard d'Estaing, 3 236 (40,76) ; Mitterrand, 2 005 (25,26) ; Chirac, 1 218 (15,34) ; Marchais, 435 (5,48) ; Lalonde, 382 (4,81) ; Debré, 155 (1,95) ; Laguiller, 146 (1,84) ; Garaud, 145 (1,83) ; Crépeau, 125 (1,57) ; Bouchardeau, 92 (1,16).

1974. — Giscard, 3 013 (41,21) ; Mitterrand, 2 465 (33,71) ; Chaban, 1 042 (14,25) ; Muller, 252 ; Royer, 194 ; Laguiller, 134 ; Dumont, 131.

Non content d'améliorer son score global par rapport à 1974, M. Giscard d'Estaing recueille ses deux meilleurs résultats dans des circonscriptions — celle de Haguenau avec 52,02 %. et celle de Wissembourg avec 53,37 % —dont les députés sont des élus R.P.R. Dans la deuxième circonscription de Strasbourg, la campagne de M. André Bord, ancien ministre et ancien secrétaire général de l'U.D.R., en faveur de M. Chirac, n'a guère eu de succès puisque le candidat gaulliste ne rassemble que 15,02 % des voix.

Le parti socialiste, de son côté, confirme sa position de deuxième force politique de la région, et élargit son implantation. Le score obtenu par M. Mitterrand se rapproche peu à peu de sa moyenne nationale. Le candidat socialiste accroît ses résultats de 2,5 points par rapport aux élections européennes.

Le scrutin traduit, d'autre part, une véritable marginalisation locale du parti communiste, qui tombe nettement au-dessous de la barre des 5 %, avec son plus faible résultat depuis la fin de la guerre. M. Marchais perd près de 8 500 voix par rapport au total des suffrages obtenus par les candidats communistes au premier tour des élections législatives de 1978. Il est devancé par le candidat écologiste ; M. Brice Lalonde a triplé les suffrages recueillis en 1974 par M. René Dumont, mais reste en deçà du résultat obtenu aux élections européennes par la liste Europe-écologie, conduite, il est vrai, par une Alsacienne, Mme Solange Fernex.

Les effets de la crise, dans l'ensemble ne se sont guère traduits dans le scrutin, en particulier dans la circonscription de Molsheim, où l'on compte de nombreuses difficultés économiques et sociales dans le textile et les petites industries mécaniques ; M. Giscard d'Estaing y recueille la majorité absolue des suffrages dès le premier tour (51,54 %) et M. Mitterrand 18,71 % seulement, M. Marchais arrivant en cinquième position derrière MM. Chirac et Lalonde.

HAUT-RHIN

Inscr., 413 346 ; vot., 330 873
Abst., 82 473 (19,95 %)
Suffr. expr., 322 444

Giscard d'Estaing 125 177 (38,82)
Mitterrand 74 679 (23,16)
Chirac 58 109 (18,02)
Marchais 18 840 (5,84)

Lalonde, 16 953 (5,25) ; Laguiller, 7 679 (2,38) ; Debré, 6 102 (1,89) ; Crépeau, 5 665 (1,75) ; Garaud, 5 509 (1,70) ; Bouchardeau, 3 731 (1,15).

1979 — Ins., 401 866 ; abst., 43,22 % ; suffr. expr., 215 855 U.F.E., 77 530 (36,25) ; P.S.-M.R.G., 44 852 (20,96) ; D.I.F.E., 34 547 (16,15) ; Eur Ecol., 22 443 (10,49) ; P.C., 15 272 (7,14) ; E.E.E., 6 563 (3,06) ; Trotsk., 6 104 (2,85)

1978 — Ins., 400 935 abst., 18,39 % ; suffr expr., 318 318 U.D.F., 95 801 (30,10) ; R.P.R., 90 265 (28,36) ; P.S., 66 867 (21,01) ; Ecol., 23 686 (7,44) ; P.C., 21 360 (6,71) ; extr g., 6 036 (2,14) ; Rég., 5 220 ; M.R.G. 4 142 ; div., 3 353 ; extr d., 683.

1974. — Ins., 358 175 ; abst., 16,32 % ; suffr expr 294 624 Giscard, 118 911 (40,36) ; Mitterrand, 85 877 (29,14) ; Chaban, 48 331 (16,40) ; Muller, 22 313 (7,57) ; Royer, 5 097 , Dumont, 5 064 ; Laguiller, 4 877 ; Le Pen, 1 340 ; Héraud, 1 119 ; Krivine, 740 ; Sebag, 505 ; Renouvin, 450.

COLMAR

Inscr., 34 912 ; suffr. expr., 27 642
Giscard d'Estaing, 11 723 (42,41) ; Mitterrand, 6 378 (23,07) ; Chirac, 4 164 (15,06) ; Marchais, 1 482 (5,36) ; Lalonde, 1 413 (5,11) ; Debré, 602 (2,17) ; Crépeau, 557 (2,01) ; Laguiller, 540 (1,95) ; Garaud, 512 (1,85) ; Bouchardeau, 271 (0,98).

1974. — Giscard, 11 543 (44,49) ; Mitterrand, 7 553 (29,11) ; Chaban, 3 839 (14,79) ; Muller, 1 151 ; Royer, 529 ; Dumont, 518 ; Laguiller, 365 ; Le Pen, 195 ; Héraud, 96 ; Sebag, 58 ; Krivine, 56 ; Renouvin, 37.

GUEBWILLER

Inscr., 6 016 ; suffr. expr., 4 637
Giscard d'Estaing, 1 632 (34,60) ; Mitterrand, 1 237 (26,39) ; Chirac, 841 (17,94) ; Marchais, 286 (6,10) ; Lalonde, 253 (5,39) ; Laguiller, 125 (2,66) ; Debré, 102 (2,17) ; Crépeau, 100 (2,13) ; Garaud, 64 (1,36) ; Bouchardeau, 55 (1,17).

1974. — Giscard, 1 888 (38,79) ; Mitterrand, 1 725 (35,45) ; Chaban, 642 (13,19) ; Muller, 281 ; Dumont, 103 ; Royer, 84 ; Laguiller, 71.

ILLZACH

Inscr., 8 283 ; suffr. expr., 6 330
Mitterrand, 1 942 (30,67) ; Giscard d'Estaing, 1 935 (30,56) ; Chirac, 1 029 (16,25) ; Marchais, 479 (7,56) ; Lalonde, 346 (5,46) ; Crépeau, 149 (2,35) ; Laguiller, 131 (2,06) ; Debré, 120 (1,89) ; Garaud, 112 (1,76) ; Bouchardeau, 87 (1,37).

1974. — Giscard, 1 831 (36,98) ; Mitterrand, 1 810 (36,55) ; Chaban, 603 (12,17) ; Muller, 411 ; Dumont, 109 ; Laguiller, 60.

MULHOUSE

Inscr., 65 437 ; suffr. expr., 46 635
Giscard d'Estaing, 16 844 (36,11) ; Mitterrand, 11 538 (24,74) ; Chirac, 7 888 (16,91) ; Marchais, 3 523 (7,56) ; Lalonde, 2 442 (5,23) ; Laguiller, 1 071 (2,29) ; Debré, 1 006 (2,15) ; Crépeau, 916 (1,96) ; Garaud, 821 (1,76) ; Bouchardeau, 581 (1,24).

1974. — Giscard, 19 061 (37,31) ; Mitterrand, 16 113 (31,54) ; Chaban, 6 849 (13,40) ; Muller, 6 005 (11,75) ; Dumont, 1 036 ; Royer, 719 ; Laguiller, 633.

RIEDISHEIM

Inscr., 8 356 ; suffr. expr., 6 490
Giscard d'Estaing, 2 303 (35,48) ; Mitterrand, 1 470 (22,65) ; Chirac, 1 301 (20,04) ; Lalonde, 403 (6,20) ; Marchais, 288 (4,43) ; Debré, 170 (3,61) ; Crépeau, 157 (2,41) ; Garaud, 144 (2,21) ; Laguiller, 139 (2,14) ; Bouchardeau, 115 (1,77).
saint-louis

1974. — Giscard, 2 751 (43,99) ; Mitterrand, 1 679 (26,85) ; Chaban, 816 (13,04) ; Muller, 502 ; Dumont, 183 ; Royer, 120 ; Laguiller, 85.

SAINT-LOUIS

Inscr., 10 271 ; suffr. expr., 7 461
Giscard d'Estaing, 2 863 (38,37) ; Mitterrand, 1 613 (21,61) ; Chirac, 1 528 (20,47) ; Lalonde, 454 (6,08) ; Marchais, 321 (4,30) ; Debré, 156 (2,09) ; Laguiller, 151 (2,02) ; Garaud, 140 (1,87) ; Crépeau, 135 (1,80) ; Bouchardeau, 100 (1,34).

1974. — Giscard, 3 356 (42,65) ; Mitterrand, 2 263 (28,76) ; Chaban, 1 211 (15,39) ; Muller, 548 ; Dumont, 147 ; Laguiller, 110.

WITTELSHEIM

Inscr., 6 760 ; suffr. expr., 5 398
Mitterrand, 1 854 (34,34) ; Giscard d'Estaing, 1 458 (27,01) ; Marchais, 737 (13,65) ; Chirac, 664 (12,30) ; Lalonde, 246 (4,55) ; Laguiller, 195 (3,61) ; Crépeau, 73 (1,35) ; Debré, 66 (1,22) ; Garaud, 56 (1,03) ; Bouchardeau, 49 (0,90).

1974. — Mitterrand, 2 450 (50,78) ; Giscard, 1 154 (23,92) ; Chaban, 647 (13,41) ; Muller, 287 ; Laguiller, 96 ; Dumont, 82.

WITTENHEIM

Inscr., 7 984 ; suffr. expr., 6 239
Mitterrand, 2 130 (34,14) ; Giscard d'Estaing, 1 602 (25,67) ; Chirac, 939 (15,05) ; Marchais, 834 (13,36) ; Lalonde, 241 (3,86) ; Laguiller, 179 (2,86) ; Crépeau, 90 (1,44) ; Debre, 86 (1,37) ; Garaud, 71 (1,13) ; Bouchardeau, 67 (1,07).

1974. — Mitterrand, 2 778 (52,53) ; Giscard, 1 226 (23,18) ; Chaban, 768 (14,52) ; Muller, 258 ; Laguiller, 85 ; Royer, 62 ; Dumont, 60.

Le Haut-Rhin n'a pas failli à ses traditions électorales. : la majorité y totalise en effet plus de 60 % des voix (MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas avaient totalisé 56 % des voix en 1974). Quant aux écologistes qui, en Alsace méridionale, combattent plusieurs grands projets (canal à grand gabarit, centrale nucléaire de Fessenheim, autoroute A 36), ils peuvent être assez satisfaits du résultat de M. Lalonde (5,25 %).

A Mulhouse, où la municipalité et le député, M. Emile Muller (lui-même candidat à la présidence de la République en 1974), tout en se situant dans le camp du président sortant, avaient émis quelques réserves sur son bilan et manifesté une certaine réticence à le soutenir activement, M. Giscard d'Estaing gagne un peu plus de 1 point par rapport à 1974, tout comme à Colmar Globalement pourtant, il perd 1,5 point dans l'ensemble du Haut-Rhin.

Quelques secteurs de progression pour la gauche : le bassin potassique et la vallée de Thann. Dans cette ville, dont le maire U.D.F., M. Pierre Schiele, sénateur, ne soutenait que du bout des lèvres le président sortant et avait manifesté un certain intérêt pour la candidature de M. Chirac, le maire de Paris obtient un résultat relativement bon (18,02 %), talonnant MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand.

RHONE

Inscr., 853 832 ; vot., 670 306
Abst., 188 526 (21,95 %)
Suffr. expr., 660 371

Giscard d'Estaing. 190 124 (28,79)
Mitterrand 172 694 (26,15)
Chirac 116 155 (17,58)
Marchais 87 704 (13,28)

Lalonde, 31 242 (4,73) ; Crépeau, 15 400 (2,33) ; Laguiller, 13 350 (2,02) ; Debré, 11 921 (1,80) ; Bouchardeau, 11 770 (1,78) ; Garaud, 10 011 (1,51).

1979. — Insc., 827 330 ; abst., 44,16 % ; suffr. expr., 449 305. U.F.E., 142 571 (32,08) ; P.S.-M.R.G., 103 082 (23,20) ; PC., 78 844 (17,74) ; D.I.F.E., 60 694 (13,66) ; Eur Ecol., 23 633 (5,31) ; trotsk., 11 791 (2,65).

1978. — Insc., 829 689 ; abst., 19,77 % ; suffr. expr., 654 372. U.D.F., 167 668 (25,62) ; P.S. 156 737 (23,95) ; R.P.R., 124 610 (19,04) ; P.C., 112 002 (17,11) ; ext. g., 29 646 (4,53) ; Ecol., 26 582 (4,06) ; div. 19 653 ; M.R.G., 7 639 ; div. maj., 5 610 ; ext. d., 4 215.

1974. — Insc. 710 949 ; abst., 15,94 % ; suffr. expr., 593 747. Mitterrand, 249 411 (42,00) ; Giscard, 233 995 (39,40) ; Chaban, 60 07. (10,11) ; Royer, 16 249 ; Laguiller, 12 076 ; Dumont, 9 869 ; Le Pen, 4 622 ; Muller, 3 470 ; Krivine, 1 676 ; Sebag, 1 036 ; Renouvin, 992 ; Heraud, 272.

LYON

Inscr., 255 222 ; suffr. expr., 190 979
Giscard d'Estaing, 60 401 (31,62) ; Mitterrand, 46 693 (24,44) ; Chirac, 36 012 (18,85) ; Marchais, 20 411 (10,68) ; Lalonde, 8 930 (4,67) ; Crépeau, 4 486 (2,34) ; Debré, 3 829 (2) ; Bouchardeau, 3 709 (1,94) ; Laguiller, 3 429 (1,79) ; Garaud, 3 079 (1,61).

1974. — Giscard, 88 514 (42,28) ; Mitterrand, 79 663 (38,05) ; Chaban, 19 420 (9,49) ; Royer, 6 162 ; Dumont, 3 380 ; Laguiller, 3 328 ; Le Pen, 1 691 ; Muller, 1 082 ; Krivine, 526 ; Sebag, 390 ; Renouvin, 262 ; Heraud, 86.

BRON

Inscr., 22 706 ; suffr. expr., 17 418
Mitterrand, 5 045 (28,96) ; Giscard d'Estaing, 4 356 (25) ; Chirac, 2 908 (16,69) ; Marchais, 2 469 (14,17) ; Lalonde, 950 (5,45) ; Crépeau, 422 (2,42) ; Bouchardeau, 371 (2,12) ; Laguiller, 349 (2) ; Garaud, 277 (1,59) ; Debré, 271 (1,55).

1974. — Mitterrand, 7 852 (45,77) ; Giscard, 6 098 (35,55) ; Chaban, 1 831 (10,67) ; Dumont, 386 ; Laguiller, 349.

CALUIRE-ET-CUIRE

Inscr. 25 469 ; suffr. expr., 20 393
Giscard d'Estaing 6 361 (31,19) ; Mitterrand, 4 844 (23,75) ; Chirac, 4 098 (20,09) ; Marchais, 1 730 (8,48) ; Lalonde, 1 197 (5,86) ; Crépeau, 586 (2,87) ; Debré, 447 (2,19) ; Bouchardeau 386 (1,89) ; Laguiller, 322 (1,57)

1974. — Giscard, 8 528 (45,54) ; Mitterrand 6 746 (36,02) ; Chaban, 1 773 (9,46) ; Royer, 524 ; Dumont, 483 ; Laguiller 300

DECINES-CHARPIEU

Inscr., 11 202 ; suffr. expr., 8 926
Mitterrand, 3 012 (33,74) ; Giscard d'Estaing, 1 884 (21,10) ; Marchais, 1 584 (17,74) ; Chirac 1 334 (14,94) ; Lalonde, 407 (4,55) ; Laguiller, 195 (2,18) ; Crépeau, 160 (1,79) ; Bouchardeau, 125 (1,40) ; Debré, 121 (1,35) ; Garaud, 104 (1,16).

1974. — Mitterrand, 3 353 (51,26) ; Giscard, 1 986 (30,36) ; Chaban, 635 (9,70) ; Royer, 153 ; Laguiller, 156 ; Dumont, 107.

ECULLY

Inscr., 10 549 ; suffr. expr., 8 543
Giscard d'Estaing, 2 763 (32,34) ; Chirac, 2 013 (23,56) ; Mitterrand, 1 877 (21,97) ; Marchais, 535 (6,26) ; Lalonde, 460 (5,38) ; Crépeau, 229 (2,68) ; Debré, 213 (2,49) ; Garaud, 195 (2,28) ; Bouchardeau, 139 (1,62) ; Laguiller, 119 (1,39).

1974. — Giscard, 3 369 (50,69) ; Mitterrand, 2 146 (32,29) ; Chaban, 565 (8,50) ; Dumont, 194 ; Royer, 159 ; Laguiller, 104.

GIVORS

Inscr., 11 752 ; suffr. expr., 8 934
Marchais, 3 294 (36,87) ; Mitterrand, 2 149 (24,05) ; Giscard d'Estaing, 1 627 (18,21) ; Chirac, 851 (9,52) ; Lalonde, 329 (3,68) ; Laguiller, 202 (2,26) ; Crépeau, 168 (1,88) ; Bouchardeau, 141 (1,57) ; Debré, 105 (1,17) ; Garaud, 68 (0,76).

1974. — Mitterrand, 5 501 (64,64) ; Giscard, 1 827 (21,47) ; Chaban, 709 (8,33) ; Laguiller, 127 ; Royer, 120 ; Dumont, 105.

GRIGNY

Inscr., 4 432 ; suffr expr., 3 661
Mitterrand, 1 073 (29,30) ; Marchais, 982 (26,82) ; Giscard d'Estaing, 795 (21,71) ; Chirac, 389 (10,62) ; Lalonde, 154 (4,2) ; Laguiller, 78 (2,13) ; Crépeau, 68 (1,85) ; Bouchardeau, 43 (1,17) ; Garaud, 42 (1,14) ; Debré, 37 (1,01).

1974. — Mitterrand, 1 853 (59,03) ; Giscard, 793 (25,26) ; Chaban, 293 (9,53) ; Laguiller, 78 ; Dumont, 36.

MEYZIEU

Inscr., 13 280 ; suffr. expr., 10 743
Mitterrand, 3 673 (34,18) ; Giscard d'Estaing, 2 401 (22,34) ; Marchais, 1 692 (15,74) ; Chirac, 1 526 (14,20) ; Lalonde, 492 (4,57) ; Laguiller, 248 (2,30) ; Crépeau, 247 (2,29) ; Bouchardeau, 164 (1,52) ; Garaud, 153 (1,42) ; Debré, 147 (1,36).

1974. — Mitterrand, 2 536 (48,91) ; Giscard, 1 656 (31,94) ; Chaban, 556 (10,72) ; Laguiller, 112 ; Royer, 89 ; Le Pen, 88 ; Dumont, 79.

OULLINS

Inscr., 17 122 ; suffr. expr., 13 070
Mitterrand, 3 821 (29,23) ; Giscard d'Estaing, 3 075 (23,52) ; Marchais, 2 333 (17,85) ; Chirac, 1 890 (14,46) ; Lalonde, 621 (4,82) ; Crépeau, 360 (2,75) ; Bouchardeau, 297 (2,27) ; Laguiller, 289 (2,21) ; Debre, 233 (1,73) ; Garaud, 141 (1,07).

1974. — Mitterrand, 6 155 (49,59) ; Giscard, 4 114 (33,14) ; Chaban, 1 177 (9,48) ; Dumont, 255 ; Laguiller, 252.

(Lire la suite page 28.)

LE PREMIER TOUR

Dans les autres départements

(Suite de la page 27.)

PIERRE-BENITE

Inscr., 5 030 ; suffr. expr., 4 044
Marchais, 1 233 (30,48) ; Mitterrand, 1 034 (25,56) ; Giscard d'Estaing, 772 (19,09) ; Chirac, 532 (13,15) ; Lalonde, 148 (3,65) ; Laguiller, 101 (2,49) ; Crépeau, 66 (1,63) ; Bouchardeau, 59 (1,45) ; Garaud, 52 (1,28) ; Debré, 47 (1,16).

1974. — Mitterrand, 2 097 (58,05) ; Giscard, 981 (27,15) ; Chaban, 288 (7,97) ; Laguiller, 79 ; Dumont, 60.

RILLIEUX-LA-PAPE

Inscr., 16 271 ; suffr. expr., 11 889.
Mitterrand, 3 616 (30,41) ; Giscard d'Estaing, 3 126 (26,29) ; Chirac, 2 016 (16,95) ; Marchais, 1 430 (12,02) ; Lalonde, 544 (4,57) ; Crépeau, 357 (3,00) ; Laguiller, 239 (2,01) ; Bouchardeau, 209 (1,75) ; Debré, 189 (1,58) ; Garaud, 163 (1,37).

1974. — Mitterrand, 4 295 (46,30) ; Giscard, 3 279 (35,34) ; Chaban, 941 (10,14) ; Laguiller, 199 ; Dumont, 158.

SAINT-FONS

Inscr., 8 346 ; suffr. expr., 6 270.
Mitterrand, 2 131 (34,78) ; Marchais, 1 691 (26,96) ; Giscard d'Estaing, 1 089 (17,36) ; Chirac, 612 (9,76) ; Lalonde, 238 (3,79) ; Crépeau, 135 (2,15) ; Laguiller, 120 (1,91) ; Bouchardeau, 77 (1,22) ; Debré, 65 (1,03) ; Garaud, 62 (0,98).

1974. — Mitterrand, 3 975 (61,12) ; Giscard, 1 546 (23,77) ; Chaban, 551 (8,47) ; Laguiller, 134 ; Dumont, 100.

SAINTE-FOY-LES-LYON

Inscr., 13 852 ; suffr. expr., 10 953.
Giscard d'Estaing, 3 394 (30,93) ; Mitterrand, 2 620 (23,92) ; Chirac, 2 303 (21,02) ; Marchais, 786 (7,17) ; Lalonde, 648 (5,91) ; Debré, 271 (2,47) ; Crépeau, 263 (2,39) ; Bouchardeau, 258 (2,35) ; Garaud, 227 (3,07) ; Laguiller, 184 (1,67).

1974. — Giscard, 4 327 (47,55) ; Mitterrand, 2 981 (32,76) ; Chaban, 909 (9,99) ; Royer, 291 ; Dumont, 247 ; Laguiller, 155.

SAINT-GENIS-LAVAL

Inscr., 8 366 ; suffr. expr., 6 786
Giscard d'Estaing, 1 822 (26,84) ; Mitterrand, 1 763 (25,97) ; Chirac, 1 323 (19,49) ; Marchais, 803 (11,83) ; Lalonde, 313 (4,61) ; Bouchardeau, 214 (3,15) ; Crépeau, 165 (2,43) ; Debré, 151 (2,22) ; Laguiller, 127 (1,87) ; Garaud, 105 (1,54).

1974. — Giscard, 2 234 (43,42) Mitterrand, 1 967 (38,23) ; Chaban, 494 (9,60) ; Dumont, 133 ; Royer, 120 ; Laguiller, 97.

SAINT-PRIEST

Inscr., 20 294 ; suffr. expr., 16 276
Mitterrand, 5 321 (32,69) ; Giscard d'Estaing, 3 603 (22,13) ; Marchais, 3 066 (18,83) ; Chirac, 2 172 (13,34) ; Lalonde, 774 (4,75) ; Crépeau, 378 (2,32) ; Laguiller, 361 (2,21) ; Bouchardeau, 225 (1,38) ; Garaud, 194 (1,19) ; Debré, 182 (1,11).

1974. — Mitterrand, 5 808 (55,06) ; Giscard, 3 027 (28,69) ; Chaban, 960 (9,10) ; Laguiller, 223 ; Royer, 169 ; Dumont, 139.

TARARE

Inscr., 7 265 ; suffr. expr., 5 335
Giscard d'Estaing, 1 602 (30,02) ; Mitterrand, 1 454 (27,25) ; Chirac, 988 (18,51) ; Marchais, 493 (9,24) ; Lalonde, 221 (4,14) ; Laguiller, 175 (3,28) ; Crépeau, 142 (2,66) ; Debré, 120 (2,24) ; Garaud, 71 (1,33) ; Bouchardeau, 69 (1,29).

1974. — Mitterrand, 2 430 (41,65) ; Giscard, 2 162 (37,05) ; Chaban, 721 (12,35) ; Royer, 201 ; Laguiller, 141 ; Dumont, 64.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Inscr., 9 325 ; suffr. expr., 7 560
Giscard d'Estaing, 2 464 (32,59) ; Chirac, 1 763 (23,32) ; Mitterrand, 1 661 (21,97) ; Marchais, 475 (6,54) ; Lalonde, 392 (5,18) ; Crépeau, 207 (2,73) ; Debré, 170 (2,24) ; Garaud, 154 (2,03) ; Bouchardeau, 133 (1,75) ; Laguiller, 121 (1,60).

1974. — Giscard, 3 314 (51,39), Mitterrand, 2 010 (31,17) ; Chaban, 616 (9,55) ; Royer, 162 ; Dumont, 135 ; Laguiller, 97.

VAULX-EN-VELIN

Inscr., 19 159 ; suffr. expr., 13 640
Marchais, 4 139 (30,34) ; Mitterrand, 4 114 (30,16) ; Giscard d'Estaing, 2 433 (17,83) ; Chirac, 1 397 (10,24). Lalonde, 538 (3,94) ; Laguiller, 313 (2,29) ; Crépeau, 249 (1,82) ; Bouchardeau, 195 (1,42) ; Debré, 161 (1,18) ; Garaud, 101 (0,74).

1974. — Mitterrand, 5 332 (62,53) ; Giscard, 1 831 (21,47) ; Chaban, 740 (8,67) ; Laguiller, 227 ; Dumont, 123.

VENISSIEUX

Inscr., 34 285 ; suffr. expr., 25 924
Marchais, 8 373 (32,29) ; Mitterrand, 7 423 (28,63) ; Giscard d'Estaing, 4 593 (17,71) ; Chirac, 2 564 (9,89) ; Lalonde, 1 032 (3,93) ; Laguiller, 604 (2,32) ; Crépeau, 467 (1,80) ; Bouchardeau, 344 (1,32) ; Debré, 269 (1,03) ; Garaud, 255 (0,98).

1974. — Mitterrand, 15 179 (64,76) ; Giscard, 4 865 (20,75) ; Chaban, 1 899 (8,10) ; Laguiller, 521 ; Dumont, 278.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Inscr., 16 521 ; suffr. expr., 12 711
Giscard d'Estaing, 3 895 (30,64) ; Mitterrand, 3 412 (26,84) ; Chirac, 2 045 (16,03) ; Marchais, 1 625 (12,78) ; Lalonde, 586 (4,61) ; Crepeau, 291 (2,28) ; Laguiller, 247 (1,94) ; Bouchardeau 231 (1,81) ; Debré, 229 (1,80) ; Garaud, 150 (1,18).

1974. — Mitterrand, 5 379 (43,37) ; Giscard, 4 580 (36,93) ; Chaban, 1 393 (11,23) ; Royer, 357 ; Laguiller, 296 ; Dumont, 153.

VILLEURBANNE

Inscr., 62 342 ; suffr. expr., 48 582
Mitterrand, 15 336 (31,56) ; Giscard d'Estaing, 11 713 (24,10) ; Marchais, 7 600 (15,64) ; Chirac, 7 156 (14,72) ; Lalonde, 2 372 (4,88) ; Crépeau, 1 140 (2,34) ; Bouchardeau, 953 (1,96) ; Laguiller, 929 (1,91) ; Debré, 714 (1,46) ; Garaud, 669 (1,37).

1974. — Mitterrand, 22 293 (43,33) ; Giscard, 15 787 (34,26) ; Chaban, 4 253 (9,24) ; Royer, 966 ; Laguiller, 948 ; Dumont, 865.

A Vaulx-en-Velin, ville dont le maire est communiste, M. Mitterrand arrive à 25 voix de M. Marchais alors qu'aux élections législatives de 1978, le P.C.F. avait 2 394 voix d'avance. L'écart entre les deux partis de gauche était de 18,74 %, il a pratiquement disparu. A Grigny, commune également dirigée par un communiste, le candidat socialiste précède M. Marchais.

A Lyon même, où le maire, M. Collomb, avait pris position en faveur de M. Giscard d'Estaing, le président sortant perd 11,64 points par rapport à 1974, mais M. Chirac double pratiquement le score de M. Chaban-Delmas, et cela malgré la défection d'un député apparenté R.P.R. (M. Pierre-Bernard Cousté) qui a rejoint les rangs giscardiens. Dans la quatrième circonscription, dont M. Raymond Barre fut l'élu, en 1978, avec 55,97 % des voix au premier tour, M. Giscard d'Estaing distance nettement M. Chirac (36,87 % contre 21,61 %) et le potentiel électoral de la majorité ne semble pas entamé.

A Villeurbanne, les socialistes confirment leur prééminence. En revanche, à Villefranche-sur-Saône, où le maire, M. André Poutissou, est socialiste, M. Giscard d'Estaing arrive en tête.

M. Brice Lalonde réalise un très bon score, supérieur à la moyenne nationale, notamment à Lyon et dans les communes de la ceinture verte de l'agglomération.

HAUTE-SAONE

Inscr., 159 635 ; vot., 131 082
Abst., 28 553 (17,88 %)
Suffr. expr., 128 561

Mitterrand 37 625 (29,26)
Giscard d'Estaing.. 36 404 (28,31)
Chirac 23 442 (18,23)
Marchais 15 353 (11,94)

Lalonde, 4 194 (3,26) ; Laguiller, 3 625 (3,61) ; Crépeau, 3 062 (2,38) ; Debré, 1 936 (1,50) ; Garaud, 1 651 (1,28) ; Bouchardeau, 1 263 (0,98).

1979. — Ins., 155 048 ; abst., 37,80 % ; suffr. ex., 91 049. U.F.E., 26 732 (29,34) ; P.S.-M.R.G., 26 304 (28,88) ; D.I.F.E., 15 380 (16,89) ; P.C., 12 973 (14,24) ; Eur. Ecol., 3 096 (3,40) ; Trotsk., 3 058 (3,35).

1978. — Ins., 154 131 ; abst., 13,60 % ; suffr. ex., 130 471. U.D.F., 50 004 (38,32) ; P.S., 30 920 (23,69) ; P.C., 15 737 (12,06) ; R.P.R., 14 290 (10,95) ; M.R.G., 13 631 (10,44) ; Ext. g., 3 575 ; Ecol., 1 885 ; Ext. d., 429.

1974 — Ins., 136 423 ; abst., 13,54 % ; suffr. ex., 116 673. Mitterrand, 52 525 (45,01) ; Giscard, 41 328 (35,42) ; Chaban, 13 461 (11,53) ; Laguiller, 3 020 ; Royer, 2 939 ; Dumont, 948 ; Muller, 850 ; Le Pen, 749 ; Krivine, 475 ; Renouvin, 221 ; Sebag, 113 ; Héraud, 44.

VESOUL

Inscr., 9 532 ; suffr. expr., 7 486
Mitterrand, 2 295 ; (30,66) ; Giscard d'Estaing, 2 207 (29,48) ; Chirac, 1 257 (16,79) ; Marchais, 690 (9,22) ; Lalonde, 315 (4,21) ; Laguiller, 179 (2,39) ; Crépeau, 177 (2,36) ; Debré, 144 (1,92) ; Garaud, 115 (1,54) ; Bouchardeau, 107 (1,43).

1974. — Mitterrand, 2 773 (41,88) ; Giscard, 2 515 (37,99) ; Chaban, 832 (12,56) ; Royer, 155 ; Laguiller, 129 ; Dumont, 80 ; Le Pen, 58 ; Muller, 36 ; Krivine, 26 ; Renouvin, 7 ; Sebag, 6 ; Héraud, 5.

GRAY

Inscr., 4 136 ; suffr. expr., 3 344
Mitterrand, 976 (29,18) ; Giscard d'Estaing, 923 (27,60) ; Chirac, 757 (22,62) ; Marchais, 316 (9,44) ; Lalonde, 114 (3,40) ; Laguiller, 75 (2,24) ; Debré, 58 (1,73) ; Crépeau, 54 (1,61) ; Garaud, 45 (1,34) ; Bouchardeau, 26 (0,77).

1974. — Mitterrand, 1 422 (41,66) ; Giscard, 1 301 (38,11) ; Chaban, 354 (10,37) ; Royer, 152 ; Laguiller, 67 ; Dumont, 43.

Dans ce département de tradition radicale, qui compte quatre parlementaires U.D.F., on ne s'attendait pas à voir M. Mitterrand en tête avec 29,26 % des suffrages exprimés ; pas davantage à voir le candidat socialiste dépasser 30 % à Vesoul, dernier chef-lieu de Franche-Comté tenu par les modérés. Il est vrai que le conseil général (dont le président, M. André Girard, socialiste indépendant, n'avait pas pris publiquement parti) avait déjà basculé à gauche en 1979.

La percée de M. Chirac est surtout sensible dans la circonscription de Vesoul, plus rurale, où le candidat R.P.R. obtient 19,03 % et avoisine les 25 % à Champlitte et à Marnay.

Les communistes enregistrent avec satisfaction le score de Ronchamp (24,81 %), où l'usine Maglum, en liquidation judiciaire, est occupée par la C.G.T. depuis septembre.

Mais la plus grande surprise vient du faible score de M. Crépeau (2,35 %), surtout dans la circonscription de Lure-Luxeuil (2,93 %), où M. Jacques Maroselli, aux élections législatives de 1973, avait réalisé 16,66 % face à un candidat socialiste. Malgré l'appel de trente-cinq maires de l'arrondissement en sa faveur, le candidat radical de gauche obtient moins de 4 % dans les chefs-lieux de canton de Saint-Loup, Lure et Champagney, où pourtant les maires sont conseillers généraux M.R.G., soit à peine davantage qu'à Melisey, où le conseiller général et maire (M.R.G.) soutenait M. Mitterrand dès ce premier tour.

SAONE-ET-LOIRE

Inscr., 368 928 ; vot., 309 905
Abst., 79 023 (20,31 %)
Suffr. expr., 304 883

Giscard d'Estaing . 88 296 (28,96)
Mitterrand 85 970 (28,19)
Chirac 49 566 (16,25)
Marchais 46 143 (15,13)

Lalonde 10 509 (3,44) ; Crepeau, 6 734 (2,20) ; Laguiller, 6 643 (2,17) ; Debré, 4 580 (1,50) ; Garaud, 3 654 (1,19) ; Bouchardeau, 2 788 (0,91).

1979. — Ins., 390 577 ; abst., 44,83 % ; suffr. expr., 200 322. U.F.E., 53 847 (26,88) ; P.S.-M.R.G., 53 232 (26,57) ; P.C., 38 548 (19,24) ; D.I.F.E., 25 935 (12,89) ; déf. Intert., 9 801 (4,89) ; Eur. écol., 9 236 (4,61) ; trotsk., 5 164 (2,57).

1978. — Ins., 379 248 ; abst., 18,48 % ; suffr. expr., 303 131. R.P.R., 85 186 (28,10) ; P.S., 70 638 (23,30) ; P.C.F., 56 236 (18,55) ; U.D.F., 43 770 (14,43) ; M.R.G., 24 375 (8,04) ; div. maj., 8 847 ; ext. g., 6 653 ; div., 3 938 ; écol., 2 598 ; ext. d., 890.

1974. — Ins., 340 887 ; abst., 17,45 % ; suffr. expr., 278 739. Mitterrand, 127 001 (45,56) ; Giscard, 93 123 (33,40) ; Chaban, 37 070 (13,29) ; Royer, 7 261 ; Laguiller, 6 898 ; Dumont, 2 317 ; Le Pen, 1 779 ; Muller, 1 684 ; Krivine, 872 ; Renouvin, 446 ; Sebag, 339 ; Héraud, 149.

MACON

Inscr., 21 793 ; suffr. expr., 15 662
Mitterrand, 4 611 (29,44) ; Giscard d'Estaing, 4 408 (28,14) ; Chirac, 2 546 (16,25) ; Marchais, 1 855 (11,24) ; Lalonde, 747 (4,76) ; Crépeau, 422 (2,69) ; Laguiller, 313 (1,99) ; Debré, 274 (1,75) ; Bouchardeau, 263 (1,67) ; Garaud, 223 (1,42).

1974. — Mitterrand, 6 270 (42,49) ; Giscard, 5 745 (38,93) ; Chaban, 1 554 (10,53) ; Royer, 338 ; Laguiller, 284 ; Dumont, 235 ; Le Pen, 106 ; Muller, 94 ; Krivine, 78 ; Sebag, 23 ; Renouvin, 20 ; Héraud, 8.

AUTUN

Inscr., 12 406 ; suffr. expr., 10 010
Giscard d'Estaing, 3 295 (32,91) ; Mitterrand, 3 141 (31,37) ; Chirac, 1 310 (13,08) ; Marchais, 1 160 (11,58) ; Lalonde, 348 (3,47) ; Laguiller, 223 (2,22) ; Crépeau, 198 (1,97) ; Debré, 155 (1,54) ; Garaud, 104 (1,03) ; Bouchardeau, 76 (0,75).

1974. — Mitterrand, 4 344 (45,64) ; Giscard, 3 465 (37,26) ; Chaban, 960 (10,32) ; Royer, 258 ; Laguiller, 135 ; Dumont, 75.

CHALON-SUR-SAONE

Inscr., 31 814 ; suffr. expr., 24 660
Mitterrand, 7 652 (31,03) ; Giscard d'Estaing, 6 155 (24,95) ; Marchais, 4 297 (17,42) ; Chirac, 3 622 (14,68) ; Lalonde, 992 (4,03) ; Crépeau, 566 (2,29) ; Laguiller, 440 (1,78) ; Debré, 383 (1,55) ; Garaud, 303 (1,22) ; Bouchardeau, 250 (1,01).

1974. — Mitterrand, 11 339 (47,90) ; Giscard, 7 785 (32,88) ; Chaban, 2 803 (11,84) ; Royer, 523 ; Laguiller, 480 ; Dumont, 279.

LE CREUSOT

Inscr., 20 626 ; suffr. expr., 16 400
Mitterrand, 5 381 (32,81) ; Giscard d'Estaing, 4 389 (26,76) ; Marchais, 2 664 (16,24) ; Chirac, 2 321 (14,15) ; Lalonde, 588 (3,58) ; Laguiller, 262 (1,59) ; Crépeau, 257 (1,56) ; Debré, 229 (1,39) ; Garaud, 192 (1,17) ; Bouchardeau, 117 (0,71).

1974. — Mitterrand, 7 409 (47,90) ; Giscard, 4 951 (32,01) ; Chaban, 2 132 (13,78) ; Royer, 357 ; Laguiller, 262 ; Dumont, 117.

DIGOIN

Inscr., 6 083 ; suffr. expr., 4 894
Mitterrand, 1 275 (26,05) ; Giscard d'Estaing, 1 255 (25,64) ; Marchais, 1 110 (22,68) ; Chirac, 790 (16,14) ; Lalonde, 116 (2,37) ; Laguiller, 104 (2,12) ; Crépeau, 89 (1,81) ; Debré, 74 (1,51) ; Garaud, 47 (0,96) ; Bouchardeau, 34 (0,69).

1974. — Mitterrand, 2 085 (52,04) ; Giscard, 1 078 (26,90) ; Chaban, 542 (13,52) ; Royer, 135 ; Laguiller, 90 ; Dumont, 27.

GUEUGNON

Inscr., 6 562 ; suffr. expr., 5 206
Mitterrand, 1 755 (33,71) ; Marchais, 1 106 (21,24) ; Giscard d'Estaing, 956 (18,36) ; Chirac, 776 (14,90) ; Laguiller, 158 (3,03) ; Lalonde, 145 (2,78) ; Crépeau, 140 (2,68) ; Debré, 75 (1,44) ; Garaud, 51 (0,97) ; Bouchardeau, 44 (0,84).

1974. — Mitterrand, 2 355 (61,95) ; Giscard, 1 250 (27,37) ; Chaban, 636 (14,03) ; Laguiller, 122 ; Royer, 80 ; Dumont, 32.

LOUHANS

Inscr., 4 766 ; suffr. expr., 3 735
Giscard d'Estaing, 1 302 (34,85) ; Mitterrand, 1 002 (26,82) ; Chirac, 667 (17,85) ; Marchais, 371 (9,93) ; Lalonde, 98 (2,62) ; Laguiller, 92 (2,46) ; Crépeau, 68 (1,82) ; Debré, 55 (1,47) ; Garaud, 46 (1,23) ; Bouchardeau, 34 (0,91).

1974. — Mitterrand, 2 038 (39,73) ; Giscard, 1 906 (37,16) ; Chaban, 740 (14,42) ; Royer, 141 ; Laguiller, 137 ; Dumont, 52.

MONTCEAU-LES-MINES

Inscr., 18 545 ; suffr. expr. 13 997
Mitterrand, 3 865 (37,61) ; Giscard d'Estaing, 3 653 (26,09) ; Marchais, 2 657 (19) ; Chirac, 2.474 (17,70) ; Lalonde, 439 (3,13) ; Crépeau, 284 (2,02) ; Laguiller, 246 (1,75) ; Debré, 180 (1,28) ; Garaud, 112 (0,80) ; Bouchardeau, 87 (0,62).

1974. — Mitterrand, 6 598 (47,31) ; Giscard, 3 538 (25,30) ; Chaban, 2 975 (21,33) ; Royer, 296 ; Laguiller, 242 ; Dumont, 86.

PARAY-LE-MONIAL

Inscr., 7 278 ; suffr. expr., 5 840
Giscard d'Estaing, 1 811 (31,01) ; Mitterrand, 1 564 (26,78) ; Marchais, 885 (15,15) ; Chirac, 852 (14,58) ; Lalonde, 219 (3,75) ; Crépeau, 152 (2,60) ; Debré, 134 (2,29) ; Laguiller, 110 (1,88) ; Garaud, 69 (1,18) ; Bouchardeau, 44 (0,75).

1974. — Mitterrand, 2 482 (45,90) ; Giscard, 1 843 (34,08) ; Chaban, 671 (12,40) ; Royer, 189 ; Laguiller, Dumont, 52.

SAINT-VALLIER

Inscr., 6 915 ; suffr. expr., 5 446
Marchais, 1 464 (26,90) ; Mitterrand, 1 403 (25,76) ; Giscard d'Estaing, 1 293 (23,75) ; Chirac, 741 (13,60) ; Lalonde, 172 (3,15) ; Crépeau, 114 (2,09) ; Laguiller, 108 (1,98) ; Debré, 69 (1,26) ; Bouchardeau, 47 (0,86) ; Garaud, 35 (0,64).

1974 — Mitterrand, 2 638 (54,74) ; Giscard, 1 067 (22,14) ; Chaban, 838 (17,38) ; Laguiller, 92 ; Royer, 55 ; Muller, 25 ; Dumont, 18

En Saône-et-Loire, la différence entre les deux premiers candidats et leurs suivants a été plus sensible que pour l'ensemble de la France, M. Chirac obtenant 16,26 % des suffrages exprimés et M. Marchais 15,13 %. Jacques Duclos, en 1969, avait atteint 23,08 %.

Les principales villes — Mâcon, Chalon, Le Creusot — ont placé M. Mitterrand en tête, tandis que dans les zones rurales, ainsi qu'à Autun, Louhans et Paray-le-Monial, c'est M. Giscard d'Estaing qui fait le meilleur score.

Malgré son appel à voter pour le candidat socialiste dès le premier tour, le maire d'Anzy-le-Duc, M. Duraffour, député radical de gauche, a vu sa ville choisir M. Giscard d'Estaing. A Dompierre-les-Ormes, fief de M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., qui a fait campagne pour M. Chirac, le président sortant arrive aussi en tête.

SARTHE

Inscr., 345 103 ; vot., 288 238
Abst., 56 865 (16,47 %)
Suffr. expr., 282 877

Giscard d'Estaing.. 87 256 (30,84)
Mitterrand 72 453 (25,61)
Chirac 49 001 (17,32)
Marchais 40 094 (14,17)

Lalonde, 9 832 (3,47) ; Laguiller, 7 751 (2,74) ; Crépeau, 6 129 (2,16) ; Debré, 4 401 (1,55) ; Garaud, 3 019 (1,06) ; Bouchardeau, 2 941 (1,03).

1979. — Ins., 334 354 ; abst., 39,58 % ; suf. exp., 187 851. U.F.E., 54 943 (29,24) ; P.S. - M.R.G., 44 089 (23,47) ; P.C., 37 369 (19,89) ; D.I.F.E., 29 358 (15,63) ; Trotsk., 6 961 (3,70) ; Eur. Ecol., 6 374 (3,39).

1978. — Ins., 332 365 ; abst., 14,89 % ; suf. exp., 275 589. R.P.R., 91 925 (33,35) ; P.S., 60 533 (21,96) ; P.C., 57 418 (20,83) ; U.D.F., 44 712 (16,22) ; Ext. g., 10 529 (3,82) ; Div., 8 789 ; Div. maj., 1 377 ; Ext. d., 316.

1974. — Ins., 288 188 ; Abst., 14,11 % ; suf. exp., 243 214. Mitterrand, 100 748 (41,42) ; Giscard, 75 709 (31,12) ; Chaban, 37 471 (15,40) ; Royer, 15 779 ; Laguiller, 6 429 ; Dumont, 2 517 ; Muller, 1 390 ; Le Pen, 1 376 ; Krivine, 725 ; Renouvin, 492 ; Sebag, 441 ; Héraud, 137.

LE MANS

Inscr., 99 342 ; suffr. expr., 78 040
Giscard d'Estaing, 21 684 (27,78) ; Mitterrand, 21 159 (27,11) ; Marchais, 13 705 (17,56) ; Chirac, 11 153 (14,29) ; Lalonde, 3 067 (3,93) ; Crépeau, 2 156 (2,76) ; Laguiller, 1 811 (2,32) ; Debré, 1 463 (1,87) ; Bouchardeau, 1 031 (1,32) ; Garaud, 811 (1,03).

1974. — Mitterrand, 33 313 (46,45) ; Giscard, 22 230 (31,00) ; Chaban, 9 575 (13,35) ; Royer, 3 177 ; Laguiller, 1 218 ; Dumont, 957 ; Muller, 395 ; Le Pen, 385 ; Krivine, 216 ; Renouvin, 134 ; Sebag, 77 ; Héraud, 26.

ALLONNES

Inscr., 9 171 ; suffr. expr., 7 352
Mitterrand, 2 159 (29,36) ; Marchais, 2 152 (29,27) ; Giscard d'Estaing, 1 479 (20,11) ; Chirac, 767 (10,43) ; Lalonde, 239 (3,25) ; Laguiller, 198 (2,69) ; Crépeau, 162 (2,20) ; Bouchardeau, 73 (0,99) ; Debré, 70 (0,95) ; Garaud, 53 (0,72).

1974. — Mitterrand, 3 472 (59,91) ; Giscard, 1 177 (20,31) ; Chaban, 744 (12,83) ; Laguiller, 147 ; Royer, 125 ; Dumont, 48.

LA FERTE-BERNARD

Inscr., 6 262 ; suffr. expr., 4 947
Giscard d'Estaing, 1 485 (29,95) ; Mitterrand, 1 412 (28,48) ; Chirac, 777 (15,67) ; Marchais, 611 (12,32) ; Lalonde, 198 (3,99) ; Laguiller, 156 (3,14) ; Crépeau, 120 (2,42) ; Bouchardeau, 85 (1,71) ; Debré, 66 (1,33) ; Garaud, 38 (0,76).

1974. — Mitterrand, 2 023 (45,70) ; Giscard, 1 311 (29,62) ; Chaban, 575 (12,99) ; Royer, 246 ; Laguiller, 135 ; Dumont, 57.

LA FLECHE

Inscr., 9 411 ; suffr. expr., 7 785
Giscard d'Estaing, 2 886 (37,07) ; Mitterrand, 1 938 (24,89) ; Chirac, 1 334 (17,13) ; Marchais, 631 (8,10) ; Lalonde, 299 (3,84) ; Laguiller, 203 (2,60) ; Crépeau, 197 (2,53) ; Debré, 109 (1,40) ; Garaud, 106 (1,36) ; Bouchardeau, 82 (1,05).

1974. — Mitterrand, 2 406 (35,39) ; Giscard, 2 321 (34,14) ; Chaban, 1 173 (17,25) ; Royer, 525 ; Laguiller, 175 ; Dumont, 84.

SABLE-SUR-SARTHE

Inscr., 7 602 ; suffr. expr., 6 257
Giscard d'Estaing, 2 391 (38,21) ; Mitterrand, 1 398 (22,34) ; Chirac, 1 207 (19,29) ; Marchais, 536 (8,56) ; Lalonde, 228 (3,64) ; Laguiller, 144 (2,30) ; Crepeau, 121 (1,93) ; Debré, 102 (1,63) ; Bouchardeau, 67 (1,07) ; Garaud, 63 (1)

1974 — Giscard, 1 844 (37,25) ; Mitterrand, 1 680 (33,93) ; Chaban, 798 (16,12) ; Royer, 348 ; Laguiller, 125 ; Dumont, 69

Les socialistes confirment une progression régulière depuis 1973. Ils avaient obtenu 19,32 % des voix aux législatives cette année-là, pour passer à 21,96 % en 1978. Aux élections européennes, ils atteignaient 23,55 % des suffrages et cette fois François Mitterrand atteint 25,61 %.

Pour les communistes, c'est le phénomène inverse. De 31,84 % des suffrages en 1973, ils en sont à 14,17 % cette fois.

Ce phénomène risque d'avoir des conséquences dans des villes comme Le Mans ou Allonnes, où jusqu'à présent, le candidat communiste arrivait toujours très largement en tête.

SAVOIE

Inscr., 215 358 ; vot., 168 392
Abst., 46 966 (21,80 %)
Suffr. expr., 165 870

Giscard d'Estaing.. 46 422 (27,98)
Mitterrand 41 896 (25,25)
Chirac 31 700 (19,11)
Marchais 22 978 (13,85)

Lalonde, 8 134 (4,93) ; Laguiller, 3 778 (2,27) ; Crepeau, 3 264 (1,96) ; Debré, 3 237 (1,95) ; Bouchardeau, 2 285 (1,37) ; Garaud, 2 126 (1,28)

1979. — Ins., 206 397 ; abst 43,08 %. suffr ex., 115 115. U.F.E., 33 482 (29,59), P.S.-M.R.G., 27 312 (24,14), P.C., 2 359 (17,94) ; D.I.F.E., 18657 (16,49) ; Eur. Ecol., 5 982 (5,28) ; Trotsk., 3 000 (2,65)

1978 — Ins., 205 861 ; Abst., 18,62 % ; suffr. ex., 165 018. P.S., 53 219 (32,25) ; R.P.R., 46 381 (28,10) ; U.D.F., 26 568 (16,10) ; P.C., 26 152 (15,84) ; Ecol., 7 084 (4,29) ; ext. g., 3 731 (1,85) ; div. maj., 1 853 ; div., 635 ; ext. d., 375.

1974. — Ins., 175 158 ; abst., 16,59 % ; suffr. ex., 145 123. Mitterrand 63 230 (43,56) ; Giscard, 44 772 (30,85) ; Chaban, 23 333 (16,07) ; Royer, 4 167 ; Laguiller, 4 107 ; Dumont, 2 511 ; Le Pen, 1 108 ; Muller, 766 ; Krivine, 466 ; Renouvin, 304 ; Sebag, 262 ; Hérand, 97.

CHAMBERY

Inscr., 29 515 ; suffr. expr., 22 889
Giscard d'Estaing, 6 681 (29,18) ; Mitterrand, 6 108 (26,68) ; Chirac, 4 247 (18,55) ; Marchais, 2 589 (11,31) ; Lalonde, 1 169 (5,10) ; Crépeau, 547 (2,38) ; Debré, 478 (2,08) ; Laguiller, 361 (1,57) ; Bouchardeau, 359 (1,56) ; Garaud, 350 (1,52).

1974. — Mitterrand, 9 013 (41,70) ; Giscard, 7 560 (34,96) ; Chaban, 3 012 (13,93) ; Royer, 620 ; Dumont, 495 ; Laguiller, 402 ; Le Pen, 236 ; Muller, 141 ; Krivine, 59 ; Sebag, 33 ; Renouvin, 25 ; Héraud, 17.

AIX-LES-BAINS

Inscr., 14 762 ; suffr. expr., 11 810
Giscard d'Estaing, 3 902 (33,03) ; Mitterrand, 2 824 (23,91) ; Chirac, 2 467 (20,88) ; Marchais, 989 (8,37) ; Lalonde, 633 (5,35) ; Crépeau, 266 (2,25) ; Laguiller, 220 (1,86) ; Debré, 216 (1,82) ; Garaud, 166 (1,40) ; Bouchardeau, 127 (1,07).

1974. — Giscard, 4 064 (39,06) ; Mitterrand, 3 757 (36,22) ; Chaban, 1 581 (15,34) ; Royer, 330 ; Dumont, 217 ; Laguiller, 216.

ALBERTVILLE

Inscr., 9 917 ; suffr. expr., 7 502
Giscard d'Estaing, 1 875 (24,99) ; Chirac, 1 704 (22,71) ; Mitterrand, 1 690 (22,52) ; Marchais, 1 229 (16,38) ; Lalonde, 363 (4,83) ; Laguiller, 174 (2,31) ; Crépeau, 136 (1,81) ; Debré, 134 (1,78) ; Bouchardeau, 107 (1,42) ; Garaud, 90 (1,19).

1974. — Mitterrand, 2 888 (42,64) ; Giscard, 2 039 (30,10) ; Chaban, 1 197 (17,37) ; Royer, 222 ; Laguiller, 145 ; Dumont, 137.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Inscr., 4 909 ; suffr. expr., 3 848
Mitterrand, 1 070 (27,80) ; Giscard d'Estaing, 972 (25,25) ; Chirac, 727 (18,89) ; Marchais, 499 (12,96) ; Lalonde, 195 (5,06) ; Laguiller, 103 (2,67) ; Crépeau, 88 (2,28) ; Bouchardeau, 73 (1,89) ; Debré, 67 (1,74) ; Garaud, 54 (1,4).

1974. — Mitterrand, 1 419 (43,74) ; Giscard, 1 017 (31,35) ; Chaban, 446 (13,74) ; Royer, 133 ; Laguiller, 95 ; Dumont, 60.

Après avoir connu en Savoie de fortes progressions, la gauche désormais piétine. En 1978, elle avait dû céder l'une des trois circonscriptions qu'elle détenait en Tarentaise. Les candidats de gauche n'obtiennent pas la majorité dans le département où ils sont distancés de plus de 9 000 voix par leurs adversaires de la majorité.

A Chambéry où la municipalité est dirigée par des socialistes, M. Mitterrand obtient un résultat semblable à son résultat national, mais il est nettement distancé par M. Giscard d'Estaing.

HAUTE-SAVOIE

Insc. 301 645 ; vot. 234 767
Abst. 66 878 (22,17 %)
Suffr. expr., 230 972

Giscard d'Estaing.. 72 619 (31,44)
Mitterrand 53 879 (23,32)
Chirac 47 500 (20,56)
Marchais 21 354 (9,24)

Lalonde, 12 238 (5,29) ; Debré, 5 794 (2,50) ; Crépeau, 5 136 (2,22) ; Laguiller, 4 845 (2,09) ; Garaud, 4 362 (1,88) ; Bouchardeau, 3 245 (1,40).

1979. — Inscr., 288 182 ; abst., 48,51 % ; suffr. ex., 146 584. U.F.E., 54 312 (37,05) ; P.S.-M.R.G., 30 922 (21,09) ; D.I.F.E., 23 145 (15,78) ; P.C., 18 698 (12,75) ; Eur. Ecol., 8 444 (5,76) ; Trotsk., 3 866 (2,63)

1978. — Inscr., 284 049 ; abst., 19,95 % ; suffr. ex., 222 972. U.D.F., 100 217 (44,94) ; P.S., 46 462 (20,83) ; P.C., 30 577 (13,71) ; R.P.R., 17 288 (7,75) ; Ecol., 12 244 (5,49) ; Div., 7 211 ; Ext. g., 6 303 ; Ext. d., 1 203 ; M.R.G., 812 ; Div. maj., 755.

1974. — Incr., 232 319 ; abst., 17,32 % ; suffr. ex., 190 567. Giscard, 78 177 (41,02) ; Mitterrand, 68 405 (35,89) ; Chaban, 25 357 (13,30) ; Royer, 6 491 ; Laguiller, 4 297 ; Dumont, 3 658 ; Le Pen, 1 495 ; Muller, 1 262 ; Krivine, 596 ; Renouvin, 396 ; Sebag, 290 ; Héraud, 143.

ANNECY

Inscr., 29 477 ; suffr. expr., 21 989
Giscard d'Estaing, 6 652 (30,25) ; Mitterrand, 5 780 (26,28) ; Chirac, 4 248 (19,31) ; Marchais, 1 898 (8,63) ; Lalonde, 1 236 (5,62) ; Crépeau, 5.47 (3,48) ; Debré, 523 (2,37) ; Garaud, 375 (1,70) ; Bouchardeau, 372 (1,69) ; Laguiller, 358 (1,63).

1974. — Giscard, 8 712 (42,10) ; Mitterrand, 7 626 (36,85) ; Chaban, 2 445 (11,81) ; Dumont, 552 ; Royer, 550 ; Laguiller, 349 ; Le Pen, 191 ; Muller, 135 ; Krivine, 44 ; Renouvin, 38 ; Sebag, 35 ; Héraud, 17.

ANNECY-LE-VIEUX

Inscr., 8 337 ; suffr. expr., 6 537
Giscard d'Estaing, 1 893 (28,95) ; Mitterrand, 1 689 (25,83) ; Chirac, 1 336 (20,43) ; Lalonde, 466 (7,12) ; Marchais, 453 (6,92) ; Crépeau, 176 (2,69) ; Debré, 164 (2,50) ; Garaud, 137 (2,09) ; Laguiller, 113 (1,72) ; Bouchardeau, 110 (1,68).

1974. — Giscard, 2 059 (44,93) ; Mitterrand, 1 563 (34,11) ; Chaban, 493 (10,75) ; Dumont, 181 ; Royer, 104 ; Laguiller, 84.

ANNEMASSE

Inscr., 12 534 ; suffr. expr., 9 668
Giscard d'Estaing, 2 892 (29,91) ; Mitterrand, 2 385 (24,66) ; Chirac, 1 950 (20,16) ; Marchais, 1 046 (10,81) ; Lalonde, 467 (4,83) ; Crépeau, 276 (2,85) ; Debré, 212 (2,19) ; Laguiller, 169 (1,74) ; Garaud, 163 (1,68) ; Bouchardeau, 108 (1,11).

1974. — Giscard, 2 898 (40,04) ; Mitterrand, 2 778 (38,39) ; Chaban, 962 (13,29) ; Royer, 153 ; Dumont, 135 ; Laguiller, 133.

CLUSES

Inscr., 7 259 ; suffr. expr., 5 667
Chirac, 1 430 (25,23) ; Mitterrand, 1 397 (24,65) ; Giscard d'Estaing, 1 293 (22,81) ; Marchais, 716 (12,63) ; Lalonde, 254 (4,48) ; Crépeau, 157 (2,77) ; Laguiller, 123 (2,17) ; Garaud, 121 (2,13) ; Debré, 116 (2,04) ; Bouchardeau, 60 (1,05).

1974. — Mitterrand, 1 990 (42,53) ; Giscard, 1 518 (32,44) ; Chaban, 661 (14,12) ; Royer, 209 ; Laguiller, 106 ; Dumont, 63.

CRAN-GEVRIER

Inscr., 6 362 ; suffr. expr., 5 091
Mitterrand, 1 783 (35,02) ; Giscard d'Estaing, 1 221 (23,98) ; Chirac, 752 (14,77) ; Marchais, 563 (11,05) ; Lalonde, 294 (5,77) ; Crépeau, 115 (2,25) ; Laguiller, 114 (2,23) ; Debré, 103 (2,02) ; Bouchardeau, 83 (1,63) ; Garaud, 63 (1,23).

1974. — Mitterrand, 1 657 (45,69) ; Giscard, 1 198 (33,03) ; Chaban, 455 (12,54) ; Royer, 95 ; Dumont, 85 ; Laguiller, 63.

THONON-LES-BAINS

Inscr., 16 791 ; suffr. expr., 13 138
Giscard d'Estaing, 4 173 (31,76) ; Mitterrand 3 352 (25,51) ; Chirac, 2 502 (19,04) ; Marchais, 1 040 (7,91) ; Lalonde, 752 (5,72) ; Debré, 310 (2,35) ; Crépeau, 296 (2,25) ; Laguiller, 281 (2,13) ; Garaud, 256 (1,94) ; Bouchardeau, 176 (1,33).

1974. — Giscard, 4 881 (44,17) ; Mitterrand, 4 033 (36,41) ; Chaban, 1 178 (10,66) ; Dumont, 265 ; Royer, 264 ; Laguiller, 223.

Alors que le parti socialiste progresse assez sensiblement dans un département où la majorité dispose de tous les sièges de députés et de sénateurs et préside aux destinées du conseil général, le parti communiste est descendu en dessous de la barre de 10 %. En dépit de la nette baisse d'un de ses principaux partenaires, la gauche fait un meilleur score qu'aux élections législatives de 1978.

A Saint-Julien-en-Genevois, où le maire, M. Pierre Mazeau (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, soutenait M. Debré, ce dernier n'obtient que 87 voix, M. Chirac 521 et M. Giscard d'Estaing 925, alors que M. Mitterrand en obtient pour sa part 633.

SEINE-MARITIME

Inscr., 783 080 ; vot., 654 696
Abst., 128 384 (16,39)
Suffr. expr., 644 017

Giscard d'Estaing 180 849 (28,08)
Mitterrand 171 161 (26,57)
Marchais 123 304 (19,14)
Chirac 91 403 (14,19)

Lalonde, 24 046 (3,73) ; Laguiller, 17 824 (2,78) ; Crépeau, 12 598 (1,95) ; Debré, 9 518 (1,47) ; Garaud, 6997 (1,08) ; Bouchardeau, 6 317 (0,98)

1979. — Ins., 759 736 ; abst., 37,32 % ; suffr. expr., 452 021. U.F.E., 120 053 (26,55) ; P.C., 113 354 (25,07) ; P.S.-M.R.G., 106 164 (23,48) ; D.I.F.E., 56 933 (12,59) ; Eur. écol., 17 799 (3,93) ; Trotsk., 17 686 (3,91).

1978. — Ins., 758 229 ; abst., 15,09 % ; suff. expr., 630 140. P.C., 177 782 (28,21) ; R.P.R., 147 498 (23,40) ; P.S., 127,444 (20,22) ; U.D.F., 112 540 (17,85) ; extr. g., 22 083 (3,50) ; M.R.G., 12 338 ; Ecol., 10 406 ; div., 8 193 ; div. maj., 6 174 ; ext. d., 5 694.

1974. — Ins., 661 722 ; abst., 14,41 % ; suffr. expr., 561 014. Mitterrand, 264 711 (47,18) ; Giscard, 182 580 (32,54) ; Chaban, 68 230 (12,16) ; Laguiller, 13 977 ; Royer, 11 876 ; Dumont, 7 614 ; Muller, 3 729 ; Le Pen, 3 677 ; Krivine, 2 374 ; Renouvin, 970 ; Sebag, 938 ; Héraud, 338.

ROUEN

Inscr., 64 700 ; suffr. expr., 51 250
Giscard d'Estaing, 16 413 (32,02) ; Mitterrand, 13 370 (26,08) ; Chirac, 7770 (15,16) ; Marchais, 6 664 (13,00) ; Lalonde, 2 162 (4,21) ; Laguiller, 1 263 (2,46) ; Crépeau, 1065 (2,07) ; Bouchardeau, 943 (1,84) ; Debré, 908 (1,77) ; Garaud, 692 (1,35).

1974. — Mitterrand, 22 006 (41,68) ; Giscard, 19 959 (37,80) ; Chaban, 6 492 (12,29) ; Royer, 1 358 ; Laguiller, 930 ; Dumont, 822 ; Le Pen, 385 ; Muller, 302 ; Krivine, 280 ; Sabag, 67 ; Renouvin, 66 ; Héraud, 32

BARENTIN

Inscr., 842 ; suffr. expr., 6 250
Mitterrand, 2 076 (33,21) ; Giscard d'Estaing, 1 487 (23,79) ; Marchais, 1 431 (22,89) ; Chirac, 573 (9,16) ; Lalonde, 203 (3,24) ; Laguiller, 186 (2,97) ; Crépeau, 103 (1,64) ; Debré, 84 (1,34) ; Garaud, 67 (1,07) ; Bouchardeau, 40 (0,64).

1974. — Mitterrand, 3 144 (57,77) ; Giscard, 1 204 (26,00) ; Chaban, 512 (11,06) ; Laguiller, 117 ; Dumont, 63.

BOLBEC

Inscr., 8 352 ; suffr. expr., 6 930
Mitterrand, 1 935 (27,92) ; Giscard d'Estaing, 1 869 (26,96) ; Marchais, 1 723 (24,86) ; Chirac, 677 (9,76) ; Laguiller, 232 (3,20) ; Lalonde, 181 (2,61) ; Crépeau, 128 (1,84) ; Debré, 89 (1,28) ; Garaud, 58 (0,83) ; Bouchardeau, 48 (0,69).

1974. — Mitterrand, 3 392 (52,68) ; Giscard, 1 330 (24,43) ; Chaban, 656 (10,18). Laguiller, 174 ; Royer, 113 ; Dumont, 56

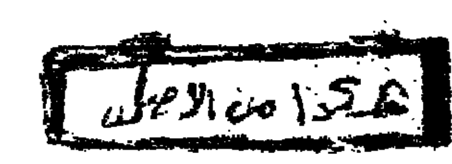
CANTELEU

Insc., 9 238 ; suffr. expr., 7 300
Mitterrand, 2 294 (31,42) ; Marchais, 1 757 (24,20) ; Giscard d'Estaing, 1 510 (20,68) ; Chirac, 772 (10,57) ; Lalonde, 292 (4,00) ; Laguiller, 206 (2,83) ; Crépeau, 166 (2,27) ; Bouchardeau, 121 (1,65) ; Debré, 95 (1,30) ; Garaud 77 (1,05)

1974. — Mitterrand, 3 144 (57,77) ; Giscard, 1 330 (34,43) ; Chaban, 586 (10,75) ; Laguiller, 126 ; Dumont, 72.

DARNETAL

Inscr., 6 614 ; suffr. expr., 5 103
Giscard d'Estaing, 1 424 (28,10) ; Marchais, 1 334 (26,14) ; Mitterrand, 1 334 (25,94) ; Chirac, 540



PREMIER

DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans les autres départements

(10,58) ; Laguiller, 125 (2,44) ; Lalonde, 123 (2,41) ; Crépeau, 87 (1,70) ; Debré, 62 (1,21) ; Garaud, 39 (0,76) ; Bouchardeau, 35 (0,68).

1974. — Mitterrand, 2 585 (53,29) ; Giscard, 1 355 (27,93) ; Chaban, 542 (11,17) ; Laguiller, 112 ; Royer, 86 ; Dumont, 48.

DEVILLE-LES-ROUEN

Inscr., 7 707 ; suffr. expr., 6 088
Mitterrand, 1 871 (30,73) ; Giscard d'Estaing, 1 541 (25,31) ; Marchais, 1 306 (21,45) ; Chirac, 669 (10,98) ; Lalonde, 197 (3,23) ; Laguiller, 156 (2,56) ; Crépeau, 138 (2,26) ; Debré, 100 (1,64) ; Bouchardeau, 61 (1,00) ; Garaud, 49 (0,80).

1974. — Mitterrand, 2 860 (53,18) ; Giscard, 1 494 (27,78) ; Chaban, 614 (11,41) ; Laguiller, 121 ; Royer, 97 ; Dumont, 65.

DIEPPE

Inscr., 26 093 ; suffr. expr., 21 477
Giscard d'Estaing, 5 849 (27,23) ; Marchais, 5 132 (23,89) ; Mitterrand, 5 010 (23,32) ; Chirac, 3 094 (14,40) ; Lalonde, 789 (3,67) ; Laguiller, 553 (2,57) ; Bouchardeau, 428 (1,99) ; Debré, 259 (1,20) ; Garaud, 188 (0,87) ; Crépeau, 175 (0,81).

1974. — Mitterrand, 9 153 (48,01) ; Giscard, 6 049 (31,73) ; Chaban, 2 302 (12,07) ; Laguiller, 495 ; Royer, 333 ; Dumont, 280.

Dieppe ayant fusionné avec Neuville-lès-Dieppe, les chiffres ci-dessus sont ceux du total des résultats du 5 mai 1974 dans ces deux communes.

ELBEUF

Inscr., 9 764 ; suffr. expr., 7 652
Mitterrand, 2 203 (28,78) ; Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46) ; Marchais, 1 456 (19,02) ; Chirac, 962 (12,57) ; Lalonde, 287 (3,75) ; Laguiller, 263 (3,43) ; Crépeau, 155 (2,02) ; Debré, 100 (1,30) ; Garaud, 68 (0,88) ; Bouchardeau, 56 (0,73).

1974. — Mitterrand, 3 630 (50,36) ; Giscard, 1 998 (27,71) ; Chaban, 996 (13,81) ; Royer, 163 ; Laguiller, 162 ; Dumont, 113.

FECAMP

Inscr., 14 565 ; suffr. expr., 11 617
Giscard d'Estaing, 3 574 (30,76) ; Mitterrand, 3 050 (26,25) ; Marchais, 2 112 (18,18) ; Chirac, 1 318 (11,34) ; Laguiller, 425 (3,65) ; Lalonde, 415 (3,57) ; Crépeau, 295 (2,53) ; Debré, 195 (1,67) ; Garaud, 126 (1,08) ; Bouchardeau, 107 (0,92).

1974. — Mitterrand, 5 073 (49,14) ; Giscard, 3 071 (29,74) ; Chaban, 1 190 (11,52) ; Laguiller, 38,2 ; Royer, 273 ; Dumont, 123.

GONFREVILLE-L'ORCHER

Inscr., 6 404 ; suffr. expr., 5 498
Marchais, 2 812 (51,14) ; Mitterrand, 1 127 (20,49) ; Giscard d'Estaing, 752 (13,67) ; Chirac, 298 (5,42) ; Lalonde, 174 (3,16) ; Laguiller, 150 (2,72) ; Crépeau, 72 (1,30) ; Debré, 54 (0,93) ; Bouchardeau, 31 (0,56) ; Garaud, 28 (0,50).

1974. — Mitterrand, 3 049 (73,32) ; Giscard, 551 (13,25) ; Chaban, 309 (7,43) ; Laguiller, 90 ; Royer, 46 ; Dumont, 35.

LE GRAND-QUEVILLY

Inscr., 20 279 ; suffr. expr., 16 918
Mitterrand, 7 160 (42,32) ; Giscard d'Estaing, 3 328 (19,67) ; Marchais, 3 317 (19,60) ; Chirac, 1 242 (7,34) ; Lalonde, 564 (3,33) ; Laguiller, 505 (2,98) ; Bouchardeau, 325 (1,92) ; Debré, 172 (1,01) ; Crépeau, 161 (0,95) ; Garaud, 144 (0,85).

1974. — Mitterrand, 9 161 (60,78) ; Giscard, 3 548 (23,53) ; Chaban, 1 371 (9,09) ; Laguiller, 377 ; Dumont, 217.

HARFLEUR

Inscr., 5 803 ; suffr. expr., 4 978
Marchais, 1 693 (34,00) ; Mitterrand, 1 303 (26,67) ; Giscard d'Estaing, 952 (19,72) ; Chirac, 414 (8,31) ; Lalonde, 186 (3,73) ; Laguiller, 167 (3,35) ; Crépeau, 97 (1,94) ; Debré, 50 (1,00) ; Garaud, 42 (0,84) ; Bouchardeau, 39 (0,78).

1974. — Mitterrand, 2 702 (60,92) ; Giscard, 1 003 (22,61) ; Chaban, 440 (9,92) ; Laguiller, 122 ; Royer, 61 ; Muller, 32 ; Dumont, 30.

LE HAVRE

Inscr., 131 737 ; suffr. expr., 105 159
Marchais, 27 893 (26,52) ; Giscard d'Estaing, 26 360 (25,06) ; Mitterrand, 25 482 (24,23) ; Chirac, 12 310 (11,70) ; Lalonde, 4 163 (3,95) ; Laguiller, 2 906 (2,76) ; Crépeau, 2 261 (2,15) ; Debré, 1 611 (1,53) ; Garaud, 1 104 (1,04) ;

1974. — Mitterrand, 52 683 (51,10) ; Giscard, 31 491 (30,46) ; Chaban, 11 304 (10,96) ; Laguiller, 2 301 ; Royer, 1 616 ; Dumont, 1 567.

LILLEBONNE

Inscr., 6 254 ; suffr. expr., 5 087
Mitterrand, 1 571 (30,88) ; Giscard d'Estaing, 1 440 (28,30) ; Marchais, 873 (17,16) ; Chirac, 550 (10,81) ; Lalonde, 212 (4,16) ; Laguiller, 162 (3,18) ; Crépeau, 94 (1,84) ; Debré, 86 (1,69) ; Bouchardeau, 57 (1,12) ; Garaud, 42 (0,82).

1974. — Mitterrand, 2 279 (48,41) ; Giscard, 1 546 (32,84) ; Chaban, 505 (10,72) ; Laguiller, 117 ; Royer, 96 ; Dumont, 63.

MAROMME

Inscr., 8 055 ; suffr. expr., 6 467
Mitterrand, 1 915 (29,61) ; Giscard d'Estaing, 1 614 (24,95) ; Marchais, 1 503 (23,24) ; Chirac, 708 (10,94) ; Lalonde, 224 (3,46) ; Laguiller, 166 (2,56) ; Crépeau, 123 (1,90) ; Debré, 77 (1,19) ; Bouchardeau, 70 (1,08) ; Garaud, 67 (1,03).

1974. — Mitterrand, 2 855 (52,42) ; Giscard, 1 562 (23,04) ; Chaban, 586 (10,76) ; Laguiller, 146 ; Dumont, 102.

MONT-SAINT-AIGNAN

Inscr., 11 790 ; suffr. expr., 9 431
Giscard d'Estaing, 3 182 (33,73) ; Mitterrand, 2 227 (23,61) Chirac, 1 892 (20,06) ; Marchais, 587 (6,22) ; Lalonde, 547 (5,80) ; Bouchardeau, 236 (2,50) ; Crépeau, 226 (2,39) ; Debré, 214 (2,26) ; Garaud, 169 (1,79) ; Laguiller, 151 (1,60).

1974. — Giscard, 4 029 (46,84) ; Mitterrand, 2 787 (32,40) ; Chaban, 917 (10,66) ; Dumont, 307 ; Royer, 223 ; Laguiller, 125.

MONTIVILLIERS

Inscr., 8 547 ; suffr. expr., 7 090
Mitterrand, 2 175 (30,67) ; Giscard d'Estaing, 1 691 (23,85) ; Marchais, 1 381 (19,47) ; Chirac, 925 (13,04) ; Lalonde, 329 (4,64) ; Laguiller, 187 (2,63) ; Crépeau, 161 (2,27) ; Debré, 96 (1,35) ; Garaud, 81 (1,14) ; Bouchardeau, 64 (0,90).

1974. — Mitterrand, 2 343 (48,35) ; Giscard, 1 472 (30,38) ; Chaban, 632 (13,04) ; Laguiller, 132 ; Royer, 110 ; Dumont, 51.

OISSEL

Inscr., 7 240 ; suffr. expr., 6 135.
Marchais, 1 914 (31,19) ; Mitterrand, 1 558 (25,39) ; Giscard d'Estaing, 1 390 (22,65) ; Chirac, 613 (9,99) ; Lalonde, 191 (3,11) ; Laguiller, 172 (2,80) ; Crépeau, 128 (2,08) ; Debré, 71 (1,15) ; Garaud, 56 (0,91) ; Bouchardeau, 42 (0,68).

1974. — Mitterrand, 2 685 (57,01) ; Giscard, 1 129 (23,97) ; Chaban, 546 (11,59) ; Royer, 101 ; Laguiller, 92 ; Dumont, 58.

LE PETIT-QUEVILLY

Inscr., 13 779 ; suffr. expr., 10 984
Marchais, 3 239 (29,48) ; Mitterrand, 3 116 (28,36) ; Giscard d'Estaing, 2 460 (22,39) ; Chirac, 962 (8,75) ; Laguiller, 362 (3,29) ; Lalonde, 353 (3,21) ; Crépeau, 201 (1,82) ; Debré, 127 (1,15) ; Bouchardeau, 83 (0,75) ; Garaud, 81 (0,73).

1974. — Mitterrand, 6 168 (58,77) ; Giscard, 2,543 (24,23) ; Chaban, 1 076 (10,25) ; Laguiller, 235 ; Royer, 155 ; Dumont, 115.

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Inscr., 19 599 ; suffr. expr., 15 935
Marchais, 5 125 (32,16) ; Mitterrand, 4 698 (29,48) ; Giscard d'Estaing, 2 944 (18,47) ; Chirac, 1 291 (8,10) ; Lalonde, 538 (3,37) ; Laguiller, 489 (3,06) ; Crépeau, 344 (2,15) ; Bouchardeau, 189 (1,18) ; Debré, 184 (1,15) ; Garaud, 133 (0,83).

1974. — Mitterrand, 8 795 (63,66) ; Giscard, 2 901 (20,99) ; Chaban, 1 233 (8,96) ; Laguiller, 311 ; Royer, 165 ; Dumont, 159.

SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Inscr., 21 240 ; suffr. expr., 16 731
Mitterrand, 5 357 (32,01) ; Giscard d'Estaing, 4 198 (25,09) ; Marchais, 3 553 (21,23) ; Chirac, 1 622 (9,69) ; Lalonde, 615 (3,67) ; Laguiller, 455 (2,71) ; Crépeau, 370 (2,21) ; Debré, 226 (1,35) ; Bouchardeau, 176 (1,05) ; Garaud, 159 (0,95).

1974. — Mitterrand, 9 213 (55,80) ; Giscard, 4 555 (27,58) ; Chaban, 1 630 (9,87) ; Royer, 304 ; Laguiller, 281 ; Dumont, 213.

YVETOT

Inscr., 7 149 ; suffr. expr., 5 393
Giscard d'Estaing, 2 029 (34,43) ; Mitterrand, 1 821 (30,90) ; Chirac, 738 (12,52) ; Marchais, 694 (11,77) ; Lalonde, 186 (3,15) ; Laguiller, 143 (3,42) ; Crépeau, 106 (1,79) ; Debré, 106 (1,34) ; Garaud, 59 (1,00) ; Bouchardeau, 38 (0,64).

1974. — Mitterrand, 2 232 (43,25) ; Giscard, 1 355 (25,94) ; Chaban, 700 (13,56) ; Royer, 135 ; Laguiller, 114 ; Dumont, 52.

La Seine-Maritime compte parmi les départements où la progression socialiste aux dépens du parti communiste est la plus forte. Au Havre, M. Mitterrand talonne le candidat communiste. Dans trois communes à direction communiste, Maromme, Bolbec et Canteleu, le parti socialiste passe en tête des formations de gauche. On note également une poussée de M. Mitterrand dans les régions rurales, confirmant ainsi les résultats des élections cantonales de 1979, où le P.S. avait ravi quatre sièges à la majorité. Dans les régions de Paluel et Penly, où deux centrales nucléaires sont en construction, M. Lalonde fait moins bien que sa moyenne nationale. M. Eufenacht, qui a soutenu M. Debré, a, pour sa part, été peu suivi par son électorat, puisque, dans sa circonscription l'ancien premier ministre du général de Gaulle n'obtient que 1,7 % des voix, M. Chirac en obtenant 15,2 % et M. Giscard d'Estaing, 28 %.

DEUX-SÈVRES

Inscr., 240 274 ; vot., 201 966
Abst., 38 308 (15,94 %)
Suffr. expr., 197 975

Giscard d'Estaing..	65 809 (33,24)
Mitterrand	53 503 (27,02)
Chirac	33 635 (16,98)
Marchais	16 142 (8,15)

Crépeau, 8 429 (4,25) ; Lalonde, 6 588 (3,32) ; Laguiller, 4 963 (2,50) ; Garaud, 3 676 (1,85) ; Debré, 3 396 (1,71) ; Bouchardeau, 1 834 (0,92).

1979. — Ins., 234 404 ; abst., 39,49 % ; suffr. expr. [illegible] U.F.E. [illegible] (35,14) ; P.S.-M.R.G., 34 [illegible] (26,18) ; DIFE, 21 339 (16,13) ; P.C., 14 681 (11,10) ; Trotsk. 4 310 (3,25) ; Eur. Ecol. 4 144 (3,13).

1978. — Ins., 232 477 ; abst., 15,42 % ; suffr. expr., 192 391. U.D.F., 86 606 (45,01) ; P.S., 58 667 (30,49) ; P.C., 17 831 (9,26) ; R.P.R., 17 775 (9,23) ; ext. g., 7 618 (3,95) ; Ecol., 1 513 ; ext. dr., 901 ; div., 843 ; div. maj., 637.

1974. — Ins., 207 089 ; abst., 14,61 % ; suffr. expr., 174 556. Mitterrand, 61 009 (34,95) ; Giscard, 60 730 (34,79) ; Chaban, 29 756 (17,04) ; Royer, 12 973 ; Laguiller, 5 498 ; Dumont, 1 477 ; Le Pen, 1 214 ; Muller, 803 ; Krivine, 461 ; Sebag, 279 ; Renouvin, 272 ; Héraud, 84.

NIORT

Inscr., 38 249 ; suffr. expr., 30 617
Mitterrand, 9 459 (30,89) ; Giscard d'Estaing, 8 958 (29,25) ; Chirac, 4 268 (13,92) ; Marchais, 3 247 (10,60) ; Crépeau, 1 706 (5,57) ; Lalonde, 1 096 (3,57) ; Laguiller, 617 (2,01) ; Garaud, 479 (1,56) ; Debré, 477 (1,55) ; Bouchardeau, 310 (1,01).

1974. — Mitterrand, 1 [illegible] (41,72) ; Giscard, 9 238 (33,66) ; Chaban, 4 284 (15,62) ; Royer, 1 155 ; Laguiller, 567 ; Dumont, 293 ; Le Pen, 142 ; Muller, 123 ; Krivine, 106 ; Renouvin, 3[illegible] ; Sebag, 35 ; Héraud 7

BRESSUIRE

Inscr., 12 013 ; suffr. expr., 10 294
Giscard d'Estaing, 3 540 (34,38) ; Mitterrand, 2 475 (24,04) ; Chirac, 2 193 (21,30) ; Marchais, 573 (5,56) ; Lalonde, 406 (3,94) ; Crépeau, 357 (3,46) ; Debré, 229 (2,22) ; Laguiller, 225 (2,18) ; Garaud, 159 (1,54) ; Bouchardeau, 137 (1,33).

1974. — Giscard, 1 839 (38,12) ; Mitterrand, 1 482 (30,72) ; Chaban, 816 (16,91) ; Royer, 454 ; Laguiller, 114 ; Dumont, 53.

PARTHENAY

Inscr., 8 237 ; suffr. expr., 6 617
Giscard d'Estaing, 2 092 (31,61) ; Mitterrand, 1 926 (29,10) ; Chirac, 1 128 (17,04) ; Marchais, 567 (8,56) ; Crépeau, 281 (4,24) ; Lalonde, 234 (3,53) ; Laguiller, 117 (1,76) ; Debré, 115 (1,73) ; Garaud, 98 (1,48) ; Bouchardeau, 59 (0,89).

1974. — Mitterrand, 2 170 (36,03) ; Giscard, 2 043 (33,92) ; Chaban, 1 139 (18,91) ; Royer, 382 ; Laguiller, 141 ; Dumont, 64.

THOUARS

Inscr., 8 204 ; suffr. expr., 6 600
Mitterrand, 2 159 (32,71) ; Giscard d'Estaing, 1 714 (25,96) ; Chirac, 940 (14,24) ; Marchais, 873 (13,22) ; Crépeau, 284 (4,30) ; Lalonde, 215 (3,25) ; Laguiller, 142 (2,15) ; Garaud, 119 (1,80) ; Debré, 100 (1,51) ; Bouchardeau, 54 (0,81).

1974. — Mitterrand, 2 810 (45,58) ; Giscard, 1 732 (28,09) ; Chaban, 804 (13,04) ; Royer, 487 ; Laguiller, 172 ; Dumont, 55.

Le monde rural a nettement marqué, dans le département, sa préférence pour le candidat sortant. Dans la plupart des villes, le président sortant arrive en tête des suffrages mais, à Niort, la gauche conforte nettement sa position et gagne 3 000 voix si l'on additionne celles qui se sont portées sur les candidats socialiste, communiste et radical. Parmi les petits candidats, M. Crépeau, nul n'en sera surpris (il est maire de La Rochelle et influent en Poitou), réalise le meilleur score, tandis que Mme Marie-France Garaud arrive dans la localité où elle a une propriété à égalité avec M. Mitterrand.

SOMME

Inscr., 372 141 ; vot., 322 640
Abst., 49 501 (13,30 %)
suffr. expr., 317 129

Giscard d'Estaing..	84 006 (26,48)
Mitterrand	74 883 (23,61)
Marchais	70 993 (22,38)
Chirac	52 271 (16,48)

Lalonde, 10 264 (3,23) ; Laguiller, 9 334 (2,94) ; Debré, 4 909 (1,54) ; Crépeau, 4 774 (1,50) ; Garaud, 3 253 (1,02) ; Bouchardeau, 2 442 (0,77).

1979. — Ins., 363 199 ; abst. 28,77 % ; suffr. expr. 245 549. P.C.F., 69 706 (28,38) ; U.F.E., 57 415 (23,38) ; P.S.-M.R.G., 50 433 (20,53) ; D.I.F.E., 38 671 (15,74) ; Trotsk., 10 711 (4,36) ; Sur-Ecol., 8 287 (3,37).

1978. — Ins., 362 233 ; abst., 11,67 % ; suffr. expr., 313 650. P.C.F., 95 667 (30,50) ; U.D.F., 80 934 (25,80) ; P.S., 59 011 (18,81) ; R.P.R., 57 569 (18,35) ; Extr. g., 8 074 (2,57) ; Div. maj., 6 558 ; Div., 3 380 ; Ecol., 1 623 ; M.R.G., 834.

1974. — Ins., 317 902 ; abst., 10,52 % ; suffr. expr., 281 312. Mitterrand, 133 035 (47,29) ; Giscard, 75 923 (26,98) ; Chaban, 44 290 (15,74) ; Laguiller, 8 437 ; Royer, 6 601 ; Muller, 5 707 ; Dumont, 3 104 ; Le Pen, 1 812 ; Krivine, 1 332 ; Renouvin, 459 ; Sebag, 440 ; Héraud, 172.

AMIENS

Inscr., 81 547 ; suffr. expr., 65 819
Giscard d'Estaing, 18 617 (28,28) ; Mitterrand, 15 568 (23,65) ; Marchais, 14 376 (21,84) ; Chirac 9,312 (14,14) ; Lalonde, 2 628 (3,99) ; Laguiller, 1 664 (2,52) ; Crépeau, 1 138 (1,72) ; Debré, 1 026 (1,55) ; Bouchardeau, 835 (1,26) ; Garaud, 655 (0,99).

1974. — Mitterrand, 27 773 (45,91) ; Giscard, 18 728 (30,95) ; Chaban, 8 964 (14,81) ; Laguiller, 1 315 ; Royer, 1 183 ; Dumont, 1 047 ; Muller, 649 ; Le Pen, 399 ; Krivine, 213 ; Sebag, 96 ; Renouvin, 85 ; Héraud, 31.

ABBEVILLE

Inscr., 16 751 ; suffr. expr., 14 146
Giscard d'Estaing, 3 946 (27,89) ; Mitterrand, 3 485 (24,63) ; Marchais, 3 160 (22,33) ; Chirac, 2 081 (14,71) ; Lalonde, 461 (3,25) ; Laguiller, 369 (2,60) ; Crépeau, 228 (1,61) ; Debré, 213 (1,50) ; Garaud, 115 (0,81) ; Bouchardeau, 88 (0,62).

1974. — Mitterrand, 5 570 (45,02) ; Giscard, 3 232 (26,12) ; Chaban, 1 853 (14,97) ; Muller, 794 ; Laguiller, 340 ; Royer, 264 ; Dumont, 173.

ALBERT

Inscr., 7 786 ; suffr. expr., 6 508.
Giscard d'Estaing, 1 727 (26,53) ; Mitterrand, 1 632 (25,07) ; Marchais, 1 514 (23,26) ; Chirac, 863 (13,26) ; Lalonde, 237 (3,64) ; Laguiller, 206 (3,16) ; Crépeau, 109 (1,67) ; Debré, 102 (1,56) ; Bouchardeau, 62 (0,95) ; Garaud, 56 (0,86).

1974. — Mitterrand, 3 020 (50,35) ; Giscard, 1 506 (25,36) ; Chaban, 882 (14,85) ; Laguiller, 168 ; Muller, 126 ; Royer, 115 ; Dumont, 61.

DOULLENS

Giscard d'Estaing, 1 176 (29,77) ; Marchais, 349 (21,49) ; Mitterrand, 849 (21,49) ; Chirac, 672 (17,01) ; Laguiller, 101 (2,55) ; Lalonde, 101 (3,55) ; Crépeau, 66 (1,67) ; Debré, 66 (1,67) ; Garaud, 51 (1,29) ; Bouchardeau, 19 (0,48).

1974. — Mitterrand, 1 513 (43,22) ; Giscard, 980 (28) ; Chaban, 675 (19,28) ; Royer, 154 ; Laguiller, 90 ; Dumont, 29.

PERONNE

Inscr., 5 388 ; suffr. expr., 4 531.
Giscard d'Estaing, 1 200 (26,09) ; Mitterrand 1 188 (23,76) ; Marchais, 814 (20,02) ; Chirac, 783 (19,71) ; Lalonde, 168 (3,65) ; Laguiller, 137 (2,97), Debré, 83 (1,80) ; Crépeau, 74 (1,60) ; Garaud, 45 (0,97) ; Bouchardeau, 29 (0,63).

1974. — Mitterrand, 1 585 (44,02) ; Giscard, 1 104 (30,66) ; Chaban, 586 (16,27) ; Laguiller, 122 ; Royer, 86 ; Muller, 39 ; Dumont, 35.

Dans la Somme, MM. Marchais et Mitterrand réunis totalisent 45,99 % des voix, alors que M. Mitterrand recueillait 47,29 % des suffrages en 1974. Il y a donc une stabilité du score de la gauche, puisque M. Crépeau a obtenu 1,50 %. Dans ce département, qui compte trois députés communistes sur cinq, M. Mitterrand (23,61 %) devance M. Marchais (22,38 %). A Amiens, ville dont le maire est communiste, le candidat socialiste devance le candidat du P.C. de 1 192 voix.

TARN

Inscr., 247 678 ; vot., 211 279
Abst., 36 459 (14,69 %)
Suffr. expr., 206 442

Mitterrand	60 954 (29,52)
Giscard d'Estaing..	51 875 (25,12)
Chirac	38 212 (18,50)
Marchais	29 718 (14,39)

Lalonde, 7 903 (3,82) ; Laguiller, 5 364 (2,59) ; Crépeau, 4 840 (2,34) ; Debré, 2 867 (1,38) ; Garaud, 2 718 (1,31) ; Bouchardeau, 1 991 (0,96).

1979. — Ins., 241 327 ; abst., 31,21 % ; suffr. expr., 153 928. P.S.-M.R.G., 45 101 (29,30) ; U.F.E., 38 120 (24,76) ; P.C., 28 842 (18,60) ; D.I.F.E., 24 692 (16,04) ; Eur. Ecol., 5 782 (3,75) ; Trotsk., 4 739 (3,07).

1978. — Ins., 24[illegible] ; abst., 12,96 ; suffr. expr., 204 893. P.S., 63 860 (31,16) ; R.P.R., 55 799 (27,23) ; P.C.F., 33 276 (16,24) ; U.D.F., 31 019 (15,13) ; M.R.G., 7 182 (3,50) ; ext. g., 5 575 (2,72) ; div. maj., 5 260 ; Ecol., 2 495 ; div., 427.

1974. — Ins., 216 506 ; abst., 12,36 % ; suffr. expr., 187 594. Mitterrand, 83 063 (44,27) ; Giscard, 55 059 (29,35) ; Chaban, [illegible] 590 (11,90) ; Laguiller, 5 674 ; Royer, 4 390 ; Dumont, 1 951 ; Le Pen, 1 554 ; Muller, 838 ; Krivine, 761 ; Renouvin, 346 ; Sebag, 259 ; Héraud, 109.

ALBI

Inscr., 31 840 ; suffr. expr., 25 876
Mitterrand, 7 126 (27,53) ; Giscard d'Estaing, 6 846 (26,45) ; Chirac, 4 790 (18,51) ; Marchais, 3 785 (14,62) ; Lalonde, 1 118 (4,32) ; Crépeau, 604 (2,33) ; Laguiller, 593 (2,29) ; Debré, 413 (1,59) ; Garaud, 342 (1,32) ; Bouchardeau, 259 (1,00).

1974. — Mitterrand, 9 544 (42,64) ; Giscard, 7 722 (34,50) ; Chaban, 3 295 (14,72) ; Royer, 587 ; Laguiller, 498 ; Dumont, 302 ; Le Pen, 149 ; Krivine, 104 ; Muller, 98 ; Renouvin, 51 ; Sebag, 22 ; Héraud, 9.

CARMAUX

Inscr., 9 587 ; suffr. expr., 7 802
Mitterrand, 2 719 (34,85) ; Marchais, 1 908 (24,45) ; Giscard d'Estaing, 1 477 (18,93) ; Chirac, 850 (10,89) ; Lalonde, 268 (3,43) ; Laguiller, 191 (2,44) ; Crépeau, 152 (1,94) ; Debré, 82 (1,05) ; Garaud, 73 (0,93).

1974. — Mitterrand, 4 387 (57,37) ; Giscard, 1 731 (22,63) ; Chaban 1 002 (13,10) ; Laguiller, 203 ; Royer, 135 ; Dumont, 63.

CASTRES

Inscr., 30 116 ; suffr. expr., 24 953
Mitterrand, 7 654 (30,67) ; Giscard d'Estaing, 6 314 (25,30) ; Chirac, 4 862 (19,48) ; Marchais, 2 945 (11,80) ; Lalonde, 1 018 (4,07) ; Crépeau, 620 (2,48) ; Laguiller, 561 (2,24) ; Debré, 405 (1,62) ; Garaud, 330 (1,32) ; Bouchardeau, 244 (0,97).

1974. — Mitterrand, 9 420 (42,75) ; Giscard, 6 309 (28,63) ; Chaban, 4 591 (20,83) ; Laguiller, 506 ; Royer, 481 ; Dumont, 266.

GRAULHET

Inscr., 8 670 ; suffr. expr., 7 317
Mitterrand, 2 145 (29,13) ; Giscard d'Estaing, 1 643 (22,45) ; Chirac, 1 486 (20,30) ; Marchais, 1 269 (17,34) ; Lalonde, 212 (2,39) ; Laguiller, 195 (2,66) ; Crépeau, 143 (1,95) ; Garaud, 79 (1,07) ; Debré, 73 (0,99) ; Bouchardeau, 72 (0,98).

1974. — Mitterrand, 3 313 (48,70) ; Giscard, 1 983 (29,15) ; Chaban, 976 (14,34) ; Laguiller, 225 ; Royer, 116 ; Le Pen, 70 ; Dumont, 42.

MAZAMET

Inscr., 9 474 ; suffr. expr., 8 033
Giscard d'Estaing, 2 231 (27,60) ; Mitterrand, 1 982 (24,52) ; Chirac, 1 911 (23,64) ; Marchais, 755 (9,34) ; Crépeau, 385 (4,76) ; Lalonde, 298 (3,68) ; Debré, 161 (1,99) ; Laguiller, 159 (1,96) ; Garaud, 149 (1,84) ; Bouchardeau, 52 (0,64).

1974. — Giscard, 3 130 (37,13) ; Mitterrand, 2 820 (33,45) ; Chaban, 1 748 (20,74) ; Royer, 284 ; Laguiller, 167 ; Dumont, 99.

Le recul du parti communiste est l'enseignement le plus notable de ce premier tour de scrutin. M. Marchais perd 1,85 point par rapport au résultat du P.C.F. aux législatives de 1978 et 4,21 points par rapport au score de sa liste aux élections européennes de 1979. M. Giscard d'Estaing, lui, perd 4,23 points par rapport à son score de 1974, mais il en gagne 0,36 par rapport au résultat obtenu par la liste qui se réclamait de lui aux européennes. M. Chirac fait mieux que M. Chaban-Delmas, tandis que M. Mitterrand, qui arrive en tête à Albi, Carmaux, Castres et Graulhet, a bénéficié très naturellement de l'influence que le courant socialiste exerce traditionnellement dans la région.

TARN-ET-GARONNE

Inscr., 137 232 ; vot., 115 505
Abst., 21 777 (15,86 %)
Suffr. expr., 113 076

Mitterrand	31 344 (27,71)
Giscard d'Estaing..	25 963 (22,96)
Chirac	22 367 (19,79)
Marchais	15 403 (13,62)

Crépeau, 6 656 (5,88) ; Lalonde, 4 417 (3,90) ; Laguiller, 2 903 (2,56) ; Debré, 1 484 (1,31) ; Garaud, 1 337 (1,22) ; Bouchardeau, 1 132 (1,00).

1979. — Ins., 133 268 ; abst., 34,43 % ; suffr. expr., 81 134. P.S.-M.R.G., 22 157 (27,30) ; U.F.E., 19 338 (24,45) ; P.C., 15 033 (18,52) ; D.I.F.E., 14 609 (18) ; Eur. Ecol., 3 005 (3,70) ; Trotsk., 2 685 (3,30).

1978. — Ins., 132 136 ; abst., 14,75 % ; suffr. expr., 110 305. R.P.R., 47 006 (42,61) ; P.C., 20 613 (18,68) ; P.S., 16 582 (15,03) ; M.R.G., 14 359 (13,01) ; extr. g., 6 101 (5,53) ; Ecol., 3 702 (3,35) ; div. maj., 742 ; extr. dr., 638 ; div., 562.

1974. — Ins., 117 212 ; abst., 13,67 % ; suffr. expr., 99 994 ; Mitterrand, 44 827 (44,82) ; Giscard, 26 025 (26,02) ; Chaban, 20 308 (20,30) ; Laguiller, 3 118 ; Royer, 2 179 ; Le Pen, 1 176 ; Dumont, 1 044 ; Muller, 469 ; Krivine, 381 ; Sebag, 208 ; Renouvin, 200 ; Héraud, 59.

MONTAUBAN

Inscr., 31 342 ; suffr. expr., 26 156
Mitterrand, 7 661 (29,28) ; Giscard d'Estaing, 6 390 (24,43) ; Chirac, 5 248 (20,06) ; Marchais, 2 951 (11,28) ; Crépeau, 1 317 (5,03) ; Lalonde, 1 019 (3,89) ; Laguiller, 549 (2,09) ; Debré, 391 (1,49) ; Garaud, 325 (1,24) ; Bouchardeau, 305 (1,16).

1974. — Mitterrand, 9 232 (41,41) ; Giscard, 6 668 (29,91) ; Chaban, 4 464 (20,02) ; Royer, 580 ; Laguiller, 482 ; Le Pen, 298 ; Dumont, 279 ; Muller, 114 ; Krivine, 102 ; Renouvin, 34 ; Sebag, 26 ; Héraud, 14.

CASTELSARRASIN

Inscr., 8 025 ; suffr. expr., 6 346
Mitterrand, 1 756 (27,67) ; Giscard d'Estaing, 1 501 (23,65) ; Marchais, 1 220 (19,22) ; Chirac, 894 (14,08) ; Crépeau, 368 (5,79) ; Lalonde, 239 (3,76) ; Laguiller, 157 (2,47) ; Garaud, 91 (1,43) ; Debré, 82 (1,29) ; Bouchardeau, 38 (0,59).

1974. — Mitterrand, 2 920 (51,21) ; Giscard, 1 300 (22,79) ; Chaban, 1 059 (18,57) ; Laguiller, 166 ; Royer, 104 ; Dumont, 67.

MOISSAC

Inscr., 8 443 ; suffr. expr., 6 534
Mitterrand, 1 683 (25,75) ; Giscard d'Estaing, 1 676 (25,65) ; Chirac, 1 195 (18,28) ; Marchais, 917 (14,03) ; Crépeau, 365 (5,58) ; Lalonde, 294 (4,49) ; Laguiller, 181 (2,77) ; Debré, 80 (1,22) ; Bouchardeau, 73 (1,11) ; Garaud, 70 (1,07).

1974. — Mitterrand, 2 603 (43,60) ; Giscard, 1 590 (26,63) ; Chaban, 1 148 (19,23) ; Laguiller, 219 ; Royer, 138 ; Le Pen, 101 ; Dumont, 68.

Malgré la présence de M. Jean Bonhomme, député R.P.R., qui soutenait M. Jacques Chirac, c'est M. François Mitterrand qui arrive en tête dans les trois grandes villes du département. M. Jean-Michel Baylet, député M.R.G., directeur de la Dépêche du Midi, avait fortement soutenu M. Michel Crépeau, qui n'arrive qu'en cinquième position avec, en général, un peu moins de 6 % des voix, il devance tout de même M. Brice Lalonde, alors que Golfech fut un des hauts lieux de la lutte écologique et demeure un point de sensibilisation antinucléaire. A Golfech, c'est M. Valéry Giscard d'Estaing qui arrive en tête avec 113 voix, alors que M. Brice Lalonde n'en obtient que 37. Le docteur Philippe Dufetelle, président de Midi-Pyrénées-Ecologie politique a déclaré à ce sujet : « La population a fini par se résigner. »

VAR

Inscr., 470 759 ; vot., 380 099
Abst., 90 660 (19,25 %)
Suffr. expr., 374 433

Giscard d'Estaing.	117 514 (31,38)
Mitterrand	85 749 (22,90)
Marchais	67 294 (17,97)
Chirac	64 991 (17,35)

Lalonde, 13 799 (3,68) ; Crépeau, 6 585 (1,75) ; Laguiller, 5 632 (1,50) ; Garaud, 5 465 (1,45) ; Debré, 4 876 (1,30) ; Bouchardeau, 2 528 (0,67).

1979. — Ins., 444 845 ; abst. 40,89 % ; suffr. expr., 252 837. U.F.E. 75 982 (30,05) ; P.C., 61 225 (24,21) ; P.S.-M.R.G., 52 964 (20,94) ; D.I.F.E. 36 387 (14,39) ; Eur. Ecol. 8 180 (3,23) ; Trotsk., 5 696 (2,25) ;

1978. — Ins., 443 021 ; abst., 17,75 % ; suffr. expr., 357 746. U.D.F., 95 080 (26,57) ; P.C., 85 913 (24,01) ; P.S., 73 823 (20,63) ; R.P.R., 64 247 (17,95) ; div., 13 566 ; Ecol., 7 299 ; ext. g., 7 102 ; div. maj., 5 858 ; ext. d., 1 858.

1974. — Ins., 362 383 ; abst., 16,8[illegible] % ; suffr. expr., 298 [illegible] Mitterrand, 137 896 (46,13) ; Giscard, 103 323 (34,57) ; Chaban, 36 840 (12,32) ; Royer, 5 621 ; Laguiller, 4 034 ; Le Pen, 3 910 ; Dumont, 3 879 ; Muller, 1 320 ; Krivine, 926 ; Renouvin, 503 ; Sebag, 442 ; Héraud, 176.

TOULON

Inscr., 117 194 ; suffr. expr., 91 328
Giscard d'Estaing, 29 421 (32,21) ; Mitterrand, 20 446 (22,38) ; Marchais, 16 433 (17,99) ; Chirac, 15 627 (17,11) ; Lalonde, 3 253 (3,56) ; Crépeau, 1 538 (1,73) ; Garaud, 1 467 (1,60) ; Debré, 1 321 (1,44) ; Laguiller, 1 214 (1,32) ; Bouchardeau, 558 (0,61).

1974. — Mitterrand, 38 418 (44,39) ; Giscard, 29 354 (35,78) ; Chaban, 10 922 (13,31) ; Royer, 1 605 ; Le Pen, 1068 ; Dumont, 980 ; Laguiller, 889 ; Muller, 327 ; Krivine, 193 ; Renouvin, 115 ; Sebag, 115 ; Héraud, 41.

DRAGUIGNAN

Inscr., 16 250 ; suffr. expr., 13 121
Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 554 (11,84) ; Lalonde, 562 (4,28) ; Crépeau, 257 (1,95) ; Laguiller, 252 (1,92) ; Garaud, 208 (1,58) ; Debré, 180 (1,37) ; Bouchardeau, 134 (1,02).

1974 — Mitterrand — 4 733 (44,83) ; Giscard, 3 919 (37,12) ; Chaban, 1 087 (10,29) ; Laguiller, 209 ; Dumont, 176.

FREJUS

Inscr., 19 153 ; suffr. expr., 14 610
Giscard d'Estaing, 5 522 (37,79) ; Mitterrand, 3 344 (22,88) ; Chirac, 2 766 (18,93) ; Marchais, 1 538 (10,52) ; Lalonde, 486 (3,32) ; Crépeau, 296 (2,02) ; Laguiller, 212 (1,45) ; Garaud, 193 (1,32) ; Debré, 191 (1,30) ; Bouchardeau, 62 (0,42).

1974 — Mitterrand, 4 187 (41,52) ; Giscard, 3 879 (38,46) ; Chaban, 1 801 (12,90) ; Royer, 208 ; Le Pen 152 ; Laguiller, 135 ; Dumont, 115.

LA GARDE

Inscr., 11 932 ; suffr. expr., 9 482
Giscard d'Estaing, 2 801 (29,54) ; Mitterrand, 2 147 (22,64) ; Marchais, 1 958 (20,64) ; Chirac, 1 490 (15,71) ; Lalonde, 413 (4,35) ; Crépeau, 195 (2,05) ; Garaud, 156 (1,64) ; Debré, 133 (1,40) ; Laguiller, 112 (1,18) ; Bouchardeau, 77 (0,81).

1974. — Mitterrand, 3 100 (48,00) ; Giscard, 2 179 (33,74) ; Chaban, 792 (12,26) ; Royer, 101 ; Dumont, 97 ; Laguiller, 70.

HYERES

Inscr., 27 734 ; suffr. expr., 21 988
Giscard d'Estaing, 7 152 (32,52) ; Mitterrand, 5 015 (22,80) ; Chirac, 4 808 (21,86) ; Marchais, 2 697 (12,26) ; Lalonde, 893 (4,06) ; Crépeau, 344 (1,56) ; Laguiller, 343 (1,55) ; Garaud, 332 (1,50) ; Debré, 286 (1,30) ; Bouchardeau, 128 (0,58).

1974. — Giscard, 7 195 (39,48) ; Mitterrand, 6 955 (38,16) ; Chaban, 2 705 (14,84) ; Royer, 405 ; Dumont, 267 ; Le Pen, 261 ; Laguiller, 205.

SAINT-RAPHAEL

Inscr., 18 211 ; suffr. expr., 14 272
Giscard d'Estaing, 5 241 (36,73) ; Chirac, 3 212 (22,50) ; Mitterrand, 3 068 (21,49) ; Marchais, 1 345 (9,42) ; Lalonde, 462 (3,23) ; Crépeau, 279 (1,95) ; Garaud, 218 (1,52) ; Laguiller, 177 (1,24) ; Debré, 176 (1,23) ; Bouchardeau, 94 (0,65).

1974. — Giscard, — 4 589 (41,53) ; Mitterrand, 4 213 (38,17) ; Chaban, 1 355 (12,26) ; Royer, 324 ; Le Pen, 171 ; Dumont, 143 ; Laguiller, 126.

LA SEYNE-SUR-MER

Inscr., 35 810 ; suffr. expr., 28 689
Marchais, 9 090 (31,68) ; Giscard d'Estaing, 7 644 (26,64) ; Mitterrand, 5 745 (20,03) ; Chirac, 3 479 (12,12) ; Lalonde, 936 (3,43) ; Crépeau, 453 (1,57) ; Laguiller, 444 (1,54) ; Garaud, 364 (1,26) ; Debré, 300 (1,04) ; Bouchardeau, 184 (0,64).

1974. — Mitterrand, 13 235 (57,12) ; Giscard, 6 162 (26,591) ; Chaban, 2 447 (10,56) ; Le Pen, 347 ; Royer, 265 ; Dumont, 259 ; Laguiller, 234.

SIX-FOURS-LA-PLAGE

Inscr., 17 610 ; suffr. expr., 13 709
Giscard d'Estaing, 4 603 (33,57) ; Mitterrand, 3 072 (22,40) ; Chirac, 2420 (17,65) ; Marchais, 2 098 (15,30) ; Lalonde, 550 (4,01) ; Crépeau, 275 (2,00) ; Garaud, 221 (1,61) ; Laguiller, 218 (1,59) ; Debré, 163 (1,18) ; Bouchardeau, 89 (0,64).

1974. — Mitterrand, 3 357 (41,43) ; Giscard, 3 564 (38,28) ; Chaban, 1 122 (12,05) ; Le Pen, 198 ; Royer, 176 ; Dumont, 154 ; Laguiller, 124.

LA VALETTE-DU-VAR

Inscr., 11 542 ; suffr. expr., 9 098
Giscard d'Estaing, 2 838 (31,19) ; Mitterrand, 2 200 (24,18) ; Marchais, 1 560 (17,14) ; Chirac, 1 477 (16,23) ; Lalonde, 355 (3,90) ; Crépeau, 192 (2,11) ; Garaud, 156 (1,71) ; Debré, 132 (1,45) ; Laguiller, 122 (1,34) ; Bouchardeau, 66 (0,72).

1974. — Mitterrand, 2 984 (46,65) ; Giscard, 2 169 (33,91) ; Chaban, 800 (12,50) ; Royer, 109 ; Le Pen, 94 ; Dumont, 86 ; Laguiller, 79.

Dans le Var, globalement, l'opposition perd du terrain par rapport à 1974, tandis que la majorité progresse légèrement. L'addition des voix de MM. Mitterrand et Marchais laisse apparaître une perte de 5,26 points par rapport au score obtenu par le candidat commun de la gauche en 1974. De son côté, la majorité enregistre un gain de 1,84 point, si l'on compare, d'une part, le total des voix obtenues par MM. Giscard d'Estaing et Chirac et, d'autre part, celui de MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas. Par rapport à 1978, M. Giscard d'Estaing gagne 4,81 points (si l'on compare avec les résultats de l'U.D.F.), M. Marchais perd un peu plus de 6 points (résultats du P.C.), M. Mitterrand gagne 2,27 points (résultats du P.S.) et M. Chirac régresse de 0,6 point (résultats du R.P.R.).

Si M. Marchais obtient 31,68 % des suffrages à La Seyne, il est distancé de près de 9 points par M. Giscard d'Estaing à La Garde, autre municipalité à direction communiste. A Draguignan, ville de tradition socialiste, dont le maire est M. Soldani, sénateur socialiste, président du conseil général, le total des voix de gauche fait apparaître un recul de 3,34 points par rapport au score de M. Mitterrand en 1974. Dans cette ville, la majorité (MM. Giscard d'Estaing et Chirac) perd 1,06 point, mais le rapport de forces à l'intérieur de celle-ci s'inverse : M. Giscard d'Estaing perd 6,33 points de 1974 à 1981, tandis que M. Chirac augmente le score de M. Chaban-Delmas de 5,27 points. De même, à Fréjus, M. Chirac augmente le score du maire de Bordeaux de 6,03 points.

VAUCLUSE

Inscr., 275 601 ; vot., 226 910
Abst., 48 691 (17,66 %)
Suffr. expr., 222 032

Giscard d'Estaing..	59 495 (26,79)
Mitterrand	57 430 (25,86)
Marchais	42 264 (19,03)
Chirac	36 102 (16,25)

Lalonde, 9 306 (4,19) ; Laguiller, 4 719 (2,12) ; Crépeau, 4 202 (1,89) ; Garaud, 3 270 (1,47) ; Debré, 3 248 (1,46) ; Bouchardeau, 1 996 (0,89).

1979 — Ins., 201 154 ; abst., 37,80 % ; suffr. expr., 153 794 ; U.F.E., 40 543 (26,42) ; P.C., 38 079 (24,75) ; P.S.-M.R.G., 35 307 (22,95) ; D.I.F.E., 21,529 (14,19) ; Eur. Ecol., 5 929 (3,85) ; Trotsk., 4 714 (3,06).

1978. — Ins., 259 470 ; abst., 15,22 % ; suffr. expr., 214 945 ; R.P.R., 55 680 (25,90) ; P.C., 53 694 (24,98) ; P.S., 46 [illegible] (21,85) ; U.D.F., 37 018 (17,22) ; extr. g., 6 984 (3,24) ; Ecol., 5 432 (2,52) ; div. maj., 2 798 ; div., 2 408 ; M.R.G., 2 127 ; extr. d., 1 820.

1974. — Ins., 217 401 ; abst., 13,74 % ; suffr. expr., 186 210 ; Mitterrand, 89 469 (48,04) ; Giscard, 55 551 (29,83) ; Chaban, 24 743 (13,28) ; Laguiller, 4 611 ; Royer, 3 848 ; Dumont, 2 78[illegible] ; Le Pen, 2 203 ; Muller, 999 ; Krivine, 913 ; Renouvin, 518 ; Sebag, 403 ; Héraud, 163.

AVIGNON

Inscr., 55 921 ; suffr. expr., 44 538
Mitterrand, 12 259 (27,52) ; Giscard d'Estaing, 12 184 (27,35) ; Marchais, 7 464 (16,75) ; Chirac, 7 093 (15,92) ; Lalonde, 2 068 (4,64) ; Crépeau, 883 (1,98) ; Laguiller, 854 (1,91) ; Debré, 642 (1,44) ; Garaud, 629 (1,41) ; Bouchardeau, 462 (1,08).

(Lire la suite page 30.)

LE PREMIER TOUR

Dans les autres départements

(Suite de la page 29.)

1974. — Mitterrand, 19 073 (46,89) ; Giscard, 1 623 (31,66) ; Chaban, 4 691 (11,53) ; Royer, 909 ; Laguiller, 859 ; Dumont, 648 ; Le Pen, 544 ; Muller, 194 ; Krivine, 158 ; Sebag, 91 ; Renouvin, 88 ; Héraud, 32.

APT

Inscr., 7 411 ; suffr. expr., 5 545

Giscard d'Estaing, 1 740 (31,37) ; Mitterrand, 1 283 (23,13) ; Chirac, 997 (17,98) ; Marchais, 820 (14,78) ; Lalonde, 242 (4,36) ; Laguiller, 109 (1,96) ; Garaud, 108 (1,94) ; Crépeau, 103 (1,85) ; Debré, 84 (1,51) ; Bouchardeau 59 (1,06).

1974. — Mitterrand, 2 001 (39,04) ; Mitterrand, 1 623 (31,66) ; Chaban, 936 (18,26) ; Laguiller, 146 ; Royer, 122 ; Dumont, 103.

BOLLENE

Inscr., 7 919 ; suffr. expr., 6 085

Mitterrand, 1 588 (26,09) ; Marchais, 1 567 (25,75) ; Giscard d'Estaing, 1 449 (23,81) ; Chirac, 761 (12,50) ; Lalonde, 237 (3,89) ; Laguiller, 157 (2,58) ; Crépeau, 96 (1,57) ; Garaud, 93 (1,52) ; Debré, 93 (1,53) ; Bouchardeau, 44 (0,72).

1974. — Mitterrand, 2 816 (54,23) ; Giscard, 1 201 (23,13) ; Chaban, 742 (14,29) ; Laguiller, 141 ; Royer, 109 ; Dumont, 62.

CARPENTRAS

Inscr., 16 257 ; suffr. expr., 12 426

Giscard d'Estaing, 4 321 (34,77) ; Mitterrand, 2 965 (23,86) ; Chirac, 2 009 (16,16) ; Marchais, 1 796 (14,45) ; Lalonde, 468 (3,76) ; Crépeau, 210 (1,69) ; Laguiller, 202 (1,62) ; Debré, 197 (1,58) ; Garaud, 166 (1,33) ; Bouchardeau, 92 (0,74).

1974. — Mitterrand, 4 805 (42,23) ; Giscard, 3 893 (34,21) ; Chaban, 1 654 (14,53) ; Royer, 320 ; Laguiller, 210 ; Dumont, 180.

CAVAILLON

Inscr., 13 122 ; suffr. expr., 10 578

Giscard d'Estaing, 2 872 (27,15) ; Mitterrand, 2 795 (26,42) ; Chirac, 1 918 (18,13) ; Marchais, 1 867 (17,64) ; Lalonde, 371 (3,50) ; Laguiller, 232 (2,19) ; Crépeau, 161 (1,52) ; Garaud, 157 (1,48) ; Debré, 138 (1,30) ; Bouchardeau, 67 (0,63).

1974. — Mitterrand, 4 510 (48,07) ; Giscard, 2 691 (28,68) ; Chaban, 1 422 (15,15) ; Laguiller, 243 ; Royer, 157 ; Dumont, 132.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Inscr., 8 061 ; suffr. expr., 6 488

Mitterrand, 1 648 (25,40) ; Giscard d'Estaing, 1 518 (23,39) ; Marchais, 1 307 (20,14) ; Chirac, 1 272 (19,60) ; Lalonde, 284 (4,37) ; Laguiller, 115 (1,77) ; Garaud, 108 (1,66) ; Crépeau, 100 (1,54) ; Debré 74 (1,14) ; Bouchardeau, 62 (0,95).

1974. — Mitterrand, 2 833 (52,12) ; Giscard, 1 458 (26,73) ; Chaban, 718 (13,21) ; Laguiller, 99 ; Royer, 91 ; Dumont, 74.

ORANGE

Inscr., 16 445 ; suffr. expr., 12 736

Giscard d'Estaing, 4 247 (33,34) ; Mitterrand, 2 738 (21,49) ; Chirac, 2 386 (18,73) ; Marchais, 1 835 (14,40) ; Lalonde, 488 (3,83) ; Crépeau, 291 (2,28) ; Laguiller, 232 (1,82) ; Garaud, 223 (1,75) ; Debré, 207 (1,62) ; Bouchardeau, 89 (0,69).

1974. — Mitterrand, 4 440 (39,57) ; Giscard, 3 834 (34,17) ; Chaban, 1 923 (17,13) ; Royer, 290 ; Laguiller, 277 ; Dumont, 150.

PERTUIS

Inscr., 7 461 ; suffr. expr., 6 157

Mitterrand, 1 646 (26,73) ; Giscard d'Estaing, 1 457 (23,66) ; Marchais, 1 311 (21,29) ; Chirac, 970 (15,75) ; Lalonde, 247 (4,01) ; Crépeau, 150 (2,43) ; Laguiller, 125 (2,03) ; Garaud, 97 (1,57) ; Debré, 93 (1,51) ; Bouchardeau, 61 (0,99).

1974. — Mitterrand, 2 301 (52,04) ; Giscard, 1 138 (25,74) ; Chaban, 539 (12,19) ; Laguiller, 133 ; Royer, 89 ; Le Pen, 70 ; Dumont, 48.

LE PONTET

Inscr., 7 362 ; suffr. expr., 5 907

Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 590 (26,91) ; Marchais, 1 036 (18,33) ; Chirac, 863 (14,60) ; Lalonde, 279 (4,72) ; Crépeau, 109 (1,84) ; Laguiller, 103 (1,74) ; Garaud, 101 (1,70) ; Debré, 93 (1,57).

1974. — Mitterrand, 1 712 (47,24) ; Giscard, 1 114 (30,73) ; Chaban, 481 (13,27) ; Laguiller, 83 ; Le Pen, 70 ; Royer, 60 ; Dumont, 56.

SORGUES

Inscr., 9 613 ; suffr. expr., 7 577

Marchais, 2 469 (32,58) ; Giscard d'Estaing, 1 716 (22,64) ; Mitterrand, 1 579 (20,33) ; Chirac, 1 008 (13,30) ; Lalonde, 259 (3,41) ; Laguiller, 181 (2,38) ; Crépeau, 119 (1,57) ; Debré, 103 (1,35) ; Garaud, 97 (1,28) ; Bouchardeau, 46 (0,60).

1974. — Mitterrand, 3 489 (54,78) ; Giscard, 1 459 (22,91) ; Chaban, 838 (13,15) ; Laguiller, 190 ; Le Pen, 96 ; Royer, 96 ; Dumont, 85.

Dans l'ensemble du département, la gauche régresse par rapport à 1974 (— 3,15 points si l'on compare le total des voix de MM. Mitterrand et Marchais en 1981 au score obtenu par M. Mitterrand en 1974), tandis que la majorité maintient ses positions (comparaison des résultats additionnés par MM. Giscard d'Estaing et Chirac et de MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas : — 0,07 point de 1974 à 1981). Par rapport aux élections législatives de 1978, M. Mitterrand augmente le score du P.S. de 4,01 points ; M. Giscard d'Estaing augmente celui de l'U.D.F. de 9,57 points ; M. Chirac régresse sensiblement par rapport au score obtenu par le R.P.R. (— 9,65 points) et M. Marchais fait baisser le résultat obtenu par le P.C. de 5,95 points.

Par rapport à 1974, il faut également noter que M. Lalonde a presque triplé le score obtenu par M. Dumont en 1974 (4,19 % contre 1,49 %).

A Orange, ville dont le maire est communiste, M. Giscard d'Estaing obtient 33,34 % des suffrages et M. Marchais, qui arrive en quatrième position, recueille 14,40 % des voix. De même à Cavaillon, municipalité d'union de la gauche, MM. Giscard d'Estaing et Chirac obtiennent 45,28 % contre 44,06 % pour MM. Mitterrand et Marchais, alors qu'en 1974, le candidat d'union de la gauche devançait de 4,24 points le score obtenu par l'addition des voix de MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas.

VENDÉE

Insc., 335 700 ; vot., 287 887
Abst., 47 813 (14,24 %)
Suffr. expr., 282 752

Giscard d'Estaing	104 500	(36,95)
Mitterrand	61 117	(21,61)
Chirac	58 981	(20,85)
Marchais	18 955	(6,71)

Crépeau, 11 330 (4) ; Lalonde, 10 026 (3,54) ; Laguiller, 5 897 (2,08) ; Debré, 5 258 (1,85) ; Garaud, 3 827 (1,35) ; Bouchardeau, 2 831 (1).

1979. — Ins., 323 669 ; abst., 34,96 % ; suffr. expr., 197 018 U.F.E., 76 705 (38,93) ; D.I.F.E., 41 616 (21,12) ; P.S.-M.R.G., 40 650 (20,63) ; P.C., 16 552 (8,40) ; Eur. Ecol., 5 986 (3,03) ; Trotsk., 5 243 (2,66).

1978. — Ins., 321 235 ; abst., 13,25 % ; suffr. expr., 271 212 R.P.R., 83 058 (30,62) ; U.D.F., 78 335 (28,88) ; P.S., 53 264 (19,63) ; P.C., 25 649 (9,45) ; div. maj., 18 516 (6,82) ; extr. g., 10 903 (4,02) ; div., 1 487.

1974. — Ins., 276 61 ; abst., 13,16 % ; suffr. expr., 239 946 Giscard, 100 859 (42,03) ; Mitterrand, 66 631 (27,76) ; Chaban, 45 019 (18,76) ; Royer, 14 566 ; Laguiller, 6 343 ; Dumont, 2 160 ; Le Pen, 1 785 ; Muller, 1 463 ; Krivine, 522 ; Renouvin, 458 ; Sebag, 409 ; Héraud, 131.

LA ROCHE-SUR-YON

Inscr., 27 433 ; suffr. expr., 22 759

Mitterrand, 6 728 (29,56) ; Giscard d'Estaing, 6 363 (27,95) ; Chirac, 3 826 (16,81) ; Marchais, 1 931 (8,48) ; Crépeau, 1 177 (5,17) ; Lalonde, 1 051 (4,61) ; Laguiller, 511 (2,24) ; Bouchardeau, 476 (2,09) ; Debré, 367 (1,61) ; Garaud, 329 (1,44).

1974. — Mitterrand, 7 231 (38,11) ; Giscard, 6 724 (35,43) ; Chaban, 2 983 (15,72) ; Royer, 869 ; Laguiller, 496 ; Dumont, 301 ; Le Pen, 117 ; Muller, 109 ; Krivine, 80 ; Sebag, 28 ; Renouvin, 27 ; Héraud, 11.

CHALLANS

Inscr., 8 743 ; suffr. expr., 7 176

Giscard d'Estaing, 2 003 (27,91) ; Mitterrand, 1 833 (25,54) ; Chirac, 1 826 (25,44) ; Marchais, 495 (6,89) ; Lalonde, 312 (4,34) ; Crépeau, 241 (3,35) ; Laguiller, 163 (2,27) ; Debré, 121 (1,68) ; Garaud, 117 (1,63) ; Bouchardeau, 65 (0,90).

1974. — Giscard, 2 310 (39,91) ; Mitterrand, 1 705 (29,45) ; Chaban, 1 063 (18,36) ; Royer, 324 ; Laguiller, 198 ; Dumont, 77.

FONTENAY-LE-COMTE

Inscr., 9 047 ; suffr. expr., 7 615

Giscard d'Estaing, 2 453 (32,21) ; Mitterrand, 2 063 (27,09) ; Chirac, 1 257 (16,50) ; Marchais, 635 (8,33) ; Crépeau, 467 (6,13) ; Lalonde, 275 (3,61) ; Debré, 164 (2,15) ; Laguiller, 133 (1,74) ; Garaud, 95 (1,24) ; Bouchardeau, 73 (0,95).

1974. — Giscard, 2 398 (37,49) ; Mitterrand, 2 320 (36,27) ; Chaban, 969 (15,15) ; Royer, 361 ; Laguiller, 148 ; Dumont, 82.

LES HERBIERS

Inscr., 7 659 ; suffr. expr., 6 520

Giscard d'Estaing, 2 910 (44,63) ; Chirac, 1 442 (22,11) ; Mitterrand, 940 (14,41) ; Lalonde, 293 (4,49) ; Marchais, 215 (3,29) ; Crépeau, 212 (3,25) ; Debré, 186 (2,85) ; Laguiller, 123 (1,88) ; Bouchardeau, 101 (1,54) ; Garaud, 98 (1,50).

1974. — Giscard, 2 843 (52,81) ; Chaban, 1 016 (19,23) ; Mitterrand, 826 (15,63) ; Royer, 352 ; Laguiller, 111 ; Dumont, 57.

LES SABLES-D'OLONNE

Inscr., 13 009 ; suffr. expr., 10 150

Giscard d'Estaing, 3 202 (31,54) ; Mitterrand, 2 228 (21,95) ; Chirac, 2 207 (21,74) ; Marchais, 1 034 (10,18) ; Crépeau, 553 (5,44) ; Lalonde, 362 (3,56) ; Laguiller, 201 (1,98) ; Garaud, 150 (1,47) ; Debré, 145 (1,42) ; Bouchardeau, 68 (0,66).

1974. — Giscard, 3 500 (36) ; Mitterrand, 3 363 (34,64) ; Chaban, 1 782 (18,32) ; Royer, 603 ; Laguiller, 171 ; Dumont, 105.

A La Roche-sur-Yon, le total des voix recueillies par les candidats des formations représentées à la municipalité d'union de la gauche (P.C., P.S., M.R.G. et P.S.U.) n'est que de 45,30 %, alors que celui des suffrages qui se sont portés sur MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Debré et Mme Garaud est de 47,82 %.

L'actuel chef de l'Etat arrive en tête dans les quatre circonscriptions législatives alors que trois sont représentées à l'Assemblée nationale par des députés R.P.R. Dans la commune de La Bruffière, dont M. Ansquer (R.P.R.) a été le maire jusqu'en 1979, M. Giscard d'Estaing recueille 46,9 % des voix contre 22,9 % à M. Chirac.

A Fontenay-le-Comte, où le maire, M. André Forens, député app. R.P.R., présidait le comité de soutien à M. Debré, ce dernier dépasse à peine la barre de 2 %.

VIENNE

Inscr., 259 350 ; vot., 215 509
Abst., 43 841 (16,90)
Suffr. expr., 211 291

Giscard d'Estaing	58 253	(27,57)
Mitterrand	56 615	(26,79)
Chirac	39 792	(18,83)
Marchais	28 171	(13,33)

Crépeau, 7 864 (3,72) ; Lalonde, 7 272 (3,44) ; Laguiller, 4 533 (2,14) ; Garaud, 3 490 (1,65) ; Debré, 3 118 (1,47) ; Bouchardeau, 2 183 (1,03).

1979. — Ins., 251 143 ; abst., 37,98 % ; suffr. expr., 146 727 U.F.E., 42 746 (29,13) ; P.S.-M.R.G., 37 641 (25,65) ; P.C., 26 563 (18,10) ; D.I.F.E., 24 473 (16,67) ; Trotsk., 4 831 (3,29) ; Eur. Ecol., 4 495 (3,06).

1978. — Ins., 249 875 ; abst., 15,79 % ; suffr. expr., 205 377 P.S., 59 759 (29,09) ; U.D.F., 32 661 (25,64) ; R.P.R., 44 424 (21,63) ; P.C., 34 183 (16,64) ; ext. g., 7 006 (3,41) ; div. maj., 3 215 ; div., 2 678 ; ext. d., 1 452.

1974. — Ins., 215 776 ; abst., 14,50 % ; suffr. expr., 192 408 Mitterrand, 72 876 (39,95) ; Giscard, 52 332 (28,68) ; Chaban, 32 869 (18,01) ; Royer, 13 944 ; Laguiller, 5 428 ; Dumont, 1 650 ; Le Pen, 1 155 ; Muller, 768 ; Krivine, 622 ; Renouvin, 345 ; Sebag, 331 ; Héraud, 90.

POITIERS

Inscr., 45 437 ; suffr. expr., 35 614

Mitterrand, 10 558 (29,64) ; Giscard d'Estaing, 9 146 (25,68) ; Chirac, 6 101 (17,13) ; Marchais, 4 048 (11,36) ; Lalonde, 1 658 (4,65) ; Crépeau, 1 648 (4,62) ; Garaud, 687 (1,92) ; Bouchardeau, 637 (1,78) ; Laguiller, 573 (1,60) ; Debré, 558 (1,56).

1974. — Mitterrand, 12 625 (39,68) ; Giscard, 10 338 (32,49) ; Chaban, 5 432 (17,07) ; Royer, 1 769 ; Laguiller, 601 ; Dumont, 494 ; Le Pen, 207 ; Muller, 143 ; Krivine, 121 ; Sebag, 38 ; Renouvin, 31 ; Héraud, 11.

CHATELLERAULT

Inscr., 24 231 ; suffr. expr., 19 506

Mitterrand, 5 509 (28,24) ; Giscard d'Estaing, 4 939 (25,32) ; Chirac, 3 229 (16,55) ; Marchais, 3 200 (16,40) ; Crépeau, 730 (3,74) ; Lalonde, 722 (3,70) ; Laguiller, 365 (1,87) ; Garaud, 307 (1,57) ; Debré, 291 (1,49) ; Bouchardeau, 214 (1,09).

1974. — Mitterrand, 7 418 (44,81) ; Giscard, 4 755 (28,72) ; Chaban, 2 474 (14,94) ; Royer, 1 132 ; Laguiller, 306 ; Dumont, 171.

LOUDUN

Inscr., 5 352 ; suffr. expr., 4 291

Giscard d'Estaing, 1 371 (31,95) ; Mitterrand, 1 171 (27,28) ; Chirac, 675 (15,73) ; Marchais, 485 (11,30) ; Crépeau, 151 (3,51) ; Lalonde, 149 (3,47) ; Laguiller, 112 (2,61) ; Garaud, 85 (1,98) ; Debré, 59 (1,37) ; Bouchardeau, 33 (0,76).

1974. — Mitterrand, 1 317 (37,30) ; Giscard, 1 080 (30,59) ; Chaban, 505 (14,30) ; Royer, 465 ; Laguiller, 80 ; Dumont, 27.

MONTMORILLON

Inscr., 4 491 ; suffr. expr., 3 718

Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 (3,09) ; Crépeau, 111 (2,98) ; Laguiller, 78 (2,09) ; Garaud, 57 (1,53) ; Debré, 54 (1,45) ; Bouchardeau, 38 (1,02).

1974. — Mitterrand, 2 448 (41,13) ; Giscard, 1 600 (26,88) ; Chaban, 1 183 (19,87) ; Royer, 353 ; Laguiller, 229 ; Muller, 32 ; Dumont, 29.

Originaire de ce département, Mme Garaud obtient un score modeste. Dans sa ville natale, Poitiers, elle n'arrive qu'en septième position.

A Châtellerault, dont le maire est Mme Geneviève Abelin (U.D.F.-C.D.S.), le total des voix de MM. Marchais, Mitterrand et Crépeau est de 48,39 % contre 45,29 % pour les représentants de la majorité.

A Loudun, dont la municipalité est dirigée par M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), président du conseil général et ministre de l'économie, l'actuel chef de l'Etat, devancé en 1974, arrive en tête.

HAUTE-VIENNE

Inscr., 259 063 ; vot., 220 458.
Abst., 39 605 (14,90 %).
Suffr. expr., 216 512.

Mitterrand	56 052	(25,88)
Marchais	52 547	(24,26)
Chirac	50 251	(23,20)
Giscard d'Estaing	37 370	(17,26)

Lalonde, 5 844 (2,69) ; Laguiller, 4 522 (2,08) ; Crépeau, 4 145 (1,91) ; Debré, 2 103 (0,97) ; Garaud, 2 062 (0,95) ; Bouchardeau, 1 616 (0,74).

1979. — Ins., 257 088 ; abst., 35,32 % ; suffr. expr., 156 793 P.C.F., 50 534 (32,22) ; P.S.-M.R.G., 36 736 (23,42) ; D.I.F.E., 30 521 (19,46) ; U.F.E., 25 686 (16,38) ; Eur.-Ecol., 5 363 (3,42) ; Trotsk., 4 252 (2,71).

1978. — Ins., 257 350 ; abst., 14,70 % ; suffr. expr., 212 500. P.C.F., 71 303 (33,78) ; P.S., 56 674 (26,67) ; R.P.R., 41 961 (19,74) ; U.D.F., 17 032 (8,01) ; Div., 16 182 ; Ext. g., 8 631 ; Ext. dr., 217.

1974. — Ins., 232 088 ; abst., 14,09 % ; suffr. expr., 196 748 Mitterrand, 105 315 (53,52) ; Giscard, 47 333 (24,05) ; Chaban, 28 661 (14,56) ; Laguiller, 6 175 ; Royer, 4 212 ; Dumont, 1 690 ; Le Pen, 1 030 ; Krivine, 919 ; Muller, 719 ; Renouvin, 319 ; Sebag, 268 ; Héraud, 109.

LIMOGES

Inscr., 89 197 ; suffr. expr., 73 833.

Mitterrand, 21 268 (28,80) ; Chirac, 16 937 (22,93) ; Marchais, 14 168 (19,18) ; Giscard d'Estaing 13 353 (18,08) ; Lalonde, 2 434 (3,29) ; Crépeau, 1 743 (2,36) ; Laguiller, 1 422 (1,92) ; Debré, 912 (1,23) ; Garaud, 898 (1,21) ; Bouchardeau, 698 (0,94).

1974. — Mitterrand, 35 319 (50,10) ; Giscard, 19 183 (27,21) ; Chaban, 10 606 (15,04) ; Laguiller, 1 804 ; Royer, 1 510 ; Dumont, 806 ; Le Pen, 398 ; Krivine, 331 ; Muller, 299 ; Renouvin, 108 ; Sebag, 80 ; Héraud, 42.

BELLAC

Inscr., 3 557 ; suffr. expr., 2 992.

Chirac, 742 (24,79) ; Giscard d'Estaing, 675 (22,56) ; Marchais, 664 (22,19) ; Mitterrand, 638 (21,32) ; Lalonde, 79 (2,64) ; Crépeau, 70 (2,33) ; Laguiller, 45 (1,50) ; Garaud, 34 (1,13) ; Debré, 29 (0,96) ; Bouchardeau, 16 (0,53).

1974. — Mitterrand, 1 233 (45,95) ; Giscard, 740 (27,58) ; Chaban, 452 (16,84) ; Laguiller, 91 ; Royer, 88 ; Dumont, 26.

ISLE

Inscr., 4 975 ; suffr. expr., 4 156.

Mitterrand, 1 450 (34,88) ; Chirac, 889 (21,39) ; Marchais, 714 (17,17) ; Giscard d'Estaing, 621 (14,94) ; Lalonde, 155 (3,72) ; Crépeau, 106 (2,55) ; Laguiller, (2,16) ; Bouchardeau, 49 (1,17) ; Garaud, 48 (1,15) ; Debré, 34 (0,81).

1974. — Mitterrand, 1 769 (58,53) ; Giscard, 706 (23,36) ; Chaban, 379 (12,11) ; Laguiller, 117 ; Royer, 57 ; Dumont, 48.

SAINT-JUNIEN

Inscr., 8 897 ; suffr. expr., 7 515.

Marchais, 2 814 (37,44) ; Chirac, 1 725 (22,95) ; Mitterrand, 1 224 (16,28) ; Giscard d'Estaing 1 075 (14,30) ; Lalonde, 189 (2,51) ; Laguiller, 156 (2,07) ; Crépeau, 144 (1,91) ; Debré, 78 (1,03) ; Garaud, 64 (0,85) ; Bouchardeau, 46 (0,61).

1974. — Mitterrand, 4065 (57,88) ; Giscard, 1 416 (20,16) ; Chaban, 1 047 (14,91) ; Laguiller, 197 ; Royer, 137 ; Dumont, 58.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Inscr., 5 743 ; suffr. expr., 4 730.

Chirac, 1 354 (28,62) ; Marchais, 1 216 (25,70) ; Mitterrand, 1,050 (22,19) ; Giscard d'Estaing, 777 (16,42) ; Lalonde, 100 (2,11) ; Laguiller, 86 (1,81) ; Crépeau, 71 (1,50) ; Debré, 29 (0,61) ; Garaud, 26 (0,54) ; Bouchardeau, 21 (0,44).

1974. — Mitterrand, 2 160 (49,82) ; Giscard, 1 141 (26,32) Chaban, 668 (15,40) ; Laguiller, 136 ; Royer, 125 ; Le Pen, 35 ; Dumont, 31.

M. Marchais qui arrive — comme attendu — en tête à Saint-Junien, n'est plus qu'en troisième position à Limoges. Les résultats dans les petites communes lui valent de figurer en deuxième position dans l'ensemble du département dont les trois députés appartiennent au parti communiste.

VOSGES

Inscr., 271 288 ; vot., 223 568
Abst., 47 720 (17,59 %)
Suffr. expr., 218 416

Giscard d'Estaing	65 370	(29,92)
Mitterrand	59 223	(27,11)
Chirac	39 976	(18,30)
Marchais	25 136	(11,50)

Lalonde, 8 182 (3,74) ; Laguiller, 7 031 (3,21) ; Debré, 4 364 (1,99) ; Crépeau, 3 774 (1,72) ; Garaud, 3 172 (1,45) ; Bouchardeau, 2 188 (1,00).

1979. — Ins., 266 477 ; abst., 40,24 % ; Suffr. expr. 148 849 U.F.E., 42 229 (28,37) ; P.S.-M.R.G., 38 691 (25,99) ; D.I.F.E., 27 458 (18,44) ; P.C., 19 075 (12,81) ; Eur. Ecol., 8 101 (5,44) ; Trotsk., 5 785 (3,82).

1978. — Ins., 266 873 ; abst., 15,61 % ; suffr. expr., 218 473 R.P.R., 65 890 (30,15) ; P.S., 63 241 (28,94) ; U.D.F., 47 364 (21,67) ; P.C., 27 822 (12,73) ; ext. g. 7 235 (3,31) ; Ecol., 3 805 ; div., 2 155 ; M.R.G., 958 ; ext. dr., 3.

1974. — Ins., 238 801 ; abst., 14,8 % ; suffr. expr., 200 250 Mitterrand, 80 260 (40,07) ; Giscard, 75 278 (37,59) ; Chaban, 25 317 (12,64) ; Laguiller, 6 257 ; Royer, 5 801 ; Dumont, 2 222 ; Muller, 2 203 ; Le Pen, 1 260 ; Krivine, 735 ; Renouvin, 454 ; Sebag, 351 ; Héraud, 112.

EPINAL

Inscr., 34 208 ; suffr. expr., 18 974

Giscard d'Estaing, 5 685 (29,96) ; Mitterrand, 5 449 (28,71) ; Chirac, 3 856 (20,32) ; Marchais, 1 625 (8,56) ; Lalonde, 770 (4,05) ; Laguiller, 439 (2,31) ; Debré, 364 (1,91) ; Crépeau, 346 (1,82) ; Garaud, 245 (1,29) ; Bouchardeau, 195 (1,02).

1974. — Giscard, 7 240 (40,33) ; Mitterrand, 6 937 (38,64) ; Chaban, 2 253 (12,55) ; Royer, 433 ; Laguiller, 367 ; Dumont, 276 ; Muller, 169 ; Le Pen, 132 ; Krivine, 68 ; Sebag, 38 ; Renouvin, 29 ; Héraud, 10.

GERARDMER

Inscr., 6 369 ; suffr. expr., 5 236

Mitterrand, 1 404 (26,81) ; Giscard d'Estaing, 1 295 (24,73) ; Chirac, 949 (18,12) ; Marchais, 811 (15,48) ; Lalonde, 227 (4,33) ; Laguiller, 188 (3,59) ; Crépeau, 115 (2,19) ; Debré, 99 (1,89) ; Garaud, 77 (1,47) ; Bouchardeau, 71 (1,35).

1974. — Mitterrand, 2 088 (43,20) ; Giscard, 1 614 (33,39) ; Chaban, 682 (14,11) ; Royer, 128 ; Laguiller, 102 ; Dumont, 98.

GOLBEY

Inscr., 5 066 ; suffr. expr., 3 888

Mitterrand, 1 327 (34,13) ; Giscard d'Estaing, 1 076 (27,67) ; Chirac, 569 (14,38) ; Marchais, 405 (10,41) ; Lalonde, 147 (3,78) ; Laguiller, 143 (3,67) ; Debré, 84 (2,16) ; Crépeau, 65 (1,6) ; Garaud, 44 (1,1) ; Bouchardeau, 28 (0,7).

1974. — Mitterrand, 1 686 (45,79) ; Giscard, 1 193 (32,40) ; Chaban, 509 (13,82) ; Laguiller, 96 ; Royer, 68 ; Muller, 38 ; Dumont, 34.

MIRECOURT

Inscr., 4 292 ; suffr. expr., 3 386

Giscard d'Estaing, 1 075 (31,74) ; Mitterrand, 967 (28,55) ; Chirac, 536 (15,82) ; Marchais, 313 (9,24) ; Lalonde, 156 (4,60) ; Laguiller, 89 (2,62) ; Crépeau, 76 (2,24) ; Garaud, 75 (2,21) ; Debré, 71 (2,09) ; Bouchardeau, 28 (0,82).

1974. — Mitterrand, 1 163 (38,94) ; Giscard, 1 145 (38,34) ; Chaban, 402 (13,46) ; Royer, 85 ; Laguiller, 83.

NEUFCHATEAU

Inscr., 5 051 ; suffr. expr., 4 011

Mitterrand, 1 280 (31,91) ; Giscard d'Estaing, 1 110 (27,67) ; Chirac, 684 (17) ; Marchais, 345 (8,60) ; Lalonde, 185 (4,61) ; Laguiller 99 (2,46) ; Crépeau, 89 (2,21) ; Bouchardeau, 85 (2,11) ; Debré, 70 (1,74) ; Garaud, 64 (1,59).

1974. — Mitterrand, 1 796 (47,77) ; Giscard 1 326 (35,27) ; Chaban, 285 (7,58) ; Royer, 99 ; Laguiller, 75 ; Dumont, 64.

REMIREMONT

Inscr., 6 278 ; suffr. expr., 5 070

Giscard d'Estaing, 1 493 (29,44) ; Mitterrand, 1 283 (25,30) ; Chirac, 1 095 (21,59) ; Marchais, 436 (8,59) ; Lalonde, 215 (4,24) ; Laguiller, 182 (3,58) ; Debré, 125 (2,46) ; Crépeau, 98 (1,93) ; Garaud, 83 (1,63) ; Bouchardeau, 60 (1,18).

1974. — Giscard, 2 160 (43,06) ; Mitterrand, 1 755 (34,89) ; Chaban, 593 (11,78) ; Royer, 164 ; Laguiller, 123 ; Dumont, 69.

SAINT-DIE

Inscr., 15 710 ; suffr. expr., 12 287

Mitterrand, 3 721 (30,28) ; Giscard d'Estaing, 3 515 (28,60) ; Chirac, 2 068 (16,83) ; Marchais, 1 574 (12,81) ; Lalonde, 394 (3,20) ; Laguiller, 253 (2,05) ; Debré, 221 (1,79) ; Crépeau, 212 (1,72) ; Bouchardeau, 170 (1,38) ; Garaud, 159 (1,29).

1974. — Mitterrand, 5 353 (44,35) ; Giscard, 4 359 (36,12) ; Chaban, 1 412 (11,70) ; Laguiller, 281 ; Royer, 236 ; Dumont, 170.

Dans les Vosges, département durement frappé par le chômage, la situation économique a eu finalement des répercussions assez peu sensibles sur les résultats du premier tour. On note cependant un net recul de M. Giscard d'Estaing (29,9 % contre 37,9 % au premier tour en 1974). Le parti socialiste, pour sa part, obtient un de ses meilleurs résultats, tandis que le P.C. perd en moyenne 1 %. C'est dans la circonscription de Saint-Dié que M. Mitterrand enregistre son meilleurs score, avec 29,15 % et à Neufchâteau que M. Giscard d'Estaing obtient son score le plus favorable avec 33,33 %.

Par ailleurs, les représentants des quatre principaux candidats n'ont pas été « suivis » dans leurs propres fiefs. La majorité a recueilli 53,5 % des suffrages à Epinal où M. Pierre Blanck (P.S.) et M. René Martin (P.C.) sont maires adjoints. M. Albert Vilquin (U.D.F.), à Neufchâteau, et M. Poncelet (R.P.R.), à Remiremont, n'ont guère mieux défendu leurs couleurs.

YONNE

Inscr., 216 320 ; vot., 176 810
Abst., 39 510 (18,28)
Suffr. expr., 173 574

Giscard d'Estaing	52 485	(30,23)
Mitterrand	43 671	(25,15)
Chirac	30 758	(17,72)
Marchais	24 282	(13,98)

Lalonde, 6702 (3,86) ; Laguiller, 4 341 (2,50) ; Crépeau, 3 853 (2,21) ; Debré, 3 173 (1,82) ; Garaud, 2 580 (1,48) ; Bouchardeau, 1 729 (0,99).

1979. — Ins., 210 966 ; Abst., 37,67 % ; suffr. ex., 124 759. U.F.E., 37 033 (29,68) ; P.S.-M.R.G., 27 529 (22,06) ; P.C., 23 314 (18,68) ; D.I.F.E., 20 234 (16,21) ; Eur. Ecol., 6 815 (5,46) ; Trotsk., 3 917 (3,13).

1978. — Ins., 210 983 ; abst., 16,61 % ; suffr. ex., 172 042. R.P.R., 42 738 (24,84) ; P.C., 36 453 (21,18) ; P.S., 35 851 (20,83) ; U.D.F., 33 245 (19,32) ; Div. maj., 13 370 (7,77) ; Ext. g., 6 874 (3,99) ; Div., 2 981 ; Ext. d., 530.

1974. — Ins., 184 074 ; abst., 14,82 % ; suffr. ex., 155 181. Mitterrand, 64 683 (41,68) ; Giscard, 55 428 (35,71) ; Chaban, 20 474 (13,19) ; Royer, 5 331 ; Laguiller, 3 623 ; Dumont, 1 986 ; Le Pen, 1 276 ; Muller, 1 119 ; Krivine, 583 ; Renouvin, 337 ; Sebag, 255 ; Héraud, 86.

AUXERRE

Inscr., 22 756 ; suffr. expr., 18 149

Giscard d'Estaing, 5 571 (30,69) ; Mitterrand, 5 420 (29,86) ; Chirac, 2 731 (15,04) ; Marchais, 1 954 (10,76) ; Lalonde, 796 (4,38) ; Crépeau, 462 (2,55) ; Laguiller, 373 (2,06) ; Debré, 351 (1,93) ; Garaud, 259 (1,43) ; Bouchardeau, 232 (1,28).

1974. — Mitterrand, 6 897 (42,04) ; Giscard, 6 130 (37,37) ; Chaban, 1 887 (11,50) ; Royer, 528 ; Laguiller, 285 ; Dumont, 265 ; Le Pen, 134 ; Muller, 129 ; Krivine, 75 ; Sebag, 38 ; Renouvin, 30 ; Héraud, 5.

AVALLON

Inscr., 7 852 ; suffr. expr., 6 246

Mitterrand, 1 802 (28,85) ; Giscard d'Estaing, 1 775 (28,42) ; Chirac, 1 122 (17,87) ; Marchais, 695 (11,13) ; Lalonde, 256 (4,10) ; Laguiller, 165 (2,64) ; Debré, 133 (2,13) ; Crépeau, 123 (1,97) ; Garaud, 105 (1,68) ; Bouchardeau, 70 (1,12).

1974. — Mitterrand, 1 440 (41,58) ; Giscard, 1 276 (36,84) ; Chaban, 358 (10,33) ; Royer, 142 ; Laguiller, 80 ; Dumont, 64 ; Le Pen, 45 ; Muller, 30 ; Krivine, 16 ; Renouvin, 10 ; Héraud, 1 ; Sebag, 1.

JOIGNY

Inscr., 6 461 ; suffr. expr., 4 849

Giscard d'Estaing, 1 547 (31,90) ; Mitterrand, 1 217 (25,09) ; Chirac, 967 (19,94) ; Marchais, 506 (10,43) ; Lalonde, 182 (3,75) ; Crépeau, 123 (2,53) ; Laguiller, 99 (2,04) ; Debré, 82 (1,69) ; Garaud, 78 (1,60) ; Bouchardeau, 48 (0,9).

1974. — Giscard, 1 961 (39,48) ; Mitterrand, 1 732 (36,74) ; Chaban, 679 (14,40) ; Royer, 155 ; Laguiller, 86 ; Dumont, 70.

MIGENNES

Inscr., 8 720 ; suffr. expr., 7 074

Mitterrand, 1 963 (27,75) ; Giscard d'Estaing, 1 730 (24,45) ; Marchais, 1 535 (21,70) ; Chirac, 936 (13,23) ; Lalonde, 247 (3,49) ; Laguiller, 202 (2,85) ; Crépeau, 172 (2,43) ; Garaud, 103 (1,46) ; Debré, 103 (1,44) ; Bouchardeau, 84 (1,19).

1974. — Mitterrand, 1 930 (55,76) ; Giscard, 869 (24,84) ; Chaban, 383 (10,95) ; Royer, 90 ; Laguiller, 87 ; Muller, 34 ; Dumont, 31.

SENS

Inscr., 16 091 ; suffr. expr., 12 471

Giscard d'Estaing, 3 667 (29,40) ; Mitterrand, 2 794 (22,40) ; Chirac, 2 375 (19,04) ; Marchais, 1 923 (15,41) ; Lalonde, 537 (4,31) ; Crépeau, 314 (2,52) ; Laguiller, 270 (2,17) ; Debré, 257 (2,06) ; Garaud, 192 (1,54) ; Bouchardeau, 142 (1,14).

1974. — Mitterrand, 4 624 (39,96) ; Giscard, 4 098 (35,43) ; Chaban, 1 768 (15,28) ; Royer, 409 ; Laguiller, 238 ; Dumont, 174 ; Le Pen, 117.

Le président sortant qui, voici sept ans, avait ouvert sa campagne électorale à Auxerre, dans le fief de M. Jean-Pierre Soisson, a réalisé un meilleur score que dans l'ensemble de l'Hexagone. Dans le chef-lieu du département, le président de la République totalise même 30,70 % des voix. M. François Mitterrand frôle cependant pour sa part 30 % (29,86 %) et fait donc pratiquement jeu égal. C'est en effet dans cette ville que M. Georges Marchais signe son plus mauvais résultat avec 10,77 % des voix.

L'écart le plus net entre les deux candidats du deuxième tour a été enregistré à Sens, où M. Giscard d'Estaing devance le maire de Château-Chinon de 7 points de pourcentage. A Avallon, M. Mitterrand a réussi, en revanche, à devancer légèrement M. Giscard d'Estaing (28,85 % contre 28,42 %).

TERRITOIRE DE BELFORT

Inscr., 81 326 ; vot., 66 263
Abst., 15 072 (18,53 %)
Suffr. expr., 64 985

Mitterrand	21 711	(33,40)
Giscard d'Estaing	16 126	(24,81)
Chirac	10 616	(16,33)
Marchais	7 718	(11,87)

Lalonde, 2 623 (4,03) ; Laguiller, 2 035 (3,13) ; Crépeau, 1 304 (2) ; Debré, 1 088 (1,67) ; Bouchardeau, 894 (1,37) ; Garaud, 870 (1,33).

1979. — Ins., 78 791 ; abst., 43,14 % ; suffr. expr., 42 621. P.S.-M.R.G., 13 665 (32,06) ; U.F.E., 11 088 (26,01) ; D.I.F.E., 6 516 (15,28) ; P.C., 6 207 (14,56) ; Eur. Ecol., 1 964 (4,60) ; Trotsk., 1 575 (3,69).

1978. — Ins., 78 452 ; abst., 15,68 % ; suffr. expr., 64 744. P.S., 24 397 (37,68) ; U.D.F., 15 480 (23,90) ; R.P.R., 10 851 (16,75) ; P.C., 8 187 (12,64) ; Ecol., 2 815 (4,34) ; extr. g., 2 659 (4,10) ; div. maj., 355.

1974. — Ins., 66 937 ; abst., 14,05 % ; suffr. expr., 56 993 Mitterrand 27 089 (47,53) ; Giscard, 17 349 (30,43) ; Chaban, 7 901 (13,86) ; Laguiller, 1 504 ; Royer, 1 073 ; Dumont, 723 ; Muller, 648 ; Le Pen, 326 ; Krivine, 142 ; Renouvin, 79 ; Sebag, 59 ; Héraud, 21.

BELFORT

Inscr., 29 132 ; suffr. expr., 22 694

Mitterrand, 7 346 (32,36) ; Giscard d'Estaing, 5 719 (25,20) ; Chirac, 3 538 (15,59) ; Marchais, 2 939 (12,95) ; Lalonde, 927 (4,08) ; Laguiller, 634 (2,79) ; Crépeau, 485 (2,13) ; Debré, 421 (1,85) ; Bouchardeau, 378 (1,65) ; Garaud, 307 (1,35).

1974. — Mitterrand, 10 483 (46,91) ; Giscard, 7 117 (31,85) ; Chaban, 2 996 (13,40) ; Laguiller, 496 ; Royer, 381 ; Dumont, 354 ; Muller, 236 ; Le Pen, 151 ; Krivine, 70 ; Renouvin, 31 ; Sebag, 23 ; Héraud, 7.

BEAUCOURT

Inscr., 3 270 ; suffr. expr., 2 510

Mitterrand, 845 (33,66) ; Giscard d'Estaing, 511 (20,35) ; Marchais, 483 (19,24) ; Chirac, 373 (14,86) ; Lalonde, 78 (3,10) ; Laguiller, 70 (2,78) ; Crépeau, 61 (2,43) ; Debré, 35 (1,39) ; Garaud, 29 (1,15) ; Bouchardeau, 25 (0,99).

1974. — Mitterrand, 1 215 (55,81) ; Giscard, 576 (26,45) ; Chaban, 232 (10,65) ; Laguiller, 55 ; Royer, 34 ; Muller, 27 ; Dumont, 23.

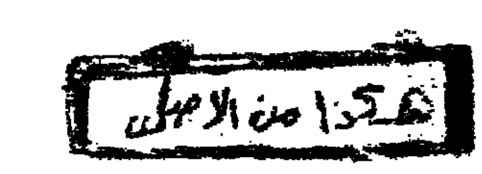
DELLE

Inscr., 4 816 ; suffr. expr., 3 702

Mitterrand, 1 242 (33,54) ; Giscard d'Estaing, 977 (26,39) ; Chirac, 591 (15,96) ; Marchais, 428 (11,56) ; Lalonde, 145 (3,91) ; Laguiller, 121 (3,26) ; Crépeau, 66 (1,78) ; Debré, 59 (1,59) ; Bouchardeau, 37 (0,99) ; Garaud, 36 (0,97).

1974. — Mitterrand, 1 573 (47,46) ; Giscard, 1 075 (32,43) ; Chaban, 386 (11,64) ; Laguiller, 86 ; Royer, 68 ; Muller, 52 ; Dumont, 36.

Le cumul des voix de gauche laisse espérer une majorité à M. Mitterrand dans dix des treize cantons du département. Toutefois, par rapport aux élections législatives de 1978, on constate un effritement des positions socialistes : 3,6 points de perte pour la 1re circonscription (Belfort) dont M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, est l'élu, et plus de 5 points pour la circonscription de Belfort-Campagne. Les pertes du P.C.F. sont respectivement de 1,3 point et 0,4 point, tandis que M. Giscard d'Estaing améliore les résultats antérieurs de l'U.D.F. de 1,6 et 0,5 point. Le score de M. Chirac est, lui, en retrait de 1 point dans la 1re circonscription, mais en progression de 0,35 point dans la seconde circonscription.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

DOM-TOM

GUADELOUPE

Inscr., 177 345 ; vot., 70 385
Abst., 106 960 (60,31)
Suffr. expr., 68 197

Giscard d'Estaing. 48 438 (71,02)
Chirac 6 816 (9,99)
Mitterrand 6 671 (9,78)
Marchais 4 472 (6,55)

Laguiller, 467 (0,68) ; Garand, 386 (0,56) ; Lalonde, 332 (0,48) ; Debré, 230 (0,33) ; Crépeau, 210 (0,30) ; Bouchardeau, 175 (0,25).

1979. — Ins., 171 910 ; abst., 81,19 % ; Suffr. expr., 32 241. U.F.E., 17 461 (54,15) ; P.S.-M.R.G., 6 950 (21,56) ; D.I.F.E., 6 705 (20,79) ; P.C., 835 (2,58).

1978. — Ins., 171 140 ; abst., 58,16 % ; suffr. expr., 71 486. R.P.R., 30 991 (43,35) ; P.C., 13 240 (18,52) ; P.S., 9 688 (13,55) ; U.D.F., 8 337 (11,66) ; div., 6 111 ; div. maj., 2 174 ; ext. g., 945.

1974. — Ins., 147 740 ; abst., 64,69 % ; suffr. expr., 50 355. Mitterrand, 25 800 (51,23) ; Chaban, 15 046 (29,87) ; Giscard, 7 971 (15,82) ; Laguiller, 848 ; Krivine, 145 ; Royer, 138 ; Muller, 126 ; Sebag, 122 ; Le Pen, 111 ; Dumont, 107 ; Renouvin, 92 ; Héraud, 49.

M. Giscard d'Estaing remporte un remarquable succès parmi les électeurs qui se sont rendus aux urnes. Ceux-ci ont massivement désapprouvé les formations de gauche qui avaient récemment exprimé leur solidarité avec les orientations indépendantistes du Groupe de libération armé de la Guadeloupe, aujourd'hui démantelé. Le ralliement au président sortant de bon nombre d'électeurs gaullistes réduit M. Chirac à la portion congrue. Le maire de Paris perd 19,88 points par rapport au score de M. Chaban-Delmas en 1974 et recule aussi par rapport aux résultats de sa formation lors de tous les scrutins précédents. Pour M. Mitterrand, la chute est encore plus brutale, puisque le candidat socialiste se retrouve en troisième position avec seulement 9,78 % des suffrages exprimés alors qu'il était arrivé en tête du scrutin en 1974, loin devant M. Giscard d'Estaing, qu'il avait battu au second tour. Le parti communiste guadeloupéen, qui avait finalement décidé de soutenir M. Marchais, n'a guère été suivi par les électeurs. Les indépendantistes, qui avaient appelé à l'abstention, ne semblent pas l'avoir été davantage puisque le taux d'abstentions reste à son niveau habituel.

Au vu des résultats de sa commune, où M. Giscard d'Estaing a obtenu 775 voix contre 245 à M. Chirac, 120 à M. Mitterrand et 23 à M. Marchais, M. Renard, ancien secrétaire départemental du R.P.R., a annoncé sa décision de se démettre de son mandat de maire : « Avant, j'étais fier de conduire une équipe d'hommes courageux et dignes, aujourd'hui que je me rends compte qu'il ne s'agit que de mendiants, je n'ai aucune envie d'être à leur tête », *a-t-il notamment déclaré.*

GUYANE

Inscr., 22 895 ; vot., 10 084
Abst., 12 811 (55,95 %)
Suffr. expr., 9 774

Giscard d'Estaing .. 4 178 (42,74)
Chirac 2 741 (28,04)
Mitterrand 2 068 (21,15)
Lalonde 183 (1,87)

Marchais, 144 (1,47) ; Laguiller, 115 (1,17) ; Garaud, 107 (1,09) ; Crépeau, 103 (1,05) ; Debré, 75 (0,76) ; Bouchardeau, 60 (0,61).

1979. — Ins., 21 301 ; abst., 81,06 % ; suffr. expr., 3 834 ; D.I.F.E., 2 025 (52,81) ; U.F.E., 1 261 (32,88) ; P.S.-M.R.G., 382 (9,96) ; P.C., 107 (2,79).
1978. — Ins., 22 061 ; abst., 40,33 % ; suffr. expr., 12 774. R.P.R., 6 810 (53,31) ; P.S., 5 530 (43,29) ; div., 229 ; extr. g., 205.
1974. — Ins., 17 888 ; abst., 51,10 % ; suffr. expr., 8 529. Mitterrand, 3 626 (42,51) ; Chaban, 3 119 (36,56) ; Giscard, 1 480 (17,35) ; Laguiller, 109 ; Royer, 50 ; Dumont, 31 ; Sebag, 24 ; Le Pen, 23 ; Krivine, 19 ; Muller, 19 ; Renouvin, 17 ; Héraud, 12.

A un degré moindre qu'aux Antilles, mais de façon néanmoins très nette, M. Giscard d'Estaing l'emporte largement sur M. Chirac, auquel échappe l'héritage électoral du gaullisme, mais aussi sur M. Mitterrand qui avait pourtant reçu le soutien du parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), principale force d'opposition. La consigne d'abstention donnée par l'Unité guyanaise indépendantiste paraît avoir été relativement suivie. Le taux d'abstention est en effet supérieur à celui de 1974 et à celui de 1978. Il est inférieur, toutefois, à celui enregistré lors des élections européennes.

MARTINIQUE

Inscr., 187 439 ; vot., 90 621
Abst., 96 818 (51,65 %)
Suffr. expr., 86 587

Giscard d'Estaing.. 62 449 (72,12)
Mitterrand 10 531 (12,16)
Chirac 8 753 (10,10)
Marchais 2 131 (2,46)

Laguiller, 801 (0,92) ; Lalonde, 545 (0,63) ; Garaud, 412 (0,47) ; Debré, 386 (0,44) ; Crépeau, 368 (0,42) ; Bouchardeau, 211 (0,24).

1979. — Ins., 183 022 ; abst., 71,33 % ; suffr. expr., 48 099. U.F.E., 25 583 (53,57) ; D.I.F.E., 10 946 (22,56) ; P.C., 5 842 (12,08) ; P.S.-M.R.G., 3 482 (7,51).

1978. — Ins., 183 673 ; abst., 41,82 % ; suffr. expr., 101 574. R.P.R., 43 498 (42,82) ; P.S., 25 383 (24,98) ; U.D.F., 21 629 (20,70) ; P.C., 9 855 (9,70) ; ext. g., 1 698 ; div., 309.

1974. — Ins., 164 497 ; abst., 48,13 % ; suffr. expr., 84 569. Chaban, 40 842 (48,28) ; Mitterrand, 29 [illegible] (34,90) ; Giscard, 11 698 (13,83) ; Laguiller, 331 ; Krivine, 349 ; Sebag, 349 ; Royer, 229 ; Muller, 199 ; Le Pen, 183 ; Dumont, 178 ; Renouvin, 137 ; Héraud, 108.

Comme à la Guadeloupe, M. Giscard d'Estaing obtient un succès écrasant sur tous ses adversaires. Par rapport à 1974, le gain du président sortant s'établit à 58,29 points. M. Chirac essuie un insuccès d'autant plus cuisant que le mouvement gaulliste constituait jusqu'à présent la première force politique locale. Bien qu'il ait reçu le soutien de l'état-major du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), M. Mitterrand, pour sa part, ne retrouve pas, loin de là, le résultat qu'il avait obtenu il y a sept ans.

Il n'est pas un seul bureau de vote qui n'ait donné la majorité au président sortant. Même à Fort-de-France, le fief de M. Césaire, leader du P.P.M., M. Mitterrand est battu par M. Giscard d'Estaing (5 288 voix contre 15 890). Les villes les plus traditionnellement gaullistes ont massivement donné leurs voix au chef de l'Etat.

LA RÉUNION

Inscr., 236 751 ; vot., 153 779
Abst., 82 972 (35,04 %)
Suffr. expr., 151 700

Giscard d'Estaing. 70 076 (46,19)
Marchais 33 366 (21,99)
Chirac 15 985 (10,53)
Mitterrand 15 019 (9,90)

Debré, 10 022 (6,60) ; Laguiller, 3 083 (2,03) ; Lalonde, 1 450 (0,95) ; Garaud, 1 230 (0,81) ; Crépeau, 831 (0,54) ; Bouchardeau, 638 (0,42).

1979. — Ins., 231 581 ; abst., 40,89 % ; suffr. expr., 134 329. P.C., 44 503 (33,12) ; U.F.E., 42 142 (31,37) ; D.I.F.E., 34 374 (25,58) ; P.S.-M.R.G., 9 973 (7,42).

1978. — Ins., 230 548 ; abst., 31,57 % ; suffr. expr., 155 221. P.C., 53 413 (34,41) ; U.D.F., 51 889 (33,39) ; R.P.R., 34 701 (22,35) ; P.S., 10 771 (6,93) ; div. maj., 4 497.

1974. — Ins., 181 340 ; abst., 34,99 % ; suffr. expr., 116 512. Mitterrand, 55 674 (47,78), Chaban, 34 170 (29,32) ; Giscard, 20 634 (17,70) ; Sebag, 1 409 ; Laguiller, 971 ; Dumont, 761 ; Royer, 686 ; Le Pen, 512 ; Muller, 492 ; Renouvin, 429 ; Krivine, 393 ; Héraud, 382.

Les résultats de ce premier tour consacrent la suprématie giscardienne dans l'île. Le président sortant réalise un score nettement supérieur aux espérances des animateurs de sa campagne. Il s'agit d'un retournement complet de situation par rapport à 1974. Il y a sept ans M. Mitterrand avait, en effet, recueilli 47,78 % des suffrages exprimés grâce au soutien du parti communiste réunionnais. Cette fois, celui-ci soutenait M. Marchais. Bien qu'arrivant en seconde position celui-ci perd 11,13 points par rapport aux élections européennes et 12,42 par rapport aux dernières législatives. Sa place de premier parti politique de l'île paraît sérieusement compromise. La chute de Michel Debré est encore plus vertigineuse. Le député de la Réunion, en dépit du soutien des principales personnalités gaullistes de l'île, arrive nettement derrière Jacques Chirac. Ce n'est que dans sa propre circonscription qu'il parvient à devancer le maire de Paris de 213 voix. Les Réunionnais n'ont pas répondu aux appels de l'ancien premier ministre du général de Gaulle qui les invitait à faire preuve de reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie dans l'île.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Inscr., 78 496 ; vot., 52 018
Abst., 26 498 (33,75)
Suffr. expr., 51 036

Giscard d'Estaing. 26 241 (51,41)
Chirac 18 323 (35,90)
Mitterrand 4 249 (8,32)
Laguiller 519 (1,01)

Lalonde, 376 (0,73) ; Garaud, 351 (0,68) ; Debré, 306 (0,59) ; Marchais, 273 (0,53) ; Crépeau, 254 (0,49) ; Bouchardeau, 144 (0,28).

1979. — Ins., 71 539 ; abst., 41,27 % ; suffr. expr., 40 341. D.I.F.E., 18 058 (44,76) ; U.F.E., 16 433 (40,73) ; P.S.-M.R.G., 4 113 (10,19) ; déf. interp. 971, (2,40) ; P.C., 766 (1,89).

1978. — Ins., 71 209 ; abst., 32,78 % ; suffr. expr., 47 372. U.D.F., 22 718 (47,95) ; R.P.R., 15 498 (32,71) ; P.S., 3 398 (7,17) ; div., 3 196 ; div. maj., 2 561.

1974. — Ins., 53 123 ; abst., 33,84 % ; suffr. expr., 35 124. Mitterrand, 17 651 (50,25) ; Chaban 8 900 (25,33) ; Giscard, 7 382 (21,01) ; Laguiller, 241 ; Dumont, 213 ; Sebag, 173 ; Royer, 126 ; Le Pen, 101 ; Krivine, 98 ; Muller, 96 ; Renouvin, 83 ; Héraud, 60.

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MAYOTTE

Inscr., 20 303 ; vot., 11 478
Abst., 8 825 (43,46 %)
Suffr. expr., 11 391

Giscard d'Estaing .. 8 347 (73,27)
Chirac 2 128 (18,68)
Mitterrand 263 (2,30)
Laguiller 223 (1,95)

Garaud, 134 (1,17) ; Debré, 87 (0,76) ; Bouchardeau, 64 (0,56) ; Marchais, 58 (0,50) ; Crépeau, 45 (0,39) ; Lalonde, 42 (0,36).

1979. — Ins., 19 470 ; abst., 21,67 % ; suffr. expr., 15 181. D.I.F.E., 13 834 (91,12) ; U.F.E., 1 151 (7,58) ; P.S.-M.R.G., 99 (0,65) ; P.C., 42 (0,27).

1978. — Ins., 18 815 ; abst., 22,07 % ; suffr. expr., 14 302. U.D.F., 13 192 (92,23) ; div. maj., 1 110 (7,76).

1974. — Ins., 15 567 ; abst., 29,06 % ; suffr. expr., 11 007. Giscard, 6 680 (60,68) ; Chaban, 4 141 (37,62) ; Mitterrand, 65 (0,59) ; Royer, 27 ; Laguiller, 19 ; Sebag, 18 ; Le Pen, 14 ; Dumont, 12 ; Héraud, 9 ; Krivine, 9 ; Renouvin, 7 ; Muller, 6.

[Pour 1974, seuls figurent ci-dessus les résultats acquis à Mayotte, c'est-à-dire dans la partie des Comores restées françaises.]

Les électeurs ont, dans leur grande majorité, suivi les consignes du Mouvement populaire mahorais (M.P.M.), animé par MM. Marcel Henry, sénateur centriste, et Younoussa Bamana, député U.D.F., qui avaient appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing, perçu par eux comme le meilleur garant du statut actuel, Mayotte étant depuis 1976 une collectivité territoriale. Privé de l'appui du M.P.M., M. Chirac ne retrouve pas, loin de là, les 91,12 des suffrages exprimés que sa liste avait recueillis aux élections européennes de 1979.

NOUVELLE CALÉDONIE

Inscr., 73 279 ; vot., 48 401
Abst., 24 878 (33,94 %)
Suffr. expr., 48 076

Giscard d'Estaing . 23 471 (48,82)
Mitterrand 11 218 (23,33)
Chirac 8 479 (17,63)
Marchais 1 647 (3,42)

Lalonde, 869 (1,80) ; Laguiller, 728 (1,51) ; Garaud, 637 (1,32) ; Crépeau, 483 (1,00) ; Debré, 405 (0,84) ; Bouchardeau, 139 (0,28).

1979. — Ins. 68 387 ; abst., 51,77 % ; suffr. expr., 34 516. U.F.E., 15 848 (45,91) ; P.S.-M.R.G., 9 989 (28,93) ; D.I.F.E., 6 747 (19,54) ; P.C., 1 060 (3,12) ; déf. interp., 853 (2,47).

1978. — Ins., 68 540 ; abst., 33,96 % ; suffr. expr., 44 436. R.P.R., 20 692 (46,56) ; div., 17 058 (38,38) ; P.S., 4 301 (9,67) ; div. maj., 2 385 (5,36).

1974. — Ins., 53 190 ; abst., 38,15 % ; suffr. expr., 33 023. Mitterrand, 14 344 (43,43) ; Chaban, 9 338 (28,27) ; Giscard, 7 852 (23,77) ; Laguiller, 428 ; Le Pen, 294 ; Dumont, 228 ; Royer, 133 ; Krivine, 100 ; Sebag, 87 ; Renouvin, 81 ; Héraud, 72 ; Muller, 66.

[Les résultats acquis aux scrutins de 1974, 1978 et 1979 dans les Nouvelles-Hébrides devenues indépendantes ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus.]

La partie de bras de fer à laquelle MM. Giscard d'Estaing et Chirac s'étaient livré au cours de la campagne électorale, par émissaires interposés, a tourné très nettement à l'avantage du président sortant. Les électeurs, pour la plupart, n'ont pas tenu rigueur au chef de l'Etat des événements survenus aux Nouvelles-Hébrides après l'accession à l'indépendance de l'ancien condominium franco-britannique et ils n'ont pas désavoué la politique appliquée par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

Le réflexe légitimiste a joué à plein en faveur de M. Giscard d'Estaing. M. Chirac n'atteint même pas le score réalisé en 1974 par M. Chaban-Delmas. Mais c'est M. Mitterrand qui accuse le recul le plus sensible puisque le candidat socialiste perd 20,1 points par rapport à 1974 alors que M. Giscard d'Estaing en gagne 25,05. Ce renversement s'explique en partie par le fait que le candidat socialiste n'était, cette fois, soutenu que par l'une des formations indépendantistes, l'Union calédonienne.

Les autres partis indépendantistes, qui avaient préconisé l'abstention ou laissé leurs membres libres de leur choix à gauche, n'ont pas été plus suivis qu'à l'occasion des scrutins précédents. Dans la première circonscription législative (côte est, îles Loyauté), M. Mitterrand devance toutefois le président sortant (5 108 voix contre 2 591). A Nouméa et sur la côte ouest, ce dernier l'emporte, en revanche, très largement (20 880 voix contre 6 110).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Inscr., 3 853 ; vot., 2 873
Abst., 980 (25,43 %)
Suffr. expr., 2 778

Giscard d'Estaing.... 1 607 (57,84)
Mitterrand 508 (18,28)
Chirac 201 (7,23)
Lalonde 116 (4,17)

Laguiller, 103 (3,70) ; Marchais, 78 (2,80) ; Crépeau, 73 (2,62) ; Garaud, 42 (1,51) ; Debré, 37 (1,33) ; Bouchardeau, 13 (0,46).

1979. — Ins., 3 332 ; abst., 68,37 % ; suffr. expr., 1 037 ; U.F.E., 609 (58,95) ; P.S.-M.R.G., 262 (25,36) ; D.I.F.E., 109 (10,55) ; P.C., 35 (3,38).

1978. — Ins., 3 863 ; abst., 17,70 % ; suffr. expr., 3 042. P.S., 1 467 (48,20) ; div., 733 (24,15) ; U.D.F., 496 (16,29) ; R.P.R. 345 (11,33).

1974. — Ins., 3 511 ; abst., 26,37 ; suffr. expr., 2 470. Giscard, 938 (37,97) ; Chaban, 803 (32,51) ; Mitterrand, 530 (21,45) ; Laguiller, 154 ; Le Pen, 11 ; Dumont 7 ; Royer, 7 ; Renouvin, 6 ; Sebag, 6 ; Muller, 4 ; Krivine, 3 ; Héraud, 1.

M. Giscard d'Estaing, qui gagne 19,87 points par rapport à 1974, domine très largement tous ses adversaires. M. Chirac fait nettement moins bien que M. Chaban-Delmas. En revanche, M. Lalonde obtient un résultat supérieur à sa moyenne nationale, ce qui confirme l'intérêt que les habitants de l'archipel portent aux problèmes écologiques locaux, liés pour l'essentiel aux conséquences de la pollution sur les activités de pêche.

WALLIS-ET-FUTUNA

Inscr., 6 506 ; vot., 4 845
Abst., 1 661 (22,53)
Suffr. expr., 4 834

Giscard d'Estaing.. 2 911 (60,21)
Chirac 1 868 (38,64)
Mitterrand 26 (0,53)
Marchais 6 (0,12)

Debré, 8 (0,16) ; Garaud, 5 (0,10) ; Lalonde, 4 (0,08) ; Bouchardeau, 3 (0,06) ; Laguiller, 2 (0,04) ; Crépeau, 1 (0,02).

1979. — Ins., 5 829 ; abst., 25,67 % ; suffr. expr., 4 314. U.F.E., 2 356 (54,61) ; D.I.F.E., 1 852 (42,92) ; P.S.-M.R.G., 106 (2,45).

1978. — Ins., 5 480 ; abst., 18,77 % ; suffr. expr., 4 435. R.P.R., 2 303 (51,92) ; U.D.F., 2 132 (48,07).

1974. — Ins., 3 716 ; abst., 19,59 % ; Suffr. expr., 2 984. Chaban, 1 705 (57,13) ; Giscard, 1 186 (39,74) ; Mitterrand, 51 (1,70) ; Dumont, 22 ; Krivine, 4 ; Laguiller, 3 ; Muller, 3 ; Renouvin, 3 ; Royer, 3 ; Héraud, 2 ; Le Pen, 1 ; Sebag, 1.

La progression de l'influence giscardienne se confirme au détriment des gaullistes. Par rapport à 1974, M. Giscard d'Estaing gagne 20,47 points alors que M. Chirac n'atteint pas, loin de là, le score réalisé par M. Chaban-Delmas. Le résultat obtenu par le maire de Paris est également inférieur à celui réalisé par sa liste aux élections européennes de 1979, lequel était déjà en recul par rapport au score du R.P.R. aux législatives de 1978.

Une étude de Philippe Braud

LE SUFFRAGE UNIVERSEL CONTRE LA DÉMOCRATIE

De nombreuses études empiriques de sociologie électorale sur les partis politiques ou sur l'effet des moyens modernes de communication, la propagande, etc., ont assemblé des connaissances objectives portant sur notre vie politique. Une psychologie post-freudienne, avec sa valorisation de l'inconscient, l'analyse des désirs, des refoulements et des sublimations offre la tentation de ses cheminements pour expliquer les sentiments et les agissements des individus dans leur vie politique, et plus seulement privée.

La rencontre de ces affirmations et de cette tendance présente des motivations du citoyen assez éloignées de cette figure de l'« homme raisonnable » selon la théorie classique du droit constitutionnel, elle-même fille de l'âge des « Lumières ». Après les sociologues s'attachant aux situations — dont le maître est sans doute André Siegfried, — voici *les psychanalystes de la politique*. L'ouvrage de Ph. Braud, qui s'inscrit dans la même ligne que celui de L. Sfez (*l'Enfer ou le Paradis*) ou de G. Bureau (*la Politique au pays des merveilles*), — apporte à cette orientation une contribution de qualité.

Ph. Braud étudie successivement les singularités de la scène électorale, le renforcement du pouvoir de l'Etat qui résulte de l'opération électorale, les exigences « fantasmatiques » de l'élection et les « héros de la scène » : et encore le « code de la parole », qui transfigure « le locuteur » en participant, — les programmes ou les objectifs, éléments du contrat proposé à l'électeur — comme aussi les restrictions d'éclairage, — enfin *la récupération des mots et des sentiments qui portent*. On trouvera beaucoup de finesse et de pénétration psychologique dans l'analyse des désirs des électeurs — qui souhaitent « avoir le pouvoir » et « exister socialement », le candidat prend en charge les désirs de l'électeur.

On louera la qualité de toutes ces analyses, en souhaitant seulement que Ph. Braud se libère lui-même de ce vocabulaire germano-américain (catégorie Péjorantes, le défoulement pulsionnel, l'auto-positionnement, le réputationnel) : tout peut se dire en français !

Et on admettra encore que la logique du suffrage universel sert le pouvoir de l'Etat et sa domination, qu'il est utile de démystifier le suffrage universel dont une valorisation inconditionnelle masque parfois certains effets. Mais Ph. Braud en déduit qu'il faut réagir contre une société toujours plus fortement programmée, centralisée, sans être pour autant plus vraie — et au contraire investir davantage dans le quotidien et, à court terme, dans l'expérimentation des modes de vie nouveaux, dans les relations microsociales. L'analyse de Braud s'inscrit ici dans une autre lignée : celle d'un mouvement anti-autoritaire. *Small is beautiful*. Mais ici la vulnérabilité de la thèse compromet l'analyse qui y conduit.

Le suffrage universel, dit Ph. Braud, *« légitime l'Etat sans l'entraver »*. Combien d'hommes d'Etat voudraient qu'il en fût ainsi et qu'ils puissent retenir la légitimation sans subir les entraves ! Montrer le caractère mythique de la gauche et de la droite ne dispense pas non plus — ou ne devrait pas dispenser — de rechercher les causes de leur attraction et les effets de leurs affrontements. Lutte d'illusions donc que la consultation électorale ? En un certain sens oui, si l'on veut bien entendre *que* l'illusion est le « signifiant », comme le disent les linguistes, et que l'étude du « signifiant » employé appelle la considération des effets de l'expression elle-même, si le suffrage universel est le langage des illusions. Mais le linguiste qui déchiffre *ce langage aurait tort d'oublier* l'importance du message... du signifié. La psychologie des combattants et de leurs motivations est certes légitime, mais elle ne suffit pas à expliquer les mécanismes et la finalité d'une guerre. La psychologie *ne dispense pas de la stratégie*.

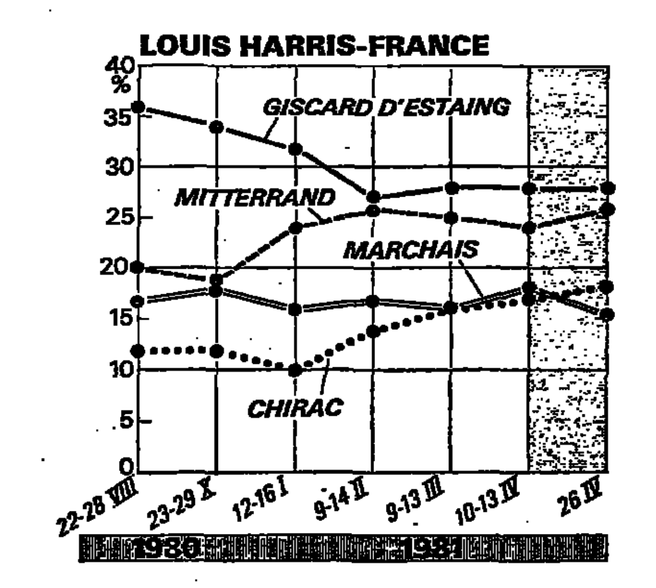
Dans sa conclusion, Ph. Braud se demande s'il sera accusé de blasphème contre la démocratie. Blasphème, certainement pas... Mais peut-être mutilation de son sens et *mutilation* contre laquelle il faut réagir, non seulement par attachement à la démocratie, mais parce que si les petites choses sont belles, les grandes ne le sont pas moins, et qu'en définitive, ce sont les grandes qui commandent les petites.

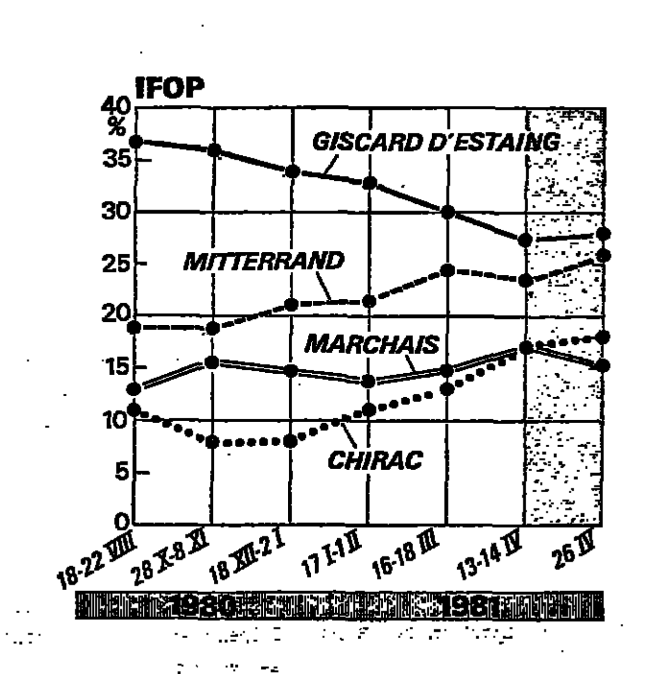
Un livre à lire pour son analyse — même si on n'en reprend pas beaucoup de conclusions et qu'on n'en épouse pas la tendance, — parce qu'il permet d'entrer dans un grand débat.

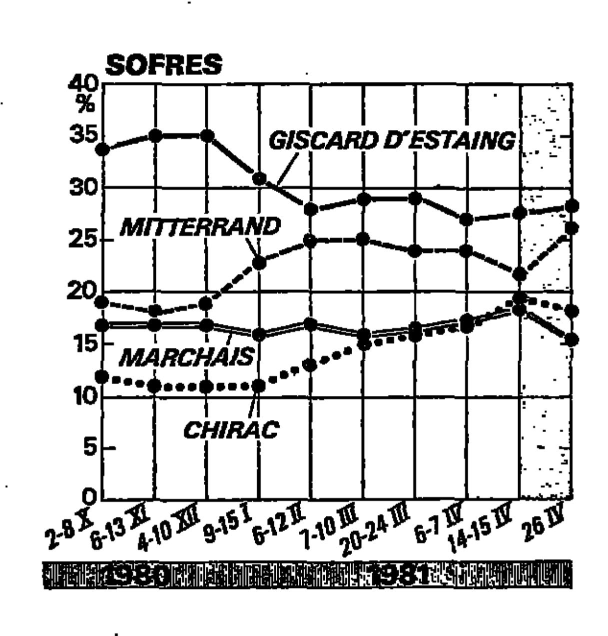
LÉO HAMON.

★ Ed. Presses universitaires de France, 248 pages. Environ 52 F.

Des sondages aux résultats







Le Monde

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

M. Bobby Sands décide de poursuivre sa grève de la faim

Quinze mille catholiques ont apporté, le dimanche 26 avril, à *Belfast, leur soutien au gréviste de la faim, M. Bobby Sands,* au cours de l'une des plus importantes manifestations qu'ait connues l'Irlande du Nord depuis le début des troubles. Cette manifestation s'est déroulée sans incident notable.

A Londres, des affrontements ont opposé la police à quelques centaines de manifestants. Après le refus de M. Bobby Sands de recevoir, samedi, les représentants de la commission européenne des *droits de l'homme, il restait peu d'espoir,* lundi matin 27 avril, de sauver la vie du gréviste de la faim.

De notre correspondant

Dublin. — Après le départ de Belfast, le dimanche 26 avril, des deux membres de la commission des droits de l'homme, qui ont passé plus de six heures dans la prison de Long-Kesh, sans avoir pu s'entretenir avec M. Bobby Sands, il y a maintenant peu d'espoir que ce dernier arrête la grève de la faim qu'il observe depuis cinquante-huit jours. Selon les dernières nouvelles, il se trouve dans un état *« d'extrême faiblesse »*. Dimanche soir, à Londres, le professeur Norgaard, membre de la commission, a déclaré que M. Sands avait refusé de s'associer à la demande faite par sa sœur pour que la commission enquête sur le régime de la prison.

Dans un communiqué publié par le Sinn Fein (branche politique de l'IRA provisoire), le détenu républicain, récemment élu au Parlement de Westminster, a confirmé ce refus en précisant que les conditions qu'il avait posées pour une telle entrevue *« lui ont été refusées »*. Il demandait à être assisté, lors de la visite des commissaires européens, d'un prisonnier républicain et de deux dirigeants du Sinn Fein provisoire. M. Sands s'en est pris au premier ministre irlandais, M. Charles Haughey. *« Il a trompé la bonne foi de ma sœur en lui faisant croire que la commission se rangerait aux revendications des prisonniers politiques »*, a-t-il notamment déclaré.

M. Haughey, pour sa part, a exprimé sa déception devant l'échec de cette tentative entreprise afin d'éviter la perte de vies humaines, tant dans la prison qu'à l'extérieur.

Le gouvernement britannique ne peut pas se permettre de céder à la revendication principale des détenus, celle du statut politique. La population loyaliste de la province n'acceptera jamais que l'on fasse ces concessions à l'IRA. Deux députés unionistes à Westminster ont d'ailleurs rencontré les commissaires dès leur arrivée afin de leur soumettre une demande d'intervention de la part de Mme Edith Elliott, dont le mari et le frère ont été assassinés par l'IRA provisoire, la laissant seule avec cinq enfants.

Le gouvernement de M. Haughey est lui aussi placé devant un dilemme. Ses supporters nationalistes, *ainsi qu'une partie au* moins de la population catholique *en Ulster, attendent de lui* qu'il exige du gouvernement de *Mme Thatcher des concessions* pour les détenus. Mais M. Haughey *ne veut pas détériorer* les relations qu'il a établies avec son *homologue britannique*. Le gouvernement irlandais est persuadé *qu'une ère nouvelle s'ouvre* dans laquelle le problème de l'Ulster *pourra être résolu par les deux* gouvernements agissant ensemble. La grève de la faim pose à Dublin un autre problème : le gouvernement de M. Haughey souhaite organiser des élections avant l'été, mais l'annonce de cette décision est impossible dans le climat de tension et d'incertitude qui règne actuellement dans les deux parties de l'île.

JOE MULHOLLAND.

Pologne

L'agence Tass dénonce les « révisionnistes » qui mènent les « campagnes » à l'intérieur du parti

Alors que l'agence Tass s'en prend aux « révisionnistes » polonais, M. Haig, secrétaire d'Etat, a *déclaré à Washington,* samedi 25 avril, que les Etats-Unis imposeraient un arrêt total des échanges commerciaux avec l'U.R.S.S., y compris un nouvel embargo céréalier, si Moscou décidait d'intervenir en Pologne. Interviewé par l'Associated Press, M. Haig a précisé qu'« une *agression* de l'intérieur ou de l'extérieur de la part de l'Union soviétique » entraînerait une cessation complète des relations commerciales entre les deux pays. Le *secrétaire d'Etat* a tenu à souligner qu'il n'exprimait pas une position personnelle, mais que celle-ci était partagée par le président Reagan.

Cependant, M. Haig a estimé qu'il serait actuellement contre-productif d'« orchestrer une campagne » contre l'Union soviétique. « Je pense que dans le contexte de la Pologne, à un moment où des décisions délicates sont prises au Kremlin, notre discours *doit être extêmement prudent* afin de nous assurer que nous ne fournissons pas une excuse à ceux qui prônent la répression et dont l'avis pourrait prévaloir », a-t-il *ajouté*.

De notre correspondant

Moscou. — Alors que la presse *soviétique* avait jusque-là fait le silence sur la réunion à Torun des *contestataires communistes polonais,* tous les journaux ont publié le dimanche 26 avril une dépêche de l'agence Tass datée de Varsovie dénonçant les *« éléments révisionnistes à l'intérieur du POUP »*. C'est la première fois depuis le début *de la crise polonaise* que les Soviétiques emploient une telle expression.

Etablissant un lien direct avec la préparation du dixième plénum du comité central du parti polonais (prévu pour le mercredi 29 avril) et celle du neuvième congrès (qui doit *se tenir avant le 20 juillet*), l'agence Tass écrit : *« On attire ici* [c'est-à-dire à Varsovie] *l'attention sur le fait que, dans nombre d'endroits, des éléments révisionnistes à l'intérieur du POUP inspirent des campagnes dans le but de discréditer les fonctionnaires du parti et s'efforcent de provoquer des complications entre les différents maillons du parti, entre le comité central, les organisations de voïvodies et les organisations de base.*

« Ceux qui souhaiteraient paralyser le POUP en tant que force dirigeante de la société prennent part à une telle activité. Il est caractéristique que, au nombre de ces individus, figurent des gens exclus auparavant du parti pour violation de ses statuts. » Cette dernière *phrase constitue une allusion* très claire à M. Iwanov, animateur des « structures horizontales », exclu du parti puis maintenu premier secrétaire de son usine par ses camarades (*le Monde* du 17 avril). Pour Tass, *« les forces révisionnistes dans le parti »* qui veulent la réforme du POUP refusent son mode actuel d'organisation et veulent *« la création, sous la forme de prétendues structures horizontales, de divers forums non prévus par les statuts qui se substitueraient aux organes dirigeants du parti »*.

Ce texte, publié au lendemain de la visite de *M. Souslov à Varsovie,* met nettement en garde les dirigeants polonais contre l'activité des contestataires qui menacent le parti de l'intérieur. Le Kremlin paraît disposé à accepter que des discussions aient lieu au sein du POUP sur *« l'unité du parti et les méthodes destinées à rétablir la confiance de la société envers le parti, à développer la démocratie à l'intérieur du parti et à améliorer le style de travail des organes du parti et de ses organisations de base »*, comme l'écrit par ailleurs l'agence Tass, mais il condamne comme « révisionniste » toute activité allant au-delà de ces formules générales.

DANIEL VERNET.

RÉUNION DÉCISIVE A PARIS DES PAYS OCCIDENTAUX CRÉANCIERS DE VARSOVIE

La réunion, lundi *27* avril, à Paris, de quinze pays occidentaux créanciers de Varsovie devrait aboutir à la signature d'un protocole sur le rééchelonnement des crédits à *m... en terme accordés par les Etats* à la Pologne. Ce protocole pourrait *servir de repère aux* banques occidentales, qui négocient séparément à Londres le remboursement différé des crédits non garantis octroyés à Varsovie.

Au-delà de ce *rééchelonnement,* Varsovie a demandé de nouvelles *facilités de paiement. Cette question* doit faire l'objet, indique-t-on à Bonn dans les milieux bancaires, de pourparlers bilatéraux, sauf en ce qui concerne les crédits pour l'aide alimentaire traités au niveau de la C.E.E.

La dette polonaise à *moyen et* long terme à l'égard des pays *occidentaux s'élevait à 23 milliards* de dollars, non compris les intérêts, à la fin de l'année dernière. Sur ce montant, un peu plus de 10 milliards de dollars sont des crédits d'Etat *— ou garantis par l'Etat — qui font* l'objet des négociations de Paris.

Les dettes de la Pologne en monnaies fortes venant à échéance cette année totalisent 7,5 milliards de *dollars, sans compter les intérêts,* dont 6 milliards à l'égard de l'Occident et 1,5 milliard à l'égard de l'U.R.S.S. et de l'OPEP.

Le protocole qui doit être signé à *Paris porte à la fois sur* la dette principale et les intérêts. Les exportations vers l'Occident ont encore atteint, malgré les grèves et la crise sociale, 8 milliards de dollars l'an *dernier. Au cours des deux premiers* mois de cette année, les ventes à l'Occident ont, selon des indications en provenance de Pologne, baissé *en* valeur de 30 % par rapport à janvier-février 1980. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

UN PROFESSEUR CROATE EST ARRÊTÉ POUR « PROPAGANDE HOSTILE »

De notre correspondant

Belgrade. — M. *Marko* Veselitza, ancien professeur à la faculté *d'économie de* Zagreb, a été arrêté le 26 avril après un interrogatoire au tribunal départemental de la capitale de Croatie. L'acte d'accusation, *daté* du 19 mars, lui reproche le délit de *« propagande hostile »* commis au cours d'une déclaration faite à un *journaliste ouest-allemand.* M. Veselitza, apprend-on de bonne source, ne nie pas cette déclaration, mais affirme qu'elle répondait aux attaques injustifiées dont il avait été l'objet dans la presse *yougoslave*. Le 16 avril, le procureur du tribunal de Zagreb l'aurait inculpé d'un second délit, celui de collaboration avec des *« groupes d'émigration hostiles »*. Après son arrestation, M. Veselitza aurait annoncé sa décision d'entamer une grève de la faim. Dans les années 1969-1971, il fut l'un des idéologues du *mouvement* « nationaliste » croate qui fut dissous sur *l'intervention personnelle du* président Tito et entraîna le limogeage de *plusieurs dirigeants croates* pour propagation de la *« haine »* entre les peuples. En 1972, M. Veselitza fut condamné à sept ans de *prison et* fut libéré après en avoir purgé six. — P. Y.

AFRIQUE

Mauritanie

Les militaires reprennent le contrôle du gouvernement

Le gouvernement mauritanien a été remanié, samedi 25 avril, par le Comité militaire de salut national, qui *« a mis fin au mandat du gouvernement civil* (formé le 12 décembre dernier) *pour mener lui-même le pays vers la démocratie »*, a annoncé un communiqué publié samedi soir à Nouakchott.

« L'exécutif est confié au lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat », qui sera assisté dans sa tâche par un gouvernement dirigé par un militaire, le lieutenant-colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed, et comprenant cinq militaires, a précisé le communiqué.

M. Ould Bneijara, qui avait été nommé, le 12 décembre dernier, premier ministre, premier *chef du* gouvernement civil après le coup d'Etat en Mauritanie, a été limogé et s'est vu attribuer le poste de ministre conseiller auprès du président du Comité militaire de salut national.

Ce changement, ajoute le communiqué publié par le C.M.S.N., a pour objectif d'éviter *« les écueils de la déstabilisation et les embûches des forces hégémonistes ». « La tension s'est aggravée ces derniers mois dans la sous-région, à cause de l'évolution du conflit saharien, duquel la Mauritanie est définitivement sortie. »*

Le texte dénonce : *« l'expansionnisme marocain, qui a pris un nouveau virage concrétisé par l'agression du 16 mars »*, ainsi que *« les appétits néo-colonialistes notamment dans la région nord-ouest africaine »*. Il souligne enfin la *« crise économique mondiale »* et ses répercussions sur les pays en voie de développement.

Sur le plan intérieur, le communiqué affirme que *« l'administration s'obstine à ne pas s'adapter aux orientations pourtant claires du comité »*. *« Ce dernier,* conclut le texte, *appliquera une politique rigoureuse de gestion économique. »* — *(A.F.P., Reuter.)*

⁂

Voici les principaux membres du nouveau cabinet mauritanien :

Premier ministre, chef du gouvernement et ministre de la défense nationale : lieutenant-col. Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya ;

Affaires étrangères et de la coopération : lieutenant de vaisseau Dahane Ahmed Mahmoud, qui occupait les fonctions de secrétaire permanent du comité militaire.

Justice et orientation islamique : M. Abdel Aziz Ould Ahmed.

Intérieur : commandant Cimper Gabriel, précédemment chef d'état-major adjoint de l'armée.

***Economie et finances* : M. Dieng Boubou Farba, gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie.**

Mines et énergie : M. Mohamed El Moctar Ould Zamel, *ministre des affaires étrangères dans le précédent gouvernement.*

Au sein de l'armée, le lieutenant-colonel Yall Abdoulaye, commandant de la gendarmerie nationale, a été nommé chef d'état-major en remplacement du lieutenant-colonel Sid'Ahmed Taya.

LE LIEUTENANT-COLONEL MAAOUYA OULD SID'AHMED NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Né en 1943 à Atar (450 kilomètres au nord de Nouakchott), le lieutenant-colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya a été, au moment de l'indépendance de son pays, l'un des premiers officiers formés en France pour encadrer la nouvelle armée mauritanienne. Il est devenu, en 1976, adjoint du chef d'état-major, chargé des opérations avant d'être nommé commandant de la région nord, au moment de la guerre du Sahara. Quelques mois avant l'avènement des militaires au pouvoir, en juillet 1978, il a été nommé chef d'état-major adjoint.

Il a ensuite été ministre de la défense (jusqu'en mars 1979), puis ministre chargé de la permanence du Comité militaire. Nommé commandant de la gendarmerie nationale en juin 1979, il est devenu, en avril 1980, chef d'état-major de l'armée nationale. Il a assuré plusieurs fois cette année l'intérim du chef de l'Etat.

Le lieutenant-colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed jouit d'une grande réputation au sein de l'armée, où il est connu pour sa probité et son indépendance totale vis-à-vis de tout courant politique dans le pays.

Ouganda

● ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT DU PARTI AU POUVOIR. — Un dirigeant du parti du président Obote a été assassiné à la grenade avec sa compagne vendredi 24 avril, à quatre kilomètres de Kampala. Des *témoins ont indiqué* que la grenade avait été lancée dans la voiture de M. C. Kityo à proximité d'un passage à niveau. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● LE CONGRES NATIONAL AFRICAIN (A.N.C.), organisation nationaliste noire interdite en Afrique du Sud, a revendiqué vendredi 24 avril l'attentat à la bombe contre une centrale électrique proche de Durban (*le Monde* du 22 avril). — *(Reuter.)*

ASIE

Afghanistan

DU BLÉ AMÉRICAIN POUR KABOUL ?

Un hélicoptère de fabrication soviétique Mi-8 a atterri dimanche 26 avril à Guetta, au Baloutchistan pakistanais, *où les trois Afghans à bord,* dont deux membres de l'équipage, ont demandé le droit d'asile.

A l'occasion du troisième anniversaire de la révolution *communiste, le président Karmal a déclaré* : « La contre-révolution n'est pas encore détruite, et la lutte contre les reliquats des bandes contre-*révolutionnaires se poursuit.* » Dans un message au chef de l'Etat afghan, M. Brejnev a réaffirmé que le gouvernement de Kaboul « peut compter sur la solidarité et l'aide du peuple soviétique ». Les autorités afghanes ont annoncé la libération de sept cent six prisonniers politiques.

Au moment où était annoncée la levée de l'embargo américain *sur les livraisons de céréales à* l'U.R.S.S., la Croix-Rouge lançait, à Genève, un appel en vue d'obtenir une aide matérielle et alimentaire pour les deux millions de réfugiés afghans. La meilleure manière de montrer que l'Occident est, comme l'a dit la Maison Blanche, opposé *« à l'occupation soviétique de l'Afghanistan »* ne devrait-elle pas être de maintenir une forte pression sur le Kremlin et de venir en aide aux Afghans, réfugiés et résistants ? Or, c'est plutôt l'inverse qui se passe, *au-delà des déclarations parfois* péremptoires mais vaines. S'ils jugent, comme la France, « inacceptable », l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S., les Grands s'en accommodent finalement.

Ils paraissent ne s'engager qu'à parer à d'autres « agressions » et à montrer de la sollicitude au Pakistan. L'embargo n'a pas fait bouger d'un iota les stratèges soviétiques en Asie centrale. Et *celui sur les ventes de technologies,* pour peu qu'il soit appliqué, n'a guère de chances d'être plus efficace. Or la solution du problème afghan dépend, pour partie, de la situation internationale et d'abord d'éventuelles *discussions Est-Ouest.*

L'administration républicaine, cédant à sa préoccupation intérieure, *a perdu en tout cas une* occasion, en levant l'embargo céréalier, d'exprimer sa sympathie pour le peuple afghan. Et le fait est que le président Reagan n'a pas, pour le moment, traduit en acte ses propos, au *reste ambigus, sur une probable* aide militaire américaine à la *résistance* afghane. Par quel canal celle-ci serait-elle *acheminée* ? L'Egypte, l'Arabie Saoudite et, bien sûr, le Pakistan ? De toute façon, Washington ne *s'empressera pas de le faire* savoir afin de ne pas fournir des arguments à Moscou.

Les combattants afghans ne semblent pas avoir reçu une assistance accrue ces derniers *temps*. Et le Pakistan n'acceptera pas qu'une telle assistance *militaire transite — ouvertement —* par son territoire sans avoir auparavant obtenu la certitude que les Etats-Unis garantiront sa sécurité, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La cause des Afghans n'a d'ailleurs pas dominé les récents entretiens pakistano-américains de Washington. Pour l'heure, le régime militaire d'Islamabad saisit le prétexte de la « menace » *soviétique et de l'afflux* d'environ un dixième de la population *afghane sur le territoire pakistanais* pour obtenir l'aide économique et militaire des Etats-Unis et tenter de réduire l'écart avec l'Inde dans la course aux *armements*. Le Pakistan *n'est* pas prêt à laisser s'installer sur ce *territoire non seulement* des sanctuaires, mais aussi une institution politique — un gouvernement provisoire afghan, par exemple, — sauf à contrôler celle-ci. Peu fâché, au reste, que les résistants afghans soient très *divisés, il craint par-dessus tout* le développement d'un mouvement nationaliste, à plus forte raison révolutionnaire et islamique — d'inspiration iranienne — *dans la région.*

L'attitude de l'Inde s'inspire, en partie, de la même *préoccupation*. Tout compte fait, les deux pays prendraient leur parti de la présence soviétique en Afghanistan... pour peu qu'elle *ne s'étende pas au-delà !* D'où les efforts qu'ils déploient pour rechercher une solution politique avec le régime de Kaboul... ne prenant pas en compte l'existence de la résistance. Et le blé américain fera peut-être *partie, bientôt, des céréales livrées* périodiquement par l'U.R.S.S. à ce régime pour compenser une production agricole compromise *par la* guerre civile...

GÉRARD VIRATELLE.

● *Les trois pirates de l'air pakistanais qui avaient détourné,* en mars, un avion vers Kaboul, puis *Damas,* et vingt-cinq prisonniers politiques dont ils avaient obtenu la libération sont arrivés, à la *fin de la semaine* dernière, dans la capitale afghane, après *une escale à New-Delhi,* a-t-on appris le 25 avril. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

● AFFRONTEMENTS ENTRE IMMIGRES TURCS. — Des groupes turcs rivaux se sont affrontés entre eux et avec la police, qui s'était interposée, dimanche 26 avril à Berlin-Ouest à l'occasion d'une manifestation de soutien au régime militaire d'Ankara. Cette manifestation avait réuni environ vingt mille personnes et suscité de la part d'organismes turcs de gauche une contre-manifestation. Plusieurs policiers ont été blessés. Quatre personnes ont été arrêtées. — *(Reuter.)*

Iran

● CINQ EXECUTIONS. — Cinq personnes ont été condamnées à mort par des tribunaux révolutionnaires islamiques et exécutées dans les villes iraniennes de Tabriz, Meched, Ispahan et Salmas. Parmi les délits qui leur étaient reprochés, figurent le trafic de drogue, l'assassinat, le viol et le vol à main armée. Par ailleurs, quatre ressortissants afghans ont été jugés et condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire islamique de *Meched* pour « trafic de drogue ». — *(A.F.P.)*

Israël

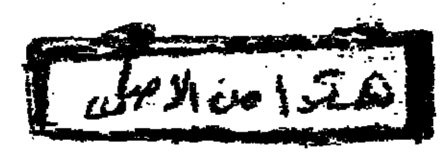
● UN SOLDAT ISRAELIEN, GADALGAZI, *dix-neuf* ans, objecteur de conscience, condamné à *un* an de prison pour avoir refusé de servir dans les territoires occupés, a été libéré la semaine dernière de ses obligations militaires sur ordre du chef de l'état-major israélien, le général Raphael Eytan. Selon *Haaretz*, le général Eytan aurait déclaré qu'un *« homme comme Gad Algazi n'est pas digne de servir sous l'uniforme »*. Un livret militaire mentionnant une *« démobilisation anticipée »* est considéré comme *« infamant »* en Israël, et il interdit à son détenteur tout poste de responsabilité. — *(A.F.P.)*

Sainte-Lucie

● LE PREMIER MINISTRE S'APPRETE A DEMISSIONNER. — La nouvelle a été annoncée le 24 avril à la radio par M. Allan Louisy lui-même, indique l'agence Reuter depuis Castries, capitale de la petite île anglophone des Antilles, située juste au sud de la Martinique. Le gouvernement travailliste de ce micro-Etat, depuis peu indépendant, est sérieusement divisé, depuis près de deux ans, entre M. Louisy et le numéro deux du régime, M. George Odlum, également ministre des affaires étrangères, une personnalité radicale proche du leader révolutionnaire grenadien, M. Maurice Bishop.

Vietnam

● ELECTIONS LEGISLATIVES. — Les élections législatives ont eu lieu, dimanche 26 avril, dans tout le Vietnam. Il y avait 613 candidats pour les 496 sièges à pourvoir. Les résultats ne devraient pas être connus avant une semaine et la nouvelle Assemblée ne se réunira pas avant la fin juin. Les candidats étaient présentés par le P.C. ou par les *« organisations de masse »*. — *(A.F.P., A.P.)*



AMÉRIQUES

Nicaragua

PRÊTS LIBYEN ET CUBAIN

Le gouvernement cubain s'est engagé à accorder au Nicaragua une aide de 64 millions de dollars pour l'année 1981, a annoncé, le 25 avril, le quotidien gouvernemental *Barricada* à Managua. L'annonce de ce soutien de La Havane à la révolution sandiniste a été faite peu après la signature, le 24, d'un accord avec la *Libye, aux termes duquel* Tripoli s'est engagé à accorder 100 millions de dollars au Nicaragua. Cette aide servira à la création d'une entreprise agricole mixte. Des techniciens libyens se rendront prochainement à Managua pour déterminer les types de produits agricoles qui seront cultivés dans une ferme de 100 000 hectares, dont les terrains seront loués à la société mixte par le gouvernement. Enfin la junte nicaraguayenne a annoncé que l'Union soviétique lui livrerait 20 000 tonnes de blé dans un délai d'un mois.

El Salvador

MÉDIATION MEXICANO-VÉNÉZUÉLIENNE

Le Mexique et le Venezuela ont engagé une médiation de grande envergure pour mettre fin au conflit du Salvador, a-t-on appris le 25 avril à Washington. Cette initiative résulte d'une concertation entre le président du Mexique, M. José Lopez Portillo et le président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins, qui ont décidé de mobiliser à cette fin leurs ministères des affaires étrangères. En dépit des démentis du gouvernement salvadorien et des allégations du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), qui nie tout dialogue avec la junte au pouvoir, l'opération mexicano-vénézuélienne serait en pleine évolution. Des *« signes positifs »* révélant la possibilité d'une solution politique sont déjà apparus, selon un haut fonctionnaire du département d'État. Dans cette entreprise de médiation, le Mexique interviendrait auprès de la guérilla, tandis que le Venezuela agirait auprès de la junte salvadorienne.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'armée syrienne tente de reprendre aux miliciens chrétiens les crêtes dominant la plaine de la Bekaa

Avant son départ pour Moscou ce lundi 27 mai, le colonel Kadhafi s'est longuement entretenu avec le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, ainsi qu'avec M. Abou Iyad, l'un des dirigeants du Fath.

Le président libyen a, d'autre part, adressé des télégrammes à tous les chefs d'État arabes, les incitant à envoyer des troupes au Liban pour « défendre les Palestiniens contre les attaques israéliennes ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Nouveau front ouvert par les troupes syriennes contre les forces libanaises (chrétiennes) en montagne ; nouveau bombardement de Saïda et de ses environs par Israël ; *nouvelles et graves ruptures* de la trêve à Beyrouth : on se faisait peu d'illusions au Liban sur les chances de voir le cessez-le-feu se stabiliser, mais le week-end a été encore plus troublé que prévu.

La « guerre des crêtes », déclenchée samedi, en fait, par l'armée syrienne, mais revendiquée par le seul P.P.S., l'un des partis prosyriens au sein du « mouvement national », a pour enjeu des cimes montagneuses dont l'altitude varie entre 2 500 et 2 800 mètres. Elles dominent à la fois le territoire « chrétien » et la Bekaa sous contrôle syrien, dont un septième environ, notamment le mont Sannine, est entre les mains des milices phalangistes. Lundi matin, l'issue de la bataille demeurait incertaine. Outre le grand intérêt stratégique des crêtes en question, il semble qu'en ouvrant cette bataille de la montagne, l'armée syrienne cherche à multiplier les fronts pour mettre les troupes de M. Bechir Gemayel en difficulté.

C'est à la même préoccupation que répondent sans doute le bombardement de Jounieh, principale ville du secteur chrétien en dehors de Beyrouth, revendiqué par les Mourabitoun (formation proche de la Syrie)

A Saïda, c'est l'aviation israélienne qui est directement intervenue, faisant douze morts et une trentaine de blessés aussi bien chez les fedayin que parmi les promeneurs du dimanche, sur les collines entourant la ville. Nabatyeh a été également bombardée. L'aviation syrienne a tenté d'empêcher ce raid, annonçant *avoir abattu deux avions israéliens*. Tel-Aviv a démenti toute intervention syrienne

C'est dans ce contexte d'escalade que le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, s'est rendu dimanche à Damas pour une démarche de plus en vue de désamorcer la situation. Il a été reçu par le président Assad, qui a laissé entendre à cette occasion qu'il était disposé à coopérer, sous certaines conditions, avec les belligérants chrétiens.

LUCIEN GEORGE.

EN VISITE EN ARABIE SAOUDITE

M. Schmidt est placé devant un redoutable dilemme à propos des livraisons d'armes

De notre correspondant

Bonn. — En se rendant ce lundi 27 avril à Ryad et à Abou-Dhabi, le chancelier Schmidt entreprend l'une des missions les plus difficiles de sa carrière. Ses résultats pourront influer non seulement sur le sort de la coalition gouvernementale à Bonn, mais aussi sur l'avenir économique de la République fédérale.

Avant son départ, M. Schmidt a fait de son mieux pour convaincre l'opinion que le problème d'éventuelles livraisons d'armes ouest-allemandes à l'Arabie Saoudite — notamment du char Léopard II — ne serait pas au centre de ses discussions avec les dirigeants de Ryad. A Bonn, on maintient en effet qu'il faudrait encore un certain temps avant que la République fédérale ne puisse définir sa nouvelle *politique lorsqu'il s'agit* de la vente de matériel militaire à l'étranger. Jusqu'ici, tout le monde était d'accord pour ne pas livrer d'armes dans les zones dites de tension. Aujourd'hui cependant, un autre principe *est en train de prévaloir : il* conviendrait de prendre également en compte les « intérêts nationaux » du pays et de l'alliance atlantique tout entière. Ceux-ci sont toutefois très difficiles à définir.

Il est certes admis que la stabilité militaire et politique dans le Golfe intéresse de façon directe les pays occidentaux soucieux de ne pas voir troubler leur ravitaillement en pétrole. D'autre part, cependant, une *grande partie du S.P.D., et même* certains membres du cabinet, sont fermement opposés à ce que des armes ouest-allemandes soient exportées vers un pays qui se trouve en état de guerre avec Israël.

Mais la République fédérale doit déjà à l'Arabie Saoudite quelque 13,6 milliards de marks, et elle en attend encore de nouveaux crédits avant le jour plus ou moins lointain où son déficit extérieur sera réduit. Les dirigeants de Ryad font également miroiter aux yeux des Allemands un vaste effort économique et financier. Celui-ci garantirait pendant un certain nombre d'années au moins à la République fédérale un ravitaillement en pétrole à des prix « raisonnables », ainsi qu'une participation prioritaire au développement de l'Arabie Saoudite.

A Bonn, on maintient, bien entendu, que le gouvernement de Ryad n'exerce aucune pression sur la R.F.A. Personne, cependant, ne peut nier que la coopération envisagée avec l'Arabie Saoudite dépend dans une très large mesure de la satisfaction des vœux du roi Khaled. Or celui-ci n'attend pas seulement des industriels de la République fédérale qu'ils lui fournissent du matériel d'équipement ou qu'ils participent à la construction d'aéroports. Aussi est-il certain que, après le retour du chancelier à Bonn, le *gouvernement ne pourra guère diffé*rer sa décision à propos de la vente de matériel militaire à l'Arabie Saoudite. Une décision qui s'annonce extrêmement difficile à prendre.

JEAN WETZ.

L'Égypte accepte le stationnement sur son sol de forces américaines pour défendre l'Arabie Saoudite et le Golfe

Le Caire *(A.F.P.)*. — Les États-Unis ont accepté de construire des bases pour l'armée égyptienne, tandis que l'Égypte promet d'autoriser le stationnement d'un nombre indéterminé de soldats américains sur son territoire, a déclaré le président Sadate dans une interview publiée le samedi 25 avril par l'hebdomadaire *Octobre*.

Selon le chef de l'État égyptien, l'accord a été conclu par un échange de lettres avec le président Carter juste après l'éclatement du conflit irako-iranien en septembre dernier. *« J'ai dit au président Carter que je suis prêt à accueillir toutes les troupes qui sont nécessaires pour aider l'Arabie Saoudite. »*

M. Sadate a en effet justifié la nécessité du stationnement de troupes américaines sur le territoire égyptien par la défense du royaume d'Arabie Saoudite, et, plus globalement, « la défense du Golfe » contre les ingérences soviétiques, irakiennes, syriennes et palestiniennes.

Le Monde

société

Indignation unanime après les profanations de sépultures juives à Bagneux

L'indignation a été générale après la profanation, dans la nuit d. vendredi 24 au samedi 25 avril, de soixar -dix tombes de la :ivision israélite du cimetière parisien de Bagneux (Hauts-: Seine). Les sépultures ont été couvertes d'inscriptions antisémites et de sigles néo-nazis la veille de la Journée nationale de la déportation. Aucune sépulture n'. :'è brisée. Les slogans « Mort à Israël », « Nuremberg bientôt revanche » ont été tracés avec des bombes à peinture retrouvées dans l'allée isolée de ce cimetière qu' compte quinze mille sépultures , que les auteurs de la profanation avaient choisie pour commettre leur acte. Ils se sont introduits dans le cimetière en passant par-dessus le mur au moyen d'une échelle, retrouvée du côté de la rue. Le sigle N.F.N. (Nouveau front nazi) a été peint sur une tombe à côté de l'insigne de l'ex-Fédération d'action nationale et européenne (FANE) dissoute le 3 septembre 1980 : un faisceau de trois flèches dans un cercle.

Cependant, la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris ne possédait pas d'élément ce lundi 27 avril qui lui permette d'ouvrir une piste. De son côté, M. Marc Fredriksen, responsable de l'ex-FANE et des Faisceaux nationalistes européens, a vivement condamné « de tels actes qui ne peuvent que conduire à une répression accrue contre l'idéologie national-socialiste ».

Les partis politiques et les organisations anti-racistes ont vivement réagi à cette action antisémite. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a fait part de sa « vive indignation ».

De son côté la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) souligne que cette « abominable action a eu lieu la veille de la célébration de la Journée de la déportation ». MM. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député de Paris (U.D.F.), Paul Quilès, député de Paris (P.S.), directeur de la campagne de M. François Mitterrand, Pierre Juquin, député de l'Essonne (P.C.), ont manifesté leur indignation. De son côté, l'intergroupe U.D.F. de l'Hôtel de Ville de Paris appelle « tous les élus et la population à se dresser unanimement contre de tels actes qui, pour isolés qu'ils soient, dénoncent un état d'esprit de haine raciale inadmissible ».

Enfin, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a tenu à dénoncer le « caractère inacceptable de telles actions de profanation du souvenir des déportés » et la mairie de Paris a annoncé sa décision de porter plainte contre X...

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, s'est rendu, dimanche 26 avril, au cimetière de Bagneux. Pour sa part, le président de la République, dont la participation aux cérémonies de la Journée de la déportation n'était pas prévue, est venu accompagné de Mme Giscard d'Estaing, dimanche, se recueillir devant le mémorial de la déportation à l'île Saint-Louis, à Paris, où il a fait allusion aux profanations des tombes de Bagneux : « Je suis révolté par ces actes honteux », a-t-il déclaré.

Enfin un attentat a été commis dans la nuit de samedi 25 à dimanche 26 avril, contre la librairie Gregori, 26, rue du Bac, Paris-7e, spécialisée dans la vente d'ouvrages d'extrême droite.

Les auteurs de l'attentat, qui ont tiré deux coups de feu sur la façade de la librairie, ont revendiqué leur action au nom d'un groupe s'intitulant « Pessah ». Ils ont voulu, ont-ils expliqué, « répliquer aux profanations des tombes israélites commises dans le cimetière de Bagneux ».

Selon le rapport d'un député de la majorité

L'image que la presse donne de la famille n'est pas bonne

Les militants d'associations familiales, d'organisations de défense de la famille n'aiment pas l'image que les médias donnent de la famille. Ils ne cessent de le répéter au long des deux cent soixante pages du rapport présenté récemment au premier ministre par M. Maurice Dousset, député (apparenté U.D.F.) d'Eure-et-Loir et publié par la Documentation française.

Le thème de la famille, selon eux, n'est jamais perçu comme prioritaire par les médias. A la télévision comme au cinéma, lorsqu'on ne présente pas des familles modèles, sans rapport avec la réalité de la vie, on montre au public des familles déchirées, vivant un moment de crise. La famille dans ses préoccupations quotidiennes, apparaît peu.

On peut cependant présumer, note en substance M. Dousset, que les mêmes qui se plaignent ici, déserteraient définitivement les salles de cinéma et leurs écrans de télévision, si on leur présentait, sans dramatisation et sans interprétation, le reflet de leur vie quotidienne dans ce qu'elle a de banal, de lassant.

Néanmoins, M. Dousset estime qu'il faut prendre des mesures pour assurer une meilleure image de la famille. Il faut « rechercher un équilibre entre les diverses situations familiales présentées, entre les familles de différents milieux, entre le triste et le gai ». On devrait « mieux présenter les membres de la famille d'aujourd'hui », donner une image plus exacte du père et de la mère notamment, de leurs nouveaux rôles.

Il faudrait enfin faire passer, par la radio et les journaux en particulier, une meilleure information sur les familles. Là, M. Dousset demande aussi aux organisations familiales qui font parfois « aux médias un procès hâtif », de faire un effort pour avoir un discours plus simple et une attitude « plus dynamique » que négative à leur égard.

L'Etat ne doit pas être absent de cette réconciliation « entre deux mondes qui se côtoient sans toujours se comprendre », ajoute M. Dousset. C'est pourquoi il fait dix propositions, parmi lesquelles celles de groupements de téléspectateurs ou d'une Année de la famille, avant de conclure : « Promouvoir la famille, ce n'est pas seulement défendre certaines valeurs, mais comme l'a rappelé le président de la République, montrer qu'elle est à la fois indispensable au bonheur et au développement humain et précieuse pour l'adaptation du tissu social. »

Jo S.

★ *La Famille et les Médias*, la Documentation française, 260 p. Environ 37 F.

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le statut de réfugié ne peut être refusé en France à un étranger parce qu'il avait auparavant trouvé ailleurs un « pays d'accueil ».

M. Boubacar Conté, de nationalité guinéenne, a dû quitter la Guinée en 1971 parce qu'il n'y était pas en sécurité, les membres de sa famille faisant l'objet de persécutions. Après avoir fui son pays pour le Sénégal où il devait séjourner quatre ans, il s'est rendu en France et a demandé à y bénéficier du statut de réfugié, prévu par la convention de Genève du 28 juillet 1951, dont la France est signataire.

Ce statut a été refusé à M. Conté par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, refus confirmé par la commission de recours des réfugiés. Celle-ci, dans une décision du 5 juillet 1977, a bien admis que M. Conté avait des raisons sérieuses de craindre des persécutions s'il revenait en Guinée. Mais, ayant relevé qu'il « avait séjourné plus de quatre ans dans un autre pays [le Sénégal], qui a constitué pour lui un pays d'accueil qu'il n'a quitté que pour des raisons de convenances personnelles », elle a estimé, faisant ainsi application d'un principe auquel elle se tient depuis nombre d'années, qu'il ne pouvait obtenir la qualité de réfugié en France.

M. Conté a contesté cette décision devant le Conseil d'Etat, qui est juge de cassation de la commission des réfugiés. Il a fait valoir que le motif de refus qui lui avait été opposé — c'est-à-dire son séjour dans un « pays d'accueil » — ne figurait pas dans la convention de Genève. Par une décision du 16 janvier 1981, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, statuant sur le rapport de M. Jean-Marie Delarue et conformément aux conclusions de M. Alain Bacquet, commissaire du gouvernement, après observations de Me Jousselin a donné satisfaction à M. Conté et cassé la décision de la commission des réfugiés.

Le Conseil d'Etat a, en effet, estimé qu'à partir du moment où M. Conté justifiait de raisons sérieuses de redouter des persécutions s'il regagnait la Guinée, ce qui devait en vertu de l'article premier de la convention de Genève lui ouvrir droit à la reconnaissance de la qualité de réfugié, le seul fait qu'il ait séjourné au Sénégal de 1971 à 1975 n'autorisant pas la commission des réfugiés à lui refuser cette qualité.

CATASTROPHES

UN SÉISME PROVOQUE DES DÉGATS ASSEZ IMPORTANTS EN CALIFORNIE

Westmorland (Californie) (A.F.P., U.P.I.). — Un séisme de magnitude 5,6 s'est produit, le 26 avril, à 5 h. 09 (heure locale, 14 h. 09 heure de Paris), dans la région de l'Imperial-Valley en Californie du Sud. La petite ville de Westmorland (mille cinq cents habitants environ), située à une cinquantaine de kilomètres au nord de la frontière mexicaine, a subi des dégâts assez importants : maisons endommagées, réseau de distribution d'eau coupée, routes fissurées. Il n'y a eu aucune victime.

Cette secousse faisait suite à toute une série (plusieurs dizaines) de séismes moins forts qui a secoué la région pendant les deux jours précédents.

[La même région avait subi en octobre 1979 de nombreux séismes : lors du plus violent, de magnitude 6,5, soixante-dix personnes avaient été blessées et les dégâts avaient été évalués à une quinzaine de millions de dollars (environ 75 millions de francs), notamment dans les localités de Calexico et El Centro. Calexico est à la frontière mexicaine et El Centro à une quarantaine de kilomètres au sud de Westmoreland. En mai 1940, un tremblement de terre de magnitude 7,1 s'était déjà produit dans le sud de l'Imperial Valley, tuant sept personnes et faisant des dégâts importants dans la région, au Mexique et en Arizona.]

[L'Imperial Valley est traversée, en effet, par une faille active, la plus méridionale du système de San Andreas qui court en Californie, depuis le fond du golfe de Californie (Mexique) jusqu'au cap Mendocino (à 300 kilomètres au nord-ouest de San Francisco).]

● *Plusieurs dizaines de « motards en colère »* se sont brièvement, mais violemment, heurtés aux forces de police devant la préfecture de Versailles, le dimanche 26 avril, peu après 18 h. 30. Huit gardiens de la paix et deux motards ont été légèrement blessés.

Après avoir manifesté à Paris, les motards voulaient s'emparer des drapeaux accrochés à la grille d'honneur de la préfecture des Yvelines. La police est alors intervenue. L'un des huit policiers blessés a été placé en observation à l'hôpital, mais son état n'inspire pas d'inquiétude.

SPORTS

Les reportages — et commentaires — de rencontres sportives des samedi 24 et dimanche 25 avril seront publiés dans « le Monde » daté 29 avril.

Athlétisme

L'Autrichienne Korolyn Kaefer et la Soviétique Nunu Abashidze, respectivement quatrième du 400 m et du lancer du poids aux championnats d'Europe en salle de Grenoble (le Monde du 24 février), ont été disqualifiées pendant dix-huit mois par le conseil de l'Association européenne d'athlétisme (A.E.A.) réuni à Nice du 24 au 26 avril. Les deux athlètes ont été convaincues de dopage après diverses analyses : elles ont utilisé des anabolisants (Nortesterone).

Le conseil de l'A.E.A. a également attribué officiellement le titre européen en salle du 3 000 mètres au Français Alex Gonzalez qui n'avait couvert que 2 820 mètres en raison d'une erreur des juges qui avaient fait retentir la cloche un tour trop tôt.

Basket-ball

Au terme de sept mois de compétition marqués par cent quatre-vingt-quatorze rencontres, la finale du championnat de France de « nationale I masculine » mettait en présence, le 25 avril, au stade Coubertin, à Paris, Le Mans et Villeurbanne. Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées quatre fois cette saison sans pouvoir se départager.

Mais l'ASVEL d'Alain Gilles, qui avait marqué plus de points que Le Mans et avait eu une plus grande réussite dans les tirs et les coups francs ainsi qu'aux rebonds au cours de la poule finale disputée avec Tours et Orthez, a su confirmer cette supériorité sur le terrain en marquant 85 points au S.C. Moderne qui n'en passait que 70. C'était le quinzième titre national pour l'ASVEL.

La finale féminine, qui était une affaire entre Auvergnates, a vu la victoire des « demoiselles » du Clermont Université Club sur l'A.S. Montferrandaise, par 55 à 47.

Boxe

Deux champions du monde américains ont conservé leur titre le 26 avril. A Atlantic City (New Jersey), Mattew Saad Muhammad a défendu avec succès, pour la septième fois, sa couronne des mi-lourds (version W.B.C.) en battant l'Ecossais Murray Sutherland par K.O. à la neuvième reprise. A Phoenix (Arizona), le tenant du titre mondial des welters (version W.B.A.), Tommy Kearns, a battu son compatriote Randy Shields par arrêt de l'arbitre à la douzième reprise après intervention d'un médecin.

Cyclisme

Après la cinquième étape du Tour d'Espagne disputée le 26 avril sur 150 kilomètres, entre Caceres et Merida et gagnée par le Néerlandais Eddy Nieuwdorp, à 44,7 km/h. de moyenne, le Français Régis Clère a conservé la tête du classement général, qu'il avait prise lors du prologue contre la montre. Il a 2 secondes d'avance sur le Danois Jorge Marcussen et 17 secondes sur l'Italien Giovanni Battaglin.

Équitation

Finale de Coupe du monde de sauts d'obstacles à Birmingham le 26 avril : après trois jours de compétition, une dizaine de concurrents pouvaient prétendre à la victoire jusqu'au dernier parcours de l'ultime épreuve. Ce fut finalement l'Américain Mickael Matz sur Jet-Run qui l'emporta grâce à un sans faute. Au classement général, il précède son compatriote Donald Cheska et succède ainsi au palmarès à un autre Américain, Conrad Homfeld, lauréat en 1980.

Le succès américain a été complet puisqu'il classait six cavaliers parmi les dix premiers. Le meilleur européen fut l'Autrichien Hugo Simon sur Gladstone, classé troisième, devant le Français Gilles Bertran de Balanda sur Galoubet, qui perdit ses chances en faisant deux fautes dans le second parcours, alors qu'il avait été un candidat sérieux à la victoire.

Football

Tandis que Michel Hidalgo s'efforçait de composer, à Jouy-en-Josas, la meilleure équipe pour affronter, le 29 avril la Belgique, en match de qualification pour la Coupe du monde, on a joué, du 24 au 26 avril, pour le compte de la trentième journée du championnat de France de deuxième division.

En faisant match nul à Grenoble (0-0), et en gagnant devant Quimper (2-0), les leaders de chaque groupe, Montpellier et Brest ont maintenu leurs chances d'accéder à la première division. Derrière eux la lutte pour les barrages s'annonce chaude entre Toulouse et Besançon, dans le groupe A, entre Nœux-les-Mines, Rouen et Châteauroux dans le groupe B. Désormais, la troisième division menace Avignon, Tavaux et Corbeil dans le premier groupe, Dunkerque et Caen dans le second.

RESULTATS

GROUPE A

*Béziers et Montluçon	1-1
*Thonon et Cannes	0-0
Besançon b. *Tavaux	2-1
*Toulouse b. Avignon	3-1
*Gueugnon et Angoulême	0-0
*Martigues b. Ajaccio	1-0
*Corbeil et Marseille	1-1
*Saint-Dié et Libourne	0-0
*Grenoble et Montpellier	0-0

GROUPE B

*Nœux b. Dunkerque	1-0
*Rennes b. Le Havre	2-0
*Brest b. Quimper	2-0
Limoges b. *Châteauroux	2-1
*Thionville b. Abbeville	3-2
*Orléans et Rouen	0-0
*Reims b. Montmorillon	1-0
Blois b. *Caen	2-1
*Paris F.C. et Guingamp	0-0

Hockey sur glace

L'U.R.S.S., qui avait subi une sévère défaite contre les Etats-Unis lors des Jeux olympiques de Lake Placid, a conquis, le 26 avril, à Goeteberg (Suède), son dix-septième titre de championne du monde de hockey sur glace. Au cours des six matches de la poule finale disputée avec la Suède, la Tchécoslovaquie et le Canada, l'équipe soviétique a enregistré quatre victoires et deux matches nuls. Les Suédois ont fini deuxièmes et les Tchèques troisièmes. Les Etats-Unis ont, pour leur part, gagné la poule de classement, ils sont donc cinquièmes. Les Pays-Bas, qui sont huitièmes, sont relégués dans le groupe B pour les championnats du monde 1982 en Finlande, où ils seront remplacés par l'Italie.

Motocyclisme

Le Français Patrick Fernandez a gagné, le 26 avril, à Salzbourg, sur Yamaha, l'épreuve des 350 cm3 du Grand Prix d'Autriche de motocyclisme comptant pour le championnat du monde. Après une lutte serrée il a pris le meilleur sur l'Allemand de l'Ouest Toni Mang (Kawasaki) et le Sud-Africain John Ekerold (Solo). Au classement général du championnat, il occupe la seconde position, avec 23 points, derrière Ekerold, avec 25 points. L'épreuve des 500 cm3 a été gagnée par l'Américain Randy Mamola (Suzuki), et celle des 125 cm3 par l'Espagnol Angel Nieto (Minarelli).

Natation

A Basse-Terre (Guadeloupe), les équipes masculine et féminine italiennes ont gagné pour la quatrième année consécutive la Coupe latine de natation, en dépit d'une réclamation qui faillit provoquer la disqualification des Transalpins dans la dernière épreuve de relais masculins.

Les huit pays engagés — Mexique, Argentine, Brésil, Porto-Rico, Espagne, Italie, Portugal et France — ont amélioré au total trente-six records nationaux.

Les Français qui ont causé une certaine surprise en gagnant sept épreuves et en se classant deuxièmes à seulement cinq points des Italiens, ont amélioré cinq records : Frédéric Delcourt sur 400 m quatre nages (4 min. 35 sec. 60), le relais 4 × 100 m masculin (3 min. 30 sec. 04), le relais 4 × 100 m féminin (3 min. 56 sec. 21), Sandra Lacour sur 400 m. (4 min. 22 sec. 46) et Xavier Savin sur 200 m papillon (2 min. 4 sec. 91).

A Vittel, à l'occasion d'un match international réservé aux jeunes de quinze ans, la Suède a nettement dominé la France par 181 points à 136.

Tennis de table

En trente-six éditions, jamais championnat du monde de tennis de table n'avait connu pareille domination : après les titres masculin et féminin par équipe, le 20 avril, les Chinois ont gagné les cinq titres en jeu le 26 avril face à... des Chinois.

En simple messieurs, Guo Yue-hua a battu Cai Zhenhua ; en simple dames, Tong Ling a battu Cao Yanhua ; en double messieurs, Li Zenshi et Cai Zhenhua ont battu Xie Saike et Guo Yue-hua ; en double dames, Zhang Deying et Cao Yanhua ont battu Tong Ling et Pu Gijuan ; enfin, en double mixte, Xie Saike et Huang Junqun ont battu Chen Xinhua et Tong Ling.

Les Français, pour leur part, se sont contentés d'une médaille de bronze avec Secrétin et Birocheau en double messieurs.

Pays basque : une arrestation et une grève de la faim.

Le « Bataillon basque espagnol », organisation clandestine d'extrême droite qui lutte contre les nationalistes basques, a revendiqué, samedi 25 avril, l'attaque, jeudi à Paris (*le Monde* du 24 et daté 25-26 avril) contre M. Javier Aguirre Unamuno, réfugié politique en France qui a été sérieusement blessé. Le « Bataillon basque espagnol » s'est manifesté pour la première fois en France en octobre 1975. Depuis, il a revendiqué vingt et un attentats (dix-neuf dans les Pyrénées-Atlantiques et deux à Paris) qui ont causé la mort de neuf personnes.

A Hendaye, samedi matin, les policiers français ont arrêté, au domicile de son amie, un membre présumé des « Commandos autonomes anticapitalistes », M. Félix Garcia, âgé de trente-deux ans. Dix-huit basques espagnols sont actuellement détenus à Bayonne et six Basques français, inculpés devant la Cour de sûreté de l'Etat, sont détenus à Paris. Les autorités espagnoles ont présenté huit demandes d'extradition.

A la cathédrale de Bourges (Cher), les six jeunes militants basques qui observent depuis le 10 avril une grève de la faim ont vu se joindre à eux, pendant le week-end, pour un « jeûne de solidarité » quinze sympathisants.

● *Attentat au Pays basque.* — Un hélicoptère de marque Bell appartenant à un industriel de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), M. Charles Etchandy, président de la chambre syndicale nationale des fabricants d'espadrilles et propriétaire de deux usines, une à Mauléon, l'autre à Tardets-Sorholus et employant plus de trois cents ouvriers, a été détruit au sol par une bombe, lundi 27 avril à 2 h. 20. L'appareil était garé dans l'usine au centre de Mauléon. Une instruction a été ouverte par le parquet de Pau et la police judiciaire est chargée de l'enquête.

On a découvert sur les lieux de l'attentat les lettres I.K., abréviation de l'organisation Abertzale (gauche nationaliste basque) et le mot « Iparretarrak » qui représente l'ETA du nord. On avait retrouvé ces mêmes inscriptions le 24 avril après un attentat à l'explosif contre une agence de travail temporaire à Bayonne (*le Monde* du 25 avril).

● *Une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité* a été prononcée, le samedi 25 avril, par la cour d'assises de la Drôme, à Valence, contre Robert Paquien, âgé de vingt-huit ans, originaire de Saïgon. Le 28 novembre 1977, il avait attaqué et tué le gérant d'un libre service valentinois, M. Jean-Paul Mounier, vingt-sept ans.

Armé d'un pistolet de calibre 6,35 et le visage dissimulé derrière un masque à l'effigie de M. Giscard d'Estaing, il avait intimé l'ordre à sa victime de lever les mains. M. Mounier lui aurait porté un coup de poing au visage avant d'être atteint par un coup de feu. Robert Paquien s'était enfui avec une sacoche contenant 50 F et quelques papiers. Il fut arrêté quatorze mois plus tard. Robert Paquien, représentant de commerce, s'était adonné au jeu en 1975 pour y perdre de fortes sommes et contracter des dettes.

RELIGION

Les résultats d'une consultation

LES CATHOLIQUES PARISIENS SOUHAITENT UNE LITURGIE DE MEILLEURE QUALITÉ

Les résultats de la consultation entreprise dans le diocèse de Paris en 1980 à la demande du cardinal Marty pour éclairer les autorités sur la manière dont les catholiques conçoivent la mission de l'évêque viennent d'être publiés. Plus de dix mille personnes avaient répondu, sans que l'on puisse conférer à ce sondage une valeur scientifique.

Parmi les souhaits qui se sont dégagés de cette consultation, signalons notamment :

1) Une présence plus effective de l'Eglise dans les milieux migrants et ouvriers (priorité à l'accueil, par exemple) ;

2) Une Eglise plus visible (rassemblements massifs dans le style de la rencontre avec le pape au Parc des Princes) ; des églises ouvertes à midi et le dimanche après-midi ; une reconnaissance par l'évêque des petites communautés extra-paroissiales ;

3) Une plus large utilisation de la télévision par l'archevêque. Un langage cohérent et convaincant ;

4) Une reprise en main de la catéchèse ;

5) Une liturgie de meilleure qualité ;

6) Un rapprochement entre les traditionalistes et les progressistes ;

7) Une place plus importante faite aux femmes.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Responsable Administratif et Financier pour notre Filiale en Extrême-Orient

Groupe industriel français de dimension internationale, nous créons une filiale en Extrême-Orient. Chargée aussi bien de représenter nos intérêts dans la région que d'assurer sur place les achats d'équipements industriels nécessaires à nos activités, notre filiale représente un C.A. annuel de 100 millions de francs.

Le responsable que nous recherchons prendra en charge le cost control de la filiale, ainsi que la gestion du personnel expatrié et local (environ 30 personnes). Outre les collaborateurs locaux, qu'il recrutera pour assurer le traitement des dossiers de douanes, transports et assurances, il sera secondé par un cadre expatrié pour les problèmes comptables et fiscaux.

Le poste peut intéresser un cadre de formation HEC-ESSEC ou équivalent, justifiant d'une solide expérience de la gestion administrative et financière de contrats industriels clés en main à l'exportation.

La pratique de l'anglais est indispensable.
Le poste est situé dans une grande ville industrielle permettant une expatriation en famille.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 71506 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

ENGINEERING AND OTHER OPPORTUNITIES IN THE UNITED ARAB EMIRATES

شركة ابوظبي للعمليات البتروليه البرية

ABU DHABI Company for Onshore Oil Operations

Salaries Paid in ABU DHABI Free of Local Taxation

We can offer challenging opportunities for professionals who have experience, preferably in the oil industry.

3 posts at equivalent of U.S. $36,600 per annum:—

SENIOR ELECTRICAL ENGINEER (POWER) Ref: S.9/81
SENIOR INSTRUMENT ENGINEER Ref: S.7/81

To lead specialised teams in their disciplines to provide Engineering expertise in the design and development of multi-discipline projects. To prepare or participate in the preparation through Consultants of Tender and Contract documents. To ensure that correct standards, specifications and procedures are followed throughout a project life. To approve all plans, drawings or any other technical documents related to this field of activity. To assist Site Engineers during the construction phase, whenever required.

REQUIRED Minimum of 10 years' experience — preferably in the oil industry.

PROJECT ENGINEER Ref: S.11/81

To be in charge of one or more projects from the earlier stage of the detailed engineering to the commissioning of the facilities, acceptance by Production Operations and settlement of all possible claims from any of the contractors or suppliers. To organise, direct and supervise the activities of a multi-discipline project team.

REQUIRED M.Sc. or B.Sc. in Engineering with 10 years' experience of Project Co-ordination, of which 2 years will have been in the oil/gas industry.

10 posts at equivalent of U.S. $33,000 per annum:—

COMPUTER ANALYST Ref: S.30/80

To maintain, update and develop in-house capability for technical computer work required by Petroleum Engineering and Geological professionals.

REQUIRED B.Sc. in Mathematics, Science or Engineering or Computer Technology with a minimum of 5 years' experience in technical programming, with detailed knowledge of Fortran IV.

SOFTWARE SUPPORT ENGINEER Ref: S.22/80

To maintain, update and modify existing reservoir engineering/simulation programmes and develop additional reservoir analysis software as required. To advise the Reservoir Engineers on the use of in-house petroleum engineering software.

REQUIRED B.Sc. in Science or Engineering with a minimum of 5 years' post-graduate experience in the petroleum industry, with periods in Reservoir Engineering and detailed knowledge of Fortran programming.

PETROPHYSICIST Ref: S.95/80

To provide expert advice and technical interpretation of open and cased hole well surveys and to establish basic parameters for this interpretation. To recommend and ensure effective and appropriate surveys are taken.

REQUIRED B.Sc. in Science or Engineering with not less than 5 years' experience in the oil industry in disciplines related to log analysis and interpretation. To have some training in well log analysis and petrophysical evaluation. Also those with exposure to computer processing are highly preferred.

LOG ANALYST Ref: S.42/79

To provide expert advice and technical interpretation of open and closed hole well surveys and to establish basic parameters for this interpretation. To recommend and ensure effective and appropriate surveys are taken.

REQUIRED B.Sc. in Mathematics, Physics, Engineering or Geology, with not less than 5 years' postgraduate experience in the oil industry. At least 2 years as a practising log analyst.

3 PETROLEUM ENGINEERS Ref: 105/106/80

To carry out planning studies of a technical and economic nature and to develop work programmes.

REQUIRED M.Sc. in Petroleum Engineering or Science with at least 5 years' experience in Reservoir Drilling and Production.

3 PETROLEUM ENGINEERS Ref: 107/108/80

To conduct studies for optimisation of Gathering and Water Injection systems. To investigate new technology and formulate concept design for Production and Surface Facilities.

REQUIRED M.Sc. in Petroleum Engineering together with at least 5 years' related experience in the oil industry.

Fluency in Arabic and English (spoken and written) is essential for all vacancies.

The climate in the area is hot and humid in summer, temperate in autumn, but moderate and pleasant during the rest of the year. Abu Dhabi is a modern city with good shopping, communications and recreational facilities. Primary and Secondary Schools are available. The Company provides free furnished married or bachelor, air-conditioned accommodation and air passages to home country with annual leave of 50 days after 10 working months, for married staff and 20 days after 4 working months for bachelors.

In addition to attractive salaries and free medical care, the Company also extends financial assistance to dependants attending school, up to completion of Secondary Schools.

Clear handwritten applications (2 copies) in ENGLISH, giving full details of qualifications, training and experience, as well as membership of professional associations and supported by copies of relevant testimonials, should be submitted to the following addresses:

SENIOR PERSONNEL OFFICER (RECRUITMENT),
ABU DHABI COMPANY FOR ONSHORE OIL OPERATIONS,
P.O. BOX 270, ABU DHABI, U.A.E.
DEPARTMENT OF PETROLEUM,
P.O. BOX 9, ABU DHABI, U.A.E.

We are a large successful corporation with European Headquarters in Brussels, from where we co-ordinate our activities in Europe, Africa and the Middle East.
Our Controller's Department in Brussels has challenging opportunities for

financial analysts

FF 190.000 / 220.000

Candidates, aged 28-35, should be university graduates with 3 to 5 years' experience in American accounting systems, financial analysis and reporting. Knowledge of European tax laws, public accounting, factory and cost accounting would be an asset.
Fluency in English is a "must". The successful candidates will have integrity, maturity and a sense of responsibility, they take initiatives and can work hard under pressure.
We offer many possibilities for advancement in our H.Q. in Brussels and in our Operations in Europe.

Send your application in confidence, giving full details of career to date to:
Yves van den BOGAERDE, Management Consultant, rue Major Pétillon 37, B-1040 Brussels.

Ministère des Travaux Publics et des Transports
Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
de YAMOUSSOUKRO (en Côte d'Ivoire)

recrute

- 1 RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE PHYSIQUE
- 1 RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE CHIMIE
- 1 RESPONSABLE DU LABORATOIRE ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE
- 1 RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE PHYSIQUE DU BATIMENT
  Niveau : maîtres assistants expérimentés.
- ENSEIGNANTS de :
  — mathématiques, physique, chimie
  Niveau : CAPET, CAPES, agrégés ou équivalent.
- ENSEIGNANTS de :
  — résistance des matériaux et béton armé
  — mécanique des sols
  — ouvrages d'art
  — hydraulique
  — hydrologie
  photogrammétrie —
  géodésie —
  topographie —
  informatique —
  démographie - sociologie urbaine - géographie urbaine —
  Niveau : diplômés de l'enseignement supérieure, ingénieurs etc... + expérience d'enseignement.

Ces postes sont à pourvoir pour la rentrée d'Octobre 1981.

CONTRATS DU MINISTERE FRANCAIS DE LA COOPERATION.

Possibilités de détachement pour les fonctionnaires.

Ecrire en joignant CV détaillé à CEBTP 12, rue Brancion 75737 PARIS CEDEX 15.



emplois régionaux

LH

LEYBOLD HERAEUS SOGEV

Nous sommes la filiale d'un Groupe international. Une de nos activités concerne la fabrication et la diffusion de matériels d'enseignement scientifique et technique. Pour vendre ces matériels dans le Sud-Est de la France, nous cherchons un

CADRE COMMERCIAL

Il s'adresse aux enseignants des lycées, collèges, écoles, universités et centres de formation professionnelle, privés ou publics. *Autonome sur son secteur, il développe* lui-même sa propre clientèle sans avoir de servitudes administratives.

Il est, de préférence, titulaire d'un DUT, soit de Mesures Physiques, soit de Génie Électrique ou d'une licence de Physique. *Il a déjà vendu du matériel d'enseigne*ment ou acquis une bonne expérience en électricité ou en électronique.
De toutes façons, nous lui assurons un stage de formation en France et en Allemagne. Il doit obligatoirement résider à Lyon ou dans sa région.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. : M 38, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris



chargé de programme aujourd'hui promoteur demain

Cette annonce ne comporte pas de définition de fonction pour la simple raison que l'expérience nous a démontré qu'il fallait bâtir les responsabilités et les organisations autour des hommes et non l'inverse.

Ce que nous exigeons, c'est au départ une bonne connaissance de votre marché en Résidences Secondaires, une expérience réelle et réussie de montage d'opérations immobilières.

A partir de là, la vie et les problèmes de tous les jours permettront de mieux se connaître, d'élargir vos responsabilités, et si vous avez les dents longues, si vos qualités l'emportent sur des défauts non dirimants tout vous est permis dans une société performante, en pleine diversification.

Si cette collaboration vous intéresse, écrivez-moi avec photo.

Patrick Leroy,
RÉSIDENCES ET LOISIRS
Avenue du Cateau - 59400 Cambrai



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable informatique dans le Sud-Ouest

Vous souhaitez exercer un métier passionnant dans un cadre de vie agréable du Sud-Ouest. Parmi les plus performantes dans son activité, la société (plus d'un milliard de CA) est informatisée depuis longtemps (en particulier la gestion de la production). Les moyens sont répartis et connectés sur un IBM 4341. Le Chef du Service informatique à qui il faudra succéder, laisse une informatique efficace qu'il faut continuer d'adapter aux besoins de la société. L'exploitation ne pose vraiment pas de problèmes mais l'équipe d'analystes devra être renforcée et il y a encore beaucoup à faire en organisation.

A vous de voir maintenant si vous voulez tenir un pareil poste. Vous êtes forcément ingénieur de formation, compte tenu de l'acuité des problèmes à résoudre et du niveau des utilisateurs. De plus, vous possédez déjà une expérience du commandement qui vous sera nécessaire pour diriger un service de 50 personnes. Vous saurez exprimer simplement vos techniques et partager les préoccupations de vos collègues, soucieux d'efficacité dans un environnement très concurrentiel. Donc, un «job» pour informaticien, en passe de devenir dirigeant.

Un dernier détail. Vos enfants ne seront même pas obligés de vous quitter quand ils devront aller à l'université. Mais il vous faut d'abord écrire, à Paris bien sûr, aux Conseils en recrutement Sirca sous la référence 814 558M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur méthodes c'est bien mais ... responsable industriel c'est mieux !

A la sortie de votre école d'ingénieurs, vous avez *fait des méthodes, comme tout le monde.* Puis vous avez tâté de l'industrialisation au BE et maintenant le moment est venu de faire la synthèse, de passer au cran au-dessus, de vous colleter avec une responsabilité globale. *Dans une PMI efficace qui ne vous enferme pas* dans une étroite spécification de fonction. Auprès d'un Directeur Général qui a besoin d'un ingénieur de classe pour promouvoir des techniques comme l'analyse de la valeur, l'industrialisation, la standardisation, et surtout pour coordonner BE-Méthodes-Ateliers.

Si vous connaissiez à la fois les problèmes de tôlerie fine et moyenne et les techniques du froid, ce serait l'idéal mais *si vous avez une expérience plus limitée vous apprendrez. Si vous avez une expérience plus* longue, ce n'est pas une difficulté. L'important, en effet, c'est votre attitude de dirigeant. Souci constant du coût, *du délai, de la qualité utile, aptitudes relationnelles permettant de coordonner, d'expliquer, d'animer,* de commander. Parce qu'il n'appartiendra qu'à vous de gagner en responsabilités.

En effet, c'est pour parfaire notre expansion que nous vous engageons. A Dijon, chez un des bons spécialistes des pompes à chaleur, du conditionnement d'air pour les installations commerciales et industrielles. Autant de marchés porteurs qui doivent vous permettre de devenir rapidement le responsable *industriel de notre affaire,* elle-même filiale d'un grand groupe en excellente santé financière. Vous écrivez aux conseils en recrutement SIRCA sous la référence 814 554 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

recherche

2 DIRECTEURS D'USINE

pour

2 VILLES DE PROVINCE

Il s'agit d'unités de production de quelques centaines de personnes dans un marché porteur.

Les directeurs recherchés devront, en collaboration avec le Directeur Technique, prendre en main la direction totale de leur unité.

Ces postes conviennent à des ingénieurs, l'un électricien et l'autre mécanicien, ayant une première expérience professionnelle réussie. Ils auront notamment déjà dirigé un important atelier ou, *mieux, une petite usine de fabrication de petits* appareils, respectivement électriques ou mécaniques.

Les candidats doivent avoir un sens poussé de la qualité des produits, de la gestion, de la rentabilité et de la conduite des hommes.

La connaissance de l'anglais est souhaitable.

TRÈS BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions à COREP (sous la référence 2.359), 14, rue de Liège, 75009 Paris, qui transmettra.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

La conception, la fabrication et la commercialisation de nos matériels valent à notre Entreprise une place prépondérante sur le marché européen.

Ces performances résultent de la coordination des efforts et de la cohésion de l'ensemble du personnel (450).

Pour cette raison, nous tenons à confier le poste de

Directeur du Personnel

Réf 81200/M

à un cadre acquis à une politique sociale fondée sur des relations de confiance réciproque, de *participation et d'adhésion aux objectifs. Son rôle essentiel sera d'élaborer, d'appliquer et de coordonner* des politiques et des programmes couvrant l'ensemble de la fonction.

Chargé de développer la gestion des ressources humaines et la qualité du climat de travail, le Directeur du Personnel fera partie du Comité de Direction. Sa rémunération sera de l'ordre de 200 000 F/an.

Nous cherchons également un

Directeur des Etudes et Recherches

Réf 81250/M

de formation A.M., responsable de la conception et de la réalisation «prototype» d'un matériel *correspondant aux besoins du marché et faisant appel à des techniques touchant la mécanique* générale, la mécano-soudure, les plastiques et les applications de l'hydraulique. Chargé du suivi et de la gestion des projets, en temps et en coûts, il dirigera un effectif d'une trentaine de personnes. La connaissance de l'anglais est indispensable. Une expérience professionnelle de la mécanique générale et, en particulier, du machinisme agricole facilite l'adaptation au poste. Sa rémunération sera de l'ordre de 220 000 F/an.

sélé CEGOS RHONE-ALPES

Ces deux postes sont basés dans la REGION LYONNAISE.
Adresser lettre manuscrite et C.V. en indiquant la référence du poste à Jean GUYOT Sélé-CEGOS Rhône Alpes, 76 Bld du 11 Novembre 69100 VILLEURBANNE

Membre de SYNTEC

VILLE UNIVERSITAIRE DE NORMANDIE

le P. D. G. d'une forte PMI spécialisée dans la TEINTURE et le FINISSAGE de TISSUS PLATS (coton, mélanges)

recherche :

UN INGÉNIEUR de HAUT NIVEAU

Pour :

L'ASSISTER dans la DIRECTION de son ENTREPRISE en lui confiant des responsabilités à dominante technico-commerciale.

La situation de début ne sera pas inférieure à 160.000 F (négociable selon expérience) + voiture.

Ce poste implique :

- *Une formation INGÉNIEUR TEXTILE.*
- Une très solide CONNAISSANCE PRATIQUE des problèmes de teinture et finissage acquise dans l'industrie cotonnière.
- Des aptitudes aux négociations commerciales prouvées par une expérience antérieure réussie.

Adr. C.V. détaillé, niveau rémunération actuelle et prétentions à n° 94.767 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

GROUPE E.S.C. TOULOUSE
ASSOCIÉ A L'E.S.C. PARIS
recrute pour septembre 1981

4 PROFESSEURS A MI-TEMPS

- Niveau doctorat 3e cycle;
- Expérience en entreprise ;
- Expérience pédagogique appréciée.

Disciplines :

- Finance d'entreprise (2 postes) ;
- Marketing ;
- Méthodes quantitatives et logistiques.

Possibilité de compléter le mi-temps par des activités de formation permanente et de conseil en entreprise.

Adresser curriculum vitae et photo récente à Mme GRANGER-MOREL, E.S.C. TOULOUSE, 32, rue de la Dalbade, 31068 Toulouse Cedex.

Secrétaire général contrôleur de gestion

Châlon-sur-Saône — 120 000 F +

Nous sommes un distributeur régional de fournitures pour l'industrie, l'automobile et la quincaillerie. Nos effectifs sont de 85 personnes, notre C.A. de 40 millions. Notre implantation et nos références sont très solides.

Nous recherchons un Secrétaire Général, qui rattaché au P.D.G., supervisera les services comptabilité (5 personnes) *Informatique (4 personnes), le Personnel et les Services Généraux et S.A.V. (20 personnes). En plus de ce rôle hiérarchique* il devra mettre en place un contrôle de gestion plus efficace permettant le contrôle de la rentabilité des investissements et le suivi du tableau de bord. *Il aura là un rôle fonctionnel et de coordination.*

Ce poste convient à une personne âgée de 35 ans environ ayant une bonne formation générale, d'excellents contacts et une expérience assez polyvalente dans une entreprise commerciale de moyenne importance.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.V. détaillé sous référence 11610/M à D. de LARIVIERE Tour Chenonceaux-204, Rond Point du Pont de sèvres-92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

L.T.M. CONSULTANTS recherche pour une entreprise de TRANSPORT (Ouest de la France)

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

150.000 F +

Sous l'autorité de la Direction Générale, il organise et gère l'exploitation *d'un parc important de 38 tonnes* (transport frigo, industriel bâché, national et international).

- Analyse de rentabilité. ● Amélioration de productivité.
- Animation du personnel. ● Gestion du parc.
- Coordination des activités.

Le candidat :
Il possède une expérience acquise dans le transport ou dans le milieu industriel à un poste opérationnel de gestionnaire mais aussi d'animation d'une équipe sur le terrain.

Envoyez vos candidatures sous référence 650 M à
LTM CONSULTANTS
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

---

jouffrieau international

Troyes

Cette société leader à l'export dans le domaine de la *construction métallique T.C.E. recherche, dans le cadre de* son expansion :

ingénieur technico-commercial export

chargé de la recherche d'affaires charpente ou T.C.E. pour le Moyen-Orient ou l'Afrique, il devra faire les études et les devis avec une équipe de projeteurs, définir les aspects techniques et économiques, négocier et conclure les marchés avec les clients et en suivre la partie financière et juridique.

Nous souhaiterions rencontrer un ingénieur (AM - ETP - INSA - CHEM) ayant une première expérience technique et commerciale T.C.E. à l'export en engineering, bâtiment ou charpente métallique. Disponible pour des déplacements à l'étranger, il devra résider à Troyes et parler l'anglais couramment.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 3683/M à P. Audhuy, Sema-Sélection: 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE

sema selection — Paris · Lille · Lyon Marseille Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Contrôleur Gestion
Côte Basque

Robert Labeyrie
Foies Gras et Saumons Fumés
80 km DAX

un des leaders de l'alimentation de luxe crée le poste de **CONTROLEUR de GESTION** et le conferait à

ESC section finances comptabilité

ayant expérience de 3 à 5 ans minimum dans *entreprise pratiquant méthodes modernes de* management.

Il sera chargé du contrôle de gestion de l'usine et des filiales *(courts déplacements assez fréquents)* et de la fonction **ORGANISATION GENERALE** en liaison avec l'outil **INFORMATIQUE** (dont il connait l'usage).

Rémunération du niveau de 100 000 F.

Ecrire manuscrit (+ photo) à

L. Justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA BA

LE MANS
UN ORGANISME D'ASSURANCES DEVELOPPANT DES PROJETS TEMPS REEL
recherche

INGENIEUR SYSTEME

référence 1626 M

Il aura à gérer le système CII/HB 64/DPS4 dans un contexte IDS/TDS utilisant 45 terminaux et sera le conseiller technique des études et de l'exploitation.

2 CHEFS de PROJET

référence 1628 M

Le premier prendra en charge l'ensemble des applications comptables, le second les traitements liés à l'aspect commercial. Une expérience pratique de la mise en œuvre du télétraitement dans le secteur tertiaire serait appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence indiquée à *Jean PORRACCHIA*



Organisme du secteur social de l'habitat

Nous recherchons un

Directeur administratif et financier

Le poste s'adresse à un candidat d'environ 35 ans, de formation supérieure (maîtrise, droit ou sciences économiques — D.E.C.S.) et justifiant d'une expérience approfondie de plusieurs années dans organismes d'H.L.M. Sociétés *d'économies mixtes, banques tournées vers l'immobilier, pratique de l'accession* à la propriété en financement aidé par l'Etat. Le poste est localisé dans la région Rhône-Alpes.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et rémunération actuelle et Havas Supports Lyon 81, rue de la République, 69002 Lyon sous référence n° 9735.

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SA DIRECTION FINANCIÈRE
Important groupe français du secteur mécanique
recherche
pour son ensemble industriel en province

CONTROLEUR FINANCIER DES USINES

Assistant les gestionnaires locaux et responsable vis-à-vis du directeur financier, principalement du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique du domaine industriel.

Trente ans *minimum, expérience similaire très appréciée si* possible dans entreprise à méthode anglo-saxonne.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2.725 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Production Pompes Guinard Annecy

Dans cette usine d'Annecy (500 personnes), nous fabriquons les *pompes haut de gamme pour nos clients* les plus exigeants (nucléaire, pétrole, cryogénie, etc...). Nous avons besoin de remplacer le chef de production.

Il ne suffit pas d'aimer la Savoie. Il faut surtout être le chef compétent *dont nos productifs ont besoin* pour gérer la *fabrication* depuis la prise de commande jusqu'à l'expédition du produit. Il faut encore être ouvert aux techniques modernes : centre d'usinage, robotique, etc..., avoir une bonne formation méthode informatique pour coordonner, guider, voire arbitrer, les fonctions approvisionnement, lancement, usinage, montage, essai.

Nous n'avons pas pu trouver dans nos effectifs le cadre dont nous avons besoin. Aussi essayons-nous de tirer parti de cette obligation de recruter pour engager un jeune *ingénieur qui réussira dans* le poste et deviendra capable de progresser quelque part, dans l'une de nos cinq usines françaises, voire à l'étranger. Pour postuler utilement, vous devez *donc, outre votre formation* supérieure d'ingénieur électro-mécanicien, avoir une dizaine d'années de référence en fabrication dans des technologies voisines (machines tournantes, composants hydrauliques, turbines, etc...). Nous vous remercions d'adresser votre première lettre *aux conseils en recrutement* de Sirca sous la référence 814 556M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un opérationnel de la formation

Vous avez besoin de savoir que votre fonction contribue aux résultats de votre entreprise. Vous avez formé, depuis quelques années, des cadres du commerce. Vous voulez participer aux progrès réalisés sur le terrain, par l'amélioration de l'efficacité des hommes et de la qualité des ventes.

Nous sommes un Groupe français de négoce de matériaux. L'autonomie de management et de gestion de nos filiales implantées sur tout le territoire montre que nous savons faire confiance aux hommes, leur donner l'envie et les moyens de réussir : de devenir les meilleurs dans leur métier. Notre développement en témoigne. Notre Direction Générale croit que la formation est l'un de ces moyens. Nos programmes se veulent efficaces, concrets, adaptés aux besoins réels de nos collaborateurs.

Vous devez vous comporter en conseiller pragmatique qui descend sur le terrain, aussi souvent que nécessaire. Vous devrez savoir écouter, comprendre, proposer, réaliser. Vous choisirez les intervenants, négocierez leurs prestations, établirez et ferez évoluer les programmes. Vous serez amené à animer des stages et des réunions. Vous participerez, en liaison avec le *Marketing et le Contrôle de Gestion*, auprès du Directeur des Relations Humaines, au développement des hommes et vos qualités opérationnelles vous conduiront éventuellement dans quelques années à *prendre la responsabilité d'un centre de profit* dans le Groupe. Ecrivez aux conseils en recrutement de Sirca sous référence 814 551M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SANS NOUS
l'informatique ne serait pas ce qu'elle est
SANS VOUS
notre expansion ne sera pas ce qu'elle doit être

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES (EES)

Si vous voulez travailler **autrement**, devoir votre carrière à vos performances, actualiser en permanence vos connaissances des techniques de pointe, rejoignez l'une de nos équipes de **Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Lille, Marseille, etc...**
Vous êtes issu(e)s d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous pouvez communiquer en anglais. Votre expérience de la Vente de matériel informatique est reconnue. C. Millot attend sans tarder votre dossier de candidature sous référence M 19.

DIGITAL : 1ère entreprise mondiale exclusivement consacrée aux ordinateurs interactifs.

digital
18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex

BANQUE FRANÇAISE DE TAILLE INTERNATIONALE
recrute pour son
Groupe de Recherche Opérationnelle

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(X, ECP, Mines...)
Débutants ou 1re Expérience

Fonction:
— prendre en charge d'importantes études économiques et financières au sein d'une équipe de haut niveau directement rattachée à la Direction Générale;
— développer et promouvoir des outils de gestion et d'aide à la décision pour les autres secteurs de l'Établissement.

Aptitudes requises:
· connaissance approfondie des techniques *quantitatives; formation complémentaire en informatique ou en gestion appréciée*;
· aptitudes pour des contacts à haut niveau, goût du travail en équipe, dynamisme certain.

Très larges possibilités de carrière pour candidats de valeur.

Les candidatures, accompagnées d'un CV détaillé, sont à adresser, sous réf. 71404, à *HAVAS CONTACT* - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, *qui transmettra*.

HAVAS CONTACT

L'avenir : Directeur Commercial dans les pompes à chaleur

Depuis plusieurs années, nous fabriquons des pompes à chaleur. Il nous reste à développer leurs ventes. Ce n'est pas plus évident ni plus difficile que pour d'autres produits techniques mais à produit nouveau, méthodes et réseaux adaptés. Il nous faut donc maintenant un vrai Directeur Commercial dont l'imagination fera la différence et qui se taillera un poste à la dimension de sa réussite et de son potentiel de manager.

Vous avez une bonne première expérience professionnelle *bien étayée par une solide formation* supérieure HEC, ESSEC, Sup de Co. Votre pratique du terrain (et de l'anglais) font de vous une valeur sûre pour une PMI efficace. Autonome, vous savez préconiser des approches nouvelles et vaincre les inévitables réticences en «convertissant» au marketing vos *collègues ingénieurs*. Membre de l'équipe de direction, vous êtes capable de faire rapidement vos preuves sur une gamme de produits pour très vite étendre vos activités à d'autres familles de produits.

Le très important groupe français dont dépend cette PMI efficace, lui a permis et lui permet toujours l'innovation sous réserve d'obtenir des résultats. Donc, beaucoup de possibilités mais aussi beaucoup de travail. Beaucoup de décisions à prendre avec vous. Votre implantation peut s'étudier, à Paris ou à l'usine, dans une grande et agréable ville universitaire du Sud-Est. Vous comprenez que nous voulons le Directeur Commercial qui nous fera gagner ce que nos techniques méritent. Ecrivez donc rapidement aux conseils en recrutement de Sirca sous référence 814 553M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
CA : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation

Pour faire face au développement croissant de nos activités dans le monde entier

Nous recherchons pour Paris et l'Etranger

INGENIEURS
débutants et confirmés

Vous êtes ingénieurs diplômés Centrale, ENSTA, AM, TP, ENSI, ESME ou équivalent. Vous êtes débutants ou vous pouvez faire état d'une expérience de 5 à 10 ans de préférence dans une société d'ingénierie pétrolière ou de travaux maritimes. Une expérience de chantier est un atout supplémentaire.
Nous vous proposons, à des échelons de *responsabilités différents*, l'un des trois types de postes suivants :

1° / Au siège à Paris, vous accomplirez votre mission dans le cadre de nos services *Engineering (structures*, équipements ou recherche). Vous pouvez être débutant ou posséder une première expérience de deux ans environ acquise dans le domaine de la tuyauterie et des structures métalliques.
(Réf. 1217M)

2° / Basé au siège avec de fréquentes missions sur barge ou sur yard (de l'ordre de 120 jours par an), vous vous intégrerez à un groupe d'ingénieurs de projets dans le domaine des installations pétrolières offshore. Une expérience confirmée vous permettra d'assurer la préparation et le suivi des procédures techniques *liées à l'exécution d'importants* contrats offshore. Une évolution à moyen terme est possible vers une direction de projet.
Pour ce poste vous devez faire preuve d'une grande disponibilité personnelle et d'une motivation certaine pour le travail sur chantiers essentiellement en mer. En plus de votre rémunération vous bénéficierez d'un régime de récupération et d'indemnisation pour ces missions particulièrement attractif.
(Réf. 1218M)

3° / A l'étranger, après une période de formation au siège, vous aurez des responsabilités de manager de projets et d'affaires. Ce type de poste suppose une solide expérience acquise dans des fonctions similaires. Vous pourrez exercer votre mission au Moyen-Orient, en Afrique Centre-Ouest, en Extrême-Orient, dans le Golfe du Mexique, en *U.R.S.S. ou en* Australie...
(Réf. 1219M)

Pour l'ensemble de ces postes, il est indispensable que vous maîtrisiez parfaitement la langue anglaise.

Des *perspectives* d'évolution de carrière intéressantes sont possibles dans le Groupe pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

MARKETING

***Le Directeur* de la Division Grand Public d'une importante société commerciale, affiliée à un groupe industriel allemand recherche son**

CHEF DE PRODUITS

Un minimum de 5 ans d'expérience grande distribution en promotion de produits alimentaires et une bonne connaissance de la langue allemande sont indispensables.

Adresser dossier sous référence 16379 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Groupe international leader sur son marché recherche dans le cadre de son expansion...

CHEF DE GROUPE
150.000/200.000 F. AN

CHEF DE PRODUITS
120.000/150.000 F. AN

PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Produits distribués dans le commerce spécialisé et dans le "FOOD".
C.A. 180 Millions de F. en forte progression.
Ambiance jeune et dynamique.
La direction marketing développe sa structure en raison de 2 lancements majeurs.
Il est demandé une formation École Sup de Co, Sciences ECO ou équivalent...
L'anglais est exigé.
Vous serez très impliqués dans la gestion de vos produits : Études prévisions, suivi analyse des résultats etc... = un marketing très opérationnel.
Basé au siège social Paris les postes sont à pourvoir assez rapidement.
Merci d'adresser votre candidature sous référence WP M 04-81 à :

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier
75010 Paris - T. 246 12.28
réponse et discrétion garanties
Membre de la CSNCR



LEYBOLD HERAEUS SOGEV

est la filiale d'un Groupe international, spécialiste mondial des techniques du vide. Pour renforcer sa position de leader sur le marché d'un de ses produits, les pompes à vide, elle cherche, basé à ORSAY (91), un

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORTATION

Responsable de la promotion des produits auprès des autres Sociétés européennes du Groupe, il les conseille dans leurs activités commerciales, les assiste dans l'animation de leurs forces de vente et participe aux négociations importantes avec les clients. Ces interventions impliquent des déplacements *de deux à trois* jours par semaine. Une évolution vers des fonctions marketing pourrait être envisagée.

Diplômé d'une École d'Ingénieurs et âgé de 28 ans minimum, il a l'expérience de la vente de produits industriels. La connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'écrire, *sous réf.* M 3900, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

Société PROMOTION-IMMOBILIERE,
filiale d'un puissant Groupe financier du secteur public,
recherche pour PROCHE BANLIEUE NORD

cadre financier

Formation HEC - SUP. de CO. - I.E.P. ou équivalent.
Chargé(e) de la gestion financière de plusieurs sociétés de construction et de la tenue de leur trésorerie, il devra assister les responsables d'opérations sur le plan financier (mise en place des financements, détermination des prix de vente ou des loyers, suivi des opérations).
Il est souhaité quelques années d'expérience.
Nous pouvons offrir une évolution de carrière intéressante à un candidat de valeur.

Nous vous invitons à envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 3504 à :



organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

KabiVitrum

Société chimique internationale d'origine suédoise cherche un

responsable financier
140 000 ±

pour son siège basé à Paris. Ce jeune cadre de formation supérieure aura un diplôme de comptabilité ou équivalent, une bonne maîtrise de la langue anglaise et une première expérience de 3 à 4 ans dans une fonction financière ou en cabinet d'audit. Il rendra compte au P.D.G. Il supervisera directement le service comptable et informatique (5 personnes). Il sera aussi responsable de la trésorerie. Le candidat choisi va s'intégrer à une société jeune et particulièrement dynamique ; ses perspectives d'évolution de carrière seront intéressantes.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel à *Marie-Jo MARTIAL 6, Avenue Marceau - 75008 Paris sous réf. M1-41.*

Institut Pasteur
PRODUCTION
pour son usine du VAUDREUIL (Eure)
recherche

CHEF DE PROJETS

ayant une expérience significative dans cette fonction et une bonne pratique du matériel IBM.
Ses connaissances dans le domaine de la gestion *industrielle seront appréciées.*

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

expérimenté en application conversationnelle sur système IBM.
Parfaite connaissance des langages :
COBOL, GAP INTERACTIF.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Direction du Personnel INSTITUT PASTEUR PRODUCTION 3, bd Raymond-Poincaré 92430 MARNES-LA-COQUETTE

UNE CARRIERE A LAQUELLE VOUS N'AVIEZ PAS SONGE...

un groupe de presse vous attend !

Au cours des quinze dernières années, nous avons lancé nombre de journaux & magasines spécialisés en INFORMATIQUE (01 Informatique, La Lettre de l'Industrie Informatique, L'Ordinateur Individuel, l'Ordinateur de Poche, l'annuaire 01 Digest), ELECTRONIQUE NUMERIQUE (Minis & Micros), BUREAUTIQUE (Bureau Gestion), TELEMATIQUE (COM'7, le Journal de la Télématique) et AUTOMATIQUE (Le Nouvel Automatisme).

Leaders indiscutés sur leurs marchés respectifs, ces publications au taux de croissance exceptionnel entendent saisir les nouvelles opportunités de développement qui s'offrent.

POUR CELA, NOUS RECHERCHONS AUJOURD'HUI

DES CANDIDATS DE VALEUR

afin de pourvoir plusieurs postes de Journalistes, Secrétaires de Rédaction, Rédacteur en Chef.

- *Nous avons acquis une réputation d'exigence (mais la qualité détermine le succès). Le service au Lecteur est un idéal qui implique rigueur sur le fond, ténacité & combativité dans la démarche, clarté & élégance dans la forme. Sans écarter l'imagination et l'humour qui confèrent une âme à un journal.*
- *Nous savons ce que délégation de responsabilités signifie : nous la pratiquons depuis toujours. Et si vous présentez l'étoffe d'un animateur, une équipe complète peut vous être rapidement confiée.*
- *Nous travaillons beaucoup (peut-être même un peu trop...)... mais les métiers de l'information ne s'exercent pas en pantoufles. C'est pourquoi nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution, à la mesure de vos capacités.*

Nous serons heureux d'examiner les dossiers de candidats se prévalant d'une solide formation supérieure (scientifique/commerciale) - ou équivalent - et pratiquant correctement l'anglais.

Adressez, sous référence GC 04-81, votre acte de candidature manuscrit précisant le niveau de rémunération souhaité à

GROUPE TEST
Direction Générale
41, rue de la Grande aux Belles, 75483 Paris Cedex 10.

---

trailigaz

COMPAGNIE GENERALE DE L'OZONE
GROUPE DE LA COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
SPECIALISTE MONDIAL EN TRAITEMENTS DES EAUX

Si vous êtes INGENIEUR CONFIRME *en hydraulique, mécanique des fluides industriels ou en génie chimique de préférence, nous vous proposons un poste :*

INGENIEUR D'AFFAIRES

en contact direct, et avec l'appui de l'équipe de Direction, vous aurez pour mission d'élaborer avec vos futurs clients des projets complets, dont vous coordonnerez ensuite depuis le Siège de la Société l'exécution jusqu'à la mise en service.

DEPLACEMENTS DE COURTE DUREE.
CONNAISSANCES PARFAITES DE L'ANGLAIS INDISPENSABLES.

Nous souhaitons recevoir votre candidature manuscrite mentionnant la fourchette de rémunération souhaitée *accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo récente :*

TRAILICAZ — COMPAGNIE GENERALE DE L'OZONE
29/31, Bd. de la Muette — 95140 GARGES LES GONESSE.

BISCUITS BELIN (91) EVRY

recherche
pour son Département MARKETING

CHEF DE PRODUIT JUNIOR

Ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience comme Chef de Produit dans une société commercialisant des produits de grande consommation.

Il gèrera et assurera le développement de produits leaders sur leurs segments de marché.

CHARGE(E) D'ETUDES

Ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire nécessitant une très bonne connaissance des techniques d'études (quantitatives et qualitatives).

Envoyer C.V. + photo + prétentions à BISCUITS BELIN
Service Emploi-Formation, Courrier d'Entreprise 1113 - 91015 EVRY.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Dans le cadre du développement du département Informatique Interne (pour des projets de gestion internationaux) CONTROL DATA recherche

ANALYSTES DE GESTION
CHEFS DE PROJETS

Formation Ingénieurs Grandes Écoles ou Ingénieurs en Organisation

Vous avez une expérience de 5 ans minimum en développement d'applications de gestion et, de préférence, vous avez eu l'occasion de mettre en œuvre ces produits et d'en assurer la maintenance auprès des utilisateurs.
Vous pensez avoir le potentiel nécessaire pour pouvoir prétendre assurer à terme la *responsabilité de l'ensemble des projets nationaux.*
Adressez C.V. à CONTROL DATA - Service Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

INTERIM **EUTELSAT**

The European Telecommunications Satellite Organization in PARIS

is looking for **several engineers,**

experienced in the following areas :

- Telecommunications system analysis
- Data transmission techniques and networks
- TDMA System Control facilities
- Operational procedures and system utilization planning
- Operational control centre requirements and equipment.
- *Procurement and management of the satellite, service, module.*

The place of work will be PARIS
The working languages are French and English
Please send full curriculum vitae, indicating relevant experience and salary and the conditions you would expect to :

Interim EUTELSAT 33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

ETABLISSEMENTS BONNET
(groupe Thomsou)
rechorchent

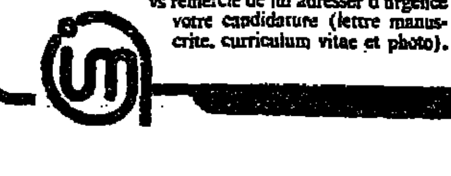
un DIRECTEUR EXPORTATION

pour leur division équipements des collectivités.

Le candidat (40 ans environ) possédera une formation supérieure et une grande expérience du commerce international. Il proposera une stratégie export auprès de sa Direction Générale.

Personnalité affirmée, reconnu pour sa compétence et sa capacité d'animer une équipe de responsables de zone, il sera un homme de terrain et négociateur de haut niveau ; il participera avec ses collaborateurs au développement de notre Entreprise à l'exportation.

- *Résidence PUTEAUX.*
- Les candidats seront reçus pour un premier entretien à *PARIS.*
- Christiane CHENIVESSE, conseil en recrutement, *INCA S.A. 3, rue Gaston-Rey 26 - VALENCE,* vs remercie de lui adresser d'urgence votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo).



Deux jeunes managers. Carrure internationale

Les managers de notre groupe portent «en haut» du compte d'exploitation la marge qu'ils se fixent comme objectif. Ils contrôlent leur part de marché à l'échelle mondiale. Ils *planifient* l'évolution de leurs produits en pensant aux besoins des clients et aux nouvelles technologies de production. Ils animent des collaborateurs plus compétents qu'eux. Ils comptent *intelligemment avec le temps.*

Ou vous êtes déjà de ceux-là et vous nous intéressez, ou vous serez de ceux-là aux alentours de 1985 et, vous aussi, vous devez commencer tout de suite dans notre groupe par une fonction *technique. Vous découvrirez* les besoins de la clientèle à travers nos produits. Au cours d'une ou plusieurs premières missions très opérationnelles, vous vous intégrerez dans notre groupe de 3 000 personnes (5 usines en France). Vous saisirez nos *options* sociales et comprendrez ce que représentent 60 % du chiffre d'affaires à l'export. Vous vous informerez de nos concurrents américains et allemands et vous vous intéresserez aux techniques japonaises pour décider ce qu'il convient d'en prendre et pour pouvoir succéder, avec succès, au plus tard d'ici 2 à 3 ans, à des Directeurs de département, responsables d'un centre de profit de 300 *millions* de CA, désireux de partir en retraite en laissant «leur affaire» dans de bonnes mains.

Il s'agit donc de fonction d'ingénieurs de grandes écoles ayant commencé à dépasser la technique pour réussir dans l'animation des hommes, les relations sociales, la commercialisation et la gestion. Nous attacherons beaucoup d'importance à une expérience diversifiée et internationale si possible. *Mais il y faut surtout la «tripe» de chef d'entreprise,* capable de prendre des risques et d'accepter, pour eux et leur famille, la mobilité indispensable. Ecrivez aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 814 557M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur Dépt. Technique

180 000 F +

Dans le cadre de son expansion, notre société cliente, spécialisée dans la prestation de service et la vente d'équipements aux pétroliers recherche un collaborateur de haut niveau pour lui confier l'ensemble des problèmes inhérents au développement de son département technique.

Basé à Paris et rattaché à la Direction Générale, il aura pour principale mission la coordination des activités liées au contrôle à la protection et à la maintenance d'ouvrages pétroliers, d'une part en dirigeant les départements recherche et production *d'equipements, d'autre part en assistant fonctionnellement les départements* d'intervention, contrôle non destructif, *protection* cathodique, traitement thermique, traitement de surfaces...

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé grande école (Centrale, Supelec, A.M).

Agé d'au moins 35 ans, maîtrisant parfaitement la langue anglaise et justifiant d'une expérience similaire dans un secteur d'activité pétrolier ou pétrochimique. La connaissance du domaine contrôle/qualité sera un atout.

Nous vous remercions d'envoyer C.V. + photo + *prétentions sous réf.* 415 M à **IS CONSEIL/CAPFOR** 23, Avenue Marceau 75116 PARIS.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

---

fiscaliste

diplômé(e) de
L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS

Vous avez plusieurs années d'expérience professionnelle et une bonne connaissance de la langue anglaise.
Vous souhaitez exercer votre activité de façon durable dans le Service Fiscal d'une grande Entreprise.
Nous vous proposons de rejoindre une petite équipe, basée à Paris, traitant de tous les aspects nationaux et internationaux de la fiscalité et ayant de nombreux contacts à tous niveaux au sein de la société.
Nous garantissons une totale discrétion et vous remercions d'adresser lettre de candidature et C.V. sous référence F/04 à :

Compagnie IBM France - Département Recrutement
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

IBM

PSYCHOLOGUE
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Notre Société, *GFI-SERTI, bénéficie d'une solide image de marque* comme Conseil en Informatique et Organisation des grandes *entreprises privées et publiques.* Nous avons aussi acquis compétences et notoriété dans le domaine du Conseil en Recrutement de Cadres. Cette activité fait partie de nos axes de développement.

Le Psychologue que nous cherchons assistera le Responsable du Département, SERTI-SÉLECTION. Il aura la charge complète d'opérations de recrutement et assurera lui-même les relations avec les clients dans le cadre de ces missions. Nous souhaitons également qu'il participe à la négociation des contrats et au développement du Département.
Diplômé en Psychologie, il aura 3 ans minimum d'expérience *de Conseil en Recrutement.*

Écrivez sous réf. M 110 à Hélène REFREGIER qui *étudiera confidentiellement* votre candidature.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

PRODUCTEUR ET DISTRIBUTEUR DE RENOM DE MATERIEL D'ECLAIRAGE

Afin de mieux encore rationaliser, optimiser et *rentabiliser le stockage* et la manutention de nos produits finis,
nous cherchons un

INGENIEUR METHODES

Vous êtes Ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent et vous avez entre 30 et 35 ans.

Vous avez déjà quelques bonnes années d'expérience d'Ingénieur Méthodes en milieu industriel ou dans le domaine de la distribution (organisation de magasins, circuits de *marchandises,* conception et mise en place de postes de travail).

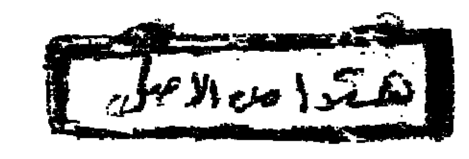
Mais vous avez en plus la rigueur, le sens du dialogue, l'imagination et de l'ambition.

Le poste est à pourvoir en Région Parisienne (accès facile).

Alors n'hésitez pas,

jacques r.e. poirier

38, rue de Lisbonne 75008 PARIS, à qui nous avons confié la mission d'examiner les *candidatures,* attend votre lettre (écrire sous référence n° 9 102 M).



MECANIQUE DES FLUIDES SIMULATION DE RESERVOIRS

Études et Productions Schlumberger conçoit et réalise des systèmes pour la recherche et l'exploitation pétrolière. Pour renforcer notre potentiel d'innovation et d'études, nous recherchons un

Ingénieur Grande Ecole ou Docteur d'Etat

Intégré dans une équipe pluridisciplinaire chargée de développer les méthodes d'interprétation de mesures géophysiques, il devra contribuer à la **conception de programmes scientifiques pour l'analyse de gisements pétroliers.**

Une expérience de quelques années en *mécanique des fluides et/ou simulation de réservoirs* ainsi que de bonnes connaissances en analyse numérique sont nécessaires.

Son rôle dans la réussite des projets auxquels il participera lui ouvrira de larges perspectives dans un groupe aux activités de recherche et développement importantes et diversifiées en Europe et aux U.S.A.

Adresser lettre de candidature et CV sous réf. 8109 LM, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — **26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.**

HAVAS CONTACT



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 15 % de son C.A. en Europe pour ses recherches et développements,

recrute pour sa DIVISION TÉLÉPHONIE PUBLIQUE

INGENIEURS INFORMATICIENS

Pour s'intégrer dans une équipe de très haut niveau et participer à la conception et à la programmation d'automatismes en temps réel.

A des candidats confirmés ou même débutants, nous offrons des opportunités exceptionnelles de carrière, dans des domaines en constante évolution : commutation avec intégration de services nouveaux, Télématique, etc.....

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée
au Service du Personnel
251, rue de Vaugirard
75740 PARIS CEDEX 15.

GIXI

Importante société d'Ingénierie Informatique du Groupe CISI, GIXI
recherche

plusieurs ingénieurs logiciel

pour son Département d'Informatique Industrielle

Ces ingénieurs auront :

• environ 30 ans • 3 à 6 ans d'expérience en logiciel d'applications industrielles ou en logiciel de base • Une formation grandes écoles (Sup. Élec, ENSEIHT, INSA...).

Nous leur proposons des postes de ***chef de projet ou de chef de projet adjoint*** dans le cadre de la réalisation d'importants systèmes informatiques dans les domaines suivants :

- contrôle de procédés ;
- téléconduite ;
- acquisition et traitement de mesures ;
- robotique et ateliers flexibles.

Tous ces postes sont basés en Banlieue Sud de Paris et nécessitent quelques déplacements de courte durée.

Les rémunérations proposées sont ouvertes et sont essentiellement fonction de la *qualité de l'expérience acquise par les candidats.*

Adresser Curriculum vitae, photo, numéro de téléphone à :
GIXI Ingénierie Informatique,
Z.A. d'Orsay - B.P. nº 110, 91944 LES ULIS CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

Ingénieur Etudes Financières

Direction Immeubles et Achats 130/160 000 F

Leader mondial de la reprographie, le Groupe **RANK XEROX** emploie en France, 5 100 personnes. Avec un volume d'activités de 2,3 milliards de francs, **RANK XEROX** fait partie des 100 premières entreprises françaises.

Dans le cadre de son expansion, la **Direction des Immeubles et Achats** offre une excellente opportunité à un **Jeune Ingénieur Etudes Financières.**

De formation Ecoles d'Ingénieurs, Centrale ou équivalent (plus formation Gestion type M.B.A., I.A.E...) le candidat aura acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des études financières et prévisionnelles.

Il aura pour mission :

- d'effectuer toutes études immobilières et financières permettant l'élaboration de la politique immobilière de **RANK XEROX FRANCE**
- de défendre ces projets auprès des directions locales et internationales.
- d'élaborer les budgets d'investissements et de fonctionnement découlant de ces choix.

La rémunération proposée est de l'ordre de ***130/160 000 F.*** *La pratique de l'anglais courant est nécessaire.* Le lieu de travail est situé à **AULNAY-SOUS-BOIS.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence C 21 à Danièle GARBIL **RANK XEROX,** 4 rue Nicolas Robert 93607 AULNAY-SOUS-BOIS Cedex.

MEDIA 84

RANK XEROX

Diriger et dynamiser un centre de formation afpa

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes recherche des Directeurs pour ses Centres.

Après une formation très complète de plusieurs mois, ils s'appliqueront, par leur action tant interne qu'externe à donner à leur centre une impulsion nouvelle.

A la fois animateurs d'hommes et *gestionnaires des moyens,* ils s'attacheront à améliorer les performances de l'appareil de formation en place afin d'en optimiser les résultats.

Dans un souci constant *de développement,* ils devront être attentifs aux besoins et aux opportunités de leur région, les déceler à temps pour s'ouvrir de nouveaux marchés.

Une formation supérieure *et une solide expérience de l'encadrement* technique et humain en milieu industriel sont indispensables pour mener à bien cette tâche.

Les affectations géographiques dépendant de plusieurs facteurs, les candidats *devront au préalable faire preuve d'une certaine disponibilité.*

Par contre, une grande latitude leur est offerte quant à la date de prise de fonction. Tous les postes ne sont pas à pourvoir dans l'immédiat et si vous envisagez *dans les mois à venir d'orienter votre carrière vers la formation,* n'hésitez pas à adresser dès aujourd'hui votre candidature avec C.V à Marie - Madeleine LAGANE Service Gestion du Personnel - AFPA - 13, Place de Villiers - 93108 MONTREUIL

rscg carrières

Chantelle PARIS

SOUTIENS-GORGE - GAINES - SLIPS
(la 1re Sté Française dans son domaine)
1 200 PERSONNES - IMPLANTATION EUROPÉENNE
rech. pour son Siège à PARIS (2e)

CHEF DE PRODUITS (F)

directement rattachée au Directeur Commercial Général et en collaboration étroite avec, notamment, les Études Marketing, le Sce Publicité, ELLE AURA UNE DOUBLE FONCTION S'EXERÇANT A UN *NIVEAU EUROPÉEN* :

- **la mise au point et le lancement de NOUVEAUX PRODUITS**
- **la gestion d'une *ligne* de *PRODUITS EXISTANTS.***

OPPORTUNITÉ INTÉRESSANTE
pour
C.P. CONFIRMÉE, DE PRENDRE EN CHARGE UNE LIGNE DE PRODUITS TRÈS FÉMININS,
***si expérience Marketing dans produits* de GRANDE CONSOMMATION : cosmétiques, lingerie,...**
Allemand et/ou Anglais souhaitable.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4660 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE

en expansion recherche pour **PARIS**

CHEF DE PUBLICITÉ

Confirmé pour prendre en charge différentes éditions du bâtiment et animer une équipe de jeunes chefs de publicité. Poste libre immédiatement

Ecr. s/nº 8.313 à *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES TITRES

Rejoignez un établissement financier situé à Neuilly, filiale d'une importante banque privée.

Si votre *expérience de 1 à 3 années* maximum dans cette fonction s'appuie sur un tempérament commercial et une formation supérieure de type Grande École ou ESCAE, adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 7026 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

·INFORMATIQUE·

Londres : IBM 4341
Francfort : IBM 4341
Bruxelles : IBM S34
Paris : IBM 4341
Madrid : IBM 4331
Milan : IBM S34

CHEF DE PROJETS DE HAUT NIVEAU

Faites comme nous, investissez dans le futur et rejoignez une société qui croit en l'avenir de la télématique.

Nous sommes une société d'assurances d'envergure internationale. Notre credo : l'avenir est à ceux qui osent en prendre les moyens. D'ailleurs, le volume de nos affaires nous conduit à être en permanence à la pointe de la technologie.

Voilà pourquoi nous cherchons un Homme d'avenir : vous. Vous qui définirez et contrôlerez la mise en œuvre au niveau européen d'un tout nouveau système financier interactif.

Votre expérience ? Au moins 5 ans en conception de systèmes financiers. Plus, si possible, un bagage d'audit et/ou de comptabilité.

Vos qualités ? Personnalité, capacité de vous intégrer rapidement à une équipe, solide expérience professionnelle, connaissance de l'anglais. Une dernière chose : votre mission impliquera des prestations internationales.

Vous êtes cet homme d'avenir que nous cherchons ? Une belle carrière vous attend à Paris.

Nous vous offrons des conditions de tout premier plan et les possibilités d'une société comptant 130 filiales de par le monde. Envoyez votre candidature et curriculum vitae à McCann Erickson, Tour Maine-Montparnasse, avenue du Maine 33, 75755 Paris Cedex 15, France, à l'attention de Madame Girard.

Ingénieur Informaticien

Nous sommes une des toutes premières sociétés de logiciel IBM dans le monde.

Pour faire face à notre très forte expansion en France, nous recherchons un INFORMATICIEN (Homme ou Femme) possédant une expérience :

- des systèmes *DOS et/ou OS*
- des langages Assembleur, Cobol...

Une rémunération motivante et de réelles possibilités de formation et d'évolution sont offertes.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae à :

PANSOPHIC — Direction du Personnel, 72-78, Av Georges Clémenceau 92000 NANTERRE,

Easytrieve - Panvalet - Panexec - Panaudit

MEDIA 84



recherche

INGENIEUR

pour son service informatique

Acquisition et traitement de données océanographiques.

Formation ENSTA ou DEA dynamique des océans appréciée.

Connaissance FORTRAN IV et anglais indispensables.

Poste à pourvoir à Paris.

Adresser C.V. à
C.G. DORIS
58 A, rue du Dessous des Berges
75013 PARIS
Tél. : 584.11.84 - Poste 404

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

POUR PARTICIPER A LA PROGRESSION DE SES ACTIVITÉS AXÉES SUR UN MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE D'ENGINEERING RECHERCHE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le candidat retenu, de formation supérieure (CENTRALE, A.M., GÉNIE MARITIME OU ÉQUIVALENT)

aura au moins cinq ans d'expérience de la production et de l'exploitation industrielle de vapeur (conception ou exploitation de centrale thermique, chaufferie, etc.).

Les candidatures, qui seront traitées confidentiellement et accompagnées d'une photo d'identité, sont à adresser à M. MAUREL, Boîte postale n° 106, 75821 PARIS CEDEX 17.

Ingénieurs d'Études pour le Nucléaire

Notre entreprise occupe une place de premier plan dans la conception et la réalisation (en France et à l'étranger) de centrales électronucléaires. Pour renforcer son potentiel en Études, elle recrute:

des Ingénieurs diplômés de Grandes Écoles, ou équivalent,

ayant complété leur formation par des stages ou une première expérience dans le domaine nucléaire (Génie atomique, neutronique, thermohydraulique, systèmes fluides et électriques, instrumentation...).

Leur intégration débutera par la prise en charge d'études de conception ou de recherche et développement.

Selon leurs compétences, ils pourront ensuite élargir leurs responsabilités au sein d'équipes pluridisciplinaires ou se former à d'autres fonctions dans les différents secteurs de l'entreprise.

Ces postes sont basés au siège, à Paris, et peuvent impliquer quelques déplacements en France ou à l'étranger.

Un dossier de candidature, accompagné d'un *CV détaillé, est à adresser sous référence 71424 M à HAVAS CONTACT.* 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Importante société d'expertise comptable

AUDIT

recherche

4 collaborateurs

2 à 3 ans d'expérience avec D.E.C.S. complet

un chef de mission

4 à 5 ans d'expérience, de préférence mémorialiste

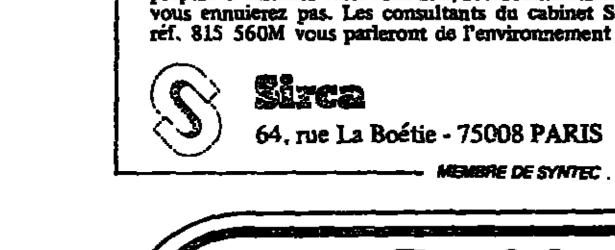
Adresser C.V., photo et prétentions sous n° S 3.821 à BRIO-GLOBE, 5, pl. des Victoires, 75001 Paris, qui tr.

Les deux, mon Général

Gestionnaire ou commercial ? Un choix sur lequel nombre de jeunes diplômés qui se sentent une âme de généraliste, hésitent à se prononcer. Un poste d'adjoint de direction commerciale peut combler leurs aspirations. Mais attention, ce titre recouvre des réalités fort différentes. Un poste d'initiative ou d'exécution. Un tremplin ou une vie sans histoires. Un travail routinier, ou des tâches diversifiées... A vous d'en décider.

Cette PME (100 personnes), qui fabrique des produits destinés à l'industrie et au second-œuvre du bâtiment et dont le siège est en proche banlieue nord, a prouvé son *dynamisme. Elle recherche la plaque tournante de son service commercial.* L'homme-liaison qui fera tourner en harmonie tous les rouages de l'entreprise et sera *en particulier le trait d'union entre la clientèle, la force de vente itinérante* et les autres services (Direction Commerciale - Usine - Labo - Compta, etc...). Il devra organiser *une promotion, courir sur un chantier, conseiller un client,* régler un litige, etc... Un poste où l'on devient vite indispensable.

Rôle polyvalent qui exige du sens commercial, des compétences techniques (à acquérir sur le tas) et le goût de la gestion. Ainsi que de la bonne humeur, du doigté et une tranquille autorité naturelle. Une formation ESC, Sciences Eco. ou équivalent + 2 à 3 ans d'expérience en gestion commerciale vous auront utilement préparé à assumer cette fonction, absorbante certes, mais passionnante. Vous ne vous ennuierez pas. Les consultants du cabinet Sirca, à qui vous écrirez sous réf. 815 560M vous parleront de l'environnement et des perspectives du poste.



64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETES DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE (490 personnes) partenaires d'un groupe industriel de taille internationale, recherchent

UN INGENIEUR COMMERCIAL

(formation grande école d'ingénieurs)

- Il n'est pas indispensable d'être déjà professionnel *de la vente,*
- Une expérience d'environ 2 à 5 ans dans l'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (temps réel, contrôle de processus...) sera appréciée
- Nous accorderons une attention particulière *aux candidats désirant s'investir dans le cadre* de notre rapide expansion, ayant le sens du contact à *haut niveau et capables de s'intégrer* dans des équipes dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions à ERIA ECA AUTOMATION*
Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Bien «contrôler» notre croissance

Vous venez d'acquérir, dans une grande entreprise ou un cabinet d'audit, une expérience financière, comptable ou de gestion certes de qualité mais peut-être un peu étroite. Vous voilà arrivé(e) au point où vous *souhaitez élargir l'éventail de votre compétence. Et aussi vous trouver* en première ligne dans une structure plus légère.

Les équipements de bureau que diffuse notre maison-mère américaine, *en particulier pour la reliure de documents,* constituent aujourd'hui un marché très porteur, notamment en France. Notre activité est encore à *un niveau modeste* (CA 80 : 15 MF) *mais les perspectives de croissance* sont sérieuses. Aujourd'hui importés en totalité, ces produits seront avant fin *81 partiellement fabriqués chez nous.*

Mais qualité de marché et potentiel de développement ne dispensent pas d'une gestion rigoureuse. Nous la confierons au jeune controller *que nous voulons intégrer à notre équipe encore restreinte,* mais très tournée vers l'avenir. Responsabilité que vous assumerez au sens plein du terme en prise directe avec notre DG et avec des frontières élargies vers l'informatique et le personnel. Vous y serez plus à l'aise si vous avez déjà l'expérience d'une société américaine. Une bonne aisance en anglais vous est, de toute façon, nécessaire. Faites connaître aux consultants de Sirca, sous référence 812 561M, votre intérêt pour ce poste qui se situe en proche banlieue parisienne.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Paridoc

recherche pour sa Division MAMMOUTH un :

CHEF DE GROUPE HABILLEMENT

Dans le cadre d'une politique d'enseigne, son rôle est de participer à l'élaboration de la politique de chaque famille du rayon concerné et d'animer sa mise en œuvre dans les 72 hypermarchés des sociétés associées.

Ce poste exige :
— une expérience magasin *indiscutable* au niveau d'un chef de département habillement,
— une bonne connaissance des marchés de production et de consommation,
— la capacité à exploiter les résultats de vente, à en tirer des *conclusions, à les faire appliquer,*
— un esprit à la fois concret et dominant les problèmes, d'excellents contacts humains.

Lieu de travail : Rueil Malmaison
Déplacements fréquents à prévoir.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et prétentions s/réf. 1185M à :

SOURCES

16, *rue JJ Rousseau, 75001 Paris, qui transmettra.*

ecopes

ORGANISATION INFORMATIQUE

recherche

CHEF DE PROJET

(H. ou F.)
POTENTIEL

Le candidat :
- Formation supérieure (M.I.A.G. ou E.S.C.).
- 5 ans d'analyse et de programmation.
- Familier des utilisateurs administratifs et comptables.

Le poste :
- Seconder l'actuel responsable des applications **administratives et commerciales.**
- Developper les applications de **gestion.**
- Faire évoluer les traitements commerciaux.
  - *peu de déplacements.*
  - *larges possibilités d'évolution dans un important mouvement diversifié.*

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.G.C.C. Secrétariat Général
27/33, Quai. Le Gallo 92100 BOULOGNE
(qui garantit discrétion et réponse)

bleu

NOUS SOMMES
UN DES TOUT PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS D'IMPLANTATION MONDIALE

nous recherchons

un spécialiste des opérations financières internationales

Ce poste convient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur et ayant acquis une expérience de plusieurs années dans ce domaine.

La pratique de l'anglais est indispensable. Sens de la négociation, rigueur et dynamisme seront des atouts importants.

De larges perspectives de carrière seront offertes dans les différentes branches du groupe en France et dans le monde.

Adresser C.V. détaillé sous référence OBRY,
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Nous avons 150 ans
et nous travaillons avec des hommes jeunes et efficaces
Nous sommes un groupe d'importance internationale
Notre expansion nous amène à recruter des

CONSEILLERS FINANCIERS

à Paris, région parisienne et en province ayant une grande expérience de la vente (âge minimum 25 ans)

Nous offrons :
- une formation complète,
- un soutien technique et commercial permanent,
- un salaire fixe de départ et des commissions élevées.

Merci d'adresser C.V. détaillé et photo sous la *réf.* 129 à Trendances, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui tr.

JEUNE DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE

ou équivalent, **L'INFORMATIQUE ET LA FINANCE** vous intéressent.

Nous vous offrons la possibilité de compléter *votre formation* et *d'acquérir de solides* compétences dans

UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS

Au siège à Paris, vous participez à l'évolution d'un Département équipé prochainement d'un IBM 4331 ; transactionnel, mise en place de Bases de Données... *La responsabilité d'applications vous est* progressivement confiée.

De larges perspectives de carrière peuvent vous être proposées au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 5501, à Hélène *REFREGIER qui étudiera* confidentiellement votre candidature.

GIM

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

SB SPIE BATIGNOLLES

recherche pour son service informatique

ingénieur mini-système

ESE, ENSI, INSA, DEA...

Expérience indispensable de mise en route d'applications de gestion.

Il lui sera confié l'étude et le démarrage de mini-systèmes éventuellement connectés à l'ordinateur du groupe.

Lieu de travail : région parisienne et déplacements de courte durée France et étranger.

Adresser CV et prétentions, sous référence 157, à Direction du Personnel, Tour Anjou, 33 quai de Dion-Bouton, 92814 *Puteaux.*

média-system

BANQUE INTERNATIONALE
QUARTIER OPÉRA

recherche

un jeune cambiste

- première expérience minimum de 3 années
- bonne connaissance du traitement des opérations au comptant
- pratique de l'anglais ou de l'allemand appréciée.

Avantages sociaux - libre-service.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 7244 à AXIAL Publicité
27, *rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.*

formation professionnelle — formation professionnelle

Candidats au DECS, augmentez vos chances de réussite !

Si vous passez votre D.E.C.S. en septembre, IFOCOP (organisme placé sous la tutelle du Ministre *chargé du Commerce*) peut vous aider à augmenter vos chances de réussite.

La méthodologie utilisée *consiste en une révision du thème choisi et des exercices d'application avec études de cas, synthèses* et corrigés.

Objectifs des stages

Les stages proposés par IFOCOP permettent aux candidats au DECS soit
- une *révision complète d'une durée de 10 jours (2 fois 5 jours) pour un certificat,*
- une révision modulaire pour la préparation d'une matière d'un certificat (cas d'un report de note),
- une révision à la carte (une journée de révision d'un point précis du programme).

Préparation aux 3 certificats

IFOCOP peut vous aider efficacement à la préparation de l'un des trois certificats suivants :

CERTIFICAT D'ETUDES COMPTABLES (60 heures)
- comptabilité analytique : 30 heures,
- *comptabilité générale et comptabilité des sociétés* : 30 heures.

CERTIFICAT D'ETUDES JURIDIQUES (60 heures)
- droit commercial et droit des sociétés : 30 heures,
- droit fiscal : 30 heures.

CERTIFICAT D'ETUDES ECONOMIQUES (60 heures)
- économie générale : 30 heures,
- gestion financière et gestion industrielle : 30 heures.

Sessions proposées

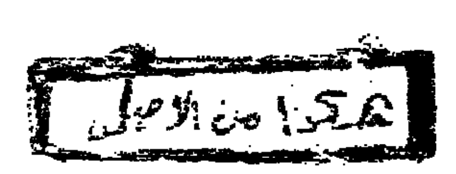
- JUILLET : du 29/06 au 3/07 et du 6/07 au 10/07,
- AOUT : du 17/08 au 21/08 et du 24/08 au 29/08.

Les tarifs sont les suivants : - un certificat complet : 3 250 F TTC.
- une matière au choix : 1 980 F TTC.



Pour renseignements et inscriptions, adressez-vous à
IFOCOP 146, rue de Charonne
75011 PARIS
Tél. : 372.30.05

MEDIA PA



Le Monde

culture

ARCHITECTURE

Sitte contre Le Corbusier

Les documents d'une vieille querelle

A défaut d'être une science, l'urbanisme pourrait redevenir ce qu'il fut, un art. Dans le grand chambardement qui secoue les idées sur la ville, les architectes peuvent faire leur révolution culturelle : les éditeurs leur ôtent, ces temps-ci, toute excuse.

Ebranlés dans leurs certitudes par la défiance populaire, appelés par les politiques à se soucier un peu *du goût commun et, pourquoi pas, du bon sens*, les hommes de l'art risquent d'être saisis d'un vertige en descendant de leur piédestal : heureusement, il y a les livres sur quoi *s'appuyer, de bons vieux livres qu'on* avait oubliés, des manuels que la révolution de la « nappe blanche » avait condamnés, dans les années 20, comme de sulfureux missels.

On les réédite aujourd'hui. L'Etude pratique des plans de villes, illustrée de nombreux plans et croquis, contient un véritable inventaire des villes européennes et américaines. L'Anglais Raymond Unwin, auteur, avec Ebenezer Howard, des premières cités-jardins britanniques, y analyse les mérites comparés des plans réguliers et irréguliers et livre, dans le détail, des recettes pour mettre en perspective la ville, même si elle est exclusivement formée de maisons particulières.

Publié en même temps que le *Town Planning Act* de 1909, l'ouvrage fut traduit et édité en France par Léon Jaussely en 1923, année où paraissait *Vers une architecture*, de Le Corbusier. Bible des bâtisseurs français de cités-jardins, inspirant de nombreuses extensions de villes européennes avant et après la guerre, ce manuel pratique et détaillé vient à point rappeler à nos lotisseurs qu'on peut donner un caractère « urbain » et un agrément collectif à un groupement ordonné de maisons particulières...

Tout aussi scientifique, dans sa volonté de retourner aux sources et aux modèles de l'Antiquité et de la Renaissance, le livre de Camillo Sitte, publié l'an dernier dans la même collection, est *plus* séduisant encore. Desservi en France par une mauvaise *traduction, d'ailleurs épuisée depuis longtemps, l'Art de bâtir les villes* était surtout connu à travers les ricanements de Le Corbusier. Si les architectes qui ont fabriqué nos *villes n'ont pas bien lu tout « Corbu »*, ils ont eu encore moins l'occasion de fréquenter ceux qu'il vilipendait. Ainsi, on ne retenait de Camillo Sitte que ce « chemin des *ânes* » que Le Corbusier lui reprochait presque d'avoir emprunté avant de vanter les vertus de la rue courbe, alors que le mouvement moderne, lui, voyait clair et droit. La rigueur et le puritanisme opposés au plaisir (malsain) qu'on éprouve dans les villes anciennes.

S'appliquant à « mettre en évidence les fondements de ces effets heureux », Sitte refuse le rôle de passéiste maniaque et renonce même à ajouter les siennes aux *« lamentations sur l'ennui déjà proverbial des villes modernes »* (nous sommes en 1889 et l'empereur François-Joseph rénove Vienne ; ça ne s'est pas arrangé depuis). Il écarte même la facilité qu'il y aurait à vouloir plaquer des éléments de pittoresque sur les nouvelles formes architecturales et s'attache au contraire à discerner l'essentiel : la composition urbaine, la proportion de vides et de pleins, *la situation des fontaines et des* statues sur une place. Il cherche à percer l'*« énigme du sens artistique naturel »* des anciens, tandis qu'on prétend déjà *« résoudre à l'aide d'une grossière géométrie ces subtiles questions de sensibilité »*.

Et il parvient à débrouiller un peu le mystère, à démasquer le génie du lieu, à énoncer en termes limpides *les raisons d'un sentiment. Ce qui* nous touche, c'est le ton familier de l'auteur, remarquablement traduit, et, après un siècle d'oubli, l'évidence de son expérience vécue, dans le *« froissement des Baedeker »*. En bon « Mitteleuropéen », il s'en tient dans ses croquis, études de cas et dissections à l'Italie et à l'Allemagne, citant deux fois Paris en exemple, sans dire pourquoi. Mais le répertoire italien est, on s'en doute, époustouflant, et les croquis qui émaillent joliment le texte sont autant de preuves.

Honnête, Sitte *remarque* dès l'abord que les places publiques ne jouent plus le rôle vital de lieux de rassemblement qu'elles avaient au Moyen Age ou à la Renaissance, et que (déjà) *« elles servent tout au plus au stationnement des voitures »* : les journaux dispensent *la parole publique, et l'eau coule* dans les maisons... Que dirait-il aujourd'hui de ces esplanades venteuses indûment baptisées « forum » ou « agora », tandis que le bon peuple se presse aux parkings de Carrefour, qui sont précisément de vastes culs-de-sac...

« L'animation a disparu des lieux qui jouxtent les édifices publics », mais il n'est pas inutile d'étudier les rapports qui les unissaient et les règles de la mise en scène. La place est un théâtre, écrit Sitte, un lieu clos, et sa *« fermeture rigoureuse contre le dehors »* assure la cohérence de l'image. *L'œil ne peut* s'évader. Au lieu d'isoler le monument, *« comme une tarte sur un plateau »*, on adossait par exemple l'église à un côté de la place ou bien on l'encastrait tout à fait dans les immeubles riverains, concentrant ainsi le décor en façade et offrant un effet de recul plus spectaculaire. A Rome, la plupart des deux cent cinquante-cinq églises s'accrochent ainsi à la ville ; il les a comptées et répertoriées.

La manie de tout dégager

Militant activement contre *« cette manie de tout dégager »*, Sitte nous met en garde contre l'agoraphobie, « maladie récente » (le docteur Freud n'est pas loin) que favorisent *« le vide béant et la monotonie oppressante »*. Et l'analyste urbain dévoile un « truc » : pour assurer cette vision d'une place fermée (la piazza Navona, à Rome encore, l'est presque complètement), *il suffit d'orienter de biais les rues qui y conduisent au lieu de les placer bêtement dans l'axe et de gâcher ainsi toute la surprise...*

Pas tellement de « chemin des ânes » dans toute cette science minutieuse (le rôle des places secondaires, les dimensions réelles et l'effet produit...), sinon une observation sur l'emplacement des fontaines et des statues que l'on plaçait autrefois spontanément à l'écart des points de passage naturels des humains.

Plutôt hostile à l'ennuyeuse ligne droite, Sitte préfère bien sûr les formes irrégulières et ce hasard heureux que produit la ville en continuelle reconstruction sur elle-même. *« La place moderne découpée à la règle n'a pas le moindre contenu spirituel »* et la recherche de la *symétrie est « une maladie à la mode »*. L'auteur voit même se lever à Vienne les « nuages de poussière » et les vents qui tourbillonnent... au pied des tours de la Défense.

Condamnant « la fabrication à la douzaine, à l'emporte-pièce, la production industrielle », que l'on veut faire passer pour le *« sceau du modernisme »* (de quoi faire bondir Le Corbusier, en effet), Sitte prône les solutions « naturelles » dont on peut juger l'effet sur place alors que *« nos architectes, eux, travaillent sur la planche à dessin et n'ont souvent même pas vu l'emplacement auquel est destiné le projet qu'ils dessinent, si bien que les deux parties doivent s'estimer heureuses de pouvoir réaliser au milieu d'une place vide un projet passe-partout conçu mécaniquement, sans lien organique avec ce qui l'entoure, ni même avec l'élévation d'aucun édifice particulier »*. C'était en 1889 et Emil Kaufmann n'avait pas encore décrit la filiation entre Ledoux et Le Corbusier et leur goût commun pour l'« autonomie » (des édifices)...

La ville fonctionnelle définie dans *Urbanisme* irait contre la *« religion du chemin des ânes »*. *Le Corbusier* avouait dans la préface que la lecture de Sitte l'avait *« incliné insidieusement au pittoresque urbain »* et que les démonstrations du Viennois étaient *« habiles »*. Mais il sut s'en défendre : l'éloquence de Sitte servait *« le passé au petit pied, le passé sentimental, pas celui des apogées, mais celui des accommodements »*.

Il était temps d'oublier *« l'âne qui zigzague, muse un peu, cervelle brûlée, et distrait »* et de ne plus confondre *« le pittoresque pictural et les règles de vitalité d'une ville »*.

Il était temps de privilégier la droite « saine et noble ». On connaît la suite...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Camillo Sitte, *l'Art de bâtir*, 220 pages, 100 illustrations, coédité par Vincent et L'Equerre.

★ Raymond Unwin, *l'Etude pratique des plans de villes*, 370 pages, 298 illustrations et six plans, édité par L'Equerre dans la collection « Formes urbaines » dirigée par Antoine Grumbach et Bernard Huet.

★ Emil Kaufmann, *De Ledoux à Le Corbusier*, L'Equerre.

★ Le Corbusier : *Vers une architecture, Urbanisme* et *l'Art décoratif d'aujourd'hui* viennent d'être réédités chez Arthaud.

MUSIQUE

UN CONCERT DE JEUNES PIANISTES POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

Nicole Haviland Cortès qui avait donné, en 1979, avec les jeunes pianistes de Montigny-sur-Loing, un concert dans le cadre de l'année de l'enfance et au profit de la société des Amis de l'Institut de recherche sur les leucémies à l'hôpital Saint-Louis, organise une soirée le jeudi 30 avril au bénéfice du programme d'entraide de l'UNESCO pour les enfants handicapés.

Des pianistes, âgés de six à douze ans, *joueront des œuvres de* Bach et Mozart, accompagnés par un orchestre de chambre composé de jeunes Hollandais. En deuxième partie Sandrine Danne jouera les *Variations symphoniques* de César Franck et Laurence Dubreuil le premier mouvement du *Concerto en fa* de Gershwin, le comédien Vincente Cortès dira un poème sur la *Troisième symphonie* de Brahms, accompagné, par l'orchestre de la garde républicaine dirigé par Roger Boutry.

★ Jeudi 30 avril, salle I, UNESCO, 125, avenue de Suffren, 75007 Paris. Prix des places : 100 F ; étudiants : 35 F. Renseignements : Nicole H. Cortès. Tél. 424-73-47.

■ Pour la deuxième fois, Alfred Loewenguth organise une rencontre de jeunes musiciens amateurs, les 28, 29, 30 et 31 mai, de 10 heures à 18 heures, au parc floral du Bois de Vincennes. (Rens. : 265-15-97.)

CINÉMA

Les productions d'Université audio-visuel

Ce que la télévision ne peut pas faire

Université audio-visuel (U. A. V.), service de production de l'Ecole normale de Saint-Cloud, organisait le 24 avril une présentation de quelques-uns de ses films les plus représentatifs, à un moment où l'école elle-même, d'ici deux ans, aura émigré à Lyon et où l'important groupe de production existant, une cinquantaine de personnes employées en permanence, risque d'être dispersé.

Né à la fin des années 70 sous le titre de Centre audio-visuel, U.A.V. se constitue en groupe de production autonome de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, distinct du centre lui-même, à la fin 1980. Des crédits spéciaux sont dégagés par le ministère des universités, année par année, permettant la production d'une dizaine de films dont la durée varie, en général, entre vingt et trente minutes. Deux équipes complètes de cinéma, plus une cellule de vidéo, sont disponibles en permanence.

« Ce n'est pas le service commun d'un établissement, est-il expliqué dans un communiqué, *c'est au contraire un service à vocation interuniversitaire... »* A la différence des services des autres universités, *« Université audio-visuel dispose d'une base professionnelle... et voit sa production régulièrement diffusée par des cinémathèques spécialisées et à l'antenne »*. Pour Sylvain Roumette, maître-assistant et conseiller de programme à Saint-Cloud, il y va de la place de l'université dans le domaine des médias, à l'ère de l'avènement des nouvelles techniques (vidéo, câble, vidéo-disques, *satellites*).

« Nous produisons, explique Sylvain Roumette, *ce que les chaînes régulières de télévision ne peuvent pas faire. Par exemple, des films exigeant une certaine durée de tournage : nous suivons actuellement, avec Pierre Santoni, metteur en scène, et Jean-François Chevrier, sur quatre années, la naissance du futur Musée du dix-neuxième siècle qui s'installe dans l'ancienne gare d'Orsay transformée. Nous avons commencé à tourner depuis le concours des architectes, nous nous arrêterons à l'inauguration. Nous aimerions devenir une agence, s'adressant à tous ces micropublics qui se multiplient à travers le pays. »*

Les premiers films projetés en début de séance, le 24 avril, témoignaient *d'un travail intelligent, où* l'on reconnaît curieusement l'influence d'Eric Rohmer (qui a longtemps travaillé, et travaille encore épisodiquement, pour la télévision scolaire) et Jean-Marie Straub. Deux films de Pierre Samson, ancien élève de l'IDHEC, traitent, l'un de Carpaccio et de *« la mise en scène d'une parole » (l'Archipel Carpaccio*, 1978, avec la collaboration, et la présence physique, de Michel Serres, philosophes), l'autre de *Malraux et la Condition humaine* (1974, avec des documents d'archives rares et des interventions de Clara Malraux et Jean Lacouture). Le cinéma se met modestement au service de l'analyse, sait éviter ces généralisations abusives qui gâchent parfois trop de films dits de vulgarisation.

« A la charnière du monde de l'université et de celui des médias, U.A.V. a l'ambition de jouer un rôle nouveau, à la mesure de besoins de la nouvelle décennie », concluent *les responsables de la production* cinéma de Saint-Cloud.

LOUIS MARCORELLES.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Cendrars : *Carré Silvia Monfort* (531-28-34), 22 h. 15.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Juan.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Centre *Georges-Pompidou* (277-12-33), 18 h. 30 : Conversation-rencontre (Bela Bartok) ; 20 h. 30 : Revue parlée (Jérôme Peignot).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Kalou Pile, ballet.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : ballet Cullberg.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : A. Navarra et F. Aguessy.

Les autres salles

Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : La Cerisaie.
Comedie - Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 ; la grande guerre des p'tites étoiles.
Croq' Diamants (272-20-60), 22 h. 15 : passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : *J'aimerais bien aller à Nevers* ; 22 h. : les Aviateurs.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Pardon, *M'sieur Prévert* ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais des glaces (607-49-93), 21 h. : Gru-gru.
Poche - *Montparnasse* (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Présent (203-02-55), 21 h. : J'ai une poche d'eau dans le gros colon.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. 30 : la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre *de Paris* (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : F. Valmore ; 21 h. 30 : J. Huet ; 23 h. 30 : les Nichols.
Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Pied bleu (285-32-16), 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. II, 21 h. : Poupette Ponpon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les comédies musicales

Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventures à Monte-Carlo.

Le music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'art celtique (258-97-62) : Maripol (sam., 21 h., dim., 17 h.).
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Tamo.
Espace - *Gaîté* (325-95-94) : Bicou-Pouchain (sam., 20 h. 15).
Essaïon (278-46-42) : Jacinta (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Ayawaska ; 22 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 19 h. et 22 h. : Doc Watson.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 20 h. 30 : R. Pinhas.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : C. Cagnasso, Big Band.

Lundi 27 avril

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doriz, Professionnal Jazz Swingtet.
Dreher (233-48-44), 22 h. 30 : J. Owens, E. Johnson, G. Jemmot, D. Washington.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Quartet R. Raux, A. Jean-Marie, A. Cullaz, A. Levitt.
Jazz Unite (776-44-26), 21 h. : Interco.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Groupe Malo-Valois.
Palace (246-10-87), 19 h. 30 : G. Thorogood and the Destroyers.
Palais des arts (272-62-98), 20 h. : Blues Band.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Cleanhead Winston.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Libre-parcours Variétés.
Petit Journal (321-28-59), 21 h. : New Jazz Bandar.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Erika Orchestra.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gratien Midonet.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) : relâche.
MESSIDOR (Suis.) : Olympic, 14e
BEAUBOURG (278-35-57), 17 h., cinéma du réel : Juliette du côté des hommes, de C. Bories ; On ne va pas se quitter comme ça, de J.-L. Comolli ; 19 h. : Cahiers du cinéma 1951-1981 : le Testament d'Orphée, de J. Cocteau.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPÉ (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR TROP FORT (Fr.) : Saint-Germain - Village, 5e (634-13-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BRUBAKER (A., v.o) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-U.G.C., 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 12e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DYNASTY (Taïw., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-82), Pagode, 7e (705-12-15) Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-00-65), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), h. sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65), h. sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86), h. sp. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), h. sp.
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare *Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
OUT OF THE BLUE (Ang., **, v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. *Marbeuf*, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
OUVRIERS 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) soirée.
PULSIONS (A., **, v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Montparnasse, 14e (327-52-37).
RENDS-MOI LA CLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SCANNERS (A., v.o.), (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C. Danton*, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Forum - Halles, 1er (297-53-74), 18 h. (vidéo).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), V., D., L.
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).
VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VIVRE VITE (Espag., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).

LES FILMS NOUVEAUX

CANNIBAL HOLOCAUST, film italien de R. Deodato (**). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97). — V.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LES FAUCONS DE LA NUIT, film américain de Bruce Malmuth. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME FRAGILE, film français de Claire Clouzot. — *Movies-Halles*, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES MARGINAUX, film indien de Mrinal Sen. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33) ; *Denfert*, 14e (321-41-01).
MATER AMATISIMA, film espagnol de J.-A. Salgot. — V.o. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
MISTER PATMAN, film américain de John Guillermin. — V. o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; George - V, 8e (562-41-46) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; *Lumière*, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
SI C'EST ÇA LE DESTIN, film allemand de Helga Reidemeister. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. Sp. ; Escurial, 13e (707-28-04) H. Sp.
LA TERREUR DES ZOMBIES, film italien de F. Martin (**). — V. it. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), — V. ang. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G. C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

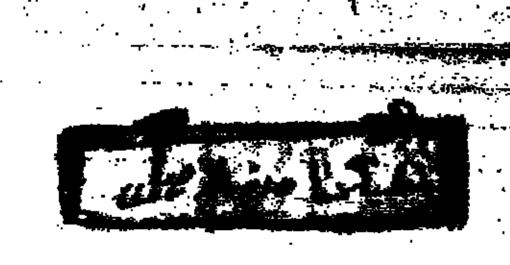
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). H. sp.
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Théâtre présent, 19e (203-02-55).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CHINATOWN (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). V. S., 22 h.
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : *J.-Cocteau*, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh*, 16e (288-64-44), S., D.
EXODUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FURIE (A., v.o.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : *Haussmann*, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NOCES (Pol., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All., f. muet) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE 7e SCEAU (Suéd., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), soirée.
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SOUS LES TOITS DE PARIS (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), mat.
SPARTACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA STRADA (It., v.o.) : *Lucernaire*, 6e (544-57-34).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE FEE PAS COMME LES AUTRES (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
UN MARIAGE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MERCREDI









RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.



21 h Cinéma : « le Casse ».
Film français de H. Verneuil (1971). Avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, R. Salvatori, D. Cannon, N. Calfan (rediffusion).
Des truands volent une collection d'émeraudes dans une villa de la banlieue d'Athènes. Un policier corrompu cherche à s'emparer des bijoux. Film d'action dont les éléments (commerciaux) semblent avoir été déterminés par un ordinateur. Intrigue et personnages conventionnels. Technique impeccable.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 45 Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Rançon pour Alice ».
21 h 55 Premier mouvement : Tilson Thomas.
Le portrait par Bruno Monsaingeon d'un jeune chef d'orchestre très américain, « un génie » selon Léonard Bernstein, passionné de rock et de blues, que l'on découvre faisant son marché, chantant du grégorien dans les déserts de l'Arizona, répétant minutieusement avec son orchestre de Buffalo et dirigeant du Gershwin et du Monteverdi, du Beethoven et du Mahler, etc. Un « iconoclaste compétent ».
22 h 50 Fenêtre sur... Cinémania.
Rainer Werner Fassbinder.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Bullitt ».
Film américain de P. Yates (1968). Avec S. Mac Queen, R. Vaughn, J. Bisset, S. Oakland, D. Gordon, R. Duvall.
A San-Francisco, un lieutenant de police cherche à faire la lumière sur l'assassinat d'un gangster qui devait témoigner contre une organisation criminelle et que protégeait un important homme politique. Le portrait d'un détective têtu et intègre, évoluant dans un monde pourri. Film célèbre pour l'interprétation de Steve Mac Queen et une spectaculaire poursuite d'automobiles.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Agamemnon, de Yannis Ritsos. Avec A. Cuny et D. Licoudis (rediffusion).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Itinéraire autour de l'œuvre de Henri Corbin.
22 h 30, Nuits magnétiques : Trois fois le réel, par F. Venaille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Magazine international de l'enregistrement d'amateur, œuvres de Saint-Saëns, Franck, Schubert, Haendel, Bonnet.
20 h 30, Concert : œuvres d'A. Honegger (« la Danse des morts »), Boesmans (« Conversions »), Roussel (« Symphonie n° 4 en la majeur »), par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. L. de Froment, chefs des chœurs J. Jouineau, J. Chamonin (soprano), B. Laplante (baryton), M. Vitold (récitant).
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : G. Joy (piano), œuvres de Auric, Dutilleux, Mihalovici ; 0 h 5, Musique électro-acoustique, œuvres de G. Amy.

Mardi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Ces femmes qui viennent du nord.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; Mammifères aquatiques ; Tout feu, tout femmes ; Série : les Yeux bleus ; A vos mains ; Les recettes de mon village ; Mémoire en fête ; Dossier ; le Retour à la mer ; Le pour et le contre ; A tire d'elles ; Loupe de cœur ; Mini-show.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : Un jour sombre dans la vie de Marine.
De S. Fehr. Réal. J. Sarror. Avec P. Ropard, N. Garcia, R. Benoît, M.-H. Serre...
Le jour de leur anniversaire de mariage, une jeune femme découvre que son mari la trompe. Larmes et rupture.
21 h 35 Les grandes aventures de l'Himalaya.
3. — « Montagnes maudites », réal. M. Herzog et D. Costelle.
Deux sommets « tueurs d'hommes » : le K 2 qui culmine à 8 611 mètres et, dans l'Himalaya du Pendjab, la Nanga Parbat, 8 125 mètres, qui tua une trentaine d'alpinistes.
22 h 25 Clés pour demain.
Réal. D. Berkani et J. Peyrache.
Trois sujets au sommaire de ce magazine scientifique : La prévision du temps dix jours à l'avance ; Comment une nouvelle optique utilise les rayonnements invisibles — infrarouge ou radioactivité — pour d'importantes applications comme le fonctionnement des organes de notre corps ; L'avenir de la navette spatiale.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les animaux dans la ville.
15 h Téléfilm : Donnarumma all' assalto.
De M. Leto. D'après la nouvelle d'O. Ottieri.
A Pozzuoli, près de Naples, région où sévissent le chômage et la misère, le chef du personnel d'une nouvelle usine découvre son pouvoir. Il ne résiste pas à la tension et part en vacances à Rome, où il découvre d'autres rapports.
16 h 40 Itinéraires.
Contrastes : Architecture au Mali et à Bruxelles.
17 h 20 Fenêtre sur...
La mère Martinet.
17 h 50 Récré A 2.
Les paladins de France ; C'est chouette ; 3-2-1-contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Va voir maman... papa travaille ».
Film français de F. Leterrier (1977). Avec M. Jobert, P. Léotard, M. Presle, M. Méril, C. Rich, S. Joly, D. Duval.
Une décoratrice, dont le mariage est un échec, s'éprend d'un homme divorcé avec lequel elle voudrait refaire sa vie. Mais il lui faudrait, pour cela, sacrifier son petit garçon et son métier. Comédie sentimentale inspirée d'un roman de Françoise Dorin. Lourde démonstration des inconvénients de la maternité. Mais Marlène Jobert, fine, sensible, vraie, émouvante, peut faire aimer le film.
22 h Débat : Les mères au travail ou à la maison ?
Avec Mmes Ch. Collange, V. Loth, Y. Knibiehler, M. Cl. Rapaille.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
A fleur de terre, portrait d'un paysan.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les chansons de la mer.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Un mari, c'est un mari.
Film français de S. Friedman (1976). Avec L. Velle, F. Hébrard, J. Rhodes, D. Prévost, Armontel, G. Casadesus, J. Jehanneuf. (Rediffusion.)
Une femme de quarante-cinq ans, bonne épouse et bonne mère, sert de bonne à tout le monde dans sa maison de vacances. Pour donner une leçon à son mari, « adorable » égoïste, et à sa famille, elle fait une fugue.
Comédie satirique tirée d'un roman à succès de Frédérique Hébrard, qui tient le rôle principal avec Louis Velle, son mari dans la vie. Un film gai, gentil, familial.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Bernard Groethuysen ou Diogène à l'école de la révolution. A 8 h 32, Images de la caverne.
8 h 50, Le lys et la tourbe, par Claude Mettra.
9 h 7, La matinée des autres : La danse grecque, par R. Auguet.
10 h 45, Un quart d'heure avec... C. Le Quintrec.
11 h 2, Musique contemporaine à Romans (1979-1980).
12 h 5, Agora, avec le Révérend Père Bruckberger.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés au Festival « Chants présents ».
14 h, Sons : Irak, Mossoul et alentours.
14 h 5, Un livre, des voix : « Journal sous l'Occupation », de Marcel Jouhandeau.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : « Le cinéma selon les femmes ».
16 h 50, Départementale. A Château-Gontier.
17 h 32, Libre parcours jazz : Evan Chandlee Quintett.
18 h 30, Feuilleton : « Les cinq sous de Lavarède ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planète en évolution.
20 h, Dialogues : « Le théâtre est-il encore populaire ? », par B. Dort et J.-P. Vincent.
21 h 15, Musiques de notre temps, avec E. Sikora, compositeur polonais.
22 h 30, Nuits magnétiques : Trois fois le réel, par F. Venaille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Haydn, Vivaldi, Mozart ; 7 h 2, Prokofiev, « Roméo et Juliette », par l'Orchestre de Cleveland, dir. L. Maazel ; 7 h 30, Actualités culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Le piano romantique, Schumann, par Y. Nat, A. Ciccolini, I. Seefried, W. Klien, R. Serkin, V. Horowitz.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère, œuvres de Rauber et Sauvage.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Concertos, œuvres de Weber, Mozart ; 16 h, Légendes, œuvres de Strauss, Nielsen, Schoenberg, Wagner ; 17 h, Images de Respighi.
18 h 2, Le club de jazz : Les concerts.
18 h 30, Quotidien concert : R. Strauss, « Métamorphoses », par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; 19 h, Récital de piano : œuvres de Schumann, Beethoven, par M. Bogner.
20 h 5, Premières loges : Œuvres de Brahms, Schumann.
20 h 30, Concert : Festival de Lille 1980 : œuvres de Couperin, Leclair, Cassanea de Mondonville, Marais, Rameau, Couperin par B. Kuijken (flûte), S. Kuijken (violon et viole de gambe), W. Kuijken (viole de gambe) et R. Kohnen (clavecin).
22 h, Musiques traditionnelles.
22 h 30, Ouvert la nuit : Œuvres de Rubbra, Sherlaw-Johnson, Finzi, Jones ; 0 h 5, Cycle acousmatique.

FRANCE-TUNISIE VIA AMSTERDAM PAR CABLE

De notre correspondant

Amsterdam. — Depuis l'automne dernier, les téléspectateurs d'Amsterdam abonnés au réseau par câble peuvent recevoir certaines émissions des trois chaînes françaises. A l'occasion d'une exposition de télécommunication dans la capitale néerlandaise, la Société amsterdamoise de télévision par câble (K.T.A.) a, en effet, installé une antenne spéciale pour capter les programmes français transmis à Tunis par l'intermédiaire du satellite OTS-2. Cette expérience était censée ne pas dépasser la durée de l'exposition mais, depuis plusieurs mois, la K.T.A. a continué de transmettre le signal aux abonnés du câble à Amsterdam. Elle répondait ainsi aux vœux des « francophiles » de la ville, particulièrement intéressés par les émissions d'Antenne 2 ; comme aux vœux de la France : depuis plusieurs années, elle demandait que les P.T.T. néerlandaises incluent les programmes d'une de ses chaînes dans le réseau des Pays-Bas qui comprend déjà trois chaînes allemandes et deux chaînes belges flamandes.

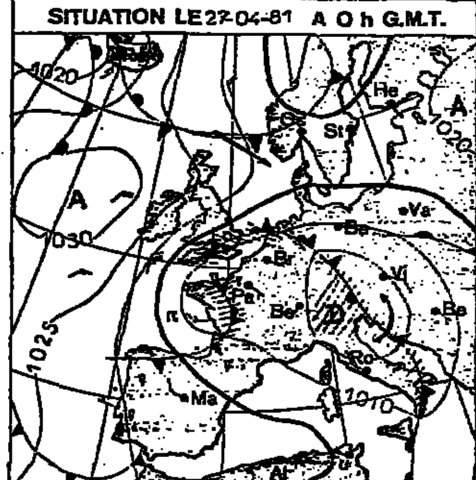
Jusqu'à présent, les P.T.T. néerlandaises avaient répondu que les signaux provenant de France étaient trop faibles et que le problème des droits d'auteur restait à résoudre.

Les P.T.T. néerlandaises, ainsi que le gouvernement de La Haye, viennent de répondre plus clairement encore pour l'expérience en cours puisqu'ils ont demandé à K.T.A. de cesser de capter et de transmettre les signaux français du satellite OTS-2. Il n'est cependant pas certain que K.T.A obtempère aux injonctions : ce service amsterdamois a déjà fait valoir dans le passé qu'il joue seulement un rôle passif en captant les signaux du satellite.

RENÉ TER STEEGE.

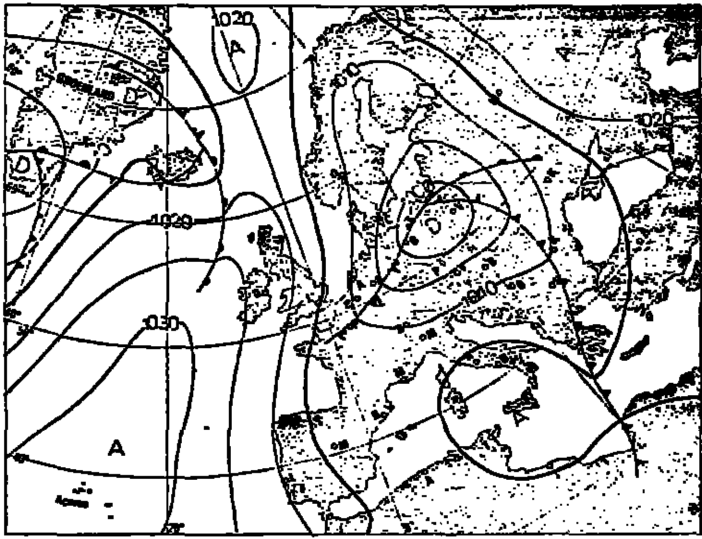
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 28-4-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région



Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 avril à 0 heure et le mardi 28 avril à 24 heures :

Les hautes pressions du proche océan maintiendront l'ensemble de la France sous l'influence d'un courant de secteur nord froid et instable.

Mardi 28 avril, sur les régions situées au nord de la Loire, après des pluies nocturnes ou matinales, une amélioration se développera. Le ciel restera nuageux avec des périodes ensoleillées assez belles, tandis que les averses, en atténuation, se localiseront principalement sur les régions côtières de la Manche et de la mer du Nord. Les températures maximales s'élèveront un peu. Sur le reste du pays, le ciel sera variable, localement brumeux le matin dans le Sud-Ouest et le Centre, souvent nuageux ensuite avec des pluies ou des averses éparses. Ces nuages et ces précipitations concerneront principalement les régions s'étendant du Massif Central à l'Alsace et au nord des Alpes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 avril ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 16 et 10 degrés ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Bourges, 8 et 1 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et 0 ; Dijon, 6 et —1 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 8 et 4 ; Lyon, 9 et 1 ; Marseille, 15 et 6 ; Nancy, 5 et 4 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 8 et 3 ; Perpignan, 14 et 4 ; Rennes, 6 et 2 ; Strasbourg, 12 et 3 ; Tours, 9 et 3 ; Toulouse, 9 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 22 et 17 ; Berlin, 17 et 5 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 11 et 1 ; Genève, 6 et 2 ; Jérusalem, 24 et 9 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 9 et 4 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 8 et 2 ; Nairobi, 23 et —3 ; New-York, 18 et 6 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 22 et 9 ; Stockholm, 10 et —2.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 avril 1981 :

DES DECRETS

● Soumettant les filiales d'Air France au contrôle économique et financier de l'Etat ;

● Relatif aux associations habilitées de jeunes sapeurs-pompiers, et portant création du brevet national de cadets de sapeurs-pompiers ;

● Relatif aux cotisations maladie, maternité, décès, demandées aux praticiens et aux auxiliaires médicaux conventionnés ;

● Fixant le statut applicable aux agents contractuels de l'Agence nationale pour l'emploi ;

● Portant organisation des services régionaux des postes et télécommunications de la région de Paris.

DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté fixant, pour les fiouls et les carburéacteurs, les conditions d'emploi ouvrant droit à l'application du régime fiscal privilégié institué par l'article 265 du code des douanes en matière de taxe intérieure de consommation ;

● Relatif au non-recouvrement des créances de faible montant des organismes de sécurité sociale.

VIVRE A PARIS

POUR LES PIÉTONS DES HALLES. — Les travaux d'aménagement d'une cinquième tranche de voies piétonnes dans le secteur des Halles se dérouleront comme suit : depuis le 13 avril et jusqu'au 13 juin, rue Saint-Denis entre les rues Rambuteau et Etienne Marcel ; du 4 mai au 4 juin, rue Rambuteau entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol ; du 4 juin au 4 juillet, rue de la Grande-Truanderie entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol ; du 15 juin au 15 juillet, rue Pierre-Lescot entre la rue du Cygne et la rue Etienne-Marcel ; et du 1er juillet au 1er août, rue du Cygne entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol.

Dans tous les cas, l'accès à ces rues sera maintenu pour les livraisons urgentes des riverains et les services de sécurité.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2917

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III						■			
IV									
V			■				■		
VI			■			■			
VII									
VIII				■				■	■
IX				■					
X		■	■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Généralement bien entouré quand il est solitaire. — II. Blancheur d'une oie non comestible. — III. Celui d'assurances vous donne la police, mais celui de la police peut vous faire perdre toute assurance. Suivit une règle d'or. — IV. Travail manuel rémunéré à la pièce. — V. Poids lourd sur la route du déclin. Personne ne peut prétendre de ne pas y être. Préposition. — VI. Négation. Interjection. Marque une mauvaise prise de contact. — VII. Figure angulaire. — VIII. Patrie d'un poète germanique. Passe de l'aigu au grave. — IX. Transport que l'on ne voit plus guère que dans les envolées lyriques. Peut évoquer une vénus ou le déclin d'un astre. — X. Doivent être majeurs avant d'être mineurs. — XI. Tache indélébile ou désir temporaire. Manche exigeant au moins quatre bras.

VERTICALEMENT

1. Dans son domaine, de nombreuses rivières prennent leur source. — 2. Peut entrer dans la carrière quand il est sorti des Mines. — 3. Des hommes pacifiques y encaissent des pruneaux à longueur d'année. On l'arrache de terre quelques instants après l'avoir planté. — 4. Tendre la main en provoquant l'assistance. Mot repoussant. — 5. C'est souvent ce que l'on fait en attendant. — 6. *In naturalibus*. Démonstratif. Sourd à sa naissance. — 7. Moineau gouailleur. Pour les définir, il faut une certaine inspiration. — 8. C'est toujours une majorité qui le démet de ses fonctions. Gournay à Paris ou Epinay à Valenciennes. — 9. Celle que procure un comique est plus appréciée que celle d'un rigolo. L'un rougit quotidiennement, l'autre est rouge en permanence.

Solution du problème n° 2916

Horizontalement

I. Braconniers ; Out. — II. Roseraie ; Hausse. — III. Otalgie ; Russe. — IV. D. ; Tan ; Sem ; Rat. — V. Essen ; Lapereau. — VI. Usine ; Arétin. — VII. S.O.S. ; Sévérité ; Et. — VIII. Ecu ; Taillerie. — IX. Orient ; Igues. — X. Parr (cf. Catherine) ; Terrien ; P.S. — XI. Isère ; Avenue. — XII. Tireuse ; Osez ! ; Ru. — XIII. Ro ; Ere ; Cuir ; Des. — XIV. Enclenche ; Score. — XV. Sis ; Soude ; Et.

Verticalement

1. Brodeuse ; Pitre. — 2. Rôtis ; Occasions. — 3. Asa ; Susurrer ; Ci. — IV. Celtes ; Irréels. — 5. Organiste ; Eure. — 6. Nain ; Néant ; Sens. — 7. Nie ; Lévite ; Co. — 8. Ie ; Sa ; El ; Ré ; Chu. — 9. Reparler. Oued. — 10. Rhumerie ; Iasi. — 11. Sas. Retrievers. — 12. Us ; Eteignez ! ; Ce. — 13. Oserai ; Eu ; Dot. — 14. Us ; Aune ; Epurer. — 15. Test ; Tisseuses.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 AVRIL

« Hôtels d'Auteuil », 15 h., 16, rue d'Auteuil, Mme Chapuis.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central, Mme Guillier.

« L'université et la Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, hall, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« L'aboutissement de l'art gothique », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Evolution du quartier des Prés », 14 h. 30, 54, boulevard de la Reine Versailles, A. Gaborit (Caisse nationale des monuments historiques).

« La place des Vosges », 15 h., entrée porche rue de Birague (l'Art pour tous).

« Le centre Beaubourg et son quartier », 15 h., métro Rambuteau (Approche de l'art).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h., M° Abbesses Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins de Port-Royal et du Val-de-Grâce », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Hager.

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La vie au Moyen Age », 14 h. 30, Musée des arts décoratifs (huit à douze ans).

« L'Opéra », 15 h., devant l'Opéra

« Au pied de la montagne Sainte-Geneviève, orthodoxes roumains et catholiques syriens », 15 h., métro Maubert-Mutualité (Paris et son histoire).

« Vieilles rues et maisons du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h. 30 devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Gare Saint-Lazare : matériel moderne », 14 h. 45, monuments aux morts (Tourisme culturel).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h., 12, bd Henri-IV M. Teurnier (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, Musée des arts décoratifs : « L'Amérique précolombienne : Aztèques, Mayas, Incas », projections (classe de 5e).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « L'année de la Joconde : la peinture en Europe en 1504. »

18 h., 6, square Rapp, Enrico Ciantelli : « Valore della continuita' storico politica d'ell'Italia nel contesto europeo » (Dante Alighieri).

18 h., 4, place du Louvre, Pr. M. Martin : « La constitution du réseau ferroviaire français sous Napoléon III » (Académie du Second Empire).

18 h., amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, P. Piganiol : « Risque, responsabilité et décision » (cours publics).

19 h., 30, boulevard de Port-Royal, Mme E. Benbassa-Dudonney : « Le judéo-espagnol à travers les textes populaires. »

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Pr. P. Vinot : « Economie, gestion, ordre social, socio-distribution, clarté dans les comptes de la Nation... » (Université populaire de Paris).

20 h., 4, square Georges-Lesage, méditation transcendantale : « Gagner l'illimité » (entrée libre).

20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, psycho-santé : « L'angoisse. »

20 h. 30, 49, rue des Renaudes, G. Thibon : « Morales nouvelles et morale éternelle » (Renouveau français).

CARNET

Naissances

— Jacques et Anne-Dominique de CHAMBRUN sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Guillaume,

le 19 avril 1981.
167, rue de Vaugirard,
75015 Paris
« L'Empéry ».
48100 Marvejols.

— Sophie GHERARDI, Jean-Luc POUTHIER et Adrien sont heureux de faire part de la naissance de

Tristan,

à Paris, le 23 avril 1981.

— Laurent et Geneviève JURGENSEN ont la joie d'annoncer la naissance de

Elvire,

à Paris, le 23 avril 1981.

Décès

— Mme Henri Aymé-Martin,
M. et Mme Laurent Aymé-Martin,
M. Pierre Aymé-Martin,
Les familles Aymé-Martin, Dejean, Boudin, Ricard et Blachard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri AYME-MARTIN,

survenu le 23 avril 1981.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, à Monaco.

— Paris, Rouen, Valenciennes.
Les familles Palomba, Louis et Godet,
font part du décès de

Mme veuve Yves BEAUDET,
née Renée Lefrançois.

Inhumation à Trédarzec (22).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Régine Cherzbaum,
son épouse,
Sonia et Paul Falbeaux,
Jeanine et Alan Stone,
ses enfants,
Dominique et Paul Peignoux,
Bernard Falbeaux,
Véronique et Martin Singer,
Caroline Stone,
ses petits-enfants,
Priscilla et Gregory,
ses arrière-petits-enfants,
René, Jackie Herzbaum,
ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Szlama CHERZBAUM,

survenu le 21 avril 1981, dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Bagneux.
12, rue Hudri,
92000 Courbevoie.

— Pignols (63), Verteillac (24), Paris, Angoulême (16).
Le professeur et Mme Bernard Constantin, leurs enfants et petite-fille,
Mme et M. Pierre Fauchon et leurs enfants,
Les familles Bacheller, Lemetayer, Ponsard,
font part du décès de

M. Jean CONSTANTIN,
colonel d'infanterie de marine,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 25 avril 1981, en l'église de Verteillac.

— Mme Etienne Glangeaud,
M. et Mme Philippe Vigier,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Glangeaud et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne GLANGEAUD,
officier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général
et directeur administratif
de la
Cie française Thomson-Houston,

rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 24 avril 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau (22 *bis, rue* Legendre).
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue Jouffroy,
75017 Paris

— Le docteur et Mme Marc Hourl, et leurs enfants,
Mme Catherine Hourl et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Hourl et leurs enfants,
Mme Henriette Cohen-Tanugi,
M. et Mme Victor Berrebi,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice HOURI,
née Berrebi,

survenu le 14 avril 1981.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Nouvelle,
91210 Draveil-Champrosay.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri LAVIGNE,
conseiller-maître
à la Cour des comptes,

survenu le 24 avril 1981, à l'âge de soixante ans.
De la part de :
Son épouse, Mme Henri Lavigne,
Ses enfants, Sylvie et Jean.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Nicolas, à Maisons-Laffitte, le mardi 28 avril 1981, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5-7, avenue Albine,
78600 Maisons-Laffitte

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Marcel Micoleau, président-directeur général,
Et les associés des Etablissements Midas S.A.,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Marcel MICOLEAU,
président fondateur,

survenu à Mont-de-Marsan, le 16 avril 1981, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 18 avril, à Saint-Martin-d'Oney, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière d'Aire-sur-Adour (Landes).

— Mme Jean Moussié,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

***M.* Jean MOUSSIE,**

survenu le 21 avril 1981, à l'âge de soixante-treize ans.
L'inhumation a eu lieu le 25 avril, à Reyrevignes (Lot), dans l'intimité familiale.
20, avenue de Wagram,
75008 Paris.
121, rue de la Convention,
75015 Paris

— Mme Mouchegh Petrossian,
son épouse,
M. et Mme Mikaël Kotcharian,
M. Karen Petrossian,
Mlle Léna Petrossian,
M. et Mme Armen Petrossian,
ses enfants,

Annick et Nadine Kotcharian,
Mikaël Petrossian,
ses petits-enfants,

Mme Melkoum Petrossian,
Mme Aram Petrossian,
Mme Anna Kharmadjian,
Le docteur et Mme Nicolas Agadjanian,
M. et Mme Arlen Papazian et leurs enfants,
M. et Mme Christian Petrossian et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Emirzian et leurs enfants,
M. et Mme Georges Petrossian et leurs enfants,
M. et *Mme Edouard Minassian* et leurs enfants,
M. et *Mme* Arthur Hairabedian et *leurs enfants*,
Mme Serge Mailian,
M. et Mme Génia Malloff,
Tamara et Georges Mailian,
Isabelle Malloff,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Mouchegh PETROSSIAN,
l'un *des deux fondateurs* des sociétés Petrossian,

survenu le 24 avril 1981, dans sa *quatre-vingt-sixième année*.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 avril 1981, à 14 heures, *en l'église apostolique* arménienne (15, rue Jean-Goujon, Paris-8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel des Sociétés Caviar Petrossian S.A. et Saumon Petrossian S.A.,

ont le regret de faire part du décès de

M. Mouchegh PETROSSIAN,
l'un des deux *fondateurs* des sociétés Petrossian,

survenu le 24 avril 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 avril 1981, à *14 heures, en l'église apostolique* arménienne (15, rue Jean-Goujon, Paris-8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
18, boulevard de La Tour-Maubourg,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

***M. Gaston* POUQUET,**

survenu le 21 avril 1981, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 24 avril 1981, à Angoisse (Dordogne).
De la part de :
Mme Gaston Pouquet,
son épouse,
M. et Mme Pierre Bastien,
M. Jacques Pouquet,
ses enfants,
M. *et* Mme Alain Merilhou,
M. et Mme Jean-Claude Baliros,
M. et Mme Jean-Pierre Huart,
ses petits-enfants,
Catherine, Marie-Agnès, Vincent et Frédéric Merilhou,
François, Marie-Elise et Thomas Baliros,
Maxime et Xavier Huart,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Jeanne Bornecque,
sa belle-sœur.

— M. René-Loïk Prigent,
son époux,
Xavier, Christophe, Béatrice,
ses enfants,
M. *le professeur* Lanchou et Mme,
ses parents,
M. René Prigent,
son *beau-père*,
M. et Mme Pierre Hecquet,
Les docteurs Jean-Malo et Marie-Yvonne Prigent,
M. et Mme Bertrand Prigent,
M. et Mme Gildas Prigent,
M. *et Mme* Gilles Dubigeon,
M. et Mme Jean Lanchou,
M. et Mme Maurice Chalon,
M. et Mme Jean-Michel Legoube,
M. et Mme Hervé Lanchou,
M. Dominique Lanchou,
Mlle Catherine Lanchou,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, oncles et tantes,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René-Loïk PRIGENT,
née Françoise Lanchou,
médecin directeur du C.M.P.P.
de Rennes-Villejean,

survenu le 2 avril 1981, à l'âge de quarante et un ans, munie du sacrement des malades.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 4 avril 1981, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Rennes.
7, rue Duboys-des-Sauzais,
35000 Rennes.
14, boulevard de la Duchesse-Anne,
35000 Rennes.

— Chasseneuil-sur-Bonnieure (16).
Les familles Saulnier, Pascaud, Rolland, Piegue et Dormeau,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul, Louis, Guy SAULNIER,

survenu le 25 avril 1981, en son domicile, le château de Chasseneuil, à l'âge de cinquante-huit ans.
Ses obsèques ont lieu le lundi 27 avril, à 15 heures, en l'église de Chasseneuil.
Il sera inhumé au cimetière de Chasseneuil.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Augustin André-Vincens et sa famille,
Mme Gustave Pilastre, ses enfants et petits-enfants,
Mme Guy Merle d'Aubigné, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Vincens et son fils,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont *la* tristesse de faire part du décès de

Mlle Antoinette VINCENS,

survenu le 17 avril 1981, à Magagnosc.
Le service religieux et l'inhumation ont été célébrés dans l'intimité, le 22 avril 1981.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Mme GRALL-NICOT,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de ses enfants et petits-enfants.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Thérèse ACHE,
née Aubin,

une messe sera dite le mardi 28 avril 1981, à 18 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (crypte Saint-Denis).

Communications diverses

— Loge Saint-Jean aux Trois-Chardons n° 13. Régime écossais rectifié. Jeudi 7 mai, à 19 h. 30 : « L'homme contemporain au physique, au mental, au spirituel ». Sur invitation. — L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

PRESSE

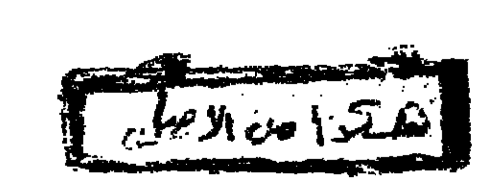
« NOW » DISPARAIT

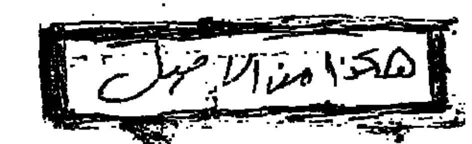
L'hebdomadaire *Now*, magazine de tendance conservatrice lancé en septembre 1979 en Grande-Bretagne, cesse de paraître. C'est ce qu'a décidé lundi 27 avril Sir James Goldsmith — par ailleurs propriétaire du magazine français *l'Express* — qui avait assuré le lancement de *Now*.

Selon un communiqué publié par la direction du journal, *« le manque de revenus publicitaires dans un marché difficile pour la presse s'est traduit par des pertes plus importantes qu'initialement prévu »*.

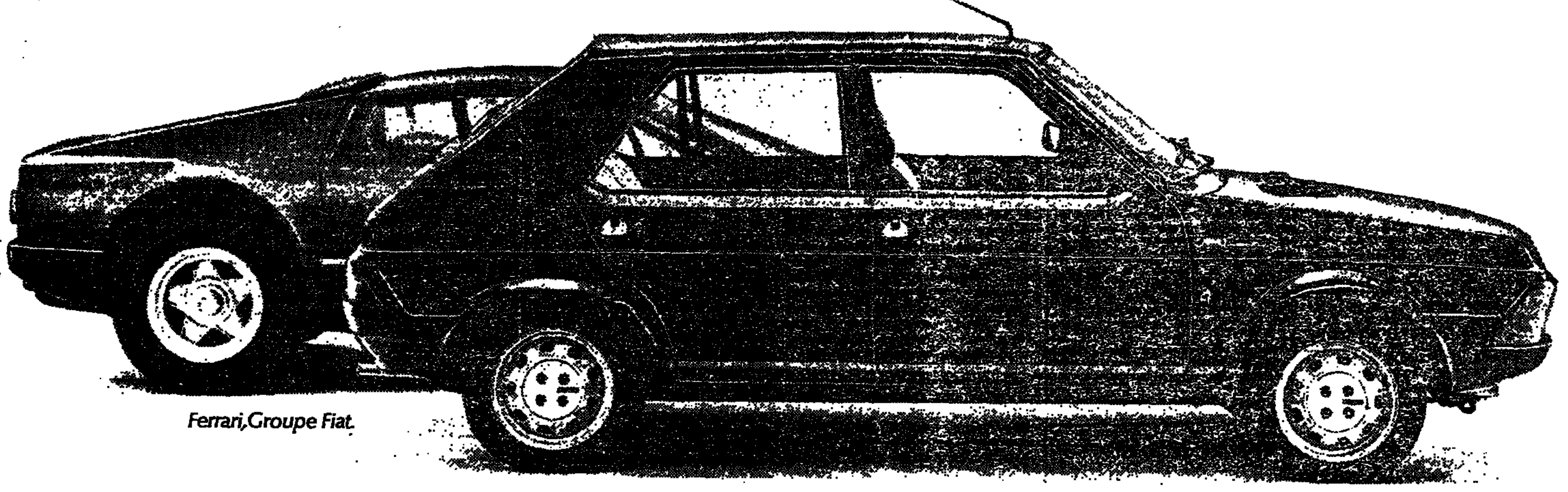
● *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, quotidien de Strasbourg, dont l'édition dominicale avait *été empêchée par suite d'une* grève des ouvriers du Livre C.G.T., n'a pu paraître ce lundi 27 avril. Dans un communiqué, la direction du journal explique qu'elle a refusé à cette organisation syndicale la publication d'une page sur sa version du conflit, ce qui a entraîné une prolongation de la grève.

● *A l'Agence France-Presse.* — Plusieurs nominations viennent *d'intervenir au conseil d'administration* de l'A.F.P., où Mme Jacqueline Baudrier, P.-D.G. de Radio-France, et M. Claude Contamine, P.-D.G. de FR 3, remplacent MM. Jean-Louis Guillaud (TF 1) et Maurice Ulrich (Antenne 2). Leur mandat expirera en avril 1984. Il a été enregistré, d'autre part, une permutation entre M. André Audinot et M. Roger Alexandre (tous deux du groupe Hersant) : M. Audinot *devient membre du conseil d'administration* de l'A.F.P., tandis que M. Alexandre (*l'Aurore*) prend la place du premier au conseil supérieur de l'agence.





Les Latins ont beaucoup de défauts, mais ils savent faire les automobiles.



Ferrari, Groupe Fiat.

Fiat Ritmo Super 85, 7 CV : 41 500 F, prix clés en main au 2-3-81.

Quand on a la passion de l'automobile comme Fiat, on veut la faire partager à tout le monde.

Alors, on augmente de 10 CV la puissance de la Ritmo. Ce qui lui permet de monter facilement à plus de 160 km à l'heure.

Mais on l'équipe de nouvelles jantes avec pneus surbaissés Pirelli P8, qui réduisent sa consommation d'essence.

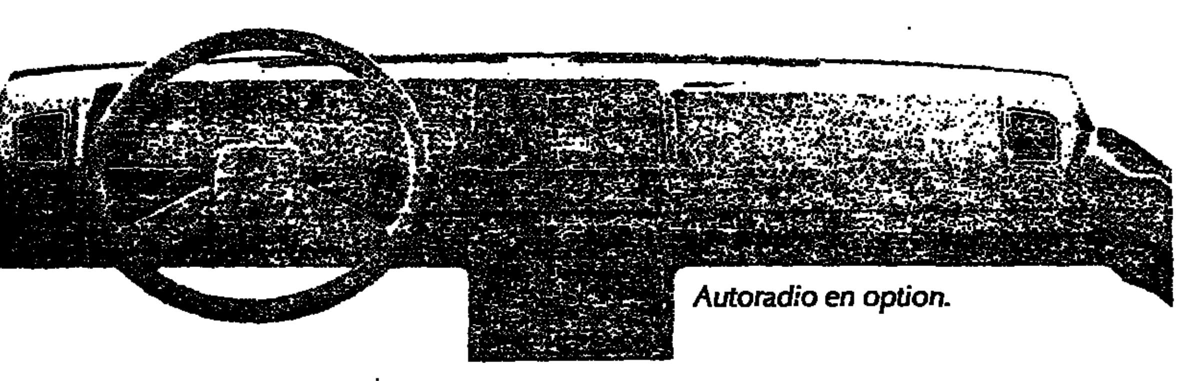
On transforme le tableau de bord en véritable poste de pilotage. Avec moniteur électronique de contrôle, un système qui permet à tout instant de vérifier l'état de veille des dispositifs de sécurité et d'identifier une éventuelle anomalie.

On améliore aussi la position de conduite. On installe un nouveau volant réglable en hauteur et de nouveaux sièges anatomiques.

Mais on conserve, bien entendu, tout ce qui a déjà fait le succès de la Ritmo. La boîte 5 vitesses de série. Le volume intérieur généreux comme celui d'une grande berline. La vaste capacité du coffre (370 dm³, ou 1250 dm³ avec deux passagers). Et l'étonnant silence de marche.

Les Italiens sont des Latins. Et les Latins ont prouvé au monde entier qu'ils savent faire les automobiles.

Vous vous en rendrez encore mieux compte quand, parti sur la route, vous ne ferez plus qu'un avec votre Ritmo Super 85.



Autoradio en option.

Nouvelle Fiat Ritmo S85.



Consommations de la Ritmo Super 85 : Vitesses stabilisées, à 90 km/h : 6,1 l, à 120 km/h : 8,1 l, en parcours urbain : 10,6 l.

FIAT

Le Monde

économie

CONJONCTURE

DE 1970 A 1979

Les pays industrialisés ont assuré les deux tiers de l'accroissement du commerce mondial

De notre correspondante

Genève. — Le secrétariat de la CNUSCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) a fait paraître un supplément *1980* du *Manuel de statistiques du commerce mondial et du développement*, publié *en 1979*. Selon ce volume de plus de cinq cents pages la valeur des exportations mondiales en 1979 a été marquée par un accroissement de 1 321 milliards de dollars par rapport à 1970. Cette augmentation s'explique par celle du volume du commerce *(70 %)*, mais aussi et surtout par l'inflation, estimée à 200 %.

Les pays industrialisés peuvent inscrire à leur actif les deux tiers de cet accroissement, les pays de l'Est et les pays du tiers-monde exportateurs de pétrole brut et de produits manufacturés 27 %.

Le fossé entre les pays riches et les pays pauvres au sein du tiers-monde s'élargit de manière alarmante : ainsi, les exportations des pays producteurs de pétrole ont augmenté entre 1970 et 1979 de 199 milliards de dollars, alors que les trente pays les plus démunis du monde n'ont vu leurs exportations augmenter que de 4 milliards de dollars pendant la même période.

Dans les pays dits en développement, on a cependant noté au cours de ces dix dernières années une augmentation spectaculaire des *exportations dans des domaines* dont ils étaient auparavant exclus : navires et petites embarcations, enregistreurs, appareils électriques à usage ménager... Les experts de la CNUCED précisent toutefois que seuls six pays du tiers-monde (par ordre d'importance : Taïwan, Corée du Sud, Hongkong, Singapour, Brésil et Inde) se sont fait une place sur le marché mondial des produits manufacturés et qu'en dépit de cela leurs exportations ne représentent qu'une proportion dérisoire *(1,7 %) de la consommation* de ces produits dans les pays de la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon.

La lecture du tableau du manuel permet parfois des découvertes inattendues. On y apprend que les pays socialistes d'Europe de l'Est, s'ils n'ont rien exporté vers l'Afrique du Sud, ces *dernières années*, en ont importé pour 20 millions de dollars en 1976 et 26 millions en 1978, soit un accroissement annuel moyen de 14 %. Ces importations sont composées à raison de 90 % de minerais et métaux, le reste *(10 %)* de produits alimentaires.

Le manuel indique aussi que la production des denrées alimentaires *par habitant* a augmenté dans les pays industrialisés au cours de la dernière décennie de 14 %, tandis que dans les pays du tiers-monde elle ne s'est accrue que de 4 %.

Le montant des ressources financières dirigées vers les pays du tiers-monde par les Etats membres du comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. n'a pratiquement pas varié depuis dix ans et se situe au-dessous du pourcentage enregistré durant les années 60. Il n'est que de 0,3 % en dépit des efforts d'Etats tels que les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Danemark, qui ont doublé la part de leur P.N.B. consacrée à cette aide. Ce sont *d'ailleurs les seuls pays dont l'effort* financier en faveur des pays pauvres ait dépassé l'objectif de 0,7 % du P.N.B. fixé par l'ONU dans le cadre de la deuxième décennie du développement.

ISABELLE VICHNIAC.

L'économie américaine devrait connaître à nouveau une petite récession fin 1981

Le secrétaire américain au commerce, *M. Malcolm Baldridge, estime* que la bonne tenue de l'économie des Etats-Unis au premier trimestre *de 1981 ne se poursuivra pas et pré*voit un ralentissement de l'activité économique pour la fin de l'année.

Interrogé par l'hebdomadaire U.S. News and World Report, M. Baldridge a déclaré que les deux trimestres *intermédiaires devraient être « plats »* et que le dernier devrait voir une baisse, en termes réels, du produit national brut.

M. Baldridge estime que les taux d'intérêts élevés seront responsables de ce qui va se produire, agissant notamment sur l'immobilier et l'industrie automobile.

Des taux d'intérêts bas sont nécessaires pour faire redémarrer la construction *immobilière, a ajouté M. Baldridge* avant de souligner que le programme économique du président *Ronald Reagan prévoyait des taux* autour de 10 ou 12 % (contre 17,5 pour le taux de base actuel) à la fin *1982-début 1983*.

En ce qui concerne l'industrie automobile, le secrétaire au commerce estime que ce secteur sera aidé par la suspension de certaines réglementations récemment décidées, et par une éventuelle limitation volontaire des exportateurs japonais. Mais M. Baldridge a insisté sur la nécessité pour l'industrie automobile américaine d'investir de 70 à 80 milliards de dollars dans les cinq prochaines années pour moderniser son outil de production.

Selon M. Baldridge, l'inflation *ne diminuera pas beaucoup en 1981*. La hausse des prix pour cette année devrait être de 10 ou 11 %, contre *12,7 % en 1980. « Vous ne pouvez pas retourner les choses en un clin d'œil*, a souligné le secrétaire au commerce, *mais l'inflation devrait encore diminuer d'environ 2 points en 1982.* » — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,1515	5,1545	— 190	— 155	— 295	— 245	— 760	— 665
$ can.	4,3185	4,3220	— 225	— 175	— 355	— 295	— 790	— 670
Yen (100)	2,4310	2,4360	+ 90	+ 130	+ 240	+ 285	+ 675	+ 760
DM	2,3700	2,3725	0	+ 25	+ 10	+ 40	+ 75	+ 140
Florin	2,1315	2,1345	+ 30	+ 55	+ 75	+ 110	+ 225	+ 295
F.B. (100)	14,5430	14,5560	— 710	— 480	—1200	— 900	—2480	—1980
F.S.	2,6015	2,6045	+ 45	+ 75	+ 120	+ 165	+ 425	+ 525
L. (1 000)	4,7510	4,7560	— 275	— 210	— 535	— 445	—1555	—1360
£	11,1700	11,1830	— 20	+ 105	+ 50	+ 220	+ 450	+ 705

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/8	9 1/8	11 7/8	12 1/4	12	12 3/8	12 1/8	12 1/2
$ E.-U.	15 5/8	16 1/8	16 9/16	16 15/16	15 7/8	16 1/8	16	16 7/16
Florin	9 1/2	10 1/4	9 7/8	10 5/8	10	10 3/4	10 3/8	11 1/8
F.B. (100)	17	19	17	18 1/4	16 3/4	17 1/2	15 1/2	17
F.S.	4 7/8	5 5/8	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8
L. (1 000)	17 3/4	18 1/4	18	19 1/2	18 3/4	19 1/4	19	20 1/2
£	11 7/8	12 5/8	12 1/16	12 11/16	12 1/16	12 11/16	12 1/16	12 11/16
F français	11 3/4	12	13 1/8	13 3/8	13 1/4	13 1/2	13 5/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

EN FRANCE COMME DANS LA PLUPART DES PAYS

Les aiguilleurs du ciel se plaignent de leurs mauvaises conditions de travail

Les contrôleurs de la navigation aérienne danois observent, depuis le début du mois, *une grève* d'un genre nouveau. Elle n'est ni « totale » ni du « zèle » : c'est une « grève de la santé ». *Une étrange épidémie frappe les* « aiguilleurs du ciel » du pays, les obligeant à cesser le travail, tandis que leurs camarades encore valides *refusent* de les remplacer en faisant des heures supplémentaires.

Il semble que les médecins soient impuissants à lutter contre cette maladie qui n'est, en vérité, que l'ultime moyen de revendication inventé par les contrôleurs pour tenter d'obtenir de meilleures conditions de travail. Les mêmes raisons suscitent une agitation endémique dans les tours et les centres de contrôle un peu partout en Europe, tandis que les « aiguilleurs du ciel » américains s'agitent et menacent depuis quelque temps.

En France, où le souvenir de la grande grève de 1979 demeure vivace, le calme de la situation ne doit pas faire illusion. Les perturbations enregistrées l'été dernier dans l'écoulement du trafic au-dessus du Sud-Est se sont peu à peu effacées au fur et à mesure du renforcement des effectifs du centre de contrôle régional d'Aix-en-Provence, mais la situation reste un peu partout précaire. Deux documents viennent de le rappeler.

Le premier — très officiel — émane *de l'Inspection générale de l'aviation civile* et de la météorologie (IGAC) et porte sur les *« conditions d'établissement et d'exécution des tableaux de service sur l'ensemble des aérodromes métropolitains ». Titre sibyllin pour des* conclusions qui le sont beaucoup moins. La mauvaise organisation du travail y *est mise en évidence de manière* criante. *« A l'exception des deux aérodromes de famille I* [Paris], *la presque totalité des aérodromes est en situation de sous-effectif »*, notent les inspecteurs généraux Kungler et Janin qui déplorent *dans le même* temps un taux de sous-emploi de 8 % dans la profession. Incohérence qui résulte d'une politique de gestion du personnel au coup par coup, par des « replâtrages » dont un exemple a encore été fourni en 1979. Jugeant, à l'époque, que les aérodromes de moyenne importance (famille III) manquaient d'effectifs, l'administration ne trouva rien de mieux que d'y opérer des *« mutations massives »* de contrôleurs provenant des petits aéroports (famille IV) : conséquence : *« impossibilité d'exploitation normale de ces aérodromes et longues périodes de suspension du service de contrôle »*.

Aussi quantitativement négligeables qu'elle les juge, l'Inspection générale relève d'inquiétants *« cas anormaux »* dans l'organisation du travail : ici *trois semaines consécutives de quarante à cinquante heures* ; là deux semaines consécutives de cinquante *à soixante heures : ailleurs encore*, une semaine de plus de soixante heures. A Lyon-Bron, il y a eu jus*qu'à seize semaines de plus de* soixante-dix heures. Selon les propres termes des inspecteurs généraux, les effectifs ne sont convenables qu'à Paris. En « famille II » (les dix aérodromes de province les plus fréquentés), ils évaluent le sous-effectif à 18 %, compte non tenu des personnels en instruction, ce qui porterait plus sûrement le chiffre à 30 %.

Comment s'étonner après cela des *« difficultés et des incompréhensions dans les rapports hiérarchiques »* ? Comment s'étonner que, *« faute de moyens appropriés de contact, la nécessaire confiance qui doit régner entre pouvoirs publics et fonctionnaires est insuffisante dans la navigation aérienne »* ? Douze ans plus tôt, la commission Cahen-Salvador avait abouti au même *constat, en voyant dans le manque* d'effectifs, dans les déficiences dans l'organisation et l'administration du *personnel et les difficultés statutaires*, certaines causes du « malaise » du contrôle aérien. Rien n'a vraiment changé en douze ans, *sauf le trafic* qui a doublé.

Pannes, insuffisances incidents

Le second document, plus inquiétant, est le rapport annuel de l'Association professionnelle de la circulation aérienne (APCA) pour 1980. Dans ce volumineux catalogue de pannes, d'insuffisances et d'incidents en tous genres, un scénariste en mal d'imagination trouverait de multiples thèmes de films-catastrophes. Exemple : au centre de contrôle régional *nord (Athis-Mons)*, on a compté, en juillet 1980, soixante pannes téléphoniques allant de quelques minutes à *plusieurs jours* : dans la seule journée du 18 septembre 1980, on y a enregistré une panne de dix fréquences radio *pendant une heure* — à tel point que l'APCA recommande l'usage permanent de la fréquence de secours pour *garder le contact* entre le sol et les avions. Autre exemple : à Orly, le 28 octobre, on dénombre quatre pannes radar et radio entre 17 heures et 18 h. 30, des pannes de téléphone « innombrables », dont les réparations peuvent prendre une demi-heure... ou une demi-journée, dans une tour, où *« certains jours, il faut faire tourner la machine à sept »*. Des exemples, encore, pêle-mêle.

A Aix-en-Provence, il manque 31 % de personnel opérationnel dans la salle du centre de contrôle régional. Au centre de Bordeaux, du 26 mai au 2 juillet, on a enregistré huit pannes radio, treize brouillages, onze pannes de scope radar ; on y a vu un calculateur tomber en panne au moment du croisement de deux avions volant chacun à 900 kilomètres à l'heure ; entre avril et juillet, on a procédé à mille quatre cent quatre-vingt-quatorze déclenchements d'alerte pour normes d'espacement non respectées.

Montpellier est le seul aérodrome « de grande ou *moyenne importance* » non équipé de radar ; résultat : deux avions commerciaux se sont trompés de terrain et ont failli se poser sur celui de Montpellier-l'Or, dont la piste de 800 mètres de long est réservée aux avions légers. A Toulouse, on a enregistré, dans l'année, cent vingt pannes de l'I.L.S. (système d'atterrissage aux instruments). A Biarritz, on note des pannes périodiques des liaisons avec le centre régional de Bordeaux, des systèmes d'atterrissage... et même des pendules.

Au milieu de cette jungle électro*nique le contrôleur, souvent* très seul, doit « faire face », et malheur à lui s'il se trompe. Conséquence : il *est une victime toute désignée de la* « charge psychophysique prépondérante », que le verbiage médical attache à sa fonction. Les troubles de la vue (49 % d'amétropies, des anomalies de l'équilibre oculo-moteur) ne sont que le moindre mal. Beaucoup plus lourd de conséquences est le « stress » du contrôleur » : les maladies cardio-vasculaires apparaissent en général au bout de neuf ans de service, après des maladies gastro-intestinales, un peu avant les maladies neuro-psychiques, et, *« si l'on connaît bien les conséquences du stress sur la santé des contrôleurs, on connaît encore très mal les répercussions sur la façon de travailler de ceux-ci »*.

Lors d'un débat télévisé il y a *quelques mois, un représentant de* l'Organisation de l'aviation civile internationale, M. Paul Berger, reconnaissant le mal universel dont souffre le contrôle aérien, devait dire, avec un humour certainement involontaire, que *« le contrôle de la circulation aérienne n'est pas une profession, c'est une maladie, parce que lorsque vous en êtes atteint vous ne guérissez jamais »*.

Pour l'instant, seuls les « malades » semblent s'inquiéter. Parlant du sujet le 12 mars devant le conseil supérieur de l'aviation *marchande*, M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, a simplement constaté : *« Le transport aérien doit être sûr. C'est le cas aujourd'hui. »* Pourtant, le contrôle aérien traverse bel et bien une *crise au niveau mondial, et la* question de son avenir doit être posée d'urgence. Même avec la *modeste perspective d'un accroissement* de 7 % par an, le trafic des avions pourra-t-il longtemps encore continuer à être écoulé dans les conditions où il l'est actuellement ?

JAMES SARAZIN.

AUTOMOBILE

La fermeture de l'usine Ford d'Amsterdam

Les syndicats belges, britanniques et ouest-allemands refuseront tout transfert d'activité

De notre correspondant

Amsterdam. — Le syndicat *néerlandais F.N.V. a conclu un* accord avec les syndicats belge, britannique et ouest-allemand, *aux termes duquel ces* derniers n'accepteront pas que les travaux d'assemblage de l'usine Ford d'Amsterdam, qui sera fermée définitivement le 30 septembre prochain — entraînant la perte de plus de 1 300 emplois — soient transférés vers des établissements Ford d'Europe occidentale.

Selon un porte-parole de la F.N.V., syndicat qui compte plus d'un million de membres, l'accord constitue *« une preuve de solidarité internationale unique en Europe »*.

C'est vendredi 24 avril, à Amsterdam, que la direction de la Société Ford-Pays-Bas avait fait savoir que l'entreprise de la capitale néerlandaise ne pouvait plus faire face aux pertes de ces dernières années (127 millions de francs en 1980 selon la direction).

Selon *la F.N.V., la direction* de la société mère aux Etats-Unis voudrait transférer d'Amsterdam l'assemblage de camionnettes Ford Transit et de camions vers des usines d'Angleterre et de Belgique. Dans ces pays, les syndicats refuseront le cas échéant d'accepter de faire le travail dont leurs collègues néerlandais seront privés.

La direction de Ford-Pays-Bas n'a pas confirmé le projet de transfert *vers l'étranger. Le ministère néerlandais* des affaires économiques avait refusé récemment *une subvention de près de* 200 millions de florins qu'avait demandée Ford. La nouvelle de la fermeture de l'usine coïncide avec la décision du groupe d'investir plus de 20 milliards de dollars dans la modernisation et l'assainissement de tous ses produits.

RENÉ TER STEEGE.

Faits et chiffres

Affaires

● *Commande d'E.D.F. pour Alsthom-Atlantique.* — E.D.F. vient de confier à Alsthom-Atlantique un marché de deux groupes turbo-alternateurs de 1 300 MW et de technique purement française avec option pour six unités supplémentaires. Ces machines sont destinées à des centrales nucléaires.

● *Réouverture du dossier du métro de Téhéran.* — Le gouvernement iranien a décidé, samedi, de créer une commission chargée de réexaminer le projet du métro de Téhéran, suspendu il y a près de deux ans. La commission devra présenter un rapport dans une dizaine de jours. D'ores et déjà il a été décidé que ce métro comprendrait deux lignes et non quatre comme actuellement prévu. La France devait être associée à la construction du métro de Téhéran dont le devis initial était d'environ 205 milliards de rials (environ 15 milliards de francs). Les contrats signés par trois sociétés françaises ont été dénoncés par la partie iranienne en juin 1979. — *(A.F.P.)*.

Social

● *FNAC : les grévistes de Marseille s'élèvent contre les propos du P.-D.G.* : Les grévistes du magasin FNAC de Marseille (environ la moitié des cent vingt salariés) se sont élevés contre les déclarations faites vendredi 24 avril par M. Essel, P.-D.G. du groupe, selon lesquelles une surenchère politique entre le P.C. et des mouvements d'extrême gauche serait à l'origine du conflit qui *touche les établissements* de Marseille et de *Grenoble*. Les grévistes affirment que « leur action s'appuie sur des revendications salariales soutenues par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et en aucun cas par des partis politiques ».

● *Eboulement de Gardanne : le corps du mineur enseveli a été remonté à la surface.* — Le corps de Maurice Serra, trente-deux ans, ouvrier mineur enseveli sous un éboulement, jeudi 23 avril, dans une galerie du bassin minier de Provence, à Gardanne (Bouches-du-Rhône), a été découvert dans la nuit de samedi 25 à dimanche 26 avril.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 AVRIL

Assez vif repli

Comme on pouvait s'y attendre, la déception a été assez vive à la Bourse de Paris au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. L'indice instantané a perdu un peu moins de 2 %, sans que, toutefois, la pression des vendeurs ait été très forte. C'est plutôt le manque d'achats qui a entraîné le repli des cours. Ajoutons que ce repli fait suite à une hausse de 4 % pendant les trois dernières séances de la semaine précédente, empreintes d'un optimisme que certains jugeaient excessif.

Le désistement « à titre personnel » de M. Jacques Chirac n'a pas complètement rassuré la communauté boursière qui redoute de « mauvais » reports de voix de la part du R.P.R. et ne sait comment interpréter le vif recul du P.C. De toute façon, le fait que le second tour sera « serré » ne pouvait inciter les opérateurs à prendre des initiatives, et il était fatal que la cote en souffrît.

Dans ce contexte plus qu'hésitant, on a relevé un certain nombre de baisses, parfois assez sensibles : Chiers-Châtillon (– 8,7 %), SAGEM (– 6,5 %), Marine Wendel (– 6,2 %), Moulinex (– 5 %), Financière de Suez (– 5 %). Ailleurs, les grands titres perdent entre 1 % et 3 %.

Quelques hausses ont tout de même été enregistrées : Radiotechnique et Mumm (+ 4,3 %), SCOA (+ 3,3 %) et Cetelem (+ 3,3 %). Les valeurs nationalisables ont été relativement peu affectées, notamment la C.G.E., qui a reperdu une partie de ses gains précédents.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 890 F à 86 000 F et le napoléon 2,90 F à 845,10 F, en liaison avec la baisse du cours de l'once à Londres (488,75 dollars contre 494,25 dollars).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS. – Bénéfice net consolidé 1980 : 898 millions de francs contre 548 millions, le bilan consolidé à la fin de l'année dernière totalisant 489 milliards de francs, soit une progression de 23 % environ sur 1979. Bénéfice net de la société mère : 603 millions de francs, en augmentation de 50 % environ, le produit net bancaire atteignant 12 952 millions de francs, en progrès de 32,8 % sur 1979.

LA RADIOTECHNIQUE. – Résultat net pour 1980 : 100,56 millions de francs contre 86,71 millions. Dividende global 31,50 F, inchangé sur l'exercice précédent. Le bénéfice net consolidé par action ressort à 50,53 F pour 1980 contre 50,13 F.

THOMSON-BRANDT. – Bénéfice net de la société pour l'exercice 1980 : 157,9 millions de francs contre 132 millions, après 187,8 millions de francs d'amortissements, 23,9 millions de francs de dotations nettes aux provisions spéciales constituées en franchise d'impôt et 87,5 millions d'impôts sur les sociétés. Dividende global pour 1980 : 19,50 F contre 17,25 F. Les comptes consolidés du groupe ne sont pas encore arrêtés, seul le chiffre d'affaires étant communiqué : 36,5 milliards de francs contre 30 milliards.

THOMSON-CSF. – Bénéfice net pour 1980 : 279,3 millions de francs contre 210,7 millions, après 340,5 millions de francs d'amortissements. Dividende global : 15,75 F contre 14,25 F. Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) : 22,3 milliards de francs environ contre 16,1 milliards. Progression du carnet de commandes à 24,1 milliards de francs à fin 1980 contre 18,8 milliards.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	23 avril	24 avril
Valeurs françaises	102	103
Valeurs étrangères	113,5	113,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,2	111,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/4	27/4
1 dollar (en yens)	215,35	211,50

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	17 avril	24 avril
Valeurs franç. à revenu variable	983	932,1
Valeurs étrangères	1498,5	1465,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	130,3	134,5
Assurances	222,7	222,5
Banques et soc. fin.	94,3	95,8
Sociétés foncières	147,2	147,3
Soc. investissem. portef.	118,9	118,1
Agriculture	158,8	159,2
Alimentat., brasser., distil.	153,5	160,1
Automob., cycles et leurs équipem.	52,5	56
Bâtim., mat. constr., trav. publics	181,9	181,5
Caoutchouc (industr. et comm.)	57,4	60
Carrièr., salin., charb.	121,6	123,4
Construct. mécan. et naval.	128,4	133,5
Hôtels, casinos, thermal.	166,1	173,5
Imprimeries, papiers, cartons	119,5	122
Magasins, comptoirs d'exportation	102,9	105,8
Matériel électrique	136,3	145,8
Métallurgie com. des prod. métal.	39,6	41,1
Mines métalliques	147,4	141,1
Pétroles et carburants	159,6	161,2
Produits chim. et électro-métall.	148,3	153,6
Services publics et transp.	120,7	123,8
Textiles	96,1	94,1
Divers	153,7	161,2
Valeurs étrangères	194,4	198,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	87	86,9
Sociétés	94	94,2
Base 100 : 25 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,7	97,7
Emprunts d'État	98,6	98,6
Emprunts garantis et assimilés	97,6	97,5
Sociétés	97,6	97,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	108,2	111,7
Produits de base	92,5	94,4
Construction	163,5	170,7
Biens d'équipement	107	114,5
Biens de consomm. durables	68	71,5
Biens de consomm. non durables	83,6	87,2
Biens de consomm. alimentaires	118,2	122,2
Services	180,3	183,9
Sociétés financières	115,9	118,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	226,9	228,2
Valeurs industrielles	96,6	99,9
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	136,7	138,6

BOURSE DE PARIS 27 AVRIL COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	1 718
5 %	41 05	1 178
3 % amort. 45-54	71	2 219
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	....	....
U.A.P.	580	582
Actibail	142	142
– (oblig. conv.)	165	....
Immobail B.I.P.	220	217
Immobanque	288 50	288 50
Immofice	291	[illegible]
Interbail	222	[illegible]
(M) S.O.F.I.P.	91	92
Fonc. Lyonnaise	1295	1300
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	336	....
Epargne de France	383	....
Financ. Victoire	290	292
France I.A.R.D.	141	139
GAN (Sté Cent.)	748	743
C.A.M.E.	94 50	94 40
Créditel	103 20	104
Créd. Gén. Ind.	250	248 50
Crédit Lyonnais	284 50	283 50
Electro-Banque	195	193 40
Eurobail	143 10	142
Financière Sofal	369	370
Fr. Cr. et B. (Cie)	152	152
France Bail	337 80	343
Hydro-Energie	22	22 50
Siminco	293	293
Sté Cent. Banq.	81	81 70
Société Générale	257	257
Soficomi	240 20	....
Sovabail	300	309
Unibail	308	314 50
Un. Ind. Crédit	230	231 80
Cie Foncière	163	167
C.G.V.	202	202
Fonc. Ch.-d'Eau	995	995
Union Habit.	270 20	270
Un. Imm. France	234	234
Sofragi	294 70	297
Applic. Hydraul.	239	239
Artois	340	350
Ciment. Blanzy	402	400
(NY) Centrest	112 10	112 10
(NY) Champex	130	130
Comindes	411 20	411
Cie Industrielle	315	315
Forges Strasbourg	133 50	133 50
(U) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	362	362
Huard-U.C.F.	103	102
Jaeger	160	161
Jaz	81	80
Luchaire	180	176
Métal Déployé	319	315
Nadella	18	....
Nodet-Gougis	385	396
Peugeot (act. out.)	127	130
MIC	243	243
O.F.P.-Omn. F. Paris	600	595
Publicis	675	680
Safaa	62	62 10
Sellier-Leblanc	281	280
Waterman S.A.	190	....
Brass. du Maroc	226	226
Brass. Ouest-Afr.	40 90	40 90
A.E.G.	146	....
Akzo	49 50	48
La Mure	90 50	....
Métallurgique Minière	180	180
Océanic	26 60	13 70 o
Pétrofigaz	445	....
Pronuptia	255	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufiner	224	186
Voyer S.A.	2	....
Rorento NV	274 50	274 10
Uni-Japon	515 76	492 37
Unirente	1203 60	1164 02
Valorem	252 98	241 51
Worms Investiss.	432 30	412 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

24/4	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2276	4,5 % 1973	2314	2332	2345	2320
3018	C.N.E. 3 %	3201	3150	3185	3180
510	Afrique Occ.	514	497	497	505
480	Air Liquide	486 50	478	475	475 10
125	Als. Part. Ind.	128 10	125	125	125
360	Als. Superm.	372	360	360	380
250	E.J. Lefebvre	246	243 10	243	240
118	E. Saun.-Duv.	125	120	120	122 40
510	Essilor	535	536	535	525
265	Esso S.A.F.	264	259	257	255 10
330	Eurafrance	328	329	329	325 10
1080	Europe n°1	1122	1073	1073	1058
520	Facom	515	518	515	510
72	Nouvelles Gal.	74	74	74	72 90
310	Olida-Caby	311	315	315	308 70
103	Opfi-Paribas	103 60	103 20	103 20	102 90
90	Papet. Gascogne	96	95 50	95 50	95
118	Paris-France	120	115	115	112 70
110	Pechelbronn	106	105 20	105 20	103 40
102	PUK	102 90	100	99 80	....
290	U.I.S.	295 20	293	293 50	295
154	U.C.B.	154	154 10	154 10	152
166	Un. Fr. Banque	168	163	163	163
172	U.T.A.	180	180	178 90	176 50
9 50	Usinor	10 10	9 80	9 80	9 80
97	– (obl.)	96 90	97 10	97 10	96 90
280	Valeo	294 50	290	289	284 50
275	Gen. Motors	299 50	301	302 50	300
54	Goldfields	54 10	53 80	53 80	53 10
95	Harmony	95 50	94 30	94 30	92 40
12	Hitachi	12 20	12 75	12 70	12 60
295	Hoechst Akt.	285	290	290	284 50
32	Imp. Chemical	33 50	34 30	34 30	33 70
110	Inco Limited	109 70	110 40	110 40	110 50
88	East Rand	88 10	86 10	86	87
166	Ericsson	174	172 60	172 60	172
350	Exxon Corp.	345 10	364 20	355	364 20
118	Ford Motor	128 30	127 10	127 30	127 10
270	Free State	266	260	260	256
97	Gencor	98 60	98 50	98 60	95 70
360	Gen. Electr.	354 80	364 50	362 50	358
102	Un. Min. 1/10	104	104	104	103 80
300	Unit. Techn.	306 20	309	311	309
420	West Drief.	408	397	397	392 40
255	West Deep	249 50	247 50	247 50	242 50
385	West Hold.	382	381 50	381 50	380
305	Xerox Corp.	323 50	335	335	334 70
3 15	Zambia Corp.	3 12	3 10	3 12	3 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 156	5 157	5	5 250
Allemagne (100 DM)	236 740	237 080	230	242
Belgique (100 F)	14 629	14 563	13 700	14 400
Pays Bas (100 fl.)	213 040	213 190	207	218
Danemark (100 krd)	75 130	75 280	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 910	93 780	91	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 182	11 185	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 730	9 735	....	....
Italie (1 000 lires)	4 746	4 752	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 650	260 200	254	267
Suède (100 krs)	109 190	109 280	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 485	33 505	32 800	34 200
Espagne (100 pes.)	5 845	5 852	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 810	8 805	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 322	4 327	4 180	4 410
Japon (100 yens)	2 393	2 440	2 310	2 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	86900	86000
Or fin (en lingot)	86890	86000
Pièce française (20 fr)	848	845 10
Pièce française (10 fr)	479 50	485
Pièce suisse (20 fr)	605	603 20
Pièce latine (20 fr)	600	593
Souverain	743	738
Pièce de 20 dollars	3280	3220
Pièce de 10 dollars	1530	1550
Pièce de 5 dollars	810	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3468
Pièce de 10 florins	602 20	602

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LE SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Vu de la rue de Marignan...

M. Valéry Giscard d'Estaing a réuni son état-major de campagne lundi en milieu de matinée, rue de Marignan. Derrière le parti pris de sérénité et de confiance qui prévalait au sein de cet état-major apparaissait, non dissimulée, la volonté de ne pas minimiser la difficulté de la partie désormais engagée. Le sort de l'élection est entre les mains du président sortant. Un *« sans faute »* de sa part est désormais indispensable. Certes, on le sait capable de placer les *« sans faute »* au bon moment (comme en 1974 et en 1978) mais, cette fois, comme le dit l'un de ses proches, *« c'est un face-à-face de funambules : le premier qui tousse !... »*

Cela dit, on recense, rue de Marignan, les éléments qui pourront jouer en faveur de M. Giscard d'Estaing. Ces éléments sont les suivants :

— *La campagne du premier tour*, sectorielle, délicate, contraignante — puisqu'il fallait à la fois répondre prudemment aux attaques de M. Chirac et ménager la majorité, — n'offrait pas au président en exercice le meilleur terrain. Il sera plus à son aise pour le deuxième tour, face à un seul adversaire...

— *Les résultats* font apparaître des évolutions qui ne vont pas nécessairement dans le sens de la logique électorale préétablie : M. Giscard d'Estaing obtient, ici ou là, des résultats satisfaisants dans des régions où la crise économique sévit durement. Le chômage n'a pas « dominé » le vote.

— *Les reports des voix gaullistes :* quelle que soit l'attitude adoptée par les dirigeants du R.P.R. après la prise de position de M. Chirac, les élus de ce parti ne « suivront » pas si cette attitude n'est pas clairement favorable au président sortant. Les parlementaires du R.P.R. ne souhaitent pas se trouver dans quelques semaines face à des électeurs qui leur demanderaient des comptes après l'échec du chef de l'État et la dissolution de l'Assemblée.

— *L'orientation des communistes.* A la remarque selon laquelle la chute du P.C.F. délivre M. Mitterrand de l'*« épouvantail communiste »* et accroît les chances du candidat du P.S., on répond, rue de Marignan, en développant deux arguments. En premier lieu, le parti de M. Marchais, *« dans l'état où il est »*, ne peut souhaiter des élections législatives à brève échéance : il risquerait d'être laminé. En conséquence, il ne se montrera guère enclin à contribuer à la victoire de M. Mitterrand puisque celui-ci provoquerait immédiatement des élections anticipées.

En second lieu, le P.C.F., affaibli, principale victime de ce premier tour, ne peut prendre le risque de paraître baisser les bras. Or ce serait baisser les bras que de ne pas revendiquer, plus haut et plus clair que jamais, des garanties sur le nombre des ministres communistes. Donc M. Marchais fera campagne, et, s'il fait campagne, il n'est pas évident que M. Mitterrand soit délivré de son « épouvantail »...

En fin de compte, un parcours tendu et plus difficile que prévu pour le « citoyen-candidat ». Un parcours que les giscardiens et le chef de l'État lui-même souhaitent voir culminer dans un — voire deux — face-à-face avec le candidat socialiste. M. Giscard d'Estaing et son état-major s'appliquent en effet à paraître convaincus de tirer grand bénéfice de telles rencontres.

Reste la campagne elle-même : elle a recommencé dès lundi avec un voyage à Dole et Dijon ; elle se poursuit vendredi avec une visite dans le Midi, dimanche avec un meeting à la porte de Pantin à Paris et la semaine prochaine avec une tournée dans le Sud-Ouest.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

...et de la rue de Tilsitt

M. Jacques Chirac, qui ne cachait pas, en privé, à la fin de la semaine dernière, que son score pourrait bien être de l'ordre de 18 ou 19 %, a cependant pris le temps de la réflexion pour faire connaître son attitude à l'égard du second tour.

Par sa déclaration de lundi matin, il a choisi la formule minimale et celle qui préserve le mieux sa liberté de manœuvre pour l'avenir. Il n'était, naturellement, pas question, malgré la convergence de ses attaques contre le bilan du septennat avec celles de M. Mitterrand, que le maire de Paris prît position en faveur du candidat socialiste.

Mais après une campagne de trois mois fort critique, observant une attitude quasi oppositionnelle depuis août 1976 à l'égard du président sortant, il ne pouvait pas davantage être question pour lui de se lancer activement dans la bataille du second tour aux côtés de M. Giscard d'Estaing.

Ces deux éventualités extrêmes ont été écartées sans même qu'il ait été besoin de les discuter. L'hostilité au parti socialiste et à son premier secrétaire est, depuis les débuts de la Ve République, une constante de l'attitude gaulliste, même si ce réflexe, au fil des ans, tend à s'émousser. Les préventions à l'égard de M. Giscard d'Estaing et au « centrisme », voire au « capitalisme sauvage », même appelé « libéralisme avancé », qu'il incarne, se sont exacerbées au fil du septennat, même si la quasi-totalité des électeurs de M. Chirac accepte le type de société actuel.

Le maire de Paris a donc adopté le comportement le plus arbitral et le plus restrictif à la fois. Fort des 18 % de suffrages qui se sont portés sur son nom, M. Chirac est bien conscient qu'une partie de ceux-ci peut faire pencher la balance le 10 mai.

M. Chirac s'adresse aux deux candidats restant en lice en tendant à chacun une perche.

A M. Mitterrand, il rappelle comme il l'a déjà dit à plusieurs reprises qu'il lui sera impossible de lui faire confiance tant qu'il n'aura pas répudié son « alliance politique » avec le parti communiste. Mais le maire de Paris n'ignore pas aujourd'hui que le candidat socialiste, avec le résultat flatteur qu'il vient d'obtenir le 26 avril, et avec le score restreint réalisé par M. Marchais, est beaucoup plus libre que par le passé à l'égard du parti communiste et davantage en mesure de manifester s'il le souhaite une certaine ouverture vers les gaullistes. Il n'emploie à l'égard du candidat socialiste aucun terme désobligeant.

Au président sortant, M. Chirac s'adresse sur un ton différent à la fois et quelque peu condescendant et comminatoire. *« Reste M. Giscard d'Estaing »* ! qui n'a *« réuni sur son nom qu'un peu plus du quart des suffrages »*, comme s'il voulait rabaisser un peu la superbe des amis du candidat triomphant. Mais surtout en demandant au président de *« renouveler profondément sa politique et ses méthodes »*, M. Chirac l'invite explicitement à adopter son propre programme, à devenir en quelque sorte « chiraquien ». Une mutation que le chef de l'État, quoi qu'il en veuille et quoi qu'il en dise, aura peut-être quelque difficulté à assumer. En l'attente d'une réponse implicite mais suffisamment claire de l'un ou de l'autre des deux concurrents, M. Chirac laisse ses électeurs du 26 avril entièrement libres de leur choix du 10 mai. Son engagement « à titre personnel » est souligné comme une sorte de contrainte que lui impose la règle constitutionnelle du maintien de deux candidats et la logique de son comportement depuis que les socialistes se sont alliés aux communistes. Le maire de Paris, en tout cas, veut pour le moment attendre et voir avant d'agir de nouveau, conscient de posséder encore de nombreux atouts.

ANDRÉ PASSERON.

NOUVELLES BRÈVES

● *La Communauté européenne* a ouvert, ce lundi 27 avril, une représentation à Canberra (Australie). — (A.F.P.)

● *La Chine a marqué implicitement, lundi 27 avril, sa désapprobation* à l'égard de la levée par les États-Unis de leur embargo céréalier à l'encontre de l'U.R.S.S. Un porte-parole chinois a estimé que *« des considérations intérieures pourraient ne pas être étrangères »* à *« cette mesure concernant les relations internationales, qui constitue un message digne d'attention »*. Chine nouvelle assure que les justifications américaines à ce sujet sont *« manifestement insoutenables »*. Elle rejette, en particulier, l'argument selon lequel la levée de l'embargo a été rendue possible par l'absence d'intervention soviétique en Pologne. Cet embargo *« imposé, en raison de l'invasion soviétique en Afghanistan, n'a rien à voir avec la situation en Pologne »*, estime l'agence. — (A.F.P.)

● *La fille aînée de M. Reagan se marie pour la troisième fois.* — Mme Maureen Reagan, fille aînée du président américain, a épousé, samedi 25 avril, à Beverly-Hills, un employé d'une étude juridique, M. Dennis Revell. Mme Maureen Reagan, dont c'est le troisième mariage, est âgée de quarante ans et son nouvel époux de vingt-huit ans. Le président Reagan, qui se remet lentement de la tentative d'assassinat dont il a été victime le 30 mars, n'était pas présent, les médecins lui ayant interdit tout voyage. — (A.F.P.)

DÉCEPTION A LA BOURSE DE PARIS

« Ce n'est pas la catastrophe, mais ce n'est pas la joie non plus » : tels étaient les commentaires des familiers de la corbeille lundi en début d'après-midi à la Bourse de Paris.

A vrai dire c'était même une nette déception, à la mesure de l'optimisme un peu échevelé de la semaine précédente. Certains boursiers, tablant sur l' « effet Chirac » ne voyaient-ils pas les deux chefs de file de la majorité se livrer bataille au second tour des élections après l'élimination de François Mitterrand ? C'était prendre ses désirs pour des réalités et du coup on retombe de haut. Mais dans l'immédiat la corbeille ne s'est pas laissée aller à une nervosité exagérée, du moins pas encore. « Rien n'est encore joué », estiment les professionnels qui n'ont noté aucune fuite de l'épargne.

Il faudra donc attendre les prochains sondages et les affrontements télévisés entre les deux candidats pour se faire une opinion, et encore ! Mais qu'il est dur pour un marché financier d'être en proie à l'incertitude et de ne plus savoir très bien quoi faire ! — F. R.

Le numéro du « Monde » daté 26-27 avril 1981 a été tiré à 561 081 exemplaires.

« L'INDÉPENDANCE DE LA NAMIBIE EST LA CONDITION DE DÉPART DES CUBAINS »
déclare le ministre angolais des affaires étrangères

Washington *(A.F.P.)*. — Le gouvernement d'Angola renverra les quelque vingt mille militaires cubains stationnés sur son territoire depuis 1975 si les négociations des pays occidentaux avec la république Sud-Africaine aboutissent à l'indépendance totale de la Namibie, a déclaré le ministre angolais des affaires étrangères, M. Paolo Jorge, dans une interview publiée samedi 25 avril par le *Washington Post*. *« Quand la Namibie sera indépendante et quand l'Afrique du Sud cessera ses attaques sur l'Angola, alors nous dirons aux Cubains : Merci camarades, retournez chez vous »*, a déclaré le chef de la diplomatie angolaise.

Le ministre a estimé cependant que les premières indications de la politique africaine du président Reagan ont atténué l'espoir d'un règlement pacifique du conflit namibien.

M. Paolo Jorge a indiqué que les militaires cubains protègent l'Angola des attaques de l'Afrique du Sud qui ont fait mille huit cents morts ces trois dernières années. Il a également souligné que la reprise d'une aide économique américaine à M. Jonas Savimbi, chef du mouvement rebelle angolais Unita, déclencherait non seulement une confrontation diplomatique entre l'Afrique Noire et Washington, mais représenterait aussi une menace pour les intérêts américains en Angola. La compagnie américaine Gulf Oil exploite actuellement les gisements pétroliers de l'enclave angolaise de Cabinda.

Le Monde
publiera demain

● ARABIE SAOUDITE : Début d'une enquête d'Éric Rouleau.
● LIBAN : Page « Idées ».
● LA FORMATION DES JEUNES : Début d'une enquête d'Edwy Plenel.
● SCIENCES : Les recherches sur les piles solaires.
● MÉDECINE : L'état du système des soins.
● RÉGIONS : Dossier sur la protection de la nature.

La journée de protestation des immigrés

LE P.S. DÉNONCE « UNE POLITIQUE QUI DÉSHONORE NOTRE PAYS »

Un « jeûne national de protestation » contre les expulsions de jeunes immigrés a été organisé dans plusieurs villes de France, samedi 25 avril, pour soutenir les trois grévistes de la faim de Lyon. Après le télégramme de soutien de M. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, le P.S. réaffirme à cette occasion sa solidarité « contre une politique qui déshonore notre pays ».

Les réactions favorables au mouvement de grève de la faim poursuivi à Lyon depuis le 2 avril par le Père Christian Delorme, le pasteur Jean Costil et un jeune travailleur algérien continuent de se multiplier. Samedi matin, à Paris, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées sur le parvis de Notre-Dame, assises à l'intérieur d'un cercle de valises portant l'étiquette : « Expulsé ». Plusieurs manifestants s'étaient bâillonnés d'un foulard pour symboliser *« la situation de non-droit des immigrés »*. Cette action a été soutenue par de nombreuses organisations humanitaires ou antiracistes, dont le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICRA), l'union parisienne C.F.D.T. et le parti socialiste. MM. Jean Le Garrec, membre du bureau exécutif du P.S., Jean Rossin, conseiller de Paris, Jean Perraudeau, secrétaire de la commission immigrés du P.S., ont réaffirmé samedi *« la totale solidarité du parti socialiste »*, déclarant dans un communiqué : *« Il faut que cesse immédiatement cette pratique scandaleuse des expulsions. Chaque jour, des jeunes se retrouvent dans une situation dramatique. Le parti socialiste mobilisera toutes ses forces pour lutter contre une politique qui déshonore notre pays. »*

Des actions de solidarité ont eu lieu dans toute la France dans le cadre de cette journée nationale de protestation, notamment à Lyon, à Lille, à Marseille, à Grenoble, à Montargis, etc. A l'étranger, on note aussi les prises de position du clergé catholique d'Algérie ou celles du Centre socio-culturel des Ligues belges pour la défense des droits de l'homme, qui ont envoyé une lettre à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Dans l'Essonne

UNE VINGTAINE DE TUNISIENS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM POUR OBTENIR LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION

Vingt et un immigrés tunisiens font la grève de la faim depuis le 22 avril dans une salle paroissiale de l'église Saint-Paul, à Massy (Essonne), pour obtenir la régularisation de leur situation. Ils font partie d'un groupe de quelque soixante-dix locataires d'un foyer Sonacotra de la rue Ampère, dans la même ville, et d'un autre foyer situé à Verrières-le-Buisson (Essonne) qui avaient été interpellés par les forces de l'ordre le 3 avril. Trois d'entre eux, détenteurs de faux passeports, avaient été expulsés immédiatement du territoire, et soixante-cinq autres, dépourvus de cartes de séjour et de travail — mais généralement possesseurs de bulletins de salaire et d'une carte de Sécurité sociale, — se sont vu enjoindre de quitter le pays dans les quarante-huit heures, bien que certains travaillent en France depuis plusieurs années.

M. Claude Germon, maire socialiste de Massy, membre du secrétariat national du P.S. et de la commission exécutive de la C.G.T., est intervenu en leur faveur auprès du sous-préfet, et les grévistes de la faim ont reçu l'appui des sections locales de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., ainsi que de la Ligue des droits de l'homme et de diverses formations de gauche et d'extrême gauche.

● *Les maires des cantons de Bordères-Louron et d'Arreau (Hautes-Pyrénées)*, dans la proportion de dix sur treize, ont confirmé samedi 25 avril, au préfet, leur décision de donner leur démission pour protester contre la résiliation d'une convention qui devait permettre la création d'une station de ski dans leur circonscription. Des délégations spéciales ont été mises en place par le préfet pour assurer le déroulement normal du scrutin dans les communes concernées.